http://www.numelyo.bm-lyon.fr

Histoire romaine de Dion Cassius

Auteur :Dion Cassius, 0155?-0235?

Date :1845-1870

Cote : SJ X 229/6 T. 06

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001100092928

Droit d'utilisation : Domaine public, Licence Ouverte-Open Licence

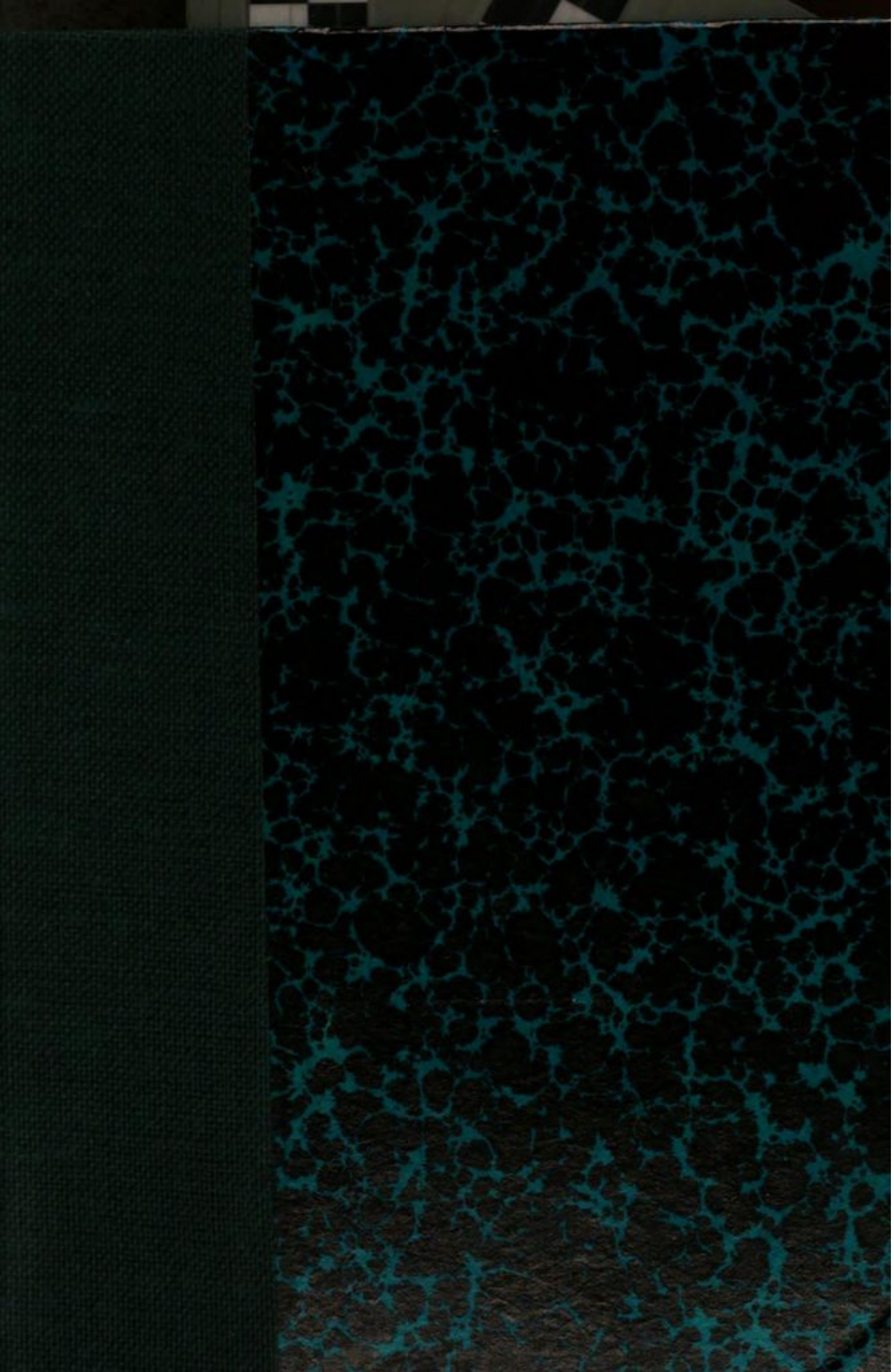

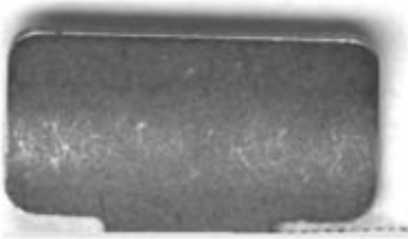

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES, ETC.

ET LE TEXTE EN REGARD,

collationné

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS ET SUR LES MANUSCRITS DE ROME, FLORENCE, VENISE, TURIN, MUNICH, HEIDELBERG, PARIS, TOURS, BESANÇON.

PAR E. GROS,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,

OUVRAGE CONTINUÉ

PAR V. BOISSÉE.

TOME SIXIÉME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1863.

EX LIBRIS DOMUS Bibliotheca SANCTI STANISLAI
- artium -
X
229/6
CHANTILLY

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, 56.

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES, ETC.

ET LE TEXTE EN REGARD,

collationné

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS ET SUR LES MANUSCRITS DE ROME, FLORENCE, VENISE, TURIN, MUNICH, HEIDELBERG, PARIS, TOURS, BESANÇON.

PAR E. GROS,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

OUVRAGE CONTINUÉ

PAR V. BOISSÉE.

TOME SIXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1863.

BIBLIOTHÈQUE S. J.

AVERTISSEMENT.

M. Gros, après avoir lui-même collationné une partie de l'un des manuscrits de Venise (D) et en avoir fait collationner une autre par scrupule d'éditeur, comme il le dit, a fini par reconnaître le peu d'utilité de cette collation, et il y a renoncé vers la fin du livre XLVIII (l'endroit est indiqué dans mes notes), en sorte que je n'en ai plus eu les variantes à ma disposition. Le lecteur ne doit guère les regretter; il a pu voir (c'est également l'avis de Sturz) que ces variantes n'ont pas d'importance, et que, presque toutes, elles sont fautives.

J'en dirai presque autant du second des manuscrits de Paris (F) dont j'avais commencé à relever les variantes. Mes occupations, dans l'intervalle de temps qui sépare la publication de ce volume

de celle du précédent, ne m'ayant pas laissé tout le loisir désirable pour faire ce dépouillement, M. Egger avait eu d'abord l'obligeance de m'aider à le faire; mais nous n'avons pas tardé à reconnaître que la dépense de temps n'était nullement en rapport avec les résultats obtenus. Ce manuscrit, bien que supérieur au manuscrit D de Venise, est assez moderne (cf. l'Introduction de M. Gros, tome I, p. LIII), et, par conséquent, il est d'une faible autorité. J'ai donc, d'après le conseil de M. Egger, discontinué ce travail. Quant à l'autre manuscrit (E), un examen attentif nous a convaincus que Robert Étienne et Reimarus avaient relevé tout ce qui avait quelque valeur ou quelque importance, et qu'on pouvait avoir confiance dans les citations de ces deux savants. Je n'ai pas, malgré cela, renoncé, ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux manuscrits, à les consulter directement dans les passages douteux ou altérés. Comme pour D, j'indique en note l'endroit (c'est le même pour E et pour F) à partir duquel j'ai pris ce parti.

Les modifications apportées au plan primitif de cette publication m'ont permis de faire entrer quatre livres dans le volume précédent : celui-ci en contient également quatre. Les deux suivants

en contiendront, l'un et l'autre, cinq, de manière à terminer, avec le tome VIII, ce qui nous reste de livres entiers de Dion Cassius, et à renfermer dans les deux suivants les parties de Xiphilin qui remplacent, pour nous, les parties perdues de l'Histoire Romaine.

V. B.

Paris, 7 octobre 1863.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΑ ΒΙΒΛΙΑ

ΜϚ′, ΜΖ′, ΜΗ′, ΜΘ′.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΟΝ ΕΚΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ [1].

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ ἕκτῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν·

Ὡς Καλῆνος ὑπὲρ Ἀντωνίου Κικέρωνι ἀντεῖπεν.

Ὡς Ἀντώνιος ὑπὸ Καίσαρος καὶ τῶν ὑπάτων περὶ Μουτίναν ἡττήθη.

Ὡς Καῖσαρ ἐς Ῥώμην ἦλθε, καὶ ὕπατος ἀπεδείχθη.

Ὡς Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος καὶ Λέπιδος συνώμοσαν.

Χρόνου πλῆθος ἔτος Ἕν, ἐν ᾧ ἄρχοντες οἱ ἀριθμούμενοι οἵδε ἐγένοντο·

Γ. Οὐίβιος ὁ Πάνσας Καπρωνιανὸς, καὶ Αὖλος Ἵρτιος, Αὔλου υἱός [2].

1. J'ai eu pour ce livre la collation des mêmes manuscrits que pour le XLV, à l'exception du manuscrit de Tours (Peiresc) qui ne contient aucun extrait de ce livre, et de J qui finit avec le livre XLV.

2. Les noms des consuls se lisent diversement dans plusieurs mss.

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.

Matières contenues dans le quarante-sixième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Comment Calénus répondit à Cicéron, en faveur d'Antoine, § 1-28.

Comment Antoine fut défait près de Mutina par César et les consuls, § 29-38.

Comment César vint à Rome et fut nommé consul, § 39-49.

Comment César, Antoine et Lépidus formèrent ensemble une conspiration, § 50-56.

Espace de temps : une année, durant laquelle on compte pour consuls :

C. Vibius Pansa Caprónianus, et Aulus Hirtius, fils d'Aulus.

D : Ὕβιος ὕπατος ὁ Πάνσας Καπρωνιανὸς Ὕλος καὶ Αὔλου υἱός; E : Αὔβιος ὕπατος ὁ Σπάνσας Καπρωνιανὸς, Αὖλος Ἵρτιος καὶ Αὔλου υἱός; F : Γ. Αἴβυος Γ. υἱὸς Πάνσας Καπρωνιανὸς, Αὖλος Ἵτιος καὶ Αὔλου υἱός; G: Αἴβιος (le A est d'une autre main) Γνι. ὁ Σπάνσας, le reste comme dans le texte ci-dessus.

R.p.451. 1. Τοιαῦτα μὲν τοῦ Κικέρωνος εἰπόντος, ὁ Καλῆνος ὁ Κύϊντος Φούφιος [1] ἀνέστη, καὶ ἔλεξεν· « Ἄλλως μὲν οὐδὲν οὔθ' ὑπὲρ Ἀντωνίου τι ἀπολογήσασθαι, οὔτε Κικέρωνος καθάψασθαι ἐδεόμην (οὐδὲ γὰρ οὐδ' [2] ἡγοῦμαι δεῖν ἐν ταῖς τοιαύταις σκέψεσιν, οἷα ἡ παροῦσά ἐστιν, οὐδέτερον αὐτῶν ποιεῖν, ἀλλ' ἁπλῶς ἅ τις φρονεῖ ἀποφαίνεσθαι· ἐκεῖνα μὲν γὰρ δικαστηρίου, ταῦτα δὲ συμβουλίας ἔργα ἐστὶν [3]), ἐπειδὴ δὲ οὗτος τόν τε Ἀντώνιον κακῶς, διὰ τὴν ἔχθραν τὴν ὑπάρχουσαν σφίσι [4], λέγειν ἐπεχείρησεν, ὃν [5] ἐχρῆν, εἴπερ τι
R. .452. ἠδικήκει, ἐσηγγελκέναι καὶ προσέτι καὶ ἐμοῦ διαβόλως ἐμνημόνευσεν [6], ὡς οὐκ ἂν ἄλλως τὴν ἑαυτοῦ δεινότητα διαδείξας, εἰ μή τινας ἀναίδην [7] προπηλακίσειε, προσήκει καὶ ἐμοὶ τὰ μὲν ἀπολύσασθαι, τὰ δὲ ἀνταιτιάσασθαι· ἵνα μήτε τοῦτον ἥ τε οἰκεία θρασύτης, ἀντιλογίας ἁμαρτοῦσα, καὶ ἡ ἐμὴ σιωπή, πονηροῦ συνειδότος ὑποψίαν λαβοῦσα, ὠφελήσῃ· μήθ' ὑμεῖς, ἀπατηθέντες ὑφ' ὧν εἶπε, χεῖρον βουλεύσησθε, τὴν ἰδίαν αὐτοῦ πρὸς τὸν Ἀντώνιον ὀργὴν ἀντὶ τῶν κοινῇ συμφερόντων ἀντικαταλλαξάμενοι.

2. « Οὐδὲ γὰρ ἄλλο γε οὐδὲν διαπρᾶξαι βούλεται, ἢ ἵνα ἡμεῖς, τὸ τὰ ἀσφαλέστατα τῷ κοινῷ προϊδεῖν ἀφέντες [8], στασιάσωμεν αὖθις. Τοῦτο γὰρ οὐ νῦν πρῶτον ποιεῖ· ἀλλ' ἀπ' ἀρχῆς, ἀφ' οὗπερ πρὸς τὴν πολιτείαν προσῆλθεν,

1. C, D, H : Ρούφιος; G : Οὐφιος, et en marge ρ. Sur ce discours, cf. l'Introduction de M. Gros et les auteurs cités par Reimarus, note 3, et aussi l'Examen des historiens d'Auguste, par M. Egger, p. 292.

2 F et Bekk.; vulg. om. — 3. Avec R. Étienne je mets les mots οὐδὲ γὰρ ... ἔργα ἐστι entre parenthèses; dans G, μὲν γὰρ... ἔργα est en marge et d'une

1. Cicéron ayant ainsi parlé, Q. Fufius Calénus se leva et s'exprima en ces termes : « Je n'avais nul dessein de « prendre la défense d'Antoine, ni d'attaquer Cicéron (il « ne faut, en effet, selon moi, rien faire de semblable « dans des délibérations aussi importantes que celle d'au- « jourd'hui, où chacun doit simplement donner son avis; « car, de ces deux choses, la première est de la compé- « tence d'un tribunal qui juge; la seconde, du ressort « d'une assemblée qui délibère); mais puisque, poussé « par leur haine mutuelle, Cicéron, non content de se « répandre en injures contre Antoine, au lieu de le tra- « duire en justice, s'il était coupable, a, de plus, parlé « de moi en termes calomnieux, comme si, pour lui, il « n'y avait d'autre moyen de montrer son talent que de « couvrir impudemment de boue ses concitoyens; il est « de mon devoir de réfuter ses imputations et de l'ac- « cuser à mon tour, de crainte que l'audace qui lui est « particulière, si elle ne rencontrait pas de contradiction, « ou que mon silence, faisant soupçonner en moi une « conscience coupable, ne tournent à son profit; et que, « de votre côté, trompés par ses paroles, vous-mêmes, « épousant son ressentiment contre Antoine, au lieu « d'écouter l'intérêt commun, vous ne preniez une ré- « solution funeste. »

2. « Il ne se propose, en effet, d'autre but que de « nous faire négliger les précautions les plus capables « d'assurer le bien public, afin de nous jeter de nouveau « dans les séditions. Et ce n'est pas aujourd'hui pour la « première fois qu'il tient cette conduite; depuis le pre-

main plus moderne. — 4. Cicéron, dans ses Philipp. (notamment I, 4 et 2), se défend de toute inimitié personnelle contre Antoine. — 5. C : ἔν.

6 Cf. XLV, 46.

7. Vulg. et les mss.; Bekk. : ἀνέδην.

8. A, B, C (D : ἀφέντε). F, G, I et Bekk.; vulg. ἀφέντες προιδεῖν.

ἄνω καὶ κάτω ταράττων διατετέλεκεν[1]. Ἦ γὰρ οὐχ οὗτός ἐστιν ὁ τόν τε Καίσαρα τῷ Πομπηΐῳ συγκρούσας, καὶ τὸν Πομπηΐον τῷ Καίσαρι καταλλαγῆναι κωλύσας; ὁ πείσας μὲν ὑμᾶς ἐκεῖνα κατ' Ἀντωνίου ψηφίσασθαι, δι' ὧν παρώξυνε τὸν Καίσαρα; πείσας δὲ τὸν Πομπήϊον τήν τε Ἰταλίαν ἐκλιπεῖν, καὶ ἐς τὴν Μακεδονίαν μετοικῆσαι[2]; ὅπερ που αἰτιώτατον πάντων τῶν μετὰ ταῦτα συμβάντων ἡμῖν κακῶν ἐγένετο. Οὐχ οὗτός ἐστιν ὁ τόν τε Κλώδιον διὰ Μίλωνος ἀποκτείνας, καὶ τὸν Καίσαρα διὰ Βρούτου φονεύσας[3]; ὃ τόν τε[4] Κατιλῖναν ἐκπολεμώσας ἡμῖν, καὶ τὸν Λεντοῦλον ἄκριτον ἀπολέσας;

3. « Ὅθεν ἔγωγε καὶ πάνυ ἂν ὑμῶν θαυμάσαιμι, εἰ τότε ἐπ' ἐκείνοις μεταγνόντες, καὶ δίκην παρ' αὐτοῦ λαβόντες, εἶτα καὶ νῦν ὅμοια αὐτῷ καὶ λέγοντι καὶ πράττοντι πεισθήσεσθε. Ἦ οὐχ ὁρᾶτε, ὅτι καὶ μετὰ τὸν τοῦ
R. p.453. Καίσαρος θάνατον, ὅτε μὲν τὰ πράγματ' ὑμῶν[5] δι' Ἀντώνιον ὅτι[6] μάλιστα (ὡς οὐδ' αὐτὸς ἀρνήσασθαι[7] δύναται) κατέστη, ἀπεδήμησε, καὶ ἀλλότριον καὶ ἐπικίνδυνον ἑαυτῷ τὸν τῆς ὁμονοίας[8] ἡμῶν βίον εἶναι νομίζων· ἐπεὶ δὲ τεταραγμένα αὐτὰ αὖθις[9] ἤσθετο, μακρὰ[10] χαίρειν τῷ τε υἱεῖ καὶ ταῖς Ἀθήναις φράσας, ἐπανῆλθε[11]; καὶ τὸν μὲν

1. Reiske voudrait ici ajouter πάντα; les exemples rassemblés par Wesseling (Hérodt., III, 3) démontrent l'inutilité de cette addition.
2. Aucun témoignage authentique ne confirme cette accusation.
3. Cicéron (Philipp., II, 11 et 12) réfute cette calomnie.
4. F et Bekk.; vulg. : ὅ τε τόν. — 5. A, B, G, I, H : πράγματ' ἡμῶν; C : πράγματα ὑμῶν.

« mier jour où il est arrivé aux affaires, il n'a cessé d'y « introduire le désordre et le trouble. N'est-ce pas lui, « en effet, qui a brouillé César et Pompée, et empêché « Pompée de se réconcilier avec César? N'est-ce pas lui « qui vous a persuadé de rendre contre Antoine ces dé- « crets qui l'ont irrité contre César, et conseillé à Pom- « pée d'abandonner l'Italie pour se transporter en Ma- « cédoine, détermination qui a été la principale cause de « tous les maux que nous avons éprouvés dans la suite? « N'est-ce pas lui qui a fait tuer Clodius par Milon, et « assassiner César par Brutus? N'est-ce pas lui qui a poussé « Catilina à entreprendre la guerre contre nous, et mis « Lentulus à mort sans jugement? »

3. « Aussi mon étonnement serait grand si, après « vous être alors repentis de ces mesures et en avoir puni « cet homme, vous vous laissiez aujourd'hui encore en- « traîner par lui, lorsqu'il tient devant vous le même « langage et la même conduite qu'autrefois. Ne le voyez- « vous pas, après la mort de César, lorsque vos affaires « eurent été rétablies, principalement par Antoine (lui- « même ne peut le nier), se mettre en voyage dans la « persuasion qu'il ne lui appartenait pas, qu'il était même « dangereux pour lui de vivre avec nous au sein de la con- « corde; et, lorsqu'il apprend que les troubles ont recom- « mencé, dire un long adieu à son fils et à Athènes pour

6. B, Xyl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et C, D, E, F, G, H : ἔτι.

7. B, D, F, G, H, K et Bekk.; vulg. et A, C, E : ἀρνεῖσθαι.

8. C : ἡγεμονίας, et en marge : ὁμονοίας. — 9. A, B, F, I et Bekk.; vulg.: αὐθις, αὐτά; C, D, H om. : αὐτά. — 10. B, Sturz et Bekk.; G : μακρᾷ; vulg. : μακράν.

11. Cf. XLV, 18.

Ἀντώνιον, ὃν τέως ἀγαπᾶν ἔλεγεν[1], ὑβρίζει καὶ λοιδορεῖ· τῷ δὲ δὴ Καίσαρι, οὗ καὶ τὸν πατέρα ἀπέκτεινε, συναίρεται[2], κἂν οὕτω τύχῃ, κἀκείνῳ οὐκ ἐς μακρὰν ἐπιθήσεται[3]· ἄπιστός τε γὰρ φύσει καὶ ταραχώδης ἐστὶ, καὶ οὔτε τι ἕρμα ἐν τῇ ψυχῇ ἔχει, καὶ πάντα ἀεὶ κυκᾷ καὶ στρέφει, πλείονας μὲν τροπὰς τρεπόμενος τοῦ πορθμοῦ[4], πρὸς ὃν ἔφυγεν (ἐφ' ᾧπερ[5] καὶ αὐτόμολος[6] ἐπωνομάσθη) πάντας[7] δὲ ὑμᾶς[8] ἀξιῶν καὶ φίλον καὶ ἐχθρὸν νομίζειν, ὃν ἂν αὐτὸς κελεύσῃ[9].

4. « Διὰ μὲν δὴ ταῦτα φυλάττεσθε τὸν ἄνθρωπον. Γόης γάρ ἐστι, καὶ μάγος[10], καὶ ἐκ μὲν τῶν κακῶν τῶν ἀλλοτρίων[11] καὶ πλουτεῖ καὶ αὔξει[12], συκοφαντῶν, ἕλκων[13] σπαράττων τοὺς μηδὲν ἀδικοῦντας, ὥσπερ οἱ κύνες, ἐν δὲ δὴ τῇ κοινῇ ὁμονοίᾳ ἀπορρεῖ καὶ φθίνει· οὔτε γὰρ ἡ φιλία, οὔθ' ἡ εὔνοια ἡμῶν ἡ πρὸς ἀλλήλους τοιοῦτον δύνανται τρέφειν ῥήτορα. Ἐπεὶ πόθεν ἄλλοθεν πεπλουτηκέναι αὐτὸν οἴεσθε; πόθεν μέγαν[14] γεγονέναι; Οὐ γάρ που καὶ ὁ πατὴρ

1. Cicéron, dans ses Philipp., prétend avoir été provoqué par les injures d'Antoine; il proteste n'avoir renoncé à son amitié que par amour pour le bien public. — 2. Reiske et Bekk.; « quod sane est usitatius », dit Sturz, qui, avec les mss., conserve la vulg. συναίρει; A, B, F, I : συναίρειν. L'*Index* cite encore un autre passage de Dion (Fr., CXXXVII, tome Ier de Sturz) où l'actif se trouve employé dans le sens de *aider* : κἂν μηδὲ ἑτέροις συναίροντες. Mais Sturz déclare ce passage altéré, et M Gros (cf. sa note, tome II, p. 192, Fr. CCCXXI), dans la présente édition, a, par une ingénieuse conjecture, rétabli le moyen; endroit où Bekk., cependant, a conservé la vulg. sans aucune observation. Je dois ajouter aussi qu'au ch. 6 de ce livre on lit dans F : καὶ τούτοις συναίρει (au lieu de la vulg. συναίρῃ), καὶ διὰ τούτων τρέφῃ.

3. Vell. Paterc. II, 62 : « Cicero, insito amore Pompeianarum par-

« revenir ici? Antoine, que jusque-là il disait être son « ami, devient l'objet de ses injures et de ses outrages, « tandis qu'il se fait le protecteur de César, dont il a tué « le père, bien que, si l'occasion s'en présente, il ne doive « pas tarder à lui dresser, à lui aussi, quelque embûche. « Car, de son naturel, il est sans foi, il est brouillon; il « n'y a dans son âme rien sur quoi on puisse faire fond; « sans cesse il embrouille et bouleverse tout, se repliant « en plus de replis que ce détroit près duquel il s'est ré- « fugié, et d'où lui est venu le surnom de transfuge; en « un mot, voulant que tous vous ayez pour ami ou pour « ennemi celui qu'il vous aura désigné. »

4. « Ainsi donc, gardez-vous de cet homme. Il est « artificieux et magicien; les maux d'autrui font sa ri- « chesse et sa grandeur; il calomnie, entraîne et déchire, « comme les chiens, ceux qui ne font point de mal; au « sein de la paix générale, il tombe dans l'abattement et « la consomption, car notre amitié et notre concorde ne « peuvent nourrir cet orateur fameux. Par quelle voie « donc pensez-vous qu'il se soit enrichi, qu'il soit de- « venu grand? Son père le foulon, continuellement oc-

tium, Cæsarem laudandum et tollendum censebat, quum aliud diceret, aliud intelligi vellet. » — 4. Le détroit de Messine, qui sépare l'Italie de la Sicile, décrit avec des couleurs si vives par Justin (IV, 1), et célèbre dans l'antiquité par les gouffres de Charybde et Scylla. On sait que Cicéron n'alla pas plus loin. — 5. G : ὥνπερ. — 6. Cf. XXXVI, 27 et XXXI, 63.

7. Reiske change πάντας en πάντα, qu'il fait rapporter à φίλον καὶ ἐχθρόν.

8. E, F, H : ἡμᾶς. — 9. F : κελεύσει ; Plut., 45 : Τοῦ δὲ Κικέρωνος ἀκμὴν ἔσχεν ἡ δύναμις ἐν τῇ πόλει τότε μεγίστην, καὶ κρατῶν ὅσων ἐβούλετο, κ.τ.λ.

10. Fabricius : « Qui dicendi arte potest causas in omnem partem vertere, et τὸν λόγον κρείττονα ἥττονα ποιεῖν. » — 11. C : τῶν ἀλλοτρίων κακῶν.

12. Bekk. : αὔξεται.

13. C : συκοφαντῶν μὲν, ἕλκων. — 14. H : μέγα.

αὐτῷ ὁ[1] κναφεὺς, ὁ τάς τε σταφυλὰς καὶ τὰς ἐλαίας ἀεί ποτε ἐργολαβῶν, ἢ γένος ἢ πλοῦτον κατέλιπεν, ἄνθρωπος ἀγαπητῶς ἔκ τε τούτων καὶ ἐκ τῶν πλυνῶν διατρεφόμενος, καὶ καθ' ἑκάστην ἡμέραν καὶ νύκτα τῶν αἰσχίστων ἀναπιμπλάμενος. Ἐν οἷς αὐτὸς τραφεὶς[2], οὐκ ἀπεικότως τοὺς κρείσσονας αὐτοῦ καὶ πατεῖ καὶ πλύνει, λοιδορίαις τισὶν ἐξ ἐργαστηρίων καὶ τριόδων ἐπιτετηδευμέναις[3] χρώμενος.

R. p. 454. 5. « Εἶτα τοιοῦτος αὐτὸς ὤν, καὶ γυμνὸς ἐν γυμνοῖς αὐξηθείς, καὶ οἰσπώτας[4] καὶ ὑσπελέθους καὶ σπατίλας συλλέγων, ἐτόλμησας, ὦ μιαρώτατε, πρῶτον μὲν τὴν τοῦ[5] Ἀντωνίου ὥραν διαβαλεῖν, ἀνθρώπου καὶ παιδαγωγοῖς καὶ διδασκάλοις κατὰ τὴν τοῦ γένους ἀξίαν κεχρημένου· ἔπειτα δὲ κατηγορῆσαι, ὅτι τὰ Λυκαῖα τὴν πάτριον ἑορτὴν ποιῶν, γυμνὸς ἐς τὴν ἀγορὰν ἐσῆλθεν; ἀλλὰ τί, ὦ πάσαις μὲν ταῖς ἀλλοτρίαις ἐσθῆσι, διὰ τὴν πατρῴαν τέχνην ἀεὶ χρησάμενος, ὑφ' ὑπάντων δὲ τῶν ἀπαντώντων[6] καὶ γνωριζόντων αὐτὰς ἀποδυθείς, ἐχρῆν ποιῆσαι ἄνθρωπον μὴ μόνον ἱερέα, ἀλλὰ καὶ ἡγεμόνα τῶν συνιερέων ὄντα; Μὴ πέμψαι τὴν πομπήν; μὴ ἑορτάσαι τὴν ἑορτήν; μὴ θῦσαι κατὰ τὰ πάτρια; μὴ γυμνωθῆναι; μὴ ἀλεῖψαι[8]; Ἀλλ' οὐ τοῦτ' αὐτῷ, φησὶν, ἐγκαλῶ, ἀλλ' ὅτι τε γυμνὸς ἐν τῇ ἀγο-

1. Bekk.; vulg. om. — 2. Cf. Plut. 1. Calénus suit ici la tradition qui convient le mieux à son dessein. — 3. Reim. et les éd. subséq., d'après les mss.; vulg. : ἐπιτετηδευμένως. — 4. 1, Reim. (cf. la note *g*), Sturz et Bekk.; A, D, E, F, G, K : οἰσπότας (B : οἷς πότας); C et H : οἰπότας.

5. D, F et Bekk.; vulg. om. — 6. G om. : δὲ τῶν ἁπαντώντων.

« cupé de ses entreprises de raisins et d'olives, ne lui « a laissé ni illustration de race, ni fortune, lui qui avait « grand'peine à vivre de ce métier et de son lavoir, et « se gorgeait, chaque jour et chaque nuit, des mets les « plus dégoûtants. C'est à la suite d'une telle éducation « que ce personnage se permet de fouler aux pieds ceux « qui valent mieux que lui, et de leur laver la tête avec « des injures d'atelier et de carrefour. »

5. « Eh bien donc ! toi qui as grandi nu au milieu des « gens nus, ramassant la crasse de la laine des brebis, la « fiente des pourceaux et les excréments humains, tu as « osé d'abord, homme impur, calomnier la jeunesse d'An- « toine, d'Antoine qui a eu des pédagogues et des maîtres « convenables à la noblesse de sa race, et l'accuser de ce « que, pendant la célébration des Lupercales, fête insti- « tuée par nos ancêtres, il est entré nu dans le Forum ! « Mais toi, qui as toujours, par suite du métier de ton « père, usé de vêtements qui ne t'appartenaient pas et « dont te dépouillaient les passants qui les reconnais- « saient, dis, comment devait agir un homme qui non- « seulement était prêtre, mais de plus le chef de ses col- « lègues ? Ne pas faire cette procession ? ne pas célébrer « la fête? ne pas offrir le sacrifice consacré par la coutume « de nos ancêtres ? ne pas se mettre nu ? ne pas se frotter « d'huile? Mais, dit Cicéron, ce n'est pas là ce que je lui « reproche ; c'est d'être entré nu dans le Forum, c'est « d'y avoir adressé au peuple une harangue pareille à celle

7. Antoine avait été nommé chef du collége des Juliens, ajouté, on l'a vu (XLIV, 6), aux deux colléges des Luperques.

8. Les Luperques couraient par la ville nus, avec une ceinture au bas des reins, et frottés d'huile. Au lieu de ἀλείψαι, leçon des éd. et des mss., Reiske voudrait lire ἀλείψασθαι.

ρᾷ, καὶ ὅτι τοιαῦτα ἐδημηγόρησε. Πάνυ γὰρ πάντα τὰ προσήκοντα ἀκριβῶς ἐν τῷ κναφείῳ μεμάθηκεν, ἵνα καὶ ἁμαρτήματός τινος ἀληθινοῦ αἰσθάνηται, καὶ ἐπιτιμᾷν αὐτῷ δικαίως δύνηται.

6. « Ἐγὼ δὲ ὑπὲρ μὲν ἐκείνων μετὰ ταῦτα ἃ[1] προσήκει πάντα ἐρῶ· τοῦτον[2] δὲ ἐν τῷ παρόντι ἀνερέσθαι[3] τι βούλομαι. Οὐ σὺ μέντοι ἔν τε τοῖς ἀλλοτρίοις κακοῖς ἐντέθραψαι, καὶ ἐν ταῖς τῶν πέλας συμφοραῖς ἐκπεπαίδευσαι; Καὶ διὰ τοῦτο ἐλευθέριον μὲν μάθημα οὐδὲν ἐπίστασαι, συνέδριον δέ τι κατασκευάσας ἐνταῦθα, ὥσπερ αἱ πόρναι, τὸν δώσοντά τι ἀεὶ ἀναμένεις[4]; καὶ προαγωγέας[5] τῶν λημμάτων πολλοὺς[6] ἔχων, πολυπραγμονεῖς τίς τίνα ἠδίκηκεν[7], ἢ δοκεῖ γε ἠδικηκέναι· τίς τίνα μισεῖ· τίς τίνι ἐπιβουλεύει; Καὶ τούτοις συναίρῃ[8], καὶ διὰ τούτων τρέφῃ· πωλῶν μὲν αὐτοῖς τὰς παρὰ τῆς τύχης ἐλπίδας, ἐργολαβῶν δὲ καὶ τὰς τῶν δικαστῶν ἀποφάσεις[9] καὶ φίλον μὲν μόνον τὸν τὸ πλέον ἀεὶ διδόντα, ἐχθροὺς δὲ δὴ πάντας τοὺς ἀπράγμονας, ἢ καὶ ἄλλῳ τινὶ συνηγόρῳ χρωμένους
R.p.455. νομίζων, καὶ τοὺς μὲν ἐν χερσὶν ἤδη ὄντας οὐδ' εἰδέναι δοκῶν, ἀλλὰ καὶ δι' ὄχλου ποιούμενος, τοὺς δ' ἄρτι προσιόντας σαίνων καὶ γελῶν, ὥσπερ αἱ πανδοκεύτριαι;

1. F om. — 2. C : τοῦτο. — 3. C : ἀναίρεσθαι.

4. Calénus critique les discours que Cicéron a prononcés au Forum comme composés uniquement en vue du lucre. Il l'accuse de vendre son éloquence au plus offrant. — 5. H : προαγωγίας; Basile, scholiaste de Grégoire de Nazianze, qui cite (Disc. XXIV) ce passage de Dion, lit :

« qu'il a prononcée. Oh! il les a, dans son atelier de « foulon, toutes apprises avec une exactitude si parfaite, « qu'il s'aperçoit d'un manque véritable de convenances, « et peut avec justice en faire le sujet d'un blâme contre « Antoine. »

6. « Pour moi, je dirai à ce propos tout ce qu'il con- « vient de dire ; mais, pour le moment, je veux adresser « quelques questions à cet homme. N'as-tu pas été nourri « au milieu des malheurs d'autrui, élevé au milieu des « calamités de tes voisins? C'est, sans doute, pour cela « que tu ne connais aucune science digne d'un homme « libre; que tu as, comme les courtisanes, établi ici « une sorte de collége ou tu te tiens sans cesse, atten- « dant qui te donne? que tu as de nombreux procureurs « chargés de fournir à tes gains, et par l'entremise des- « quels tu t'enquiers avec soin quel est celui qui a fait « tort à quelqu'un; quel est celui qui hait quelqu'un; « quel est celui qui tend des embûches à quelqu'un? Tu « leur viens en aide, et c'est par eux que tu vis, leur ven- « dant des espérances qui dépendent du hasard, entrepre- « nant même d'obtenir le suffrage des juges en leur fa- « veur, n'ayant pour ami que celui qui donne le plus, et « regardant comme ennemis tous ceux qui n'ont point « d'affaires ou qui s'adressent à un autre défenseur, ne « faisant pas même semblant de connaître ceux qui sont « déjà entre tes mains et leur créant des embarras, mais « prodiguant les caresses et les sourires aux nouveaux ve- « nus, ainsi que le font les cabaretières. »

προαγωγούς. — 6. A, B, F, G, I, K et le Scholiaste cité dans la note précédente; vulg. : ἀεί.

7. Le même Scholiaste : ἠδίκησεν; plus bas, il omet les mots : τίς τίνα μισεῖ.

8. F : συναίρει. Cf., ci-dessus, p. 6, note, 2. — 9. G : αἰτιοφάσεις.

7. « Καὶ πόσῳ κρεῖττον ἦν[1] καὶ σὲ Βαμβαλίωνα[2] γεγονέναι (εἴγε τις ὁ Βαμβαλίων οὗτός ἐστιν), ἢ τοιοῦτον ἐπανηρῆσθαι βίον, ἐν ᾧ πᾶσα ἀνάγκη ἦτοι τὸν ὑπὲρ τοῦ δικαίου λόγον πωλεῖν, ἢ καὶ τοὺς ἀδικοῦντας σώζειν· καίτοι σύγε οὐδὲ ταῦτα καλῶς ποιεῖν[3], καίπερ τρία ἐν Ἀθήναις ἔτη κατατρίψας[4], δύνασαι. Ποῦ; πόθεν; ὅστις ὑποτρέμων ἀεὶ πρὸς τὰ δικαστήρια προσέρχῃ, καθάπερ ὁπλομαχεῖν μέλλων[5], καὶ φθεγξάμενος ταπεινόν τι καὶ τεθνηκὸς ἀπαλλάττῃ· μηθ' ὧν οἴκοθεν ἐσκεμμένος ἥκεις μνημονεύων, μήτε ἐκ τοῦ παραχρῆμά τι εἰπεῖν εὑρίσκων. Ἐς μὲν γὰρ τὸ φῆσαι καὶ ὑποσχέσθαι τι, θρασύτητι πάντας ἀνθρώπους ὑπερβάλλεις, ἐν δὲ δὴ τοῖς ἀγῶσιν αὐτοῖς, ἔξω τοῦ λοιδορῆσαί τινα καὶ κακῶς εἰπεῖν, καὶ ἀσθενέστατος[6] καὶ δειλότατος εἶ. Ἢ[7] οἴει τινὰ ἀγνοεῖν, ὅτι μηδένα τῶν θαυμαστῶν σου τούτων λόγων, οὓς ἐκδέδωκας[8], εἴρηκας, ἀλλὰ πάντας αὐτοὺς μετὰ ταῦτα συγγέγραφας[9], ὥσπερ οἱ τούς τε στρατηγοὺς καὶ τοὺς ἱππάρχους τοὺς πηλίνους πλάττοντες; Εἰ δ' ἀπιστεῖς, ἀναμνήσθητι πῶς μὲν[10] τοῦ Οὐέρρου[11] κατηγόρησας, καίπερ καὶ ἐκ τῆς

1. H om. — 2. Cf. note XLV, 47.

3. A, B, D, F, I, Reiske, approuvé par Reim. et suivi par Sturz et Bekk., vulg. : ποιεῖς, C : ποιεῖς. — 4. A la suite de l'affaire de Sextus Roscius. F : τρία ἔτη ἐν Ἀθήναις διατρίψας. — 5. C, D, : θέλων. — 6. G om.

7. G : ἀσθενέτατος. — 8. D : ἐδέδωκας.

9. Les orateurs anciens, de même que ceux d'aujourd'hui, retouchaient avec soin, avant de les publier, les discours qu'ils avaient prononcés. Calénus, dans son animosité contre Cicéron, insinue que lui seul le faisait.

10. L'absence de δέ dans le membre de phrase suivant, pour corres-

7. « Combien ne valait-il pas mieux pour toi devenir un « Bambalion, si Bambalion il y a, que d'avoir adopté une « manière de vivre qui te contraint à vendre ta parole, « soit pour la défense de la justice, soit pour le salut des « coupables ? Et pourtant, ce métier, bien que tu aies « passé trois ans à Athènes, tu es incapable de l'exercer « honorablement. Comment le pourrais-tu, en effet ? Ja- « mais tu ne parais devant les tribunaux qu'en tremblant, « comme si tu devais combattre les armes à la main ; tu « te retires après avoir prononcé quelques paroles ram- « pantes et sans vie, ne te souvenant plus de ce que tu « as étudié chez toi, et ne trouvant rien à improviser. « Pour affirmer et pour promettre, tu surpasses tout le « monde en audace ; mais, dans le cours des débats, à « part les injures et les mauvais propos, tu es le plus faible « et le plus timide de tous les hommes. Crois-tu qu'au- « cun de nous ignore que nul de ces admirables discours « publiés par toi n'a été prononcé, et que tu les as tous « écrits après coup, à l'exemple de ceux qui fabriquent « des généraux et des maîtres de cavalerie en argile ? Si « tu ne le crois pas, souviens-toi de la façon dont tu as « accusé Verrès, à qui tu as administré certains ingré-

pondre à ce μέν, semble, avec assez de raison, à Reiske, être l'indice d'une lacune. Calénus vient de reprocher à Cicéron la faiblesse de ses discours, qui n'ont quelque force qu'après avoir été de nouveau travaillés à loisir dans son cabinet ; il était donc naturel qu'après avoir parlé du discours (on sait qu'il ne prononça que l'*Actio prima*) prononcé contre Verrès (κατηγόρησας, *tu as accusé de vive voix*), il dît quelques mots des autres discours contre l'ancien préteur de Sicile.

11. A, B, G, K : Ἔρρου, I : ἔῤῥου, mais οὐ d'une autre main.

τέχνης τι τῆς πατρῴας αὐτῷ παρασχὼν, ὅτε ἐνούρησας[1]. Ἀλλὰ γὰρ ὀκνῶ, μὴ τὰ προσόντα σοι ἀκριβῶς λέγων, αὐτὸς ὺ προσήκοντας ἐμαυτῷ λόγους ποιεῖσθαι δόξω.

8. « Ταῦτα μὲν οὖν ἐάσω, καὶ, νὴ Δία, καὶ[2] τὸν Γαουΐνιον, ᾧ τοὺς κατηγόρους παρασκευάσας[3], ἔπειτα οὕτω συνεῖπες, ὥστ' αὐτὸν καταδικασθῆναι[4]· τά τε συγγράμματα, ἃ κατὰ τῶν φίλων συγγράφεις[5], ἐφ' οἷς οὕτως σαυτῷ[6] ἀδικοῦντι σύνοισθα[7], ὥστε μηδὲ δημοσιεύειν αὐτὰ τολμᾶν. Καίτοι καὶ[8] σχετλιώτατον καὶ ἐλεεινότατόν ἐστι, μὴ δύνασθαι ταῦτα ἀρνήσασθαι ἃ πάντων αἴσχιστόν ἐστιν ὁμολογῆσαι. Ἀλλ' ἐγὼ ταῦτα μὲν παραλείψω, τὰ δὲ δὴ[9]
B.p.456. λοιπὰ ἐπεξάξω. Ἡμεῖς μὲν γὰρ, καίπερ δισχίλια τῷ διδασκάλῳ πλέθρα τῆς Λεοντίνων γῆς, ὡς φῂς, δεδωκότες[10], οὐδὲν ἄξιον αὐτῶν ἐμάθομεν· τὰ δὲ δὴ σὰ παιδεύματα τίς οὐκ ἂν θαυμάσειε; Τίνα δ' ἐστὶ ταῦτα; Φθονεῖς ἀεὶ τῷ κρείττονι, βασκαίνεις ἀεὶ τὸν προήκοντα[11], διαβάλλεις τὸν προτετιμημένον, συκοφαντεῖς τὸν δεδυνημένον[12], καὶ μισεῖς μὲν τοὺς ἀγαθοὺς ὁμοίως πάντας, προσποιῇ δὲ δὴ[13] φιλεῖν ἐκείνους μόνους, δι' ὧν ἂν κακουργήσειν τι προσδοκήσῃς[14]. Καὶ διὰ τοῦτο τούς τε νεωτέρους ἐπὶ τοὺς πρεσβυτέρους ἀεὶ παροξύνεις, καὶ τοὺς πιστεύοντάς σοι καὶ ὁτιοῦν, ἐς κινδύνους προάγων, προλείπεις.

1. Reiske veut lire παρασχὼν οἱ ἐνουρῆσαι. Cf. sa note, tome VII, p. 402 et 403 de l'éd. de Sturz. — 2. H om. — 3. D, K : παρεσκεύασας.
4. Cf. XXXIX, 59 et 61. — 5. Allusion au βιβλίον ἀπόῤῥητον du livre XXXIX, ch. 10. — 6. Bekk.; G, F : ἑαυτῷ; vulg. : αὐτῷ. — 7. F : συνῆθα.
8. D om. — 9. D om. — 10. Cf. XLV, 30.

« dients sentant l'art paternel, quand tu as lâché l'urine? « Mais je crains, en rapportant en détail tes qualités, de « paraître moi-même tenir des discours peu convenables « dans ma bouche. »

8. « Je laisse donc ce sujet, et aussi, par Jupiter, « Gabinius, que tu as, après lui avoir suscité des accu- « sateurs, si bien défendu qu'il a été condamné. Je ne « parlerai pas, non plus, des écrits que tu as composés « contre tes amis, et que tu n'oses pas publier, tant « tu as la conscience de ta perversité. Et pourtant rien « de plus affreux, de plus digne de pitié que de ne pou- « voir nier des choses dont l'aveu est la plus grande « de toutes les hontes. Mais je laisse de côté ces con- « sidérations; je ne m'occuperai que du reste. Si nous, « bien que nous ayons, comme tu le dis, donné deux mille « plèthres à notre maître dans le territoire des Léontins, « nous n'avons rien appris qui les vaille, comment ne pas « admirer le talent que tu possèdes? Quel talent? celui « de toujours envier qui vaut mieux que toi, de jalouser « toujours qui est au-dessus de toi, de calomnier qui « t'est préféré, de déchirer qui est au pouvoir, de « haïr tous les gens de bien indistinctement, de ne « rechercher que ceux à l'aide desquels tu comptes faire « tes coups. C'est pour cela que tu excites sans cesse les « jeunes contre les vieux, et que tu abandonnes, après « les avoir poussés dans le danger, ceux qui mettent en « toi la moindre confiance. »

11. Xyl., suivi par Reim., Sturz et Bekk.; leçon confirmée encore par le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, vol. I, p. 171. Vulg. et D, E, F, H : προσήκοντα. — 12. Le même Grammairien : δεδανεισμένον, justement désapprouvé par Sturz. — 13. D om. — 14. E : προσδοκήσοις, H : προσδοκήσεις.

9. « Τεκμήριον δὲ· πρᾶξιν μὲν οὐδεμίαν πώποτε ἐλλογίμου ἀνδρὸς ἀξίαν, οὔτ' ἐν πολέμῳ, οὔτ' ἐν εἰρήνῃ πέπραχας. Ποίους μὲν γὰρ πολέμους ἐνικήσαμεν σοῦ στρατηγοῦντος; ποίαν δὲ χώραν ἐκτησάμεθα σοῦ ὑπατεύοντος; Ἐξαπατῶν δὲ ἀεί τινας τῶν πρώτων καὶ σφετεριζόμενος, ἰδίᾳ μὲν διὰ τούτων πολιτεύῃ[1], καὶ πάνθ' ὅσα βούλει διοικεῖς, δημοσίᾳ δὲ βοᾷς ἄλλως[2], κεκραγὼς τοὺς μιαροὺς ἐκείνους λόγους· « Ἐγὼ μόνος ὑμᾶς φιλῶ, » καὶ, εἰ οὕτω τύχοι[3] « καὶ ὁ δεῖνα, οἱ δ' ἄλλοι πάντες μισοῦσι »· καὶ, « Ἐγὼ μόνος ὑμῖν εὐνοῶ[4], οἱ δ' ἄλλοι πάντες ἐπιβουλεύουσι· » καὶ τὰ ἄλλα[5] τὰ τοιαῦτα, ἐξ ὧν τοὺς μὲν ἐπαίρων καὶ φυσῶν προδίδως, τοὺς δὲ λοιποὺς ἐκπλήττων προστίθεσαι[6]. Κἂν μέν τι χρηστὸν ὑφ' ὁτουδὴ τῶν πάντων γένηται, ἀντιποιῇ τε αὐτοῦ, καὶ σεαυτὸν[7] ἐπ' αὐτὸ ἐπιγράφεις, θρυλλῶν· « Ἐγὼ γὰρ εἶπον, ἐγὼ γὰρ ἔγραψα[8], καὶ δι' ἐμὲ ταῦθ' οὕτω πέπρακται[9]. » Ἂν δέ τι συμβῇ οἷον οὐκ ἔδει, σαυτὸν μὲν ἐξαιρεῖς[10], τοὺς δὲ δὴ ἄλλους πάντας αἰτιᾷ, λέγων, « Μὴ γὰρ ἐστρατήγουν ἐγὼ; μὴ γὰρ ἐπρέσβευον; μὴ γὰρ ὑπάτευον; » Καὶ λοιδορεῖς μὲν ἀεὶ πάντας πανταχοῦ, τὴν ἐκ τοῦ θρασέως παῤῥησιάζεσθαι δοκεῖν δύναμιν περὶ πλείονος τοῦ[11] τι[12] τῶν δεόντων εἰπεῖν ποιού-

1. Reiske : *Rebus tuis studes, studia tua urges et perficis.* Le même, dans ses *Animadversiones*, fait voir que πολιτεύεσθαι est pris par Diodore dans le sens de *aliquem pluresve suis partibus et studiis alligare*, n'importent les moyens. — 2. En marge dans G, d'une autre main. — 3. G : τύχῃ — 4. A, B, C. D, G, I, Bekk. et le Grammairien cité plus haut; vulg. et les autres mss. : εὐνοῶ ὑμῖν.

5. F : τἆλλα.

9. « La preuve, c'est que tu n'as jamais, ni dans la « guerre, ni dans la paix, accompli aucune action digne « d'un homme estimable. Quelle victoire, en effet, avons- « nous remportée sous ta conduite? quel pays avons-nous « conquis sous ton consulat? Circonvenant sans cesse et « accaparant quelques-uns des premiers citoyens, tu gou- « vernes par leur entremise, et tu administres tout à ton « gré; en public, tu cries à tort et à travers, nous assour- « dissant de ces abominables paroles : « Moi seul, je vous « aime, ainsi qu'un tel (suivant l'occasion); tous les autres « vous haïssent; » ou bien encore : « Moi seul, j'ai pour « vous de la bienveillance; tous les autres vous tendent « des embûches; » et autres paroles de la sorte, au moyen « desquelles tu trahis les uns en les exaltant et en les rem- « plissant d'orgueil, tandis que tu frappes les autres de « crainte, afin de les attirer à toi. L'un de nous tous, quel « qu'il soit, a-t-il remporté un succès, tu t'inscris pour « une part : « Je l'avais bien dit, répètes-tu; c'est moi « qui ai rédigé le décret, c'est par mes conseils que cela « s'est fait ainsi. » Est-il, au contraire, arrivé un malheur, « tu te mets en dehors, tu accuses tous les autres : « Était- « ce moi, dis-tu alors, qui étais à la tête de l'armée? était- « ce moi qui étais ambassadeur? était-ce moi qui étais « consul? » Partout, toujours, tu injuries tout le monde, « estimant la puissance de la parole plus parce qu'elle te « donne l'apparence d'une audacieuse franchise, que

6. G : προστίθεσθαι. — 7. Sturz (cf. sa note) explique ce mot par *nomen tuum*. — 8. Reiske et Bekk.; vulg. : ἐπέγραψα. Sturz semble approuver Reiske : « Conjungi solent, dit-il, illa duo : εἰπεῖν, *verbis suadere* legem, et γράφειν, *in scripta referre*. » — 9. A, B, C, D, G, H, I et Bekk.; vulg. et E, F, K : ταῦτα πέπραχται οὕτω. — 10. Conjecture de Sturz, d'après la version latine *te eximis;* elle a été suivie par Bekk.; vulg. : ἐξαίρεις.

11. Bekk.; vulg. om. — 12. C om.; D, H : τινός.

μενος, ἔργον δὲ δὴ ῥήτορος οὐδὲν ἄξιον λόγου [1] παρέχῃ [2].

10. « Τί μὲν [3] γὰρ τῶν κοινῶν ἢ σέσωσται ἢ ἐπηνώρθωται διά σε; τίνα δὲ ἀδικοῦντα ὄντως τὴν πόλιν ἐσήγγελκας; τίνα ἐπιβουλεύοντα ἀληθῶς ἡμῖν ἐπιδέδειχας; ἵνα γὰρ τἆλλα ἐάσω, αὐτὰ ταῦθ' ἃ τῷ Ἀντωνίῳ νῦν ἐγκαλεῖς, τοιαῦτα καὶ τοσαῦτά [4] ἐστιν, ὥστε μηδένα ἂν δίκην ἀξίαν αὐτῶν ὑποσχεῖν. Τί ποτ' οὖν, ὁρῶν ἡμᾶς ἀπ' ἀρχῆς ὑπ' αὐτοῦ, ὥσγε καὶ φῂς, ἀδικουμένους, οὐδέποτε ἐπεξῆλθες αὐτῷ παρᾶχρῆμα, οὐδὲ κατηγόρησας [5]; Ἀλλὰ νῦν ἡμῖν λέγεις ὅσα δημαρχήσας παρηνόμησε, καὶ ὅσα ἱππαρχήσας ἐπλημμέλησε, καὶ ὅσα ὑπατεύσας ἐκακούργησεν, ἐξόν σοι τότε εὐθὺς καθ' ἕκαστον αὐτῶν τὴν προσήκουσαν παρ'
R.p.457. αὐτοῦ δίκην εἰλῆφέναι, ἵνα αὐτός τε φιλόπολις ὡς ἀληθῶς ὢν ἐπεφήνεις, καὶ ἡμεῖς καὶ ἀβλαβῆ καὶ ἀσφαλῆ τὴν τιμωρίαν παρ' αὐτὰ τὰ ἀδικήματα ἐπεποιήμεθα. Καὶ μὴν ἀνάγκη δυοῖν θάτερον, ἢ πεπιστευκότα σε τότε ταῦθ' οὕτως ἔχειν, καθυφεικέναι τοὺς ὑπὲρ ἡμῶν ἀγῶνας, ἢ, μὴ δυνηθέντα τινὰ αὐτῶν ἐξελέγξαι, μάτην [6] νῦν συκοφαντεῖν.

11. « Ὅτι γὰρ [7] τοῦθ' οὕτως ἔχει, καθ' ἕκαστον ὑμῖν [8], ὦ Πατέρες, διεξιὼν ἐπιδείξω. Ἔλεγέ τινα ἐν τῇ δημαρχίᾳ [9]

1. C : ἀξιολόγου. — 2. G : παρέχει. — 3. H om. — 4. Les mots καὶ τοσαῦτα, dans G, sont en marge et d'une autre main.

5. Cicéron n'avait pas cessé de résister à Antoine tribun, il le fit condamner par le sénat et chasser de Rome, le fait est constant; mais, lorsqu'une fois César fut dictateur, il ne put résister à Antoine maître de la

« parce qu'elle te permet d'ouvrir un avis utile; comme « orateur, tu n'as donc rien fait qui mérite mention. »

10. « Lequel des intérêts publics as-tu sauvé ou re- « levé? Quel homme réellement coupable envers l'État « as-tu cité en justice? quel homme conspirant véri- « tablement as-tu dénoncé? Pour passer le reste sous « silence, les griefs que tu reproches aujourd'hui à An- « toine sont de telle nature et en tel nombre qu'on « ne saurait leur infliger aucune punition digne de leur « énormité. Pourquoi donc, lorsque, dès le principe, « tu nous voyais, du moins à ce que tu dis, victimes de « ses méfaits, ne l'avoir pas prévenu sur-le-champ, ne « l'avoir pas même accusé? Mais non, aujourd'hui tu « viens nous raconter toutes ses contraventions aux lois « pendant qu'il était tribun du peuple, toutes ses vio- « lences pendant qu'il était maître de la cavalerie, tous « ses maléfices pendant qu'il était consul : et pourtant il « était alors en ton pouvoir de tirer de lui pour chacun « de ses crimes un châtiment convenable : c'était une « occasion de te montrer toi-même véritablement ami « de la patrie, un moyen à nous de nous venger de ses « forfaits au moment même, sans dommage et sans dan- « ger. De deux choses l'une : ou tu croyais alors à leur « réalité, et tu as refusé de combattre pour notre intérêt; « ou, n'ayant pu le convaincre d'aucun de ces crimes, tu « l'attaques maintenant par de vaines calomnies. »

11. « La vérité de mes paroles, Pères Conscrits, cha- « cune de ses actions va vous la démontrer. Si Antoine,

cavalerie, surtout le consul ayant cédé. — 6. Sturz : « Μάτην est potius *falso*, quam *frustra*. Certe Phavorinus dicit : Μάτην· ἀντὶ τοῦ ψεύδος. Ὡς παρὰ Σοφοκλεῖ (Electr. 644) ματαίαν βάξιν, ἤγουν ψευδῆ φήμην. »

7. Reiske aimerait mieux δέ.

8. C : ἡμῖν. — 9. Cf. LXV, 26 et LXI, 2.

Ἀντώνιος ὑπὲρ τοῦ Καίσαρος; καὶ γὰρ Κικέρων καὶ ἄλλοι τινὲς ὑπὲρ τοῦ Πομπηΐου. Τί ποτ' οὖν τοῦτον μὲν αἰτιᾶται, ὅτι τὴν φιλίαν τὴν ἐκείνου προείλετο, ἑαυτὸν δὲ, καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς τἀναντία αὐτῷ σπουδάσαντας, ἀφίησιν; ἐκώλυσέ τινα ἐκεῖνος ψηφισθῆναι τότε[1] κατὰ τοῦ Καίσαρος. Καὶ γὰρ οὗτος πάνθ', ὡς εἰπεῖν, ὅσα ὑπὲρ τοῦ Καίσαρος ἐγιγνώσκετο. Ἀλλ' ἐμποδὼν, φησὶν, ἐγίγνετο τῇ κοινῇ τῆς βουλῆς γνώμῃ. Καὶ πρῶτον μὲν, πῶς ἂν εἷς ἀνὴρ[2] τοσοῦτον ἴσχυσεν; ἔπειτα δὲ, εἰ καὶ κατεψηφίσθη διὰ τοῦθ', ὥσπερ λέγει, πῶς οὐκ ἂν καὶ ἐκολάσθη; Ἔφυγε γὰρ[3], ἔφυγε πρὸς τὸν Καίσαρα ἀπελθών. Οὐκοῦν καὶ σὺ, ὦ Κικέρων, οὐκ ἀπεδήμησας νῦν[4], ἀλλ' ἔφυγες, ὥσπερ καὶ πρότερον[5]. Ἀλλὰ μήτοιγε[6] καὶ ἐπὶ πάντας ἡμᾶς[7] τὰ σεαυτοῦ ὀνείδη προπετῶς οὕτως ἄγε. Φυγεῖν μὲν γάρ ἐστι τοῦτο, ὃ σὺ πεποίηκας[8], τό τε δικαστήριον φοβηθεὶς, καὶ τὴν τιμωρίαν αὐτὸς ἑαυτοῦ προκαταγνούς. Ἀμέλει καὶ ἐγράφη σοι κάθοδος[9]· πῶς μὲν, καὶ διὰ τίνα, οὐ λέγω, ἐγράφη[10] δ' οὖν· καὶ οὐ πρίν γε ἐπέβης τῆς Ἰταλίας, πρὶν ἐκείνην σοι δοθῆναι. Ἀντώνιος δὲ καὶ ἀπῆλθε πρὸς τὸν Καίσαρα, μηνύσων αὐτῷ τὰ πεπραγμένα, καὶ ἐπανῆλθε, μηδενὸς ψηφίσματος δεηθείς. Καὶ τέλος τήν τε εἰρήνην, τήν τε[11]

1. D, H om. — 2. F et Bekk. : ἀνὴρ εἷς. Quoi qu'en dise ici Calénus, l'opposition d'un seul tribun suffisait.

3. G om. : ἔφυγε γάρ.

4. Après les calendes de juin, Cicéron (cf. Philipp., I, 2), voyant qu'Antoine consul avait le dessus, et ne croyant pas pouvoir vivre à Rome avec tranquillité et dignité, était parti en voyage avec l'intention de ne revenir qu'aux calendes de janvier, époque où de nouveaux magistrats entreraient

« dans son tribunat, a quelquefois parlé en faveur de « César, c'est que Cicéron et quelques autres plaidaient « la cause de Pompée. Pourquoi donc accuser Antoine « d'avoir préféré l'amitié de César, quand lui-même et « les autres, qui ont préféré le parti contraire, sont « laissés de côté ? L'un s'est alors opposé à ce que cer- « tains décrets fussent rendus contre César ; l'autre con- « damnait pour ainsi dire tout ce qui se faisait dans l'in- « térêt de César. Mais il s'est, dit Cicéron, mis en op- « position avec l'avis du sénat. Et d'abord, comment un « seul homme a-t-il eu tant de puissance ? Puis, s'il a « été, ainsi qu'on le dit, poursuivi à ce titre, comment « n'a-t-il pas été châtié ? C'est parce qu'il a pris la fuite, « c'est parce qu'il est allé se réfugier auprès de César. « Et toi aussi, Cicéron, tout récemment encore, tu n'es « point parti en voyage, tu t'es enfui comme auparavant. « Ne viens donc pas nous accabler, dans ta pétulance, « d'injures qui retombent sur toi-même. Car c'est s'exi- « ler soi-même que de faire ce que tu as fait par crainte « d'être traîné devant les tribunaux, te condamnant par « avance au dernier supplice. Sans doute ton rappel a « été décrété. Comment et par qui, je ne m'en inquiète « pas ; il a été décrété, et tu n'es rentré en Italie qu'a- « près avoir obtenu cette faveur. Mais Antoine est allé « trouver César pour lui annoncer ce qui s'était passé, « et il est revenu sans avoir besoin pour cela d'aucun « décret. Enfin il a, par ses négociations, obtenu la paix

en charge. Il avait le droit de légation libre. Son départ était donc bien différent de celui d'Antoine, à qui sa qualité de tribun interdisait de s'absenter un seul jour, sinon pour aller aux Féries Latines.

5. Lors de son exil, pour se dérober aux persécutions de Clodius. Cf. XXXVIII, 17. — 6. C : μὴ τό γε. — 7. E : ὑμᾶς. — 8. H : ὃ συμπεποίηκας.

9. Ceci doit s'entendre de son retour de l'exil (cf. XXXIX, 8), et non de son retour de voyage. — 10. D : ἐγράφην. — 11. F om.

φιλίαν τὴν πρὸς αὐτὸν πᾶσι τοῖς ἐν τῇ Ἰταλίᾳ τότε εὐρεθεῖσιν ἐπρυτάνευσεν· ἧς καὶ οἱ λοιποὶ ἂν μετεσχήκεσαν, εἰ μή σοι πεισθέντες ἐπεφεύγεσαν.

12. Εἶτα τούτων οὕτως ἐχόντων, τολμᾷς λέγειν, ὅτι τόν τε[1] Καίσαρα ἐπὶ τὴν πατρίδα ἐπήγαγε, καὶ τὸν ἐμφύλιον πόλεμον ἐκίνησε, καὶ τῶν μετὰ ταῦτα κακῶν αἰτιώτατος ἡμῖν ἐγένετο; οὐ μὲν οὖν· ἀλλὰ σὺ, ὅστις Πομπηΐῳ μὲν καὶ στρατεύματα ἀλλότρια[2], καὶ ἡγεμονίαν ἔδωκας, Καίσαρα δὲ καὶ τῶν δεδομένων ἀποστερῆσαι ἐπεχείρησας· ὅστις τῷ τε Πομπηΐῳ καὶ τοῖς ὑπάτοις συνεβούλευσας, τὰ μὲν προτεινόμενα ὑπὸ τοῦ Καίσαρος μὴ προσίεσθαι, τὴν δὲ δὴ πόλιν τήν τε Ἰταλίαν ὅλην ἐκλιπεῖν[3]· ὅστις Καίσαρα μὲν[4] οὐδὲ ἐς τὴν[5] Ῥώμην[6] ἐλθόντα εἶδες, πρὸς δὲ τὸν
II p. 43E. Πομπηΐου καὶ ἐς τὴν Μακεδονίαν ἀπέδρας. Καὶ οὐδὲ ἐκείνῳ μέντοι οὐδὲν συνήρω[7], ἀλλὰ περιϊδὼν τὰ γιγνόμενα, ἔπειτ' ἐπειδὴ ἐδυστύχησεν, ἐγκατέλιπες αὐτόν. Οὕτως οὐδὲ ἀπ' ἀρχῆς ὡς δικαιότερα αὐτῷ[8] πράττοντι ἐβοήθησας· ἀλλὰ τήν τε στάσιν κινήσας, καὶ τὰ πράγματα ταράξας, εἶτ' ἐκ τοῦ ἀσφαλοῦς αὐτοῖς ἐφήδρευσας· καὶ τοῦ μὲν πταίσαντος, ὡς καὶ ἀδικοῦντός τι διὰ τοῦτ', εὐθὺς ἀπέστης· πρὸς δὲ τὸν κρατήσαντα, ὡς καὶ δικαιότερον, ἀπέκλινας. Καὶ οὕτω γε, πρὸς τοῖς ἄλλοις κακοῖς, καὶ ἀχάριστος εἶ, ὥστε οὐ μόνον οὐκ ἀγαπᾷς, ὅτι ἐσώθης ὑπ'

1. B : ὅτι τότε. — 2. Les deux légions données par le consul Marcellus à Pompée. Cf. XL, 64-66.
3. Sur la fuite de Pompée, cf. XLI, 6.

« et l'amitié de César pour tous ceux qui se seraient « alors trouvés en Italie, paix où le reste des citoyens « aurait eu aussi sa part, si, cédant à tes conseils, ils « n'avaient pas pris la fuite. »

12. « Les choses étant ainsi, tu oses dire qu'il a lancé « César contre sa patrie, excité la guerre civile, et qu'il « a été la cause principale de tous les maux qui nous « ont accablés dans la suite! Non, non, c'est bien toi, « toi qui as donné à Pompée, avec des légions qui ne « lui appartenaient pas, l'autorité suprême; qui as tenté « d'enlever à César les légions qui lui avaient été don- « nées; c'est bien toi, toi qui as conseillé à Pompée et « aux consuls de ne pas accepter les propositions de « César et d'abandonner Rome et l'Italie; c'est toi, toi « qui n'as pas vu César, pas même lorsqu'il est arrivé à « Rome, et qui as couru rejoindre Pompée en Macé- « doine. Tu ne lui as, à lui non plus, prêté aucun con- « cours; sans t'inquiéter des événements, quand la for- « tune lui a été contraire, tu l'as abandonné. C'est ainsi « que, dès le principe, au lieu de le secourir, bien que « sa cause, selon toi, fût la plus juste; quand tu as eu « semé partout la discorde et le trouble, tu t'es mis dans « un endroit sûr, afin d'observer les deux rivaux, et « que, lorsque l'un d'eux eut succombé, comme s'il « eût, par cela même, commis quelque injustice, tu l'as « aussitôt délaissé pour te tourner vers le parti du vain- « queur comme vers le parti le plus juste. Telle est « l'ingratitude que tu joins à tes autres vices, que non- « seulement tu n'es pas satisfait d'avoir eu la vie sauve,

4. F, Sturz et Bekk.; vulg. om. — 5. B, D, F et Bekk.; vulg. om.
6. F : πόλιν. Sur la conduite de Cicéron pendant la guerre civile, cf. Plut. 37 et suiv. — 7. A, B, F : συνήρει. — 8. B, F : αὐτοῦ.

αὐτοῦ [1], ἀλλὰ καὶ [2] ἀγαναχτεῖς, ὅτι μὴ καὶ [3] ἱππάρχησας.

13. « Εἶτα ταῦτα σαυτῷ συνειδὼς, τολμᾷς λέγειν, ὅτι οὐκ ἐχρῆν τὸν Ἀντώνιον δι' ἔτους ἱππαρχῆσαι [4]; οὐδὲ γὰρ τὸν Καίσαρα δι' ἔτους δικτατορεῦσαι [5]. Ἀλλ' εἴτε καλῶς, εἴτε καὶ ἀναγκαίως ταῦτ' ἐγένετο, ἐψηφίσθη τε ὁμοίως [6] ἀμφότερα, καὶ ἤρεσε καὶ ἡμῖν [7] καὶ τῷ δήμῳ. Τούτοις οὖν, ὦ Κικέρων, ἐγκαλεῖ, εἴ τι παρηνόμησαν, μὴ μὰ [8] Δία, μὴ τοῖς ὑπ' αὐτῶν τετιμημένοις, ὅτι ἀξίους ἑαυτοὺς καὶ τῶν τηλικούτων τυχεῖν παρέσχον [9]· ὡς εἴ γε [10] ὑπὸ τῶν πραγμάτων τῶν τότε ἡμᾶς περιστάντων ἠναγκάσθημεν [11] αὐτὰ οὕτω καὶ παρὰ τὸ προσῆκον ποιῆσαι, τί τοῦτο [12] Ἀντωνίῳ νῦν ἐπιφέρεις, ἀλλ' οὐ τότε ἀντέλεγες, εἴπερ ἐδύνατο; Ὅτι ἐφοβοῦ, μὰ Δία. Εἶτα, σὺ μὲν τότε σιωπήσας, συγγνώμης διὰ τὴν δειλίαν τεύξῃ, οὗτος δὲ ὅτι [13] σοῦ προετιμήθη, δίκην διὰ τὴν ἀρετὴν ὑφέξει; καὶ ποῦ ταῦτα τὰ δίκαια ἔμαθες; ἢ ποῦ ταῦτα τὰ νόμιμα ἀνέγνως;

14. « Ἀλλ' οὐκ ὀρθῶς τῇ ἱππαρχίᾳ ἐχρήσατο. Διὰ τί; ὅτι τὰ ὑπάρχοντα, φησὶ, τὰ τοῦ Πομπηΐου [14] ἠγόρασε. Πόσον δὲ ἄλλοι πόσα ἄλλα ἐπρίαντο, ὧν οὐδεὶς αἰτίαν

1. Xyl., suivi par H. Étienne, Leuncl. et les éd. subséq., confirmé par B, C, F, K; les autres mss. : ἀπ' αὐτοῦ. — 2. Leuncl. et les éd. subséq., ainsi que le plus grand nombre des mss.; seuls D, E, H om. : ἀλλὰ καί.
3. K : καὶ μή.
4. C : ὑπαρχῆσαι. — 5. C, D : δικτατορεῦσαι δι' ἔτους.
6. Reiske : δμως. — 7. F et Bekk.; vulg. : ὑμῖν.
8. H : μὴ καὶ μά.

« mais que, de plus, tu t'indignes de n'avoir pas été « nommé maître de la cavalerie. »

13. « Ensuite, tu oses dire, malgré ta conscience, « qu'Antoine ne devait pas rester pendant un an maître « de la cavalerie. Soit! César, non plus, ne devait pas « rester dictateur pendant un an. Par raison ou par vio- « lence, l'une et l'autre mesure ont été pareillement dé- « crétées, pareillement approuvées par nous et par le « peuple. Voilà, Cicéron, ceux qu'il te faut accuser, s'ils « ont transgressé les lois, et non, par Jupiter, ceux qui, « pour s'être montrés dignes d'obtenir de telles faveurs, « ont reçu d'eux ce privilége. Si les circonstances au « milieu desquelles nous étions alors nous ont forcés « d'agir ainsi, contrairement à notre devoir, pourquoi « l'imputer aujourd'hui à Antoine, au lieu d'y avoir alors « mis opposition, si tu le pouvais? C'est, par Jupiter, « que tu avais peur. Eh bien! à toi, on te pardonnera « de t'être tu par lâcheté, tandis que lui, parce qu'il « aura été préféré à toi à cause de son courage, il sera « puni? Où as-tu appris ces principes de justice? où « as-tu lu ces principes de législation?

14. « Mais il s'est mal conduit pendant qu'il était « maître de la cavalerie. Pourquoi? Parce que, dit Ci- « céron, il a acheté les biens de Pompée. Combien de « fois d'autres ont-ils acheté des biens à vendre, sans

9. A, B, C, D, I, K et Bekk.; vulg. : παρέσχον τυχεῖν. Dans G, les mots τυχεῖν παρέσχον.... πραγμάτων τῶν, sont en marge et d'une autre main.

10. H : εἴ γε καί. — 11. Bekk.; vulg. : ἠναγκάσθητε. « Aut ὑμᾶς, dit Reiske, aut proxima linea ἠναγκάσθημεν legendum. » — 12. F, G, K : τούτῳ.

13. C, D, F, H et Bekk.; vulg. et les autres mss. : ὅστις. Reim. blâme ὅτι, Sturz le défend, tout en conservant la vulgate. — 14. Cf. XLV, 28. K : χρήματα (en marge, d'une autre main : κτήματα) τὰ τοῦ Πομπηΐου.

ἔχει; Καὶ γάρ που [1] διὰ τοῦτο καὶ ἐδημεύθη [2] τινὰ, καὶ ἐς τὸ πρατήριον ἐξετέθη, καὶ τῇ τοῦ κοινοῦ κήρυκος φωνῇ ἀπεκηρύχθη, ἵνα τις αὐτὰ ἀγοράσῃ. Ἀλλ' οὐκ ἐχρῆν τὰ τοῦ Πομπηΐου κτήματα πεπράσθαι. Οὐκοῦν ἡμεῖς [3] ἡμάρτομεν, καὶ κακῶς ἐποιήσαμεν, δημεύσαντες αὐτά· ἢ, ἵνα σὲ καὶ ἡμᾶς [4] τις ἀπολύσῃ, πάντως που ὁ Καῖσαρ ἐπλημμέλησεν, ὁ τοῦτο γενέσθαι κελεύσας· ᾧ οὐδὲν ἐπεκάλεσας. Ἀλλ' ἐν μὲν τούτῳ καὶ πάνυ μωραίνων ἐξελέγχεται. Δύο γοῦν [5] ἐναντιώτατα τοῦ Ἀντωνίου κατηγόρηκεν· ἓν μέν, ὅτι πλεῖστα τῷ Καίσαρι [6] συμπράξας, καὶ πάμπολλα διὰ τοῦτο [7] παρ' αὐτοῦ λαβών, ἔπειτα τὴν τιμὴν αὐτῶν βιαίως ἀπῃτήθη [8]· ἕτερον δὲ, ὅτι μήτε τοῦ πατρὸς αὐτοῦ κληρονομήσας, καὶ πάνθ' ὅσα ἐκτήσατο [9] καταναλώσας, ὥσπερ ἡ Χάρυβδις [10] (ἀεὶ γάρ τι ἡμῖν ἐκ τῆς Σικελίας, καθάπερ ἐπιλελησμένοις ὅτι ἐς αὐτὴν ἔφυγε [11], παραφέρει), τὴν τιμὴν πάντων ὧν ἐπρίατο ἀπέδωκεν. R.p.459.

15. « Ἐν μὲν [12] οὖν τούτοις οὕτω τὰ ἐναντιώτατα αὐτὸς ἑαυτῷ λέγων ὁ θαυμαστὸς οὗτος ἐλέγχεται, καὶ νὴ Δία καὶ ἐν ἐκείνοις, ὅτι τοτὲ μὲν, πάντα αὐτὸν [13] τὰ τῷ Καίσαρι πραχθέντα συνάρασθαι [14], καὶ πάντων διὰ τοῦτο [15] τῶν ἐμφυλίων κακῶν αἰτιώτατον γεγονέναι λέγει· τοτὲ δὲ ἐγκα-

1. C : που καί. — 2. D : εὐδημεύθη. — 3. Reiske : « ἢ ἡμεῖς, ob sequens ἢ ; » cette addition n'est pas indispensable. — 4. H : ὑμᾶς. G. : ἵνα καί σε καὶ ἡμᾶς. — 5. G : γὰρ γοῦν. — 6. F : κατὰ τῷ Καίσαρι.

7. C om. : διὰ τοῦτο. — 8. Cf. XLII, 50.

9. H : ἐβούλετο. — 10. Cf. XLV, 28.

11. Cicéron, en quittant Rome pour se rendre à Athènes, alla d'abord en

« qu'aucun d'eux fût mis en cause ? S'il y a eu des biens « confisqués et vendus sous la haste et criés par la voix « du crieur public, c'était apparemment pour qu'il y « eût des acheteurs. Mais les biens de Pompée ne de- « vaient pas être vendus. C'est donc nous qui avons « commis une faute, nous qui avons mal fait en les con- « fisquant ; ou bien, afin de nous absoudre, et toi avec « nous, César a dépassé les bornes de son pouvoir quand « il a ordonné cette vente ; et pourtant tu n'as pour lui « aucun reproche. Là se montre bien toute la sottise de « cet homme. Il accuse Antoine de deux crimes oppo- « sés : après avoir aidé César dans la plupart de ses en- « treprises, et avoir, en récompense, beaucoup reçu de « lui, Antoine s'en est ensuite vu réclamer violemment « le prix ; après avoir refusé l'héritage de son père, et, « comme une Charybde (cet homme a toujours quelque « citation sentant la Sicile, pour ne pas nous laisser ou- « blier qu'il y est allé en exil), avoir dévoré tout ce qu'il « possédait, il a soldé le prix de toutes ses acquisi- « tions. »

15. « Mais ce n'est pas seulement là-dessus que cet « admirable orateur est convaincu de tenir un langage « contradictoire ; par Jupiter, en voici d'autres exemples « encore : tantôt, selon lui, Antoine a prêté en tout son « concours à César, et, par suite, est devenu la prin- « cipale cause des guerres civiles ; tantôt, d'après les

Sicile, évitant les chemins fréquentés pour échapper aux embûches, ainsi qu'il le raconte lui-même (Philipp., I, 3). Lors de son exil, il avait eu l'intention de passer dans cette île, mais le préteur C. Virgilius, au témoignage de Plutarque (22), lui écrivit d'avoir à s'en éloigner.

12. Bekk. : ἔν τε μέν. — 13. C, H om. — 14. B, F : συναίρασθαι.

15. C, D, H : τούτων.

λεῖ αὐτῷ, δειλίαν ὀνειδίζων, ὅτι μηδενὸς ἄλλου πλὴν τῶν ἐν τῇ Θετταλίᾳ[1] πραχθέντων μετέσχε. Καὶ ἐν[2] ἐγκλήματι αὐτοῦ[3] ποιεῖται, λέγων ὅτι τῶν φευγόντων τινὰς κατήγαγε· καὶ μέμφεται αὐτὸν, ὅτι μὴ καὶ τῷ θείῳ[4] τὴν κάθοδον ἔδωκεν, ὥσπερ τινὸς πιστεύοντος ὅτι οὐκ ἂν ἐκεῖνον πρῶτον, εἴπερ γε καὶ ὀντινοῦν ἐδυνήθη καταγαγεῖν, ἐπανήγαγε· μήτε τι ἐγκαλῶν αὐτῷ, μήτε ἐγκαλούμενος, ὡς καὶ αὐτὸς οὗτος οἶδεν; ἀμέλει πολλὰ καὶ[5] σχέτλια αὐτοῦ καταψευσάμενος, οὐδὲν τοιοῦτον εἰπεῖν ἐτόλμησεν. Οὕτω μὲν οὖν οὐδ' ὁτιοῦν αὐτῷ διαφέρει πᾶν ὅ τι ποτ' ἂν ἐπὶ τὴν γλῶτταν αὐτοῦ ἐπέλθῃ, καθάπερ τι πνεῦμα, ἐκχέαι. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν τί ἄν τις ἐπὶ πλεῖον ἐπεξίοι;

16. « Ἐπεὶ δὲ τραγῳδεῖ περιϊὼν, καὶ νῦν γε εἶπέ που λέγων[6] ὅτι βαρυτάτην τὴν τῆς ἱππαρχίας ὄψιν παρέσχετο, πανταχοῦ καὶ διὰ[7] πάντων τῷ τε ξίφει ἅμα καὶ τῇ πορφύρᾳ[8] τοῖς τε ῥαβδούχοις καὶ τοῖς στρατιώταις χρώμενος) εἰπάτω μοι σαφῶς, καὶ τί ἐκ τούτων ἠδικήμεθα. Ἀλλ' οὐδὲν ἂν εἰπεῖν ἔχοι· εἰ γὰρ εἶχεν, οὐδὲν ἂν τούτου πρότερον ἐξελάλησε. Πᾶν γὰρ τοὐναντίον, οἱ μὲν στασιάσαντες τότε, καὶ πάντα τὰ κακὰ ἐργασάμενοι, Τρεβέλλιός τε καὶ Δολοβέλλας ἦσαν[9]· Ἀντώνιος δὲ καὶ οὕτως οὔτε τι ἠδίκησε, καὶ πάνθ' ὑπὲρ ἡμῶν[10] ἔπραττεν, ὥστε καὶ τὴν φυλακὴν

1. D, K : Θεσσαλίᾳ. — 2. G om. — 3. Bekk. : καὶ ἐγκλημά τε αὐτοῦ.
4. Cf. XLV, 47.
5. Bekk.; Reiske : ἀμέλει πολλὰ πολλάκις σχέτλια ; vulg. : ἀμέλει πολλάκις.
6. Sturz trouve cette expression εἶπέ που λέγων à peine grecque ; Reiske

« accusations où il lui reproche sa lâcheté, Antoine n'a « eu de part qu'aux affaires de Thessalie. Autre grief : « quelques exilés ont été ramenés, et Cicéron blâme An- « toine de n'avoir pas accordé à son oncle la permission « de rentrer, comme si quelqu'un croyait que cet oncle « n'eût pas été rappelé le premier, s'il eût été au pouvoir « d'Antoine de ramener personne, puisqu'il ne lui fait « aucun reproche et n'en reçoit aucun de lui, comme « Cicéron lui-même le sait bien; car, malgré tant d'hor- « ribles mensonges, il n'a osé alléguer aucun fait de « cette nature. Voilà combien peu cet homme se soucie « de lancer comme un vent tout ce qui lui vient à la « bouche. Mais à quoi bon m'étendre sur ce sujet? »

16. « Puisqu'il prend le ton tragique avec ses grands « mots, et que, maintenant encore, il prétend qu'An- « toine a fait de la charge de maître de la cavalerie un « spectacle affligeant en usant partout et en toutes cir- « constances à la fois du glaive et de la prétexte, ainsi « que des licteurs et des soldats, qu'il me dise donc « clairement quel dommage nous en avons reçu. Il n'en « aurait aucun à citer; car, s'il en avait eu, c'est par « là qu'il aurait commencé son bavardage. Au contraire, « les séditieux alors, ceux qui ont été les auteurs de tous « nos malheurs, ce furent Trébellius et Dolabella; An- « toine, bien loin de nous avoir, dans ces conjonctures, « causé le moindre dommage, a tout fait pour nous,

propose de lire : πάρεστι; la vulgate n'a rien de choquant, c'est la leçon des mss., je la conserve avec Bekker.

7. R. Étienne : παρέσχετο πανταχοῦ, καὶ διά. — 8. Cf. XLV, 28.

9. Cf. XLII, 28 et suiv. — 10. A, K : ὑμῶν.

τῆς πόλεως[1] παρ' ὑμῶν ἐπ' αὐτοὺς ἐκείνους, οὐχ ὅπως ἀντιλέγοντος[2] τοῦ θαυμαστοῦ τούτου ῥήτορος (παρῆν γὰρ), ἀλλὰ καὶ συναινοῦντος[3], ἐπετράπη. Ἢ δειξάτω, τίνα φωνὴν ἔῤῥηξεν[4], ὁρῶν τὸν ἀσελγῆ καὶ μιαρὸν, ὡς αὐτὸς λοιδορεῖ, πρὸς τῷ[5] μηδὲν αὐτὸν τῶν δεόντων ποιεῖν, καὶ ἐξουσίαν τοσαύτην παρ' ὑμῶν προσλαμβάνοντα. Ἀλλ' οὐκ ἂν ἔχοι δεῖξαι. Οὕτω που ὁ μέγας οὗτος καὶ φιλόπολις ῥήτωρ, ὁ πανταχοῦ καὶ ἀεὶ θρυλῶν καὶ λέγων· « Ἐγὼ μόνος[6] ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας ἀγωνίζομαι, ἐγὼ μόνος ὑπὲρ τῆς δημοκρατίας παῤῥησιάζομαι[7]· ἐμὲ οὔτε χάρις φίλων[8], οὔτε φόβος ἐχθρῶν ἀπείργει τοῦ[9] μὴ οὐ τὰ συμφέροντα ὑμῖν προσκοπεῖν· ἐγὼ, κἂν ἀποθανεῖν ἐν τοῖς ὑπὲρ ὑμῶν λόγοις
p. 460. δεήσῃ, καὶ μάλ' ἡδέως[10] τελευτήσω. » Οὐδ' ὁτιοῦν τούτων[11] ὧν νῦν βοᾷ, τότε εἰπεῖν ἐτόλμησε. Καὶ πάνυ[12] εἰκότως. Λογίζεσθαι γὰρ αὐτῷ ἐπῆει[13] τοῦτο, ὅτι τοὺς μὲν ῥαβδούχους καὶ τὸ ἔσθημα τὸ[14] περιπόρφυρον κατὰ τὰ πάτρια τὰ περὶ τῶν ἱππάρχων νενομισμένα εἶχε, τῷ δὲ δήμῳ καὶ τοῖς στρατιώταις κατὰ τῶν στασιαζόντων ἀναγκαίως ἐχρῆτο. Τί γὰρ οὐκ ἂν τῶν δεινοτάτων ἐποίησαν, εἰ μὴ τούτοις ἐκεῖνος ἐπέφρακτο, ὁπότε καὶ οὕτως αὐτοῦ κατεφρόνησαν τινές;

1. Cf. XLII, 29. Par la formule *videant consules*, le sénat conférait aux consuls un pouvoir à peu près discrétionnaire sur les citoyens et sur les alliés.

2. G : ἀντιλέγοντας. — 3. H : συναιροῦντος. — 4. D : ἐῤῥεξεν.

5. Correction de R. Etienne suivie par les éd. subséq., C, D, E, H : τό.

6. D, H : μόνον. — 7. Gron., d'après A, et Reim., avec B, C, G, I, K,

« en sorte que la défense de la ville contre ces mêmes « hommes lui fut confiée par vous, non-seulement sans « opposition de la part de cet admirable orateur (il était « présent), mais encore avec son consentement. Qu'il « nous montre quelle parole est sortie de sa bouche « quand il vit ce débauché, cet impur, ainsi qu'il l'ap- « pelle injurieusement, outre qu'il ne remplissait au- « cun de ses devoirs, se faire investir par vous d'une si « grande autorité. Il ne pourrait le dire. C'est ainsi que « ce grand orateur si bon citoyen, qui va disant et répé- « tant sans cesse partout: « Seul, je combats pour la li- « berté; seul, je parle librement dans l'intérêt de la Ré- « publique; ni les égards pour mes amis, ni la crainte de « me faire des ennemis, ne m'empêchent de prévoir ce « qui peut vous être nuisible; s'il me fallait mourir en « défendant vos intérêts par ma parole, j'aimerais à ter- « miner ainsi ma carrière. » Aucune de ces paroles « qu'il crie aujourd'hui bien haut, il n'a osé alors la pro- « noncer. Cela se comprend. Il réfléchissait que les lic- « teurs et la prétexte, Antoine les avait d'après les an- « ciens règlements relatifs aux maîtres de la cavalerie; « que, pour le glaive et les soldats, il lui fallait s'en « servir contre les séditieux. Quelles atrocités n'auraient- « ils pas, en effet, commises, si Antoine n'eût été armé de « ces moyens, puisque quelques-uns ont, malgré cela, si « peu respecté son pouvoir ? »

Sturz et Bekk.; vulg. et E, H om. : ἐγὼ.... παῤῥησιάζομαι. — 8. Dans G, χάρις φίλων est en marge et d'une autre main. — 9. Le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, vol. I, p. 67 : τό. — 10. G : ὅτι οὖν τούτου. — 11. A, D, G, I et Bekk.; vulg. : μάλα ἡδέως. — 12. A, B, C, D, F, H, I, K et Bekk.; vulg. : μάλα.

13. B, F : ἐποίει. — 14. G om.

17. « Ὅτι τοίνυν καὶ ταῦτα καὶ τἄλλα πάντα ὀρθῶς καὶ κατὰ τὴν γνώμην ὅτι μάλιστα τὴν τοῦ Καίσαρος ἐγένετο, δηλοῖ τὰ ἔργα· ἥ τε γὰρ στάσις οὐ περαιτέρω προεχώρησε, καὶ ὁ Ἀντώνιος οὐχ ὅσον οὐ δίκην ἐπ' αὐτοῖς ἔδωκεν, ἀλλὰ καὶ ὕπατος μετὰ ταῦτα ἀπεδείχθη [1]. Καί μοι καὶ ταύτην αὐτοῦ τὴν ἀρχὴν θεάσασθε ὡς διέθετο. Εὑρήσετε γὰρ αὐτήν, ἂν τἀκριβὲς σκοπῆτε, πάνυ πολλοῦ ἀξίαν τῇ πόλει [2] γεγενημένην. Ὅπερ που καὶ αὐτὸς εἰδὼς, οὐκ ἤνεγκε τὸν φθόνον [3], ἀλλ' ἐτόλμησεν ἐπὶ τούτοις αὐτὸν διαβαλεῖν, ἃ καὶ αὐτὸς ἂν πεποιηκέναι εὔξατο [4]. Καὶ διὰ τοῦτό γε καὶ τὴν γύμνωσιν αὐτοῦ, τήν τε ἀλοιφὴν, τούς τε μύθους τοὺς παλαιοὺς ἐκείνους ἐπεσήγαγεν [5], οὐχ ὅτι τι προσέδει νῦν αὐτῶν [6], ἀλλ' ἵνα τήν τε ἐπιτέχνησιν [7] αὐτοῦ καὶ τὴν κατόρθωσιν τοῖς ἔξωθεν ψόφοις [8] συσκιάσῃ. Ὅστις [9], ὦ γῆ καὶ θεοὶ (μεῖζον γὰρ σοῦ βοήσομαι, καὶ δικαιότερον αὐτοὺς ἐπικαλέσομαι), τυραννουμένην ἤδη τῷ ἔργῳ τὴν πόλιν ἰδὼν τῷ πάντα μὲν τὰ στρατόπεδα ἀκούειν τοῦ Καίσαρος, πάντα δὲ αὐτῷ τὸν δῆμον μετὰ τῆς βουλῆς εἶκειν [10], οὕτως ὥστε τά τε ἄλλα καὶ δικτάτορα αὐτὸν διὰ βίου εἶναι [11], τῇ τε σκευῇ τῇ τῶν βασιλέων χρῆσθαι ψηφίσασθαι [12], καὶ ἐξῆλεγξε [13] σοφώτατα, καὶ ἐπέσχεν ἀσφαλέστατα· ὥστε καὶ αἰδεσθέντα καὶ φοβηθέντα μήτε τὸ

1. Cf. XLIII, 49. — 2. Bekk., d'après Xyl. qui traduit *urbi*, leçon que Reim. ne désapprouve pas; vulg. ἐν τῇ πολει. — 3. L'expression φέρειν φθόνον n'est pas ordinaire dans le sens de *contenir, réprimer sa jalousie;* aussi inspire-t-elle des doutes à Reiske, qui l'explique ici par une métaphore tirée du portefaix jetant bas un fardeau trop lourd.

4. B, C, D, F, G et Bekk.; vulg. et A, E, H, I, K : εὔξαιτο.

17. « L'opportunité de ces mesures et de toutes les « autres, leur parfait accord avec l'opinion de César, sont « démontrés par les faits : la sédition s'arrêta, et Antoine « non-seulement n'a pas été puni pour ces actes, mais « même il a été, à la suite, nommé consul. Examinez « avec moi quelle conduite il a tenue dans cette magis- « trature. Vous trouverez, si vous y faites une sérieuse « attention, que son consulat fut bien précieux pour cette « ville. Cicéron le savait bien lui-même, puisqu'au lieu « de contenir son envie, il a osé calomnier Antoine à « l'occasion de ce que lui-même il a voulu faire. S'il a « mis en avant la nudité d'Antoine, l'huile dont il était « frotté, et toutes ces vieilles histoires, ce n'est pas parce « que le besoin s'en fait aujourd'hui sentir, c'est pour obs- « curcir par les bruits du dehors l'habileté d'Antoine et « ses succès. C'est Antoine, ô Terre, ô dieux (car je crie- « rai plus haut que toi, et je les invoquerai pour des mo- « tifs plus justes), c'est Antoine qui, voyant notre ville « déjà en réalité tombée sous le joug d'un tyran, puisque « les légions obéissaient à César et que le peuple tout « entier, de concert avec le sénat, lui cédait au point de « décréter, entre autres priviléges, qu'il serait dictateur « pendant toute sa vie et qu'il serait entouré d'un appareil « royal, c'est Antoine, dis-je, qui l'a si bien deviné, si bien « arrêté dans ses projets, que César, saisi de honte et

5. Cf. XLIV, 11, et XLV, 30 et suiv. — 6. Leuncl., approuvé par Reim., ainsi que A, C, I, K ; vulg. et B, D, E, F, H : αὐτῷ. — 7. Bekk. : περιτέχνησιν, comme à la fin du ch. 19. — 8. Reim. défend cette leçon contre Xyl., qui veut lire φόγοις, et contre Leuncl. qui propose ζόφοις.

9. B, F, G : ἅστις. — 10. F : ἥκειν. — 11. Cf. XLIV, 8.

12. Cf. XLIV, 4. — 13 H : ἐξήλεγξαι.

ὄνομα τὸ τοῦ βασιλέως, μήτε τὸ διάδημα [1] (ἃ καὶ ἀκόντων ἡμῶν αὐτὸς ἑαυτῷ δώσειν ἔμελλε) λαβεῖν. Ἄλλος μὲν γὰρ
R. p. 461. ἄν [2] τις ὑπό τε ἐκείνου ταῦτ' ἔφη ποιῆσαι κεκελεῦσθαι [3], καὶ τήν τε ἀνάγκην ἂν προὐτείνατο, καὶ συγγνώμης ἐπ' αὐτῇ [4] ἔτυχε [5], πῶς γὰρ οὔ; τοιαῦτά τε ἡμῶν τότε ἐψηφισμένων [6], καὶ τοσοῦτο τῶν στρατιωτῶν δεδυνημένων. Ἀντώνιος δὲ, ἅτε καὶ τῆς διανοίας τῆς τοῦ Καίσαρος διαπεφοιτηκὼς [7], καὶ πάντα ἀκριβῶς ὅσα παρεσκευάζετο συννοῶν, φρονιμώτατα αὐτὸν καὶ ἀπέτρεψεν ἀπ' αὐτῶν, καὶ ἀπέσπευσε. Τεκμήριον δὲ, ὅτι οὐδὲν ἔτι τὸ παράπαν ὡς καὶ δυναστεύων ἔπραξε, καὶ προσέτι καὶ κοινῶς καὶ ἀφυλάκτως πᾶσιν ἡμῖν συνῆν· ἀφ' οὗπερ καὶ τὰ μάλιστα ἠδυνήθη παθεῖν ἃ ἔπαθε.

18. « Ταῦθ' οὕτως, ὦ Κικέρων, ἢ Κικέρουλε, ἢ Κικεράκιε, ἢ Κικέριθε [8], ἢ Γραίκουλε [9], ἤ ὅ τι ποτὲ καὶ χαίρεις ὀνομαζόμενος, ἔπραξεν ὁ ἀπαίδευτος, ὁ γυμνὸς, ὁ μεμυρισμένος [10]· ὧν οὐδὲν σὺ ἐποίησας, ὁ δεινὸς, ὁ σοφὸς, ὁ πολὺ πλείονι τῷ ἐλαίῳ τοῦ οἴνου χρώμενος [11]· ὁ καὶ μέχρι τῶν σφυρῶν τὴν ἐσθῆτα σύρων, οὐ μὰ Δί' [12], οὐχ ὥσπερ οἱ ὀρχησταὶ, οἱ τὰς ποικιλίας [13] τῶν ἐνθυμημάτων διδάσκον-

1. Cf. XLIV, 11. — 2. Reiske, approuvé par Sturz, et Bekk.; vulg. om.
3. G : κεκελεῦσαι.
4. B, F : αὐτῷ; C : αὐτήν. — 5. Sturz voudrait lire ἂν ἔτυχε.
6. F : τότ' ἐψηφισμένων. — 7. Bekk. : διαπεφυκώς.
8. Jeux sur le nom de Cicéron, dérivé de *cicer*, pois chiche. Les Romains ayant été pendant longtemps peuple agricole, en même temps que guerrier, leurs surnoms (Cicéron était le surnom et Tullius le nom, cf. Dezobry, Rome au siècle d'Auguste, Lettre CV) étaient primitivement

« de crainte, ne prit ni le titre de roi ni le diadème que « son intention était de se donner lui-même malgré nous. « Si un autre prétendait avoir reçu de César l'ordre « d'agir ainsi, et qu'il se retranchât derrière la nécessité, « il obtiendrait, n'est-il pas vrai? son pardon, attendu les « décrets alors rendus par nous et la toute-puissance des « soldats. Eh bien donc! Antoine, qui avait pénétré « au fond de la pensée de César et qui avait une connais- « sance exacte de tous les desseins qu'il méditait, l'en a « prudemment détourné par ses conseils. La preuve, « c'est que César ne fit plus absolument rien en vue de « la domination, et que, de plus, il vécut au milieu de « nous tous comme un citoyen ordinaire et sans garde. « cause principale pour laquelle il a pu subir le sort qu'il « a subi. »

18. « Les voilà, Cicéron, Cicéracien, Cicérithe, mé- « chant petit Grec, ou quel que soit enfin le nom que tu « préfères, les choses qu'a faites cet homme ignorant, « cet homme nu, cet homme parfumé, toutes choses « dont tu n'as fait aucune, toi, l'homme habile, l'homme « sage, l'homme consommant plus d'huile que de vin, « l'homme traînant sa toge jusque sur les talons, non « pas, par Jupiter, pour imiter les histrions qui, par « leurs gestes, enseignent la variété des mouvements

empruntés à l'agriculture. Au lieu de Κικεράκιε, Leuncl., que semblent ne désapprouver ni Reim. ni Sturz, veut lire Κικερόκιε, comme on dit en italien *Ciceroccio;* Reiske conjecture : Κικέρριθε, *cerritus*, et Bekk. : Κικερίχε, au lieu de Κικέριθε. — 9. Terme de mépris adressé à un citoyen romain. — 10. C : μεμηκσμένος (*sic*). — 11. Allusion aux veilles de l'orateur; un reproche de ce genre avait été adressé autrefois aussi à Démosthène. — 12. A : Δία; dans G, les mots : οὐ μὰ Δία sont en marge et d'une autre main. — 13. D : ποικίλας.

τές σε τοῖς σχήμασιν, ἀλλ' ἵνα τὰ αἴσχη σου τῶν σκελῶν συγκρύπτῃς [1]. Οὐ γάρ που καὶ ὑπὸ [2] σωφροσύνης τοῦτο [3] ποιεῖς, ὁ τὰ πολλὰ ἐκεῖνα περὶ τῆς τοῦ Ἀντωνίου διαίτης εἰρηκώς. Τίς μὲν γὰρ οὐχ ὁρᾷ σου τὰ λεπτὰ [4] ταῦτα χλανίδια; Τίς δ' οὐκ ὀσφραίνεται [5] τῶν πολιῶν σου τῶν κατεκτενισμένων; Τίς δ' οὐκ οἶδεν ὅτι τὴν μὲν γυναῖκα τὴν προτέραν [6], τὴν τεκοῦσάν σοι δύο τέκνα [7], ἐξέβαλες, ἑτέραν δὲ ἐπεισηγάγου παρθένον [8], ὑπέργηρως ὢν [9], ἵν' ἐκ τῆς οὐσίας αὐτῆς τὰ δανείσματα ἀποτίσῃς [10]; καὶ οὐδ' ἐκείνην [11] μέντοι κατέσχες [12], ἵνα Κερελλίαν [13] ἐπ' ἀδείας ἔχῃς, ἣν τοσούτῳ πρεσβυτέραν σαυτοῦ οὖσαν ἐμοίχευσας, ὅσῳ νεωτέραν τὴν κόρην ἔγημας· πρὸς ἣν καὶ αὐτὴν τοιαύτας ἐπιστολὰς γράφεις [14], οἵας ἂν γράψειν ἀνὴρ σκωπτόλης [15], ἀθυρόγλωσσος, πρὸς γυναῖκα ἑβδομηκοντοῦτιν πληκτιζόμενος. Καὶ ταῦτα μὲν ἄλλως ἐξήχθην, ὦ Πατέρες, εἰπεῖν,
R. p. 862. ἵνα μηδὲ ἐν τούτοις ἔλαττόν τι ἔχων ἀπέλθῃ· Καίτοι καὶ συμπόσιόν [16] τι ἐτόλμησε τῷ Ἀντωνίῳ προενεγκεῖν [17], αὐτὸς

1. Mot de Vatinius à Cicéron dans Macrobe, Saturn., II, 3. Cicéron se vantait d'avoir rapporté de l'exil la république sur ses épaules : « D'où viennent donc tes varices? » lui repartit Vatinius. Sidoine Apollinaire (Lett. V, 4) appelle Cicéron *l'homme aux varices d'Arpinum*.

2. H om. — 3. C, D, H om. — 4. B : οὐχ ὁρᾷς οὐ τὰ λεπτά; F : οὐχ ὁρᾷς τὰ λεπτά. — 5. F : ὀσφρεται. — 6. Térentia. Cf. Plut., 41.

7. Tullia, morte en couches à l'âge de vingt-huit ans; et M. Tullius Cicéron, nommé consul par Octave l'année même de la bataille d'Actium.

8. Publilia, dont il était le tuteur. — 9. Il avait soixante-deux ans.

10. Cf. Plut., 41. — 11. A, C, D, F, I : οὐδὲ ἐκείνην. — 12. Au rapport de Plutarque, 41, Cicéron répudia Publilia, parce qu'elle semblait se réjouir de la mort de Tullia, dont la perte causait à l'orateur un profond chagrin.

13. B, C, E, K, confirment cette correction de R. Étienne, adoptée par les éd. subséq.; A, D, E, H, I : Κερειαλίαν; F : Κραλίαν; dans G, il y a un λ

« de l'âme, mais pour cacher la laideur de tes jambes.
« Car ce n'est pas par pudeur que tu le fais, toi qui
« parles tant de la vie d'Antoine. Qui ne voit, en effet,
« ces fins manteaux que tu portes? Qui ne sent l'odeur
« de tes cheveux blancs peignés avec tant de soin? Qui
« ne sait que ta première femme, celle qui t'avait donné
« deux enfants, tu l'as répudiée, et que tu en a pris une
« autre à la fleur de l'âge, bien que tu fusses décrépit,
« afin d'avoir sa fortune pour payer tes dettes? Celle-là
« même, tu ne l'as pas gardée, afin de posséder sans
« crainte Cérellia, avec laquelle tu as commis l'adultère,
« bien qu'elle te surpasse en âge autant que te surpas-
« sait en jeunesse la vierge que tu avais épousée, cette
« femme à qui tu écris des lettres telles que pourrait les
« écrire un bouffon, un bavard effréné, luttant de pro-
« pos lascifs avec une femme septuagénaire. Je me suis
« laissé aller, Pères Conscrits, à raconter ces faits en
« passant, pour que, même en cela, il ne se retire pas
« avec moins qu'il n'a donné. Il a osé reprocher à An-
« toine un banquet, lui qui, à ce qu'il dit, ne boit que

tracé sur le ρ de Κερεαλίαν. C'est encore là une calomnie. Cérellia avait le goût des lettres et de la philosophie; Cicéron aima son entretien et ses écrits; mais on remarque aisément, dit Middleton, par quelques traits de ses lettres à Atticus, qu'il avait peu d'affection pour elle et qu'elle n'exerçait aucune sorte d'ascendant sur lui. — 14. « Cicéron laisse percer le badinage dans ses lettres à Cérellia, » dit Ausone dans le Centon nuptial, attribuant ainsi à Cicéron des lettres qui sont d'Apulée et adressées à une Cérellia bien différente. — 15. Vulg. et C, E, H : σκοπώλης. — 16. C'est le nom que donne ici Calénus à ce que Cicéron appelle (XLV, 26) κώμους et μέθας. « Ita, dit Reimarus, Plutarchus de Dignoscendo adulatore, ait nomina rerum amissa Romæ, ut Antonii τρυφαὶ, ἀκολασίαι, πανηγυρισμοὶ, fuerint ἱλαρὰ πράγματα καὶ φιλάνθρωπα, χρωμένης ἀφθόνως αὐτῷ δυνάμεως καὶ τύχης. — 17. Correction de Reiske, confirmée par B, H, et adoptée par Sturz et Bekk.; vulg. et Reim. avec les autres mss. : προσενεγκεῖν.

μὲν ὕδωρ, ὡς φησι, πίνων, ἵνα τοὺς καθ' ἡμῶν λόγους νυκτερεύων συγγράφῃ· τὸν δὲ υἱὸν ἐν τοσαύτῃ μέθῃ [1] τρέφων, ὥστε μήτε νύκτωρ μήτε μεθ' ἡμέραν σωφρονεῖν. Καὶ προσέτι καὶ τὸ στόμα αὐτοῦ διαβάλλειν ἐπεχείρησε, τοσαύτῃ ἀσελγείᾳ καὶ ἀκαθαρσίᾳ παρὰ πάντα τὸν βίον χρώμενος, ὥστε μηδὲ τῶν συγγενεστάτων ἀπέχεσθαι, ἀλλὰ τήν τε γυναῖκα προαγωγεύειν [2], καὶ τὴν θυγατέρα μοιχεύειν.

19. « Ταῦτα μὲν οὖν ἐάσω, ἐπάνειμι δὲ ὅθεν ἐξέβην. Ὁ γὰρ Ἀντώνιος ἐκεῖνος, ὃν οὗτος καταδεδράμηκεν, ἰδὼν τὸν Καίσαρα ὑπὲρ τὴν πολιτείαν ἡμῶν αἰρόμενον, ἐποίησεν αὐτὸν μηδὲν ὧν ἐνενόει πρᾶξαι [3], δι' αὐτῶν ὧν χαρίζεσθαι αὐτῷ ἐδόκει. Οὐδὲν γὰρ οὕτως ἀποτρέπει τινὰς ὧν ἂν μὴ ὀρθῶς ἐπιθυμοῦντες τυχεῖν διαπράσσωνται [4], ὡς τὸ τοὺς φοβουμένους αὐτὰ μὴ πάθωσιν ἐθελοντὰς δὴ δοκεῖν ὑπομένειν. Τοῦτο [5] μὲν γὰρ, ἐξ ὧν ἀδικοῦσιν ἑαυτοῖς [6] συνίσασιν [7], οὐ πιστεύουσι· πεφωρᾶσθαι δὲ νομίζοντες, καὶ αἰσχύνονται καὶ φοβοῦνται, τὰ μὲν λεγόμενα ἄλλως, ὡς καὶ κολακείαν, μετ' ἐλέγχου λαμβάνοντες, τὰ δ' ἐξ αὐτῶν ἀποβησόμενα, ὡς καὶ ἐπιβουλὴν, μετ' αἰσχύνης ὑποπτεύοντες. Ἅπερ που καὶ ὁ Ἀντώνιος ἀκριβῶς εἰδὼς [8], πρῶτον μὲν τά τε Λυκαῖα καὶ τὴν πομπὴν ἐκείνην ἐπελέξατο [9],

1. La passion de son fils pour le vin était telle qu'elle lui valut le surnom de *bicongius*, qui boit deux conges (six litres, 504). Cf. Pline, XIV, dernier chapitre, et Sénèque, Suasoria, VII.

2. A : προσαγωγεύειν. — 3. Explication adroite et ingénieuse, mais invraisemblable, du fait reproché par Cicéron (XLV, 31 et 32) à Antoine.

4. F : διαπράσσονται.

« de l'eau, afin de passer la nuit à écrire des discours « contre nous ; lui qui élève son fils dans une ivresse « telle que ni la nuit ni le jour il n'a sa raison. Il a es- « sayé également de calomnier la bouche d'Antoine, lui « qui, dans toute sa vie, se montre libertin et impur au « point de ne pas même respecter ceux qui lui touchent « de plus près, de prostituer sa femme et de souiller sa « fille. »

19. « Mais passons ; je reviens au point d'où je suis « parti. Cet Antoine, qu'on attaque avec tant d'achar- « nement, voyant César s'élever au-dessus de la répu- « blique, l'a, par des moyens même qu'on soupçonne « de flatterie, empêché d'accomplir aucun des projets « qu'il méditait. Il y a des gens, en effet, que rien ne « détourne tant de l'exécution de desseins mauvais que « l'apparente résignation de ceux qui craignent d'avoir « à les subir. La conscience de leur injustice les empêche « d'y ajouter foi, et la pensée qu'ils sont découverts les « couvre de honte et les remplit d'inquiétude, en leur « faisant prendre comme une flatterie qu'ils réprimen- « dent, des paroles dites dans un autre sens, et soup- « çonner dans ce qui en serait la conséquence un piége « dont ils rougissent. C'est parce qu'il avait une par- « faite connaissance de ces dispositions qu'Antoine a « choisi les Lupercales et la procession qui les accom-

5. Τοῦτο, c'est-à-dire, τὸ ἐθέλοντας ὑπομένειν ἃ φοβοῦνται. Reiske Cf. tome VII de l'édition de Sturz, une autre explication bien différente, mais aussi bien moins simple, donnée par ce même savant.

6. Correction de R. Étienne, adoptée par les éd. subséq.; elle est confirmée par A, C, F, G. 1; vulg. et B, D, E, H, K : ἑαυτούς. — 7. C : συνίασιν ; H : συνιᾶσιν. — 8. B om. — 9. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. et les mss. om.

ἵν' ὁ Καῖσαρ ἔν τε τῷ ἀνειμένῳ τῆς γνώμης, καὶ ἐν τῷ παιγνιώδει τῶν γιγνομένων, ἀσφαλῶς σωφρονισθῇ· ἔπειτα δὲ καὶ τὴν ἀγορὰν, καὶ [1] τὸ βῆμα, ἵνα ἐξ αὐτῶν τῶν χωρίων αἰσχυνθῇ· τάς τε ἐντολὰς τὰς παρὰ τοῦ δήμου συνέπλασεν, ἵν' αὐτὰς [2] λογίσηται ἀκούσας [3], οὐχ ὅσα τότε ὁ [4] Ἀντώνιος ἔλεγεν, ἀλλ' ὅσα ἂν ὁ δῆμος ὁ Ῥωμαίων εἰπεῖν τινὶ ἐνετείλατο [5]. Πόθεν γὰρ ἂν ἐπίστευσε τὸν δῆμον ταῦτ' ἐπεσταλκέναι, μήτε [6] ἐψηφισμένον τι τοιοῦτον αὐτὸν εἰδὼς, μήτε ἐπιβοῶντα αἰσθόμενος; Ἀλλ' ἔδει γὰρ αὐτὸν καὶ ἐν τῇ ἀγορᾷ τῇ Ῥωμαίᾳ, ἐν ᾗ πολλὰ πολλάκις ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας ἐβουλευσάμεθα· καὶ παρὰ τῷ βήματι, ἀφ' οὗ μυρία ἐπὶ μυρίοις ὑπὲρ τῆς δημοκρατίας ἐπολιτευσάμεθα· ἔν τε τῇ ἑορτῇ τῶν Λυκαίων, ἵν' ἀναμνησθῇ [7] τοῦ Ῥωμύλου [8]· καὶ ὑπὸ τοῦ ὑπάτου, ἵν' ἐννοήσῃ [9] τὰ τῶν ἀρχαίων ὑπάτων ἔργα· καὶ ἐπὶ τῷ τοῦ δήμου ὀνόματι ταῦτα ἀκοῦσαι, ἵν' ἐνθυμηθῇ τοῦθ', ὅτι οὐκ Ἄφρων, οὐδὲ Γαλατῶν, οὐδὲ Αἰγυπτίων [10], ἀλλ' αὐτῶν Ῥωμαίων τυραννεῖν ἐπεχείρει.

R. p. 463. Ταῦτα αὐτὸν τὰ ῥήματα ἐπέστρεψε [11], ταῦτ' ἐταπείνωσε· καὶ τάχ' ἂν [12] τὸ διάδημα, εἴπερ τις ἄλλος αὐτῷ προσήνεγκε, λαβὼν, ἔπειτα δι' ἐκεῖνα καὶ ἐκολούσθη, καὶ ἔφριξε [13] καὶ κατέδεισε. Τὰ [14] μὲν οὖν Ἀντωνίου ἔργα σοι ταῦτά ἐστιν, οὐ σκέλος ἄλλως κατάξαντος [15], ἵν' αὐτὸς [16] φύγῃ,

1. G om. — 2. C : ἵνα αὐτάς. — 3. B, C, D, G, K : ἀκούσας λογίσηται.
4. F, G et Bekk.; vulg. om. — 5. G om. : ἀλλ' ὅσα.... ἐντείλατο.
6. A, B, G : τῷ μήτε. — 7. Bekk.; vulg. : ἵνα ἀναμνησθῇ.
8. Romulus et son frère Rémus passent pour avoir été les instituteurs des Lupercales. Cf. Val. Maxime, II, 2, 9. — 9. B, F et Bekk.; vulg. et les autres mss. : ἵνα ἐννοήσῃ.

« pagne, afin que César, dans l'abandon de la pensée et « dans les divertissements de la fête, reçût, sans danger « pour lui, une leçon de modération : le Forum et les « Rostres, afin que les lieux seuls le fissent rougir : il a « feint un ordre du peuple, pour que, en l'entendant, « César songeât, non pas aux paroles prononcées par « Antoine, mais au langage que le peuple romain aurait « pu ordonner de lui tenir. Comment, en effet, César au- « rait-il cru à un ordre du peuple, quand il savait qu'il « n'y avait eu aucun décret rendu à ce sujet, quand il « s'apercevait qu'on lui refusait les acclamations ? Oui, « il fallait que ce fût dans le Forum Romain, où souvent « nous avons rendu des décisions en faveur de la liberté; « au pied des Rostres, où nous avons mille et mille fois « montré notre amour pour le gouvernement populaire; « que ce fût pendant la fête des Lupercales, afin de lui « rappeler le souvenir de Romulus; que ce fût par un « consul, pour qu'il songeât aux actions des anciens con- « suls; que ce fût au nom du peuple qu'il entendît ces « paroles, pour réfléchir que c'était, non pas des Afri- « cains, ni des Gaulois, mais des Romains eux-mêmes, « qu'il cherchait à se faire le tyran. Ces paroles l'ont dé- « tourné de ses desseins; elles l'ont abaissé; prêt peut- « être, si un autre le lui eût présenté, à accepter le dia- « dème, il en fut empêché par cette démonstration, il « frissonna, il eut peur. Voilà les actes d'Antoine : il n'a « pas eu besoin de se briser une jambe par hasard, pour

10. Allusion aux guerres de César : guerre d'Afrique, guerre des Gaules, guerre d'Alexandrie.

11. C, D, H : ἐπέτρεψε.

12. F et Bekk.; vulg. : τάχα ἄν.

13. C : ἔφρυξε. — 14. C : ταῦτα. — 15. F : καθέξαντος.

16. Bekk.; vulg. : ἵνα αὐτός.

οὐδὲ χεῖρα κατακαύσαντος, ἵνα Πορσέναν [1] φοβήσῃ· ἀλλὰ τὴν τυραννίδα τὴν τοῦ Καίσαρος σοφίᾳ καὶ περιτεχνήσει, καὶ ὑπὲρ τὸ δόρυ τὸ Δεκίου, καὶ ὑπὲρ τὸ ξίφος τὸ [2] Βρούτου, παύσαντος.

20. « Σὺ δ', ὦ [3] Κικέρων, τί ἐν τῇ ὑπατείᾳ σου οὐχ ὅτι σοφὸν, ἢ ἀγαθὸν, ἀλλ' οὐ καὶ τιμωρίας τῆς μεγίστης ἄξιον ἔπραξας; Οὐχ ἡσυχάζουσαν μὲν καὶ ὁμονοοῦσαν τὴν πόλιν ἡμῖν [4] καὶ ἐτάραξας [5] καὶ ἐστασίασας, τὴν ἀγορὰν καὶ τὸ Καπιτώλιον ἄλλων τέ τινων, καὶ δούλων παρακλήτων [6] πληρώσας [7]; Οὐ τὸν Κατιλίναν, σπουδαρχήσαντα μόνον, ἄλλο δὲ μηδὲν δεινὸν ποιήσαντα, κακῶς ἀπώλεσας; οὐ τὸν Λεντοῦλον [8], καὶ τοὺς [9] μετ' αὐτοῦ, μήτ' ἀδικήσαντάς τι, μήτε κριθέντας, μήτε ἐλεγχθέντας, οἰκτρῶς διέφθειρας, καίτοι πολλὰ μὲν περὶ τῶν νόμων, πολλὰ δὲ καὶ περὶ [10] τῶν δικαστηρίων ἀεὶ καὶ πανταχοῦ θρυλλῶν; ἃ εἴ τις ἀφέλοιτο τῶν σῶν λόγων, τὸ λοιπὸν οὐδέν ἐστι. Πομπηΐῳ μὲν γὰρ ἐνεκάλεις ὅτι τῷ Μίλωνι [11] παρὰ τὰ νενομισμένα τὴν κρίσιν ἐποίησε· σὺ δὲ οὔτε μικρὸν οὔτε μεῖζον οὐδὲν ἐκ τῶν περὶ ταῦτα τεταγμένων Λεντούλῳ παρέσχες, ἀλλ' ἄνευ [12] λόγου καὶ κρίσεως ἐνέβαλες ἐς τὸ δεσμωτήριον ἄνδρα ἐπιεικῆ, γέροντα, πολλὰ μὲν καὶ μεγάλα πρὸς τὴν

1. F : Πορσένα. Calénus fait ici allusion aux grands citoyens dont Cicéron (LXV, 32) a opposé l'exemple à la conduite d'Antoine.

2. D, E, H : τοῦ. — 3. C : Σὺ δὲ ὦ.

4. B, F, G, K : ἡμῶν. — 5. B, F : ἐξετάραξας.

6. H : παραλλήλων. Cicéron (Philipp., II, 7) répond à Antoine, qui l'accusait, comme ici Calénus, d'avoir rempli d'esclaves armés le clivus Capitolin.

« fuir ensuite, ni de se brûler la main, pour effrayer « Porsenna ; il a su, par une sagesse et une habileté « supérieures et à la lance de Décius et au glaive de « Brutus, mettre un terme à la tyrannie de César. »

20. « Mais toi, Cicéron, qu'as-tu fait dans ton con- « sulat, je ne dis pas de sage ou de bon, mais même qui « ne soit digne du dernier supplice ? Notre ville jouissait « du calme et de la concorde, n'y as-tu pas jeté le trou- « ble et la sédition, en remplissant le Forum et le Capi- « tole d'esclaves, entre autres gens appelés à ton aide ? « Catilina, dont le seul crime était de briguer le con- « sulat, ne l'as-tu pas fait périr misérablement ? Len- « tulus et ses compagnons, ne les as-tu pas, sans qu'ils « fussent coupables, sans qu'ils aient été jugés, sans « qu'ils aient été convaincus, livrés à une mort cruelle, « malgré ces nombreuses tirades et sur les lois et sur les « tribunaux partout et toujours par toi ressassées dans « tes discours, qui, sans elles, se réduiraient à rien. Tu « as accusé Pompée d'avoir, dans le jugement de Mi- « lon, violé les prescriptions de la loi, quand, toi, tu « n'as accordé à Lentulus aucune des garanties, ni pe- « tites, ni grandes, établies en pareil cas, quand tu as, « sans explications, sans jugement, jeté en prison un

7. C om. : τὴν ἀγορὰν .... πληρώσας. — 8. Cf. XXXVII, 34 et 36.

9. D : τῆς. — 10. Dans G, τας (dernière syllabe de ἐλεγχθέντας) οἰκτρῶς .... καὶ περὶ est en marge d'une autre main.

11. F : Μήλωνι ; D : Μέλωνι. Pompée, pour mettre les juges à l'abri des violences des partisans de Clodius, avait occupé militairement le Forum et les temples qui l'entouraient. Cf. le commencement de la Milonienne.

12. C, D : ἀλλὰ ἄνευ.

πατρίδα ἐκ προγόνων ἐνέχυρα φιλίας ἔχοντα, μηδὲν δὲ μήθ' ὑπὸ τῆς ἡλικίας, μήθ' ὑπὸ τῶν τρόπων νεωτερίσαι δυνάμενον. Τί μὲν γὰρ αὐτῷ κακὸν παρῆν, ὃ τῇ μεταβολῇ[1] ἂν τῶν πραγμάτων ἐξιάσαιτο[2]; τί δ' οὐκ ἀγαθὸν εἶχε, περὶ οὗ[3] πάντως[4] ἂν νεοχμώσας[5] τι ἐκινδύνευσε; Ποῖα ὅπλα ἠθροίκει; ποίους συμμάχους παρεσκευάσατο[6], ἵν' οὕτως οἰκτρῶς καὶ ἀνοσίως, ἀνὴρ ὑπατευκὼς, στρατηγῶν, μήτε τι[7] εἰπὼν, μήτ' ἀκούσας[8] ἔς τε τὸ οἴκημα ἐμπέσῃ[9], καὶ ἐκεῖ ὥσπερ οἱ κακουργότατοι φθαρῇ[10]; Τοῦτο γάρ ἐστιν, ὃ[11] μάλιστα ὁ καλὸς οὗτος Τούλλιος ἐπεθύμησεν, ἵν' ἐν τῷ ὁμωνύμῳ[12] αὐτοῦ χωρίῳ τῷ Τουλλιείῳ[13] τὸν ἔγγονον τοῦ Λεντούλου ἐκείνου, τοῦ προκρίτου ποτὲ τῆς βουλῆς γενομένου ἀποκτείνῃ.

R. p. 964. 21. « Καίτοι τί ποτ' ἂν ἐποίησεν ἐνοπλίου ἐξουσίας λαβόμενος, ὁ τοιαῦτα καὶ τοσαῦτα ἐκ μόνων τῶν λόγων εἰργασμένος; Ταῦτα γὰρ σοῦ τὰ λαμπρὰ ἔργα ἐστὶ, ταῦτα τὰ μεγάλα στρατηγήματα· ἐφ' οἷς οὕτως οὐχ ὅπως ὑπὸ τῶν ἄλλων κατεγνώσθης, ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ἑαυτοῦ κατεψηφίσω, ὥστε καὶ πρὶν κριθῆναι[14] φυγεῖν. Καίτοι τίς ἂν ἑτέρα μείζων ἀπόδειξις τῆς σῆς μιαιφονίας γένοιτο, ἢ ὅτι καὶ ἐκινδύνευσας ἀπολέσθαι ὑπ' αὐτῶν ἐκείνων, ὑπὲρ ὧν ἐσκή-

1. H : καταβολῇ. — 2. Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk ; vulg. : ἐξιάσατο.

3. Reiske et Sturz : περὶ οὗ οὐ. Avec les mss. et Bekk., je conserve la vulg. en faisant retomber οὐκ sur εἶχε, au lieu de le faire retomber sur ἀγαθόν. — 4. D : πάντος ; H : πάντα.

5. G : νενοχμήσας. — 6. Bekk.; vulg. : παρεσκευάσατο.

« homme vertueux, un vieillard, qui, du chef de ses « ancêtres, comptait des gages nombreux de son amour « pour la patrie, qui, par son âge, par ses mœurs, n'é- « tait pas capable de faire une révolution. Quel mal y « avait-il qu'une révolution pût guérir pour lui? quel « bien qu'il n'eût pas été exposé à y perdre? Quelles « armes avait-il rassemblées, quels alliés s'était-il pré- « parés, pour être, lui personnage consulaire, lui revêtu « de la préture, sans avoir rien dit, sans avoir rien en- « tendu, si cruellement précipité au fond d'une prison « et y périr comme les plus vils scélérats? Cet illustre « Tullius n'avait pas de plus ardent désir que de faire « mettre à mort, dans le cachot appelé comme lui le « Tullianum, le descendant de ce Lentulus qui fut autre- « fois prince du sénat. »

21. « Qu'eût donc fait, s'il eût eu la puissance mi- « litaire, celui qui a, rien que par ses discours, accompli « de si grandes choses? Car ce sont là tes actions d'éclat, « tes exploits guerriers; c'est là ce qui t'a fait, je ne dis « pas seulement condamner par les autres, mais porter « toi-même le décret contre toi, puisque, avant d'a- « voir été condamné, tu as pris la fuite. Et quelle « autre démonstration plus évidente de ta cruauté, que « d'avoir failli périr par le fait de ceux-là même en « faveur desquels tu prétendais agir ainsi? que d'avoir

7. H : μήτ' ἔτι; G : μήτε ἔτι. — 8. D, H : μηδὲ (G : μὴ δὲ) ἀκούσας.
9. F : ἐμπέσει. — 10. F : φθάρει. — 11. Reiske et Sturz : οὐ.
12. G : ὁμώνυμον. —13. Mauvais jeu sur le nom de Tullius comme plus haut, ch. 18, sur le surnom de Cicéron. Le Tullianum, d'ailleurs, était un cachot ainsi nommé du roi Servius Tullius qui l'établit. Cf. Dezobry, Rome au siècle d'Auguste, Lettre XL, tome II. — 14. A, D, H, I : πρὶν καὶ κριθῆναι.

πτου ταῦτα πεποιηκέναι; καὶ ἐφοβήθης αὐτοὺς ἐκείνους, οὓς ἔλεγες ἐκ τούτων εὐηργετηκέναι [1]; Καὶ οὐχ ὑπέμεινας οὔτ' ἀκοῦσαί τι [2] αὐτῶν, οὔτ' εἰπεῖν τι αὐτοῖς, ὁ δεινὸς, ὁ περιττὸς, ὁ καὶ τοῖς ἄλλοις [3] βοηθῶν, ἀλλὰ φυγῇ τὴν σωτηρίαν, ὥσπερ ἐκ μάχης, ἐπορίσω. Καὶ οὕτω γε ἀναίσχυντος εἶ, ὥστε καὶ συγγράψαι ταῦτα τοιαῦτα ὄντα ἐπεχείρησας· ὃν ἐχρῆν εὔχεσθαι μηδὲ τῶν ἄλλων τινὰ αὐτὰ συνθεῖναι, ἵν' ἀλλὰ [4] τοῦτό γε κερδάνῃς, τὸ συναπολέσθαι σοι τὰ πεπραγμένα, καὶ μηδεμίαν αὐτῶν μνήμην τοῖς ἔπειτα παραδοθῆναι. Καὶ ὅπως γε καὶ γελάσητε [5], ἀκούσατε τὴν σοφίαν αὐτοῦ. Προθέμενος γὰρ πάντα τὰ [6] τῇ πόλει πεπραγμένα συγγράψαι (καὶ γὰρ σοφιστὴς [7], καὶ ποιητὴς, καὶ φιλόσοφος, καὶ ῥήτωρ, καὶ συγγραφεὺς εἶναι πλάττεται), ἔπειτ' οὐκ ἀπὸ τῆς κτίσεως αὐτῆς, ὥσπερ οἱ ἄλλοι οἱ τοῦτο ποιοῦντες, ἀλλὰ ἀπὸ τῆς ὑπατείας τῆς ἑαυτοῦ [8] ἤρξατο [9]· ἵνα ἀνάπαλιν προχωρῶν, ἀρχὴν μὲν τοῦ λόγου ἐκείνην, τελευτὴν δὲ τὴν τοῦ Ῥωμύλου βασιλείαν ποιήσηται.

22. « Λέγε [10] τοίνυν, τοιαῦτα γράφων καὶ τοιαῦτα πράττων, οἷα δεῖ τὸν ἀγαθὸν ἄνδρα καὶ λόγῳ δημηγορεῖν, καὶ ἔργῳ ποιεῖν· ἀμείνων γὰρ εἶ ἑτέροις τισὶν ὁτιοῦν παραινεῖν ἢ αὐτὸς τὰ προσήκοντα [11] πράττειν, καὶ τοῖς ἄλλοις

1. Sturz (*Addenda*, tome VIII) et Bekk.; vulg. : εὐεργετηκέναι.
2. C, D : οὔτε ἀκοῦσαί τι. — 3. Dans G : πεῖν (dernière syllabe de εἰπεῖν) τι αὐτοῖς ..... τοῖς ἄλλοις, en marge d'une autre main. — 4. Bekk.; vulg : ἵνα, ἀλλα. — 5. G : γαλάσητε. — 6. E om. — 7. Σοφιστής, celui, dit Reim., qui écrit sur l'art de la rhétorique. — 8. K : ἐκείνου.

« eu peur de ceux qui, à t'entendre, avaient recueilli le « bienfait des mesures prises par toi ? Loin d'avoir eu « la force de les écouter et de leur répondre, toi, « l'homme habile, l'homme supérieur, le défenseur des « autres, tu as, comme sur un champ de bataille, cher- « ché ton salut dans la fuite. Ton impudence est telle, « que tu as entrepris d'écrire l'histoire de ces temps, « toi qui devrais faire des vœux pour que personne ne « la recueille, afin d'avoir au moins l'avantage que « tes actions meurent avec toi et que la mémoire n'en « soit pas transmise à la postérité. Afin de pouvoir en « rire, vous aussi, écoutez un trait de la sagesse de cet « homme. S'étant proposé d'écrire l'histoire de tout ce « qui s'est fait dans Rome (car il se donne pour être « à la fois rhéteur, poëte, philosophe, orateur et his- « torien), il a pris non pas la fondation de la ville, « comme les autres écrivains, mais bien son consulat « pour point de départ de son récit, afin d'avoir, « remontant en arrière, ce consulat au commencement « de ses mémoires, et le règne de Romulus à la fin. »

22. « Dis-nous donc, puisque tu écris, puisque tu fais « de telles choses, dis-nous quels sont les discours que doit « tenir au peuple, quelles sont les actions que doit accom- « plir un homme de bien; car tu es meilleur pour conseil- « ler n'importe quoi à d'autres, que pour faire toi-même

9. Cicéron avait écrit sur son consulat des Commentaires en grec aujourd'hui perdus, et un poëme latin dont il nous reste un ou deux fragments. Quant à son dessein d'écrire l'histoire romaine, il est attesté par Plutarque, 41. Cf. Cicéron, Lois, I, 2. — 10. F : λέγει.

11. G : τὰ σήκοντα; et, en marge, d'une autre main, προσ.

ἐπιτιμᾷν, ἢ σεαυτὸν ἐπανορθοῦν. Καίτοι πόσῳ σε [1] κρεῖττον ἦν, ἀντὶ μὲν τῆς δειλίας, ἣν Ἀντωνίῳ ὀνειδίζεις, αὐτὸν τὴν μαλακίαν καὶ τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος ἀποθέσθαι· ἀντὶ δὲ τῆς ἀπιστίας, ἣν ἐκείνῳ προφέρεις, αὐτὸν μήτ' ἄπιστόν τι ποιεῖν, μήτ' αὐτομολεῖν [2]· ἀντὶ δὲ τῆς ἀχαριστίας, ἣν [3] ἐκείνου κατηγορεῖς, αὐτὸν μὴ ἀδικεῖν τοὺς εὐερ-
R. p. 465. γέτας [4]; Ἓν γάρ τοι καὶ τοῦτο τῶν κακῶν τῶν ἐμφύτων αὐτῷ ἐστιν, ὅτι μισεῖ μάλιστα πάντων τούς τι αὐτὸν εὖ πεποιηκότας, καὶ τῶν μὲν ἄλλων ἀεί τινας θεραπεύει, τούτοις δὲ ἐπιβουλεύει. Ἵνα γοῦν τἆλλα ἐάσω, ἐλεηθεὶς ὑπὸ τοῦ Καίσαρος, καὶ σωθεὶς, ἔς τε τοὺς εὐπατρίδας ἐγγραφεὶς [5], ἀπέκτεινεν [6], οὐκ αὐτοχειρίᾳ (πόθεν [7]; δειλός τε οὕτω, καὶ γύννις ὤν [8];), ἀλλ' ἀναπείσας καὶ παρασκευάσας τοὺς τοῦτο [9] ποιήσαντας. Καὶ ὅτι ταῦτ' ἀληθῆ [10] λέγω, αὐτοὶ ἐκεῖνοι ἐδήλωσαν· ὅτε γοῦν γυμνοῖς τοῖς ξίφεσιν ἐς τὴν ἀγορὰν ἐσέδραμον, ὀνομαστὶ αὐτὸν ἀνεκάλεσαν [11] συνεχῶς, εἰπόντες ὦ Κικέρων [12], ὥσπερ που [13] πάντες ἠκούσατε. Ἐκεῖνόν τε οὖν εὐεργέτην ὄντα ἐφόνευσε, καὶ παρ' αὐτοῦ τοῦ Ἀντωνίου καὶ τῆς ἱερωσύνης [14] καὶ τῆς σωτηρίας, ὅτ' [15] ἀπολέσθαι [16] ἐν τῷ Βρεντεσίῳ ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν

1. C om. — 2. Cf. XXXVI, 27; XXXIX, 63 et XLVI, 3.

3. F : ἧς; B, G : τῆς. — 4. Allusion à César, clairement désigné plus loin par les mots : ἐκεῖνον εὐεργέτην ὄντα ἐφόνευσε.

5. Originaire d'une famille équestre, Cicéron depuis longtemps aspirait à devenir patricien par le consulat et les grands emplois qu'il avait remplis. Quoiqu'il eût suivi le parti de Pompée, César lui conserva ses honneurs et ses dignités. — 6. Bekk., en note, propose d'ajouter αὐτόν après ce mot, afin de donner à ἀπέκτεινεν un complément direct.

7. C, D, H om. — 8. Dans G, ce mot, quoique effacé, paraît encore.

« ce qu'il faut; pour gourmander les autres, que pour « te corriger toi-même. Combien ne valait-il pas mieux, « au lieu d'adresser à Antoine le reproche de lâcheté, « te dépouiller de ta mollesse morale et physique; au « lieu de lui objecter un manque de foi, ne rien faire de « contraire à la loyauté et ne pas être transfuge; au lieu « de l'accuser d'ingratitude, ne pas toi-même être coupa- « ble de torts envers tes bienfaiteurs? Un des vices que la « nature a mis dans cet homme, c'est, avant tout, sa « haine contre ceux qui lui ont fait du bien; c'est, à « l'égard des autres, l'empressement officieux qu'il mon- « tre pour ceux-ci et les complots qu'il trame contre « ceux-là. Ainsi, pour omettre le reste, c'est que, après « avoir éprouvé la pitié de César, après lui avoir été « redevable de la vie et avoir été par lui inscrit au « nombre des patriciens, il l'a tué, non pas de sa propre « main (comment l'eût-il fait, lui si lâche et si efféminé?), « mais en excitant et en apostant ceux qui ont fait le « coup. La vérité de mes paroles est démontrée par les « meurtriers eux-mêmes : lorsqu'ils s'élancèrent avec « leurs épées nues dans le Forum, ils l'appelèrent par « son nom à leur aide, en criant continuellement : « Ci- « céron! Cicéron! » comme vous l'avez tous entendu. « Cicéron a donc tué celui qui était son bienfaiteur. « Quant à Antoine, qui lui a fait obtenir la dignité d'au- « gure, et qui lui a sauvé la vie, lorsque, à Brindes, il

8. Au lieu de γύννις ὤν, C porte : γυναικώδης, glose qui s'est introduite dans le texte aux lieu et place de la véritable leçon. Cf. Reimarus.

9. C : τοιοῦτο. — 10. Bekk.; vulg. : ταῦτα ἀληθῆ. — 11. H : συνεκάλεσαν.

12. Cf. XLIV, 20 et aussi Philipp. II, 12. — 13. D, H om. — 14. Cicéron (Philipp., II, 2) répond à Antoine qui lui faisait le même reproche que lui fait ici Calénus. — 15. F : οὔτ' ἀπολέσθαι. — 16. Antoine, après la bataille de Pharsale, envoyé avec des légions en Italie pour empêcher les partisans de Pompée d'y rentrer, trouva à Brindes Cicéron qui n'avait pas encore obtenu sa grâce de César. Il l'épargna, et bientôt Cicéron reçut un sauf-conduit.

ἐκινδύνευσε, τυχὼν, τοιαύτας αὐτῷ [1] χάριτας ἀνταποδίδωσι, κακηγορῶν τε αὐτὸν ἐπὶ τούτοις, ἃ μήτ' αὐτὸς, μήτ' ἄλλος τις πώποτε ἐμέμψατο, καὶ κατατρέχων ἐφ' οἷς ἄλλους ἐπαινεῖ. Τὸν γοῦν Καίσαρα τοῦτον, μήθ' ἡλικίαν ἄρχειν [2] ἤ τι τῶν πολιτικῶν πράττειν ἔχοντα, μήθ' ὑφ' ἡμῶν [3] προκεχειρισμένον, ὁρῶν, καὶ δύναμιν πεπορισμένον, καὶ πόλεμον, μήτε ἐψηφισμένων ἡμῶν, μήτε προστεταχότων αὐτῷ, ἀνῃρημένον, οὐ μόνον οὐκ αἰτιᾶταί τι [4] ἀλλὰ καὶ ἐγκωμιάζει [5]. Οὕτως οὔτε τὰ δίκαια πρὸς τοὺς νόμους, οὔτε τὰ συμφέροντα πρὸς τὸ τῷ κοινῷ χρήσιμον ἐξετάζει, ἀλλὰ πάντα ἁπλῶς πρὸς τὴν ἑαυτοῦ βούλησιν διάγει· καὶ ἐφ' οἷς ἄλλους ἀποσεμνύνει, ταῦθ' ἑτέροις [6] ἐγκαλεῖ, καὶ καταψευδόμενος ὑμῶν, καὶ προσδιαβάλλων ὑμᾶς [7].

23. « Σύμπαντα γὰρ τὰ μετὰ τὴν τοῦ Καίσαρος τελευτὴν ὑπ' Ἀντωνίου πεπραγμένα εὑρήσετε ὑφ' ὑμῶν κεκελευσμένα [8]. Καὶ τὸ μὲν περί τε τῆς τῶν χρημάτων διοικήσεως, καὶ περὶ τῆς τῶν γραμμάτων ἐξετάσεως λέγειν, περιττὸν εἶναι νομίζω. Διὰ τί; Ὅτι τὸ μὲν, τῷ κληρονομοῦντι [9] αὐτοῦ [10] τῆς οὐσίας προσῆκον ἂν εἴη πολυπραγμονεῖν [11]· τὸ δὲ, εἴπερ τινὰ ἀλήθειαν κακουργίας εἶχε,

1. C : αὐτῷ. Cf. Philipp., II, 3.

2. Octave n'avait encore que vingt ans. L'expression ἡλικίαν ἄρχειν inspire des doutes à plusieurs commentateurs. Xyl. voudrait πρὸς τὸ ἄρχειν; correction blâmée par Leuncl., qui propose : ἐς τὸ ἄρχειν, ou mieux, τοῦ ἄρχειν; Reiske, tout en reconnaissant que la leçon vulgate peut être défendue par des exemples, préférerait néanmoins lire : ὥστε ἄρχειν.

3. B, F : μήθ' ὑμῶν. — 4. B, C om. — 5. Cf. XLV, 38 et suiv.

6. Le Grammairien anonyme publié dans les *Anecdota* de Bekker,

« faillit être massacré par les soldats, voilà les témoi-
« gnages de reconnaissance qu'il lui accorde, c'est-à-dire
« des injures pour des choses que ni lui-même ni au-
« cun autre n'a jamais incriminées, et des invectives
« pour celles qui valent à d'autres ses éloges. C'est ainsi
« que son César, qui n'a pas encore l'âge ni pour exercer
« une magistrature, ni pour s'occuper des affaires pu-
« bliques, et qui n'a pas été élu par nous, il le voit lever
« une armée, entreprendre la guerre sans que nous
« l'ayons décrétée, sans que nous lui en ayons donné
« mission; et non-seulement il ne l'accuse pas, mais
« même il le comble d'éloges. Voilà comment, loin de
« régler les droits suivant les lois, l'utilité suivant l'in-
« térêt commun, il dirige tout suivant son bon plaisir;
« et ce qu'il exalte chez les uns devient chez les autres
« le sujet d'un blâme, grâce à ses mensonges et à ses
« calomnies contre vous. »

23. « Tout ce qui, après la mort de César, a été fait
« par Antoine, vous trouverez qu'il l'a été en vertu d'or-
« dres émanés de vous. Quant à l'administration des
« finances et à l'examen des mémoires de César, je
« crois superflu d'en parler. Pourquoi? Parce que, d'un
« côté, c'est à celui qui hérite des biens qu'il convien-
« drait de s'en enquérir; et que, d'un autre côté, s'il y
« avait véritablement quelque malversation, il fallait

vol. I, p. 15, : 120 : ταῦτα ἑτέροις. — 7. C : ἡμᾶς. — 8. Cf. XLV, 20 et suiv. — 9. C. om. τὸ μὲν; E : ὅτι (G et H : διότι) τῷ μὲν κληρονομοῦντι.

10. Reiske voudrait αὐτόν, Dion mettant habituellement le nom de personne à l'accusatif; mais, suivant la remarque de Sturz, on le trouve aussi au génitif dans notre auteur (Cf. l'*Index* et la note de Sturz). On pourrait ici encore expliquer le génitif en le faisant le régime de οὐσίας.

11. Après le mot πολυπραγμονεῖν il y a dans G, et dans K, une lacune qui s'étend jusqu'aux mots αὐτῆς τυχεῖν.

τότε ἐχρῆν παραχρῆμα κεκωλύσθαι. Οὔτε γὰρ ὑπὸ μαλης [1] τι αὐτῶν[2], ὦ Κικέρων, ἐπράχθη, ἀλλ' ἐς στήλας, ὡς καὶ
R.p.966. αὐτὸς φῂς, πάντ' ἀνεγράφη[3]. Εἰ δὲ [4] ἐκεῖνος φανερῶς οὕτω καὶ ἀναισχύντως τά τε ἄλλα ἐκακούργησεν, ὡς λέγεις, καὶ τὴν Κρήτην [5] ὅλην ἥρπασεν, ὡς καὶ ἐκ τῶν τοῦ Καίσαρος γραμμάτων ἐλευθέραν μετὰ τὴν τοῦ Βρούτου ἀρχὴν ἀφειμένην, ἣν ὕστερον ἐκεῖνος παρ' ἡμῶν ἐπετράπη, πῶς μὲν ἂν σὺ [6] ἐσιώπησας; πῶς δ' ἂν τῶν ἄλλων τις ἠνέσχετο; ἀλλὰ ταῦτα μὲν, ὥσπερ εἶπον, παραλείψω· οὔτε γὰρ ὀνομαστὶ τὰ πολλὰ αὐτῶν εἴρηται, οὔτ' Ἀντώνιος, ὁ [7] δυνάμενος ὑμᾶς ἀκριβῶς καθ' ἕκαστον ὧν πεποίηκε διδάξαι, πάρεστι. Περὶ δὲ δὴ τῆς Μακεδονίας, τῆς τε Γαλατίας [8], καὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν, τῶν τε στρατοπέδων, ὑμέτερά ἐστιν, ὦ Πατέρες, ψηφίσματα, καθ' ἃ τοῖς [9] τε ἄλλοις ὡς ἕκαστα [10] προσετάξατε, καὶ ἐκείνῳ τὴν Γαλατίαν μετὰ τῶν στρατιωτῶν ἐνεχειρίσατε. Καὶ τοῦτο καὶ [11] Κικέρων οἶδε· παρῆν γὰρ καὶ πάντα γε αὐτὰ [12] ὁμοίως ὑμῖν ἐψηφίζετο. Καίτοι πόσῳ κρεῖττον ἦν τότε αὐτὸν ἀντειπεῖν, εἴπερ τι αὐτῶν μὴ δεόντως ἐγίγνετο, καὶ διδάξαι [13] ὑμᾶς ταῦτα ἃ νῦν προΐσχεται, ἢ παραχρῆμα μὲν σιωπῆσαι καὶ [14] περιϊδεῖν ὑμᾶς ἁμαρτάνοντας, νῦν δὲ λόγῳ μὲν Ἀντωνίῳ ἐγκαλεῖν, ἔργῳ δὲ τῆς βουλῆς κατηγορεῖν;

24. « Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ τοῦτο δύναιτ' ἄν τις σωφρονῶν

1. Proverbe grec (Cf. l'*Index*). N'y aurait-il pas en outre une allusion à la réponse (XLIV, 34) de Cassius à Antoine? — 2. Cf. XLV, 23.
3. D: πάντα ἀνεγράφη. — 4. Bekk. propose en note comme conjec-

« l'arrêter sur-le-champ. Rien n'a été fait en cachette,
« Cicéron ; tout a bien été, comme tu le dis toi-même,
« gravé sur des plaques. Si donc, entre autres maléfices
« commis aussi ouvertement et aussi impudemment que
« tu le prétends, Antoine nous a enlevé la Crète tout en-
« tière en laissant libre, soi-disant en vertu des mémoires
« de César, après le gouvernement de Brutus, une province
« qui a été, plus tard, confiée par nous à ce même Brutus,
« comment as-tu gardé le silence ? comment les autres
« citoyens l'ont-ils enduré ? Mais, je l'ai dit, je passerai
« sur ces griefs. La plupart, en effet, n'ont pas été nette-
« ment articulés, et Antoine, qui peut vous renseigner
« exactement sur chacun de ses actes, est absent. Quant
« à la Macédoine, à la Gaule et aux autres provinces, il
« existe des décrets de vous, Pères Conscrits, décrets
« par lesquels vous avez assigné aux autres chacune
« d'elles séparément, tandis que vous avez, par votre
« vote, remis à Antoine et la Gaule et les soldats. Et Ci-
« céron le sait bien : il était présent et il a pris part avec
« vous à tous les décrets. Combien il eût été préférable
« pour lui de s'y opposer alors, si quelqu'un d'eux n'était
« pas convenable, et de vous instruire des considérations
« qu'il allègue aujourd'hui, plutôt que d'avoir, sur le
« moment, gardé le silence et vous avoir laissé com-
« mettre la faute, pour venir aujourd'hui, en apparence
« adresser des reproches à Antoine, mais, en réalité,
« accuser le sénat ! »

24. « Il n'y a, en effet, aucun homme de bon sens

ture : εἴ τε. — 5. Cf. XLV, 32. — 6. H om. — 7. C om. — 8. Cf. XLV, 9.
9. D, E, F : κατὰ τοῖς. — 10. F : καθ' ἕκαστα. — 11. D om.
12. C, D, om. — 13. D : διδάξας. — 14. B, F, om.

εἰπεῖν, ὅτι ἐκεῖνος ταῦθ' ὑμᾶς ψηφίσασθαι ἐβιάσατο [1]. Οὔτε γὰρ αὐτὸς ἰσχύν τινα στρατιωτῶν εἶχεν, ὥστε παρὰ γνώμην ὑμᾶς ποιῆσαί τι καταναγκάσαι, καὶ τὸ πρᾶγμα ὑπὲρ τῆς πόλεως πέπρακται. Ἐπειδὴ γὰρ προὐπέμπετο [2] μὲν [3] τὰ στρατεύματα καὶ συνειστήκει, δέος γὰρ [4] ἦν, μὴ πυθόμενα τῆς [5] τοῦ Καίσαρος σφαγῆς, στασιάσῃ, καί τινα φλαῦρον προστησάμενα, αὖθις πολεμήσῃ [6], ἔδοξεν ὑμῖν, ὀρθῶς καὶ καλῶς ποιοῦσι, τὸν Ἀντώνιον ἐπ' αὐτὰ ἐπιστῆσαι, τὸν ὕπατον, τὸν τὴν ὁμόνοιαν πρυτανεύσαντα [7], τὸν τὴν δικτατορίαν [8] παντελῶς ἐκ τῆς πολιτείας ἐκκόψαντα. Καὶ διὰ τοῦτό γε καὶ τὴν Γαλατίαν [9] αὐτῷ ἀντὶ τῆς Μακεδονίας ἀντεδώκατε, ἵν' ἐνταῦθα ἐν [10] τῇ Ἰταλίᾳ ὢν, μήτε τι κακουργήσῃ, καὶ τὸ προσταχθὲν εὐθὺς ὑφ' ὑμῶν ποιήσῃ [11].

25. « Ταῦτα μὲν οὖν πρὸς ὑμᾶς εἶπον, ἵν' εἰδῆτε ὀρθῶς βεβουλευμένοι [12]. Πρὸς δὲ δὴ [13] Κικέρωνος καὶ ἐκεῖνός μοι ὁ λόγος ἐξήρκει, ὅτι καὶ παρὴν πᾶσι τούτοις, ὅτε ἐγίγνετο, καὶ μεθ' ἡμῶν [14] αὐτὰ ἐψηφίσατο, μήτε στρατιώτην τινὰ Ἀντωνίου ἔχοντος [15], μήθ' ὅλως ἐνδείξασθαί τι φοβερὸν ἡμῖν [16] δυναμένου, δι' ὃ καὶ τῶν συμφερόντων ἄν τι πα-

1. Cf. XLV, 22. — 2. Leuncl. et Bekk.; vulg. : προὔπεμπε; Reim. propose προὐπέμπομεν ou προὐπέμφθη; ce dernier plaît mieux à Sturz. César avait envoyé en avant Antoine en Macédoine avec quatre légions dont il comptait se servir pour faire la guerre aux Parthes. Ce sont les mêmes qui, revenant de Macédoine à Brindes, abandonnèrent Antoine pour passer à César. Cf. XLV, 12. — 3. A, F, et Bekk.; vulg. et les autres mss. om. — 4. B : δέ. — 5. B, F et Bekk.; vulg. et les autres mss. : περὶ τῆς.

6. Ponctuation de Reim., Reiske (cf. la note dans Sturz, p 411), Sturz et Bekk.; vulg. : προστησάμενα αὖθις, πολεμήσῃ.

7. Cf. XLIV, 53; XLV, 23 et 24. — 8. Cf. XLIV, 51 et XLV, 24.

« qui puisse dire qu'on vous ait contraints par violence « à rendre ces décrets. Antoine, d'ailleurs, n'avait pas « une troupe de soldats assez forte pour vous forcer à « quoi que ce soit de contraire à votre intention, et « tout a été fait dans l'intérêt de l'État. Des légions « avaient été envoyées en avant : elles étaient réunies; « il y avait à craindre qu'en apprenant la mort de César, « elles ne se révoltassent, et que, quelque misérable à « leur tête, elles n'excitassent de nouveau la guerre : vous « avez jugé à propos, dans votre sagesse et dans votre « prudence, de leur donner pour chef Antoine, c'est-à- « dire le consul, celui qui avait présidé à la concorde; « celui qui, dans le gouvernement de l'État, avait aboli « complétement la dictature. C'est pour ces motifs que « vous lui avez donné la Gaule en place de la Macédoine, « afin que là, étant en Italie, il ne fît rien de mal et « qu'il exécutât vos ordres à l'instant même. »

25. « Je vous ai dit, à vous, ces paroles pour que vous « sachiez que vos résolutions ont été justes. Quant à « Cicéron, il me suffisait de lui dire qu'il était présent « lorsque toutes ces mesures ont été prises, et qu'il les « a décrétées avec nous à une époque où Antoine n'avait « pas de soldats et ne pouvait nullement être pour nous « un sujet de terreur capable de nous faire négliger le

9. La Gaule Citérieure, enlevée à D. Brutus. Cf. XLV, 9.

10. D : ἐνταυθ' ἐν. — 11. Les mss. et les éd.; Reiske reconnaît que cette onstruction peut se défendre par de nombreux exemples; néanmoins il ne se ferait pas scrupule d'écrire : ὑφ' ὑμῶν εὐθὺς ποιήσῃ.

12. B, D, F, H et Bekk.; vulg. et A, C, E, I : βουλευσάμενοι.

13. A, B, F et Bekk.; vulg. om. — 14. B, F et Bekk.; vulg. : ὑμῶν.

15. Calénus, au ch. précéd., a déjà adressé ce reproche à Cicéron; mais outre les Philippiques (II et V), Appien, G. civ., III, 4, 5, et 45, nous atteste qu'Antoine, dans Rome, était entouré de soldats et qu'il y exerça des violences. — 16. F : ὑμῖν.

B.p.467. ρείδομεν. Ἀλλ' εἰ καὶ τότε ἐσιώπησας, νῦν γε εἰπὲ, τί ἐχρῆν ἡμᾶς ποιῆσαι, τούτων οὕτως ἐχόντων; Ἀφεῖναι τὰ στρατεύματα ἄναρχα; Καὶ πῶς οὐκ ἂν μυρίων κακῶν καὶ τὴν Μακεδονίαν καὶ τὴν Ἰταλίαν ἐνέπλησεν [1]; Ἀλλ' ἑτέρῳ τινὶ προστάξαι; Καὶ τίν' ἂν ἀναγκαιότερον καὶ ἐπιτηδειότερον τοῦ Ἀντωνίου εὕρομεν, τοῦ ὑπάτου, τοῦ πάντα τὰ τῆς πόλεως διοικοῦντος, τοῦ τοσαύτην φυλακὴν τῆς ὁμονοίας ἡμῶν πεποιημένου, τοῦ μυρία ἐπιδείγματα τῆς πρὸς τὸ κοινὸν εὐνοίας παρεσχημένου; Τινὰ [2] τῶν σφαγέων; οἷς οὐδ' ἄλλως ἐν τῇ πόλει διατρίβειν ἀσφαλὲς ἐγίγνετο. Τινὰ τῶν τἀναντία αὐτοῖς φρονούντων; οὓς πάντες ὑπώπτευον. Τίς ἀξιώσει προέχων, τίς ἐμπειρίᾳ προφέρων παρὰ τοῦτον ἄλλος ἦν; Ἀλλ' ἀγανακτεῖς, ὅτι μὴ σὲ προειλόμεθα [3]. Καὶ τίνα μὲν ἀρχὴν εἶχες; Τί δ' οὐκ ἂν ἔδρασας, ὅπλα καὶ στρατιώτας λαβών, ὁ τοσαῦτα καὶ τηλικαῦτα ἐν τῇ ὑπατείᾳ [4] ταράξας ἐκ τῶν ἐπιτετηδευμένων [5] σοι τούτων ἀντιθέτων [6], ὧν μόνον ἦς κύριος;

26. « Ἀλλ' ἐκεῖσε ἐπάνειμι, ὅτι καὶ παρῆς τούτοις, ὅτε ἐψηφίζετο, καὶ οὐδὲν ἀντεῖπες, ἀλλὰ καὶ συγκατέθου πᾶσιν αὐτοῖς, ὡς καὶ ἀρίστοις καὶ ἀναγκαίοις δηλονότι οὖσιν. Οὐ γάρ που καὶ παῤῥησίας ἐνδεὴς ἦσθα· πολλὰ γοῦν καὶ μάτην ὑλάκτεις [7]. Οὐ μὴν οὐδὲ ἐφοβήθης τινά· πῶς γὰρ

1. A, F, Sturz et Bekk.; vulg. : ἀνέπλησαν.
2. Bekk.; vulg. : τίνα; de même, un peu plus loin.
3. C : προειλώμεθα.
4. Calénus a déjà fait cette critique au ch. 20.
5. D : ἐπιτηδευμένων; H : ἐπιτηδευμάτων. — 6. Leuncl., Reim., Sturz

« moindre intérêt. Eh bien ! puisque tu as alors gardé le « silence, dis-nous maintenant, du moins, ce qu'il nous « fallait faire dans ces conjonctures. Licencier les lé- « gions sans leur donner de chef ? N'auraient-elles pas « alors rempli de mille maux et la Macédoine et l'Italie ? « Les confier à un autre ? Qui trouver de plus nécessaire « et de plus convenable qu'Antoine, que le consul, que « celui qui avait l'administration générale de la ville, « qui avait si bien garanti la concorde ; que celui qui « avait donné tant de preuves de dévouement au bien « commun ? Quelqu'un des meurtriers ? Il n'y avait pas, « même sans cela, sûreté pour eux à rester dans la « ville. Quelqu'un de l'opinion opposée ? Ils étaient sus- « pects à tous. Qui surpassait Antoine en considération ? « Quel autre l'emportait sur lui en expérience ? Mais ton « indignation vient de ce que nous ne t'avons pas pré- « féré. Quelle charge avais-tu ? Que n'eusses-tu pas fait, « si tu avais eu des armes et des soldats à ta disposition, « lorsque, dans ton consulat, tu as excité des troubles « si nombreux et si grands avec ces antithèses aux- « quelles tu t'étudies, et qui, alors, étaient ta seule res- « source ? »

26. « Mais, je reviens sur cette considération : tu étais « présent, lorsque tous ces décrets ont été rendus, et, « loin de t'y opposer, tu les as acceptés tous comme « bons et nécessaires. La franchise du langage ne t'a ja- « mais manqué ; tu aboyais souvent à tort et à travers. « Tu ne craignais non plus personne. Comment, en

et Bekk.; D : ἀντιθέντων; vulg. : ἀντιτεθέντων. Leuncl. voudrait lire ainsi ce passage : ἐπιτετηδευμένων, ὧν μόνος ἦς κύριος τούτων ἀντιτεθέντων; Reim., se fondant sur cette phrase du ch. 20, τὸ Καπιτώλιον... καὶ δούλων παρακλήτων πληρώσας, remplace, dans sa traduction, τούτων par δούλων.

7. D et Reiske : ὑλακτεῖς, *soles*, aut *potes latrare*.

ἂν ἔδεισας τὸν γυμνὸν ὁ μὴ φοβούμενος τὸν ὡπλισμένον; πῶς τὸν μόνον ὁ μὴ φοβούμενος [1] τὸν τοσούτους στρατιώτας ἔχοντα; Καίτοι σύ γε καὶ ἐπὶ τούτῳ σεμνύνῃ, ὅτι πάνυ τοῦ θανάτου, ὡς γε καὶ φῂς [2], καταφρονεῖς. Οὕτω δὴ τούτων ἐχόντων, πότερος ὑμῖν ἀδικεῖν δοκεῖ, Ἀντώνιος, ὁ τὰς δυνάμεις τὰς δοθείσας αὐτῷ παρ' ὑμῶν [3] διοικῶν, ἢ Καῖσαρ, ὁ τοσαύτην ἰσχὺν ἰδίαν περιβεβλημένος; Ἀντώνιος [4], ὁ πρὸς τὴν ἐπιτραπεῖσαν αὐτῷ παρ' ὑμῶν ἀρχὴν ἀπεληλυθὼς, ἢ Βροῦτος [5], ὁ κωλύων αὐτὸν τῆς χώρας ἐπιβῆναι; Ἀντώνιος, ὁ τοὺς συμμάχους ὑμῶν [6] ἀναγκάσαι ἐθέλων [7] τοῖς ψηφίσμασιν ὑμῶν [8] πεισθῆναι, ἢ ἐκεῖνοι, οἱ τὸν μὲν πεμφθέντα ὑφ' ὑμῶν ἄρχοντα μὴ προσδεδεγμένοι, τῷ δὲ ἀπεψηφισμένῳ προστεθειμένοι; Ἀντώνιος, ὁ τοὺς στρατιώτας τοὺς ὑμετέρους [9] συνέχων, ἢ οἱ στρατιῶται, οἱ τὸν ἄρχοντα αὐτῶν ἐγκαταλελοιπότες;

R. p. 469. Ἀντώνιος, ὁ μηδένα τούτων τῶν στρατιωτῶν τῶν ὑφ' ὑμῶν [10] αὐτῷ [11] δοθέντων ἐς τὴν πόλιν ἐσαγαγών, ἢ Καῖσαρ, ὁ τοὺς πάλαι ἐστρατευμένους ἀναπείσας χρήμασι δεῦρο ἐλθεῖν; Ἐγὼ μὲν γὰρ οὐδὲ λόγου τινὸς ἔτι δεῖν ἡγοῦμαι πρὸς τὸ μὴ οὐκ ἐκεῖνον μὲν πάντα τὰ προσταχθέντα αὐτῷ ὑφ' ὑμῶν [12] ὀρθῶς δοκεῖν διοικεῖν, τούτους δὲ καὶ δίκην ὧν αὐτοὶ καθ' αὑτοὺς [13] ἐτόλμησαν, ὑποσχεῖν ὀφείλειν. Διὰ γὰρ

1. Bekk. om. — 2. Cf. XLV, 18 et 45. — 3. A, B, E : ἡμῶν.
4. Bekk.; vulg. om.
5. Philipp, III, 4, Brutus promet de maintenir la province de Gaule sous l'autorité du sénat et du peuple romain. Mais, dans Appien, L. Pison, apologiste d'Antoine, prétend que le plébiscite qui a retiré la Gaule à

« effet, aurais-tu craint un homme nu, lorsque tu ne « crains pas un homme armé? Comment aurais-tu été « effrayé d'un homme seul, lorsque tu ne l'es pas d'un « homme qui possède tant de soldats? Pourtant tu te « vantes de ton profond mépris de la mort, comme tu « dis. Les choses étant ainsi, lequel des deux vous sem- « ble être coupable, d'Antoine, qui se met à la tête des « troupes que vous lui avez données, ou de César, qui, « simple particulier, est entouré de forces si grandes? « d'Antoine, qui s'est rendu dans la province que vous « lui avez confiée, ou de Brutus, qui l'empêche d'entrer « sur son territoire? d'Antoine, qui veut forcer les al- « liés à obéir à vos décrets, ou de ces mêmes alliés qui « refusent de recevoir le gouverneur envoyé par vous, « et prêtent leur concours à celui que vous avez révo- « qué? d'Antoine, qui contient vos soldats, ou des sol- « dats qui ont abandonné leur chef? d'Antoine, qui n'a « introduit dans la ville aucun des soldats que vous lui « avez donnés, ou de César, qui, à prix d'argent, a per- « suadé aux vétérans de venir ici? Quant à moi, je ne « pense pas qu'il soit besoin désormais d'en dire davan- « tage pour décider que l'un remplit fidèlement et dans « son entier la commission qu'il a reçue de vous, et que « les autres doivent, pour ce qu'ils ont osé de leur « propre chef, être livrés au supplice. Si vous avez pris « des soldats pour vous garder, c'est afin de pouvoir

D. Brutus, a autorisé Antoine à l'en expulser par la guerre dans le cas où il refuserait d'en sortir. — 6. A, B, F : ἡμῶν. — 7. Bekk.; vulg. : θέλων.
8. A, F : ἡμῶν. — 9. F, H : ἡμετέρους. — 10. F : ἡμῶν.
11. H : αὐτῶν.
12. A, B : ἡμῶν. — 13. F : καθ' ἑαυτούς.

τοῦτο καὶ τὴν παρὰ τῶν στρατιωτῶν φυλακὴν ἐλάβετε [1], ἵν' ἀσφαλῶς ὑπὲρ τῶν παρόντων, οὐκ Ἀντωνίου ἕνεκα, τοῦ μήτε ἰδίᾳ τι πεποιηκότος [2], μήτ' ἔν τινι ὑμᾶς πεφοβηκότος [3], ἀλλ' ἐκείνου τοῦ καὶ δύναμιν ἐπ' αὐτὸν [4] συνειλοχότος [5], καὶ πολλοὺς στρατιώτας καὶ ἐν αὐτῇ τῇ πόλει πολλάκις ἐσχηκότος, βουλεύσησθε.

27. « Ταῦτα μὲν οὖν διὰ Κικέρωνα εἶπον, ἐπειδήπερ ἀδίκων [6] ἐς ἡμᾶς λόγων [7] ὑπῆρξεν [8]· οὔτε γὰρ ἄλλως φιλαπεχθήμων εἰμὶ, ὥσπερ οὗτος, οὔτ' ἐμοὶ μέλει [9] τἀλλότρια πολυπραγμονεῖν, ὅπερ οὗτος [10] ἀεὶ ποιῶν σεμνύνεται. Ἃ δ' ὑμῖν παραινῶ, μήτ' Ἀντωνίῳ τι χαριζόμενος, μήτε Καίσαρα ἢ Βροῦτον διαβάλλων, ἀλλ' ὑπὲρ τῶν κοινῇ συμφερόντων, ὥσπερ που προσήκει, βουλεύων, νῦν ἤδη φράσω. Φημὶ γὰρ δεῖν, μήτε ἐχθρόν πω μηδένα τούτων τῶν τὰ ὅπλα ἐχόντων ποιήσασθαι, μήτ' ἀκριβῶς [11] ἐξετάζειν, τί καὶ πῶς ὑπ' αὐτῶν πέπρακται. Οὔτε γὰρ ὁ παρὼν καιρὸς ἐπιτήδειός ἐστι πρὸς τοῦτο, καὶ πολιτῶν αὐτῶν ἡμετέρων πάντων ὁμοίως ὄντων, ἄντε τις πταίσῃ σφῶν, ἡμῖν ἀπολεῖται· ἄντε κατορθώσῃ, ἐφ' ἡμᾶς αὐξηθήσεται. Δι' οὖν ταῦτα καὶ πολιτικῶς καὶ φιλικῶς αὐτοὺς ἡγοῦμαι χρῆναι μεταχειρίσασθαι· καὶ πέμψαι μὲν πρὸς πάντας ὁμοίως, κελεύοντας αὐτοῖς ἔκ τε τῶν ὅπλων ἀπαλλαγῆναι, καὶ ἐφ' ἡμῖν [12] καὶ [13] ἑαυτοὺς καὶ τὰ στρατόπεδα ποιήσασθαι· πόλεμον

1. Cf. XLV, 19 et 21. — 2. C : ποιήσαντος, et en marge : πεποιηκότος.
3. C om. : οὔτ' ἔν τινι ὑμᾶς πεφοβηκότος — 4. H : αὐτοῦ.
5. D, H, Sturz et Bekk., leçon devinée par Reim. ; vulg. : συνειληχότος.

« délibérer sur les circonstances présentes sans danger,
« non pas du côté d'Antoine, qui n'a rien fait de son
« autorité privée et ne vous cause de terreur en rien,
« mais du côté de celui qui a réuni une armée contre
« Antoine, et plusieurs fois a eu, dans la ville même,
« un grand nombre de soldats à sa disposition. »

27. « Ces paroles s'adressent à Cicéron, parce que
« c'est lui qui, le premier, a tenu contre nous d'injustes
« propos ; car autrement je n'aime pas, comme lui, à
« me créer des ennemis, et je ne me soucie pas de
« m'occuper des torts d'autrui, comme il se vante sans
« cesse de le faire. Ce que je vous conseille, sans cher-
« cher à me montrer le complaisant d'Antoine, comme
« sans accuser ni César ni Brutus, mais en donnant,
« ainsi qu'il convient, mon avis sur l'intérêt commun,
« je vais maintenant l'exposer. Je prétends qu'il ne faut
« considérer comme ennemi aucun de ceux qui ont
« présentement les armes à la main, ni examiner scru-
« puleusement ce qui a été fait par eux. Les temps, en
« effet, ne sont pas propices pour cet examen, et, tous
« étant également nos concitoyens, si quelqu'un d'eux
« vient à éprouver un échec, ce sera un citoyen perdu
« pour nous, tandis que, s'il réussit, il grandira contre
« nous. Pour ces motifs, je pense qu'on doit les traiter
« en citoyens et en amis, envoyer à tous également
« l'ordre de quitter les armes et de se remettre eux, et

6. A, D, H : ἀδίκως. — 7. C : λόγιον. — 8. Cf. XLV, 46. Leuncl. et les éd. subséq. ; vulg. : ἐπῆρξεν. — 9. C : μέλει. — 10. F om. : οὔτ' .... ὅπερ οὗτος. — 11. C : μήτε ἀκριβῶς. — 12. A, B, F : ὑμῖν. — 13. F om.

δὲ μηδέπω πρὸς μηδένα αὐτῶν ἐξενεγκεῖν, ἀλλ' ἐκ τῶν ἀπαγγελθησομένων, τοὺς μὲν ἐθελήσαντας [1] ἡμῖν πειθαρχῆσαι, ἐπαινέσαι, τοῖς δ' ἀπειθήσασι πολεμῆσαι. Τοῦτο γὰρ καὶ δίκαιον καὶ συμφέρον ἡμῖν [2] ἐστι, μήτε ἐπειχθῆναι, μήτε προπετῶς τι πρᾶξαι, ἀλλ' ἐπισχεῖν, καὶ καιρόν τινα καὶ αὐτοῖς ἐκείνοις καὶ τοῖς στρατιώταις εἰς τὸ μετανοῆσαι δόντας, ἔπειθ' οὕτως, ἂν τοῦ πολέμου δεήσῃ, τοῖς ὑπάτοις αὐτὸν προστάξαι.

28. « Καὶ σοὶ δέ, ὦ Κικέρων, παραινῶ, μήτε γυναικείως θρασύνεσθαι, μήτε τὸν Βαμβαλίωνα [3] μιμεῖσθαι, μήτε [4] πολεμοποιεῖν, μήτε διὰ τὴν ἰδίαν [5] πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἔχθραν δημοσίᾳ πᾶσαν τὴν πόλιν ἐς κίνδυνον αὖθις καθιστάναι [6]. Καλῶς μὲν γὰρ ποιήσεις, ἂν καὶ ἐκείνῳ συναλλαγῇς, μεθ' οὗ πολλὰ δὴ πολλάκις καὶ [7] φιλικὰ ἔπραξας [8]. Εἰ δ' οὖν ἀκαταλλάκτως αὐτῷ ἔχεις, ἀλλ' ἡμῶν γε φεῖσαι, μηδὲ εἰσηγητὴς ἡμῖν τῆς πρὸς ἀλλήλους φιλίας γεγονὼς, νῦν αὐτὴν καταλύσῃς· ἀλλ' ἀναμνησθεὶς τῆς τε [9] ἡμέρας ἐκείνης, καὶ τῶν λόγων, ὧν [10] ἐν τῷ τῆς Γῆς τεμένει ἐποιήσω [11], χάρισαί τι καὶ τῇ Ὁμονοίᾳ ταύτῃ [12] παρ' ἣ νῦν βουλευόμεθα· ἵνα μὴ καὶ ἐκεῖνα [13] διαβάλῃς [14], ὡς οὐκ ἀπ' ὀρθῆς διανοίας, ἀλλ' ὑπό τινος ἄλλου λεχθέντα. Τοῦτο γὰρ καὶ τῇ πόλει συμφέρει, καὶ σοὶ πλείστην δόξαν οἴσει. Μὴ

K. p. 469.

1. C, F, H et Bekk.; vulg. et A, B, D, E : θελήσαντας.
2. A, B, C, I : ὑμῖν. — 3. Cf. XLV, 47. — 4. Bekk.; vulg. : μηδέ.
5. Bekk. propose en note : πολεμοποιοῦντα διὰ τὴν ἰδίαν.
6. B : καθιστάναι — 7. Bekk.; vulg. om. — 8. Cf. au ch. 3, la note 11, page 2. — 9. E om. — 10. D : ὡς.

« leurs légions, à votre discrétion, et non pas encore en-
« treprendre la guerre contre aucun d'eux, mais, suivant
« le compte qui vous en sera rendu, donner des éloges
« à ceux qui auront consenti à nous obéir et combattre
« ceux qui auront refusé. La justice, en effet, et notre
« intérêt nous commandent de ne pas nous presser, de
« ne rien faire avec précipitation, mais de temporiser,
« et, après avoir accordé aux chefs et aux soldats quel-
« que temps pour se repentir, si la guerre est indispen-
« sable, d'en charger les consuls. »

28. « Pour toi, Cicéron, je t'engage à ne pas faire
« le fanfaron à la manière des femmes, à ne pas imiter
« Bambalion, à ne pas guerroyer, à ne pas, enfin, à
« cause de ton inimitié particulière contre Antoine, ex-
« poser à de nouveaux dangers la ville tout entière. Tu
« ferais sagement de te réconcilier avec un homme avec
« qui tu as eu souvent de nombreux rapports d'ami-
« tié ; si cependant tu es implacable, du moins épargne-
« nous et ne va pas renverser aujourd'hui cette amitié
« mutuelle que tu as introduite parmi nous; mais, en
« souvenir de ce jour et de ces paroles que tu pronon-
« ças dans le temple de la Terre, fais quelques conces-
« sions à cette Concorde chez laquelle nous délibérons,
« de peur qu'on n'accuse ton discours d'avoir été ins-
« piré non par une pensée sincère, mais par un tout
« autre sentiment. C'est l'intérêt de l'État, et c'est ce
« qui te rapportera le plus de gloire. Ne t'imagine pas

11. Allusion au discours de Cicéron sur l'amnistie (XLIV, 23-34), prononcé dans le temple de la Terre.

12. La déesse de la Concorde, dans le temple de laquelle le sénat est en ce moment assemblé. — 13. B, F : ἵνα μηδὲ ἐκεῖνα.

14. B (un des deux λ a été effacé), C, D et Bekk.; vulg. : διαβάλλῃς.

γάρ τοι [1] νομίσῃς ὅτι τὸ θρασύνεσθαι, ἢ εὐκλεές ἐστιν [2], ἢ ἀσφαλές· μηδ' ἂν [3] εἴπῃς ὅτι τοῦ θανάτου καταφρονεῖς, καὶ ἐπαινεῖσθαι ἐπὶ τούτῳ πιστεύσῃς. Τοὺς μὲν γὰρ τοιούτους, ὡς καὶ κακὸν [4] ἄν τι ὑπ' ἀνοίας τολμήσαντας, καὶ ὑποπτεύουσι πάντες, καὶ μισοῦσιν· οὓς δ' ἂν ἴδωσι περὶ πλείστου τὴν ἑαυτῶν σωτηρίαν ποιουμένους, καὶ ἐπαινοῦσι καὶ ἐγκωμιάζουσιν, ὡς μηδὲν ἂν ἑκόντας ἄξιον θανάτου ποιήσαντας [5]. Καὶ σὺ οὖν, εἴπερ ὄντως σώζεσθαι τὴν πατρίδα ἐθέλεις [6], τοιαῦτα καὶ λέγε καὶ πράττε, ἐξ ὧν καὶ αὐτὸς σωθήσῃ, μὴ, μὰ Δί', ἐξ ὧν καὶ ἡμᾶς συναπολέσεις [7]. »

29. Τοιαῦτα τοῦ Καλήνου εἰπόντος, ὁ Κικέρων οὐκ ἤνεγκεν· αὐτὸς μὲν γὰρ καὶ ἀκράτῳ καὶ κατακορεῖ τῇ παῤῥησίᾳ ἀεὶ πρὸς πάντας ὁμοίως ἐχρῆτο, παρὰ δὲ δὴ τῶν ἄλλων οὐξ ἠξίου τὴν ὁμοίαν [8] ἀντιλαμβάνειν. Καὶ τότε οὖν, ἀφεὶς τὸ τὰ δημόσια διασκοπεῖν, ἐς λοιδορίας αὐτῷ κατέστη· ὥστε τὴν ἡμέραν ἐκείνην καὶ διὰ τοῦτο οὐχ ἥκιστα μάτην κατατριβῆναι. Τῇ δ' οὖν ὑστεραίᾳ, καὶ τῇ τρίτῃ, πολλῶν καὶ ἄλλων ἐφ' ἑκάτερα λεχθέντων [9], ἐκράτησαν οἱ τὰ τοῦ Καίσαρος πράττοντες· καὶ τοῦτο μὲν, αὐτῷ ἐκείνῳ καὶ εἰκόνα [10], καὶ τὸ βουλεύειν ἐν τοῖς τεταμιευ-

1. C : γάρ τι. — 2. B, F : εὐκλεῖζεσται (sic), au lieu de εὐκλεές ἐστιν.
3. F : μὴ δ' ἄν. — 4. Xyl.; adopté par Reim. d'après A, suivi par Sturz et Bekk., et confirmé par B, D, F, I; vulg. et C, E, H : καλόν.
5. C : ποιήσαντα. — 6. Bekk.; vulg. : θέλεις. — 7. A, B, F, I : συναπολέσῃς. — 8. B, F : ὁμονοίαν. — 9. Gron., d'après A, et les éd. subséq.; les autres mss. (excepté B, F, I) om. : καὶ τρίτῃ... λεχθέντων. C'est ici, d'après Reimarus, que se placent la harangue de Cicéron et la réponse de L. Pison, qu'on lit au livre III des Guerres civiles d'Appien.

« que les fanfaronnades soient un moyen d'illustra-
« tion et de sécurité ; ne dis pas non plus que tu méprises
« la mort, dans l'espoir de t'attirer des éloges. Ceux
« qui tiennent un tel langage sont, comme ceux que la
« démence a poussés à commettre un crime, suspectés et
« haïs de tout le monde, au lieu que ceux qu'on voit
« faire le plus grand cas de leur salut sont loués et ap-
« prouvés comme des gens incapables de rien faire qui mé-
« rite la mort. Toi donc aussi, si réellement tu veux le sa-
« lut de la patrie, parle et agis de façon à te sauver toi-
« même, et non pas, par Jupiter, de façon à nous per-
« dre avec toi. »

29. Après ce discours de Calénus, Cicéron ne se contint pas : lui-même usait à l'égard de tous indifféremment d'une liberté de langage sans mesure et sans borne, mais, de la part des autres, il n'admettait pas la pareille. Dans cette occurrence donc, ayant laissé de côté l'examen des affaires publiques, il se mit à répondre des injures, de sorte que ce jour-là, principalement pour cette raison, se passa sans qu'on fît rien. Le lendemain et le surlendemain, après plusieurs autres discours dans les deux sens, les partisans de César eurent le dessus et ils lui votèrent une statue, le droit de donner, dans le sénat, son avis au rang de ceux qui avaient exercé la

10. Statue dorée, suivant App., III, 51. Vell. Paterc., II, 61 : « Eum senatus honoratum equestri statua... qui honor non alii per trecentos annos, quam L. Syllæ et Cn. Pompeio, et C. Cæsari contigerat, pro populo Romano, una cum consulibus designatis Hirtio et Pansa, bellum cum Antonio gerere jussit. » Cicéron à Brutus, 15 : « Ego illi verborum laudem tribui... decrevi etiam imperium... statuam Philippus (beau-père d'Octave) decrevit : celeritatem petitionis Servius, post, majorem etiam Servilius. »

κόσι [1], τό τε τὰς ἄλλας ἀρχὰς δέκα ἔτεσι [2] θᾶσσον παρὰ τὸ νενομισμένον αἰτῆσαι, καὶ τὸ τὰ χρήματα, ἃ τοῖς στρατιώταις ἐδεδώκει [3], παρὰ τῆς πόλεως, ὅτι δὴ καθ' ἑαυτὸν, ὑπὲρ αὐτῆς δὴ [4], παρεσκεύασε σφᾶς, λαβεῖν [5]· τοῦτο δὲ, καὶ τοῖς στρατιώταις, καὶ ἐκείνοις καὶ τοῖς τὸν Ἀντώνιον ἐγκα-
R.p.470. ταλιποῦσι [6], τὸ μήτ' ἄλλον τινὰ πόλεμον πολεμῆσαι [7], καὶ χώραν εὐθὺς δοθῆναι [8], ἐψηφίσαντο [9]. Πρός τε τὸν Ἀντώνιον πρεσβείαν ἔπεμψαν [10], κελεύουσάν οἱ τά τε [11] στρατόπεδα καὶ τὴν Γαλατίαν ἀφεῖναι, καὶ ἐς τὴν Μακεδονίαν ἀπελθεῖν. Καὶ τοῖς συστρατευομένοις [12] αὐτῷ προεῖπον οἴκαδε ἐντὸς ῥητῆς ἡμέρας ἀναχωρῆσαι, ἢ εἰδέναι ὅτι ἐν πολεμίων [13] μοίρᾳ γενήσονται. Καὶ προσέτι καὶ τοὺς βουλευτὰς τοὺς ἀρχὰς τῶν ἐθνῶν παρ' αὐτοῦ λαβόντας καταλύσαντες [14], ἑτέρους ἀντ' αὐτῶν ἀντιπεμφθῆναι ἔγνωσαν. Τότε μὲν ταῦτ' ἐκυρώθη· ὕστερον δὲ οὐ πολλῷ, πρὶν καὶ

1. Le décret, dont Cicéron (Philipp. V, 17) avait pris l'initiative, portait : « Ob eas causas senatui placere, C. Cæsarem, Caii filium, pontificem, pro prætore, senatorem esse, sententiamque loco prætorio dicere : ejusque rationem, quemcumque magistratum petet, ita haberi, prout haberi lege liceret, si anno superiore quæstor fuisset. » L'Épitome de Tite-Live, liv. CXVIII : « C. Cæsari, qui primus reipublicæ arma sumpserat, proprætoris imperium ab senatu datum est, cum consularibus ornamentis; adjectumque ut senator esset. » Le Marbre d'Ancyre : « Ornatus decretis honorificis ab senatu in ordinem sum adlectus. » C'est donc à tort que Dion a écrit ici ἐν τοῖς τεταμιευκόσι, et Appien ἐν τοῖς ὑπατικοῖς ; il y a, dans ce dernier auteur, confusion de temps; quant à Dion, il est dans le vrai plus loin, ch. 41.

2. Cf. la fin de l'avant-dernière note C, D, E, H. om.: δέκα ἔτεσι.

3. A, B, F : ἀναλώκει. — 4. Reiske substitue ici δῆθεν, *scilicet*, ironique. Bekker, dans une note, déclare, et avec raison, ce mot surabondant. — 5. Bekk, en note, conjecture : ἀπολαβεῖν.

6. H. Etienne, Leuncl., et les éd. subséq., confirmé par C; vulg. et les

questure, celui de demander les charges dix ans avant l'âge fixé par les lois, le remboursement par l'État des sommes qu'il avait dépensées pour les soldats, attendu que, bien qu'il eût agi de sa seule autorité, c'était néanmoins dans l'intérêt général qu'il les avait levés ; que les soldats, tant les siens que ceux qui avaient abandonné Antoine, seraient désormais exempts de faire aucune autre guerre et recevraient immédiatement des terres. On envoya une députation à Antoine pour lui ordonner de quitter les légions et la Gaule, et de partir en Macédoine. On signifia à ceux qui combattaient avec lui qu'ils eussent à se retirer au sein de leurs foyers dans un délai déterminé, que, sinon, on leur faisait savoir qu'ils seraient regardés comme ennemis publics. De plus, les sénateurs, qui avaient reçu de lui le gouvernement de provinces, furent révoqués, et d'autres furent envoyés en leur lieu et place en vertu d'un sénatus-consulte. Voilà ce qui fut réglé alors ; dans la suite, un peu avant

autres mss. : ἐγκαταλείπουσι. — 7. F et Bekk.; vulg. : ἀντιπολεμῆσαι.

8. C : δοῦναι.

9. Philipp. V, 19 : « Senatui placere, militibus veteranis, qui Cæsaris pontificis auctoritatemque hujus ordinis defenderint atque defendant, his liberisque eorum militiæ vacationem esse ; utique C. Pansa, A. Hirtius consules, alter, ambove, si eis videatur, cognoscerent, qui ager his coloniis esset, quo milites veterani deducti essent, qui contra legem Juliam possideretur, ut is militibus veteranis divideretur : de agro Campano separatim cognoscerent, inirentque rationem de commodis militum veteranorum augendis. » — 10. F om. — 11. La députation était composée de trois des premiers citoyens, L. Pison, L. Philippus et Ser. Sulpicius, le jurisconsulte, qui mourut en route. Cf. App. III, 62 et suiv.

12. A, C, F, Zon., Sturz et Bekk.; vulg. et B, D, E, H, I : στρατευομένοις. — 13. H : πολεμίου. — 14. Antoine avait donné la Syrie à Dolabella, qui, après le meurtre de C. Trébonius, s'était en outre emparé de l'Asie. Dolabella avait, pour ce fait, été déclaré ennemi public par le sénat, et C. Cassius chargé de lui faire la guerre.

τὴν γνώμην αὐτοῦ μαθεῖν, ταραχήν τε εἶναι ἐψηφίσαντο[1], καὶ τὴν ἐσθῆτα[2] τὴν βουλευτικὴν ἀπεδύσαντο, τόν τε πόλεμον τὸν πρὸς αὐτὸν τοῖς ὑπάτοις καὶ τῷ Καίσαρι, στρατηγοῦ τινα ἀρχὴν δόντες[3], προσέταξαν, καὶ σφίσι καὶ τὸν Λέπιδον, Λούκιόν τε Μουνάτιον Πλάγκον ἐν μέρει τῆς ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις Γαλατίας ἄρχοντα βοηθῆσαι ἐκέλευσαν.

30. Οὕτω μὲν τῷ Ἀντωνίῳ, καὶ ἄλλως πολεμησείοντι, αὐτοὶ τὴν πρόφασιν τῆς ἔχθρας παρέσχον. Ἄσμενος γὰρ τῶν ἐψηφισμένων[4] λαβόμενος, αὐτίκα τε τοῖς πρέσβεσιν ἐξωνείδισεν[5], ὡς οὔτ' ὀρθῶς οὔτ' ἴσως οἱ πρὸς τὸ μειράκιον (τὸν Καίσαρα λέγων) ἐχρήσαντο, καὶ ἀντιπέμψας ἑτέρους[6], ὅπως ἐς ἐκείνους τὴν αἰτίαν τοῦ πολέμου περιστήσῃ[7], ἀντιπροετείνατό[8] τινα, ἃ αὐτῷ μὲν εὐπρέπειαν ἔφερεν, ἀδύνατα δ'[9] ἦν καὶ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων τῶν συναιρομένων οἱ πραχθῆναι. Ἔμελλε μὲν γὰρ οὐδὲν τῶν προσταχθέντων ποιήσειν, εὖ δὲ ἐπιστάμενος ὅτι οὐδ' ἐκεῖνοί τι τῶν προβληθέντων ὑπ' αὐτοῦ πράξουσιν, ὑπισχνεῖται[10] δῆθεν πάντα τὰ δεδογμένα σφίσι ποιήσειν, ὅπως αὐτός τε ἀναφυγὴν, ὡς κἂν[11] πράξας αὐτὰ

1. Plusieurs sénateurs, afin d'éviter d'employer le mot *guerre*, qui leur semblait trop dur, s'étaient accordés au mot de tumulte, mot qui désignait un grand danger public causé soit par une guerre en Italie, soit par une guerre contre les Gaulois. Cf. Philipp. VIII, 1.

2. C : αἰσθῆτα. Philipp. V, 12 : « Tumultum decerni, justitium indici, saga sumi dico oportere.» Philipp. VIII, 11 : « Equidem, Patres Conscripti, quamquam hoc honore usi [consules] togati solent esse, quum est in sagis civitas, statui tamen, a vobis ceterisque civibus in tanta atrocitate temporis tantaque perturbatione reipublicæ non differre vestitu. »

qu'on connût la résolution d'Antoine, on décréta qu'il y avait tumulte et on quitta l'habit de sénateur; la guerre contre lui fut confiée aux consuls et à César, qu'on investit de la puissance prétorienne; Lépidus et L. Munatius Plancus, qui commandait une partie de la Gaule transalpine, eurent l'ordre de leur prêter secours.

3o. Ce fut ainsi que le sénat lui-même fournit à Antoine, qui d'ailleurs désirait la guerre, un prétexte pour ouvrir les hostilités. Antoine, en effet, s'en prit aux décrets pour reprocher tout d'abord aux députés qu'on en usait envers lui par rapport à l'adolescent (c'était César qu'il désignait par ce mot) d'une facon peu honorable et peu équitable; puis, par l'intermédiaire de députés qu'il envoya à son tour pour rejeter sur le sénat la cause de la guerre, il offrit des conditions spécieuses, mais auxquelles ni César ni ses partisans ne pouvaient accéder. Son intention était bien de ne rien faire de ce qui lui était ordonné, mais, sachant parfaitement que les autres, non plus, n'accepteraient aucune de ses propositions, il promettait de se conformer à toutes les conditions du sénat, afin de se ménager l'ex-

3. Philipp. V, 17 et XIV, 8. — 4. C : ἐψηφισμάτων, et, en marge : ἐψηφισμένων.

5. Cf. Appien, III, 62 et suiv.— 6. Cf. Appien. — 7. A, B, F et Bekk.; vulg. : περιστήσῃ τοῦ πολεμίου. — 8. A, B et Bekk.; vulg.: προτείνατο ; Zon. : προτείνετο. Sur les contre-propositions d'Antoine, Cf. Philipp. VIII, 8.

9. C : δὲ ἦν: D om. : δέ. — 10. A : ὑπισχνεῖτε; B : ὑπισχεῖτε; Reiske voudrait lire : ὑπισχνεῖτε, à cause des imparfaits qui précèdent et qui suivent.

11. B, C, F et Bekk.; vulg. : ἄν.

ἔχῃ [1]· καὶ τὰ τῶν ἐναντίων, ἀρνησαμένων ἃ ἐπήγγελλεν, αἴτια τοῦ πολέμου φθάσῃ γενόμενα. Τήν τε Γαλατίαν ἐκλείψειν, καὶ τὰ στρατόπεδα ἀφήσειν ἔλεγεν, ἂν τούτοις
B. p. 471. τε τὰ αὐτὰ, ἅπερ τοῖς τοῦ Καίσαρος ἐψηφίσαντο, δῶσι, καὶ τὸν Κάσσιον τόν τε Βροῦτον τὸν Μάρκον [2] ὑπάτους ἕλωνται. Καὶ γὰρ τοῦτ' ἤτησε, προσποιούμενος τοὺς ἄνδρας, ἵνα μηδεμίαν αὐτῷ ὀργὴν τῶν πρὸς τὸν Δέκιμον τὸν συνωμότην σφῶν [3] πραττομένων ἔχοιεν.

31. Ἀντώνιος μὲν ταῦτα προῐσχετο, σαφῶς εἰδὼς μηδέτερον αὐτῶν ἐσόμενον. Ὁ γὰρ Καῖσαρ οὐκ ἄν ποτε ὑπέμειναν οὔτε τοὺς σφαγέας τοὺς [4] τοῦ πατρὸς ὑπατεῦσαι, οὔτε τοὺς στρατιώτας τοὺς [5] τοῦ Ἀντωνίου, τὰ αὐτὰ τοῖς ἑαυτοῦ [6] λαβόντας, προσφιλεστέρους αὐτῷ μᾶλλον [7] γενέσθαι. Οὔκουν οὐδὲ ἐκυρώθη τι αὐτῶν, ἀλλὰ τῷ τε Ἀντωνίῳ [8] τὸν πόλεμον πάλιν ἐπήγγειλαν, καὶ τοῖς συνοῦσίν οἱ προηγόρευσαν αὖθις ἐγκαταλιπεῖν αὐτὸν, ἑτέραν τινὰ ἡμέραν τάξαντες. Τάς τε χλαμύδας τὰς στρατιωτικὰς πάντες, καὶ οἱ μὴ ἐκστρατεύσοντες [9], ἠμπίσχοντο [10], καὶ τοῖς ὑπάτοις τὴν φυλακὴν τῆς πόλεως ἐπέτρεψαν, ἐκεῖνο δὴ [11] τὸ εἰθισμένον τῷ δόγματι προσγράψαντες, τὸ μηδὲν ἀπ'

1. C, D, H : ἔχει. — 2. E, H, I om. : τὸν Μάρκον. — 3. D, H : αὐτῶν. 4. D om. — 5. A et Bekk.; vulg. om. — 6. B, D : αὐτοῦ.

7. « Satis sæpe reperitur pleonasmus adverbii μᾶλλον cum comparativo. Exempla permulta collegit Boissonade ad Aristæneti epistolas p. 430-432 et quos ille laudavit. » Sturz. — 8. A, C, F et Bekk.; ne déplaît pas à Sturz, qui blâme : τῷ τε μᾶλλον Ἀντωνίῳ, donné par D, H : vulg. et B, E, I : τότε μᾶλλον Ἀντωνίῳ. — 9 Reiske et Bekk.; Sturz est loin d'improuver; vulg. : ἐκστρατεύσαντες; F om. : τάς τε χλαμύδας ... ἐκστρα-

cuse qu'il était résolu à obéir, mais que ses adversaires avaient, par le rejet de ses offres, prévenu les événements et causé la guerre. Sa répouse, en effet, fut qu'il abandonnerait la Gaule et licencierait ses légions, si on consentait à leur accorder les mêmes récompenses qu'à celles de César et à nommer consuls Cassius et Marcus Brutus. Il faisait cette demande pour se les attacher, et afin qu'ils ne lui gardassent aucun ressentiment de sa conduite à l'égard de Décimus, leur complice.

31. Antoine mettait en avant ces exigences, sachant à n'en pas douter qu'il n'obtiendrait satisfaction pour aucune. César, en effet, n'aurait jamais supporté ni que les meurtriers de son père obtinssent le consulat, ni que les soldats d'Antoine, recevant les mêmes récompenses que les siens, devinssent encore plus attachés à leur général. Aussi, loin qu'aucune de ces conditions fût accordée, ce fut alors un motif de plus pour déclarer une seconde fois la guerre à Antoine et enjoindre de nouveau à ceux qui étaient avec lui de l'abandonner, en leur fixant un autre délai. Tous les Romains prirent le sagum, même ceux qui n'allaient pas à la guerre; la garde de la ville fut confiée aux consuls, avec insertion dans le décret de la formule ordinaire « de veiller à ce

τεύσοντες. — 10. Reiske et Sturze, à cause des aoristes qui précèdent et qui suivent; vulg. et Bekk.: ἡμπέσχοντο; B : ἠπέσχοντο. Il s'agit ici du *Sagum*, manteau militaire de forme ovale, à l'usage des centurions et des soldats légionnaires. Il différait peu du *Paludamentum*, manteau des tribuns militaires, des généraux et des empereurs. Le sénat et le peuple, en temps de guerre, revêtaient le *Sagum*, et, au retour de la paix, reprenaient la *Toge*..

11. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg : δε.

αὐτῆς ἀποτριβῆναι. Ἐπειδή τε πολλῶν χρημάτων ἐς τὸν πόλεμον ἐδέοντο, πάντες μὲν τὸ πέμπτον καὶ εἰκοστὸν τῆς ὑπαρχούσης σφίσιν οὐσίας ἐπέδωκαν· οἱ δὲ δὴ βουλευταὶ καὶ τέσσαρας ὀβολοὺς καθ' ἑκάστην κεραμίδα [1] τῶν ἐν τῇ πόλει οἰκιῶν, ὅσας ἢ αὐτοὶ ἐκέκτηντο, ἢ ἄλλων οὔσας ᾤκουν. Καὶ χωρὶς ἕτερα οὐκ ὀλίγα οἱ πάνυ πλούσιοι συνετέλεσαν· τά τε ὅπλα, καὶ τὰ ἄλλα [2], τὰ πρὸς τὴν στρατείαν ἀναγκαῖα, συχναὶ μὲν πόλεις, συχνοὶ δὲ καὶ ἰδιῶται προῖκα ἐξεποίησαν. Τοσαύτη γὰρ ἀχρηματία τὸ δημόσιον τότε ἔσχεν, ὥστε μηδὲ τὰς πανηγύρεις, τὰς ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ γενέσθαι ὀφειλούσας [3], ἐπιτελεσθῆναι, ἔξω [4] βραχέων τινῶν, ὁσίας ἕνεκα.

32. Ταῦτα δὲ ὅσοι μὲν τῷ τε [5] Καίσαρι ἐχαρίζοντο, καὶ τὸν Ἀντώνιον ἐμίσουν, προθύμως ἔπραττον· οἱ δὲ δὴ [6] πλείους, ἅτε καὶ ταῖς στρατείαις ἅμα καὶ ταῖς ἐσφοραῖς βαρούμενοι, ἐδυσχέραινον· καὶ μάλισθ' ὅτι ἄδηλον μὲν ἦν
II.p.472. ὁπότερος [7] αὐτῶν κρατήσει, πρόδηλον δὲ ὅτι τῷ νικήσαντι δουλεύσουσι. Συχνοὶ δ' οὖν καὶ τὰ τοῦ [8] Ἀντωνίου βουλόμενοι, οἱ μὲν, ἄντικρυς πρὸς αὐτὸν, ἄλλοι τε [9] καὶ δήμαρχοι στρατηγοί τέ τινες, ἀπῆλθον· οἱ δὲ, καὶ κατὰ χώραν μείναντες (ὧν καὶ [10] ὁ Καλῆνος ἦν), ἔπραττον ὑπὲρ αὐτοῦ πάνθ' ὅσα ἐδύναντο· τὰ μὲν ἐπικρυπτόμενοι, τὰ δὲ καὶ [11]

1. D : καραμίδα. Il est impossible de savoir, même approximativement, quelle charge cet impôt faisait peser sur les sénateurs. La tuile pouvait avoir de 0,40 à 0,50 de long sur 0,40 de large. Ici c'était une mesure arbitraire imaginée pour se procurer de l'argent; une mesure du genre de celles qu'on verra au livre suivant. — 2. D : τάλλα.

que la République n'éprouvât aucun dommage. » Comme on avait besoin de fortes sommes pour la guerre, tout le monde contribua de la vingt-cinquième partie de ses biens, les sénateurs contribuèrent en outre pour quatre oboles par chaque tuile de leurs maisons de Rome, qu'ils en fussent propriétaires ou simples locataires. Les riches payèrent séparément beaucoup d'autres impôts, nombre de villes et de particuliers fournirent gratuitement les armes et tout ce qui était nécessaire pour l'expédition ; car le trésor public était alors dans un épuisement tel que les jeux qui devaient avoir lieu à cette époque ne furent pas célébrés, si l'on en excepte quelques-uns, en petit nombre, qui le furent pour la forme.

32. Ceux qui favorisaient César et haïssaient Antoine se rallièrent à ces mesures avec empressement ; mais la plus grande partie des citoyens, que les expéditions et les contributions accablaient, en étaient affligés, surtout parce qu'on ne pouvait savoir auquel des deux resterait l'avantage, et que l'on était certain à l'avance d'être esclave du vainqueur. Dans le nombre assez grand de ceux qui étaient bien disposés pour Antoine, les uns, et parmi eux des tribuns du peuple et des préteurs, allèrent ouvertement le trouver; les autres, restés à Rome, et parmi eux Calénus, faisaient, pour servir ses intérêts, tout ce qui était en leur pouvoir, soit par des menées

3. C, F et Bekk.; vulg.: ὀφειλούσας γενέσθαι. — 4. Vul.: ἐξόν; D: ἐξ ὧν.
5. C om. — 6. E om.
7. D, H : ὁπότερον. — 8. D, H om.
9. Reiske, Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk.; vul.: δέ. — 10. D, H om.
11. B, H om.

ἐκ τοῦ φανεροῦ διαδικαιοῦντες. Οὔκουν οὐδὲ τὴν ἐσθῆτα εὐθὺς ἠλλάξαντο, ἀλλὰ καὶ ἔπεισαν αὖθις τὴν γερουσίαν πρέσβεις πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἄλλους [1] τέ τινας [2], καὶ τὸν Κικέρωνα πέμψαι· πρόφασιν μέν, ὡς καὶ πείσοντα αὐτὸν ὁμολογῆσαι, ἔργῳ δέ, ἵν' ὑπεξαιρεθῇ [3] σφίσι. Συννοήσας οὖν τοῦτ' ἐκεῖνος ἐφοβήθη μέν [4], καὶ οὐκ ἐτόλμησεν ἑαυτὸν ἐς τὰ τοῦ Ἀντωνίου ὅπλα ἐκδοῦναι [5]. Κἀκ τούτου οὐδ' ἄλλος τις τῶν πρεσβευτῶν ἄπηρεν.

33. Ἐν ὅσῳ δὲ ταῦτ' ἐπράττετο, τέρατα αὖθις οὐ σμικρὰ καὶ τῇ πόλει, καὶ αὐτῷ τῷ ὑπάτῳ τῷ Οὐϊουίῳ [6] ἐγένετο. Ἐν γὰρ τῇ ἐσχάτῃ ἐκκλησίᾳ, μεθ' ἣν ἐς τὸν πόλεμον ἐξώρμησεν, ἄνθρωπός τις τὴν νόσον που τὴν ἱερὰν καλουμένην ἔχων [7], δημηγοροῦντός τι αὐτοῦ, κατέπεσε· καὶ ἀνδριὰς αὐτοῦ [8] χαλκοῦς ἐν τῷ τῆς οἰκίας προθύρῳ ἑστὼς, ἀνετράπη αὐτόματος τῇ ἡμέρᾳ, τῇ τε ὥρᾳ, ᾗ ἐξεστράτευσε. Τά τε ἱερὰ τὰ προπολέμια οἱ μάντεις οὐκ ἠδυνήθησαν ὑπὸ τοῦ πλήθους τοῦ αἵματος διαγνῶναι· καί τις ἐν τούτῳ φοίνικα αὐτῷ προσφέρων, ἔν τε τῷ αἵματι τῷ προκεχυμένῳ ὤλισθε, καὶ πεσὼν τὸν φοίνικα ἐμίανεν [9]. Ἐκείνῳ μὲν δὴ ταῦτα ἐγένετο [10]. Ἀλλ' εἰ μὲν ἰδιωτεύοντί οἱ συνενήνεκτο, ἐς μόνον ἂν αὐτὸν ἔτεινεν· ἐπεὶ δ' ὑπάτευε, καὶ ἐς πάντας ὁμοίως

1. C om. — 2. F om. — 3. C : ἵνα ἐπεξαιρεθῇ.

4. D, H om. — 5. Cf. Philipp. XII, 8. — 6. H. Etienne, Leuncl., et Reim. et Sturz; A, B, C, E, F, H : Βιτίῳ Οὐιουΐῳ; Xyl. et Bekk. : Οὐιβίῳ.

7. Il suffisait qu'un citoyen fût frappé du mal Sacré, ou épilepsie, pendant les comices pour les faire rompre. Les Romains donnaient aussi à cette maladie le nom de *Comitialis morbus*.

secrètes, soit par une justification publique. Ceux-là ne changèrent pas immédiatement d'habits, mais ils persuadèrent au sénat d'envoyer à Antoine une nouvelle députation dont Cicéron ferait partie, alléguant qu'il le déciderait à un accord ; mais, en réalité, ils voulaient se débarrasser de cet obstacle. Cicéron, ayant compris leur pensée, fut saisi de crainte et n'osa pas se livrer aux armes d'Antoine. Ce fut un motif pour les autres députés de ne pas se rendre auprès d'Antoine.

33. Pendant que ces événements se passaient, il arriva de nouveau des prodiges d'importance non médiocre et pour la ville et pour le consul Vibius lui-même. Au milieu de la dernière assemblée, celle à la suite de laquelle il partit pour la guerre, un homme, atteint de la maladie appelée Sacrée, tomba tout à coup, tandis que le consul haranguait le peuple ; une statue de lui en airain, placée dans le vestibule de sa maison, se renversa spontanément juste le jour et l'heure où il se mettait en marche. Les victimes qu'on offre en sacrifice avant la guerre ne purent, à cause de l'abondance du sang, fournir de présages clairs aux aruspices ; celui qui lui apportait une palme glissa sur le sang répandu à terre, et, dans sa chute, tacha la palme. Tels sont les prodiges qui arrivèrent à Vibius. S'ils s'étaient produits quand il était simple particulier, ils n'eussent concerné que lui seul ; mais, comme il était consul, ils intéressaient tous les Romains

8. E : αὐτῷ. — 9. Jul. Obsequens, 129 : « Quidam e populo, sanguine victimarum prolapsus, respersam cruore palmam proficiscenti dedit. » C'est dans ce sens que l'entendent Freinsheimius, Suppléments à Tite-Live, CXVII, 22, et Oudendorp dans son éd. d'Obsequens. C'est aussi le sens que j'adopte comme le seul véritable.

10. B, F : ἐγίγνετο.

ἤνεγκεν· ὥσπερ τό τε τῆς μητρὸς τῶν θεῶν ἄγαλμα τὸ ἐν τῷ Παλατίῳ ὂν (πρὸς γάρ τοι τὰς τοῦ ἡλίου ἀνατολὰς πρότερον βλέπον, πρὸς δυσμὰς ἀπὸ ταὐτομάτου μετεστράφη)· καὶ τὸ τῆς Ἀθηνᾶς τὸ πρὸς τῇ Μουτίνῃ[1], παρ' ἣ καὶ τὰ
H. p. 473. μάλιστα ἐμαχέσαντο, τιμώμενον (αἷμά τε γὰρ[2] πολὺ, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ γάλα ἀνῆκε)· καὶ προσέτι καὶ τὸ τοὺς ὑπάτους τὴν ἔξοδον πρὸ τῶν Λατίνων ἀνοχῶν ποιήσασθαι· οὐ γὰρ ἔστιν ὁπότε, τούτου γενομένου, καλῶς ἀπῆλλαξαν[3]. Ἀμέλει καὶ τότε οἱ ὕπατοι ἀμφότεροι, καὶ ἐκ τοῦ ὁμίλου πάμπολυ πλῆθος, τὸ μὲν ἐν τῷ παρόντι, τὸ δὲ καὶ μετὰ ταῦτα, τῶν τε ἱππέων καὶ τῶν βουλευτῶν πολλοὶ, καὶ οἱ μάλιστα ἀνὰ πρώτους[4] ὄντες, ἀπώλοντο. Τοῦτο μὲν γὰρ αἱ μάχαι, τοῦτο δὲ καὶ αἱ οἴκοι σφαγαὶ τὸν Σύλλειον[5] τρόπον αὖθις γενόμεναι, πᾶν ὅ τί περ ἦν[6] ἄνθος αὐτῶν, ἔξω τῶν δρώντων[7] σφᾶς, ἔφθειραν.

34. Αἴτιοι δὲ τῶν κακῶν τούτων αὐτοῖς οἱ βουλευταὶ ἐγένοντο. Δέον γὰρ αὐτοὺς ἕνα τινὰ τὸν τὰ ἀμείνω φρονοῦντα προστήσασθαι, καὶ ἐκείνῳ διὰ παντὸς συναίρεσθαι[8], τοῦτο μὲν οὐκ ἐποίησαν· ὑπολαβόντες δὲ δή τινας, καὶ ἐπὶ τοὺς ἑτέρους ἐπαυξήσαντες, ἔπειτα καὶ ἐκείνους ἀντικαθελεῖν ἐπεχείρησαν· κἀκ τούτου φίλον μὲν οὐδένα, ἐχθροὺς δὲ πάντας ἔσχον. Οὐ γὰρ τὸν αὐτὸν τρόπον πρός

1. C'était dans Mutina qu'Antoine tenait D. Brutus assiégé.

2. D, E, H om. — 3. Tite-Live, XXI, 63, cite la célébration des Féries Latines comme un motif ajournant le départ des consuls pour la guerre. Dans un autre endroit (XXII, 4 et suiv.), il attribue la défaite de C. Flaminius à Trasimène au mépris qu'il fit de cette observance. Cette fête

également : il en fut de même et de la statue de la Mère des Dieux, sur le Palatin (son visage qui, auparavant, se dirigeait vers le soleil levant, se tourna spontanément au couchant), et de celle de Minerve, vénérée à Mutina, ville près de laquelle eut lieu le plus fort du combat (elle versa du sang en abondance, puis du lait); enfin, les consuls sortirent de Rome avant les Féries Latines, circonstance qui, toutes les fois qu'elle se produisit, n'amena jamais que des résultats funestes. C'est ainsi qu'à cette époque, tant sur le moment que plus tard, périrent les deux consuls et un grand nombre de plébéiens, comme aussi de chevaliers et de sénateurs, surtout de ceux qui occupaient les premiers rangs dans leur ordre. D'un côté les combats, de l'autre les proscriptions renouvelées dans Rome à l'exemple de Sylla, enlevèrent, à l'exception de ceux qui les commettaient, toute la fleur de la population.

34. La cause de ces calamités fut le sénat lui-même. Il aurait dû mettre à la tête des affaires un seul homme, le citoyen le plus sage, et lui prêter son concours en tout; il ne le fit pas. Après avoir élevé quelques citoyens et avoir augmenté leur puissance pour les opposer aux autres, il s'efforça ensuite de les renverser à leur tour, ce qui fit qu'il n'en eut aucun pour ami et les eut tous pour ennemis. Il y a, en effet, des

était, du reste, en telle vénération qu'on l'observait même aux armées qui devaient alors demeurer en trêve.

4. F et Bekk.; vulg.: τοὺς πρώτους. — 5. C, D : Σύλλιον. — 6. Hemsterhuys, approuvé dans l'*Index* de Dion, et Bekk.; vulg.: περιῆν.

7. Hemsterhuys voudrait lire ici ὀρασάντων. — 8. B : συναίρασθαι

τε τοὺς λυπήσαντας τινὲς, καὶ πρὸς τοὺς εὐεργετήσαντας διατίθενται, ἀλλὰ τῆς μὲν ὀργῆς καὶ ἄκοντες μνημονεύουσι, τῆς δὲ δὴ χάριτος καὶ ἑκόντες ἐπιλανθάνονται· τὸ μέν τι ἀπαξιοῦντες εὖ πεπονθέναι δοκεῖν ὑπό τινων, ὡς καὶ ἀσθενέστεροι σφῶν δόξοντες[1] εἶναι· τὸ δὲ, ἀγαναικτοῦντες, εἴπερ ἀνατὶ κεκακῶσθαι[2] νομισθήσονται πρός τινος, ὡς καὶ ἀνανδρίαν[3] ὀφλήσοντες. Καὶ ἐκεῖνοι οὖν ἕνα μὲν μηδένα προσδεξάμενοι, ἄλλῳ δὲ καὶ ἄλλῳ ἐν μέρει προσθέμενοι, καὶ τὰ μὲν ὑπὲρ αὐτῶν, τὰ δὲ καὶ κατ' αὐτῶν ψηφισάμενοι[4] καὶ πράξαντες, πολλὰ μὲν δι' αὐτοὺς, πολλὰ δὲ καὶ ὑπ' αὐτῶν ἔπαθον. Ἡ μὲν γὰρ ὑπόθεσις τοῦ πολέμου μία πᾶσι σφίσιν ἦν, τόν τε δῆμον[5] καταλυθῆναι, καὶ δυναστείαν τινὰ γενέσθαι· μαχόμενοι δὲ, οἱ μὲν, ὅτῳ[6]
II. p. 475. δουλεύσουσιν, οἱ δὲ, ὅστις[7] αὐτῶν δεσπόσει, τὰ μὲν πράγματα ἀμφότεροι[8] ὁμοίως ἔφθειρον, πρὸς δὲ δὴ τύχην[9], διάφορον ἑκάτεροι δόξαν ἐκτήσαντο. Οἱ μὲν γὰρ εὖ πράξαντες, καὶ εὔβουλοι καὶ φιλοπόλιδες ἐνομίσθησαν· οἱ δὲ δὴ πταίσαντες, καὶ[10] πολέμιοι τῆς πατρίδος, καὶ ἀλιτήριοι ὠνομάσθησαν. Ἐς τοῦτο μὲν δὴ τότε τὰ τῶν Ῥωμαίων πράγματα προήχθη.

35. Λέξω δὲ καὶ καθ' ἕκαστον τῶν γενομένων· καὶ γὰρ καὶ παίδευσις ἐν τούτῳ τὰ μάλιστα εἶναι μοι δοκεῖ, ὅταν τις[11] τὰ ἔργα τοῖς λογισμοῖς ὑπολέγων, τήν τε ἐκείνων

1. Reiske et Bekk.; vulg.: δόξαντες. — 2. Reim. (cf. XXXVIII, 18); conjecture adoptée par Sturz et Bekk.; Xyl. lit: ἀντικεκακῶσθαι; vulg.: ἀντικακῶσθαι. — 3. F: ἀνδρείαν. — 4. A: καὶ ψηφισάμενοι.

gens qui n'agissent pas de même envers ceux qui leur ont fait de la peine et envers ceux qui leur ont fait du bien ; ils se souviennent malgré eux de leur colère et oublient volontiers les bienfaits, ne voulant point passer pour avoir reçu une faveur, de peur de passer en même temps pour des hommes faibles, et craignant, si on venait à les soupçonner d'avoir laissé un outrage impuni, d'encourir le reproche de lâcheté. Or le sénat, en n'acceptant personne franchement, en embrassant tour à tour un parti après l'autre, en s'inspirant, dans ses décrets et dans ses actes, tantôt de ce qui était l'intérêt de quelques-uns, tantôt de ce qui leur était contraire, le sénat eut beaucoup à souffrir du fait des autres et beaucoup aussi de son propre fait. Car la guerre pour tous n'avait qu'un but : détruire le gouvernement populaire et y substituer le pouvoir absolu ; et dans cette lutte où il s'agissait de savoir, pour les uns, de qui ils seraient esclaves, pour les autres, qui d'entre eux serait le maître, les deux partis ruinèrent également l'État, et la fortune décida de l'estime qu'on ferait de chacun d'eux. Les uns, parce qu'ils ont réussi, ont passé pour des gens sensés et de bons citoyens ; les autres, parce qu'ils ont échoué, ont reçu les noms d'ennemis de la patrie et d'hommes exécrables. Voilà où en étaient venues les affaires des Romains.

35. Je raconterai en détail ce qui se passa, parce que, selon moi, il y a là un enseignement, surtout lorsque, appliquant le raisonnement aux faits, on démontre par

5. Dion prend ici ce mot dans le sens de δημοκρατία. — 6. D : ὅτου. 7. C, D : ὥς τις. — 8. D, H : αὐτῶν. — 9. B om. ; F : δὲ δὴ τὴν τύχην. 10. C et Xiph. om. — 11. E : ὅτ' ἄν τις.

φύσιν ἐκ τούτων ἐλέγχῃ[1], καὶ τούτους ἐκ τῆς ἐκείνων ὁμολογίας τεκμηριοῖ. Ἐπολιόρκει μὲν ὁ Ἀντώνιος τὸν Δέκιμον[2] ἐν τῇ Μουτίνῃ ὄντα, ὡς μὲν τἀκριβὲς εἰπεῖν, ὅτι οὐ παρῆκεν αὐτῷ τὴν Γαλατίαν[3]· ὡς δ' αὐτὸς ἐπλάττετο, ὅτι τῶν τοῦ Καίσαρος σφαγέων ἐγεγόνει. Ἐπειδὴ γὰρ οὔτε κόσμον οἱ[4] ἡ ἀληθὴς τοῦ πολέμου αἰτία ἔφερε, καὶ ἅμα καὶ τὰ τοῦ δήμου πρὸς τὸν Καίσαρα, ἐπὶ τῇ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ τιμωρίᾳ[5], ἀποβλέπονθ' ἑώρα[6], τοῦτο τὸ[7] πρόσχημα τοῦ πολέμου προεβάλετο[8]. Ὅτι γὰρ ἐσκήπτετο αὐτὸ[9], ἵνα τὴν Γαλατίαν κατάσχῃ, καὶ αὐτὸς ἐδήλωσε, τόν τε Κάσσιον καὶ τὸν Βροῦτον τὸν Μάρκον ὑπάτους ἀποδειχθῆναι αἰτήσας[10]. Πρὸς γάρ τοι τὰ ἑαυτοῦ συμφέροντα[11], ἑκάτερον ἐκ τοῦ ἐναντιωτάτου προσεποιεῖτο. Καῖσαρ δὲ ἐστράτευτο[12] μὲν ἐπ' αὐτὸν[13], πρὶν καὶ ψηφισθῆναί οἱ τὸν πόλεμον, οὐ μὴν καὶ ἐπεποιήκει λόγου ἄξιον οὐδέν. Μαθὼν δὲ δὴ καὶ[14] τὰ δεδογμένα, τὰς μὲν τιμὰς ἀπεδέχετο[15], καὶ ἔχαιρεν, ἄλλως τε καὶ ὅτι θύοντι αὐτῷ, ὅτε τὸν κόσμον καὶ τὴν ἐξουσίαν τοῦ στρατηγοῦ ἔλαβε[16], διττὰ τὰ ἥπατα ἐν πᾶσι τοῖς ἱερείοις, δώδεκα οὖσιν, εὑρέθη[17]· τῷ δὲ δὴ[18]

1. C : ἐλέγχει. — 2. Cf., plus haut, ch. 36, 42 et 45. A, E : Δέκμον.

3. Tite Live (Epitome, CXVII) : « D. Brutus, ut petenti Cisalpinam Galliam obsisteret, Mutinam cum exercitu occupavit. » Cf. Appien.

4. C : κόσμος ; D, E,H om. οἱ.

5. H. : τῇ μωρία. — 6. — Bekk. ; A, B, F : ἀποβλέποντα ἑώρα ; C, D, H, I : ἐτιμώρει ; vulg. : ἐθεώρει. — 7. A et Bekk.; vulg. om. — 8. Leuncl. et les éd subséq.; vulg. et A, E, H : προσεβάλετο ; I : προσελάβετο.

9. C, H : αὐτόν. — 10. Cf., plus haut, ch. 30. — 11. Lobeck (Ajax de Sophocle) a suffisamment montré que les participes, pris substantivement, s'emploient bien avec le génitif. La conjecture de Reim., ἑαυτῷ,

lui la nature des actions et que, par l'accord des faits, on prouve la justesse du raisonnement. Antoine tenait Décimus assiégé dans Mutina, parce que, à parler exactement, il refusait de lui céder la Gaule, mais, suivant ses allégations, parce qu'il était un des meurtriers de César. Comme la véritable cause de la guerre ne lui faisait pas honneur, voyant, d'ailleurs, le peuple tourner ses regards vers César qui cherchait à venger son père, il mettait ce motif en avant pour faire la guerre à Décimus. Que ce lui fût là, en effet, un prétexte pour s'emparer de la Gaule, c'est ce qu'il fit voir lui-même en demandant que Cassius et Marcus Brutus fussent créés consuls; car c'était en vue de ses intérêts qu'il affichait ces deux prétentions si contradictoires. Quant à César, il avait marché contre Antoine avant même qu'un décret l'eût chargé de cette guerre; il n'avait cependant rien fait qui mérite d'être rapporté. Quand il connut la décision du sénat, il accepta les honneurs et s'en réjouit, surtout parce que, dans un sacrifice qu'il offrit après avoir reçu les ornements et la puissance de la préture, les foies furent trouvés doubles dans toutes les victimes au nombre de douze; mais, d'un autre côté, il fut affligé d'apprendre qu'on envoyait

est donc inutile ici. — 12. F, Sturz et Bekk.; vulg. : ἐστρατεύετο.

13. F : πρὸς αὐτόν. — 14. A et Bekk.; vulg. om. — 15. Cf., plus haut, ch. 38. D : ἀπεδέχοντο.

16. B : ἀνελάβε. — 17. Suétone, 95 : « Immolanti omnium victimarum jecinora replicata intrinsecus ab ima fibra paruerunt, nemine peritorum aliter conjectante, quam læta per hæc et magna portendi. » Pline, XI, 37 : « Divo Augusto Spoleti sacrificanti, prima potestatis suæ die, sex [12, suivant Dion] victimarum jecinora replicata intrinsecus ab ima fibra reperta sunt, responsumque, duplicaturum intra annum imperium. »

18. B, C et Bekk.; vulg. om.

καὶ πρὸς τὸν Ἀντώνιον καὶ πρέσβεις καὶ λόγους πεμφθῆναι [1], ἀλλὰ μὴ ἀκήρυκτον εὐθὺς [2] αὐτῷ τὸν πόλεμον ἐπαγγελθῆναι, ἤσχαλλε· καὶ μάλισθ', ὅτι [3] καὶ τοὺς ὑπάτους ἐκείνῳ τε ἰδίᾳ τι [4] περὶ τῆς ὁμονοίας ἐπεσταλκότας, καὶ γράμματα παρ' αὐτοῦ πρός τινας [5] τῶν βουλευτῶν πεμφθέντα καὶ ἁλόντα, τούτοις τε ἀποδόντας, καὶ ἑαυ-
II. p. 475. τὸν ἀποκρυψαμένους, τόν τε πόλεμον μήτε σπουδῇ μήτε παραχρῆμα, τῇ τοῦ χειμῶνος προφάσει, ποιουμένους ἤσθετο. Οὐ μέντοι ἔχων ὅπως ἐκφήνειεν αὐτὰ (οὔτε γὰρ ἀλλοτριῶσαι σφᾶς ἤθελεν, οὔτ' αὖ πεῖσαί τι ἢ καὶ βιάσασθαι ἐδύνατο), ἡσυχίαν καὶ αὐτὸς ἐν τῇ Κορνηλίου ἀγορᾷ [6] χειμάζων ἦγε, μέχρις οὗ περὶ [7] τῶ Δεκίμῳ ἐφοβήθη.

36. Ἐκεῖνος γὰρ πρότερον μὲν ἰσχυρῶς [8] τὸν Ἀντώνιον ἠμύνετο, καί ποτε ὑποτοπήσας τινὰς ἐς τὴν πόλιν ὑπ' αὐτοῦ ἐπὶ διαφθορᾷ τῶν στρατιωτῶν ἐσπεπέμφθαι, συνεκάλεσε μὲν πάντας [9] τοὺς παρόντας, καὶ βραχέα ἅττα ὑπειπὼν, ἐκήρυξεν, δείξας τὶ χωρίον, τοὺς μὲν ἐν τοῖς ὅπλοις ἐπὶ τάδε, τοὺς δὲ ἰδιώτας ἐπὶ θάτερα αὐτοῦ ἀπελθεῖν· καὶ οὕτως ἀπορήσαντας [10] τοὺς τοῦ Ἀντωνίου ὅπη τράπωνται, καὶ μονωθέντας, κατεφώρασε καὶ συνέλαβεν· ἔπειτα δὲ [11] παντελῶς ἀπετειχίσθη. Δείσας οὖν ὁ

1. Cf., plus haut, ch. 29. — 2. Les mss. et les éd., même celle de Bekk., portent : μὴ οὐκ ἀκήρυκτον. Sturz, n'osant pas supprimer, avec Reiske, la particule οὐκ, se contente de la mettre entre crochets. Je me suis rangé à l'opinion de Reiske, confirmée par une note de Schæfer sur Grégoire, De l'Ionisme, p. 532, où, à propos d'un passage d'Hérodote, il dit : « Unde natum est οὐκ quod tot libri tuentur? Scilicet ex litteris proxime

à Antoine des députés chargés de propositions, au lieu de lui déclarer sur-le-champ une guerre à outrance ; surtout, il s'était aperçu que les consuls, en leur nom privé, avaient expédié à Antoine des messages de conciliation ; que des lettres adressées à quelques sénateurs et qui avaient été interceptées, leur avaient été remises par eux à son insu, et que, sous prétexte de l'hiver, ils ne faisaient ni une guerre sérieuse ni une guerre immédiate. Cependant n'ayant pas les moyens de dévoiler leur conduite (il ne voulait pas se les aliéner et ne pouvait rien sur eux ni par persuasion ni par violence), il prit lui-même tranquillement ses quartiers d'hiver à Forum Cornelii, jusqu'au moment où il craignit pour Décimus.

36. Décimus, en effet, auparavant se défendait avec vigueur contre Antoine ; cependant, un jour, soupçonnant que des émissaires s'étaient introduits dans la ville pour corrompre les soldats, il convoqua tous les habitants, et, après quelques courtes paroles, il ordonna par la voix du héraut, en montrant un certain endroit, que ceux qui étaient sous les armes se rangeassent d'un côté et les particuliers de l'autre. Les agents d'Antoine, embarrassés de quel côté se tourner et restés seuls, furent découverts et pris. A partir de ce moment, Décimus fut

sequentibus αx quarum prior quoties cum ου confusa sit, in vulgus notum est. » — 3. C, D : δ. — 4. C om. — 5. F : τινα.

6. Aujourd'hui Imola ; tirait son nom de Cornélius Sylla, son fondateur.

7. D, H om. — 8. A, B, F et Bekk. ; vulg. : ἰσχυρῶς πρότερον μέν.

9. B, Sturz et Bekk. ; vulg. om. — 10. D : ἀπορήσοντας. — 11. Reiske, comme correspondant à πρότερον μέν, plus haut ; vulg. om.

Καῖσαρ, μὴ βίᾳ[1] ἀλῷ ἢ καὶ ἀπορίᾳ τῶν ἐπιτηδείων ὁμολογήσῃ, ἠνάγκασε τὸν Ἵρτιον[2] συνεπιστρατεῦσαι· ὁ γὰρ Οὐϊούϊος[3] ἐν τῇ Ῥώμῃ ἔτι τούς τε καταλόγους ἐποιεῖτο, καὶ τοὺς νόμους τῶν Ἀντωνίων[4] κατέλυεν[5]. Ὁρμήσαντες οὖν, Βονωνίαν μὲν, ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν φρουρῶν, ἀμαχὶ παρέλαβον, καὶ τοὺς ἱππέας τοὺς μετὰ τοῦτο ἀπαντήσαντας σφίσιν ἐτρέψαντο· ὑπὸ δὲ τοῦ πρὸς τῇ Μουτίνῃ ποταμοῦ[6], τῆς τε ἐπ' αὐτῷ φυλακῆς, οὐχ οἷοί τε ἐγένοντο περαιτέρω προχωρῆσαι[7]. Βουλόμενοι οὖν[8] καὶ ὡς τήν γε[9] παρουσίαν σφῶν τῷ Δεκίμῳ, μὴ καὶ φθάσῃ τι συμβὰς, δηλῶσαι, τὸ μὲν πρῶτον ἀπὸ τῶν ὑψηλοτάτων δένδρων[10] ἐφρυκτώρουν· ἐπεὶ δὲ οὐ συνίει, ἐς ἔλασμὸν μολύβδου[11] λεπτὸν ἐγγράψαντές τινα, εἴλιξαν[12] αὐτὸν, ὥσπερ τι χαρτίον, καὶ κολυμβητῇ νυκτὸς ὑφύδρῳ διενεγκεῖν ἔδωκαν. Καὶ οὕτως[13] ὁ Δέκιμος τήν τε παρουσίαν αὐτῶν[14] ἅμα καὶ τὴν ὑπόσχεσιν τῆς ἐπικουρίας μαθὼν, ἀντεπέστειλε σφίσι τὸν αὐτὸν τρόπον· κἀκ τούτου συνεχῶς ἤδη πάντα ἀλλήλοις διεδήλουν.

1. B, D, H et Bekk.; vulg. : καὶ βίᾳ. — 2. C : Ἔρτιον, avec une sorte de ν évasé au-dessus du ρ. — 3. F : Ουϊούνιος. « Apud Xiph., dit Reimarus, hic est Ἰούνιον, quod ex corrupto Βιούνιον, in cod. Coisl. adhuc magis corruptum est. Nam Βιούνιον, scribi debuisse Βιούϊον recte judicat Montefalconius. »

4. C, D, E, H : τῷ Ἀντωνίῳ, leçon fautive. Dion fait allusion à Antoine et à ses deux frères, qui, tous les trois, en possession de magistratures importantes (cf. XLV, 9), pouvaient faire tout ce qui leur plaisait.

5. Cf. Philipp. XIV, 2. — 6. Le fleuve Scultenna (aujourd'hui Pansara), d'après Reimarus; le fleuve Gabellus (aujourd'hui Secchia), d'après Penzel. Pline, Hist. nat., III, 16, fait mention des deux.

7. D, E et H : χωρῆσαι.

complétement investi. Alors César, craignant qu'il ne fût pris de vive force ou qu'il ne capitulât par manque de vivres, contraignit Hirtius à marcher avec lui à son secours ; car, pour Vibius, il était encore à Rome occupé à lever des troupes et à faire abroger les lois des Antoine. César donc et Hirtius, dirigeant leur marche sur Bononia, que sa garnison avait abandonnée, la prirent sans coup férir et mirent en fuite la cavalerie qui venait à leur rencontre; mais le fleuve qui passe à Mutina et un poste établi sur ses bords ne leur permirent pas de s'avancer plus loin. Dans cette conjoncture, pour faire connaître leur présence à Décimus, de peur que par hasard il ne traitât avant leur arrivée, ils allumèrent d'abord des fanaux sur le haut des arbres ; puis, Décimus n'ayant pas compris ce signal, ils roulèrent, comme un morceau de papier, une lame de plomb fort mince sur laquelle ils écrivirent et la donnèrent à porter la nuit à un plongeur. Décimus, ainsi instruit de leur présence et en même temps de leur promesse de secours, leur répondit à son tour de la même manière, et, à partir de ce moment, ils ne cessèrent de se communiquer les uns aux autres toutes leurs intentions.

8. Reiske : γοῦν. — 9. A, F, Reiske et Bekk.; vulg. : τε.

δεν

10. D : ἀνδρῶν (*sic*). — 11. A, B et Bekk.; vulg. : μολίβδου. — 12. Conjecture de Sturz (cf. sa note) ; vulg. : ἀπειλιξαν, leçon confirmée par tous les mss. (F, toutefois : ἀπειληξαν) et maintenue par Sturz dans son texte. Cette conjecture s'appuie sur Zonaras, qui lit : ὡς χάρτην τοῦτο ἑλίξαντες, et aussi sur ce que les lettres να, syllabe finale du pronom précédent, ont pu donner naissance à απ, syllabe initiale du mot suivant, par la confusion fréquente de N avec Π. Fabric., d'après Oudendorp : ἐπείλιξαν ; Reiske (cf. sa note, tome VII de Sturz) : συνείλιξαν ; Toup (Emendationes in Suidam, I, p. 210) : ἐφείλιξαν. — 13. C : οὕτω ὁ.

14. F; vulg. : ἅμα αὐτῶν.

R. p.476. 37. Ὁ οὖν Ἀντώνιος, ἰδὼν ὅτι ὁ Δέκιμος οὐκ ἐνδώσει[1], ἐκείνῳ μὲν Λούκιον τὸν ἀδελφὸν παρακατέλιπεν[2], αὐτὸς δὲ ἐπί τε τὸν Καίσαρα καὶ ἐπὶ τὸν Ἵρτιον ἐχώρησε. Καὶ αὐτῶν ἀντιστρατοπεδευομένων, ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας ἱππομαχίαι τινὲς βραχεῖαι καὶ ἰσοπαλεῖς ἐγίγνοντο· μέχρις οὗ οἱ Κελτοὶ[3] ἱππεῖς[4], οὓς μετὰ τῶν ἐλεφάντων ὁ Καῖσαρ προσεπεποίητο[5], πρός τε τὸν Ἀντώνιον αὖθις ἀπέκλιναν, κἀκ τοῦ στρατοπέδου μετὰ τῶν ἄλλων ἐξελθόντες, προεξώρμησαν[6] μὲν ὡς καὶ καθ' ἑαυτοὺς τοῖς ἀντιπροσελάσουσι προσμίξοντες, ὑπέστρεψαν δὲ δι' ὀλίγου, καὶ παρὰ δόξαν μὴ προσδεχομένοις τοῖς ἐφεπομένοις σφίσι προσπεσόντες, συχνοὺς αὐτῶν ἀπέκτειναν. Καὶ μετὰ ταῦτα προνομεύοντές τινες ἀπ' ἀμφοτέρων ἐς χεῖρας ἦλθον, κἀκ τούτου καὶ τῶν λοιπῶν ἐπιβοηθησάντων ἑκατέροις, μάχη τε σφῶν[7] ὀξεῖα ἐγένετο, καὶ ἐκράτησεν ὁ Ἀντώνιος. Τούτοις τε οὖν ἐπαιρόμενος, καὶ τὸν Οὐϊούϊον[8] πλησιάζοντα αἰσθόμενος, προσέβαλε πρὸς[9] τὸ ἔρυμα τῶν ἀντικαθεστηκότων, εἴ πως προεξελὼν αὐτὸ, ῥᾷον τοῦ λοιποῦ πολεμήσειε. Καὶ ἐπειδὴ τά τε ἄλλα, πρός τε τὰς[10] συμφορὰς καὶ πρὸς τὴν ἐλπίδα τὴν παρὰ τοῦ Οὐϊουΐου, διὰ φυλακῆς ἐποιοῦντο, καὶ οὐκ ἀντεπεξῆγον, κατέλιπε[11] καὶ ἐκεῖ μέρος τι τοῦ στρατοῦ, καὶ[12] προσμιγνύναι τε σφίσι κελεύσας,

1. A, I et Bekk.; Reim. et Sturz : οὐκ ἐνδώσειεν; Sturz, cependant, aimerait mieux : οὐκ ἂν ἐνδώσειεν. D, E, F, H : οὐκ ἐνδώσει ἐν.

2. B, C, D, E, F, H : παρακατάλειπεν; Zon. : κατέλιπεν. Marc-Antoine avait, au témoignage de Plancus et de M. Lépidus, dans leurs lettres à Cicéron (Lettres Fam., X, 15 et 34), envoyé en avant son frère Lucius avec

37. Antoine, voyant que Décimus ne se rendrait pas, laissa son frère Lucius continuer le siége, et se porta de sa personne à la rencontre de César et d'Hirtius. Comme les camps étaient en face l'un de l'autre, il y eut pendant plusieurs jours quelques engagements de cavalerie où les chances furent égales, jusqu'au moment où les cavaliers celtes, gagnés par César avec les éléphants, penchèrent de nouveau du côté d'Antoine et, sortant du camp avec les autres, s'élancèrent en avant comme pour engager seuls l'action avec ceux qui venaient à leur rencontre, puis, peu après, firent volte-face, et fondant, contre toute attente, sur ceux qui les suivaient sans soupçonner rien, en firent un grand carnage. Ensuite quelques fourrageurs, de part et d'autre, en vinrent aux mains, puis le reste des leurs étant venu chacun au secours des siens, il s'engagea un combat très-vif, et Antoine eut l'avantage. Fier de ces succès et sachant que Vibius approchait, il donna l'assaut aux retranchements ennemis, dans l'espoir, s'il parvenait à s'en emparer avant l'arrivée du consul, que la guerre deviendrait aisée à terminer. Mais, comme César et Hirtius, entre autres motifs, à cause de leurs échecs et de leur espoir dans Vibius, faisaient bonne garde et ne sortaient pas pour le joindre, il laissa là encore une partie de son armée avec ordre d'engager l'action pour faire croire

une partie de sa cavalerie. — 3. Bekk. : Κελτικοί. — 4. B : ἱππῆς ; C : ἱππῆις. — 5. Cf. XLV, 13. — 6. B, D, E : προσεξώρμησαν. — 7. F et Bekk.; vulg. om. — 8. F : Οὐίνιον. — 9. F : πρό. — 10. Reiske voudrait ajouter ici : προγεγενημένας.

11. B, C, E : κατέλειπε. — 12. Reiske et Sturz om.

ὅπως καὶ αὐτὸς ὅτι μάλιστα παρεῖναι δοκοίη[1], καὶ ἐπιφυλάττειν[2] ἅμα μή τινες κατὰ νώτου οἱ προσπέσωσι. Διατάξας τε ταῦτα, ἀπῆρε νυκτὸς λαθὼν ἐπὶ τὸν Οὐϊούϊον ἀπὸ Βονωνίας προσιόντα· καὶ αὐτόν τε ἐνεδρεύσας κατέτρωσε, καὶ τοὺς πλείους τῶν στρατιωτῶν ἀπέκτεινε, τοὺς δὲ[3] λοιποὺς ἐς τὰ ταφρεύματα κατέκλεισε. Καὶ ἂν[4] ἐξεῖλεν αὐτοὺς, εἰ καὶ ἐφ' ὁποσονοῦν προσηδρεύκει σφίσι. Νῦν δ' ἐπειδὴ τῇ πρώτῃ προσβολῇ οὐδὲν ἐπέρανεν, ἐφοβήθη μὴ καὶ χρονίσῃ, καί τι ἐν τούτῳ πρὸς τοῦ Καίσαρος καὶ πρὸς τῶν ἄλλων πλεονεκτηθῇ· καὶ ἐπ' ἐκείνους αὖθις ἐτράπετο. Καὶ αὐτῷ ὁ Ἵρτιος ἔκ τε τῆς πορείας ἑκατέρας καὶ ἐκ τῆς μάχης πεπονηκότι, καὶ προσέτι καὶ ἐν ἀνελπίστῳ ὄντι, μή ποτ' ἂν πολέμιόν τινα νενικηκότι[5] οἱ προσμίξαι[6], ἀπαν-
R.p.477. τήσας, πολὺ ἐκράτησεν. Ὡς γὰρ ἔγνωσαν τὸ γιγνόμενον, Καῖσαρ μὲν ἐπὶ τῇ τοῦ στρατοπέδου φυλακῇ κατέμεινεν, ἐκεῖνος δὲ ἐπὶ τὸν Ἀντώνιον ὥρμησεν.

38. Ἡττηθέντος δὲ αὐτοῦ, αὐτοκράτορες[7], οὐ μόνον ὁ Ἵρτιος, ἀλλὰ καὶ ὁ Οὐϊούϊος, καίπερ κακῶς ἀπαλλάξας, ὅ τε Καῖσαρ, καίτοι μηδὲ μαχεσάμενος[8], καὶ ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν καὶ ὑπὸ τῆς βουλῆς ὠνομάσθησαν. Τοῖς τε συναγωνισαμένοις[9] σφίσι καὶ τελευτήσασι ταφή τε δημοσία, καὶ τὸ τοῖς παισὶ τοῖς τε πατράσιν αὐτῶν πάντα τὰ γέρα,

1. C : δοκείη. — 2. B, F et Bekk.; vulg. : φυλάττειν. — 3. Zon. et Bekk.; vulg. : καὶ τοὺς λοιποὺς. . . τοὺς δὲ (B : τε); Reim. et Sturz : καὶ τοὺς λοιπούς. . . τινὰς δὲ καὶ, donné par C. Sturz approuve fort πλείους au lieu de λοιπούς, leçon qui semble ne pas déplaire à Reimarus. La répétition de τοὺς λοιπούς est une faute de copiste, née d'une confusion facile à expliquer.

qu'il était lui-même présent, et en même temps empêcher que personne ne tombât sur ses derrières. Après ces dispositions, il partit de nuit, dérobant sa marche à Vibius qui arrivait de Bononia; il le prit dans une embuscade où il le blessa, lui tua la plupart de ses soldats et enferma le reste dans l'enceinte du fossé. Il les aurait anéantis pour peu qu'il les eût assiégés. Mais, n'ayant pas réussi au premier assaut, il craignit de s'attarder et de laisser à César et aux autres le temps de lui faire éprouver quelque échec, et il se tourna de nouveau contre eux. Hirtius, marchant à sa rencontre dans le moment où, fatigué de ses deux courses et du combat, mais rassuré par sa victoire, il était loin de s'attendre à l'attaque d'aucun ennemi, remporta un avantage important. Quand ce succès fut connu, César resta pour garder le camp, tandis qu'Hirtius mena ses troupes contre Antoine.

38. Après la défaite d'Antoine, non-seulement Hirtius, mais aussi Vibius, bien qu'il ne fût pas sorti avec honneur du combat, et César, bien qu'il n'eût pas combattu, reçurent des soldats et du sénat le titre d'*Imperator*. On décerna une sépulture publique à ceux qui avaient succombé en combattant sous leurs ordres, et, à leurs enfants et à leurs parents, toutes les récompenses

4. Bekk. : Κἄν. — 5. C, D, E, H om. : καὶ προσέτι. . . . νενικηκότι.

6. C, D, E, H om. — 7. Cf. Philipp. XIV, 14. — 8. B : μαχησόμενος. Dans le premier combat, où Pansa fut vaincu, César prit la fuite; mais dans le second, où Hirtius remporta la victoire, il remplit au milieu de la mêlée les devoirs d'un général et ceux d'un soldat. Suét., 10. — 9. Cf. Philipp. XIV, 14.

ὅσα ἂν αὐτοὶ[1] ἐκείνοι ζήσαντες ἔλαβον, ἀποδοθῆναι ἐψηφίσθη[2]. Ὡς οὖν ταῦτ' ἐγένετο[3], καὶ Πόντιος Ἀκύλας[4], ἔκ τε τῶν σφαγέων ὢν, καὶ τῷ Δεκίμῳ ὑποστρατηγῶν, Τίτον Μουνάτιον Πλάγκον[5] ἀντιπολεμοῦντα αὐτῷ μάχαις ἐνίκησεν· ὅ τε[6] Δέκιμος, βουλευτοῦ τινος αὐτομολήσαντος πρὸς τὸν Ἀντώνιον, οὐχ ὅσον οὐκ ὀργὴν αὐτῷ ἔσχεν, ἀλλὰ καὶ τὰ σκεύη τά τε ἄλλα, ὅσα ἐν τῇ Μουτίνῃ ὑπελέλειπτο[7], πάντα ἀπέπεμψε· καὶ τούτου οἵ τε στρατιῶται οἱ Ἀντωνίου ἠλλοιοῦντο[8], καὶ τῶν δήμων[9] τινὲς τῶν ὁμοφρονούντων οἱ πρότερον, ἐστασίαζον· ὁ μὲν Καῖσαρ ὅ τε Ἵρτιος ἐπῄροντό τε ἐπὶ τούτοις, καὶ πρὸς τὸ ἔρυμα τὸ[10] τοῦ Ἀντωνίου προσιόντες προεκαλοῦντο αὐτὸν ἐς χεῖρας. Ἐκεῖνος δὲ τέως μὲν κατεπέπληκτο[11] καὶ ἡσύχαζεν· ἔπειτα ἐπειδὴ δύναμίς τις[12] αὐτῷ παρὰ τοῦ Λεπίδου πεμφθεῖσα ἦλθεν, ἀνεθάρσησεν[13]. Αὐτὸς μὲν γὰρ ὁ Λέπιδος οὐκ ἀπεσάφησεν ὁποτέροις τὸ στράτευμα πέμψειε· τόν τε γὰρ Ἀντώνιον συγγενῆ ὄντα[14] ἠγάπα, καὶ ὑπὸ τῆς βουλῆς ἐπ' αὐτὸν ἐκέκλητο· καὶ διά τε ταῦτα, καὶ ἅμα καὶ[15] ἀναχώρησιν ἑαυτῷ πρὸς ἀμφοτέρους σφᾶς προπαρασκευάζων[16], οὐδὲν σαφὲς

1. D : αὐτός. — 2. Philipp. XIV, 14 : « Senatui placere... utique, quæ præmia senatus militibus ante constituit, ea solvantur eorum, qui hoc bello pro patria occiderunt, parentibus, liberis, conjugibus, fratribus : iisque tribuantur, quæ militibus ipsis tribui oporteret, si illi vixissent, qui morte vicerint. » — 3. A : ταῦτα ἐγένετο.

4. C'est cet Aquilas qui, étant tribun du peuple, encourut, au rapport de Suétone, 73, la colère de César, pour ne s'être pas levé tandis qu'il passait. Appien le met au nombre des conjurés. Plus loin, ch. 40, Dion rapporte que le sénat l'honora d'une statue. — 5. Il ne faut pas confondre Titus Munatius Plancus avec Lucius Munatius Plancus qui occu-

qu'ils auraient eux-mêmes reçues s'ils eussent vécu. Pendant que ces événements se passaient, Pontius Aquila, l'un des meurtriers et lieutenant de Décimus, vainquit dans plusieurs batailles T. Munatius Plancus, qui faisait la guerre contre lui : Décimus, loin de montrer aucune colère contre un sénateur qui était passé du côté d'Antoine, lui renvoya ses meubles et tout ce qu'il avait laissé à Mutina. A partir de ce moment, les soldats d'Antoine se détachèrent de lui, et, parmi le peuple, quelques-uns de ceux qui partageaient auparavant ses sentiments le quittèrent aussi. Ces succès encouragèrent César et Hirtius; ils s'avancèrent contre les retranchements d'Antoine, afin de le provoquer à un combat. Mais Antoine fut un instant frappé de crainte et se tint en repos; puis, ayant reçu un renfort que lui envoyait Lépidus, il reprit confiance. Lépidus n'avait pas déclaré à qui il l'envoyait : il aimait Antoine, qui était son parent, et, d'un autre côté, il avait été appelé contre lui par le sénat; c'est pour ce motif et aussi pour se ménager une retraite auprès de l'un et de l'autre, qu'il n'avait donné aucun ordre précis à M. Silanus, qui

pait la Gaule Chevelue avec cinq légions, et dont il a été question plus haut, au ch. 29. — 6. D . ὅτι. — 7. F : ὑπελείπετο. — 8. A, C, D, F, I et Bekk.; vulg. : ἠλλοτριοῦντο. — 9. B et Bekk.; vulg. : τοῦ δήμου.

10. C, D, E om. — 11. D : κατέπληκτο. — 12. Reiske et Bekk.; A, C, D, E : τε ; vulg. : γε. — 13. Ce fut ce secours envoyé par Lépidus qui donna à Antoine, après sa défaite, l'assurance de trouver un refuge dans son camp. Plutarque, 19, rapporte à ce sujet quelques circonstances singulières. — 14. La petite-fille d'Antoine, fille d'Antonia la jeune, fut, à cause de cette parenté, nommée Domitia Lépida. — 15. D. om.

16. F et Bekk.; C, D : παρασκευάζων; vulg. : προκατασκευάζων.

Μάρκῳ Σιλανῷ[1] τῷ στρατιάρχῳ ἐνετείλατο· ἐκεῖνος δὲ, ἀκριβῶς που τὴν γνώμην αὐτοῦ εἰδὼς, πρὸς τὸν Ἀντώνιον αὐτοκέλευστος ἀφίκετο. Τούτου οὖν ἐπικουρήσαντος αὐτῷ, θαρσήσας, ἐπεκδρομὴν αἰφνιδίαν[2] ἐποιήσατο, καὶ φόνου παρ' ἀμφοτέρων πολλοῦ γενομένου, τραπεὶς ἔφυγε.

R. p. 478. 39. Μέχρι μὲν οὖν τούτων ὁ Καῖσαρ καὶ πρὸς τοῦ δήμου καὶ πρὸς τῆς βουλῆς ἠὔξετο· κἀκ τούτου τά τε ἄλλα τιμηθήσεσθαι, καὶ[3] ὕπατος εὐθὺς ἀποδειχθήσεσθαι προσεδόκα· συνέβη γὰρ, τόν τε Ἵρτιον ἐν τῇ τοῦ Ἀντωνιείου[4] στρατοπέδου καταλήψει[5], καὶ τὸν Οὐϊούϊον ἐκ τῶν τραυμάτων, μὴ[6] πολλῷ ὕστερον φθαρῆναι· ὅθεν αἰτίαν τοῦ θανάτου αὐτῶν πρὸς τὴν τῆς ἀρχῆς διαδοχὴν ἔσχεν[7]. Ἡ δὲ γερουσία πρότερον[8] μὲν, ἕως ἔτι ἄδηλον ἦν ὁπότερος σφῶν κρατήσει[9], πάνθ' ὅσα ἐν τῷ πρὶν δυναστείας τισὶν ἔζω τῶν πατρίων δοθέντα παρεσκευάκει[10], προκατέλυσαν[11]· ἐπ' ἀμφοτέροις μέν που ταῦτα ψηφισάμενοι, ὡς καὶ προκαταληψόμενοι[12] δι' αὐτῶν τὸν νικήσοντα[13], τὴν δὲ αἰτίαν ἐς τὸν ἕτερον τὸν ἡττηθησόμενον[14] μέλλοντες ἀναφέρειν. Τοῦτο μὲν γὰρ, ἀπεῖπον μηδένα ἐπὶ πλείω[15] χρόνον ἐνιαυτοῦ ἄρχειν· τοῦτο δὲ, ἀπηγόρευσαν μήτε τινὰ σίτου ἐπιμελητὴν, μήτε τροφῶν ἐπιστάτην, ἕνα αἱρεῖσθαι. Ἐπειδὴ δὲ τὰ

1. M. Junius Silanus avait été lieutenant de César dans la guerre des Gaules.

2. C. αἰφνιδίως. — 3. C, D, A om.

4. Reiske, Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk.; vulg. Ἀντωνίου. — 5. Au témoignage d'Appien, Hirtius tomba en combattant près de la tente d'Antoine. — 6. F et Bekk.; vulg. : οὐ.

7. Tacite, Ann. I, 10 : « Mox ubi decreto Patrum fasces et jus prætoris

commandait ce détachement. Mais Silanus, connaissant parfaitement la pensée de Lépidus, se rendit de sa seule autorité auprès d'Antoine. Enhardi par ce secours, Antoine fit subitement une sortie, et, après un grand carnage de part et d'autre, il fut mis en fuite.

39. Jusque-là, César avait été élevé par le peuple et par le sénat ; il se flattait donc qu'on lui conférerait les autres dignités et qu'on le nommerait immédiatement consul : car le hasard voulut qu'Hirtius périt à la prise du camp d'Antoine et que Vibius succombât, peu de temps après, à ses blessures ; ce qui fit accuser César de leur avoir donné la mort pour leur succéder. Le sénat, tant qu'on ne vit pas bien encore auquel des deux adversaires resterait l'avantage, révoqua tous les pouvoirs auparavant concédés par lui à quelques citoyens contrairement aux usages de Rome, prenant par ces décrets, qui s'adressaient à tous les deux, des précautions contre le vainqueur, précautions dont il devait rejeter la cause sur celui qui succomberait. Ainsi, il interdit à tout Romain d'exercer une charge pendant plus d'une année; il défendit de nommer un seul intendant des blés, ou un seul préfet de l'annone. Mais, quand il apprit ce qui

invaserit, cæsis Hirtio et Pansa, sive hostis illos, seu Pansam venenum vulneri affusum, sui milites Hirtium, et machinator doli Cæsar abstulerat, utriusque copias occupavisse. » Suétone, 10, est encore plus explicite. Cf. Cicéron, Lettre de Brutus, 6. — 8. F. et Bekk.; vulg. : πρῶτον.

9. A, B, F, I : κρατήσῃ. — 10. F : παρεσκευακότες. — 11. Bekk.; vulg. : προσκατέλυσαν. — 12. H. προκαταληφάμενοι. — 13. D, E, H : νικήσαντα. 14. F : ἡττηθέντα; C : νικηθησόμενον. — 15. A : πλεῖον.

πραχθέντα ἔμαθον, τῇ μὲν τοῦ Ἀντωνίου ἥττῃ ἔχαιρον, καὶ τάς τε στολὰς μετενέδυσαν[1], καὶ ἱερομηνίας ἐπὶ ἑξήκοντα[2] ἡμέρας ἤγαγον, τούς τε συνεξετασθέντας αὐτῷ πάντας ἔν τε πολεμίων μοίρᾳ ἐνόμισαν, καὶ τὰς οὐσίας, ὥσπερ που καὶ τὴν αὐτοῦ ἐκείνου, ἀφείλοντο.

40. Τὸν δὲ δὴ Καίσαρα οὐχ ὅτι μεγάλου τινὸς ἔτ' ἠξίωσαν[3], ἀλλὰ καὶ καταλύειν ἐπεχείρησαν, πάνθ' ὅσα ἐκεῖνος ἤλπιζε λήψεσθαι τῷ Δεκίμῳ δόντες. Οὐ γὰρ ὅτι βουθυσίας, ἀλλὰ καὶ ἐπινίκια αὐτῷ ἐψηφίσαντο[4], τά τε λοιπὰ τοῦ πολέμου, καὶ τὰ στρατόπεδα, ἄλλα τε καὶ τὰ τοῦ Οὐϊουΐου προσέταξαν· τοῖς τε[5] στρατιώταις τοῖς συμπολιορκηθεῖσίν οἱ καὶ ἐπαίνους[6] καὶ τἄλλα[7] ὅσα τοῖς τοῦ Καίσαρος πρότερον προεπήγγελτο, καίπερ μηδὲν ἐς τὴν νίκην συμβαλομένοις[8], ἀλλ' ἀπὸ[9] τῶν τειχῶν αὐτὴν ἰδοῦσι, δοθῆναι ἔγνωσαν. Καὶ τὸν Ἀκύλαν ἀποθανόντα ἐν τῇ μάχῃ εἰκόνι ἐτίμησαν· τά τε χρήματα, ἃ ἐς τὴν παρασκευὴν τῶν τοῦ Δεκίμου στρατιωτῶν οἴκοθεν ἀναλώκει, τοῖς κληρονόμοις αὐτοῦ ἀπέδωκαν· τό τε[10] σύμπαν ὡς εἰπεῖν, ὅσα τῷ Καίσαρι ἐπὶ τὸν Ἀντώνιον ἐγεγόνει, ταῦτα
R. p. 479. ἐπ' αὐτὸν[11] ἐκεῖνον ἄλλοις[12] ἐψηφίσθη. Καὶ ὅπως γε ἄν,

1. Cf. ch. 42. — 2. D'après la XIV[e] Philipp. (11 et 14) et Appien, III, 74, il n'y eut que cinquante jours; c'est pour cette raison que Sturz propose de lire : πεντήκοντα. — 3. Suivant Appien, le sénatus-consulte ne faisait pas même mention de César, bien loin de lui accorder de plus grands honneurs. Cf. Vell. Paterc. II, 60, et Tite-Live (Épitome, 119). Cependant Cicéron, Lettre 19 à Brutus, dit qu'il proposa « ut ovanti introire Cæsari liceret, » mais que sa proposition fut improuvée. Dans Appien, on lit que le sénat refusa le triomphe à César, parce qu'il avait demandé plus que

avait été fait, il se réjouit de la défaite d'Antoine, reprit la toge, vota soixante jours de supplications, déclara ennemis publics ceux qui avaient combattu avec lui, et confisqua leurs biens, ainsi que ceux d'Antoine lui-même.

40. Quant à César, le sénat, loin de lui accorder aucune faveur nouvelle, chercha, au contraire, à le renverser en décernant à Décimus tous les honneurs qu'il espérait recevoir pour lui. Il accorda à Décimus non-seulement l'honneur de sacrifices pour les succès remportés, mais encore le triomphe; il lui confia la conduite de la guerre avec le commandement des légions, même de celles de Vibius; un sénatus-consulte attribua aux soldats assiégés avec lui, bien qu'ils n'eussent en rien contribué à la victoire et en eussent été simplement spectateurs du haut de leurs murailles, les éloges et toutes les récompenses promises à ceux de César. Aquila, qui était mort dans le combat, eut une statue, et l'argent qu'il avait dépensé de ses deniers pour procurer des soldats à Décimus fut rendu à ses héritiers; pour tout dire en un mot, ce qu'on avait fait en faveur de César contre Antoine, un décret le conféra aux autres contre lui. Bien plus, afin de lui ôter, en eût-il la plus grande

ne comportait son âge, πρεσβύτερα τῆς ἡλικίας ἐπινοῶν. — 4. Velléius Paterc. : « D. Bruto, quod alieno beneficio viveret, decretus triumphus.»

5. Sturz et Bekk.; vulg. om. — 6. Xyl., Leuncl., Henri Étienne (Xyl. préférerait οἷς) et les éd. suiv. jusqu'à éq., au lieu de : συμπολιορκηθεῖσιν, οἱ δὲ καὶ ἐπαίνους, qui se lit dans E et dans Robert Étienne.

7. C, D, H om. — 8. A : συμβαλλομένοις. — 9. D, F : ἀλλὰ ἀπό.

10. D ; τότε. — 11. B : ταῦτ' ἐπ' αὐτόν. — 12. A, B, C, F, I, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. et D, E, H : ἄλις, que Leuncl. corrigeait en αὖθις.

μηδ' ἂν τὰ μάλιστα βουληθῇ τι κακὸν δρᾶσαι, καὶ δυνηθῇ[1], πάντας αὐτῷ[2] τοὺς ἐχθροὺς ἐπήσκησαν· τῷ τε γὰρ Πομπηΐῳ τῷ Σέξτῳ τὸ ναυτικὸν, καὶ τῷ Βρούτῳ τῷ Μάρκῳ τὴν Μακεδονίαν, τῷ τε Κασσίῳ τήν τε Συρίαν καὶ τὸν πόλεμον τὸν πρὸς τὸν[3] Δολοβέλλαν ἐνεχείρισαν[4]. Πάντως δ' ἂν καὶ τὰς δυνάμεις ἃς εἶχε προσπαρείλοντο[5], εἰ μήπερ ἐφοβήθησαν φανερῶς αὐτὸ[6] ψηφίσασθαι διὰ τὸ εὔνους οἱ τοὺς στρατιώτας ἐπίστασθαι ὄντας. Στασιάσαι δ' οὖν σφᾶς καὶ ὡς καὶ πρὸς ἀλλήλους καὶ πρὸς ἐκεῖνον ἐπεχείρησαν. Οὔτε γὰρ ἐπαινέσαι τε καὶ τιμῆσαι πάντας αὐτοὺς ἠθέλησαν, μὴ καὶ τὸ φρόνημα αὐτῶν ἐπὶ μεῖζον ἄρωσιν, οὔτ' ἀτιμάσαι καὶ παριδεῖν πάντας, μὴ καὶ μᾶλλον αὐτοὺς ἀλλοτριώσωσι, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ συμφρονεῖν ἀναγκάσωσι. Διὰ μέσου οὖν ἐποίησαν, καὶ τοὺς μὲν ἐπαινέσαντες αὐτῶν, τοὺς δ' οὔ· καὶ τοῖς μὲν στέφανον ἐλαίας ἐν ταῖς πανηγύρεσι φορεῖν δόντες, τοῖς δ' οὔ· καὶ προσέτι καὶ χρήματα, τοῖς μὲν δισχιλίας καὶ πεντακοσίας δραχμὰς, τοῖς δὲ οὐδὲ χαλκοῦν ψηφισάμενοι· σύγκρουσίν τε αὐτοὺς ἀλλήλοις, κἀκ τούτου καὶ ἀσθενώσειν ἤλπισαν.

41. Καὶ τούς γε[7] διαγγελοῦντας σφίσι ταῦτα, οὐ πρὸς τὸν Καίσαρα, ἀλλὰ πρὸς ἐκείνους ἔπεμψαν. Περιοργὴς[8] οὖν καὶ ἐπὶ τούτοις γενόμενος, ἐπέτρεψε μὲν τῷ λόγῳ τοῖς πρεσβευταῖς ἄνευ ἑαυτοῦ τῷ στρατεύματι συμμίξαι, προ-

1. Gron., d'après A; de même, B, F, I; les mss. C, D, E om. : τι κακὸν δρᾶσαι καί ; H : βουλήθη δυνηθῆναι, avec lacune — 2. C, D : αὐτούς.
3. H om. — 4. C : ἐνεχείρησαν. — 5. Xyl., Reim., Sturz et Bekk.;

intention, le pouvoir de faire aucun mal, on déchaîna tous ses ennemis contre lui. On donna la flotte à Sextus Pompée, la Macédoine à Marcus Brutus, la Syrie à Cassius, avec la conduite de la guerre contre Dolabella. On n'eût pas manqué de lui retirer toutes ses troupes, si l'amour bien connu des soldats pour lui n'eût fait redouter de prendre ouvertement cette décision. On essaya néanmoins de mettre les soldats aux prises entre eux et avec lui. On ne voulut ni accorder des éloges et des honneurs à tous de peur d'élever trop haut leur orgueil, ni les laisser tous sans honneur de peur de se les aliéner et de les mettre par là dans la nécessité de s'entendre tous ensemble. On prit un milieu : par des éloges accordés aux uns et refusés aux autres, par le droit donné aux uns et dénié aux autres de porter une couronne d'olivier dans les jeux ; en outre, par le vote d'une somme de deux mille cinq cents drachmes en faveur des uns, tandis que les autres ne recevraient pas même une pièce de cuivre, on se flatta de les brouiller entre eux, et, par suite, de les affaiblir.

41. Ceux qui devaient annoncer ces résolutions aux soldats furent envoyés non pas à César, mais aux soldats eux-mêmes. Vivement irrité de cette conduite, César, néanmoins, fit semblant de permettre aux députés de s'entretenir hors de sa présence avec son armée à

de même G et I ; vulg. et A, B, C, D, E, F, H : προσπαρείχοντο. — 6. F : αὐτῷ ; C, D, E, H om. — 7. B, E, H : τε ; Reiske : δή.
8. B et Bekk. ; vulg. : περιαλγής.

παραγγείλας μηδ' ἀπόκρισίν τινα αὐτοῖς δοθῆναι, καὶ ἑαυτὸν παραχρῆμα μεταπεμφθῆναι[1]· ἐλθὼν δὲ ἐς τὸ στρατόπεδον, καὶ συνακούσας σφίσι τὰ ἐπεσταλμένα, πολὺ μᾶλλον αὐτοὺς ἐξ αὐτῶν ἐκείνων ᾠκειώσατο. Οἵ τε γὰρ προτετιμημένοι οὐ τοσοῦτον τῇ πλεονεξίᾳ ἔχαιρον, ὅσον ὑπώπτευον τὸ γιγνόμενον, τοῦ Καίσαρος σφᾶς ὅτι μάλιστα ἐνάγοντος· καὶ οἱ ἠτιμασμένοι ἐκείνοις μὲν οὐδὲν ὠργίζοντο, προσδιαβάλλοντες[2] δὲ τὴν διάνοιαν τῶν ἐψηφισμένων, τήν τε ἀτιμίαν σφῶν ἐπὶ πάντας ἦγον, καὶ τὴν ὀργὴν αὐτοῖς ἐκοινοῦντο[3]. Μαθόντες οὖν ταῦθ' οἱ ἐν τῇ πόλει καὶ φοβηθέντες, ὕπατον μὲν οὐδ' ὡς αὐτὸν ἀπέδειξαν, οὑπέρ που
R.p.480. τὰ μάλιστα ἐγλίχετο, ταῖς δὲ δὴ τιμαῖς ταῖς ὑπατικαῖς ἐκόσμησαν[4], ὥστε καὶ γνώμην ἐν τοῖς ὑπατευκόσιν ἤδη τίθεσθαι. Ἐπειδή τε[5] ἐν οὐδενὶ λόγῳ τοῦτ' ἔσχε, στρατηγόν τε αὐτὸν ἐν τοῖς πρῶτον[6], καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ὕπατον αἱρεθῆναι ἐψηφίσαντο. Καὶ οἱ μὲν οὕτω τὸν Καίσαρα, ὥσπερ ὡς ἀληθῶς μειράκιόν τέ τι καὶ παῖδα, ἅπερ που διεθρύλουν, ὄντα, σοφῶς μετακεχειρίσθαι ἔδοξαν· ἐκεῖνος δὲ ἐπί τε τοῖς ἄλλοις, καὶ ἐπ' αὐτῷ τούτῳ ὅτι παῖς ἤκουε[7], δεινῶς ἀγανακτῶν, οὐκέτ' ἀναβολὰς[8] ἐποιήσατο, ἀλλ' ἐπί

1. D : μεταπεμφῆναι. — 2. C, H : προδιαβαλόντες. — 3. Reiske : *Communicabant privatam suam iram cum omnibus ;* Reim. est loin de blâmer cette leçon, confirmée par H; elle a été adoptée par Sturz et Bekk. ; vulg. : ἐκινοῦντο. — 4. Les honneurs consulaires consistaient à être interrogé le premier dans le sénat, suivant l'ordre d'ancienneté, et à conserver, en public, dans certains jours solennels, le costume de consul.

5. F : ἐπειδὴ δέ.

6. A, B, F et Bekk.; vulg. : πρώτοις.

7. Antoine et les adversaires d'Octave affectaient de le traiter ainsi (cf.

qui il avait préalablement recommandé de ne donner aucune réponse et de l'appeler sur-le-champ : arrivé dans le camp, il se fit du message même, dont il écouta la lecture avec ses soldats, un moyen de les gagner bien davantage encore à sa cause. Ceux en effet qui avaient été préférés conçurent moins de joie de cette préférence que de soupçons sur le motif qui y donnait lieu, soupçons que César excitait en eux le plus qu'il pouvait; ceux qui avaient été flétris ne montraient aucune colère contre leurs camarades, mais, accusant la pensée même du décret, ils regardaient l'ignominie comme infligée à tous et faisaient en commun éclater leur colère. A Rome, quand on fut instruit de ce résultat, les sénateurs, saisis de crainte, au lieu de se décider alors à nommer César consul, ce qu'il désirait ardemment, lui décernèrent les ornements du consulat et le droit d'opiner désormais parmi les consulaires. Comme il ne faisait aucun cas de cette distinction, on décréta qu'il serait élu préteur d'abord, et consul ensuite. C'était, suivant leur opinion, agir sagement à l'égard de César, qui, en réalité, n'était qu'un adolescent et un enfant, comme ils affectaient de le répéter; mais celui-ci, qui s'indignait surtout de s'entendre appeler enfant, n'hésita

Appien; Plutarque, Vie d'Antoine et Vie de Brutus), comme autrefois Démosthène Alexandre, par dérision. Cicéron a relevé cette injure en plusieurs endroits. Le sénat avait même, au rapport de Servius dans son commentaire sur la 1re Églogue de Virgile, rendu un décret : « Ne quis eum puerum diceret, ne majestas tanti imperii minueretur. » Octave avait alors 20 ans.

8. Reiske et Bekk.; vulg. : ἐσαναβολάς. Leuncl., sans positivement condamner la vulgate, lui préférerait ἐπαναβολάς, comme plus usité; Baumgarten-Crusius (sur Suétone, 12) approuve ἀναβολάς.

τε τὰ ὅπλα καὶ ἐπὶ τὴν ἰσχὺν αὐτῶν ἐτράπετο. Καὶ πρός τε τὸν Ἀντώνιον κρύφα [1] διεκηρυκεύσατο [2], καὶ τοὺς διαφυγόντας ἐκ τῆς μάχης, οὓς αὐτός τ' ἐνενικήκει [3], καὶ ἡ βουλὴ πολεμίους ἐψηφίσατο, συνήθροιζε, καὶ κατηγορίας παρ' αὐτοῖς καὶ κατὰ τῆς γερουσίας καὶ κατὰ τοῦ δήμου πολλὰς ἐποιεῖτο.

42. Ἀκούοντες δὲ ταῦτα οἱ ἐν τῷ ἄστει, τέως μὲν ἐν ὀλιγωρίᾳ αὐτὸν ἦγον [4]· ἐπεὶ δὲ τόν τε Ἀντώνιον καὶ τὸν Λέπιδον συμπεφρονηκότας ᾔσθοντο, θεραπεύειν τε αὖθις ἤρξαντο [5], ἀγνοοῦντες τοὺς λόγους οὓς πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἐπεποίητο, καὶ τῷ πολέμῳ τῷ πρὸς ἐκείνους προσέταξαν. Ὁ οὖν Καῖσαρ καὶ τοῦτον μέν, εἴ πως [6] ὕπατος δι' αὐτὸν [7] ἀποδειχθείη, ὑπεδέξατο· πάνυ γάρ τι ἔπρασσε διά τε ἄλλων καὶ διὰ τοῦ Κικέρωνος ὅπως χειροτονηθείη, οὕτως ὥστε καὶ συνύπατον αὐτὸν [8] ὑποσχέσθαι οἱ [9] ποιήσειν [10]. Ἐπεὶ δὲ οὐδ' οὕτως [11] ἠρέθη, ἡτοιμάζετο μὲν ὡς καὶ πολεμήσων, καθάπερ ἐδέδοκτο· παρασκευάσας δὲ ἐν τούτῳ τοὺς στρατιώτας αὐτοῦ [12], ἐφ' ἑαυτῶν δῆθεν, ὁμόσαι αἰφνιδίως πρὸς μηδὲν τῶν στρατοπέδων τῶν τοῦ Καίσαρος γενομένων πολεμήσειν (ὅπερ που πρὸς τὸν Λέπιδον καὶ πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἔφερε [13]· τὸ γὰρ πλεῖστον τῶν συστρατευομένων [14] σφίσιν ἐξ ἐκείνων ἦν), ἀνέσχε· καὶ πρέσβεις

1. F : κρύφα καί. — 2. Pour plus de détails, cf. Appien.

3. F : τε ἐνικήκει ; D : τ' ἐνενίκει ; H om. : τ'. — 4. B, F et Bekk.; vulg. εἶχον.—5. A, B, F et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : ἤρξαντο αὖθις. — 6. C, H : ὅπως ; D : ὥπος, au lieu de εἴ πως. — 7. C, E, H : δι' αὐτόν ὕπατος.

plus, et tourna ses vues vers les armes et la force qu'elles procurent. Il parlementa secrètement avec Antoine, rassembla ceux qui s'étaient échappés du combat où il les avait lui-même vaincus et que le sénat avait déclarés ennemis publics, et se répandit devant eux en accusations contre le sénat et contre le peuple.

42. Quand les Romains apprirent cette nouvelle, ils le tinrent quelque temps en mépris; mais, lorsqu'ils surent qu'Antoine et Lépidus étaient d'accord, ils se mirent à courtiser de nouveau César, ignorant les conférences qu'il avait eues avec Antoine, et ils lui confièrent la conduite de la guerre contre ces deux chefs. César l'accepta, dans l'espoir que peut-être elle lui vaudrait le consulat, car il mit tout en œuvre pour se faire élire, usant, entre autres influences, de celle de Cicéron, à qui il alla jusqu'à promettre de le prendre pour collègue. N'ayant pu, malgré ces moyens, réussir à se faire nommer, il feignit de s'occuper des préparatifs de la guerre conformément à ce qu'avait décidé le sénat; puis, après s'être, dans l'intervalle, arrangé de manière que ses soldats, en apparence de leur propre mouvement, s'engageassent tout à coup, par serment, à ne porter les armes contre aucune des légions ayant appartenu à César (cela était en vue de Lépidus et d'Antoine, la plus grande partie des soldats qui combattaient sous leurs ordres étant de ce nombre), il suspendit les préparatifs,

8. Cf. Appien et Plutarque. D et H. om. : αὐτόν. — 9. C. om.
10. E : ποιῆσαι. — 11. B, C, D : ἐπεὶ δ' οὕτως. — 12. B, C : αὐτοῦ.
13. Xyl., Odd., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les mss., excepté F : ἤφερον.
14. Vulg. et H : στρατευομένων.

ἐπὶ τούτῳ πρὸς τὴν βουλὴν ἐξ αὐτῶν τῶν στρατιωτῶν τετρακοσίους ἔπεμψε.

43. Τοῦτο μὲν δὴ πρόσχημα τῆς πρεσβείας αὐτοῖς ἦν· τὸ δ' ὅλον, τά τε χρήματα τὰ ἐψηφισμένα [1] σφίσιν ἀπῄτουν, καὶ ὕπατον τὸν [2] Καίσαρα ἀποδειχθῆναι ἐκέλευον. Ἀναβαλλομένων [3] οὖν αὐτῶν τὴν ἀπόκρισιν, ὡς καὶ σκέψεως δεομένην, ἄδειάν τινι [4] τῶν τὰ τοῦ Ἀντωνίου πραξάντων, ἐκ τῆς τοῦ Καίσαρος, ὥσπερ εἰκὸς ἦν, ἐντολῆς [5]
R.p.481. ᾔτησαν· οὐχ ὅτι καὶ ἐβούλοντο αὐτῆς τυχεῖν [6], ἀλλ' ἵν' ἀποπειραθῶσί [7] τε [8] αὐτῶν, εἰ ταύτην γε δώσουσι σφίσι, καὶ [9] ἀφορμὴν ὀργῆς λάβωσι τὸ καὶ δι' ἐκείνην δοκεῖν [10] χαλεπαίνειν. Ἀποτυχόντες γοῦν αὐτῆς (ἀντεῖπε μὲν γὰρ οὐδείς, πολλῶν δὲ τὸ αὐτὸ τοῦτο ὑπὲρ ἑτέρων ἅμα ἀξιωσάντων, καὶ τὸ κατ' ἐκείνους ὡς πολὺ ἐγίγνετο [11], εὐπρεπῶς πως [12] διεκρούσθησαν [13]), οἵ τε ἄλλοι [14] φανερῶς ὠργίζοντο, καὶ εἷς τις αὐτῶν ἐξῆλθέ τε ἐκ τοῦ βουλευτηρίου, καὶ τὸ ξίφος λαβὼν (ὅπλοι γὰρ ἐσεληλύθεσαν), ἥψατό τε αὐτοῦ, καὶ εἶπεν, ὅτι « Ἂν ὑμεῖς τὴν ὑπατείαν μὴ δῶτε τῷ Καίσαρι, τοῦτο δώσει [15]. » Καὶ αὐτῷ ὁ Κικέρων ὑπολαβών,

1. Reim., d'après A, Sturz et Bekk.; de même, B, C, F, I; vulg. om.: τά. Cf., plus haut, ch. 40. — 2. D, H, I om.

3. C : ἀναχαλουμένων. — 4. F et Bekk.; Reiske : τισι ; vulg. : τινα.

5. B, F et Bekk.; vulg. : ἐντολῆς ἤτησαν, ὥσπερ εἰκὸς ἦν. — 6. C'est à ce mot que se termine la lacune signalée dans G au ch. 23. — 7. Bekk.; vulg. : ἵνα ἀποπειραθῶσι. — 8. Reim. (*Addenda*) et Sturz : τι.

9. Reiske et Bekk.; vulg. : σφίσιν, ἢ καί. — 10. Reiske soupçonne, avec assez de vraisemblance, qu'il faut lire : δικαίως δοκεῖν. — 11. Reiske : « *Quum idem eorum facinus crebrum a multitudine imitantium fie-*

et envoya au sénat quatre cents députés pris parmi les soldats eux-mêmes.

43. C'était là le motif dont on couvrait leur députation, mais, en réalité, c'était pour réclamer l'argent décrété en leur faveur et pour ordonner d'élire César consul. Le sénat différait sa réponse, comme si elle eût eu besoin d'examen; ils demandèrent alors, vraisemblablement d'après les instructions de César, l'impunité pour un citoyen qui avait embrassé le parti d'Antoine : ce n'était pas qu'ils désirassent l'obtenir, ils voulaient seulement sonder les dispositions du sénat à leur égard, voir si on accéderait à cette demande, et trouver ainsi, dans une apparente colère de son rejet, une occasion de montrer leur mécontentement. Refusés (personne, il est vrai, ne parla contre eux, mais plusieurs sénateurs à la fois ayant sollicité la même faveur pour d'autres, ces instances, en se multipliant, les firent éconduire sous un prétexte honorable), ils témoignèrent ouvertement leur irritation; même l'un d'eux sortit du sénat, et, prenant son épée (ils étaient entrés sans armes), y porta la main en s'écriant : « Si vous, vous ne donnez pas le consulat à César, voici qui le lui donnera. » Cicéron alors reprenant : « Si vous nous y invitez de la

rei. Τὸ κατ' ἐκείνους idem est atque τὸ ἐκείνων πρᾶγμα, vel ἡ ἐκείνων σπουδή. Πολὺ ἐγίγνετο, *acriter urgebant petitionem suam*, illud, quod perficere et impetrare studebant, *pluraque in dies et plura flagitabant*. »

12. B, F om. — 13. C, D, G et Bekk. : διεκρούσθη, leçon condamnée par Sturz. C'est après ce mot que, avec Xyl., suivi par Reim., Sturz et Bekk., je ferme la parenthèse ; Rob. et H. Étienne, de même que Leuncl., la ferment plus haut, après ἐγίγνετο. — 14. H : ὅτε ἄλλοι.

15. Cf. Suétone, 26.

« Ἂν οὕτως, ἔφη, παρακαλῆτε, λήψεται αὐτήν. » Ἐκείνῳ μὲν καὶ [1] τοῦτο τὸν ὄλεθρον παρεσκεύασεν. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ τὸ μὲν ὑπὸ τοῦ στρατιώτου πραχθὲν οὐκ ἐμέμψατο· ὅτι δὲ τά τε ὅπλα ἐς τὸ συνέδριον ἐσιόντες [2] ἀποθέσθαι ἠναγκάσθησαν, καί τις αὐτῶν ἐπύθετο, πότερον παρὰ τῶν στρατοπέδων ἢ παρὰ τοῦ Καίσαρος ἐπέμφθησαν [3], ἔγκλημα ἐποιεῖτο, καὶ τόν τε Ἀντώνιον καὶ τὸν Λέπιδον (καὶ γὰρ ἐκεῖνον κατὰ τὴν φιλίαν αὐτοῦ τὴν πρὸς τὸν Ἀντώνιον προσετέθειτο [4]) σπουδῇ μετεπέμψατο, καὶ αὐτὸς [5] ἐπὶ τὴν Ῥώμην, ἐκβιασθεὶς [6] δῆθεν ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν, μετὰ πάντων αὐτῶν ὥρμησε.

44. Καὶ τῶν τε ἱππέων τινὰ καὶ ἄλλους ὑποτοπήσαντες ἐπὶ κατασκοπῇ σφῶν παρεῖναι, ἔσφαξαν, καὶ τὰ χωρία τῶν ἀντιγνωμονούντων σφίσιν ἐλυμαίνοντο· ἐπί τε τῇ προφάσει ταύτῃ καὶ ἄλλα πολλὰ ἐκακούργουν. Πυθόμενοι οὖν οἱ βουλευταὶ τὴν ἔφοδον αὐτῶν, τά τε χρήματα αὐτοῖς [7], πρὶν πλησιάσαι σφᾶς, ἔπεμψαν, εἴ πως λαβόντες αὐτὰ ἀναχωρήσειαν· καὶ ἐπειδὴ καὶ ὡς ἠπείγοντο, ὕπατον τὸν Καίσαρα ἀπέδειξαν. Καὶ οὐδὲν μέντοι οὐδὲ ἐκ τούτου ἀπώναντο· ὧν γὰρ οὐχ ἑκόντες ἀλλ' ἀναγκασθέντες ἔπραξαν, οὐδεμίαν σφίσι χάριν οἱ στρατιῶται ἔσχον, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ πλεῖον, ἅτε καὶ ἐκπεφοβηκότες αὐτούς, ἐθρασύνοντο. Μαθοῦσα οὖν ταῦθ' ἡ [8] γερουσία μετεβάλλετο, καὶ ἐκείνοις [9] τε ἀπηγόρευσε μὴ πελάσαι τῇ πόλει, ἀλλ' ὑπὲρ

1. Bekk., comme conjecture, en note : μὲν οὖν καί. — 2. F. : εἰσελθόντες.
3. G : ἐπέμφησαν, avec un θ supérieur et d'une autre main.

sorte, dit-il, il l'obtiendra. » Cette parole fut un des motifs de sa mort. Quant à César, au lieu de blâmer l'action du soldat, il se plaignit, au contraire, de ce qu'à leur entrée dans la curie, on les avait contraints de déposer leurs armes et de ce qu'un sénateur avait demandé s'ils étaient envoyés par les légions ou par César; il s'empressa d'appeler Antoine et Lépidus (il s'était adjoint ce dernier à titre d'ami d'Antoine), puis lui-même, comme s'il eût été contraint par ses soldats, marcha avec toute l'armée sur Rome.

44. Un chevalier et quelques autres particuliers, soupçonnés d'être venus au milieu d'eux pour les espionner, furent égorgés, les terres des citoyens qui étaient du parti opposé furent ravagées, et ce prétexte servit à commettre bien d'autres dégâts encore. Le sénat, informé de la marche des soldats, leur envoya, avant leur approche, l'argent demandé, dans l'espoir qu'ils se retireraient après l'avoir reçu; comme ils continuaient à s'avancer, il nomma César consul. Mais cette nomination ne servit à rien : car le sénat n'avait pas agi volontairement; il avait cédé à la nécessité, et les soldats ne lui en surent aucun gré. Au contraire, la crainte qu'ils lui avaient inspirée les rendit plus insolents encore. Le sénat, s'en étant aperçu, adopta une autre politique, et il

4. Cf., plus haut, ch. 38. — 5. H : καὶ αὐτὸς καί. — 6. G : ἐκκιαοθείς. — 7. Cf. Appien. — 8. C : ταῦτα ἤ; F : ταῦθ' οἱ. — 9. G : ἐκείνους.

πεντήκοντα καὶ ἑπτακοσίους σταδίους ἀπ' αὐτῆς[1] ἀποσχεῖν· καὶ αὐτοὶ τήν τε ἐσθῆτα αὖθις ἠλλάξαντο[2], καὶ τοῖς στρατηγοῖς τὴν φυλακὴν τῆς πόλεως ἐνεχείρισαν, ὥσπερ εἴθιστο. Καὶ τά τε ἄλλα ἐν φρουρᾷ ἐποιήσαντο, καὶ τὸ Ἰα-
II. p. 482. νίκουλον[3] μετά τε τῶν αὐτόθι στρατιωτῶν καὶ μεθ' ἑτέρων ἐκ τῆς Ἀφρικῆς ἐπελθόντων[4] προκατέλαβον.

45. Ἕως μὲν δὴ ἐν ὁδῷ ἔθ' ὁ Καῖσαρ ἦν, ταῦτά τε οὕτως ἐγίγνετο, καὶ ὁμοθυμαδὸν αὐτῶν πάντες οἱ ἐν τῇ Ῥώμῃ τότε ὄντες ἀντελαμβάνοντο, ὥσπερ που φιλοῦσιν οἱ πολλοί, πρὶν ἔς τε τὴν ὄψιν καὶ ἐς τὴν πεῖραν τῶν δεινῶν ἀφικέσθαι, θρασύνεσθαι. Ἐπεὶ δὲ ἐν τῷ προαστείῳ ἐγένετο, ἐφοβήθησαν· καὶ πρῶτον μὲν τῶν βουλευτῶν τινὲς, ἔπειτα δὲ καὶ τοῦ δήμου συχνοὶ πρὸς αὐτὸν μετέστησαν. Κἀκ τούτου καὶ οἱ στρατηγοὶ ἔκ τε τοῦ Ἰανικούλου κατέβησαν, καὶ τούς τε στρατιώτας καὶ ἑαυτοὺς αὐτῷ παρέδωκαν. Τήν τε οὖν πόλιν οὕτως ὁ Καῖσαρ ἀμαχὶ κατέσχε, καὶ ὕπατος καὶ πρὸς τοῦ δήμου ἀπεδείχθη, δύο τινῶν ἀντὶ ὑπάτων[5] πρὸς τὰς ἀρχαιρεσίας αἱρεθέντων, ἐπειδὴ ἀδύνατον ἦν μεσοβασιλέα δι' ὀλίγου οὕτως ἐπ' αὐτὰς κατὰ τὰ πάτρια γενέσθαι[6], πολλῶν ἀνδρῶν τῶν τὰς εὐπατρίδας

1. H : ἐπ' αὐτῆς. — 2. On quitta de nouveau la toge qu'on avait reprise (cf. ch. 39), et on revint au sagum, comme précédemment (cf. ch. 39), dans la pensée qu'une guerre était imminente. — 3. Le Janicule, l'une des collines qui entouraient Rome, permettait de découvrir de son sommet la ville entière et protégeait le cours du Tibre. — 4. Cf. XLIII, 14. — 5. Xyl., Reim., Sturz et Bekk., au lieu de ἀντιυπάτων, en un seul mot, qui se lit dans Rob. et dans H. Étienne; Leunel. : ἀνθυπάτων.

6. Quand les pouvoirs des consuls en place expiraient avant que leurs

leur enjoignit de ne pas approcher de Rome à une distance de plus de sept cent cinquante stades; lui-même, il changea de nouveau d'habit et confia la garde de la ville aux préteurs en la manière accoutumée. Il mit des gardes dans tous les autres postes et fit, à l'avance, occuper le Janicule tant par les soldats qui se trouvaient à Rome que par ceux qui étaient venus d'Afrique.

45. Tant que César fut encore en route, les choses se passèrent de la sorte; tous ceux qui étaient alors à Rome prirent part à ces mesures d'un commun accord, selon la coutume de la multitude qui, tant qu'elle n'est pas arrivée à voir et à éprouver le danger, se montre pleine d'arrogance. Mais, quand César fut sous les murs de la ville, la crainte s'empara de tous; il y eut d'abord quelques sénateurs, puis une foule de plébéiens, qui passèrent à lui. Les préteurs, à leur tour, descendirent du Janicule et se livrèrent à lui, eux et leurs soldats. César prit donc la ville sans coup férir et fut proclamé consul par le peuple, qui nomma deux proconsuls pour tenir les comices, attendu l'impossibilité, en ces limites de temps et en l'absence d'un grand nombre des magistrats patriciens, d'instituer, selon la coutume des ancêtres,

successeurs eussent été élus par les comices, le sénat, afin que le gouvernement ne restât pas vacant, choisissait dans son sein un membre qu'il investissait du pouvoir consulaire avec le titre d'interroi. Ce magistrat ne restait en place que cinq jours, après lesquels il se nommait un successeur qui assemblait les comices, les présidait, et tâchait de faire élire des consuls. S'il n'y parvenait pas, au bout de cinq jours il transmettait son pouvoir à un autre interroi qui continuait les mêmes efforts, et ainsi de suite, de cinq jours en cinq jours, jusqu'à ce qu'il y eût élection de

ἀρχὰς [1] ἐχόντων ἀποδημούντων. Τοῦτο γὰρ τῶν δύο ἀνδρῶν [2] διὰ τοῦ στρατηγοῦ τοῦ ἀστυνόμου ψηφισθῆναι μᾶλλον, ἢ τὸ [3] τοὺς ὑπάτους δι' αὐτοῦ χειροτονηθῆναι, ὑπέμειναν, ὅτι μηδὲν πλέον τῶν ἀρχαιρεσιῶν ποιήσειν ἔμελλον, καὶ κατὰ τοῦτο μηδ' ἀρχήν τινα ἰσχυροτέραν αὐτῶν [4] ἐσχηκέναι δόξειν. Καὶ ἐγίγνετο μέν που ταῦθ' ὑπὸ τῶν ὅπλων· ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ, ἵνα δὴ μὴ βεβιάσθαι [5] τι αὐτοὺς δόξῃ, οὐκ ἀπήντησεν ἐς τὴν ἐκκλησίαν, ὥσπερ τινῶν τὴν παρουσίαν, ἀλλ' οὐ τὴν δύναμιν αὐτοῦ φοβουμένων.

46. Οὕτω μὲν οὖν ὕπατος ἠρέθη, καὶ αὐτῷ καὶ συνάρχων (εἴγε τοῦτο δεῖ, ἀλλὰ μὴ ὕπαρχον αὐτὸν εἰπεῖν) ὁ Πέδιος ὁ Κύϊντος ἐδόθη [6]. Καὶ ἐπί τε τούτῳ [7] μέγιστον ἐφρόνει, ὅτι ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡλικίᾳ, ἣ μὴ πώποτέ τινι ἐγεγόνει [8], ὑπατεύσειν ἔμελλε, καὶ ὅτι τῇ [9] πρώτῃ τῶν ἀρχαι-

consuls. Le premier interroi ne pouvait pas assembler les comices, sans doute pour donner au peuple quelques jours de réflexion, l'interrègne étant souvent produit par des dissentiments populaires. (Dezobry, *Dictionnaire d'histoire et de biographie.*)

1. Sturz : « Lobeckius, ad Sophoclis Ajacem, p. 368, recte accusativum εὐπατρίδας a nominativo ἡ εὐπατρίς derivat, eamque in rem Euripidis Iphig. in Aul. 1077 laudat. Poterat γυναῖκα εὐπατρίδα addere ex Supplementis Dionis Peirescianis, infra LXXII, 5. » Les magistratures patriciennes étaient les charges curules, le consulat, la préture, l'édilité et la questure.

2. Vulg. et les mss. Reiske : « Non ego equidem affirmaverim hic nihil periisse verborum. Interea donec certiora melioribus e libris accipiamus, conjicere liceat τὸ γὰρ δύο ἀνδρας διὰ τοῦ στρατηγοῦ, *duos viros* (pro consulibus) *a prætore urbano designari, potius quam ab eodem ambo consules eligi, ferendum putabant.* Quidsi in voce τῶν reliquiæ ultimæ vocis ὑπάτων lateant? adeoque legendum sit : τὸ γὰρ ἀντὶ ὑπάτων δύο ἀνδρας διὰ, etc. » Sturz remplace τοῦτο par τὸ (s. e. πράγμα). Peut-être le nom passé est-il ici un nom neutre (σύστημα, par exemple, ou

un interroi pour leur tenue. On aima mieux faire nommer ces deux proconsuls par le préteur urbain que de faire élire les consuls par lui, parce que ces magistrats devaient s'occuper seulement des comices, et, pour cette raison, paraître n'avoir été investis d'aucune charge dont la durée excédât celle de ces mêmes comices. Tout cela était dû à la force des armes, bien que César, pour ne pas paraître user de violence, n'assistât pas à l'assemblée, comme si l'on eût craint sa personne et non sa puissance.

46. C'est ainsi qu'il fut nommé consul; pour collègue (s'il faut l'appeler un collègue et non un lieutenant), on lui donna Q. Pédius. César était fier de ce qu'à son âge, ce qui jamais encore n'était arrivé à personne, il allait être consul, et aussi de ce que, le premier jour des comices, à son entrée dans le Champ de Mars, six vau-

un autre analogue), auquel se rapporterait τοῦτο. Bekk., dans son texte, conserve la vulgate; mais, en note, il donne la conjecture de Reiske Τὸ γὰρ δύο ἄνδρας. Peut-être aussi pourrait-on lire : Τούτους γὰρ τοὺς δύο ἄνδρας. Cette nomination de deux proconsuls créés par le préteur urbain pour tenir les comices consulaires, au lieu d'un, est la seule dont l'histoire fasse mention. Il est surprenant que Dion ne parle pas des décemvirs créés, au rapport d'Appien, peu auparavant par le sénat. — 3. E om.

4. Reim. : « Neutiquam superfluum est vocabulum vulgo omissum αὐτῶν, scilicet ἀρχαιρεσιῶν. » — 5. F : μὴ δὲ βιάσθαι. — 6. Appien nous apprend qu'Octave avait désiré ce Q. Pédius pour collègue, parce qu'il lui avait fait don de sa part de l'héritage de César, et qu'il mourut, peu de temps après, de maladie et de fatigue. Au ch. 52, Dion nous montre Quintus secondant les desseins de son collègue; il parle de sa mort au ch. 15 du livre suivant. — 7. F : τοῦτο. — 8. Ce fut seulement l'an de Rome 578 qu'une rogation portée par le tribun du peuple L. Villius fixa à quarante ans accomplis l'âge légal pour obtenir le consulat. Cette loi fut plus d'une fois violée. Cf. la note 218 de Reimarus. — 9. Leuncl., en marge, Reim., d'après Xiph., Sturz et Bekk.; vulg. et A, B, C, E, H, I om.

ρεσιῶν ἐς τὸ πεδίον τὸ Ἄρειον ἐσελθὼν [1], γῦπας ἓξ, καὶ μετὰ ταῦτα δημηγορῶν τι πρὸς τοὺς στρατιώτας, ἄλλους
R. p. 483. δώδεκα εἶδε [2]· πρός τε γὰρ τὸν Ῥωμύλον καὶ πρὸς τὸ οἰώνισμα τὸ ἐκείνῳ γενόμενον [3] ἀναφέρων, καὶ τὴν μοναρχίαν αὐτοῦ λήψεσθαι προσεδόκησεν. Οὐ μέντοι ὡς καὶ δεύτερον ὑπατεύων, ὅτι ταῖς τιμαῖς ταῖς ὑπατικαῖς ἐκεκόσμητο [4], ἐσεμνύνατο. Καὶ τοῦτο καὶ ἔπειτα ἐπὶ πάντων τῶν ὁμοίων μέχρις ἡμῶν ἐτηρήθη· Σεβῆρος [5] γὰρ αὐτοκράτωρ πρῶτος Πλαυτιανὸν [6] ὑπατικαῖς τιμαῖς τιμήσας, καὶ μετὰ τοῦτο ἐς τε τὸ βουλευτικὸν ἐσαγαγὼν, καὶ ὕπατον ἀποδείξας, ὡς καὶ δεύτερον ὑπατεύσαντα ἀνεκήρυξε· καὶ ἀπ' ἐκείνου [7] καὶ ἐφ' ἑτέρων τὸ αὐτὸ ἐγένετο. Ὁ δ' οὖν Καῖσαρ τά τε ἄλλα τὰ ἐν τῇ πόλει πρὸς τὸ δοκοῦν αὐτῷ [8] κατεστήσατο, καὶ χρήματα τοῖς στρατιώταις, τοῖς μὲν ὅσα τε καὶ ὅθεν ἐψήφιστο, τοῖς δὲ λοιποῖς ὡς ἑκάστοις, λόγῳ μὲν οἰκοθεν, ἔργῳ δὲ ἐκ τῶν κοινῶν ἔδωκε [9]. Τότε μὲν οὕτω τε καὶ ἐκ τοιαύτης αἰτίας οἱ στρατιῶται τὸ ἀργύριον ἔλαβον· παρακούσαντες δέ τινες τοῦτο ἔδοξαν ἀεὶ πᾶσιν ἁπλῶς τοῖς πολιτικοῖς στρατοπέδοις, ὅσα ἂν ἐς

1. Après sa nomination, et non pendant sa candidature, puisqu'il n'assista pas aux comices. Suétone, 95 : « Primo consulatu augurium capienti duodecim se vultures, ut Romulo, ostenderunt. » Appien : Αἱρεθεὶς δὲ αὐτὸς σὺν ᾧπερ ἐβούλετο Κοΐντῳ Πεδίῳ, πόλιν ἐσῆει καὶ ἔθυε, δώδεκά οἱ γυπῶν φανέντων, ὅσους φασὶ τῷ Ῥωμύλῳ τὴν πόλιν οἰκίζοντι ὀφθῆναι. J. Obsequens, 129 : « Cæsari quum in campum Martium exercitum deduceret, sex vultures apparuerunt. Conscendenti deinde rostra creato consuli iterum sex vultures conspecti, veluti Romuli auspiciis novam urbem condituro signum dederunt. » — 2. A, B, G, I, K : ἴδε.

3. Leuncl. croit que πρὸς τὸ οἰώνισμα ἐκείνου τὸ γενόμενον serait plus

tours, puis, tandis qu'il haranguait les soldats, douze autres s'étaient offerts à sa vue. Se reportant à Romulus et à l'augure qui lui était arrivé, il conçut l'espoir d'obtenir la même puissance monarchique. Cependant, bien qu'il eût été précédemment décoré des ornements consulaires, il ne s'en fit pas honneur comme d'un second consulat. Cette coutume s'est conservée jusqu'à nos jours dans toutes les occasions semblables. Ce fut, en effet, l'empereur Sévère qui, le premier, après avoir décoré Plautien des ornements consulaires, lorsque ensuite il le fit entrer au sénat et le nomma consul, le proclama comme consul pour la seconde fois, et de lui cette coutume a passé aux autres. César, dans Rome, régla les affaires suivant son bon plaisir; quant aux soldats, il paya aux uns les sommes qui leur revenaient d'après les décrets et sur les fonds alloués à cette destination; le reste fut, en apparence, payé de ses propres deniers, mais, en réalité, des deniers publics. Ce fut de cette façon et pour ce motif que les soldats reçurent alors de l'argent; et c'est pour avoir mal compris cette distribution que quelques-uns ont regardé comme une nécessité de faire toujours, à toutes les légions romaines indis-

exact. Mais, dit Reim., Xiphilin est d'accord avec la vulgate, et il n'y a pas de motif pour la changer. — 4. Dion a parlé, au ch. 41, des honneurs décernés à César; il parlera, XLIX, 41, de son second consulat.

5. A, G, K et Bekk. : Σευῆρος, et de même partout. — 6. A, B, F, I, K, Dion (LVIII, 14), Reim., Sturz et Bekk.; de même Xiph., dans l'histoire de Sévère. Xyl. en avait déjà fait la remarque Cette leçon est encore confirmée par Hérodien et Spartien. Vulg. et C, D, E, H : Πλατιανόν; dans G, un υ a été ajouté d'une autre main. Il sera question de ce Plautien au livre LXXVI. — 7. G : ἀνεκήρυξεν · καὶ οἱ μετὰ Σευήρου. — 8. C : αὐτῷ.

9. Cf. Appien.

τὴν Ῥώμην μεθ' ὅπλων ἀφίκηται, τὰς δισχιλίας καὶ πεντακοσίας δραχμὰς[1] ἀναγκαῖον εἶναι δίδοσθαι. Καὶ διὰ ταῦτα καὶ οἱ μετὰ τοῦ[2] Σεβήρου ἐπὶ τῇ τοῦ Ἰουλιανοῦ καθαιρέσει ἐς τὸ ἄστυ ἐλθόντες, φοβερώτατοι αὐτῷ τε ἐκείνῳ καὶ ἡμῖν[3] ἐγένοντο, ἀπαιτοῦντες αὐτάς· καὶ σφᾶς, οὐδ' εἰδότων τῶν ἄλλων ὅ τι ποτὲ ἠξίουν, ἐθεράπευσεν[4] ὁ Σεβῆρος πεντήκοντα καὶ διακοσίαις δραχμαῖς[5].

47. Ὁ δ' οὖν Καῖσαρ τοῖς μὲν στρατιώταις τά τε χρήματα ἔδωκε, καὶ χάριν καὶ πλείστην καὶ ἀληθεστάτην ἔγνω· ἄνευ γὰρ τῆς παρ' αὐτῶν φρουρᾶς οὐδ' ἐς[6] τὸ βουλευτήριον ἐσφοιτᾶν[7] ἐτόλμα· τῇ δὲ δὴ γερουσίᾳ χάριν μέν που, πλαστῶς δὲ δὴ[8] καὶ προσποιητῶς, ἔσχεν· ἃ γὰρ βιασάμενος σφᾶς εὗρητο, ταῦθ' ὡς καὶ παρ' ἑκόντων αὐτῶν εἰληφὼς, ἐν[9] εὐεργεσίας[10] μέρει δῆθεν ἐτίθετο. Καὶ ἐκεῖνοι οὖν ἐπί τε τούτοις, ὡς καὶ ἐθελονταὶ αὐτὰ δεδωκότες, ἐσεμνύνοντο, καὶ προσέτι ὂν οὐδ' ὕπατον ἐλέσθαι[11]
R.p.484. πρότερον ἠθελήκεσαν, τούτῳ[12] καὶ μετὰ τὴν ἀρχὴν, πάντων τῶν ἀεὶ[13] ὑπατευόντων, ὁσάκις ἂν ἐν στρατοπέδῳ ᾖ, προτιμᾶσθαι ἔδοσαν· ᾧ τε δίκας ἐπάξειν, ὅτι δυνάμεις καθ' ἑαυτὸν, μηδενὸς ψηφισαμένου, συνέστησεν, ἠπειλήκεσαν, τούτῳ καὶ ἑτέρας προσκαταλέξαι προσέταξαν· καὶ ἐφ' οὗ τῇ τε ἀτιμίᾳ καὶ τῇ καταλύσει τῷ Δεκίμῳ πρὸς τὸν Αν-

1. Cf. ch. 40. Spartien, histoire de Sévère, 7 : « Quum in senatu esset, milites per seditionem dena millia poposcerunt a senatu, exemplo eorum, qui Octavium Augustum Romam deduxerunt, tantumque acceperunt. »

2. D : μετὰ τὰ τοῦ. — 3. Par ce mot ἡμῖν il faut entendre les sénateurs romains, au nombre desquels se trouvait Dion lui-même.

tinctement qui entrent à Rome avec leurs armes, cette largesse de deux mille cinq cents drachmes. Ce fut aussi pour cette raison que les soldats venus dans la ville avec Sévère pour renverser Julianus lui causèrent, à lui et à nous, une grande frayeur en la réclamant; et que Sévère, sans que les autres connussent ce qu'ils demandaient, les calma par un don de deux cent cinquante drachmes.

47. César donc distribua de l'argent aux soldats et leur témoigna une reconnaissance très-vive et très-sincère, car il n'osait se rendre au sénat sans être gardé par eux; aux sénateurs il rendit des actions de grâces feintes et empruntées, car ce qu'il se trouvait avoir obtenu d'eux par force, il fit semblant de le compter, comme une faveur volontaire, au nombre de leurs bienfaits. De leur côté, ils en tirèrent vanité comme s'ils l'eussent volontairement accordée, et celui que, auparavant, ils avaient refusé d'élire consul, ils lui accordèrent de jouir à sa sortie de charge, toutes les fois qu'il serait à l'armée, d'honneurs plus élevés que tous les consuls; celui qu'ils avaient menacé de châtiment pour avoir, de son propre chef, sans y être autorisé par un décret, mis sur pied une armée, ils lui confièrent le soin d'en lever d'autres; celui qu'ils avaient essayé de flétrir et d'abattre en donnant ordre à Décimus de faire la guerre à An-

4. A, B, C, G, I et Bekk.; vulg. : ἐθεράπευεν.
5. F : διακοσίας δραχμὰς δέδωκε. — 6. Bekk.; vulg. : οὐδὲ ἐς.
7. F : φοιτᾶν. — 8. B et F om. — 9. D et H om. — 10. G : εὐεργίας.
11. F om. — 12. G : τότε τούτῳ; le mot τότε est au-dessus de τούτῳ et d'une autre main — 13. C, D, E, H om.

τώνιον πολεμῆσαι ἐκεκελεύκεσαν, τούτῳ καὶ τὰ ἐκείνου στρατόπεδα προσέθεσαν. Καὶ τέλος τήν τε φυλακὴν τῆς πόλεως, ὥστε πάνθ' ὅσα βούλοιτο καὶ ἐκ τῶν νόμων[1] ποιεῖν ἔχειν, παρέλαβε[2], καὶ ἐς τὸ τοῦ Καίσαρος γένος κατὰ τὰ νομιζόμενα ἐσεποιήθη[3], καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὴν ἐπίκλησιν μετέθετο. Ὠνόμαζε μὲν γὰρ καὶ πρότερον αὐτὸς ἑαυτὸν, ὡς γέ τισι δοκεῖ, Καίσαρα, ἐξ οὗ τὸ ὄνομα αὐτῷ τοῦτο μετὰ τοῦ κλήρου κατελείφθη[4]· οὐ μέντοι οὔτ' ἀκριβῆ τὴν προσηγορίαν, οὔτε ἐπὶ πάντας εἶχε[5], πρὶν δὴ καὶ ἐκ τῶν πατρίων αὐτὴν τότε ἐβεβαιώσατο, καὶ οὕτως ἐξ ἐκείνου Γάϊος Ἰούλιος Καῖσαρ Ὀκταουϊανὸς ἐπεκλήθη· νενόμισται γὰρ, ἄν τις εἰσποιηθῇ, τὴν μὲν ἄλλην αὐτὸν πρόσρησιν[6] ἀπὸ τοῦ ποιησαμένου[7] λαμβάνειν, ἓν δέ τι τῶν προτέρων ὀνομάτων σχηματισθέν πως τηρεῖν[8]. Τοῦτο μὲν οὖν οὕτως ἔχει[9]. Ἐγὼ δὲ οὐκ Ὀκταουϊανὸν, ἀλλὰ Καίσαρα αὐτὸν, ὅτι πᾶσι τοῖς τὸ[10] τῶν Ῥωμαίων κράτος

1. Xyl. : ἐκτὸς τῶν νόμων. Leuncl. condamne à tort cette leçon comme une erreur manifeste. La leçon des mss. est plus conforme aux habitudes de Dion ; mais ἐκτὸς donne également un sens très-bon, et qui exprime la même idée sous une forme différente.

2. C, D, H : παρέβαλε.

3. L'adoption d'Octave comme fils de César, en vertu du testament du dictateur, ayant été faite solennellement sur le Forum, en présence des pontifes, par le peuple assemblé en centuries.

4. E : κατελήφθησαν.

5. Reiske doutait que ἐπὶ πάντας dût se rendre par *apud omnes*, et proposait de substituer ἐπὶ παντὸς (πράγματος) *in omni re, negotio, causa, opinione*. Reim. (*Addenda*) prouve, par des exemples, la légitimité de sa traduction. Il montre, de même, que ἀκριβῆ προσηγορίαν doit être rendu par *plenam appellationem*, au lieu de *constanter* qui se lisait auparavant dans la version latine. « Nempe primum, ajoute-t-il,

toine, ils lui donnèrent les légions de Décimus en outre des siennes. Enfin il eut la garde de la ville, afin de pouvoir faire légalement tout ce qu'il voudrait; il fut, de plus, adopté dans la famille de César d'après les usages consacrés, et, pour ce motif, il changea de nom. Auparavant, en effet, il se faisait bien appeler César, c'est du moins l'opinion de quelques historiens, depuis que ce nom lui avait été laissé par le dictateur avec son héritage; mais cependant il ne le porta ni dans son entier ni pour tous, tant qu'il ne lui eut pas été confirmé d'après la coutume des ancêtres, et ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il s'appela C. Julius César Octavien : car il est d'usage que, quand un citoyen est adopté par un autre, il prenne le nom de celui qui l'adopte tout en gardant un de ses premiers noms, légèrement modifié. Voilà ce qui a lieu. Quant à moi, je ne le nommerai pas Octavien, mais César, parce que l'usage a prévalu

Καίσαρα tantum semet ipse appellaverat, velut hæres Cæsaris : nunc ex adoptione per legem curiatam, apud omnes pleno nomine Γάϊος Ἰούλιος Καῖσαρ Ὀκταουϊανὸς ἐπεκλήθη, ut statim Dio hoc explicat. »

6 H : πρόῤῥησιν.

7. Vulg. et Zon.; Xiph. et E : εἰσποιησαμένου.

8. Zon. om. : σχηματισθέν πως. Il est certain que fort souvent l'adopté conservait intégralement, sans aucun changement, son ancien nom ou son surnom qu'il ajoutait aux prénom, nom et surnom de celui qui l'adoptait. C'est ainsi que P. Cornélius Scipion, après avoir été adopté par Q. Cæcilius Metellus, fut appelé Q. Cæcilius Metellus Scipio; que C. Cæcilius (Pline le Jeune) s'appela, du nom de son oncle, C. Plinius Cæcilius Secundus. Parmi les exemples de noms modifiés par suite d'adoption, on peut citer celui du fils de Paul Émile, qui, adopté par Scipion, fut appelé P. Cornelius Scipio Æmilianus. Au lieu de πῶς τηρεῖν, C porte : προστηρεῖν. — 9 G. om. — 10. G. om.

λαμβάνουσιν ἡ προσηγορία αὕτη ἐκνενίκηκεν, ὀνομάσω [1]. Προσεκτήσατο μὲν γὰρ καὶ ἑτέραν τὴν τοῦ Αὐγούστου [2], καὶ αὐτὴν διὰ τοῦτο καὶ οἱ ἔπειτα αὐτοκράτορες τίθενται· ἀλλ' ἐκείνη μὲν ὅταν ἐς τὴν συγγραφὴν ἔλθῃ [3], λελέξεται [4]· μέχρι δὲ δὴ τότε ἀρκούντως ἡ Καίσαρος ἐπίκλησις τὴν τοῦ Ὀκταουϊανοῦ δήλωσιν ἀποπληρώσει.

48. Οὗτος οὖν ὁ Καῖσαρ ἐπειδὴ τάχιστα τούς τε στρατιώτας ᾠκειώσατο, καὶ τὴν βουλὴν ἐδουλώσατο [5], πρός τε τὴν τοῦ πατρὸς τιμωρίαν ἐτράπετο [6]· καὶ φοβηθεὶς μή πῃ τὸν ὅμιλον διὰ τοῦτ' ἐκταράξῃ, οὐ πρότερον τὴν ἑαυτοῦ γνώμην ἐξέφηνε, πρὶν τὴν ἀπόδοσιν τῶν καταλειφθέντων σφίσι [7] ποιήσασθαι. Ὡς δὲ καὶ ἐκεῖνοι τοῖς χρήμασι, καίπερ ἔκ τε τῶν κοινῶν οὖσι, καὶ ἐπὶ τῇ τοῦ πολέμου προφάσει συναχθεῖσι, κατελήφθησαν [8], οὕτω δὴ τοὺς σφαγέας μετῆλθε. Καὶ ἵνα γε μὴ βιαίως, ἀλλ' ἐν δίκῃ
R. p. 485. τινὶ ποιεῖν αὐτὸ δόξῃ, νόμον τέ τινα περὶ τῆς κρίσεως αὐτῶν [9] ἐσήνεγκε, καὶ δικαστήρια καὶ ἀποῦσι σφίσιν ἐκάθισεν. Οἵ τε γὰρ πλείους αὐτῶν ἀπεδήμουν, καί τινες καὶ ἡγεμονίας ἐθνῶν εἶχον [10]· καὶ οἱ παρόντες οὔτ' ἀπήντησαν

1. Le nom de César fut d'abord un nom de famille, puis celui des empereurs de sa famille qui lui succédèrent; il finit par devenir, dans la suite, un titre synonyme de celui d'empereur.

2. Cf. LIII, 16.

3. « Ὅταν ἐς συγγραφὴν ἔλθῃ. Sapit latinismum, dit Reiske, *quando sub stylum venerit*. Sententia est : ὅταν ἡ ἡμετέρα συγγραφὴ κατενεχθῇ ἐς τὴν τούτου δήλωσιν. » — 4. G : λέξεται, et, au-dessus, d'une autre main : λε.

5. D : ἐδουλώσαντο. — 6. C : ἐτρώπη, et, en marge : ἐτρώπετο. Au rapport d'Appien, il répétait sans cesse ces vers que, dans l'Iliade (XVIII, 98), Achille adresse à sa mère Thétis :

de désigner ainsi tous ceux qui, à Rome, arrivent au pouvoir souverain. Il se fit aussi donner le surnom d'Auguste qu'ont pris pour ce motif les empereurs venus après lui; mais il sera parlé de ce nom lorsqu'il se présentera dans mon récit : jusque-là, le nom de César suffira pour désigner clairement Octavien.

48. César donc n'eut pas plutôt gagné les soldats et asservi le sénat qu'il s'occupa de venger son père ; mais, dans la crainte d'exciter par là quelque trouble parmi le peuple, il ne découvrit son intention qu'après lui avoir payé ses legs. Quand, par cet argent, bien qu'il provînt des deniers publics et eût été ramassé sous prétexte de la guerre, il s'en fut rendu maître, alors il se mit à poursuivre les meurtriers. Cependant, afin de paraître ne pas agir par la violence mais avec une forme de justice, il fit passer une loi pour les juger et établit des tribunaux chargés d'instruire l'affaire de ceux qui étaient absents. La plupart, en effet, étaient au loin, et quelques-uns gouvernaient des provinces ; quant à ceux qui étaient présents, la crainte les empêcha de

> Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ ἆρ' ἔμελλον ἑταίρῳ
> κτεινομένῳ ἐπαμῦναι. . . . .

7. Cf. XLIV, 35. — 8. Xyl., Reiske, A, G, I, Sturz et Bekk.; vulg. : κατελείφθησαν.

9. F : αὐτόν. — 10. Brutus et Cassius, entre autres (cf., plus haut, ch. 40), avaient, le premier la Macédoine, le second la Syrie. Vell. Paterc. (II, 69) appelle loi Pédia cette loi portée contre les meurtriers de César. Suivant Dion (plus bas, ch. 52), Q. Pédius proposa dans le sénat, à l'instigation de César, la loi qui rappelait Antoine et Lépidus.

ὑπὸ τοῦ δέους, καὶ προσέτι καὶ διαλαθόντες ἐξεχώρησαν. Ἐρήμην οὖν, οὐχ ὅπως οἵ τε αὐτόχειρες τοῦ Καίσαρος γενόμενοι καὶ οἱ συνομόσαντες σφίσιν, ἀλλὰ καὶ ἄλλοι πολλοί, οὐχ ὅτι μὴ ἐπιβουλεύσαντες τῷ Καίσαρι, ἀλλ' οὐδὲ ἐν τῇ πόλει τότε γε ὄντες, ἥλωσαν. Τοῦτο δὲ ἐπὶ τὸν Πομπήϊον τὸν Σέξτον[1] μάλιστα κατεσκευάσθη· καὶ γὰρ ἐκεῖνος, ἥκιστα τῆς ἐπιθέσεως μετασχών, ὅμως κατὰ τὸ[2] πολέμιον αὐτοῦ κατεψηφίσθη. Καὶ αὐτοί τε πυρὸς καὶ ὕδατος εἴρχθησαν, καὶ αἱ οὐσίαι αὐτῶν ἐδημεύθησαν· τά τε ἔθνη οὐκ ἐκεῖνα μόνον, ὧν τινὲς αὐτῶν ἦρχον, ἀλλὰ καὶ τὰ λοιπὰ πάντα τοῖς τοῦ Καίσαρος φίλοις ἐπετράπη.

49. Ἐν τούτοις δὲ τοῖς ὑπαιτίοις[3] καὶ ὁ Κάσκας ὁ Πούπλιος ὁ Σερουίλιος ὁ δήμαρχος ἐγένετο[4]· καὶ ἐπειδὴ προϋποτοπήσας τὸν Καίσαρα, ὑπεξῆλθε πρὶν καὶ ἐς τὴν πόλιν αὐτὸν ἐσελθεῖν, τῆς τε ἀρχῆς, ὡς καὶ παρὰ τὰ πάτρια ἀποδημήσας[5] ἐπαύθη, τοῦ πλήθους ὑπὸ Πουπλίου[6] Τιτίου συνάρχοντος αὐτῷ ἀθροισθέντος· καὶ οὕτως ἐάλω. Ἐπειδή τε ὁ Τίτιος οὐκ ἐς μακρὰν ἐτελεύτησεν, ἐβεβαιώθη τὸ ἀπὸ τοῦ ἀρχαίου τετηρημένον· οὐδεὶς γὰρ ἐς ἐκεῖνο τοῦ χρόνου συνάρχοντά τινα καταλύσας ἀπενιαύτισεν, ἀλλὰ τοῦτο μὲν, ὁ Βροῦτος ἐπὶ τῇ τοῦ Κολλατίνου καταπαύσει ἐπαπέθανε[7], τοῦτο δὲ, ὁ Γράκχος ἐπὶ τῇ τοῦ Ὀκταουΐου

1. Sextus (cf., plus haut, ch. 40) avait reçu du sénat le commandement de la flotte. — 2. C om. — 3. H : ὑπατίοις. — 4. Il avait été un des meurtriers (cf. XLIV, 52). — 5. Les lois défendaient aux tribuns d'être absents de Rome une seule nuit. — 6. C, D : Πλούου, nom altéré.

7. Cf. Tite Live, II, 2 et 6. J. Obséquens, 130 : « Notatum est prodigii

comparaître et ils sortirent secrètement de Rome. Non-seulement ceux qui avaient porté la main sur César et leurs complices, mais beaucoup d'autres encore qui, loin d'avoir conspiré contre lui, n'étaient même pas à Rome à cette époque, furent néanmoins condamnés par contumace. Cette mesure fut prise surtout en vue de Sextus Pompée qui, bien qu'il n'eût pas pris la moindre part au complot, fut cependant, parce qu'il était en guerre avec César, déclaré coupable. On leur interdit le feu et l'eau et on confisqua leurs biens ; les provinces, tant celles qui étaient gouvernées par quelques-uns des meurtriers que les autres, furent toutes, sans exception, confiées aux amis de César.

49. Au nombre de ces accusés fut le tribun du peuple P. Servilius Casca : comme, devinant les intentions de César, il était sorti de Rome avant que celui-ci y entrât, il fut, pour s'être absenté contre les lois de la patrie, destitué par son collègue P. Titius, qui assembla le peuple à ce sujet, et condamné comme criminel. La mort de Titius, survenue peu de temps après, confirma une remarque faite depuis longtemps, à savoir, qu'aucun de ceux qui jusqu'ici avaient destitué un collègue n'avait passé l'année : ainsi Brutus mourut à la suite de la déposition de Collatin ; Gracchus fut égorgé à la suite de la destitution d'Octavius ; Cinna, qui avait

loco fuisse, quod P. Titius prætor [il aurait dû mettre tribunus plebis], propter dissensiones, collegæ magistratum abrogavit, et ante annum est mortuus. Constat neminem, qui magistratum collegæ abstulerat, annum vixisse. Abrogaverunt autem hi : L. Junius Brutus, consul, Tarquinio Collatino, Tib. Gracchus Octavio, C. Cinna, tribunus plebis, Marullo Flavioque.»

καταλύσει ἀπεσφάγη[1], ὅ τε Κίννας, ὁ τόν τε Μάρυλλον καὶ τὸν Φλαούϊον ἀπαλλάξας, οὐκ ἐς μακρὰν ἀπεφθάρη[2]. Ταῦτα μὲν οὕτω τετήρηται. Τῶν δὲ δὴ τοῦ Καίσαρος φονέων συχνοὶ μὲν ἐς τὴν τοῦ παιδὸς αὐτοῦ χάριν, συχνοὶ δὲ καὶ ὑπὸ τῶν ἄθλων[3] προσαναπειθόμενοι κατηγόρουν· χρήματά τε γὰρ ἐκ τῆς τοῦ ἀλόντος οὐσίας καὶ τὴν τιμὴν τήν τε ἀρχὴν[4] τὴν ἐκείνου, εἴ τινα ἄρα ἔχων ἦν, τό τε μηκέτι μῆτ' αὐτοὶ[5], μήτε[6] τοὺς υἱεῖς[7] τούς τε ἐγγόνους αὐτῶν[8] στρατεύεσθαι, ἐλάμβανον. Τῶν γε μὴν δικασάντων σφίσιν οἱ μὲν πλείους τῇ τε χάριτι καὶ τῷ δέει τῷ τοῦ Καίσαρος κατεψηφίζοντο αὐτῶν, ἐνδεικνύμενοί πῃ ὡς
R.p.486. καὶ[9] δικαίως αὐτὸ ποιοῦντες· εἰσὶ δὲ, οἳ τὴν ψῆφον[10], οἱ μὲν τῷ νόμῳ τῷ περὶ τῆς τιμωρίας σφῶν γεγραμμένῳ[11], οἱ δὲ καὶ τοῖς ὅπλοις τοῖς τοῦ Καίσαρος, ἔδοσαν. Καί τις Ἰκίλιος[12] Κορωνᾶς βουλευτὴς ἄντικρυς τὸν Βροῦτον τὸν Μάρκον ἀπέλυσε. Καὶ τότε μὲν αὐτός τε ἐπὶ τούτῳ μέγα ηὔχει, καὶ παρὰ τῶν ἄλλων ἐπαίνους κρύφα ἐλάμβανε, τῷ τε Καίσαρι, ὅτι μὴ εὐθὺς ἀπέθανε, δόξαν ἐπιεικείας παρέσχεν· ὕστερον δὲ ἐκ προγραφῆς ἐθανατώθη.

1. Cf. Appien et l'Épitome de Tite-Live, LVIII.

2. C. Helvius Cinna, tribun du peuple, avait, l'année précédente (710), pour complaire à Jules César, destitué ses collègues C. Epidius Marullus et L. Flavius Cesetius (cf. XLIV, 10); peu de temps après, il fut massacré par le peuple en tumulte, qui le prit pour Cornélius Cinna (cf. XLIV, 10).

3. Bekk.; vulg. : ἄλλων, que Reiske explique : « Repetendum est non ab ἄλλοι, sed a τὰ ἄλλα, *etiam reliquis de causis.* » — 4. C, D, H : τιμὴν ἢ τὴν αρχήν. — 5. Bekk.; vulg. : αὐτόν: — 6. C, D, H om. — 7. Bekk.; vulg. : τούς τε υἱεῖς. — 8. Bekk.; vulg. : αὐτοῦ. — 9. D, E, H om.

10. D, F, H et Bekk.; vulg. et A, B, C, E, G, I, K : οἳ περὶ τὴν ψῆφον. Reimarus : « Satis probabile mihi est legendum esse : εἰσὶ δὲ, οἵπερ τὴν

chassé de leur magistrature Marcellus et Flavius, ne tarda pas à périr. Voilà des faits qui ont été remarqués. Quant aux meurtriers de César, plusieurs citoyens pour être agréables à son fils, plusieurs aussi séduits par l'appât des récompenses, leur intentèrent des accusations; car l'accusateur recevait pour sa part une somme d'argent prise sur les biens du condamné, ses honneurs et sa charge, s'il en occupait une, et l'exemption du service militaire pour lui, ses enfants et ses descendants. La plupart des juges condamnèrent les accusés, pour complaire à César dont ils avaient peur, bien qu'ils affectassent d'agir avec justice; il y en eut aussi qui obéirent soit à la loi relative à la punition des conjurés, soit aux armes de César. Cependant un sénateur, Icilius Coronas, acquitta ouvertement Marcus Brutus. Pour le moment, il se glorifia lui-même grandement de cet acte, et reçut les éloges secrets des autres; il procura même à César une réputation de clémence pour ne l'avoir pas fait périr sur-le-champ, mais, plus tard, il fut mis à mort parmi les proscrits.

ψῆφον... ἔδοσαν. Sæpius περ in περὶ mutari a librariis constat. Verba intermedia, τῷ νόμῳ. . . τοῖς ὅπλοις [Reiske signale de nouveau ici un latinisme], materialiter accipi possint, pro verbis judicum, damnantem ψῆφον sic excusantium. » Sturz adopte cette conjecture.

11. F : γεγραμμένων. — 12. Vulg. et les mss. : Σικίλιος, que Reim., suivi par Sturz et Bekk., corrige Σιλίκιος, d'après Plutarque (Brutus, 27). Ni l'un ni l'autre de ces noms ne ressemble à un nom romain; celui d'Ἰκίλιος, au point de vue paléographique, se tire facilement de la vulgate; il est d'ailleurs confirmé par les mss. d'Appien, qui portent Ἰκέλιος. Quant aux mss. (A, B, C) cités par Reim., je ne trouve, dans mes notes, aucune variante à cet endroit.

50. Ταῦτ' οὖν πράξας ὁ Καῖσαρ ἐπί τε τὸν Λέπιδον καὶ ἐπὶ τὸν Ἀντώνιον δῆθεν ἐστράτευσεν[1]. Ὁ γὰρ Ἀντώνιος, ὡς τότε ἐκ τῆς μάχης ἔφυγε, καὶ αὐτὸν οὔθ' ὁ Καῖσαρ[2] διὰ τὸ τῷ Δεκίμῳ τὸν πόλεμον ἐγχειρισθῆναι, οὔτε ἐκεῖνος διὰ τὸ μὴ βούλεσθαι[3] τὸν ἀντίπαλον[4] τῷ Καίσαρι ὑπεξαιρεθῆναι, ἐπεδίωξε, συνελέξατο ὅσους ἠδυνήθη τῶν ἐκ τῆς μάχης περισωθέντων, καὶ πρὸς τὸν Λέπιδον ἀφίκετο[5], παρασκευασάμενον μὲν ὡς καὶ αὐτὸν ἐς τὴν Ἰταλίαν κατὰ τὸ δόγμα[6] στρατεύσοντα, προσταχθέντα δὲ αὖθις κατὰ χώραν μεῖναι. Οἱ γὰρ βουλευταὶ ἐπειδὴ ἐπύθοντο[7] τὸν Σιλανὸν τὰ τοῦ Ἀντωνίου πράξαντα, ἐφοβήθησαν τόν τε Λέπιδον καὶ τὸν Πλάγκον[8] τὸν Λούκιον[9], μὴ καὶ ἐκεῖνοι αὐτῷ συνάρωνται[10]· καὶ πέμψαντες πρὸς αὐτοὺς οὐδὲν ἔτι δεῖσθαι σφῶν ἔφασαν. Ἵνα δὲ[11] μηδὲν ὑποτοπήσωσι, κἀκ τούτου τι κακουργήσωσιν, ἐκέλευσαν αὐτοῖς τοὺς ἐκ Οὐϊέννης[12] τῆς Ναρβωνησίας ὑπὸ τῶν Ἀλλοβρίγων[13] ποτὲ ἐκπεσόντας, καὶ ἐς τὸ μεταξὺ τοῦ τε Ῥοδανοῦ καὶ τοῦ Ἀράριδος[14], ᾗ συμμίγνυνται ἀλλήλοις, ἱδρυθέντας, συνοικίσαι[15]. Καὶ οὕτως ἐκεῖνοι ὑπομείναντες, τὸ Λουγούδουνον μὲν ὀνομασθὲν, νῦν δὲ Λούγδουνον[16] καλούμενον,

1. Le sénat (cf., plus haut, ch. 42) lui avait confié la conduite de cette guerre. — 2. Leunel. et Reim. : οὔτ' ὁ Καῖσαρ. — 3. F : βουλεύεσθαι.

4. Vulg. : τὸ ἀντίπαλον. — 5. Cf., plus haut, ch. 38. — 6. E : τὰ δόγματα. — 7. C : ἐπείθοντο. — 8. G : Πλάκον, avec un γ ajouté au-dessus par une autre main. — 9. Vulg. et D, E, H : καὶ τὸν Λούκιον. Xyl., le premier, a vu que le καί devait être supprimé. — 10. Odd., approuvé par Reim., et Bekk.; vulg. : ἐκεῖνος αὐτῷ συνάρηται (B : συναίρηται).

11. Reiske; vulg. : τε. — 12. Sturz : « In omnibus libris ἐκ servatum esse mirum videatur. Etsi enim hanc scripturam defendi posse quis

50. César, ces actes accomplis, fit semblant de marcher contre Lépidus et contre Antoine. Car Antoine, qui, dans sa fuite après la bataille, n'avait été poursuivi ni par César, parce que la conduite de la guerre avait été confiée à Décimus, ni par Décimus, parce qu'il ne voulait pas débarrasser César d'un adversaire, ramassa tout ce qu'il put des soldats qui avaient survécu au combat et vint trouver Lépidus, qui s'était, conformément au sénatus-consulte, disposé à mener son armée en Italie, et qui, depuis, avait reçu l'ordre de rester dans la position qu'il occupait. Car le sénat, en apprenant que Silanus avait embrassé le parti d'Antoine, eut peur que Lépidus et Plancus ne se joignissent également à lui, et leur envoya dire qu'il n'avait plus besoin d'eux. Mais, pour leur ôter tout soupçon, et, par suite, toute pensée de rien tenter, il leur commanda de fonder une ville en faveur de ceux qui avaient été autrefois chassés de Vienne Narbonnaise par les Allobroges et qui s'étaient établis au confluent du Rhône et de l'Araris. C'est ainsi que, pendant qu'ils y restèrent, ils bâtirent la ville appelée Lugudunum et aujourd'hui nommée Lugdunum,

putet, quia latine *Vienna*, non *Uienna*, dicatur atque scribatur, tamen hæc quoque ratio vana apparet. Nam [XLV, 1] legitur ἐξ Οὐελίτρων. Dum tamen certiora doceor; abstineo manum quo minus ἐξ scribat. »

13. Il a été fait mention plus haut (XXXVII, 47) de cette révolte des Allobroges. — 14. D : Ἀναρίδος. — 15. F : συνοικῆσαι.

16. On donne à ce nom plusieurs étymologies. Suivant le faux Plutarque (Des fleuves et des montagnes), Momoros et Atépomaros, qui avaient été détrônés par Séséronéos, entreprirent, d'après la réponse d'un oracle, de bâtir une ville sur la montagne qui est auprès de l'Araris (aujourd.

ἔκτισαν· οὐχ ὅτι οὐ καὶ ἐς τὴν Ἰταλίαν σὺν τοῖς ὅπλοις ἠδυνήθησαν ἂν[1] ἀνελθεῖν, εἴπερ ἠθελήκεσαν (ἀσθενέστατα γὰρ ἤδη τὰ ψηφίσματα πρὸς τοὺς τὰς δυνάμεις ἔχοντας ἦγετο), ἀλλ' ὅτι τὴν ἔκβασιν τοῦ Ἀντωνιείου[2] πολέμου περισκοποῦντες, τῇ τε βουλῇ πεπειθαρχηκέναι[3] δόξαι, καὶ τὰ σφέτερα ἅμα κρατύνασθαι ἐβούλοντο.

51. Ἀμέλει τόν τε Σιλανὸν ὁ Λέπιδος ἐπὶ τῇ τοῦ Ἀν-
R. p. 487. τωνίου συμμαχίᾳ διεμέμψατο[4]· καὶ αὐτῷ ἐκείνῳ ἐλθόντι οὐκ εὐθὺς ἐς λόγους ἀφίκετο, ἀλλὰ καὶ τῇ γερουσίᾳ προσκατηγορῶν αὐτοῦ ἐπέστειλεν, ὥστε καὶ ἐπαίνους ἐκ τούτου καὶ τὴν ἡγεμονίαν τοῦ πρὸς αὐτὸν πολέμου λαβεῖν. Τὸν μὲν δὴ ἄλλον χρόνον διὰ ταῦτα οὔτε[5] προσίετο τὸν Ἀντώνιον οὔτε ἀπεωθεῖτο, ἀλλὰ περιεώρα μὲν ἐγγὺς ὄντα καὶ τοῖς συστρατευομένοις οἱ προσομιλοῦντα, οὐ μέντοι καὶ ἐς λόγους αὐτῷ ἦει· ἐπειδὴ δὲ τὴν ὁμολογίαν αὐτοῦ τὴν πρὸς τὸν Καίσαρα ἐπύθετο, τότε καὶ αὐτὸς ἀμφοτέροις σφίσι συνηνέχθη. Μαθὼν δὲ τὸ γιγνόμενον[6] Μάρκος Ἰουβέντιος[7] ὑποστράτηγος αὐτοῦ, τὰ μὲν πρῶτα ἀποτρέπειν αὐτὸν ἐπειρᾶτο· ὡς δ' οὐκ ἔπεισεν, αὐτὸς ἑαυτὸν, τῶν στρατιωτῶν ὁρώντων, κατεχρήσατο. Καὶ ἐκείνῳ μὲν ἐπαί-

la Saône); ils en avaient déjà jeté les fondements, lorsqu'une multitude de corbeaux, dirigeant leur vol de ce côté, remplirent les arbres d'alentour. Momoros, très-versé dans la science des augures, donna à la ville le nom de *Lugdunum*; car λοῦγος, dans la langue du pays, signifie corbeau, et δοῦνος, montagne. Selon d'autres, cette ville, fondée l'an 41 avant J. C. par le consul L. Munatius Plancus (cf. Sénèque, Lett. 91, et une inscription citée par J. Gruter, p. CCCCXXXIX), se nomma d'abord *Lucii Dunum*, puis, par abréviation, *Luc Dunum*, et enfin *Lugdunum*.

non qu'ils n'eussent pu passer en armes en Italie, s'ils l'eussent voulu (les décrets étaient déjà bien faibles contre ceux qui avaient les armées), mais parce qu'en attendant l'issue de la guerre d'Antoine, ils voulaient paraître avoir obéi au sénat et en même temps affermir leurs propres affaires.

51. Sans doute Lépidus adressa des reproches à Silanus pour s'être allié avec Antoine et n'entra pas immédiatement en pourparlers avec lui; même il écrivit au sénat pour accuser la conduite de son lieutenant, et cette démarche lui valut des éloges et le commandement de la guerre contre lui. Ce fut pour ce motif que, le reste du temps, il n'accueillit ni ne repoussa Antoine; il souffrit même qu'il fût près de lui et qu'il eût des rapports avec les soldats placés sous ses ordres, sans, toutefois, lui-même en venir à une entrevue; mais, quand il fut informé de l'accord d'Antoine avec César, il se joignit alors à tous les deux. Instruit de ce qui se passait, M. Juventius, lieutenant de Lépidus, essaya tout d'abord de l'en détourner: n'ayant pas réussi, il se donna la mort en présence des soldats. Le sénat lui décerna,

C'est de cette dernière forme qu'est venu *Lyon*. On peut encore consulter les Recherches curieuses d'antiquités de Jacob Spon, Lyon, 1683, in-4.

1. Bekk.; vulg. om. — 2. Reim., d'après A et B, Sturz et Bekk.; vulg.: Ἀντωνίου. — 3. A, D, F, H, I, K, Reiske, Sturz et Bekk.; vulg.: πειθαρχηκέναι. — 4. Cf. Cicéron, Lettres Fam., X, 23 et 34.

5. C: ταῦτ' οὔτε. — 6. D: γινόμενος.

7. Xyl. (cf. sa note), Reim. et Sturz; Bekk.: Ἰουουέντιος; vulg. et les mss.: Οὐϊβέντιος.

νους τε ἐπὶ τούτῳ ἡ βουλὴ, καὶ ἀνδριάντα τήν τε ταφὴν τὴν δημοσίαν ἐψηφίσατο[1]· τὸν δὲ δὴ Λέπιδον, τήν τε εἰκόνα τὴν ἐν τῷ βήματι ἱδρυμένην ἀφείλοντο[2], καὶ πολέμιον ἐποιήσαντο· καί τινα καὶ ἡμέραν τοῖς συνοῦσιν αὐτῷ προέθεντο[3], πόλεμον σφίσιν ἀπειλήσαντες, ἂν μὴ ἐντὸς ἐκείνης ἐγκαταλείπωσιν αὐτόν. Πρὸς δ' ἔτι τήν τε ἐσθῆτα αὖθις μετέβαλον (ἐπὶ γὰρ τῇ τοῦ Καίσαρος ὑπατείᾳ τὴν ἀστικὴν[4] ἀνειλήφεσαν), καὶ τὸν Βροῦτον τὸν Μάρκον[5] τόν τε Κάσσιον καὶ τὸν Σέξτον ἐπ' αὐτοὺς μετεπέμψαντο[6]· ἐπειδή τε ἐκεῖνοι χρονιεῖν ἐδόκουν, τῷ Καίσαρι, ἀγνοίᾳ τῆς συνωμοσίας αὐτῶν, τὸν πόλεμον ἐπέτρεψαν.

52. Καὶ ὃς τῷ μὲν λόγῳ ὑπεδέξατο αὐτὸν, καίτοι τοὺς στρατιώτας συμβοῆσαι ποιήσας ἅπερ εἴρηται[7]· ἔργον δ' οὐδὲν ἐχόμενον αὐτοῦ ἔπραξεν, οὐχ ὅτι καὶ ἐκεκοινολόγητο[8], τῷ τε Ἀντωνίῳ, καὶ δι' ἐκείνου καὶ τῷ Λεπίδῳ (βραχὺ γάρ τι[9] τούτου ἐφρόντιζεν), ἀλλ' ὅτι ἰσχυρούς τε αὐτοὺς ἑώρα ὄντας, καὶ συμφρωνοῦντας ὑπὸ τῆς συγγενείας[10] ἠσθάνετο, καὶ οὔτε βιάσασθαι σφᾶς ἐδύνατο, καὶ ἐπῆλπισε[11] τόν τε Κάσσιον καὶ τὸν Βροῦτον, μέγα ἤδη δυ-

1. Cf. Philipp. IX, 6. — 2. Sturz (cf. sa remarque), vulg. et Bekk. : ἀφείλαντο. Cicéron, Philipp. XIII, 4, fait mention de cette statue élevée à Lépidus près des Rostres avec une inscription honorifique. Dans sa lettre 9 à M. Brutus, il s'exprime différemment, et s'applaudit du renversement de cette statue.

3. B, C, D, K, H : προσέθεντο.

4. B, F, H, K, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et A, C, D, E, G, I : ἀσκητικὴν, que Reimarus, dans sa note 253, explique par *toga, velut ad quotidianos usus comparata vestis.*

5. C om. : τὸν Μάρκον. — 6. Cf. ch. 40.

pour ce fait, des éloges, une statue et une sépulture aux frais de l'État, enleva le buste de Lépidus élevé sur les Rostres, et le déclara ennemi public; il fixa même un délai à ceux qui étaient avec lui, les menaçant de les traiter en ennemis s'ils ne l'avaient quitté dans l'intervalle. En outre, on changea de nouveau d'habit (on avait, sous le consulat de César, repris la toge), et Marcus Brutus, ainsi que Cassius et Sextus, furent mandés au secours de la République contre leur coalition; comme ils semblaient tarder, on confia le soin de la guerre à César, sans savoir le pacte qu'il avait fait avec eux.

52. César feignit d'accepter, bien qu'à son instigation ses soldats eussent pris l'engagement qui a été dit plus haut; mais il n'y eut, de sa part, aucun acte d'hostilité, non parce qu'il avait rendu sa cause commune avec Antoine et, par Antoine, avec Lépidus (il s'en souciait fort peu), mais il sentait qu'ils étaient forts, et que leur parenté leur avait inspiré les mêmes sentiments; d'ailleurs il ne pouvait les vaincre par la force, et il espérait, par leur moyen, venir à bout de Cassius et de Brutus, qui déjà étaient puissants, et

7. Vulg. et les mss. Odd. propose de remplacer συμβοῆσαι par συμφρονῆσαι; Reiske, à son tour, propose d'y substituer συνομόσαι ou συμβεβαιῶσαι, ou bien encore de conserver συμβοῆσαι, et de lire ἐς ἅπερ εἴρηται. Sturz a adopté cette dernière conjecture, en mettant toutefois ἐς entre crochets. Avec Reim. et Bekk., je maintiens la vulgate : « Respicit Dio, dit Reimarus, ad dicta [supra, c. 42], ubi ὁμόσαι; neque conclamatio ab hoc loco aliena. » — 8 Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. : κἄν. — 9. A, C, F, G, I et Bekk.; vulg. et les autres mss. : βράχυ τι γάρ.

10. Sur cette parenté, cf., plus haut, ch. 38. — 11. B, G, Xiph. et Bekk.; F, K : ἐσήλπισε; vulg. : ἤλπισε.

ναμένους, δι' αὐτῶν κατεργάσεσθαι[1], καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἐκείνους δι' ἀλλήλων χειρώσεσθαι· διὰ μὲν δὴ[2] ταῦτα καὶ ἄκων τὰς συνθήκας πρὸς αὐτοὺς ἐφύλαξε, καὶ σφίσι καὶ καταλλαγὰς πρός τε τὴν βουλὴν καὶ πρὸς τὸν δῆμον ἐπρυ-
B.p.488. τάνευσεν, οὐκ αὐτὸς ἐσηγησάμενος, ἵνα μὴ καὶ ὑποπτευθείη τι τῶν γεγονότων· ἀλλ' ὁ μὲν ἐξεστράτευσεν ὡς καὶ πολεμήσων αὐτοῖς, ὁ δὲ δὴ Κύϊντος[3] τήν τε ἄδειαν καὶ τὴν κάθοδον σφίσιν, ὡς καὶ ἀφ' ἑαυτοῦ[4] γνώμης, δοθῆναι συνεβούλευσεν. Οὐ μέντοι καὶ ἔλαβον αὐτὴν πρὶν τῷ τε[5] Καίσαρι τὴν γερουσίαν, ὡς καὶ ἀγνοοῦντι τὸ γιγνόμενον, κοινώσασθαι[6], καὶ ἐκεῖνον ἄκοντα δῆθεν ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἀναγκασθῆναι συγκαταθέσθαι.

53. Ἐν ᾧ δὲ ταῦτ' ἐπράττετο, ὁ Δέκιμος τὸ μὲν πρῶτον ὡς καὶ πολεμήσων αὐτοῖς ὥρμησε, καὶ τόν γε[7] Πλάγκον τὸν Λούκιον, ἐπειδὴ καὶ συνύπατός οἱ ἐς τὸ ἐπιὸν ἔτος προαπεδέδεικτο[8], προσηταιρίσατο· μαθὼν δὲ δὴ[9] τήν τε ἑαυτοῦ καταψήφισιν καὶ τὴν ἐκείνων συναλλαγήν, ἠθέλησε μὲν ἐπὶ τὸν Καίσαρα ἐπιστρατεῦσαι, ἐγκαταλειφθεὶς δὲ ὑπὸ τοῦ Πλάγκου, τά τε τοῦ Λεπίδου καὶ τὰ τοῦ Ἀντωνίου φρονήσαντος, τήν τε Γαλατίαν ἐκλιπεῖν, καὶ ἐς τὴν Μακεδονίαν πρὸς τὸν Βροῦτον πεζῇ δι' Ἰλλυριῶν ἐπειχθῆναι ἔγνω[10] καί τινας στρατιώτας, ἐν ᾧ δὴ τὰ ἐν χερσὶ καθίστατο[11], προέπεμψεν. Ὡς δὲ ἐκεῖνοί τε τὰ τοῦ

1. B, E, F, G, H, K : κατεργάσασθαι. — 2. H om.
3. Cf. p. 111, note 7. — 4. D, E, H : ἐφ' ἑαυτοῦ. — 5. D om.
6. R. Etienne : κονώσασθαι.

ensuite les vaincre eux-mêmes l'un par l'autre. Ce fut pour cette raison qu'il resta malgré lui fidèle au traité conclu avec eux et négocia leur réconciliation avec le sénat et avec le peuple, sans toutefois en faire lui-même la proposition, de peur de laisser soupçonner quelque chose de leurs arrangements : il partit avec son armée, sous prétexte d'aller leur faire la guerre, et ce fut Quintus qui conseilla, comme s'il agissait en son nom personnel, de leur accorder l'impunité et le retour. Ils ne l'obtinrent néanmoins qu'après que le sénat eut communiqué la proposition à César, qui feignit de tout ignorer, et que celui-ci eut été, en apparence, contraint par ses soldats d'y acquiescer malgré lui.

53. Sur ces entrefaites, Décimus partit d'abord avec l'intention de faire la guerre à Antoine et à Lépidus, et, comme Plancus avait été désigné consul avec lui pour l'année suivante, il l'associa à ses projets; puis, instruit du décret porté contre lui et de la réconciliation de ses ennemis, il voulut marcher contre César; mais, abandonné par Plancus qui avait embrassé le parti de Lépidus et d'Antoine, il résolut de quitter la Gaule pour aller, en traversant l'Illyrie, rejoindre en toute hâte Brutus en Macédoine par la route de terre, et détacha quelques soldats en avant, tandis qu'il mettait ordre aux affaires du moment. Ces soldats ayant passé à César, et

7. G et Bekk.; vulg. : τε. — 8. G : προαπεδείδεκτο.
9. B, D om. — 10. C, D : ἔγνω ἐπειχθῆναι.
11. A, D, F, H, I, K : καθίσταντο.

Καίσαρος ἀνθείλαντο[1], καὶ τοὺς λοιποὺς ὅ τε Λέπιδος καὶ ὁ Ἀντώνιος ἐπιδιώξαντες δι' ἑτέρων προσέθεντο, συνελήφθη[2] τε μονωθεὶς ὑπ' ἐχθροῦ τινός· καὶ μέλλων σφαγήσεσθαι, ἐδεινοπάθει καὶ ὠδύρετο[3] μέχρις οὗ Ἕλουϊός τις Βλασίων[4], εὐνοϊκῶς οἱ ἐκ συστρατείας ἔχων, ἑαυτὸν ἐκὼν, ὁρῶντος αὐτοῦ, προαπέκτεινε. Καὶ ὁ μὲν οὕτως ἐπαπέθανεν[5].

54. Ὁ δὲ δὴ Ἀντώνιος ὅ τε Λέπιδος ἐν μὲν τῇ Γαλατίᾳ ὑποστρατήγους κατέλιπον, αὐτοὶ δὲ ἐς τὴν Ἰταλίαν πρὸς τὸν Καίσαρα ὥρμησαν, τό τε πλεῖστον καὶ τὸ κράτιστον τοῦ στρατοῦ ἐπαγόμενοι[6]. Οὔτε γὰρ ἀκριβῶς πως ἐπίστευον[7] αὐτῷ, οὔτε εὐεργεσίαν τινὰ ὀφείλειν ἤθελον, ὡς καὶ δι' ἑαυτοὺς τήν τε σφετέραν ἰσχὺν, ἀλλ' οὐ δι' ἐκεῖνον[8],
B.p.489. καὶ τῆς ἀδείας καὶ τῆς καθόδου τετυχηκότες· καὶ προσέτι καὶ ἤλπιζον, πάνθ' ὅσα ἐβούλοντο, καὶ τὸν Καίσαρα καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς[9] ἐν τῷ ἄστει, τῇ τῶν στρατοπέδων σφῶν περιουσίᾳ ἐξεργάσεσθαι[10]. Τοιαύτῃ μὲν οὖν γνώμῃ

1. A, D, F, G, H, I et Bekk.; vulg. : ἀνθείλοντο.

2. C : συνελείφθη. L'Épitome de Tite-Live, CXX : « Quum M. Antonio vires Asinius quoque Pollio et Munatius Plancus, cum exercitibus suis adjuncti, ampliassent, et D. Brutus, cui senatus ut persequeretur Antonium mandaverat, relictus a legionibus suis, profugisset, jussu Antonii, in cujus potestatem venerat, ab Capeno Sequano interemptus est. » Velléius Paterc., II, 64 : « D. Brutus desertus primo a Planco, post etiam insidiis ejusdem petitus, paulatim relinquente eum exercitu, fugiens in hospitis cujusdam, nobilis viri, nomine Cameli, domo, ab his quos miserat Antonius, jugulatus est. » Cf. Appien, III, 97 et 98; il entre dans plus de détails. — 3. G om. : καὶ μέλλων. . . ὠδύρετο. — 4. C'est à peine si on rencontre autre part le nom de cet Helvius Blasion.

le reste s'étant rendu à Lépidus et à Antoine qui les avaient fait poursuivre par leurs camarades, Décimus, abandonné, fut pris par un de ses ennemis ; sur le point d'être égorgé, il déplorait son malheur et se lamentait, lorsqu'un certain Helvius Blasion, qui l'aimait pour avoir porté les armes avec lui, se tua volontairement lui-même sous ses yeux. Ainsi mourut Décimus.

54. Quant à Antoine et à Lépidus, ils laissèrent des légats dans la Gaule et se rendirent auprès de César en Italie, emmenant le gros et l'élite de leur armée. Car ils n'avaient pas en lui une confiance absolue, et ils ne voulaient lui être redevables d'aucun bienfait, comme si c'eût été par eux-mêmes et non par son intervention qu'ils avaient obtenu l'impunité et le rappel : de plus, il espéraient contraindre par le nombre de leurs soldats César et le reste des citoyens à exécuter tout ce qu'ils voudraient. Dans cette intention, ils traversèrent la pro-

5. D, H : ἀπεπάβανεν; C : ἀπέβανεν. — 6. Une phrase de Plutarque, Ant., 18, est l'explication de ce passage : Αὖθις ὑπερέβαλε τὰς Ἄλπεις εἰς τὴν Ἰταλίαν, ἄγων ἑπταλαίδεκα τέλη πεζῶν σὺν αὐτῷ καὶ μυρίους ἱππεῖς.

7. B : πω ἐπίστευον.

8. Reiske transpose δι' ἑαυτοὺς et δι' ἐκεῖνον, et traduit : *Nolebant illi obligati beneficio esse, tanquam si per eum, non per se, in patriam redissent;* ou : *Nolebant illi gratias debere, ut tales, qui propter eum redissent.* — 9. C om.

10. Bekk.; vulg. : ἐξεργάσασθαι. Antoine avait, au rapport de Velléius, II, 65, signifié à César qu'il se joindrait à Cassius et à Brutus, forts déjà de dix-sept légions, s'il refusait de marcher d'accord avec lui. Ce fut là, suivant le même auteur, le motif de leur alliance.

ὡς καὶ διὰ φιλίας τῆς χώρας ἦεσαν[1]· ἐκακουργεῖτο δὲ ὑπὸ τοῦ πλήθους τῆς τε θρασύτητος αὐτῶν οὐδενὸς πολέμου βραχύτερα. Καὶ αὐτοῖς καὶ ὁ Καῖσαρ μετὰ πολλῶν στρατιωτῶν ἀπήντησε περὶ Βονωνίαν[2], μάλα εὖ παρεσκευασμένος ἀμύνασθαι σφᾶς, ἄν τι βίαιον πάσχῃ. Οὐ μέντοι καὶ ἐδεήθη τότε τῶν ὅπλων ἐπ' αὐτοὺς οὐδέν· ἐμίσουν μὲν γὰρ δεινῶς ἀλλήλους, τῷ δὲ δὴ τάς τε δυνάμεις ἀντιπάλους πως ἔχειν, καὶ τοὺς ἄλλους ἐχθροὺς προτιμωρήσασθαι[3] δι' ἀλλήλων βούλεσθαι, προσποιητὴν[4] ὁμολογίαν ἐποιήσαντο.

55. Συνῆλθον δὲ ἐς τοὺς λόγους οὐ μόνοι, ἀλλὰ στρατιώτας ἰσαρίθμους ἔχοντες, ἐν νησιδίῳ τινὶ τοῦ ποταμοῦ τοῦ παρὰ τὴν Βονωνίαν παραῤῥέοντος[5], ὥστε μηδένα ἄλλον μηδετέροις προσγενέσθαι· καὶ οὕτω πολὺ ἀπὸ τῶν παρόντων σφίσιν ἀποστάντες, ἀλλήλους τε διηρεύνησαν[6], μὴ καὶ ξιφίδιόν τις ὑπὸ μάλης ἔχοι· καὶ διαλεξάμενοί τινα ἡσυχῇ, τὸ μὲν σύμπαν ἐπί τε τῇ δυναστείᾳ, καὶ κατὰ τῶν ἐχθρῶν συνώμοσαν. Ἵνα δὲ δὴ μὴ καὶ τῆς ὀλιγαρχίας ἄντικρυς ἐφίεσθαι δόξωσι, καί τις αὐτοῖς φθόνος, κἀκ τούτου καὶ ἐναντίωσις, παρὰ τῶν ἄλλων γένηται, τάδε διωμολογήσαντο· κοινῇ[7] μὲν τοὺς τρεῖς[8], πρός τε διοίκησιν καὶ

1. Plutarque, à la suite du passage cité plus haut : Χωρὶς δέ, φρουρὰν Γαλατίας, ἣ τάγματα ἐλελοίπει μετὰ Οὐαρίου τινὸς τῶν συνήθων καὶ συμποτῶν, ὃν Κοτύλωνα [Cotyla dans divers passages des Philippiques] προσηγόρευον.

2. Ville de la Gaule Cisalpine (aujourd'hui Bologne, dans les États de l'Église), chez les Boïens, dont elle était la capitale. — 3. A : προστιμω-

vince comme un pays ami, et cependant les dégâts commis par le nombre et l'audace des soldats ne le cédèrent à ceux d'aucune guerre. César vint à leur rencontre avec de nombreux soldats aux environs de Bononia, bien préparé à les repousser si on lui faisait la moindre violence. Mais il n'eut alors aucun besoin d'armes contre eux : ils se haïssaient mortellement les uns les autres, mais ils avaient des armées à peu près égales en forces, et ils voulaient, en s'aidant les uns les autres, se venger d'abord de leurs ennemis ; ils feignirent donc de s'unir.

55. Ils se rendirent à la conférence, non pas seuls, mais avec un nombre égal de soldats de part et d'autre, dans une petite île du fleuve qui baigne Bononia, de manière que personne n'eût le moindre rapport avec aucun d'eux : arrivés à une grande distance de ceux qu'ils avaient amenés, ils se fouillèrent mutuellement, de crainte que l'un d'eux n'eût un poignard caché sous son aisselle ; puis, après quelques paroles à voix basse, ils arrêtèrent en somme le partage du pouvoir suprême et la perte de leurs ennemis. Mais, pour ne point paraître ouvertement désirer un pouvoir oligarchique, et ne point exciter l'envie, et par suite, des menées contre eux, ils convinrent que, pour administrer et organiser la

ρήσασθαι. — 4. A : προσποιητόν. — 5. Ce fleuve est le Rhénus (aujourd'hui Reno). L'île dont il est ici question ne peut donc pas être, comme le veut Appien, IV, 2, une île du fleuve Lavinium. — 6. Appien, IV, 2, raconte la chose d'une manière différente : Λέπιδος αὐτὸς προελθών, διηρεύνα τὴν νῆσον, καὶ τῇ χλαμύδι κατέσειεν ἥκειν ἑκάτερον.

7. D : κονῇ, et, un peu plus loin, κονώσωσι. — 8. C om. : τοὺς τρεῖς.

πρὸς κατάστασιν τῶν πραγμάτων, ἐπιμελητάς τέ[1] τινας καὶ διορθωτὰς[2], καὶ τοῦτο οὐκ ἐς ἀεὶ δῆθεν, ἀλλ' ἐς ἔτη πέντε, αἱρεθῆναι, ὥστε τά τε ἄλλα[3] πάντα, κἂν μηδὲν ὑπὲρ αὐτῶν μήτε τῷ δήμῳ μήτε τῇ βουλῇ κοινώσωσι, διοικεῖν, καὶ τὰς ἀρχὰς τάς τε ἄλλας τιμὰς οἷς ἂν ἐθελήσωσι διδόναι· ἰδίᾳ δὲ δὴ, ὅπως μὴ καὶ πᾶσαν τὴν ἀρχὴν σφετερίζεσθαι νομισθῶσι, Καίσαρι μὲν τήν τε Λιβύην ἑκατέραν, καὶ Σαρδὼ, καὶ Σικελίαν· Λεπίδῳ δὲ τήν τε[4] Ἰβηρίαν πᾶσαν, καὶ τὴν Γαλατίαν τὴν Ναρβωνησίαν[5]· Ἀντωνίῳ δὲ
R.p.490. τὴν λοιπὴν Γαλατίαν[6], τήν τε ἐντὸς τῶν Ἄλπεων καὶ τὴν ὑπὲρ αὐτὰς οὖσαν, ἄρχειν δοθῆναι. Ἐκαλεῖτο δὲ ἐκείνη μὲν Τογᾶτα, ὥσπερ εἶπον[7], ὅτι τε εἰρηνικωτέρα παρὰ τὰς ἄλλας ἐδόκει εἶναι καὶ ὅτι καὶ τῇ ἐσθῆτι τῇ Ῥωμαϊκῇ τῇ ἀστικῇ ἐχρῶντο ἤδη· αὕτη[8] δὲ δὴ, Κομᾶτα, ὅτι οἱ Γαλάται οἱ ταύτῃ, ἐς κόμην τὸ πλεῖστον τὰς τρίχας ἀνιέντες, ἐπίσημοι κατὰ τοῦτο παρὰ τοὺς ἄλλους ἦσαν.

56. Ταῦτά τε οὖν οὕτω διέλαχον, ἵνα αὐτοί τε τὰ ἰσχυρότατα λάβωσι, καὶ τοῖς ἄλλοις δόξαν τοῦ μὴ καὶ τῶν πάντων ὀριγνᾶσθαι παράσχωσι· καὶ προσσυνέθεντο[9] τῶν τε ἐχθρῶν σφῶν[10] σφαγὰς ποιήσασθαι, καὶ Λέπιδον μὲν, ἐς τὴν τοῦ Δεκίμου χώραν ὕπατον ἀποδειχθέντα, τήν τε

1. C om. — 2. D : διοθωτάς. — 3. F, G et Bekk.; vulg. : τἆλλα.
4. H om. — 5. A, I : Ταρβωνησίαν; B : καὶ τὴν Ταρβωνησίαν. Ce nom de Narbonnaise ne fut donné que plus tard, vers l'an 27 de J. C., à la partie de la Gaule soumise aux Romains antérieurement aux conquêtes de Jules

République, ils seraient tous les trois élus curateurs, en quelque sorte, et correcteurs de l'État, et cela, en apparence, non pas pour toujours, mais pour cinq ans seulement, avec le droit de régler tout sans rien communiquer au peuple ni au sénat, et de donner les magistratures, ainsi que les autres honneurs, à ceux qu'ils voudraient : pour le compte particulier de chacun, afin qu'on ne crût pas qu'ils s'arrogeaient toutes les provinces, César devait avoir l'une et l'autre Libye, la Sardaigne et la Sicile ; Lépidus, toute l'Espagne et la Gaule Narbonnaise ; Antoine, tout le reste de la Gaule, tant Cisalpine que Transalpine. On appelait la première *Togata*, ainsi que je l'ai dit, parce qu'elle semblait mieux pacifiée que les autres provinces et qu'on y faisait déjà usage du vêtement que les Romains portent à la ville; la seconde se nommait *Comata*, parce que les Gaulois qui l'habitent se distinguent des autres par la longueur de leurs cheveux qu'ils laissent croître.

56. Ils réglèrent ce partage par le sort, en vue de s'emparer, eux, des provinces les plus fortes, et de faire croire aux autres qu'ils ne les convoitaient pas toutes; ils arrêtèrent aussi qu'ils mettraient à mort leurs ennemis, que Lépidus, élu consul à la place

César. Ici il est un véritable anachronisme. — 6. C om. : τὴν Ναρβωνησίαν. . . λοιπὴν Γαλατίαν. — 7. C, H om. : ἐκαλεῖτο. . . εἶπον.
8. H : αὐτή.
9. E : πρὸς συνέθεντο ; F : προσυνέθεντο. — 10. H om.

Ῥώμην καὶ τὴν λοιπὴν Ἰταλίαν διὰ φυλακῆς ἔχειν[1]· ἐκείνους δὲ ἐπί τε τὸν Βροῦτον καὶ ἐπὶ τὸν Κάσσιον στρατεύσασθαι. Καὶ αὐτὰ καὶ ὅρκοις ἐπιστώσαντο. Καὶ μετὰ τοῦτο τοὺς στρατιώτας, ὅπως καὶ ἐπήκοοι δῆθεν καὶ μάρτυρες τῶν ὡμολογημένων[2] σφίσι γένωνται, συγκαλέσαντες, ἐδημηγόρησαν ὅσα καὶ εὐπρεπὲς καὶ ἀσφαλὲς ἦν αὐτοῖς εἰπεῖν. Κἀν τούτῳ οἱ τοῦ Ἀντωνίου στρατιῶται τὴν θυγατέρα τὴν τῆς Φουλουΐας τῆς γυναικὸς αὐτοῦ, ἣν ἐκ τοῦ Κλωδίου εἶχε, τῷ Καίσαρι, καίτοι ἑτέραν ἐγγεγυημένῳ[3], προεξένησαν[4], τοῦ Ἀντωνίου δηλονότι τοῦτο κατασκευάσαντος. Καὶ ὃς οὐκ ἀπηρνήσατο· οὐδὲ γὰρ ἐμποδισθήσεσθαί[5] τι ἐκ τῆς ἐπιγαμίας πρὸς ἃ κατὰ τοῦ Ἀντωνίου πράξειν ἔμελλεν[6], ἐνόμισε· τά τε γὰρ ἄλλα, καὶ τὸν πατέρα τὸν Καίσαρα οὐδέν τι ἧττον ἐκ τῆς πρὸς τὸν Πομπηΐου συγγενείας πάνθ' ὅσα ἠθέλησε κατ' αὐτοῦ πράξαντα[7] ἠπίστατο.

1. Lépidus (cf. XLVII, 20) prit les faisceaux avec Plancus, à la place de Décimus Brutus, consul désigné, mais déjà mis à mort. Appien, IV, 2, ajoute qu'il avait été arrêté par les triumvirs que César céderait pour le reste de l'année le consulat (cf. Dion, XLVII, 20) à P. Ventidius.

2. C': ὁμολογημένων. — 3. D : ἐγγυημένῳ. « Ἐγγεγυημένῳ. Corrupte, dit Sturz. Inde scribendum putavi ἠγγυημένῳ. » D'après le témoignage de Suétone, 62, César était fiancé à la fille de P. Servilius Isauricus.

de Décimus, aurait la garde de Rome et du reste de l'Italie, tandis que les deux autres marcheraient contre Brutus et contre Cassius. Ils confirmèrent ces stipulations par des serments. Après cela, ayant convoqué leurs soldats pour qu'ils entendissent leurs conventions et en fussent témoins, ils leur parlèrent en termes convenables et discrets. En même temps, les soldats d'Antoine, évidemment à son instigation, s'entremirent pour marier César, bien qu'il fût fiancé à une autre, avec la fille que sa femme Fulvie avait eue de Clodius. Celui-ci ne s'y refusa pas; il ne voyait en effet, dans ce mariage, aucun empêchement à ses projets ultérieurs contre Antoine : car il savait que son père César n'en avait pas moins, malgré son alliance avec Pompée, exécuté tout ce qu'il avait voulu contre lui.

4. Cf. Suétone, 62; Plutarque, 20; Zonaras, X, 16. Il s'agit de Claudia, que Fulvie, femme d'Antoine, avait eue de Sextus Clodius, son premier mari. Claudia était alors à peine nubile. Plus tard, César (cf. XLVIII, 5) la répudia, en affirmant, par serment, qu'elle était encore vierge.

5. B, F : ἐμποδισθήσεται.

6. F, Sturz et Bekk.; vulg. : ἤμελλεν.

7. C : πράξαι; D, H : πράξε.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΟΝ ΕΒΔΟΜΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ ἑβδόμῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν [1].

Ὡς Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος καὶ Λέπιδος, ἐς Ῥώμην ἐλθόντες, σφαγὰς εἰργάσαντο.

Περὶ Βρούτου καὶ Κασσίου, καὶ ὧν ἔπραξαν πρὸ τῆς πρὸς Φιλίππους [2] μάχης.

Ὡς Βροῦτος καὶ Κάσσιος ὑπὸ Καίσαρος ἠττήθησαν, καὶ ἀπέθανον.

Χρόνου πλῆθος, τὰ λοιπὰ τῆς Γαΐου Οὐϊνδικίου [3] Πάνσου καὶ Αὔλου Ἱρτίου ὑπατείας, καὶ ἄλλο ἔτος ἕν, ἐν ᾧ [4] ἄρχοντες οἱ ἀριθμούμενοι οἵδε ἐγένοντο·

Μάρκος Αἰμύλιος [5] Λέπιδος [6] τὸ β΄, καὶ Λούκιος Μουνάτιος, Λουκίου υἱὸς, Πλάγκος [7].

1. Mêmes manuscrits que pour le livre précédent, et, en plus, Peiresc, qui s'arrête à la fin du chapitre 20. — 2. F : Φιλιππον. — 3. D : Βιβίου; F : Ιουδίου. — 4. D, E, H : οἷς. — 5. D, G : Αἰμίλιος. — 6. C, D, E, H : καὶ Λέπιδος. — 7. C, D, E, H : Λούκιος (G : οὐκιος) Μάρκος (E : Μάρκιος)

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME.

Matières contenues dans le quarante-sixième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Comment César, Antoine et Lépidus, de retour à Rome, y firent beaucoup de meurtres, § 1-19.

Brutus et Cassius, ce qu'ils firent avant la bataille de Philippes, § 20-36.

Comment Brutus et Cassius furent vaincus par César, et moururent, § 37-49.

Espace de temps : le reste du consulat de C. Vibius Pansa et d'A. Hirtius, et, en plus, une autre année, pendant laquelle les consuls furent :

M. Æmilius Lepidus II et L. Munatius Plancus, fils de Lucius.

Συινάτιος (ce nom se lit également ainsi dans A; dans C : Συιγάτιος; dans G : Αμσιυινάτιος, avec un accent aigu sur le μ) καὶ Λίβιος υἱὸς αὐτοῦ Πλάγκος. Dans F, la liste des consuls se lit ainsi : Μ Αἰμίλιος Μ υἱὸς Λέπιδος τὸ β ὑπ Α Μ Συϊνάτιος Λ υἱὸς Πλάγκος.

R. p. 491. 1. Ταῦτ' οὖν συνθέμενοι καὶ συνομόσαντες[1], ἐς τὴν Ῥώμην, δόξῃ μὲν ὡς καὶ πάντες ἀπὸ τῆς ἴσης ἄρξοντες, γνώμῃ δὲ ὡς καὶ αὐτὸς ἕκαστος πᾶν τὸ κράτος ἕξων[2], ἠπείγοντο[3], καίπερ ἐναργέστατα μὲν καὶ πρότερον, σαφέστατα δὲ καὶ τότε τὸ μέλλον ἔσεσθαι προμαθόντες. Τῷ μὲν γὰρ Λεπίδῳ ὄφις τέ τις ξίφει ἑκατοντάρχου περιπλακεὶς, καὶ λύκος ἔς τε τὸ στρατόπεδον καὶ ἐς τὴν σκηνὴν δειπνοποιουμένου[4] αὐτοῦ ἐσελθὼν, καὶ τὴν τράπεζαν καταβαλὼν[5], τήν τε ἰσχὺν ἅμα καὶ τὴν δυσχέρειαν τὴν ἐπ' αὐτῇ προεσήμηνε[6]· τῷ δ' Ἀντωνίῳ γᾶλα τε πέριξ περὶ τὸ[7] τάφρευμα
R. p. 492. περιῤῥυὲν[8], καὶ συνῳδία τις[9] νυκτὸς[10] περιηχήσασα, τάς τε θυμηδίας καὶ τὸν ὄλεθρον τὸν ἀπ' αὐτῶν προέδειξεν. Ἐκείνους μὲν οὖν ταῦτα, πρὶν ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐλθεῖν, ἐγένετο· τῷ δὲ δὴ Καίσαρι τότε εὐθὺς ἐπὶ ταῖς συνθήκαις ἀετὸς[11], ὑπέρ τε τῆς σκηνῆς αὐτοῦ ἱδρυθεὶς καὶ δύο κόρακας προσπεσόντας οἱ τίλλειν[12] τε τῶν πτερῶν πειρωμένους ἀποκτείνας, τὴν νίκην κατ' ἀμφοτέρων αὐτῶν ἔδωκε.

2. Καὶ οἱ μὲν οὕτως ἐς τὴν Ῥώμην, πρότερος μὲν ὁ Καῖσαρ, ἔπειτα δὲ καὶ ἐκεῖνοι, χωρὶς ἑκάτερος, μετὰ τῶν στρατιωτῶν ἁπάντων ἦλθον· καὶ παραχρῆμα τὰ δόξαντα

1. B, D, E, F : συνωμόσαντες. — 2. F : ἐξ ὧν.
3. C : ἐπείγοντο.
4. C : δειπνοποιούμενος. — 5. C, D, E. H : καταλαβών. — 6. Xiph., A, B, C, F, G, I et Bekk.; vulg. et D, E, K : προσημαίνειν ἔδοξε.
7. D, E, H : τι. — 8. G : περῤῥιρέν.
9. F om.

1. L'accord ainsi conclu et juré, ils se hâtèrent de marcher sur Rome, en apparence pour y commander avec une égale autorité, mais chacun avec la pensée de posséder seul le pouvoir, bien que des prodiges, auparavant très-significatifs et alors encore très-clairs, les eussent à l'avance instruits de ce qui devait arriver. Pour Lépidus, un serpent qui s'enroula autour de l'épée d'un centurion ; un loup qui entra dans son camp et dans sa tente, au moment où il soupait, et renversa la table, semblèrent un signe de sa puissance et des difficultés qui l'accompagnèrent. Pour Antoine, du lait qui coula dans le fossé tout à l'entour de son camp, une harmonie qui retentit pendant la nuit, lui présagèrent et ses plaisirs et la ruine qui en fut la suite. Voilà ce qui leur était arrivé avant de venir en Italie. Quant à César, un aigle se posant sur sa tente aussitôt après le traité, et tuant deux corbeaux qui avaient fondu sur lui et essayaient de lui arracher les ailes, lui donna la victoire sur ses deux rivaux. An de Rome 711. Hirtius et Pansa consuls.

2. Ce fut sous de tels auspices qu'ils vinrent à Rome ; César arriva le premier, les autres ensuite, chacun séparément avec tous ses soldats. Aussitôt ils firent passer, à l'aide des tribuns, une loi confirmative de leurs réso-

10. D, E, H om.

11. Suétone, 96 : « Contractis ad Bononiam triumvirorum copiis, aquila tentorio ejus supersedens duos corvos hinc et inde infestantes afflixit et ad terram dedit, notante omni exercitu futuram quandoque inter collegas discordiam talem, qualis secuta est, ac exitum præsagiente. »

12. E : τίλλει.

σφίσι διὰ τῶν δημάρχων ἐνομοθέτησαν. Ἃ γὰρ ἔπραττον καὶ ἐβιάζοντο, τό τε ὄνομα τὸ τοῦ νόμου ἐλάμβανε, καὶ προσέτι καὶ παράκλησιν αὐτοῖς ἔφερε· πάνυ γὰρ ἱκετευθῆναι σφᾶς ἔδει, ἵνα αὐτὰ ποιήσωσι. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ θυσίαι ἐπ' αὐτοῖς ὡς καὶ ἐπ' εὐτυχήμασί τισιν, ἐψηφίσθησαν, καὶ ἡ ἑσθὴς[1], ὡς καὶ εὐδαιμονούντων σφῶν, μετεβλήθη, καίπερ πολλοῦ μὲν καὶ ἐξ αὐτῶν τῶν πραττομένων, πολλῷ δὲ ἔτι πλείονος ἐκ τεράτων δέους αὐτοῖς ὄντος. Τά τε γὰρ σημεῖα τοῦ στρατεύματος, τοῦ τὴν πόλιν[2] φυλάττοντος, ἀραχνίων ἀνεπλήσθη[3], καὶ ὅπλα ἐκ τῆς γῆς ἐς τὸν οὐρανὸν ἀνιόντα ὤφθη, κτύπος τε ἀπ' αὐτῶν πολὺς ἠκούσθη· καὶ ἐν τοῖς Ἀσκληπιείοις μέλισσαι ἐς τὴν ἄκραν πολλαὶ συνεστράφησαν· γύπες τε ἐπί τε τοῦ νεὼ τοῦ Γενίου τοῦ δήμου καὶ ἐπὶ τοῦ[4] τῆς Ὁμονοίας παμπληθεῖς ἱδρύθησαν[5].

3. Καὶ αὐτῶν ἐνταῦθα ἔτι, ὡς εἰπεῖν, ὄντων, αἵ τε σφαγαὶ ἐκεῖναι, αἷς ποτὲ ὁ Σύλλας ἐκ τῶν προγραφῶν[6] ἐκέχρητο[7], ἐποιήθησαν, καὶ ἡ πόλις ἅπασα νεκρῶν ἐπληρώθη. Πολλοὶ μὲν γὰρ ἐν ταῖς οἰκίαις, πολλοὶ δὲ καὶ ἐν ταῖς ὁδοῖς, ἔν τε ταῖς ἀγοραῖς, καὶ πρὸς τοῖς ἱεροῖς σποράδην ἀπεκτίννυντο[8]· καὶ αἵ τε κεφαλαὶ αὐτῶν ἐπὶ τὸ βῆμα αὖθις[9] ἀνετίθεντο, καὶ τὰ λοιπὰ σώματα, τὰ μὲν αὐτοῦ τε ἐῤῥιπτεῖτο, καὶ

1. G : ἡ εὐθύς. — 2. D : τὴν τοῦ πόλιν.

3. D : ἀναπλήσθη; C : ἀναπλίσθη. — 4. Reiske et Bekk. en note; vulg. om. — 5. Bien que les vautours apparus à César (plus haut, XLVI, 46) fussent un heureux augure pour lui, ici cependant, en allant se percher sur le temple du Génie du peuple romain et sur celui de la Concorde, ils

lutions. Toutes leurs ordonnances, en effet, et toutes leurs violences prenaient le nom de loi et leur attiraient des prières; car il fallait les presser avec les plus vives instances de les mettre à exécution. Aussi des sacrifices furent-ils décrétés à cette occasion comme pour des succès remportés, et on changea d'habit, comme si l'on eût été dans des jours de bonheur, bien que grande fût la crainte inspirée par ce qui se passait, et beaucoup plus grande encore celle que faisaient naître les prodiges. En effet, les enseignes de l'armée qui gardait la ville se couvrirent de toiles d'araignées; on vit des armes monter de terre au ciel, et on les entendit retentir à grand bruit. Pendant les fêtes d'Esculape, des abeilles allèrent en grand nombre se réunir en grappes au sommet du temple de ce dieu; une troupe immense de vautours se posa sur le temple du Génie du peuple romain et sur celui de la Concorde.

3. On était encore, pour ainsi dire, dans cette situation, lorsque les meurtres dont Sylla avait donné l'exemple par ses proscriptions se renouvelèrent, et la ville entière fut remplie de cadavres. Bien des gens, en effet, furent tués çà et là dans leurs maisons; beaucoup aussi sur les chemins et sur les places publiques, ainsi que près des lieux sacrés. Les têtes furent, comme précédemment, exposées sur les Rostres, et les troncs, tantôt laissés

semblent être un mauvais présage, parce que ce sont des oiseaux qui se nourrissent de cadavres. — 6. D, E : προσγραφῶν. — 7. C, D, E : ἐκέκτητο. 8. A : ἀπεκτείννυντο. — 9. Comme auparavant, lors des proscriptions de Sylla. Il ne faut donc pas changer, comme le veut Leuncl., αὖθις en αὐθύς. Zon. porte αὐτοῖς.

ὑπὸ κυνῶν ὀρνίθων τε ἠσθίετο[1], τὰ δὲ ἐς τὸν ποταμὸν
R. p. 98. ἐνεβάλλετο[2]. Τά τε ἄλλα ὅσα ἐπὶ τοῦ Σύλλου πρότερον ἐπέπρακτο, καὶ τότε συνεφέρετο, πλὴν ὅτι δύο μόνα[3] λευκώματα, χωρὶς μὲν τῶν βουλευτῶν, χωρὶς δὲ τῶν ἄλλων, ἐξετέθη. Καὶ τὸ μὲν αἴτιον, δι' ὃ τοῦτ' ἐγένετο[4], οὔτε παρ' ἑτέρου τινὸς μαθεῖν, οὔτ' αὐτὸς εὑρεῖν ἠδυνήθην[5]. Ὃ γάρ τοι μόνον ἄν τις, τό γε[6] ἐλάττους θανατωθῆναι, ἐννοήσειεν[7], ἥκιστα ἀληθές ἐστι· πολλῷ γὰρ πλείους, ἅτε καὶ ὑπὸ πλειόνων, ἐσεγράφησαν[8]. Τοῦτο δὲ οὖν[9] παρὰ τὰς σφαγὰς, τὰς ἐν τῷ πρὶν γενομένας, παρῆλλαξεν· ἐπεὶ ὅτι γε οὐκ ἀναμὶξ τὰ ὀνόματα τῶν πρώτων τοῖς πολλοῖς, ἀλλὰ χωρὶς[10] ἐξετέθη, λῆρόν που[11] πολὺν[12] τοῖς γε[13] ἐκ τοῦ ὁμοίου σφαγησομένοις ἔφερεν. Ἀντ' ἐκείνου δὲ δὴ ἕτερα καὶ πάνυ δυσχερῆ, καίπερ μηδεμίαν τῶν προτέρων ὑπερβολὴν, ὡς γε καὶ ἐδόκει, λιπόντων, οὐκ ὀλίγα αὐτοῖς συνηνέχθη.

1. F : ἠσθήετο ; H : καὶ ἠσθίετο. — 2. B : ἐνεβάλετο. — 3. C, D : μόνον. — 4. F om. : Τά τε ἄλλα... ἐγένετο.

5. B, F : ἠδυνήθη. — 6. C, G, H : τε. — 7. Leuncl., approuvé par Sturz, vulg. : ἐνενόησεν ; B, F : ἐνενόησαν. — 8. Sur le nombre des proscrits, cf. l'Epitome de Tite-Live, CXX ; Florus II, 16 ; Plutarque, Cic. 46 et Ant. 20 ; App., IV, 8-12. Ce dernier nous a, en outre, transmis la traduction de l'édit des triumvirs. — 9. Reiske et Bekk., vulg. et les mss : δὲ οὐ ; Reim. et Sturz : δέ που, et, plus bas (cf. la note 11), λῆρον οὐ, au lieu de λῆρόν που.

10. C, D : ἀναχωρίς, au lieu de ἀλλὰ χωρίς.

11. Reimarus, suivi par Sturz, lit ici : λῆρον οὐ, au lieu de λῆρόν που, et traduit : *Non mulium erroris ex similitudine nominum nasceretur*. Je ne saurais, malgré les raisons que, dans ses *Addenda*, il prétend opposer à celles de Reiske (cf. l'édition de Sturz, tome V, p. 310, et tome VII, p. 406), me ranger à son avis. C'est forcer le sens de ἐκ τοῦ ὁμοίου, et donner à λῆρον une signification qui n'est pas la sienne ; en-

à l'endroit même du meurtre et dévorés par les chiens et les oiseaux, tantôt jetés dans le fleuve. Tous les maux du temps de Sylla se renouvelèrent alors, si ce n'est toutefois qu'il n'y eut que deux listes affichées, une à part pour les sénateurs et une pour les autres citoyens. Quant à la raison de ce fait, nul n'a pu me la dire, et moi-même je n'ai pu la découvrir. La seule supposition possible, en effet, celle d'une moindre quantité de morts, n'est nullement fondée; car les victimes furent beaucoup plus nombreuses, attendu le nombre plus grand des proscripteurs. Il y eut donc, avec les meurtres de l'époque précédente, cette différence, que les noms des personnages importants ne furent pas confondus avec ceux de la foule, mais affichés séparément; atroce dérision à l'égard de gens qui n'en devaient pas moins être pareillement égorgés. En revanche, une foule d'horreurs nouvelles, bien que les premières n'eussent, à ce que l'on croyait, laissé rien à faire de plus, vinrent fondre sur les victimes.

suite la vulgate offre un sens fort bon. Que les triumvirs aient fait aux sénateurs l'honneur d'une table à part, bien que ceux qui étaient portés sur l'une ou l'autre des tables fatales ne dussent pas moins être *semblablement* égorgés, la chose se conçoit : c'était une dérision ajoutée à tant d'autres que nous verrons plus loin; mais, pour s'être inquiétés des erreurs qui pourraient résulter de la similitude des noms, ils avaient, dans le moment, à s'occuper de bien d'autres choses; c'était assurément bien le moindre de leurs soucis. Je rétablis donc, avec Reiske et Bekk., la leçon des mss., et je rapporte Ἀντ' ἐκείνου à cette distinction dérisoire accordée aux sénateurs. Je dois cependant avouer que l'expression λῆρον ἔφερεν me semble, comme à Reimarus, d'une grécité suspecte. Au point de vue paléographique, on pourrait lire λῆρον ἔφαινεν; mais l'explication, selon moi, la plus naturelle, c'est de voir ici un de ces latinismes qui ne sont pas très-rares dans Dion. — 12. H : πολλήν. — 13. Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. : τε.

4. Ἐπὶ μὲν γὰρ τοῦ Σύλλου οἵ τέ τι δρῶντες τάς τε τόλμας[1] πρόσχημα, ἅτε καὶ πρῶτον τοῦ τοιούτου πειρώμενοι καὶ οὐκ ἐκ προβουλῆς, ἐποιοῦντο· καὶ διὰ τοῦθ' ἧττον τὰ πλείω κακοτρόπως, οἷα οὐκ ἐκ προνοίας ἀλλ' ἐκ συντυχίας, ἔπραττον· καὶ οἱ πάσχοντες, ἐξαπιναίαις τε καὶ ἀνηκούστοις συμφοραῖς περιπίπτοντες, ῥᾳστώνην τινὰ ἐκ τοῦ ἀνελπίστου τῶν παθῶν ἐλάμβανον. Τότε δὲ[2] πάντα μὲν τὰ προτολμηθέντα, οἱ μὲν αὐτοὶ χειρουργήσαντες, οἱ δὲ ἰδόντες, οἱ δ' ἀκοῇ γοῦν ὑπογυίῳ[3] ἀκριβοῦντες πολλὰ γοῦν[4] ἐν τῷ διὰ μέσου, τῇ προσδοκίᾳ τῶν ὁμοίων, οἱ μὲν ὡς δράσουσι προεπινοήσαντες[5], οἱ δ' ὡς[6] πείσονται προδείσαντες· ἐκεῖνοί τε πλείστην ἀτοπίαν τῇ τε ζηλώσει τῶν προτέρων ἔργων, καὶ τῇ ἀπ' αὐτῶν[7] ἐς τὸ καινῶσαί[8] πως τὰ ἐπιβουλεύματα ἐξ ἐπιτεχνήσεως, παρεῖχον· καὶ οἱ ἕτεροι πάνθ' ὅσα παθεῖν ἐδύναντο λογιζόμενοι, πολὺ ταῖς ψυχαῖς καὶ πρὸ τῶν σωμάτων, ὡς καὶ ἐν αὐτοῖς ἤδη ὄντες, διεκναίοντο.

5. Κἀν[9] τούτῳ χαλεπωτέρως ἢ πρὶν ἀπηλλασσον,
II. p. 494 καὶ διότι τότε μὲν μόνοι οἱ τοῦ Σύλλου τῶν τε περὶ αὐτὸν δυνατῶν ἐχθροὶ διώλοντο, τῶν δὲ δὴ φίλων αὐτοῦ[10] τῶν

1. Leuncl. et Sturz : τῆς τε τόλμης. — 2. D, C : μέν.

3. A, C, D, I et Bekk.; Sturz déclare cette forme préférable, sans cependant l'introduire dans son texte; vulg. et B, E, F, G, H, K : ὑπογύῳ.

4. C : γε. — 5. Reiske, et Bekk. en note; vulg. : προσεπινοήσαντες; de même, plus bas : προδείσαντες, au lieu de la vulgate προσδείσαντες. Reim. (*Addenda*) défend la leçon vulgaire : « Ferri potest, dit-il. Vult enim τὴν τῶν προτέρων δυσχερῶν ὑπερβολὴν ostendere. »

6. C, D : οἱ δὲ ὡς. — 7. Les commentateurs s'accordent à signaler ici

4. Sous Sylla, en effet, les auteurs des massacres se faisaient comme un rempart de leur audace même : c'était la première fois qu'on essayait pareille chose, et ce n'était pas de dessein prémédité. Aussi la plupart des meurtres étaient-ils commis avec moins de perversité, étant le résultat non de la réflexion, mais du hasard, et les victimes, succombant à des accidents subits et inouïs jusqu'alors, trouvaient une sorte d'adoucissement à leurs malheurs dans ce qu'ils étaient imprévus. Mais, à l'époque dont je parle ici, tout ce qu'on avait osé auparavant, les uns pour l'avoir eux-mêmes exécuté, les autres pour l'avoir vu exécuter; d'autres, enfin, pour en avoir récemment entendu le détail, ayant d'avance, pendant l'intervalle et dans l'attente de circonstances pareilles, ceux-ci médité de le commettre, ceux-là appréhendé de le souffrir; les premiers, pour rivaliser avec les crimes précédents et renchérir par la nouveauté sur les raffinements d'autrefois, se livraient à une foule d'actions des plus étranges; tandis que les autres, réfléchissant à tout ce qu'ils pouvaient souffrir, sentaient, comme s'ils y eussent été déjà en proie, leurs âmes déchirées bien avant que le fût leur corps.

5. C'est pour cela que les résultats furent alors pires que la première fois, et aussi parce que, au temps de Sylla, ses ennemis et ceux d'hommes puissants près de

l'omission d'un substantif. « Nam repeti superius ζηλώσει vix commode potest. *Studio*, Xylander, quasi σπουδῇ intelligens, » dit Reimarus. Suivant Reiske, il manque προθυμίᾳ ou δεινότητι. Enfin, Reim. pense, et Bekker a donné en note cette conjecture, que peut-être il faudrait, plus bas, lire ἐπιτεχνήσει, au lieu de ἐξ ἐπιτεχνήσεως. — 8. A, C, E, F, I, K : κενῶσαι; G : νενῶσαι. — 9. Bekk. : Κἄν τε.

10. Gron., d'après A (de même, B, F, G, I, K), et les ed. subséq.; C, D, E, H om. : τῶν τε περὶ. . . φίλων αὐτοῦ.

τε ἄλλων ἀνθρώπων οὐδείς, ἐκείνου γε κελεύσαντος, ἐφθάρη· ὥστε ἔξω τῶν πάνυ πλουσίων[1] (τούτοις γὰρ οὐκ ἔστιν ὅτε εἰρήνη[2] πρὸς τὸν ἰσχυρότερον ἐν τοῖς τοιούτοις γίγνεται), οἵ γε λοιποὶ ἐθάρσουν· ἐν δὲ δὴ ταῖς δευτέραις ταύταις σφαγαῖς, οὐχ ὅπως οἱ ἐχθροὶ αὐτῶν, ἢ καὶ οἱ πλούσιοι, ἀλλὰ καὶ οἱ πάνυ φίλοι καὶ παρὰ δόξαν ἐκτείνοντο. Ἄλλως μὲν γὰρ ἤ[3] τις ἢ οὐδεὶς ἐς ἔχθραν ἀπ' ἰδίας[4] τινὸς αἰτίας τοῖς ἀνδράσιν ἐκείνοις, ὡς καὶ σφαγῆναι πρὸς αὐτῶν, ἐληλύθει[5]· τὰ δὲ δὴ κοινὰ πράγματα, καὶ αἱ τῶν δυναστειῶν διαλλαγαί, καὶ τὰς φιλίας τάς τε ἔχθρας τὰς σφοδρὰς αὐτοῖς ἐπεποιήκεσαν. Πάντας γὰρ τοὺς τῷ πέλας συναραμένους[6] τέ τι καὶ συμπράξαντας ἐν πολεμίου μοίρᾳ οἱ ἕτεροι ἐτίθεντο· καὶ οὕτω συνέβαινε τοὺς αὐτοὺς καὶ φίλους τινὶ αὐτῶν καὶ ἐχθροὺς[7] πάντως γεγονέναι· ὥστε ἐν ᾧ[8] ἰδίᾳ ἕκαστος τοὺς ἐπιβουλεύσαντάς[9] οἱ ἠμύνετο, καὶ τοὺς φιλτάτους κοινῇ συναπώλλυσαν. Ἐκ γὰρ τῶν πρὸς ἀλλήλους πραγμάτων τό τε[10] οἰκειωθὲν σφίσι καὶ τὸ ἀλλοτριωθὲν ἐν λόγῳ τινὶ τιθέμενοι, οὔτε τὸν ἑαυτοῦ τις αὐτῶν ἐχθρὸν[11] τιμωρήσασθαι, φίλον ἑτέρου ὄντα, ἐδύνατο, μὴ ἀντιδιδοὺς ἄλλον[12]· καὶ ἐκ τῆς τῶν γεγονότων ὀργῆς, τῆς

1. Salluste, Catilina 52 : « Uti quisque domum aut villam, postremo aut vas aut vestimentum alicujus concupiverat, dabat operam, uti in proscriptorum numero esset... Neque prius finis jugulandi fuit, quam Sulla omnes suos divitiis explevit. » Vell. Paterc., II, 22 : « Id quoque accessit, ut sævitiæ causam avaritia præberet, et modus culpæ ex pecuniæ modo constitueretur, et qui fuisset locuples, fieret inde nocens. » Plutarque, Sylla, 3 : Ἦσαν δ' οἱ δι' ὀργὴν ἀπολλύμενοι καὶ δι' ἔχθραν οὐδὲν μέρος τῶν διὰ χρήματα σφαττομένων. Ἀλλὰ καὶ λέγειν ἐπῆει τοῖς κολάζουσιν,

lui furent les seuls qui périrent, et que nul autre, par son ordre du moins, ne fut mis à mort; de telle sorte qu'en dehors des gens tout à fait riches (pour ceux-là en effet, jamais, en pareil cas, il n'y a de paix avec le plus fort), le reste des citoyens était sans crainte; au lieu que, dans ces nouveaux massacres, non-seulement les ennemis des triumvirs et les riches, mais même leurs plus grands amis, étaient tués contre toute attente. Presque personne d'ailleurs n'avait, pour une cause privée, encouru l'inimitié de ces hommes au point d'être égorgé par eux; mais les affaires publiques et des compromis d'ambition avaient fait naître chez eux des amitiés et des haines très-fortes. Quiconque avait favorisé l'un et pris son parti, les autres le mettaient au rang de leurs ennemis. Aussi arriva-t-il que les mêmes hommes étaient inévitablement amis de l'un et ennemis des autres; en sorte que si chacun, en son particulier, se vengeait de ceux qui avaient agi contre lui, en commun, tous faisaient périr leurs amis les plus chers. Car comme, vis-à-vis les uns des autres, ils tenaient compte des bonnes et des mauvaises dispositions qui leur avaient été témoignées, aucun d'eux ne pouvait punir son ennemi, quand il était ami d'un autre, sans en livrer un autre en échange; et leur ressentiment pour ce qui s'était passé, ainsi que les soupçons qui en étaient la suite, les poussant à ne

ὡς τόνδε μὲν ἀνῄρηκεν οἰκία μεγάλη, τόνδε κῆπος, ἄλλον ὕδατα θερμά. Ce qui avait eu lieu précédemment sous Sylla eut lieu également sous les triumvirs, comme on le verra plus bas, ch. 6.

2. C : εἰρήνην. — 3. C, D om.

4. G : ἐπ' ἰδίας. — 5. C, D, E : ἐληλύθειν; F : ἐληλύθη. — 6. B : συναιραμένους. — 7. Reiske : ἑτέρῳ ἐχθρούς. — 8. F om. : ἐν ᾧ. — 9. C : ἐπιβουλεύοντας. — 10. D : τότε. — 11. F : ἐχθρὸν αὐτῶν; D, H om. : αὐτῶν.

12. G om.

τε ἔπειτα ὑποψίας, παρ' οὐδὲν τὴν τοῦ ἑταιρικοῦ σωτηρίαν πρὸς τὴν τοῦ διαφόρου τιμωρίαν ποιούμενοι[1], ῥᾳδίως σφᾶς ἀντεδίδοσαν.

6. Κἀκ τούτου τούς τε φιλτάτους ἀντὶ τῶν ἐχθίστων[2] ἀλλήλοις προέβαλλον, καὶ τοὺς πολεμιωτάτους ἀντὶ τῶν ἑταιροτάτων, τοῦτο μὲν, ἴσους πρὸς ἴσους[3] τοῦτο δὲ, ἀνθ' ἑνὸς[4] πλείονας, ἢ καὶ ἀντὶ πλειόνων ἐλάττονας ἠλάττοντο· τά τε ἄλλα ἐν ἀγορᾶς τρόπῳ[5] ποιούμενοι, καὶ ὑπερβάλλοντες, ὥσπερ ἐν πρατηρίῳ. Εἰ μὲν[6] εἴς τις ἑνός τινος ἀντάξιος[7] ὥστ' ἰσομοιρεῖν εὑρίσκετο, ἁπλῆ ἡ ἀντίδοσις ἐγίγνετο· ὅσους δὲ δὴ ἀρετή τις ἢ ἀξίωσις, ἢ καὶ συγγένεια ἀνετίμα,
R. p. 495. ἀντὶ πλειόνων ἀπώλλυντο. Ἅτε γὰρ ἐν ἐμφυλίοις[8] πολέμοις, καὶ πολλῷ μὲν χρόνῳ, πολλαῖς δὲ καὶ πράξεσι γενομένοις[9], συχνοὶ καὶ τοῖς πάνυ συγγενέσι[10] κατὰ τὸ στασιωτικὸν προσεκεκρούκεσαν. Ἀμέλει τῷ τε Ἀντωνίῳ καὶ ὁ θεῖος Λούκιος Καῖσαρ[11], καὶ τῷ Λεπίδῳ[12] ὁ ἀδελφὸς Λούκιος Παῦλος, ἐπεπολέμωντο. Ἀλλ' οὗτοι μὲν ἐσώθησαν[13], τῶν δὲ δὴ ἄλλων πολλοὶ καὶ παρ' αὐτοῖς τοῖς τε φίλοις καὶ τοῖς ἀναγκαίοις, ὑφ' ὧν περ ἐς τὰ μάλιστα[14] καὶ[15] σωθήσεσθαι καὶ τιμηθήσεσθαι προσεδόκων, ἐσφάγη-

1. C : ποιούμενος. — 2. F : ἐχθρῶν. — 3. E : προίσους, au lieu de πρὸς ἴσους. — 4. Bekk. : ἑνός τινος. — 5. Dans G, on lit en marge, d'une autre main : ἠλάττοντο, ἐλαττόνας. . . . τρόπῳ.

6. Bekker propose de lire : Εἰ μὲν γάρ. — 7. G : ἀνταξίας.

8. G : ἐμφύλιοι. — 9. E : γενομέναις. — 10. A, B, G : συγγενεῦσι.

11. Avec Xyl, Paulmier et Bekk., je supprime le mot Ἀντώνιος donné par les mss. et conservé par les éditeurs précédents, qui se conten-

faire aucun cas du salut d'un ami en comparaison de la punition d'un adversaire, les décidaient sans peine à consentir à cet échange.

6. Aussi se livraient-ils les uns aux autres ceux qui leur étaient les plus chers en échange de ceux qui leur étaient les plus odieux, et leurs plus grands ennemis en échange de ceux avec qui ils avaient les liaisons les plus intimes. Tantôt ils donnaient nombre pour nombre, tantôt plusieurs pour un seul, ou un nombre moindre pour un plus grand, trafiquant ainsi que sur un marché public et mettant tout à l'enchère comme pour des objets vendus sous la haste. Quand l'un était trouvé égal à l'autre, de manière à en être, pour ainsi dire, l'équivalent, alors l'échange se faisait purement et simplement; mais ceux à qui quelque vertu, quelque dignité ou quelque parenté donnait un prix supérieur, étaient mis à mort en échange d'un nombre plus grand. Car, ainsi qu'il arrive dans les guerres civiles, surtout quand elles se prolongent avec des incidents très-divers, plusieurs avaient, dans les séditions, offensé leurs parents les plus proches. Ainsi, Antoine avait eu à combattre contre son oncle Lucius César; Lépidus, contre son frère L. Paulus. Ces derniers, cependant, furent sauvés; tandis que, parmi les autres, beaucoup rencontrèrent dans les amis et dans les parents dont ils atten-

tent de le mettre entre crochets. Ce Lucius César était le frère de Julie, mère d'Antoine. Or le nom de César ne se trouve pas dans la généalogie d'Antoine. — 12. B, C, D, E, F, G : καὶ ὁ.

13. Antoine accorda la vie à Lucius César, aux prières de sa mère; Lépidus laissa son frère Paulus s'enfuir à Milet. (Cf., plus bas, le commencement et la fin du ch. 8.)

14. E : καὶ τὰ μάλιστα. — 15. C, H οὐκ.

σαν. Ὅπως γὰρ μηδεὶς, στερηθήσεσθαι[1] τῶν ἄθλων φοβηθεὶς[2], ὅτι τοὺς ἐπὶ τοῦ Σύλλου φονεύσαντάς τινας ὁ Κάτων ὁ Μάρκος ταμιεύσας ἀπήτησε πάνθ' ὅσα ἐπ' αὐτοῖς εἰλήφεσαν[3], ἧττόν τινα ἀποκτείνῃ, προηγόρευσαν ὅτι οὐδένα αὐτῶν[4] ἐς τὰ δημόσια γράμματα ἐσγράφουσι. Τούς[5] τε οὖν ἄλλους ἑτοιμότερον διὰ τοῦτ'[6] ἔσφαζον[7], καὶ τοὺς εὐπόρους, εἰ καὶ μηδενὶ αὐτῶν ἀπήχθοντο[8]· παμπόλλων τε γὰρ χρημάτων δεόμενοι, καὶ οὐκ ἔχοντες ὁπόθεν[9] ἄλλοθεν τὰς ἐπιθυμίας τῶν στρατιωτῶν ἀποπληρώσωσι, κοινήν τινα κατὰ τῶν πλουσίων ἔχθραν προσέθεντο[10]. Καὶ ἄλλα τε διὰ τοῦτο πολλὰ παρηνομήθη[11], καὶ παιδίσκον τινὰ ἐς ἐφήβους ἐσήγαγον[12], ἵν' ὡς εἰς ἄνδρας ἤδη τελῶν ἀποθάνῃ.

7. Ταῦτα δὲ ἐπράττετο μὲν[13] ὑπό τε τοῦ[14] Λεπίδου καὶ ὑπὸ τοῦ[15] Ἀντωνίου μάλιστα (πρός τε γὰρ τοῦ Καίσαρος τοῦ προτέρου ἐπὶ μακρότατον τιμηθέντες, καὶ ἐν ταῖς ἀρχαῖς ταῖς τε ἡγεμονίαις ἐπὶ πλεῖστον γενόμενοι, πολλοὺς ἐχθροὺς εἶχον[16])· ἐδόκει δὲ καὶ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος κατὰ τὴν τῆς δυναστείας κοινωνίαν[17] γίγνεσθαι, ἐπεὶ αὐτός γε οὐδέν τι συχνοὺς ἀποκτεῖναι ἐδεήθη· τῇ τε γὰρ

1. Gron., d'après A, et les éd. subséq.; de même les autres mss., à l'exception de C, D, E, qui omettent προσεδόκων. . . στερηθήσεσθαι.

2. Après ce mot, lacune dans H.

3. Cf. Plutarque, 17. — 4. Reimarus : « Quanquam excusari hæc possunt, melius tamen forte legas οὐδὲν αὐτῶν. . . ἐσγράψουσι. » Bekker donne en note cette conjecture. Quant à ce qu'il faut entendre ici par ὑπομνήμασιν, on peut consulter, dans les Mémoires d'Histoire ancienne et

daient le plus secours et respect, des gens qui les égorgèrent. Pour que la crainte d'être dépouillé de ses récompenses (M. Caton, dans sa questure, réclama des assassins du temps de Sylla tout ce qu'ils avaient reçu pour ces meurtres) ne rendît aucun meurtrier moins hardi à verser le sang, les triumvirs déclarèrent qu'aucun écrit public ne conserverait leur nom. Aussi les meurtriers n'en furent que plus disposés à égorger leurs concitoyens et les riches, sans avoir contre eux aucune animosité. La quantité d'argent dont ils avaient besoin, et l'impossibilité de contenter autrement les désirs des soldats, rendirent les triumvirs ennemis communs des riches. Entre autres contraventions aux lois, qui en furent la suite, ils mirent un enfant au nombre des adolescents, afin qu'étant déjà entré dans la classe des hommes, on pût le faire mourir.

7. Antoine et Lépidus étaient les principaux auteurs de ces violences (honorés pendant longtemps par le premier César, et ayant exercé plusieurs magistratures et commandements, ils avaient beaucoup d'ennemis); mais, parce qu'il partageait la puissance avec eux, César semblait en être coupable aussi, bien qu'il n'eût aucun besoin de faire mourir beaucoup de monde; car il n'était

de Philologie de M. Egger, un article relatif au livre de M. J.-V. Le Clerc sur les Journaux chez les Romains. — 5. A, B, F : Τούτους.

6. Peir. om. : διά τοῦτ'. — 7. Peir. : ἐσφαζον οἱ περὶ Ἀντώνιον.

8. Peir. : ἤχθοντο. — 9. C : πόθεν. — 10. Bekk. ; vulg. : προέθεντο.

11. Peir. : διὰ τοῦτο παρενεμήθη. — 12. Cf. App. IV, 30. Peir. : ἐσήγαγε.

13. Peir. om. — 14. Peir. om. — 15. Peir. om. : ὑπὸ τοῦ. — 16. Peir. om. : μάλιστα. . . εἶχον. — 17. D : κοινωνίας.

φύσει οὐκ ὠμὸς ἦν, καὶ ἐν τοῖς τοῦ πατρὸς ἤθεσιν ἐνετέθραπτο. Πρὸς δ' ἔτι νέος τε ὢν, καὶ ἄρτι ἐς τὰ πράγματα παριὼν, οὔτ' ἄλλως ἀνάγκην[1] πολλοὺς σφοδρῶς μισεῖν εἶχε, καὶ φιλεῖσθαι ἤθελε. Σημεῖον δὲ, ὅτι ἀφ' οὗ τῆς τε πρὸς ἐκείνους συναρχίας ἀπηλλάγη, καὶ τὸ κράτος μόνος ἔσχεν, οὐδὲν ἔτι τοιοῦτον ἔπραξε. Καὶ τότε δὲ οὐχ ὅσον
R.p.496. πολλοὺς οὐκ[2] ἔφθειρεν, ἀλλὰ καὶ ἔσωσε πλείστους[3]· τοῖς τε προδοῦσι τοὺς δεσπότας ἢ τοὺς φίλους χαλεπώτατα, καὶ τοῖς συναραμένοις[4] τισὶν ἐπιεικέστατα[5] ἐχρήσατο. Τεκμήριον δέ· Τανουσία[6], γυνὴ ἐπιφανὴς, τὸν ἄνδρα Τίτον Οὐίνιον[7] ἐπικηρυχθέντα τὸ μὲν πρῶτον ἐς κιβωτὸν παρὰ ἀπελευθέρῳ[8] τινὶ Φιλοποίμενι κατέκρυψεν, ὥστε καὶ πίστιν τοῦ τεθνηκέναι αὐτὸν παρασχεῖν· μετὰ δὲ τοῦτο δημοτελῆ ἑορτὴν, ἣν συγγενής τις αὐτῆς ποιήσειν ἔμελλε, τηρήσασα, τόν τε Καίσαρα διὰ τῆς Ὀκταουΐας τῆς ἀδελφῆς ἐς τὸ θέατρον μόνον[9] τῶν τριῶν ἐσελθεῖν διεπράξατο[10]· κἀνταῦθα ἐκπηδήσασα[11], τό τε πραχθὲν ἀγνοοῦντί οἱ ἐμήνυσε καὶ τὴν κιβωτὸν αὐτὴν ἐσκομίσασα, ἐκεῖθεν τὸν ἄνδρα[12] ἐξήγαγεν, ὥστε τὸν Καίσαρα θαυμάσαντα πάντας[13] μὲν αὐτοὺς ἀφεῖναι (καὶ γὰρ τοῖς

1. Bekk.; vulg. : ἂν ἀνάγκην. — 2. Peir. om.

3. Florus IV, 7 : « Hæc scelera in Antonii Lepidique tabulis; Cæsar percussoribus patris contentus fuit, ideo ne, si inulta fuisset, etiam justa ejus cædes haberetur. » Suétone, 27 : « Restitit quidem aliquamdiu collegis, ne qua fieret proscriptio, sed inceptam utroque acerbius exercuit. Namque illis in multorum sæpe personam per gratiam et preces exorabilibus, solus magnopere contendit ne cui parceretur. Proscripsitque etiam C. Toranium tutorem suum (cf. Appien, IV, 12) eumdemque collegam

pas cruel de sa nature, et il avait été élevé dans les mœurs de son père. En outre, jeune encore et récemment arrivé aux affaires, il n'avait eu aucune occasion de haine bien vive contre personne, et, de plus, il voulait être aimé. La preuve en est que, dès qu'il fut délivré de ses collègues et seul maître du pouvoir, il ne fit plus rien de pareil. Même alors, non-seulement le nombre de ses victimes fut peu considérable, mais encore il en sauva beaucoup; il en usa durement envers ceux qui trahirent leurs maîtres ou leurs amis, tandis qu'il se montra plein de bonté envers ceux qui leur vinrent en aide. Par exemple, Tanusia, femme d'une naissance distinguée, cacha d'abord dans un coffre, chez son affranchi Philopœmen, T. Vinius, son mari, qui était proscrit, pour faire croire à sa mort; profitant ensuite de jeux publics que devait célébrer un de ses parents, elle s'arrangea, avec l'aide d'Octavie, sœur de César, pour qu'il vînt au théâtre seul des triumvirs, et là, s'élançant vers lui, elle lui découvrit son secret, et faisant apporter le coffre, en tira son mari; de telle sorte que César, frappé d'admiration, leur fit grâce à tous (car il y avait peine

patris sui Octavii in ædilitate. » — 4. F : συναιραμένους. — 5. Peir. : τισὶ ἐπιεικέστατα.

6. D, H : Ταρουσία.

7. Peir. : Βίνιον. Appien, IV, 44, lui donne le nom de Junius.

8. Peir. : ἀπελευθέρων.

9. Peiresc. : μόνων. — 10. Peiresc. : διετάξατο.

11. D, H : ἐσπηδήσασα.

12. Peir. : τὸν ἄνδρα ἐκεῖθεν. — 13. H : πάντα.

συγκρύψασί τινα θάνατος προείρητο), τὸν δὲ δὴ Φιλοποίμενα καὶ ἐς τὴν ἱππάδα κατατάξαι [1].

8. Ἐκεῖνος [2] μὲν οὖν πολλοὺς, ὅσους γε καὶ ἠδυνήθη, διεσώσατο· ὅ τε Λέπιδος [3] τῷ τε [4] ἀδελφῷ τῷ Παύλῳ ἐς Μίλητον [5] ἐκδράναι ἐπέτρεψε, καὶ πρὸς τοὺς ἄλλους οὐκ [6] ἀπαραίτητος ἦν· ὁ δὲ Ἀντώνιος [7] ὠμῶς καὶ ἀνηλεῶς οὐχ ὅτι τοὺς ἐκτεθέντας, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐπικουρῆσαί τινι [8] αὐτῶν ἐπιχειρήσαντας ἔκτεινε. Τάς τε [9] κεφαλὰς σφῶν, εἰ καὶ σιτούμενος ἐτύγχανεν, ἐπεσκόπει [10], καὶ ἐπὶ πλεῖστον τῆς τε ἀνοσιωτάτης καὶ τῆς οἰκτροτάτης αὐτῶν ὄψεως ἐνεπίμπλατο. Καὶ ἡ γε Φουλουΐα [11] πολλοὺς καὶ [12] αὐτὴ καὶ κατ' ἔχθραν, καὶ διὰ χρήματα, καὶ ἔστιν οὓς οὐδὲ γινωσκομένους ὑπὸ τοῦ ἀνδρὸς [13], ἐθανάτωσεν. Ἑνὸς γοῦν τινὸς κεφαλὴν ἰδὼν, εἶπεν, ὅτι « Τοῦτον οὐκ ἠπιστάμην. » Ὡς δ' οὖν [14] καὶ ἡ τοῦ Κικέρωνός ποτε ἐκομίσθη σφίσι (φεύγων γὰρ [15] καὶ καταληφθεὶς ἐσφάγη), ὁ μὲν Ἀντώνιος [16] πολλὰ αὐτῷ καὶ δυσχερῆ ἐξονειδίσας, ἔπειτ' ἐκέλευσεν [17] αὐτὴν ἐκφανέστερον [18] τῶν ἄλλων ἐν τῷ βήματι προτεθῆναι, ἵν' ὅθεν κατ' αὐτοῦ δημηγορῶν ἠκούετο, ἐνταῦθα μετὰ τῆς χειρὸς τῆς δεξιᾶς, ὥσπερ ἀπετέτμητο, ὁρῷτο· ἡ δὲ δὴ Φουλουΐα [19] ἔς τε τὰς χεῖρας αὐτὴν πρὶν

1. Suétone, 27 : « Postea T. Vinium Philopœmenem, quod patronum suum proscriptum celasse olim diceretur, equestri dignitate decoravit. » Appien donne à cet affranchi le nom de Philémon au lieu de celui de Philopœmen. — 2. C, D, E : ἐκείνους.

3. Peir. : ὅτι καὶ Λέπιδος. — 4. Peir. om. — 5. Paulus, suivant Appien, fit voile vers Brutus après la mort duquel il se retira enfin à Milet.

6. Zon., contredisant Dion , om. — 7. Peir. : ὅτι Ἀντώνιος.

de mort pour ceux qui recélaient un proscrit) et éleva Philopœmen à la dignité de chevalier.

8. César donc sauva tous ceux qu'il put; Lépidus aussi permit à son frère Paulus de s'enfuir à Milet, et ne se montra point inexorable à l'égard des autres; mais Antoine faisait cruellement et sans pitié mourir non-seulement les proscrits, mais encore ceux qui avaient essayé de secourir quelqu'un d'entre eux. Il examinait leurs têtes, même lorsqu'il se trouvait à table, et restait longtemps à se rassasier de ce funeste et déplorable spectacle. Fulvie aussi, tant pour satisfaire sa haine particulière que pour avoir leur argent, fit mourir beaucoup de citoyens, dont quelques-uns n'étaient même pas connus de son mari. C'est ainsi qu'en voyant la tête de l'un d'eux Antoine s'écria : « Je ne le connaissais pas. » Quand la tête de Cicéron leur fut enfin apportée (arrêté dans sa fuite, il avait été mis à mort), Antoine, après lui avoir adressé de sanglants reproches, ordonna de l'exposer sur les Rostres, plus en vue que les autres, afin qu'en ce même endroit d'où le peuple l'avait entendu parler contre lui, il l'y pût voir, la main droite coupée; Fulvie prit la tête dans ses mains, avant qu'on l'em-

8. C, D : τι. — 9. Reiske : Τάς τε γάρ. — 10. C : ἐσκόπει.
11. Bekk.; Peir. : Ὅτι καὶ ἡ Φουλουία ; vulg. : Καὶ ἥ τε Φουλουία.
12. A, H et Bekk.; vulg. : μὲν καί.— 13. Peir. : τ' ἀνδρός.
14. Coislin : Ὡς γοῦν. — 15. C, D : δέ. — 16. Plutarque rejette également sur Antoine la plus grande partie des proscriptions. Peir. : ὁ Ἀντώνιος; F : ὁ μὲν οὖν Ἀντώνιος. — 17. Peir. : ἔπειτα ἐκέλευσεν.
18. D : ἐφανέστερον. — 19. Peir. : Φουλβία.

ἀποκομισθῆναι, ἐδέξατο[1], καὶ ἐμπικραναμένη[2] οἱ καὶ
R.p.497. ἐμπτύσασα ἐπί τε τὰ γόνατα ἐπέθηκε, καὶ τὸ στόμα αὐτῆς[3] διοίξασα τήν τε γλῶσσαν ἐξείλκυσε καὶ ταῖς βελόναις, αἷς ἐς τὴν κεφαλὴν ἐχρῆτο, κατεκέντησε, πολλὰ ἅμα καὶ μιαρὰ προσεπισκώπτουσα[4]. Καὶ οὗτοι δ' οὖν ὅμως ἔσωσάν τινας, παρ' ὧν γε καὶ πλείω χρήματα ἔλαβον ἢ τελευτησάντων εὑρήσειν ἤλπισαν· καὶ ἵνα γε[5] μὴ κεναὶ[6] αἱ ἐν τοῖς λευκώμασι χῶραι τῶν ὀνομάτων αὐτῶν ὦσιν, ἑτέρους ἀντενέγραψαν. Πλήν γε[7] ὅτι τὸν θεῖον ὁ Ἀντώνιος[8], πολλὰ τῆς μητρὸς τῆς ἑαυτοῦ τῆς Ἰουλίας ἱκετευσάσης, ἀφῆκεν, οὐδὲν ἄλλο χρηστὸν εἰργάσατο[9].

9. Πολύτροποι μὲν οὖν διὰ ταῦτα αἱ σφαγαί, πολυειδεῖς δὲ καὶ σωτηρίαι τισὶν ἐγένοντο[10]. Συχνοὶ μὲν γὰρ καὶ[11] πρὸς τῶν φιλτάτων ἀπώλοντο, συχνοὶ δὲ[12] ὑπὸ τῶν ἐχθίστων[13] ἐσώθησαν. Ἄλλοι σφᾶς αὐτοὺς ἀπέκτειναν, ἄλλους αὐτοὶ οἱ ἐπελθόντες, ὡς καὶ φονεύσαντες[14], ἀπέλυσαν. Προδόντες δέ τινες δεσπότας, ἢ καὶ φίλους, ἐκολάσθησαν, καὶ ἕτεροι δι' αὐτὸ τοῦτο ἐτιμήθησαν· οἵ τε περιποιήσαντές τινας, οἱ μὲν δίκην ἔδοσαν, οἱ δὲ καὶ γέρα ἔλαβον. Οἷα γὰρ οὐχ ἑνὸς ἀνδρὸς, ἀλλὰ τριῶν, πρός τε τὴν ἐπιθυμίαν τὴν ἑαυτοῦ ἑκάστου, καὶ πρὸς τὸ ἴδιον συμφέρον πάντα ποιούντων, καὶ μήτε τοὺς αὐτοὺς ἐχθροὺς ἢ φίλους

1. Peiresc. : ἐδέξατο πρὶν ἀποκομισθῆναι. — 2. C : ἐμπικρανομένη.
3. Reiske : αὐτή.
4. E : προεπισκώπτουσα ; Xiph. et Zon. : ἐπισκώπτουσα. — 5. C om. — 6. B : καιναί. — 7. Bekk. : τε.
8. Cf. ch. 6. — 9. A, B, F om. : οὐδὲν... εἰργάσατο. — 10. Appien est,

portât, et, après l'avoir insultée par des paroles amères et avoir craché dessus, elle la plaça sur ses genoux; puis, lui ouvrant la bouche, elle en tira la langue, qu'elle perça avec les aiguilles dont elle se servait pour parer sa tête, tout en l'accablant de railleries criminelles. Tous les deux, cependant, épargnèrent quelques proscrits dont ils reçurent plus d'argent qu'ils n'espéraient en retirer de leur mort; et, pour ne pas laisser vides, sur les tables de proscription, la place occupée par leurs noms, ils leur substituèrent d'autres victimes. Ainsi donc, excepté la grâce de son oncle, accordée aux instantes supplications de sa mère Julia, Antoine ne fit rien d'honnête.

9. Durant ces malheurs, il y eut diverses façons d'être mis à mort, de même qu'il y eut diverses façons d'être sauvé. Beaucoup, en effet, durent leur perte à leurs plus grands amis; beaucoup durent leur salut à leurs plus grands ennemis. Les uns se donnèrent eux-mêmes la mort; d'autres furent épargnés par les meurtriers eux-mêmes, qui firent semblant de les avoir tués. Il y en eut de punis pour avoir trahi leurs maîtres, ou leurs amis; d'autres qui reçurent des honneurs pour le même fait; quelques-uns de ceux qui tirèrent du danger des proscrits furent livrés au supplice, quelques autres furent récompensés. Comme il y avait non pas un seul magistrat, mais trois, faisant tout chacun suivant son caprice et son intérêt particulier, qu'ils n'avaient pas les mêmes hommes pour ennemis ou

de tous les historiens que nous possédons, celui qui, dans son quatrième livre des Guerres civiles, nous a transmis le plus de détails sur ces proscriptions. — 11. D, E, H : Συχνοὶ δὲ καί. — 12. C, D, E, H : καὶ συχνοί; Gom. — 13. E : ἐχθρῶν.

14. Reiske et Bekk. : φονεύσοντες.

ἡγουμένων, σωθῆναί τε πολλάκις[1] ὃν ὁ ἕτερος ἀπολέσθαι, καὶ φθαρῆναι αὖ ὃν ὁ ἕτερος περιγενέσθαι ἤθελε, σπουδαζόντων, πολλὰ καὶ ποικίλα συνέβαινεν, ὥς που καὶ εὐνοίας ἢ[2] μίσους πρός τινα ἔχοντες ἦσαν.

10. Ἐγὼ οὖν τὸ μὲν πάντα αὐτὰ ἀκριβῶς καθ' ἕκαστον[3] ἐπεξελθεῖν παραλείψω (πάμπολύ τε γὰρ ἔργον ἂν εἴη, καὶ οὐδὲν μέγα τῇ συγγραφῇ παρέξεται)· ἃ δὲ ἀξιομνημόνευτα μάλιστα εἶναι νομίζω, διηγήσομαι. Τοῦτο μὲν γάρ, ἐς σπήλαιόν τις τὸν δεσπότην[4] κατακρύψας, εἶτ' ἐπειδὴ καὶ[5] ὡς καθ' ἑτέρου τινὸς μήνυσιν ἀπολεῖσθαι ἔμελλε, τήν τε ἐσθῆτα πρὸς αὐτὸν ἠλλάξατο, καὶ μετ' αὐτῆς τοῖς ἐπιοῦσιν, ὡς καὶ αὐτὸς ἐκεῖνος ὤν, προαπήντησε, καὶ ἐσφάγη[6]· καὶ οὕτως οἱ μὲν ἀπετράποντο, νομίσαντες[7] ὃν ἐβούλοντο πεφονευκέναι, ὁ δὲ, ἀπελθόντων
R.p.498. αὐτῶν, ἑτέρωσε διέφυγε. Τοῦτο δὲ, ἄλλος τις[8], τὴν σκευὴν ὁμοίως ἅπασαν πρὸς τὸν δεσπότην διαλλάξας, αὐτός τε ἐς φορεῖον κατάστεγον ἐσῆλθε, καὶ ἐκεῖνον διφροφορεῖν[9] ἐποίησε[10]· κἀκ τούτου καταληφθέντες, ὁ μὲν οὐδ' ὀφθεὶς ἐφονεύθη, ὁ δὲ, ὥς[11] τις σκευοφόρος, διεσώθη. Καὶ ταῦτα μὲν ἐκεῖνοι[12] ἐξ[13] εὐεργεσίας τινὸς προϋπαρχούσης σφίσι τοῖς εὖ ποιήσασιν ἀνταπέδοσαν· στιγματίας[14] δέ τις οὐχ

1. C, D, E, H : σωθῆναι πολλάκις γέ. — 2. C, F : καί.
3. F : ἕκαστα.
4. C : ὁ δεσπότην. — 5. B, C, D, E, F, H om.
6. Cf. Val. Maxime, VI, 8, Sénèque, des Bienfaits, III,25 ; Peir. : πραπηγῆσθαι ἐσφάγη.
7. Xiph. : νομίζοντες. — 8. C : τι.

pour amis, et que souvent même l'un s'efforçait de sauver celui que l'autre voulait perdre et de faire périr celui que l'autre voulait laisser vivre, il arriva une foule d'événements étranges, selon que les triumvirs avaient pour quelqu'un de la bienveillance ou de la haine.

10. Quant à moi, je ne m'arrêterai pas à les raconter tous en détail (ce serait me charger d'une tâche pénible et sans aucune utilité sérieuse pour cette histoire), je rapporterai seulement ceux que je crois le plus dignes de mémoire. Ici, c'est un esclave qui, ayant caché son maître dans une caverne, le voyant ensuite sur le point de périr par suite de la dénonciation d'un autre, change de vêtements avec lui, et, comme si c'eût été lui qui était le maître, va à la rencontre de ceux qui le poursuivaient, et se laisse égorger. Grâce à ce stratagème, ceux-ci s'en retournent persuadés qu'ils ont tué celui qu'ils voulaient, et, quand ils sont éloignés, le maître s'enfuit autre part. Là, c'est un autre esclave qui, ayant également changé en entier son costume pour celui de son maître, monte dans sa litière couverte et la lui fait porter; puis, quand ils sont arrêtés, l'esclave est tué sans même être vu et le maître échappe à la mort comme n'étant qu'un des porteurs. Voilà des dévouements d'esclaves pour leurs maîtres en retour de bienfaits qu'ils avaient reçus d'eux. Mais un esclave stigmatisé, loin de

9. C, D, H : διφρονεῖν. — 10. Plutarque, Vie de Marius, rapporte un trait semblable de fidélité d'un esclave pour son maître.

11. C, F : τις.

12. C : ἐκεῖνοις; Peiresc. : μὲν ἴσως ἐκεῖνος.

13. E om.

14. Cf. Val. Maxime VI, 8, 7. Peir. : στιματίας.

ὅσον οὐ προέδωκε τὸν στίξαντα[1], ἀλλὰ καὶ πάνυ προθύμως ἔσωσεν. Ὡς γοῦν ὑπεκκομίζων ποι αὐτὸν ἐφωράθη καὶ ἐδιώκετο, ἀπέκτεινέ τέ[2] τινα ἐντυχόντα οἱ κατὰ τύχην, καὶ τὴν στολὴν αὐτοῦ τῷ δεσπότῃ δοὺς, τὸν μὲν ἐπὶ πυρὰν ἐπέθηκεν, αὐτὸς δὲ τήν τε ἐσθῆτα καὶ τὸν δακτύλιον τοῦ δεσπότου λαβὼν, ἀπήντησε τοῖς διώκουσι· καὶ πλασάμενος ὡς καὶ φεύγοντα αὐτὸν ἀπεκτονὼς[3], ἐπιστεύθη[4] ἔκ τε τῶν σκύλων καὶ ἐκ τῶν στιγμάτων· καὶ ἐκεῖνόν τε ἅμα ἔσωσε, καὶ αὐτὸς ἐτιμήθη. Ταῦτα μὲν οὖν ἐς οὐδεμίαν ὀνόματος[5] μνήμην ἀνήκει· Ὁσίδιον[6] δὲ δὴ Γέταν ὁ υἱὸς, ἐκφορὰν δή τινα αὐτοῦ ὡς καὶ τεθνηκότος σκευάσας, ἐξέσωσε[7]· καὶ Κύϊντον[8] Κικέρωνα[9], τὸν τοῦ Μάρκου[10] ἀδελφὸν, ὁ παῖς ἐξέκλεψε καὶ, ὅσον ἐφ' ἑαυτῷ, ἔσωσεν. Αὐτὸς μὲν γὰρ καὶ κατέκρυψε τὸν πατέρα, ὥστε μὴ εὑρεθῆναι, καὶ στρεβλωθεὶς ἐπὶ τούτῳ πάσαις βασάνοις, οὐδὲν ἐξελάλησε· μαθὼν δὲ ἐκεῖνος τὸ γιγνόμενον, καὶ θαυμάσας τε ἅμα τὸν παῖδα καὶ ἐλεήσας, ἦλθεν ἐθελοντὴς ἐς τὸ ἐμφανὲς, καὶ αὐτὸς ἑαυτὸν[11] τοῖς σφαγεῦσι παρέδωκεν.

11. Ἀρετῆς μὲν δὴ[12] καὶ εὐσεβείας τοσαῦτα τότε[13] ἐπιφανῆ ἔργα ἐγένετο· Ποπίλιος[14] δὲ δὴ Λαινᾶς[15] τὸν Κικέρωνα τὸν Μάρκον ἀπέκτεινε, καίπερ εὐεργέτην αὐτοῦ ἐκ

1. Xiph. : τὸν δεσπότην τὸν στίξαντα, « quod forte Dionis etiam fuit, dit Reimarus, siquidem et Zonaras τὸν στίξαντα αὐτὸν δεσπότην habet. Sed is rem paulo aliter exponit his verbis : ὡς γὰρ συναπεδίδρασκε τῷ δεσπότῃ, καὶ διώκεσθαι ἔγνω, ἀπέκτεινε, etc. »

2. Peir. : ἀπέκτεινέν τε. — 3. D : ἀποκτοναὼς. — 4. Peir. om.

5. Peir. : ὀνόματα. — 6. A, B, D, E, F, G, H, I, K : Ὀσιαῖον ; Coislin :

trahir l'auteur de ses stigmates, prit un soin tout particulier pour le sauver. Tandis qu'il l'emmenait secrètement, il avait été vu et on le poursuivait; l'esclave alors tue un homme qu'il rencontre par hasard, et met sur un bûcher le cadavre, dont il donne la toge à son maître; lui-même, avec les vêtements et l'anneau de son maître, va au-devant de ceux qui le poursuivaient, et, feignant d'avoir tué son maître qui s'enfuyait, il réussit à se faire croire en leur montrant les dépouilles et les stigmates : il sauva son maître et en même temps fut comblé d'honneurs. Il n'a survécu aucun souvenir du nom des auteurs de ces actions. Hosidius Géta dut la vie à son fils qui célébra publiquement ses funérailles comme s'il eût été mort; Quintus Cicéron, frère de Marcus, fut dérobé à tous les regards par son fils et sauvé par lui, en tant du moins qu'il fut au pouvoir de l'enfant. Le fils, en effet, cacha le père si bien qu'on ne put le trouver, et la question, à laquelle on l'appliqua ne put, malgré toutes les tortures, lui arracher aucun aveu ; mais le père, instruit de ce qui se passait et plein à la fois d'admiration et de compassion pour le fils, se montra volontairement aux yeux de tous et se livra lui-même aux meurtriers.

11. Voilà jusqu'ici d'illustres exemples de vertu et de piété qui se produisirent à cette époque. Au contraire, Popilius Lænas tua Marcus Cicéron qui pourtant

όσία; Peiresc. : Ὁσίλιον. — 7. Peiresc. : ἐξέωσεν. — 8. Peir. : Κύντον.
9. G : Κικέρωνα (*sic*), correction d'une autre main.
10. Xiph. ajoute : τοῦ ῥήτορος. — 11. Peir. om. — 12. D, G om.
13. Peir. om.; G : τοσαῦτά τε. — 14. Xyl., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et A, D, G, I, K et Peir. : Πόπλιος; F : Πούπλιος. — 15. Peir. om. : δὲ δὴ Λαινᾶς.

συνηγορήματος ὄντα[1], καὶ ἵνα γε μὴ ἀκουόμενος μόνον, ἀλλὰ καὶ ὁρώμενος, πίστιν τοῦ πεφονευκέναι αὐτὸν λάβῃ, εἰκόνα ἑαυτοῦ πλησίον τῆς ἐκείνου κεφαλῆς ἐστεφανωμένην[2] ἔθηκε, καὶ τὸ ὄνομα καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ ἐπιγεγραμμένον ἔχουσαν. Καὶ οὕτω γε καὶ[3] τῷ Ἀντωνίῳ διὰ τοῦτ' ἤρεσεν[4], ὥστε καὶ χρήματα πλείω τῶν ἐπηγγελμένων λαβεῖν[5]. Μάρκος δὲ Τερέντιος Οὐάῤῥων[6] ἠδίκησε μὲν
R.p.499. οὐδέν, ὁμώνυμος δὲ δή τινι τῶν ἐπικεκηρυγμένων, πλὴν μιᾶς προσηγορίας, ὢν[7], καὶ δείσας μή τι κατὰ τοῦτο, οἷα καὶ ὁ Κίννας[8], πάθῃ, ἐξέθηκε γράμμα[9] αὐτὸ τοῦτο δηλοῦν[10]· ἐδημάρχει δέ. Καὶ ὁ μὲν διατριβὴν καὶ γέλωτα ἐπὶ τούτῳ ὠφλίσκανε· τὸ δὲ δὴ ἀστάθμητον τοῦ βίου καὶ ἐξ ἐκείνου ἐτεκμηριώθη, ὅτι Λούκιος μὲν Φιλούσκιος, ὑπό τε τοῦ Σύλλου πρότερον ἐπικηρυχθεὶς, καὶ διαφυγὼν, ἔς τε τὸ λεύκωμα αὖθις[11] τότε ἐσεγράφη, καὶ ἀπέθανε· Μάρκος δὲ Οὐαλέριος Μεσσαλᾶς[12], ὑπὸ τοῦ Ἀντωνίου θανατωθεὶς, οὐχ[13] ὅπως ἐν ἀσφαλείᾳ διεβίω, ἀλλὰ καὶ ὕπατος ἀντ' αὐτοῦ ἐκείνου[14] ὕστερον ἀπεδείχθη. Οὕτως ἔκ τε τῶν ἀπορωτάτων πολλοὶ περιγίγνονται, καὶ ἐκ τῶν θαρ-

1. Cf. Plutarque et Appien, IV, 20. — 2. Au rapport d'Appien, Antoine était assis sur son tribunal, quand Lænas vint lui apporter la tête et la main de Cicéron qu'il agitait de loin pour les lui faire voir. Peir. : ἐσταφανομένην. — 3. F om. — 4. Peir. : διὰ ταῦτα ἤρεσεν. — 5. Antoine lui donna une couronne, et lui fit, d'après Appien, compter 250,000 drachmes, somme double de celle que recevaient les autres meurtriers.

6. Coislin : Οὐάρων. — 7. Reimarus croit qu'il s'agit ici d'un agnom passé par Dion ; car il avait un nom et un surnom communs avec M. Térentius Varron, l'illustre grammairien, que Calénus (cf. Appien, IV, 47) sauva pendant les proscriptions en le cachant dans sa villa. Un autre Varron, suivant l'expression de Vell. Paterculus, II, 71, « ad ludibrium

était devenu son bienfaiteur en le défendant en justice, et, comme si ce n'eût pas été assez de la renommée et qu'il eût aussi fallu la vue pour confirmer qu'il était l'auteur de ce meurtre, il plaça près de la tête de Cicéron son buste avec une couronne et une inscription relatant son nom et son action. Il se rendit par là tellement agréable à Antoine que celui-ci lui donna une somme plus forte que celle qui avait été promise. M. Térentius Varron n'était coupable d'aucune offense ; mais comme son nom était, à un seul prénom près, le même que celui d'un des proscrits, et qu'il craignait, par suite de cette ressemblance, d'éprouver le sort de Cinna, il fit poser une affiche pour en donner avis : il était alors tribun du peuple. Par là il se rendit l'objet des entretiens et des railleries de tout le monde. Mais voici un exemple qui témoigne bien de l'instabilité de la vie : L. Philuscius, dont la tête avait été autrefois mise à prix par Sylla et qui avait alors échappé au péril, fut inscrit de nouveau sur les tables de proscription et fut tué, tandis que M. Valérius Messala, quoique condamné à mort par Antoine, non-seulement vécut en sûreté, mais même fut, dans la suite, créé consul à sa place. Ainsi, beaucoup se tirent sains et saufs des circonstances les plus difficiles, tandis que beaucoup périssent de ceux qui étaient

moriturus Antonii, digna illo ac vera de exitu ejus magna cum libertate ominatus est. » — 8. Cf. XLIV, 52. — 9. F om. — 10. Bekk.; vulg. : δηλῶν. — 11. F : ἐς τὸ λεύκωμα αὖθις. — 12. Appien, V, 112 et 113, raconte en détail que ce M. Valérius Messala Corvinus s'enfuit vers Brutus et Cassius, et, après leur mort, livra la flotte à Antoine en vertu d'un traité ; qu'ensuite il reçut et rétablit César, réduit à une situation critique par la flotte de Sextus Pompée.

13. Vulg. et D, H : θανωθεὶς ἂν οὐχ ; dans I, ἄν est en marge avec renvoi.

14. B, F, G et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : ἐκείνου αὐτοῦ. Messala fut consul l'an de Rome 723, l'année même de la bataille d'Actium, avec Octave. Cf. L., 10, et Appien, IV, 38.

σούντως[1] ἐχόντων οὐκ ἐλάττους ἀπόλλυνται· καὶ διὰ τοῦτο χρὴ μήτε ἐς τὸ ἀνέλπιστον πρὸς τὰς[2] αὐτίκα συμφορὰς ἐκπλήττεσθαί τινα, μήτε ἐς τὸ ἀφρόντιστον ὑπὸ τοῦ παραχρῆμα περιχαροῦς ἐπαίρεσθαι, ἀλλ' ἐς τὸ μέσον ἐπ' ἀμφότερα τὴν ἐλπίδα τοῦ μέλλοντος τιθέμενον, ἀσφαλεῖς ἐφ' ἑκάτερα τοὺς λογισμοὺς ποιεῖσθαι[3].

12. Καὶ τότε γοῦν[4] ταῦτά τε οὕτως ἐγένετο, καὶ πλεῖστοι μὲν τῶν μὴ προγραφέντων διά τε ἔχθραν καὶ διὰ χρήματα παραπώλοντο[5], πλεῖστοι δὲ τῶν ἐπικηρυχθέντων οὐχ ὅτι περιεγένοντο, ἀλλὰ καὶ κατῆλθον αὖθις, καί τινες[6] καὶ[7] αὐτῶν καὶ ἀρχὰς ἔσχον. Ἡ δ' ἀναχώρησις σφίσι πρός τε τὸν Βροῦτον, καὶ πρὸς τὸν Κάσσιον, τόν τε Σέξτον ἐγίγνετο[8]. Καὶ οἵ γε[9] πλείους πρὸς τοῦτον συγκατέφυγον[10]· ναυαρχεῖν τε γὰρ πρότερον αἱρεθεὶς[11], καὶ χρόνον τινὰ ἐν τῇ θαλάσσῃ δυνηθείς, ἰσχύν τε οἰκείαν, καίπερ τῆς ἀρχῆς μετὰ τοῦθ' ὑπὸ τοῦ Καίσαρος ἀποστερηθείς[12], περιεβάλετο[13]· καὶ τὴν Σικελίαν κατασχὼν[14], ἔπειθ' ὡς καὶ ἐκείνῳ ἐπεκηρύχθη[15], αἵ τε ἄλλαι[16] σφαγαὶ ἐγίγνοντο, πλεῖστον τοῖς ὁμοίοις συνήρατο. Τῇ γὰρ Ἰταλίᾳ ἐγγύθεν ἐφορμῶν, διέπεμπεν ἔς τε[17] τὴν Ῥώμην καὶ ἐς τὰς ἄλλας

1. G : ἐκ τῶν σούντως (*sic*). — 2. E om. — 3. D : ἐφ' ἑκατέρα τοὺς λογισμοὺς ἀσφαλεῖς ποιεῖσθαι.

4. B, F, et Bekk. ; vulg. : οὖν. — 5. C : ἀπώλοντο. — 6. G : καί τινας.

7. D, G et Bekk. ; vulg. om. — 8. Beaucoup aussi se réfugièrent en Afrique auprès de Cornificius, comme nous l'apprend Appien, IV, 36.

9. A, D, F, G, I : γε. — 10. Xiph. : κατέφυγον ; B : οὐ κατέφυγον.

11. Cf. XLVI, 40. — 12. A et Bekk. ; vulg. : στερηθείς. — 13. B : περιεβάλετο.

14. Ce n'était pas seulement la Sicile, mais encore la Sardaigne (cf.

pleins d'assurance ; ce qui montre bien qu'il ne faut ni se laisser abattre, en présence d'un malheur subit, au point de perdre toute espérance, ni se laisser emporter à des sentiments insensés par l'excès d'une joie inattendue, mais, prenant pour intermédiaire dans les deux cas l'attente de l'avenir, rester ferme dans l'une comme dans l'autre fortune.

12. Voilà comment se passèrent les choses ; en outre, beaucoup, qui n'étaient pas proscrits, furent tués à cause d'inimitiés privées ou bien à cause de leurs richesses, comme aussi un grand nombre de ceux dont la tête fut mise à prix non-seulement survécurent, mais rentrèrent par la suite dans leurs foyers ; quelques-uns même furent revêtus de magistratures. Les proscrits se retirèrent auprès de Brutus et de Cassius, ou bien auprès de Sextus. La plupart se réfugièrent auprès de ce dernier : choisi d'abord pour commander la flotte et ayant joui quelque temps de la puissance maritime, il s'était, bien que dépouillé plus tard de ce commandement par César, acquis des forces personnelles, et, maître de la Sicile, lorsque ensuite il fut lui-même proscrit à son tour, il rendit, pendant que durèrent les massacres, des services signalés à ceux qui étaient en butte à la même fortune que lui. Stationnant près de l'Italie, il envoya à

XLVIII, 2 et 17), qui étaient occupées par Sextus. — 15. Leuncl. voudrait corriger ὡς καὶ ἐκεῖνος ἐπεκηρύχθη ; mais Reim. fait observer avec raison que Zonaras porte ἐκείνῳ et Xiphilin αὐτῷ ; que d'ailleurs cette construction est grecque et familière à Dion et à Xiphilin ; que le verbe ἐπικηρύσσειν à l'actif, s'employant avec le datif de la personne et l'accusatif de la chose (χρήματα, θάνατον ἐπικηρύσσειν τινί), il faut ici, avec le passif, sous-entendre le nominatif θάνατος.

16. D : αἵ τε ἄλλα. — 17. C, F, Sturz et Bekk. ; vulg. om.

πόλεις, τά τε ἄλλα καὶ [1] τοῖς τινα περισώσασι διπλάσια
R.p.500. τῶν τοῖς φονεύσουσι προκειμένων, ἐπαγγελλόμενος [2], καὶ αὐτοῖς ἐκείνοις καὶ ὑποδοχὴν καὶ ἐπικουρίαν καὶ χρήματα καὶ τιμὰς ὑπισχνούμενος. Ὅθεν περ συχνοὶ πρὸς αὐτὸν ἦλθον.

13. Ἀριθμὸν γὰρ οὔτε τῶν προγραφέντων, οὔτε τῶν φονευθέντων, ἢ καὶ διαφυγόντων, οὐδὲ νῦν ἔγραψα [3]· ὅτι πολλοὶ μὲν τῶν [4] τὸ πρῶτον ἐς τὰ λευκώματα ἐγγραφέντων ἀπηλίφησαν [5], πολλοὶ δὲ [6] ὕστερον ἀντ' αὐτῶν ἐνεγράφησαν [7]· καὶ τούτων τε [8] οὐκ ὀλίγοι διεσώθησαν, καὶ ἄλλοι συχνοὶ διεφθάρησαν. Καὶ αὐτοὺς οὐδὲ πενθεῖν τισιν ἐξουσία ἦν [9], ἀλλὰ πολλοὶ καὶ ἐκ τούτου παραπώλοντο. Καὶ τέλος, ὡς τό τε πεπλασμένον αὐτῶν πᾶν αἱ συμφοραὶ [10] ἐξενίκων, καὶ οὐδεὶς οὐδὲ τῶν πάνυ ἀνδρικῶν ἀντικαρτερεῖν πρὸς αὐτὰς [11] ἐδύνατο, ἀλλ' ἔν τε τοῖς ἄλλοις πᾶσι [12] καὶ ἔργοις καὶ λόγοις ἐσκυθρώπαζον, καὶ ἐν τῇ ἀρχῇ τοῦ ἔτους, οὐκ [13] ἔμελλον, ὥσπερ εἰώθασιν, ἑορτάσειν [14], ἐκελεύσθησαν διὰ προγραφῆς εὐθυμεῖσθαι, θάνατον

1. Correction de Reiske, adoptée par Bekk.; Sturz la préfère à celle de Leuncl., qui propose de lire un peu plus loin : καὶ διπλάσια; vulg. om.

2. Cf. Appien, IV, 36. — 3. Dans le récit des proscriptions de Sylla, Dion a de même passé sous silence ces minuties. — 4. D, H om.

5. E : ἀπειλήφεσαν; Sturz : « Illud Reiskius emendat ἀπηλείφθησαν, vel ἀπηλείφησαν in aoristo secundo pass. verbi ἀπαλείφειν. Atque hoc recepi, sed ita ut ἀπηλίφησαν scripserim. Cf. Lobeckii Parerga ad Phrynichum, p. 572. » Avec Bekk., j'ai adopté la leçon de Sturz.

6. Dans G, les mots ἐς τὰ λευκώματα... πολλοὶ δέ sont en marge et d'une autre main. — 7. C, D, E, H om. : πολλοὶ δὲ ὕστερον... ἐνεγράφησαν; c'est Gron. qui a, le premier, d'après A, comblé cette lacune; B et K portent ἀντενεγράφησαν. — 8. Bekk.; vulg. : τε.

Rome et dans toutes les villes offrir, entre autres avantages, à ceux qui sauveraient un proscrit le double de la récompense proposée aux meurtriers et promettre aux proscrits eux-mêmes retraite, assistance, argent et honneurs. Aussi beaucoup vinrent-ils à lui.

13. Quant au chiffre, je ne rapporte, aujourd'hui encore, ni celui de ceux qui furent proscrits, ni celui de ceux qui furent tués ou qui échappèrent par la fuite, attendu que beaucoup de ceux qui, dans le premier moment, avaient été inscrits sur les listes, en furent effacés, et que beaucoup d'autres y furent, dans la suite, inscrits à leur place; que, parmi ceux-ci, un assez grand nombre furent sauvés et que d'autres, également en assez grand nombre, furent tués. Il n'était permis à personne de pleurer, et plusieurs moururent pour l'avoir fait. A la fin, comme la calamité était plus forte que toute dissimulation, et que personne, même les plus courageux, ne pouvait y résister, une sombre tristesse éclata partout, et dans les actions et dans les paroles; et même les fêtes ordinaires du commencement de l'année n'auraient pas été célébrées sans un édit qui or-

9. Cicéron, contre Pison, 8 : « Quis hoc fecit ulla in Scythia tyrannus, ut eos, quos luctu afficeret, lugere non sineret? » Sénèque, Consolation à Octavie, parlant de cette proscription : « Flere non licuit suos, non gemere, dira tabe polluto foro, stillante sanie per putres vultus gravi, etc. »

10. G : αἱ σφοραί, et, en marge d'une autre main, ὑμ. — 11. F : αὐτά.

12. G : ἄλλοις πᾶσι pour ἀλλ' ἔν τε τοῖς ἄλλοις πᾶσι.

13. Bekk.; vulg. : οὔ; Reiske proposait ᾗ ou ἦν, parce que, dit-il, « non annum, sed initium anni solebant ἑορτάζειν, *festa hilaritate celebrare.* » Sur ces fêtes, cf. Ovide, Fastes, I; et sur le fait historique, Appien, IV, 11. Ἔμελλον, qui suit, est une correction de Sturz, adoptée par Bekk.; vulg. : ἤμελλον.

14. Cf. Appien, IV, 31.

ὀφλήσοντες[1] ἂν μὴ πειθαρχήσωσιν[2]· οὕτω που, ὡς καὶ[3] ἐπ' ἀγαθοῖς, τοῖς κοινοῖς κακοῖς χαίρειν ἠναγκάζοντο[4]. Καὶ τί τοῦτο εἶπον, ὁπότε καὶ ἐκείνοις (τοῖς τρισὶν ἀνδράσι λέγω) ἄλλα τε, ὡς εὐεργέταις[5] καὶ σωτῆρσι τῆς πόλεως γεγονόσι, καὶ τοὺς στεφάνους τοὺς πολιτικοὺς ἐψηφίσαντο; Οὐ γὰρ, ὅτι τινὰς ἐφόνευον, αἰτίαν ἔχειν ἠξίουν, ἀλλ' ὅτι μὴ πλείονας προσεπαινεῖσθαι ἤθελον. Καὶ πρός γε τὸν δῆμον φανερῶς ποτὲ[6] εἶπον, ὅτι οὔτε τὴν τοῦ Μαρίου τοῦ τε Σύλλου ὠμότητα, ὥστε καὶ μισηθῆναι, οὔτ' αὖ τὴν[7] τοῦ Καίσαρος ἐπιείκειαν[8], ὥστε καὶ καταφρονηθῆναι, καὶ ἀπ' αὐτοῦ καὶ ἐπιβουλευθῆναι, ἐζηλώκασι Τοιαῦτα μὲν περὶ τὰς σφαγὰς ἐγίγνετο.

14. Πολλὰ δὲ δὴ καὶ ἄτοπα[9] καὶ περὶ τὰς τῶν ἄλλων οὐσίας συνέβαινε. Καίτοι ταῖς τε[10] γυναιξὶ ταῖς τῶν φονευομένων τὰς προῖκας, καὶ τοῖς τέκνοις τοῖς μὲν ἄρρεσι τὸ δέκατον, ταῖς δὲ θηλείαις τὸ εἰκοστὸν τῆς ἑκάστου σφῶν οὐσίας δώσειν, ὡς καὶ δὴ δίκαιοι φιλάνθρωποί τε ὄντες[11], ἐπηγγείλαντο. Ἀλλ' οὔτε ταῦτα πλὴν ὀλίγων[12] ἐδόθη, τά τε τῶν λοιπῶν καὶ πάνυ πάντα[13] ἀδεῶς ἐπορθεῖτο. Τοῦτο μὲν γὰρ, ἐνοίκιον[14] ἐνιαύσιον πασῶν τῶν τε ἐν τῷ ἄστει καὶ τῶν ἐν τῇ ἄλλῃ Ἰταλίᾳ[15] οἰκιῶν, ὧν μὲν

1. D : ὀφλήσαντες. — 2. A, G, K : πιθαρχήσωσι. — 3. C om.

4. Allusion à la formule ordinaire des décrets *Quod felix, faustumque sit*, que les triumvirs (cf. Appien, IV, 11) avaient mise en tête de leur édit de proscription.

5. D : εὐεργέτας. — 6. E : τότε.

7. G : οὔτ' αὐτήν.

donna de se livrer à la joie, avec peine de mort contre quiconque n'obéirait pas. C'est ainsi que les Romains étaient forcés de se réjouir des maux publics comme d'un bonheur. Mais à quoi bon rapporter ces détails, quand, entre autres honneurs, on leur décerna (je dis aux triumvirs) des couronnes civiques comme ayant été les bienfaiteurs et les sauveurs de la ville? Car non-seulement ils prétendaient ne pas être accusés pour avoir tué quelques citoyens, mais ils voulaient être loués pour n'en avoir pas tué davantage. Ils allèrent même jusqu'à dire un jour ouvertement au peuple qu'ils n'imitaient ni la cruauté de Marius et de Sylla, afin de ne pas être haïs, ni la clémence de César, afin de ne pas être méprisés et, par suite, en butte à des complots. Voilà ce qui se passa durant les massacres.

14. Quant aux biens des citoyens, il se passa une foule de choses qui n'ont pas de nom. Ils promirent de donner aux femmes de ceux qui avaient été tués leur dot; aux enfants mâles, le dixième; aux filles, le vingtième des biens de chacun d'eux, afin de paraître justes et cléments. Mais, à très-peu d'exceptions près, cette portion ne fut même pas donnée, et tous les biens du reste des citoyens furent pillés impunément. Ici, ce fut un droit annuel d'habitation qu'ils exigèrent pour toutes les maisons dans Rome et dans les autres parties de l'Italie, savoir, une année entière pour celles

8. G : ἐπείκεια. — 9. Peiresc. : Ὅτι ἐπὶ Ἀντωνίου καὶ Ὀκταβίου καὶ σφαγαὶ, καὶ πολλὰ καὶ ἄτοπα.

10. Peiresc. om.; Reiske : ταῖς γάρ τε.

11. Peiresc. : καὶ δίκαιοι καὶ φιλάνθρωποι ὄντες.

12. Oddey propose de lire ὀλίγοις. — 13. Peiresc. : πάντα πάνυ; E : πάντα πάντα. — 14. F : ἐνίκιον; C : ἐννίκιον. — 15. Peiresc. : ἄστει καὶ τῇ Ἰταλίᾳ.

ἐμεμισθώκεσάν τινες, ὅλον, ὧν δὲ αὐτοὶ[1] ᾤκουν, ἐξ ἡμισείας πρὸς τὴν τῆς καταγωγῆς ἀξίαν, ἐσέπραξαν· τοῦτο δὲ, τοὺς τὰ χωρία ἔχοντας τὸ ἥμισυ τῶν προσόδων αὐτῶν
R. p. 501. ἀφείλοντο. Καὶ προσέτι καὶ τοὺς στρατιώτας τήν τε[2] τροφὴν παρὰ τῶν πόλεων, ἐν αἷς ἐχείμαζον, προῖκα λαμβάνειν ἐποίησαν, καὶ κατὰ τὴν χώραν, ὡς ἐπὶ τὰ δεδημευμένα, τά τε τῶν ἀνθισταμένων ἔτι, διαπέμποντες (καὶ γὰρ ἐκείνους, ὅτι μὴ ἐντὸς τῆς προῤῥηθείσης σφίσιν ἡμέρας[3] μετέστησαν[4], πολεμίους ἐποιήσαντο), πάντα καὶ τὰ λοιπὰ[5] προσδιήρπαζον[6]. Ἵνα γὰρ καὶ πρὸ τῶν ἔργων τοὺς μισθοὺς ἔχοντες, πᾶν τὸ πρόθυμον σφίσι παρέχωνται, ταῦτά τε αὐτοῖς πράττειν ἐπέτρεπον[7], καὶ πόλεις χώρας τε δώσειν ὑπισχνοῦντο[8]· καὶ ἐπὶ τοῦτῳ[9] καὶ γεωνόμους ὁμοῦ, καὶ οἰκιστὰς αὐτοῖς[10] προσαπέδειξαν. Τὸ μὲν οὖν πλῆθος τῶν στρατιωτῶν τούτοις ἀνηρτῶντο· τῶν δὲ δὴ λογιμωτέρων τοὺς μὲν τοῖς κτήμασι τοῖς τῶν ἀπολλυμένων ἐδελέαζον, τὰ μὲν ἐπευωνίζοντες, τὰ δὲ καὶ προῖκα σφίσι χαριζόμενοι, τοὺς δὲ καὶ ταῖς ἀρχαῖς ταῖς τε ἱερωσύναις αὐτῶν ἐτίμων. Ὅπως γὰρ ἀδεῶς αὐτοί τε τὰ κάλλιστα[11] καὶ τῶν χωρίων καὶ τῶν οἰκοδομημάτων λαμβάνωσι, καὶ ἐκείνοις ὅσα βούλονται διδῶσι, προεῖπον, μηδένα τῶν ἄλλων

1. Peiresc. : δ' αὐτοί. — 2. Peiresc. om.
3. Peiresc. : σφίσι ἡμέρας.
4. Peiresc. : μετεστήσαντο.
5. Peiresc. : καὶ πάντα, au lieu de πάντα καὶ τὰ λοιπά.
6. F : προδιήρπαζον.
7. F : ἐπέτρεπε. Sur l'insolence des soldats pendant les proscriptions, cf. Appien, IV, 35.

qui étaient occupées par des locataires, et un semestre pour celles qui l'étaient par leurs propriétaires eux-mêmes, d'après l'estimation des édifices; là, ce fut une moitié de leurs revenus qu'ils prirent à ceux qui possédaient des terres. De plus, ils firent fournir gratuitement des vivres aux troupes par les villes dans lesquelles elles étaient en quartiers d'hiver, et, avec les soldats qu'ils envoyaient de côté et d'autre par tout le territoire comme dans des biens confisqués et appartenant à des gens qui leur résistaient encore (les habitants, en effet, pour ne leur avoir pas cédé au jour fixé étaient réputés ennemis publics), ils enlevaient tout ce qui restait. Car, afin d'avoir, en leur donnant à l'avance la récompense de leurs services, les soldats à leur dévotion, les triumvirs leur permirent cette licence, promirent de leur accorder des villes et des terres et leur nommèrent à cet effet des chefs pour partager les terres et fonder des villes. Ils s'attachaient par ces mesures la masse des soldats; quant aux principaux, ils prenaient les uns par l'appât des biens de ceux qui étaient tués, tantôt les leur vendant à vil prix, tantôt les leur donnant pour rien; les autres, ils les revêtaient des magistratures et des sacerdoces de leurs victimes. En effet, afin de s'emparer eux-mêmes impunément des plus belles terres et des plus belles maisons, et de donner aux soldats tout ce qu'ils voudraient, ils firent défense à tout

8. C, D : καὶ πόλεις τε χώρας ὑπισχνοῦντο.

9. F : τοῦτο.

10. Correction marginale de Leuncl. adoptée par Reim., Sturz et Bekk. : « Ne enim, dit Reimarus, αὐτοὺς, ipsos milites, dividundis agris et condendis urbibus præfectos putes, obstat, quod de gregariis militibus hic sermo. » Vulg. et A, B, D, E, F, H, K : αὐτούς.

11. C : μάλιστα.

μὴ ὠνησείοντα [1] ἐς τὸ πρατήριον ἁπαντᾷν· εἰ δὲ μὴ, τεθνήξειν [2] τὸν τοῦτο ποιήσαντα. Καὶ ἐκείνους γε οὕτω μετεχειρίζοντο, ὥστε τι καταφωρᾶν [3] καὶ πλείστου ὅσου ἀγοράζειν, ὧν ἔχρηζον, καὶ διὰ τοῦτο μηδ' ὠνητιᾶν ἔτι.

15. Περὶ μὲν οὖν τὰ κτήματα τοῦθ' οὕτως ἐγίγνετο· τὰς δὲ [4] ἀρχὰς τάς τε ἱερωσύνας τῶν θανατωθέντων οὐ πρὸς τὸ νομιζόμενον ἐκ τῶν νόμων, ἀλλ' ὥς που καὶ ἔδοξεν αὐτοῖς, διέδοσαν [5]. Καὶ ὑπάτους [6], τοῦ μὲν Καίσαρος τὴν ἀρχὴν ἀπειπόντος [7] (ἧς γὰρ οὕτως ἐπεθύμησεν, ὥστε καὶ πολεμῆσαι δι' αὐτὴν [8], ταύτης ἐκὼν ἐξέστη) [9], τοῦ δὲ συνάρχοντος αὐτοῦ μεταλλάξαντος [10], ἄλλον τέ τινα [11] καὶ τὸν Οὐεντίδιον τὸν Πούπλιον, καίπερ στρατηγοῦντα, ἀπέδειξαν· ἔς τε τὴν στρατηγίαν αὐτοῦ τῶν ἀγορανομούντων τινὰ ἐσήγαγον· καὶ πάντας μετὰ τοῦτο τοὺς στρατηγοὺς, πέντε ἡμέρας ἔτι ἄρχοντας [12] παύσαντες, ἐκείνους μὲν ἐς τὰς [13] ἡγεμονίας τῶν ἐθνῶν ἔστειλαν, ἑτέρους δὲ ἀντ' αὐτῶν [14] ἀντικατέστησαν. Νόμους τε τοὺς μὲν ἀπέλειψαν,

1. Cf. Appien, IV, 31. Sturz : « Forte ὠνητιῶντα. Nam activum ὠνέω, ὠνήσω in usu non fuit. Pierson. ad Mœrid., p. 14. Sane paulo post est ὠνητιᾶν. » Mais Dion s'est-il nécessairement servi du même verbe dans les deux endroits? — 2. Vulg. : μή γε θνήσκειν; B, F : μή γε θνήσειν.

3. Cf. Appien, IV, 31. Ce passage a beaucoup exercé les interprètes. Xyl., qui traduit *quæ licitati essent*, croit avec raison ce passage altéré. Leuncl., approuvé par Penzel, défend la leçon des mss., et traduit : *ut aliquid eorum invenirent, quibus ipsis opus esset ; idque pretio illi maximo compararent ;* Reim. traduit dans le même sens; Wagner lit ὥστ' εἴ τι καταφωρῷεν; Reiske propose de lire : ὥστε καὶ τοὺς πλουσίους ἅμα καταφωρᾶν, καὶ ὅσου πλείστου αὐτοὺς ποιεῖν ἀγοράζειν. Si l'on adoptait cette restitution, il n'y aurait pas de raison pour s'arrêter dans cette voie. Il n'est pas impossible qu'il y ait lacune, mais pour la remplir il faudrait autre chose que des conjectures. Je traduis comme s'il y avait

autre d'approcher de la haste sans acheter, sous peine de mort pour le contrevenant. Quant aux acheteurs, on s'arrangeait de façon à leur faire voir des choses dont ils avaient besoin, pour les forcer d'acheter au prix le plus élevé et leur faire ainsi passer l'envie des achats.

15. Voilà comment les choses se passaient pour les terres; quant aux magistratures et aux sacerdoces de ceux qui étaient mis à mort, les triumvirs les distribuaient non pas d'après les prescriptions des lois, mais suivant leur bon plaisir. César ayant abdiqué le consulat (après s'être montré désireux de cette magistrature au point de faire la guerre pour l'obtenir, il en sortit de son plein gré), et son collègue étant mort, ils nommèrent consuls un autre citoyen et P. Ventidius, bien qu'il fût alors préteur, et mirent préteur en sa place un des édiles; ensuite, destituant les autres préteurs, qui avaient encore cinq jours à exercer leur charge, ils les envoyèrent gouverner des provinces et en établirent d'autres à leur place. Ils abolirent aussi

καταφορᾷν, sans toutefois me dissimuler ni que ce verbe ne se trouve pas dans les Lexiques (il est régulièrement composé, et la pureté de Dion n'est pas, à beaucoup près, irréprochable), ni que le sens est encore bien loin d'être satisfaisant : seulement, c'est ce qui rapproche le plus de la leçon des mss.

4. Leuncl. et Bekk.; vulg. : τε. — 5. A, B, G et Bekk.; vulg. : ἔδοσαν.

6. Bekk. : ὑπάτους τε. — 7. A, F : ἀπειπόντες.

8. Cf. XLVI, 42 et suiv. Leçon de Bekk.; vulg. : διὰ ταύτην.

9. C'était, suivant Appien, IV, 2, une convention entre les triumvirs que César céderait à Ventidius le consulat pour le reste de l'année.

10. Cf. XLVI, 46. — 11. Reimarus, note 57 : « In Collotiona tabula consulum collega P. Ventidio datur *C. Carrinas, C. F.* »

12. Leuncl. : ἄρξοντας, correction inutile; Thucydide, II, 2 : Πυθοδώρου ἔτι δύο μῆνας ἄρχοντος. — 13. G : τῆς. — 14. D : ἑτέρους δ' ἀντ' αὐτῶν.

τοὺς δὲ ἀντενέγραψαν. Καὶ συνελόντι εἰπεῖν, καὶ τἆλλα πάντα ὅπως ποτὲ καὶ[1] ἐδόκει αὐτοῖς ἔπρασσον· τῶν μὲν γὰρ ἐπικλήσεων τῶν ἐπιφθόνων, καὶ διὰ τοῦτο καταλυθεισῶν, οὐκ ἀντεποιήσαντο, τὰ δὲ δὴ πράγματα πρός τε τὸ βούλημα καὶ πρὸς τὸ ἐπιθύμημα τὸ ἑαυτῶν διῆγον, ὥστε χρυσὸν[2] τὴν τοῦ Καίσαρος μοναρχίαν φανῆναι. Τὸν μὲν οὖν ἐνιαυτὸν ἐκεῖνον ταῦτά τε οὕτως ἐποίησαν, καὶ νεὼν τῷ τε Σαράπιδι[3] καὶ τῇ Ἴσιδι ἐψηφίσαντο.

R.p.502. 16. Τοῦ δὲ[4] δὴ Λεπίδου τοῦ Μάρκου τοῦ τε Πλάγκου τοῦ Λουκίου ὑπατευσάντων, λευκώματα[5] αὖθις[6] ἐξετέθη, θάνατον μὲν μηδενὶ ἔτι φέροντα, τὰς δὲ οὐσίας τῶν ζώντων ἀποσυλῶντα. Προσδεόμενοι γὰρ χρημάτων, ἅτε πολλὰ μὲν καὶ πολλοῖς στρατιώταις προοφειλήσαντες[7], πολλὰ δὲ καὶ ἐπὶ τοῖς γιγνομένοις δι' αὐτῶν δαπανῶντες, πολλῷ δὲ ἔτι πλείω ἐς τοὺς προσδοκωμένους πολέμους ἀναλώσειν νομίζοντες, ἠργυρολόγουν. Οὐ μὴν ἀλλὰ τὸ τῶν τελῶν[8], τῶν πρότερον μέν ποτε καταλυθέντων, τότε δὲ αὖθις ἐπαναχθέντων, ἢ καὶ ἐκ καινῆς προσκαταστάντων[9], τό τε τῶν συντελειῶν[10], ἃς πολλὰς μὲν ἐπὶ τῇ γῇ, πολλὰς δὲ καὶ ἐπὶ τοῖς οἰκέταις ἐπράττοντο, μετρίως πως τοὺς ἀνθρώπους ἐλύπει· τὸ δὲ δὴ τοὺς καὶ[11] ἐφ' ὁποσονοῦν ἔτι, οὐ μόνον[12] τῶν βουλευτῶν ἢ καὶ τῶν ἱππέων, ἀλλὰ καὶ

1. C, D, H om. — 2. Les mss., les édit. et Xiph. C'est le mot concret pour le mot abstrait; il n'est donc pas nécessaire, comme le voudrait Leuncl., de lire χρυσῆν. — 3. Cf. XL, 47. F : Σάραπι. — 4. F : τε.

5. Dans I, on lit en marge et de la même main : λευκώματα τὰ μετ'

plusieurs lois pour y en substituer d'autres. En un mot, ils agirent dans tout le reste suivant leur bon plaisir : sans prendre des titres devenus odieux et pour cette raison abolis, ils administrèrent les affaires d'après leurs volontés et leurs caprices, de telle sorte que la domination de César paraissait un siècle d'or. Voilà ce qu'ils firent cette année; de plus, ils décrétèrent un temple à Sérapis et à Isis.

16. Sous le consulat de M. Lépidus et de L. Plancus, de nouvelles tables furent affichées qui ne condamnaient plus personne à mort, mais qui dépouillaient de leurs biens ceux qui avaient conservé la vie; car, ayant besoin d'argent, devant beaucoup à beaucoup de soldats, dépensant beaucoup pour les actes qu'ils accomplissaient par leurs mains et prévoyant plus de dépenses encore pour les guerres auxquelles ils s'attendaient, ils se mirent à lever des contributions. Cependant les impôts auparavant abolis et alors rétablis ou ajoutés aux anciens, les contributions sans nombre qu'ils levaient et sur les terres et sur les esclaves, n'affligeaient pas encore trop les Romains : mais l'inscription sur ces tables de ceux qui, non-seulement parmi les sénateurs ou les chevaliers, mais même parmi les affranchis, avaient

An de Rome 712. M. Lépidus consul II, et L. Plancus consul I.

ἐξουσίας προστάγματα. — 6. Cf. XLVII, 3. — 7. Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. et les mss. : προσοφειλήσαντες. — 8. B, E, F, K : ἀλλὰ τὸ μὲν τῶν τελῶν, C : ἀλλὰ μὲν τελῶν. — 9. Cf. ch. 14. — 10. G om. : τό τε τῶν.
11. C om. — 12. C : μόνων.

τῶν ἐξελευθέρων, καὶ ἀνδρῶν ὁμοίως καὶ γυναικῶν, εὐποροῦντας ἐς λευκώματα ἐσγραφῆναι, καὶ δεκατείαν τινὰ καινὴν δεκατευθῆναι[1], σφόδρα πάντας ἠνίασε. Τῷ μὲν γὰρ λόγῳ τὸ δέκατον τῆς οὐσίας παρ' ἑκάστου σφῶν ἐπράχθη, ἔργῳ δὲ οὐδὲ τὸ δέκατόν τινι κατελείφθη[2]. Ἐπειδὴ γὰρ οὐ ῥητόν τι ἀργύριον πρὸς τὴν τῶν κτημάτων ἀξίαν ἐσενεγκεῖν ἐκελεύσθησαν, ἀλλ' ἐπ' αὐτοῖς αἱ τιμήσεις τῶν σφετέρων ἐγένοντο, κἀκ τούτου ὡς οὐκ ὀρθῶς αὐτὰ τετιμημένοι διεβάλλοντο, καὶ τὰ λοιπὰ προσαπώλλυσαν.

17. Εἰ δ' οὖν τινες τοῦτό πως διέφυγον, ἀλλ' ὑπό τε τῶν τάξεων[3] ἐς στενὸν κατακλειόμενοι, καὶ ἀργυρίου δεινῶς σπανίζοντες, πάντων καὶ αὐτοὶ τρόπον τινὰ ἀπεστεροῦντο. Καὶ μέντοι καὶ ἑτέρου τι τοιόνδε, βαρὺ μὲν καὶ ἀκοῦσαι, βαρύτατον δὲ πραχθῆναι, ἐγένετο· τῷ γὰρ βουλομένῳ σφῶν ἐδόθη, πάσης τῆς οὐσίας ἐκστάντι, τὸ τρίτον μετὰ ταῦτα αὐτῆς ἀπαιτῆσαι, τοῦτ' ἔστι μήτε τι[4] λαβεῖν, καὶ προσέτι[5] καὶ πράγματα σχεῖν. Ὁπότε γὰρ βίᾳ[6] τὰ δύο μέρη φανερῶς ἐσυλῶντο, πῶς ἂν τὸ τρίτον ἀπέλαθον, ἄλλως τε καὶ ἐλαχίστου αὐτῶν πωλουμένων; Τοῦτο μὲν γὰρ, πολλῶν ἅμα ἀποκηρυττομένων, καὶ τῶν ἀνθρώπων τῶν πλειόνων καὶ ἀχρύσων καὶ ἀναργύρων ὄντων, τῶν δὲ λοιπῶν μὴ τολμώντων, ὡς καὶ ἐχόντων τι, ἀγοράσαι, ἵνα μὴ καὶ ἐκεῖνο προσαπολέσωσιν, αἱ τιμαὶ ἀνεῖντο[7]· τοῦτο δὲ,

1. G : κατευθῆναι. — 2. C : παρελείφθη, et, en marge, κατελείφθη.
3. Reiske : συντάξεων.
4. A, F : τινα.

conservé un revenu quelque faible qu'il fût, la dîme que l'on exigeait d'eux, causaient à tout le monde une vive douleur. Car, bien qu'en apparence, ils ne prissent que le dixième du bien de chacun, en réalité, ils ne lui en laissaient même pas le dixième. En effet, au lieu d'imposer le payement d'une somme fixée d'après la valeur des propriétés, ils en faisaient faire l'estimation par les propriétaires eux-mêmes et tiraient de là un prétexte pour les accuser d'estimation mensongère et les spolier du restant.

17. Si quelques-uns parvenaient à y échapper, comme ils étaient réduits par les contributions à une gêne étroite et à une grande disette d'argent, ils se trouvaient, eux aussi, en quelque sorte dépouillés de tout. Voici encore une autre chose qui eut lieu, chose pénible à entendre, excessivement pénible à subir : on donna à qui le voulut la faculté de pouvoir, en cédant tout son bien, en réclamer le tiers, c'est-à-dire de ne rien recevoir du tout et en outre de s'attirer des tracas. Comment, en effet, lorsqu'on s'est laissé ouvertement arracher les deux tiers par force, recouvrer le troisième, surtout les ventes se faisant à vil prix? Car, d'un côté, le grand nombre de propriétés mises en vente à la fois, dans un moment où la plupart des citoyens n'avaient ni or ni argent et où le reste n'osait acheter, par crainte de perdre même le peu dont il paraîtrait possesseur, faisait

5. C, D, E, H om. : καὶ πρόσετι; dans F, ces mots sont en marge.

6. C : ὑπό τε γὰρ βιας (*sic*). — 7. B, F : ἀνεῖνται; A : ἀνεῖνται (*sic*).

τοῖς στρατιώταις πολὺ παρὰ τὴν ἀξίαν πάντα ἐπιπράσκετο. Ὥστε τῶν μὲν ἰδιωτῶν οὐδεὶς οὐδὲν, ὅ τι καὶ ἄξιον εἰπεῖν,
II.p.503. διεσώσατο· πρὸς γὰρ αὖ τοῖς ἄλλοις[1], ἔς τε τὸ ναυτικὸν οἰκέτας, εἰ καὶ μὴ εἶχόν τινες, ὠνούμενοί γε ἐδίδοσαν, καὶ τὰς ὁδοὺς οἰκείοις οἱ βουλευταὶ δαπανήμασιν ἐπεσκεύαζον. Μόνοι δὲ δὴ οἱ τὰ ὅπλα ἔχοντες ὑπερεπλούτησαν. Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἐξήρκει σφίσιν οὔτε ἡ μισθοφορὰ[2], καίπερ ἐντελὴς[3] οὖσα· οὔτε αἱ ἔξωθεν ἐπιφοραὶ[4], καίτοι παμπληθεῖς γενόμεναι· οὐ τὰ ἄθλα τῶν φόνων, μέγιστα δὴ δοθέντα· οὐχ αἱ κτήσεις τῶν χωρίων, προικιμαῖαι[5] τρόπον τινὰ αὐτοῖς ὑπάρξασαι· ἀλλὰ καὶ[6] προσέτι οἱ μὲν τὰς οὐσίας τῶν τελευτώντων ὅλας[7] καὶ ᾔτουν καὶ ἐλάμβανον, οἱ δὲ καὶ ἐς τὰ τῶν ζώντων ἔτι γερόντων τε καὶ ἀτέκνων γένη ἐσεβιάζοντο. Ἐς τοσοῦτο γὰρ τῆς τε ἁπληστίας καὶ τῆς ἀναισχυντίας ἐχώρησαν, ὥστε τινὰ καὶ τὴν τῆς Ἀττίας τῆς τοῦ Καίσαρος μητρὸς οὐσίαν, ἀποθανούσης τότε δημοσίᾳ τε ταφῇ[8] τιμηθείσης, παρ' αὐτοῦ τοῦ Καίσαρος αἰτῆσαι.

18. Ταῦτά τε οὖν οὕτως οἱ ἄνδρες ἐκεῖνοι οἱ τρεῖς[9] ἐποίουν, καὶ ἅμα καὶ τὸν Καίσαρα τὸν πρότερον ἐπὶ πλεῖ-

1. D, G : αὐτοῖς ἄλλοις. — 2. Reiske ; vulg. : μισθοφορία. « Differre mihi videntur, dit Reiske, μισθοφορὰ et μισθοφορία. Illud est ipsum stipendium militare, hoc τὸ mereri vel accipere stipendium. »

3. Bekk. ; vulg. et les mss. : καὶ ὑπερεντελής.

4. Leuncl. et Henri Étienne, d'après Xyl., suivis par Reim., Sturz et Bekk. Cette leçon est confirmée par A, C, F, G, I, K. Robert Étienne et B, D, E, H : ἐπιφθοραί, dans G, on lit à la marge, écrit d'une autre

diminuer les prix; d'un autre côté, on vendait tout aux soldats bien au-dessous de sa valeur. Aussi parmi les simples particuliers personne ne sauva rien qui vaille : car, en outre des autres charges, ils avaient à fournir pour la marine des esclaves qu'il leur fallait acheter, quand ils n'en avaient pas; les sénateurs avaient à entretenir les routes à leurs frais. Seuls, les hommes de guerre regorgèrent de richesses. Loin de se contenter de leur solde, bien qu'elle fût parfaitement suffisante, de leurs gratifications, bien qu'ils en eussent reçu de fort nombreuses, des larges récompenses qu'on leur avait données pour les meurtres, de la possession de terres abandonnées, pour ainsi dire, à leur dévolu, les uns réclamaient et obtenaient les biens entiers des citoyens qui mouraient, les autres s'introduisaient par violence dans la famille de vieillards encore vivants et sans enfants. Ils devinrent à tel point insatiables et impudents que, Attia, mère de César, étant morte alors et ayant été honorée de funérailles aux frais de l'État, l'un d'eux osa demander ses biens à César lui-même.

18. Telle était la conduite des triumvirs. En même temps ils comblaient d'honneurs le premier César. Car,

main : ἐπιφθοραὶ καίτοι παμπληθεῖς γενόμεναι· οὐ τά. — 5. D : προκιμίαι.
6. C, H om. — 7. C, D om.
8. Sur les honneurs extraordinaires qui lui furent rendus après sa mort, cf. Suétone, 61. D, E : τότε καὶ δημοσίᾳ ταφῇ.
9. A, B, F, G, I, K, Reim., Sturz et Bekk.; H, D, Leuncl. et Henri Étienne : οἱ τρεῖς ἄνδρες ἐκεῖνοι; Robert Étienne et C, E : οἱ τρεῖς οἱ ἄνδρες ἐκεῖνοι.

στον ἐσέμνυνον[1]. Ἅτε γὰρ τῆς μοναρχίας ἐφιέμενοι καὶ πρὸς αὐτὴν ἐπειγόμενοι, τούς τε σφαγέας αὐτοῦ τοὺς λοιποὺς ὀργῇ μετῆσαν, ὡς[2] καὶ ἐκ τούτου τήν τε ἄδειαν σφίσιν ὧν ἐποίουν καὶ τὴν ἀσφάλειαν πόρρωθεν προπαρασκευάσοντες· καὶ πάνθ' ὅσα ἐς τιμὴν αὐτῷ ἔφερε, προθύμως ἔπραττον ἐς ὑποδοχὴν[3] τοῦ καὶ[4] αὐτοί ποτε τῶν ὁμοίων[5] ἀξιωθῆναι· καὶ διὰ τοῦτο τοῖς τε ἐψηφισμένοις ἤγαλλον αὐτὸν καὶ ἑτέροις, ἃ τότε[6] προσέθεσαν. Ἔν τε γὰρ τῇ πρώτῃ τοῦ ἔτους ἡμέρᾳ αὐτοί τε ὤμοσαν, καὶ τοὺς ἄλλους ὥρκωσαν, βέβαια νομεῖν[7] πάντα τὰ ὑπ' ἐκείνου γενόμενα (καὶ τοῦτο καὶ νῦν ἐπὶ πᾶσι τοῖς τὸ κράτος ἀεὶ ἔχουσιν[8], ἢ καὶ ἐπ' αὐτοῦ[9] ποτὲ γενομένοις, καὶ μὴ ἀτιμωθεῖσι[10], γίγνεται), καὶ ἠρῶόν οἱ ἔν τε τῇ ἀγορᾷ καὶ ἐν τῷ τόπῳ, ἐν ᾧ ἐκέκαυτο, προκατεβάλοντο[11]· καί τι καὶ ἄγαλμα αὐτοῦ ἐν ταῖς ἱπποδρομίαις μεθ' ἑτέρου Ἀφροδισίου ἔπεμπον. Εἴ τε νίκη τις ἠγγέλθη ποθὲν, χωρὶς μὲν τῷ κρατήσαντι, χωρὶς δὲ ἐκείνῳ καὶ τεθνεῶτι, τιμὴν ἱερομηνίας ἔνεμον[12]. Τά τε γενέσια αὐτοῦ δαφνηφοροῦντας καὶ εὐθυμουμένους πάντας ἑορτάζειν ἠνάγκασαν, νομοθετή-

1. A, B, F et Bekk.; vulg. : ἐσέμνυνον ἐπὶ πλεῖστον. — 2. F om.

3. C om. : ἐς. Reiske voudrait ἀποδοχὴν ou προσδοχὴν dans le sens de προσδοκίαν, ou bien encore ὑπολογὴν, qu'il explique *propterea quod* ὑπελογίζοντο. Reim. (*Addenda*), et Sturz est de son avis, propose ἀπεκδοχὴν pour le cas où un changement serait nécessaire.

4. Bekk. propose, en note, κἀν.

5. En marge et d'une autre main dans G : μως (dernière syllabe de προθύμως) ἔπραττον ἐς ὑποδοχὴν τοῦ καὶ αὐτοί ποτε τῶν ὁ- (première syllabe de ὁμοίως).

6. Bekk.; vulg. : ἑτέροις αὐτόσε; F, G : ἑτέροις αὐτότε. Reim. propose

comme ils désiraient son pouvoir souverain et qu'ils marchaient à grands pas vers ce but, ils poursuivaient avec acharnement le reste de ses meurtriers, dans la pensée que, par là, ils se ménageraient de loin pour l'avenir impunité et sûreté pour leurs actes ; aussi, tout ce qui tendait à lui rendre des honneurs, ils l'exécutaient avec empressement, dans l'espoir d'en obtenir un jour autant pour eux-mêmes, et, dans cette intention, ils accumulaient sur lui tous les honneurs qui lui avaient été précédemment décernés, et ils en ajoutèrent de nouveaux. Le premier jour de l'année, ils jurèrent eux-mêmes et firent jurer aux autres de ratifier tous ses actes (cette coutume, aujourd'hui encore, s'observe à l'égard de tous ceux qui se succèdent au pouvoir suprême ou qui l'ont exercé, toutes les fois qu'ils n'ont pas été notés d'infamie), ils lui érigèrent un héroon sur le Forum, à la place même où son corps avait été brûlé, et promenèrent, dans les jeux du cirque, une statue de César avec une statue de Vénus. Quand on annonçait de quelque part une victoire, ils décrétaient des supplications distinctes en l'honneur, et de celui qui avait remporté cette victoire, et de César, bien qu'il fût mort. Ils contraignirent aussi tous les citoyens à célébrer son jour natal,

ἕτερα (conjecture d'Oddey) αὖ τότε, et Reiske, approuvé par Sturz : ἑτέροις, οἷς (ou ἃ) αὐτοὶ τότε.

7. D : βεβαινομεῖν. — 8. Reiske et F ; vulg. et Bekk. : ἰσχουσι.

9. Reiske : « Ἐπ' αὐτοῦ idem est atque ἐν αὐτῷ, vel κυρίους αὐτοῦ. Redit ad τὸ κρατός. » Cf., dans le tome V de l'édit. de Sturz, la note 66*.

10. Lorsqu'un empereur était noté d'infamie après sa mort, comme un Néron ou un Domitien, ses actes étaient cassés, ses lois abolies, ses statues renversées, son nom effacé. C : ἀτιμηθεῖσι.

11. Bekk. ; vulg. : προκατεβάλλοντο. — 12. Sur tous ces honneurs, cf. XLV, 7.

σαντες τοὺς μὲν ἄλλους τοὺς ἀμελήσαντας αὐτῶν[1] ἐπαράτους τῷ τε Διΐ καὶ αὐτῷ ἐκείνῳ εἶναι, τοὺς δὲ δὴ βουλευτὰς τούς τε υἱεῖς σφῶν πέντε καὶ εἴκοσι μυριάδας
R. p. 504. ὀφλισκάνειν. Καὶ (συνέβαινε γὰρ ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ καὶ τὰ Ἀπολλώνεια γίγνεσθαι[2]) ἐψηφίσαντο τῇ προτεραίᾳ τὰ γενέσια ἀγάλλεσθαι, ὡς καὶ λογίου τινὸς Σιβυλλείου ἀπαγορεύοντος μηδενὶ θεῶν τότε, πλὴν τῷ Ἀπόλλωνι, ἑορτάζεσθαι.

19. Ταῦτά τε[3] οὖν αὐτῷ ἔδωκαν· καὶ τὴν ἡμέραν ἐν ᾗ ἐφονεύθη, κυρίαν ἀεί ποτε ἔδραν βουλῆς ἔχουσαν, ἀποφράδα ἐνόμισαν[4]. Τό τε οἴκημα, ἐν ᾧ ἐσφάγη, παραχρῆμά τε ἔκλεισαν[5], καὶ ὕστερον ἐς ἄφοδον μετεσκεύασαν[6]· καὶ τὸ βουλευτήριον, τὸ Ἰούλιον ἀπ' αὐτοῦ[7] κληθὲν, παρὰ τῷ Κομιτίῳ ὠνομασμένῳ ᾠκοδόμουν, ὥσπερ ἐψήφιστο[8]. Πρὸς δὲ τούτοις, ἀπεῖπον μὲν μηδεμίαν εἰκόνα αὐτοῦ, καθάπερ θεοῦ τινὸς ὡς ἀληθῶς ὄντος, ἐν ταῖς τῶν συγγενῶν αὐτοῦ ἐκφοραῖς πέμπεσθαι, ὅπερ ἐκ τοῦ πάνυ ἀρχαίου καὶ τότε ἔτι ἐγίγνετο· ἀπηγόρευσαν δὲ μηδένα ἐς τὸ ἡρῷον αὐτοῦ καταφυγόντα ἐπ' ἀδείᾳ, μήτε ἀνδρηλατεῖσθαι[9], μήτε συλᾶσθαι, ὅπερ οὐδενὶ οὐδὲ τῶν θεῶν, πλὴν τῶν ἐπὶ τοῦ Ῥωμύλου γενομένων[10], ἐδεδώκεσαν. Καίτοι

1. F : αὐτόν. — 2. Reiske : ἄγεσθαι. Sturz justifie la vulgate par deux exemples de Xénophon. — 3. C, F, G et Bekk. ; vulg. : μέν.

4. Suétone, 88 : « Idus Martias parricidium nominari placuit, ac ne unquam eo die senatus ageretur. » César avait reçu (cf. XLIV, 4) le titre de père de la patrie, de là le nom de parricide donné à son assassinat.

5. Suétone, 88 : « Curiam, in qua occisus est, obstrui placuit. » D et

des couronnes de laurier sur la tête et la joie sur le visage, sous peine, pour ceux qui négligeraient ce devoir, d'être, de par la loi, dévoués à Jupiter et à César lui-même; et, si les coupables étaient sénateurs ou fils de sénateurs, de payer deux cent cinquante mille drachmes. Bien plus, les jeux Apollinaires tombant le même jour, on décréta de fêter, la veille, la naissance de César, attendu qu'un oracle sibyllin défendait de fêter ce jour-là un autre dieu qu'Apollon.

19. Tels furent les honneurs rendus à César; de plus, le jour de sa mort, jour auquel le sénat avait toujours siégé, fut réputé néfaste. On ferma sur-le-champ la salle où il avait été tué, et, dans la suite, on la convertit en latrines. On bâtit encore, conformément au décret, près du Comitium, la curie Julia, ainsi appelée du nom du dictateur. En outre, on ordonna qu'aucune image de César, attendu qu'il était véritablement dieu, ne serait portée aux funérailles de ses parents, ainsi que cela s'était pratiqué de toute antiquité et se pratiquait encore à cette époque. On défendit d'entraîner ou d'arracher par force celui qui, pour s'assurer l'impunité, se serait réfugié dans son héroon, privilége qui, si l'on excepte ce qui eut lieu sous Romulus, n'avait été accordé

H : παράχρημα ἔκλεισαν. — 6. C, D, E, H om. : καὶ ὕστερον ἐς ἄφοδον μετεσκεύασαν. — 7. D, E, F, G, H : ἐπ' αὐτοῦ. — 8. Cf. XLIV, 5. — 9. C, D, E : ἀνδριλαττεῖσθαι. — 10. Cf. Gronovius sur ces mots de Tite Live, I, 8, *Locum, qui nunc septus descendentibus inter duos lucos est, Asylum aperit.* Juste Lipse, *Excursus* F sur le livre III des Annales de Tacite, révoque également en doute le droit d'asile accordé à aucun autre dieu qu'à Romulus.

καὶ ἐκεῖνο τὸ χωρίον ὀνόματι τὴν ἀσυλίαν, μετὰ τὴν τῶν ἀνδρῶν ἄθροισιν, ἄνευ τοῦ ἔργου αὐτῆς, ἔσχεν· οὕτω γὰρ περιεφράχθη, ὥστε μηδένα ἔτι[1] τοπαράπαν ἐσελθεῖν ἐς αὐτὸ δυνηθῆναι. Τῷ μὲν δὴ Καίσαρι ταῦτ' ἔδωκαν· ταῖς δὲ ἀειπαρθένοις, ῥαβδούχῳ ἑνὶ ἑκάστῃ χρῆσθαι, ὅτι τις αὐτῶν ἀπὸ δείπνου πρὸς ἑσπέραν οἴκαδε ἐπανιοῦσα ἠγνοήθη τε καὶ ὑβρίσθη. Τάς τε[2] ἀρχὰς τὰς ἐν τῇ πόλει ἐπὶ πλείω ἔτη προαπέδειξαν, τούς τε ἐπιτηδείους σφίσιν ἅμα δι' αὐτῶν τιμῶντες, καὶ τὰ πράγματα ἐπὶ μακρότερον ταῖς τῶν ἀρξόντων διαδοχαῖς κρατυνόμενοι.

20. Πράξαντες δὲ ταῦτα, Λέπιδος μὲν αὐτοῦ, τήν τε πόλιν καὶ τὴν ἄλλην Ἰταλίαν διάξων, ὥσπερ εἶπον[3], ὑπέμεινε· Καίσαρ δὲ καὶ Ἀντώνιος ἐξεστράτευσαν. Ὅ τε γὰρ Βροῦτος καὶ ὁ Κάσσιος τὸ μὲν πρῶτον, μετὰ τὴν ὁμολογίαν τὴν πρὸς τὸν Ἀντώνιον τούς τε ἄλλους σφίσι γενομένην[4], καὶ ἐς τὴν ἀγορὰν ἐσῆλθον, καὶ τὰς στρατηγίας ἐν τῷ αὐτῷ, ᾧ καὶ πρίν, κόσμῳ διώκουν· ἐπεὶ δ' ἤρξαντό
R.p.505. τινες ἐπὶ τῇ τοῦ Καίσαρος σφαγῇ χαλεπαίνειν, ἐξεχώρησαν, ὡς καὶ ἐπὶ τὰς ἔξω ἀρχάς, ἃς προσετετάχατο[5], ἐπειγόμενοι. Καίτοι καὶ ἀστυνόμος[6] ὁ Κάσσιος[7] ἦν τά τε Ἀπολλώνεια οὐδέπω διεωρτάκει[8]. Ἀλλ' ἐκεῖνα μὲν δι'

1. G : ἔστι. — 2. G : θε. — 3. Cf. XLVI, 56. — 4. Cf. XLIV, 34.

5. La Macédoine, avec l'Illyrie, avait été attribuée à Brutus, et la Syrie à Cassius. Cf. XLV, 9. C : προσετετάχαντο. — 6. Paulmier veut traduire ἀστυνόμος par édile, mais cf. l'*Index*. — 7. Plutarque et Appien rapportent que Brutus fut, dans la demande de la préture urbaine, préféré à Cassius par César. Plutarque (Brutus, 21) ajoute que Brutus fit, bien qu'ab-

à aucun des dieux. Cet endroit, d'ailleurs, bien que déclaré asile, ne conserva, depuis l'accroissement de la population, qu'un nom sans valeur effective; car on l'obstrua de façon que personne désormais ne pût y entrer. Les triumvirs attribuèrent donc à César ces priviléges, et accordèrent aux Vestales celui d'être accompagnées chacune d'un licteur, parce que l'une d'elles revenant le soir chez elle, au sortir d'un souper, avait été outragée par ignorance. Ils nommèrent aussi aux magistratures urbaines pour plusieurs années, afin d'honorer par ce moyen leurs partisans et, en assurant ainsi la succession des magistrats, d'affermir leur pouvoir pour un temps plus long.

20. Une fois ces actes accomplis, Lépidus resta à Rome, ainsi que je l'ai dit, pour administrer les affaires de la ville et celles de l'Italie; César et Antoine se mirent en campagne. Brutus et Cassius, en effet, après leur convention avec Antoine et le reste des citoyens, étaient d'abord descendus au Forum, où ils exercèrent leur préture avec le même appareil qu'auparavant; puis, lorsque quelques citoyens eurent commencé à s'irriter de la mort de César, ils sortirent comme pour se rendre en hâte dans les provinces qui leur étaient confiées. Cassius, cependant, était préteur urbain et n'avait pas encore célébré les jeux Apollinaires. Il les fit, bien qu'absent, celébrer avec une grande

sent, célébrer les jeux Apollinaires. Cicéron (Philipp., II, 18), d'accord avec Plutarque et Appien : « Cur ludi Apollinares incredibili M. Bruti honore celebrati? » Il est donc probable qu'il y a ici une faute de copiste, comme l'a vu Xylander. Aussi Bekker propose-t-il, en note, de lire ici Βροῦτος, et, plus bas, Κασσίου. — 8. La célébration des jeux Apollinaires appartenait au préteur urbain.

Ἀντωνίου τοῦ συστρατηγοῦ[1] καὶ ἀπὼν ἐκπρεπέστατα διετέλεσεν[2], αὐτὸς δὲ οὐκ εὐθὺς ἐκ τῆς Ἰταλίας ἀπέπλευσεν, ἀλλ' ἐν τῇ Καμπανίᾳ, μετὰ τοῦ Βρούτου χρονίσας[3], ἐπετήρει τὰ γιγνόμενα. Καί τινα καὶ γράμματα[4] ἐς τὴν Ῥώμην, ἅτε καὶ στρατηγοῦντες, πρὸς τὸν δῆμον ἔπεμπον, μέχρις οὗ[5] ὁ Καῖσαρ ὁ[6] Ὀκταουϊανὸς[7] τῶν τε[8] πραγμάτων ἀντιλαμβάνεσθαι, καὶ τὸ πλῆθος σφετερίζεσθαι[9], ἤρξατο. Τότε γὰρ[10] τῆς τε[11] δημοκρατίας ἅμα[12] ἀπογνόντες, καὶ ἐκεῖνον φοβηθέντες, ἀπῆραν. Καὶ αὐτοὺς οἱ Ἀθηναῖοι λαμπρῶς ὑπεδέξαντο· ἐτιμῶντο μὲν γὰρ καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων σχεδόν τι πάντων ἐφ' οἷς ἐποίησαν[13], ἐκεῖνοι δὲ καὶ εἰκόνας σφίσι χαλκᾶς παρά τε τὴν[14] τοῦ Ἁρμοδίου καὶ παρὰ τὴν[15] τοῦ Ἀριστογείτονος, ὡς καὶ ζηλωταῖς αὐτῶν γενομένοις[16], ἐψηφίσαντο.

21. Κἀν τούτῳ πυθόμενοι τὸν Καίσαρα ἐπὶ μεῖζον αἴρεσθαι, Κρητῶν μὲν καὶ Βιθυνῶν, ἐφ' οὓς ἐστέλλοντο, ἠμέλησαν, οὐδεμίαν ἐν αὐτοῖς ἀξιόχρεων ὠφέλειαν[17] ὁρῶντες οὖσαν· πρὸς δὲ δὴ τήν τε Συρίαν καὶ τὴν Μακεδονίαν, καίπερ μηδὲν σφίσι προσηκούσας, ἀλλ' ὅτι τῷ καιρῷ[18] καὶ

1. Il s'agit ici de Caïus Antoine, le second des trois Antoine. Cf. XLV, 9.
2. B, C, D, H : ἐπετέλεσεν. — 3. C : χωρήσας, et, en marge : χρονίσας.
4. Sturz : « Γράμματα, id est, *edicta*. Placet enim haec Penzelii explicatio. » — 5. A, B, E, G, et Bekk.; vulg. om.
6. B, F om. — 7. Peir. : Ὅτι Κάσσιος καὶ Βροῦτος στρατηγοῦντες ἐπεὶ Ὀκταβιανός, pour μέχρις οὗ ὁ Ὀκταουϊανός. — 8. Peir. om. — 9. Peir. om. : καὶ τὸ πλῆθος σφετερίζεσθαι. — 10. Peir. om. : τότε γάρ.
11. Peir. om. — 12. Peir. om. — 13. Peir. : ἐπόρησαν. — 14. Peir. om. : παρά τε τήν.

magnificence par son collègue Antoine, et, au lieu de faire voile immédiatement pour quitter l'Italie, il s'arrêta dans la Campanie avec Brutus, pour observer les événements. Ils envoyèrent même à Rome, en leur qualité de préteurs, des lettres au peuple, jusqu'au moment où César Octavien commença à s'occuper des affaires et à s'attacher le peuple. Alors, désespérant du gouvernement populaire et redoutant César, ils levèrent l'ancre. Athènes leur fit une réception brillante : presque tous les autres peuples leur rendaient des honneurs pour ce qu'ils avaient fait, mais les Athéniens leur décernèrent publiquement des statues d'airain à côté de celles d'Harmodius et d'Aristogiton, comme à des imitateurs de ces héros.

21. Sur ces entrefaites, ayant appris que César devenait de plus en plus fort, Brutus et Cassius renoncèrent à se rendre en Crète et en Bithynie où ils étaient envoyés, parce qu'ils virent qu'il n'y avait aucun secours important à en tirer; et comme, d'un autre côté, la Syrie et la Macédoine, sans leur appartenir, leur offraient une

15. Peir. om. : παρὰ τήν. — 16. B : γενομέναις. — 17. A : ὠφελίαν ; G : ὠφηλίαν. — 18. Leuncl. : τῷ τότε καιρῷ ; Reiske, tout en approuvant beaucoup cette conjecture, défend la vulgate, en la résolvant par τούτῳ τῷ καιρῷ, l'article, dit-il, étant souvent employé à la place du relatif. Reim. donne une explication plus satisfaisante : « Τῷ καιρῷ simpliciter legitur etiam apud Xiph., idque pariter referendum ad ἡκμαζον, unde *opportunitatem locorum* interpretatus sum. Nam et ad loca refertur [cf. l'*Index*] vocabulum ut XXXVI, 30 (45, dans la présente édition) : ἐλόχισεν ᾗ καιρός ἦν, etc. »

τοῖς χρήμασι ταῖς τε δυνάμεσιν ἤκμαζον, ἐτράποντο. Καὶ Κάσσιος μὲν πρὸς τοὺς Σύρους, ὡς καὶ συνήθεις οἱ καὶ φίλους ἐκ τῆς μετὰ τοῦ Κράσσου στρατείας[1] ὄντας, ὥρμησε· Βροῦτος δὲ τήν τε Ἑλλάδα καὶ τὴν Μακεδονίαν[2] συνίστη. Ἄλλως τε γὰρ ἔκ τε τῆς δόξης τῶν πεπραγμένων, καὶ ἐπὶ ταῖς ἐλπίσι τῶν ὁμοίων προσεῖχον[3] αὐτῷ, καὶ διότι καὶ στρατιώτας συχνοὺς, τοὺς μὲν ἐκ τῆς πρὸς Φαρσάλῳ μάχης ἐκεῖ που καὶ τότε ἔτι[4] περιπλανωμένους, τοὺς δὲ καὶ ἐκ τῶν τῷ Δολοβέλλᾳ συνεξελθόντων ὑπολειφθέντας[5] ἢ διὰ νόσον, ἢ δι' ἀταξίαν, προσλαβὼν εἶχε· καὶ οἱ καὶ χρήματα ἐκ τῆς Ἀσίας παρὰ τοῦ Τρεβωνίου ἦλθε. Τὸ μὲν οὖν Ἑλληνικὸν ἀπονητότατα ἐκ τούτων, ἅτε μηδὲ δύναμίν τινα ἀξιόλογον ἔχον, προσεποιήσατο· ἐς δὲ δὴ τὴν Μακε-
R.p.506. δονίαν ἦλθε μὲν ἐν ἐκείνῳ τῷ καιρῷ, ἐν ᾧ ὅ[6] τε Ἀντώνιος ὁ Γάϊος ἄρτι ἀφῖκτο[7], καὶ Κύϊντος Ὀρτήσιος ὁ προάρξας αὐτῆς, ἀπαλλαγήσεσθαι ἔμελλεν· οὐ μέντοι[8] καὶ πρᾶγμά τι ἔσχεν. Οὗτός τε[9] γὰρ εὐθὺς αὐτῷ προσεχώρησε, καὶ ὁ Ἀντώνιος, κωλυθεὶς κατὰ τὴν τοῦ Καίσαρος ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐπικράτησιν πράσσειν τι τῶν τῇ ἀρχῇ προσηκόντων, ἀσθενὴς ἦν. Ὅ τε Οὐατίνιος ἦρχε μὲν Ἰλλυριῶν τῶν πλησιοχώρων, καὶ τό τε Δυῤῥάχιον ἐκεῖθεν ἐπελθὼν προκατέλαβε, καὶ ἦν αὐτῷ κατὰ τὸ στασιωτικὸν διάφορος· οὐ μὴν ἠδυνήθη τι αὐτὸν βλάψαι· οἱ γὰρ στρατιῶται,

1. Appien, IV, 59, nous apprend que Cassius avait été questeur de Crassus dans son expédition contre les Parthes.

2. G : τὴν Ἑλλάδα καὶ τὴν δόξαν Μακεδονίαν.

3. C, D : προσῆχον.

position forte, de l'argent et des troupes, ils se portèrent de ce côté. Cassius se dirigea vers les Syriens, parce qu'ils étaient liés avec lui et ses amis depuis l'expédition de Crassus; Brutus rangeait la Grèce et la Macédoine à son parti. La gloire de ses actions et l'espérance d'autres semblables lui valurent l'obéissance des peuples; d'ailleurs un grand nombre de soldats, les uns errants çà et là depuis la bataille de Pharsale, les autres, venus avec Dolabella et abandonnés ensuite pour cause de maladie ou d'indiscipline, avaient renforcé son armée, et il lui était venu d'Asie de l'argent envoyé par Trébonius. Avec ces ressources, il n'eut pas de peine à soumettre la Grèce qui n'avait pas même une armée digne de ce nom; quant à la Macédoine, il y vint au moment où Caïus Antoine venait d'y arriver, et où Q. Hortensius, qui la gouvernait auparavant, était sur le point d'en partir; cependant il n'éprouva pas de difficultés. Hortensius se joignit aussitôt à lui, et Antoine, empêché qu'il était par la prépondérance de César à Rome de faire aucun acte de magistrat, restait sans force. Vatinius commandait aux Illyriens limitrophes de la Macédoine, il partit de chez eux pour se saisir de Dyrrachium. C'était un adversaire politique de Brutus; il ne put cependant lui causer aucun dommage, car les soldats, qui le haïs-

4. G : ἔστι. — 5. E : ὑπολῃρθέντες — 6. Dans K, les mots ἐν ᾧ sont en marge avec un renvoi.

7. F : ἀφίκετο. — 8. F : μέν τι.

9. D, Sturz et Bekk.; vulg. om.

ἀχθόμενοί τε αὐτῷ καὶ προσκαταφρονήσαντες[1] αὐτοῦ διὰ νόσον, μετέστησαν. Καταλαβὼν οὖν καὶ τούτους, ἐπί τε τὸν Ἀντώνιον ἐν τῇ Ἀπολλωνίᾳ ὄντα ἐστράτευσε, καὶ προαπαντήσαντός[2] οἱ αὐτοῦ, τούς τε στρατιώτας ᾠκειώσατο, καὶ ἐκεῖνον ἐς τὸ τεῖχος προκαταφυγόντα ἀπετείχισε[3] μὲν, καὶ ἐζώγρησεν ἐκ προδοσίας, κακὸν δὲ οὐδὲν εἰργάσατο.

22. Πράξας δὲ ταῦτα, καὶ τήν τε Μακεδονίαν μετὰ τοῦτο πᾶσαν καὶ τὴν Ἤπειρον προσλαβὼν[4], ἐπέστειλε[5] τῇ γερουσίᾳ, τά τε πραχθέντα οἱ δηλῶν, καὶ ἑαυτὸν, τά τε ἔθνη καὶ τοὺς στρατιώτας ἐπ' αὐτῇ ποιούμενος. Οἱ δὲ (ἔτυχον γὰρ ὑπόπτως ἤδη πρὸς[6] τὸν Καίσαρα ἔχοντες) ἰσχυρῶς τε αὐτὸν ἐπῄνεσαν, καὶ πάντων τῶν ἐκεῖ χωρίων ἄρχειν ἐκέλευσαν. Ὡς οὖν καὶ ἐκ τοῦ δόγματος τὴν ἡγεμονίαν ἐβεβαιώσατο, αὐτός τε ἐπὶ πλεῖον προεθυμήθη, καὶ τὸ ὑπήκοον ἀπροφασίστως συναιρόμενον ἔσχε. Καὶ τέως μὲν τῷ τε Καίσαρι πέμπων, ὅτε[7] ἐδόκει τῷ Ἀντωνίῳ πολεμεῖν, παρῄνει ἐκείνῳ τε ἀνθίστασθαι, καὶ ἑαυτῷ συναλλαγῆναι· καὶ αὐτὸς ἐς τὴν Ἰταλίαν πλεῦσαι παρεσκευάζετο, ὅθεν ἡ γερουσία μετέπεμψεν[8] αὐτόν. Ἐπεὶ δὲ ὁ Καῖσαρ τά τε ἐν τῇ Ῥώμῃ ἀκριβῶς κατέσχε, καὶ τοὺς τοῦ πατρὸς φονέας φανερῶς[9] ἐτιμωρεῖτο, κατὰ χώραν ἔμεινε,

1. F : προκαταφρονήσαντες. — 2. F : προσαπαντήσαντες.
3. E : ἀπετύχισε, de même D, mais le mot n'est pas tout à fait clair.
4. G : προλαβών.
5. D : ἀπέστειλε.

saient et le méprisaient parce qu'il était malade, l'abandonnèrent. Brutus, les prenant également avec lui, marcha contre Antoine qui était à Apollonie, gagna ses soldats comme il s'avançait à sa rencontre, l'enferma dans les murailles où il s'était réfugié et le prit vivant par trahison, mais ne lui fit aucun mal.

22. Après s'être ensuite emparé de toute la Macédoine et de toute l'Épire, il écrivit au sénat pour l'instruire de ce qu'il avait fait et se soumettre à ses décisions, lui, ses provinces et ses soldats. Le sénat, qui commençait à se défier de César, lui donna de grands éloges et lui ordonna de prendre le gouvernement de tous ces pays. Quand il vit son autorité ainsi confirmée par un sénatus-consulte, il sentit lui-même s'augmenter son courage, et trouva les sujets de Rome disposés à le secourir sans hésitation. Tant que César sembla faire la guerre à Antoine, il ne cessa d'envoyer vers lui pour l'exhorter à résister à cet ennemi et à se réconcilier avec lui; lui-même il se tenait prêt à faire voile pour l'Italie, quel que fût l'endroit d'où l'appellerait le sénat. Mais quand César fut complétement maître des affaires à Rome et qu'il se fut mis à punir ouvertement les meurtriers de son père, Brutus garda

6. C : ἐς. — 7. A, B, F, K : ὅτε. — 8. Le sénat avait déjà appelé Brutus, Cassius et Sextus à son secours contre Antoine et Lépidus. Cf. XLVI, 51. Reimarus, tout en rejetant les changements proposés par Oddey et par Leuncl., pense qu'on pourrait peut-être substituer ὅτι à ὅθεν. — 9. G : om.

καὶ διεσκόπει ὅπη ποτὲ ἐπιόντα αὐτὸν καλῶς ἀμύναιτο[1], καὶ τά τε ἄλλα ἄριστα δὴ τήν τε Μακεδονίαν διήγαγε, καὶ τὰ στρατεύματα στασιασθέντα οἱ ὑπὸ τοῦ Ἀντωνίου κατεστήσατο.

23. Ἐκεῖνος γὰρ, καίτοι ὑπ' αὐτοῦ οὐδὲ τοῦ στρατηγικοῦ κόσμου στερηθεὶς[2], οὐκ ἠγάπησε τὴν ἡσυχίαν ἔν τε ἀδείᾳ καὶ ἐν τιμῇ ἔχων, ἀλλ' ἐς τοὺς τοῦ Βρούτου στρατιώτας ἔπραττεν ἀπόστασιν· φωραθείς τε ἐπὶ τούτῳ, πρὶν μέγα τι κακὸν δράσαι, καὶ τῶν τε ἐπισήμων τῆς στρατηγίας ἀφαιρεθεὶς, καὶ φυλακῇ τινι ἀδέσμῳ, ἵνα μηδὲν νεο-
B. p.307. χμώσῃ, παραδοθεὶς[3], οὐδ' ὡς ἡσύχασεν, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ μᾶλλον ἢ πρὶν ἐνεωτέρισεν· ὥστε καὶ τῶν στρατιωτῶν τοὺς μὲν ἀλλήλοις ἐς χεῖρας ἐλθεῖν, τοὺς δὲ καὶ ἐπ' ἐκεῖνον ἐς τὴν Ἀπολλωνίαν, ὅπως ἐξαρπάσωσιν αὐτὸν, ὁρμῆσαι. Καὶ τοῦτο μὲν οὐκ ἠδυνήθησαν ποιῆσαι· ὁ γὰρ Βροῦτος, ἐκ γραμμάτων τινῶν ἁλόντων προμαθὼν τὸ γενησόμενον, ὑπεξήγαγεν αὐτὸν, ὡς καὶ νοσοῦντά τινα ἐς δίφρον[4] κατάστεγον ἐμβαλών· οὔτε δὲ ἐκεῖνον εὑρεῖν δυνάμενοι, καὶ τὸν Βροῦτον φοβούμενοι, λόφον[5] ὑπὲρ τῆς πόλεως κατέλαβον. Καὶ αὐτοὺς ὁ Βροῦτος ἔς τε ὁμολογίαν ὑπαγαγόμενος[6], καὶ ὀλίγους τῶν θρασυτάτων, τοὺς μὲν θανατώσας, τοὺς δὲ ἀπαλλάξας ἐκ τῆς συστρατείας, οὕτω διέθηκεν,

1. G : ἀμύνετο.

2. Bekk.; vulg. : ὑπὸ τοῦ στρατιωτικοῦ κόσμου στερηθείς. Il y a évidemment quelques mots de passés. Xyl. lit : ὑπὸ τοῦ Βρούτου οὐδὲ τοῦ στρατηγικοῦ, κ. τ. λ.; Leuncl. : ὑπὸ τοῦ Βρούτου τοῦ στρατηγικοῦ κόσμου οὐ στερηθείς; Odd. propose καίτοι οὔπω, κ. τ. λ.

son poste et songea aux moyens de repousser avantageusement son attaque ; il se montra plein de bonté dans l'administration des autres provinces et dans celle de la Macédoine, et fit rentrer dans l'obéissance les légions soulevées contre lui par Antoine.

23. Antoine, en effet, bien que Brutus ne lui eût pas même enlevé les ornements de la préture, au lieu de se contenter de jouir tranquillement de l'impunité et des honneurs qui lui étaient accordés, provoqua une défection parmi les soldats de Brutus ; mais, découvert avant d'avoir causé un grand mal, et mis, après avoir été dépouillé de ses ornements de préteur, en garde libre, de crainte de nouveaux mouvements, loin de se tenir en repos, il recommença de plus belle ses menées, à tel point qu'une partie des soldats en vinrent aux mains avec leurs camarades, et qu'une autre partie marcha sur Apollonie dans l'intention de l'en enlever. Ils ne purent toutefois y réussir, car Brutus, instruit de leur projet par des lettres qu'il intercepta, emmena secrètement hors de la ville Antoine qu'il jeta, comme une personne malade, dans une litière couverte : les soldats, n'ayant pu trouver Antoine et redoutant Brutus, s'emparèrent d'une colline au-dessus de la ville. Brutus, après les avoir lui-même amenés à se rendre, et, parmi les plus audacieux, puni les uns de mort, et chassé les autres de son armée, inspira au reste des dispositions telles

3. C, D om. : καὶ φυλακῇ. . . . παραδυθείς
4. C : διαφορὰν, et, en marge : δίφρον.
5. Penzel pense que Dion a voulu désigner ici le Νυμφαῖον dont il a été parlé XLI, 45.
6. F : ὑπαγόμενος.

ὥστε σφᾶς τούς τε ἀποπεμφθέντας, ὡς καὶ τῆς στάσεως αἰτιωτάτους, συλλαβεῖν καὶ ἀποκτεῖναι, καὶ τὸν ταμιείαν[1] τούς τε ὑποστρατήγους τοῦ Ἀντωνίου ἐξαιτῆσαι.

24. Ὁ οὖν Βροῦτος ἐκείνων μὲν οὐδένα σφίσιν ἐξέδωκεν, ἀλλ' ἐς πλοῖα αὐτοὺς ἐμβαλὼν, ὡς καὶ καταποντώσων, ἐς τὸ ἀσφαλὲς ἀπέπεμψε[2]· φοβηθεὶς δὲ μὴ καὶ αὖθις τῶν ἐν τῇ Ῥώμῃ πραττομένων[3], ἐπὶ τὸ φοβερώτερον ἀγγελλομένων, πυνθανόμενοι μεταβάλωνται[4], τὸν μὲν Ἀντώνιον ἐν τῇ Ἀπολλωνίᾳ κατέλιπε, Γαΐῳ τινὶ Κλωδίῳ παραδοὺς φυλάσσειν· αὐτὸς δὲ τό τε πλεῖστον καὶ τὸ ἰσχυρότατον τοῦ στρατοῦ λαβὼν, ἔς τε τὴν ἄνω Μακεδονίαν ἀνεχώρησε, κἀντεῦθεν ἐς τὴν Ἀσίαν ὕστερον ἔπλευσεν, ὅπως σφᾶς ὅτι τε ποῤῥωτάτω τῆς Ἰταλίας ἀπαγάγῃ, κἀκ τῶν ἐκεῖ ὑπηκόων[5] διατρέφῃ. Καὶ ἄλλους τε ἐν τούτῳ συμμάχους προσεποιήσατο, καὶ τὸν Δηϊόταρον[6], καίπερ ὑπέργηρών[7] τε ὄντα, καὶ τῷ Κασσίῳ ἀπειπόντα τὴν βοήθειαν. Διατρίβοντος δὲ αὐτοῦ ταύτῃ, ἐκείνῳ τε Γέλλιος Ποπλικόλας ἐπεβούλευσε, καὶ τὸν Ἀντώνιον ὁ ἀδελφὸς ὁ Μάρκος ἐξαρπάσαι, πέμψας τινὰς, ἐπεχείρησε. Καὶ τοῦτον[8] μὲν ὁ Κλώδιος, ὡς οὐκ ἠδυνήθη σῶον φυλάξαι, ἀπέκτεινεν, εἴτ' αὐτογνωμονήσας, εἴτε καὶ ἐξ ἐντολῆς τοῦ Βρούτου· καὶ γὰρ λόγος ἔχει, ὅτι πρότερον μὲν ἐν παντὶ

1. C et Bekk. : ταμίαν; mais ταμιεία, quoique insolite dans ce sens, est employé (cf. l'*Index*) par Dion en plusieurs endroits, notamment aux ch. 17 et 21 du livre XLVIII; il se trouve même deux fois au ch. 21, où, de plus, on lit : συνταμιείαν. — 2. D : ἐξέπεμψε. — 3. Les proscrip-

qu'ils se saisirent de ceux qui avaient été renvoyés et les mirent à mort comme ayant été les principaux auteurs de la sédition, et réclamèrent le questeur et les légats d'Antoine.

24. Brutus ne leur en livra aucun, mais, les jetant dans des barques, sous l'apparence de les faire périr dans les flots, il les envoya en lieu sûr : d'un autre côté, craignant que les soldats, s'ils apprenaient les événements de Rome, événements qu'on exagérait d'une façon effrayante, ne fissent de nouveau défection, il laissa dans Apollonie Antoine sous la garde d'un certain C. Clodius, et lui-même, avec le gros et l'élite de son armée, se retira dans la Macédoine supérieure d'où, plus tard, il fit voile pour l'Asie, afin de les emmener le plus loin possible de l'Italie et de les nourrir aux dépens des populations de cette province. Dans cette circonstance il s'acquit, entre autres alliances, celle de Déjotarus, bien que ce prince fût arrivé à une extrême vieillesse et eût refusé son secours à Cassius. Pendant son séjour en Asie, Gellius Publicola conspira contre lui, et Marc Antoine essaya de faire enlever son frère Lucius par des émissaires. Clodius, ne pouvant plus garder vivant son prisonnier, le tua, soit de sa propre autorité, soit d'après l'ordre de Brutus : car Brutus, à ce que l'on rapporte, s'intéressa, d'abord, de toutes les

tions. — 4. Bekk. ; vulg. : μεταβάλλωνται. — 5. E : ὑποκόων. — 6. D : Δήϊταρον. — 7. A, F, K : ὑπεργήρω. — 8. Correction de Henri Etienne adoptée par les éd. subséq. ; vulg. et E : τούτῳ ; H : τοῦτο, D : τοῦτο.

τὴν σωτηρίαν αὐτοῦ ἐποιεῖτο, ὕστερον δὲ, μαθὼν τὸν[1] Δέκιμον ἀπολωλότα, παρ' οὐδὲν αὐτὴν ἤγαγεν[2]. Ὁ δὲ δὴ Γέλλιος ἐφωράθη μὲν, ἔπαθε δὲ[3] δεινὸν οὐδέν· ὁ γὰρ Βροῦτος ἐκεῖνόν τε ἐν τοῖς φιλτάτοις ἀεί[4] ποτε[5] νομίσας εἶναι, καὶ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ Μάρκον Μεσσαλὰν[6] πάνυ τῷ Κασσίῳ προσκείμενον εἰδὼς, ἀφῆκεν αὐτόν. Καὶ ὃς ἐπέθετο μὲν καὶ τῷ Κασσίῳ, οὐδὲν δὲ οὐδὲ τότε κακὸν[7] ἔπαθεν. Αἴτιον δὲ, ὅτι ἡ μήτηρ αὐτοῦ Πῶλα[8]
R. p. 508. προμαθοῦσα τὴν ἐπιβουλὴν, καὶ[9] δείσασα περί τε τῷ Κασσίῳ, μὴ προκαταληφθῇ (σφόδρα γὰρ αὐτὸν ἠγάπα), καὶ περὶ τῷ υἱῷ, μὴ καταφωραθῇ, τό τε ἐπιβούλευμα αὐτὴ ἐκοῦσα τῷ Κασσίῳ προεμήνυσε, καὶ τὴν σωτηρίαν τοῦ παιδὸς ἀντέλαβεν. Οὐ μέντοι καὶ βελτίω αὐτὸν ἐποίησε· πρός τε γὰρ τὸν Καίσαρα καὶ πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀπὸ τῶν εὐεργετῶν ἀπηυτομόλησεν.

25. Ὁ δ' οὖν Βροῦτος, ὡς τάχιστα τήν τε τοῦ[10] Ἀντωνίου τοῦ Μάρκου πεῖρασιν καὶ τὴν τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ σφαγὴν ἔμαθεν, ἔδεισε μὴ καὶ ἄλλο τι ἐν τῇ Μακεδονίᾳ παρὰ τὴν ἀπουσίαν αὐτοῦ νεωτερισθῇ· καὶ εὐθὺς ἐς τὴν Εὐρώπην ἐπειχθεὶς, τήν τε χώραν τὴν τοῦ Σαδάλου[11] γενομένην παρέλαβεν (ἅπαις γὰρ τελευτῶν τοῖς Ῥωμαίοις αὐτὴν κα-

1. C : καὶ τόν. — 2. Plutarque (Brutus, 28) donne le nom d'Hortensius à celui qui reçut l'ordre de faire périr Caïus Antoine en expiation de la mort de Décimus Brutus et de celle de Cicéron.
3. G, K : ἔπαθεν δέ. — 4. H om. — 5. C, D om.
6. F et Bekk.; vulg. : Μεσσαλᾶν.
7. F, Sturz et Bekk.; Reiske : οὐδὲν, τότε γε, κακόν; Leuncl. : οὐδὲν

manières au salut d'Antoine, mais, dans la suite, ayant appris la mort de Décimus, il ne s'en occupa plus. Pour ce qui est de Gellius, il fut découvert, mais ne subit aucun supplice, car Brutus, qui avait toujours mis ce Gellius au nombre de ses grands amis et qui savait que son frère M. Messala était tout dévoué à Cassius, lui accorda son pardon. Cependant il trama un complot contre Cassius aussi, mais alors encore il ne lui arriva aucun mal. La raison en est que sa mère Pola, instruite à l'avance du complot, craignant que Cassius, qu'elle aimait beaucoup, n'en fût victime et que son fils ne fût découvert, révéla d'elle-même la conspiration à Cassius, et reçut en retour la vie de son fils. Cependant elle ne le rendit pas plus honnête; car il abandonna ses bienfaiteurs pour passer à César et à Antoine.

25. Brutus donc, dès qu'il eut connaissance de la tentative de Marc Antoine et du meurtre de son frère, craignit qu'il ne survînt encore de nouveaux mouvements dans la Macédoine pendant son absence; il se hâta de revenir en Europe, où il prit possession du territoire qui avait appartenu à Sadalus (Sadalus, mort sans enfants, avait légué son royaume aux Romains); il

καὶ τότε κακόν ; C om. : τότε; vulg. et A, B, D, I, K om. : οὐδέ.
8. Bekk.; vulg. : Πάλλα; C : Πάλαι. Cf. la note *g* de Reimarus.
9. C, D, E, H om. — 10. D om.
11. Xyl., Henri Étienne et les éd. subséq.; de même A, C, I; Robert Étienne et D, E, K, H : Ἀδάλου; B : Ἀδάλλου; G : Ἀδάμου; F : Ἀδέλφου.

τέλιπε), καὶ ἐς Βησσοὺς[1] ἐμβαλὼν, εἴ πως ἀμύναιτό τε ἅμα αὐτοὺς ὧν ἐκακούργουν, καὶ ὄνομα ἀξίωμά τε αὐτοκράτορος, ὡς καὶ ῥᾷον ἐκ τούτου τῷ τε Καίσαρι καὶ τῷ Ἀντωνίῳ προσπολεμήσων[2], περιβάλοιτο[3], ἀμφότερα διεπράξατο, Ῥασκυπόριδός[4] οἱ δυνάστου τινὸς ἐς τὰ μάλιστα βοηθήσαντος. Ἐντεῦθεν δὲ ἐς τὴν Μακεδονίαν ἐλθὼν καὶ πάντα τὰ ἐκεῖ κρατυνάμενος, ἐς τὴν Ἀσίαν αὖθις ἀνεκομίσθη. Βροῦτος μὲν ταῦτά τε[5] ἔπρασσε, καὶ ἐς τὰ νομίσματα, ἃ ἐκόπτετο, εἰκόνα τε αὐτοῦ[6] καὶ πιλίον[7], ξιφίδιά τε δύο ἐνετύπου[8], δηλῶν ἔκ τε τούτου καὶ διὰ τῶν γραμμάτων ὅτι τὴν πατρίδα μετὰ τοῦ Κασσίου ἠλευθερωκὼς εἴη.

26. Ἐν δὲ τοῖς αὐτοῖς ἐκείνοις χρόνοις[9] ὁ Κάσσιος ἔς τε τὴν Ἀσίαν πρὸς τὸν Τρεβώνιον, φθάσας[10] τὸν Δολοβέλλαν[11], ἐπεραιώθη· καὶ λαβὼν παρ' αὐτοῦ χρήματα, τῶν τε ἱππέων συχνοὺς, οὓς ὁ Δολοβέλλας ἐς τὴν Συρίαν προεπεπόμφει[12], καὶ ἑτέρους πολλοὺς τῶν τε Ἀσιανῶν καὶ τῶν Κιλίκων προσέθετο. Κἀκ τούτου καὶ τὸν Ταρκονδίμοτον[13], τούς τε Ταρσέας καὶ ἄκοντας[14], ἐς τὸ συμμαχικὸν προσηγάγετο· οὕτω γὰρ προσφιλῶς τῷ Καίσαρι τῷ προ-

1. E, H : Βήσους. — 2. C, D, E, H : ὡς καὶ πολεμήσων ῥᾷον ἐκ τούτου τῷ τε Καίσαρι καὶ τῷ Ἀντωνίῳ.

3. B. et Bekk.; vulg. : περιβάλλοιτο. — 4. Sur les diverses manières dont ce nom a été écrit, cf. l'édition de Sturz, tome V, pp. 521 et 522.

5. D om. — 6. C : αὐτοῦ.

7. C, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : πτίλιον.

8. Appien fait aussi mention de monnaie frappée par Brutus, mais sans dire quelle image elle portait. — 9. A, C, D, E, F, G et Bekk.;

entreprit aussi une expédition contre les Besses pour tâcher de les punir du mal qu'ils lui avaient fait, et de conquérir le titre et la dignité d'*Imperator*, afin de faire, s'il les obtenait, plus aisément la guerre à César et à Antoine, double but qu'il atteignit, aidé surtout du concours de Rhascyporis, un des princes de ce pays. Après être de là passé en Macédoine, où il rétablit l'ordre, il retourna en Asie. Tels furent les exploits de Brutus; de plus, il frappa des monnaies sur lesquelles il fit graver un *pileum* et deux poignards, pour montrer, par cette image aussi bien que par l'inscription, qu'il avait, de concert avec Cassius, affranchi sa patrie.

26. Dans ce même temps, Cassius, prévenant Dolabella, passa en Asie pour rejoindre Trébonius, et, avec l'argent qu'il reçut de lui, rangea à son parti un grand nombre des cavaliers que Dolabella avait envoyés en avant-garde en Syrie, ainsi que beaucoup d'autres appartenant aux Asiatiques et aux Ciliciens. Par suite, il contraignit Tarcondimotus et les Tarsiens à entrer malgré eux dans son alliance; car les Tarsiens étaient tellement portés pour le premier César et, à cause de lui,

B, H, I, K, Reim. et Sturz : χρόνοις ἐκείνοις. — 10. Cf. Appien, IV, 58. G : φάσας, correction d'une autre main. — 11. F, G : Δολαβέλλαν, et de même plus bas. — 12. G : προεπεπόμφθει. — 13. H : Ταρκοδίμοτον; D : Ταρκοδῖμοτον. Les mss. de Strabon : Ταρκοδήμεντος; Plutarque : Ταρκόνδημος; Lucain : *Tarco;* César, Guerres Civiles, III, 4 : *Tarcondarius Castor;* Cicéron et Florus, d'accord avec Dion : *Tarcondimotus.* Cf. XLI, 63. — 14. Cf., plus bas, ch. 29, 30 et 31.

τέρῳ, καὶ δι' ἐκεῖνον[1] καὶ τῷ δευτέρῳ[2], οἱ Ταρσεῖς εἶχον, ὥστε καὶ Ἰουλιόπολιν σφᾶς ἀπ' αὐτοῦ μετονομάσαι. Ταῦτ' οὖν ὁ Κάσσιος πράξας, ἐς τὴν Συρίαν ἦλθε, καὶ ἁμαχὶ πάντα τά τε τῶν δήμων καὶ τὰ τῶν στρατευμάτων προσεποιήσατο. Ἡ δὲ δὴ κατάστασις ἡ[3] ἐν τῇ Συρίᾳ τότε τοιάδε ἦν. Καικίλιος[4] Βάσσος[5] ἱππεὺς, στρατεύσας τε τῷ Ποµπηΐῳ, καὶ ἀναχωρήσας ἐς Τύρον, ἐκεῖ ἐν τῷ ἐμπορίῳ[6] τὰς
R.p.509. διατριβὰς λανθάνων ἐποιεῖτο. Ἦρχε δὲ τῶν Σύρων Σέξτος· τούτῳ γὰρ καὶ ταμίᾳ[7] καὶ συγγενεῖ αὐτοῦ[8] ὄντι ὁ Καῖσαρ πάντα τὰ τῇδε κατὰ τὴν ἐκ τῆς Αἰγύπτου ἐπὶ[9] τὸν Φαρνάκην ἔλασιν ἐπέτρεψεν[10]. Ὁ οὖν Βάσσος τὸ μὲν πρῶτον ἡσυχίαν ἦγεν, ἀγαπῶν εἴ τις αὐτὸν ζῆν εἰάσειεν[11]· ὡς δὲ τῶν τε ὁμοίων τινὲς πρὸς αὐτὸν συνελέγησαν, καὶ τῶν τοῦ Σέξτου στρατιωτῶν ἄλλοτε ἄλλους ἐς φυλακὴν τῆς πόλεως φοιτῶντας ἀνηρτήσατο, περί τε τοῦ Καίσαρος πολλὰ καὶ δεινὰ ἐκ τῆς Ἀφρικῆς ἠγγέλλετο[12], οὐκέτι τοῖς παροῦσιν ἔστερξεν, ἀλλ' ἢ τοῖς ἀμφὶ τὸν Σκηπίωνα, τόν τε Κάτωνα, καὶ τοὺς Ποµπηΐους συναιρόμενος, ἢ καὶ ἑαυτῷ δυναστείαν τινὰ περιβαλλόμενος ἐνεώχμου. Φωραθείς τε[13] ὑπὸ τοῦ Σέξτου, πρὶν παρασκευάσασθαι, ἔφη τε τῷ Μιθριδάτῃ τῷ Περγαμηνῷ[13a] τὴν ἐπικουρίαν ἐπὶ τὸν Βόσπορον ἀθροίζειν, καὶ πιστευθεὶς ἀπελύθη. Καὶ οὕτω μετὰ ταῦτα γράμματά τινα συνέπλασεν, ὡς καὶ παρὰ τοῦ Σκηπίωνός

1. C : ἐκείνων. — 2. C : τῶν δευτέρων. — 3. C om.
4. D, E, H : Κεκίλλιος ; A, C, I : Κεκίλιος.
5. H : Κάσσιος. — 6. Sturz et Bekk.; vulg. : ἐμπορίῳ.
7. F : καὶ τῷ ταμίᾳ. — 8. Bekk ; vulg. : αὐτοῦ.

pour le second, qu'ils avaient changé le nom de leur ville en celui de Juliopolis. Cassius donc, après avoir fait ces choses, vint en Syrie, et là, réduisit sans coup férir tous les peuples et toutes les armées. Car, voici quelle était alors la situation en Syrie. Cécilius Bassus, de l'ordre équestre, après avoir servi sous Pompée et s'être retiré à Tyr, y séjournait secrètement dans l'entrepôt. Le gouverneur de la Syrie était Sextus ; il était questeur et parent de César qui, lors de son expédition contre Pharnace, à son retour de l'Égypte, lui avait donné l'administration de toutes ces contrées. Bassus donc se tint d'abord tranquille, satisfait de ce qu'on le laissât vivre ; puis, quand il eut réuni autour de lui quelques-uns de ceux de son parti, qu'il se fut attaché des soldats de Sextus venus, les uns à une époque, les autres à une autre, en garnison dans la ville, comme on recevait d'Afrique beaucoup de nouvelles fâcheuses sur le compte de César, il ne se contenta plus de sa condition présente ; mais, soit pour favoriser Scipion, Caton et les Pompéiens, soit pour se faire à lui-même une certaine puissance, il excita un soulèvement. Découvert par Sextus avant d'être prêt, il dit qu'il rassemblait des secours pour Mithridate de Pergame contre le Bosphore, et, ayant réussi à se faire croire, il fut relâché. Après cela, il feignit des lettres envoyées par Scipion, lettres

9. C, D, E : κατά; H : μετά. — 10. Cf. XLII, 44.

11. A, F, G, I, K ; Reim., Sturz et Bekk., B : ἐάσειεν ; vulg. et C, D, E, H : εἴασεν. — 12. Cf. XLIII, 1 et suiv.

13. D : δέ. — 14. Cf. XLII, 41, 43 et 48.

οἱ πεμφθέντα[1], καὶ ἐξ αὐτῶν τόν τε Καίσαρα ἐν τῇ Ἀφρικῇ ἡττῆσθαι καὶ ἀπολωλέναι διήγγελλε, καὶ ἑαυτῷ τὴν ἀρχὴν τῆς Συρίας προστετάχθαι ἔλεγε. Κἀκ τούτου τήν τε Τύρον μετὰ τῶν προπαρεσκευασμένων[2] κατέλαβε· κἀντεῦθεν πρὸς τὰ τοῦ Σέξτου στρατόπεδα προσχωρῶν, περιέπεσεν αὐτῷ, καὶ ἡττηθεὶς ἐτρώθη. Παθὼν δὲ τοῦτο, κατὰ μὲν τὸ ἰσχυρὸν οὐκέτ' αὐτοῦ ἐπείρασε, τοῖς δὲ δὴ στρατιώταις προσπέμπων τινὰ τρόπον[3], οὕτω τινὰς αὐτῶν ἐσφετερίσατο, ὥστε καὶ αὐτόχειρας τοῦ Σέξτου γενέσθαι.

27. Ἀποθανόντος δὲ ἐκείνου, τό τε στράτευμα πᾶν, πλὴν ὀλίγων, προσηταιρίσατο· τοὺς γὰρ ἐν Ἀπαμείᾳ χειμάζοντας ἐπεδίωξε μὲν, ἐς Κιλικίαν προαποχωρήσαντας, οὐ μὴν καὶ προσεποιήσατο· καὶ ἐς τὴν Συρίαν ἐπανελθὼν, στρατηγός τε ὠνομάσθη, καὶ τὴν Ἀπάμειαν ἐκρατύνατο, ὅπως ὁρμητήριόν οἱ τοῦ πολέμου γένηται. Τήν τε ἡλικίαν οὐχ ὅτι τὴν ἐλευθέραν, ἀλλὰ καὶ τὴν τῶν δούλων κατέλεγε, καὶ χρήματα ἤθροιζε, καὶ ὅπλα παρεσκευάζετο[4]. Πράσσοντα δὲ αὐτὸν ταῦτα Γάϊός τις Ἀντίστιος[5] ἐς πολιορκίαν κατέκλεισε. Καὶ μετὰ τοῦτο ἀγχώμαλα ἀγωνιζόμενοι, καὶ μηδέτεροι ἰσχυρόν τι παραλαβεῖν δυνάμενοι, ἀσπόνδῳ διακωχῇ[6] πρὸς συμμάχων ἐπαγωγὴν διελύθησαν. Καὶ Αν-

1. D : πεμφέντα. — 2. D : προσπαρασκευασμένων; C : παρασκευασμένων.

3. Reiske : « Τρόπον suspectum. Videtur in eo nomen proprium servi aut alius cujusdam latere, quo internuntio Bassus utebatur. Si bene habet, videtur κρύφιον vel ἀπόῤῥητόν τινα τρόπον legendum esse. » Cette conjecture est très-ingénieuse et ne manque pas de vraisemblance. Cependant, des autorités citées par le *Thesaurus* d'Étienne (éd. Didot), dont plu-

d'après lesquelles il annonçait que César avait été défait et était mort en Afrique; le gouvernement de la Syrie, ajoutait-il, lui avait été confié à lui-même. Par cet artifice, il s'empara de Tyr avec l'aide des soldats qu'il avait mis dans ses intérêts; de là, marchant contre les troupes de Sextus, il tomba sur lui à l'improviste et fut mis en déroute et blessé. A la suite de cet échec, il n'essaya plus d'agir par la force; mais, par le moyen d'émissaires qu'il envoya aux soldats, il s'en concilia si bien un certain nombre qu'ils tuèrent Sextus de leur propre main.

27. Sextus mort, Bassus attira à lui toutes les troupes à peu d'exceptions près, car il poursuivit celles qui, étant en quartiers d'hiver à Apamée, s'étaient, avant son arrivée, retirées en Cilicie, sans pouvoir les amener à son parti. A son retour en Syrie, il prit le titre de préteur et fortifia la ville d'Apamée, pour s'en faire une place de guerre. Il leva, non-seulement parmi les hommes libres, mais aussi parmi les esclaves, ceux qui étaient en âge, ramassa de l'argent et se procura des armes. Il était ainsi occupé, quand un certain C. Antistius vint l'assiéger. Après des combats où la chance fut à peu près égale et où ni l'un ni l'autre ne purent obtenir aucun avantage sérieux, ils suspendirent la lutte bien que sans aucune convention, pour faire venir des

sieurs de Dion lui-même (cf. aussi l'*Index*), établissent que προσπέμπω est une expression consacrée pour signifier l'envoi de parlementaires et justifient le sens ici adopté dans la traduction. — 4. D, F, G, H : κατεσκευάζετο.

5. C. Antistius Reginus, lieutenant de César dans la guerre des Gaules. César en fait mention, VI, 1; VII, 83 et 90.

6. G : διοκωχῇ.

τιστίῳ μὲν ἔκ τε τῶν περιχώρων οἱ τὰ τοῦ Καίσαρος φρο-
R. p. 510. νοῦντες, καὶ ἐκ τῆς Ῥώμης στρατιῶται ὑπ' αὐτοῦ πεμφθέντες προσεγένοντο· τῷ δὲ δὴ Βάσσῳ ὁ Ἀλχαυδόνιος ὁ Ἀράβιος. Οὗτος γὰρ τῷ τε Λουκούλλῳ πρότερον, ὥσπερ εἴρηταί μοι[1], ὁμολογήσας, καὶ τοῖς Πάρθοις μετὰ τοῦτο κατὰ τοῦ Κράσσου συναράμενος, τότε παρεκλήθη μὲν ὑπ' ἀμφοτέρων· ἐλθὼν δὲ ἐς τὸ μέσον τῆς τε πόλεως[2] καὶ τῶν στρατοπέδων, πρίν τι ἀποκρίνασθαι σφίσι, τήν τε συμμαχίαν ἀπεκήρυξε, καὶ ἐπειδὴ ὁ Βάσσος ὑπερέβαλε[3] τοῖς χρήμασιν, ἐπεκούρησέ τε αὐτῷ, καὶ ἐν τῇ μάχῃ πολὺ τοῖς τοξεύμασιν ἐπεκράτησεν. Οἱ δὲ δὴ Πάρθοι ἦλθον μὲν καὶ αὐτοὶ τῷ Βάσσῳ ἐπίκλητοι, οὐ μέντοι καὶ ἐπὶ πολὺ αὐτῷ, διὰ τὸν χειμῶνα, συνεγένοντο· καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲ ἔπραξάν τι ἀξιόλογον. Καὶ ὁ μὲν δυνηθείς τινα[4] χρόνον, ἔπειτα ὑπό[5] τε Μάρκου[6] Κρίσπου καὶ ὑπὸ Λουκίου Στατίου Μούρκου[7] αὖθις κατείρχθη[8].

28. Τοιούτων δὲ δὴ τῶν πραγμάτων αὐτοῖς ὄντων, ὁ Κάσσιος ἐπελθὼν[9], τάς τε πόλεις πάσας εὐθὺς[10] πρός τε τὴν δόξαν ὧν ἐν τῇ ταμιείᾳ ἐπεποιήκει, καὶ πρὸς τὴν λοιπὴν εὔκλειαν ᾠκειώσατο, καὶ τὰ στρατόπεδα[11] τά τε τοῦ

1. Cf. XXV, 2 (dans la présente édition, Fragm. CCCXXX, 2).

2. D : τῆς πόλεως, avec omission de τε.

3. A, B, D, I, K et Bekk.; vulg. : ὑπερέβαλλε. — 4. D : δυνηθεὶ τινά.

5. C : ἔπειθ' ὑπό. — 6. Reim. (*Addenda*) propose (cf. la note suivante) de lire Μαρκίου. — 7. Cassius recommande à Cicéron (Lettres Fam., XII, 12) Murcus et Crispus, qui avaient le titre d'*Imperator*. Appien donne à tort à ces deux généraux les noms de Ξέστιος Μοῦλκος au lieu de Sta-

renforts. Antistius eut pour lui ceux des habitants du pays qui étaient favorables à César, et les soldats que celui-ci envoya de Rome; Bassus, l'Arabe Alchaudonius. Alchaudonius, en effet, qui précédemment avait, comme je l'ai rapporté, traité avec Lucullus, et avait ensuite prêté secours aux Parthes contre Crassus, fut alors appelé par les deux partis à la fois; arrivé au milieu de la ville et des légions, avant de donner aucune réponse, il mit son alliance aux enchères, et, comme Bassus donnait davantage, il se joignit à lui et avec ses archers remporta un avantage signalé. Les Parthes aussi vinrent au secours de Bassus qui les avait appelés, sans cependant rester longtemps avec lui à cause de l'hiver; aussi ne fit-il rien d'important. Bassus, après avoir un instant eu l'avantage, fut ensuite assiégé par M. Crispus et par L. Statius Murcus.

28. Les choses étaient dans cet état, lorsque survint Cassius qui gagna aussitôt toutes les villes à sa cause, tant par la renommée de ce qu'il avait fait étant questeur que par toutes ses autres sortes de célébrité, et n'eut pas

tius, et de Μινούκιος Κρίσπος au lieu de Marcus Crispus. Cicéron (Philipp. XI, 12) donne les noms complets : L. Statius Murcus et Q. Marcius (cf. la note précédente) Crispus.

8. Sturz, s'appuyant de l'autorité d'Eustathe (Scholies sur l'Odyssée, p. 1387, 2), suivant lequel les Attiques écrivent εἴργω avec l'esprit doux dans le sens de κωλύω, et εἴργω avec l'esprit rude dans le sens de ἐγκλείω, voudrait écrire καθειρχθη. — 9. Cf. Josèphe, Guerre des Juifs, I, 9.

10. C, D : εὐθὺς πάσας. — 11. Bassus était assiégé par Murcus et Cris-

Βάσσου καὶ τὰ τῶν ἑτέρων οὐδὲν ἐπιπονήσας προσέθετο. Καὶ αὐτῷ καθ' ἓν μετὰ πάντων αὐτῶν αὐλιζομένῳ ὕδωρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ αἰφνίδιον πολὺ ἐπεγένετο· κἀν τούτῳ σύες ἄγριοι, ἐς τὸ στρατόπεδον κατὰ πάσας ἅμα τὰς πύλας ἐσπεσόντες, πάντα τὰ ἐν αὐτῷ ὄντα συνέχεαν καὶ συνετάραξαν· ὥστε τινὰς ἐκ τούτων τήν τε ἰσχὺν αὐτοῦ τὴν αὐτίκα, καὶ τὴν μετὰ ταῦτα καταστροφὴν τεκμήρασθαι. Παραλαβὼν οὖν[1] τὴν Συρίαν, ἐς τὴν Ἰουδαίαν ὥρμησε[2], πυθόμενος τοὺς στρατιώτας τοὺς ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος καταλειφθέντας προσιέναι, καὶ ἐκείνους τε ἀκοντὶ[3] καὶ τοὺς Ἰουδαίους παρεστήσατο. Καὶ μετὰ τοῦτο τὸν μὲν Βάσσον[4] καὶ τὸν Κρίσπον, τούς τε ἄλλους τοὺς οὐκ ἐθελήσαντάς[5] οἱ συστρατεῦσαι, ἀπέπεμψε, μηδὲν ἀδικήσας· τῷ δὲ δὴ Στατίῳ τό τε[6] ἀξίωμα, μεθ' οὗ ἀφῖκτο, ἐτήρησε, καὶ προσέτι καὶ τὸ ναυτικὸν ἐπέτρεψεν[7]. Οὕτω μὲν καὶ ὁ Κάσσιος ἰσχυρὸς διὰ ταχέων ἐγένετο, καὶ τῷ τε Καίσαρι περὶ τῶν συναλλαγῶν, καὶ τῇ γερουσίᾳ περὶ τῶν παρόντων ὅμοια τῷ Βρούτῳ ἐπέστειλε. Καὶ αὐτῷ διὰ ταῦτα ἡ βουλὴ τήν τε ἀρχὴν τῆς Συρίας ἐβεβαίωσε, καὶ τὸν τοῦ Δολοβέλλου πόλεμον ἐψηφίσατο.

29. Οὗτος γὰρ ἐτέτακτο μὲν τῆς Συρίας ἄρχειν[8], καὶ

pus dans Apamée; ses légions envoyèrent malgré lui des députés à Cassius, et se rendirent à lui. Cassius lui-même écrit à Cicéron (XII, 12) : « Bassus misere noluit mihi legiones tradere. Quod nisi milites, invito eo, legatos ad me misissent, clausam Apameam tenuisset, quoad vi esset expugnata. » G : τὰ στρατόπεδον.

1. Bekker propose, en note, d'intercaler δ' entre Παραλαβὼν et οὖν.

de peine à s'adjoindre les légions de Bassus et celles des autres. Tandis qu'il avait toutes ses troupes campées dans un seul endroit, il tomba tout à coup du ciel une grande pluie, et, pendant ce temps, des sangliers, se précipitant par toutes les portes à la fois, renversèrent et bouleversèrent tout dans son camp; en sorte que quelques-uns virent dans ces sangliers un présage de la puissance qu'il allait obtenir sur le moment et de la catastrophe qui devait suivre. Maître de la Syrie, il marcha contre la Judée, où il avait appris que se dirigeaient les soldats laissés en Égypte par César, et les fit sans efforts passer, eux et les Juifs, dans son parti. Ensuite il congédia, sans leur faire aucun mal, Bassus, Crispus et les autres, qui refusaient de s'allier avec lui; quant à Statius, il lui conserva la dignité qu'il avait en venant le trouver, et, de plus, lui donna le commandement de sa flotte. Cassius, de la sorte, devint puissant en peu de temps; il écrivit à César en vue d'une réconciliation, et au sénat au sujet des affaires présentes une lettre semblable à celle de Brutus. C'est pourquoi le sénat lui confirma le gouvernement de la Syrie et lui décerna la conduite de la guerre contre Dolabella.

29. Le gouvernement de la Syrie avait été confié à

Cette addition est loin de répugner au style de Dion. — 2. Cf. le ch. suivant et Josèphe déjà cité (page 209, note 9). — 3. A, F, K : ἀχονειτί.

4. D : τὸν μὲν Βάσσος.

5. C : ἐθελήσοντας. — 6. D : Στατίῳ τότε.

7. Cf., plus bas, ch. 30.

8. Cf. XLV, 15.

E. p. 511. τὴν ἔξοδον ὑπατεύων ἐποιεῖτο[1], χρόνιος δὲ διά τε τῆς Μακεδονίας καὶ διὰ[2] τῆς Θράκης ἐς τὴν Ἀσίαν τὸ ἔθνος[3] κομισθεὶς, καὶ ἐκεῖ ἐνδιέτριψεν[4]. Ἐπειδή τε ἐνταῦθα ἔτι ὄντι αὐτῷ τὸ δόγμα ἠγγέλθη, πρὸς μὲν τὴν Συρίαν οὐ προεχώρησεν, αὐτοῦ δὲ δὴ καταμείνας, τὸν Τρεβώνιον οὕτω μετεχειρίσατο, ὥστε δόξαν οἱ εὐνοίας[5] πλείστην παρασχεῖν, καὶ τήν τε τροφὴν τοῖς στρατιώταις παρ' ἐκόντος αὐτοῦ λαβεῖν, καὶ τὴν δίαιταν ἀδεῶς σὺν αὐτῷ ποιεῖσθαι. Ἐπειδή τε ἔν τε τῷ θαρσοῦντι διὰ ταῦτ' ἐγένετο, καὶ φυλακὴν οὐδεμίαν ἑαυτοῦ ἐποιεῖτο, τήν τε Σμύρναν, ἐν ᾗ ἦσαν, νυκτὸς ἐξαπιναίως κατέλαβε, καὶ ἐκεῖνον ἀποκτείνας τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ πρὸς τὴν τοῦ Καίσαρος εἰκόνα ἔῤῥιψε· κἀκ τούτου πᾶσαν τὴν Ἀσίαν κατέσχε. Πυθόμενοι[6] δὲ ταῦτα οἱ ἐν οἴκῳ Ῥωμαῖοι, πόλεμον αὐτῷ ἐπήγγειλαν[7]· οὐδέπω γὰρ ὁ Καῖσαρ οὔτε τὸν Ἀντώνιον ἐνενικήκει, οὔτε τὰ ἐν τῷ ἄστει διὰ χειρὸς ἐπεποίητο. Καὶ τοῖς τε συνοῦσίν οἱ ῥητὴν ἡμέραν ἐς ἔκλειψιν τῆς φιλίας αὐτοῦ προεῖπον, ἵνα μὴ καὶ ἐκεῖνοι ἐν ἐχθρῶν μοίρᾳ γένωνται· καὶ τὴν ἀντίταξιν τόν τε πόλεμον τὸν πρὸς αὐτὸν τὸ μὲν σύμπαν τοῖς ὑπάτοις προσέταξαν, ἐπειδὰν τὰ παρόντα κατορθώσωσι, ποιήσασθαι, τὸν γὰρ Κάσσιον οὐδέπω τὴν Συρίαν ἔχοντα ἤδεσαν· ἵνα δὲ μὴ[8] ἐπὶ μείζων

1. Cf. XLIV, 53 et 22. — 2. F. et Bekk.; vulg. om.

3. Xyl. veut lire ἔτος; « ut, dit-il, ad nomen χρόνιος referatur, *anno fere circumacto*, » mais « haec neutiquam verisimilia, » pour me servir de l'expression de Reimarus.

4. C, D : ἐδιέτριψεν.

Dolabella, et il était consul quand il partit de Rome, mais, s'étant attardé en traversant la Macédoine et la Thrace pour se rendre dans la province d'Asie, il y prolongea son séjour. La nouvelle du sénatus-consulte, qui lui parvint lorsqu'il y était encore, fit qu'au lieu d'aller en Syrie, il resta en Asie, où il s'empara si bien de l'esprit de Trébonius que, lui ayant donné une haute opinion de sa bienveillance à son égard, il reçut pour ses troupes des vivres qui lui furent volontairement fournis, et vécut sans crainte en société avec lui. Comme, par suite de ces rapports, Trébonius était plein de confiance et ne se tenait pas sur ses gardes, Dolabella s'empara tout à coup, la nuit, de Smyrne où ils résidaient, tua Trébonius, dont il jeta la tête au pied de la statue de César, et se rendit ensuite maître de toute l'Asie. A Rome, quand on fut instruit de ces événements, on déclara la guerre à Dolabella; car César n'avait encore ni vaincu Antoine ni mis la main au gouvernement de la République. On fixa un terme à ceux qui étaient avec lui pour renoncer à son amitié sous peine d'être, eux aussi, traités en ennemis; les consuls reçurent ordre de prendre la conduite générale de la guerre contre lui, quand ils auraient terminé les affaires présentes, car on ignorait encore que Cassius était en possession de la Syrie ; les gouverneurs des pro-

5. C, D om. : τὸν Τρεβώνιον... εὐνοίας. — 6. D : παθόμενοι.

7. Cicéron était l'auteur du décret. Cf. Philipp., XI, 12.

8. A, B, G, K, approuvés par Sturz, et Bekk.; dans la vulgate et dans les autres mss., la négation μὴ, au lieu d'être placée ici, l'est plus bas devant αὐξήθη.

ἐν τῷ μεταξὺ χρόνῳ αὐξηθῇ, τοῖς τῶν προσόρων ἐθνῶν ἄρχουσιν ἐνεχείρισαν· καὶ μετὰ τοῦτο μαθόντες τὰ κατὰ τὸν Κάσσιον, πρὶν καὶ ὁτιοῦν ὑπ' ἐκείνων πραχθῆναι, ταῦθ', ἅπερ εἶπον[1], ἐψηφίσαντο.

30. Ὁ δ' οὖν Δολοβέλλας, ἐγκρατὴς οὕτω τῆς Ἀσίας γενόμενος, ἐς τὴν Κιλικίαν ἦλθε, τοῦ Κασσίου ἐν τῇ Παλαιστίνῃ[2] ὄντος, καὶ τοὺς Ταρσέας ἑκουσίους[3] προσλαβών, φρουρούς τινας αὐτοῦ ἐν Αἰγέαις[4] ὄντας ἐνίκησε, καὶ ἐς τὴν Συρίαν ἐνέβαλε[5]. Καὶ τῆς μὲν Ἀντιοχείας ὑπὸ τῶν ἐμφρουρούντων αὐτὴν ἀπεκρούσθη[6]· τὴν δὲ Λαοδίκειαν[7] ἁμαχὶ, διὰ τὴν φιλίαν αὐτῶν, ἣν πρὸς τὸν Καίσαρα τὸν πρότερον[8] εἶχον, προσεποιήσατο. Κἀκ τούτων ἡμέρας τινὰς ἰσχύσας (τά τε γὰρ ἄλλα καὶ τὸ ναυτικὸν αὐτῷ διὰ ταχέων ἐκ τῆς Ἀσίας ἐπῆλθε), διέβαλεν[9] ἐς Ἄραδον, ὅπως καὶ παρ' ἐκείνων καὶ χρήματα καὶ ναῦς λάβῃ· κἀνταῦθα ἀποληφθεὶς[10] μετ' ὀλίγων ἐκινδύνευσε. Διαφυγὼν δ'[11] οὖν, ἀπήντησέ τε τῷ Κασσίῳ προσελαύνοντι, καὶ συμβαλὼν αὐτῷ ἡττήθη.
R.p.512. Κατακλεισθείς τε ἐς τὴν Λαοδίκειαν ἐπολιορκεῖτο[12], τῆς μὲν ἠπείρου παντελῶς εἰργόμενος (ἄλλοι τε γὰρ τῷ Κασσίῳ,

1. C : ταῦτα ἅπερ. — 2. Cf. ch. 28 ; et Appien, IV, 63. Dans G, le commencement du chapitre se lit ainsi : Ὁ δ' οὖν Δολοβέλλας ἦλθεν, τοῦ Κασσίου ἐν τῇς Ἀσίας γενόμενος ἐς τὴν Κιλικίαν ἦλθε τοῦ Κασσίου ἐν τῇ Παλαιστίνῃ.

3. Cf. Appien, IV, 64, et Lentulus (Lettres Familières de Cicéron, XII, 13). G : ἑκουσίου.

4. « Ægeas, dit Reimarus, intellige, ad mare situm, quod Ægæ aliis, aliis Αἰγαῖαι vel Αἰγέναι, portum et navium stationem habebat. » Xyl. voudrait écrire (Bekk., en note, propose la même chose) Αἴγαις : « Sic

vinces limitrophes devaient, dans l'intervalle, l'empêcher d'augmenter ses forces ; lorsqu'ensuite on eut connaissance des succès de Cassius, avant que ces gouverneurs eussent pu rien faire, on rendit le décret dont j'ai parlé.

30. Quant à Dolabella, devenu ainsi maître de l'Asie, il vint en Cilicie, tandis que Cassius était en Palestine, et, ayant pris Tarse qui se rendit volontairement, vainquit plusieurs des garnisons que Cassius avait à Égées et se jeta sur la Syrie. A Antioche, il fut repoussé par les troupes qui gardaient la ville, mais il prit Laodicée sans coup férir, attendu l'amitié qu'avaient les habitants pour le premier César. Puissant durant quelques jours, par suite de ces succès (entre autres avantages, il avait vu sa flotte arriver promptement d'Asie), il passa à Aradus pour s'y procurer de l'argent et des vaisseaux ; là, surpris avec une poignée de gens, il courut risque de la vie. Dans sa fuite, il fut rencontré par Cassius, qui s'avançait contre lui, et défait dans l'engagement qui s'ensuivit. S'étant enfermé dans Laodicée, il en soutint le siége, complètement coupé du côté du continent (quel-

Stephanus, dit-il, de Urbibus, sic Plinius, lib. V, capite 27, sic alii. » Zon. : Αἰγαΐς. — 5. F : ἐνέβαλλε. — 6. Cf. Lentulus (Lettres Familières de Cicéron, XII, 14 et 15).

7. Cf. Appien, III, 78 et IV, 63. F : δὲ δὴ Λαοδικείαν.

8. C : τὸ πρότερον. — 9. A, C, I : διέβαλλεν.

10. F : ἀπολειφθείς.

11. B, D, Reiske, Sturz et Bekk. ; vulg. om.

12. Odd., B, D, G, H, K, Zon., Reim. et Bekk ; vulg. et A, C, E, F, I : ἐπορθεῖτο.

καὶ Πάρθοι τινὲς ἐβοήθησαν[1]), ταῖς δὲ δὴ ναυσὶ ταῖς τε Ἀσιαναῖς, καὶ ταῖς Αἰγυπτίαις, ἃς ἡ Κλεοπάτρα αὐτῷ ἔπεμψε[2], καὶ προσέτι καὶ τοῖς χρήμασι τοῖς παρ' αὐτῆς ἐλθοῦσιν ἰσχύων· μέχρις οὗ ὁ Στάτιος[3] τό τε ναυτικὸν συνεκρότησε, καὶ ἐς τὸν τῶν Λαοδικέων λιμένα ἐσπλεύσας, τούς τε ἀνταναχθέντας ἐκράτησε, καὶ ἀπέκλεισέν οἱ καὶ τὴν θάλασσαν. Τότε γὰρ ἀμφοτέρωθεν τῆς ἐπαγωγῆς τῶν ἐπιτηδείων εἰρχθεὶς, ἐπεκδρομὴν μὲν σπάνει τῶν ἀναγκαίων ἐποιήσατο, καταραχθεὶς δὲ διὰ ταχέων ἐς τὸ τεῖχος, καὶ προδιδόμενον αὐτὸ ἰδὼν, ἐφοβήθη μὴ ζῶν ἁλῷη καὶ ἑαυτὸν κατεχρήσατο[4]. Ὅπερ που καὶ Μάρκος[5] Ὀκταούϊος ὑποστράτηγος αὐτοῦ ἔπραξε. Καὶ οἱ μὲν ταφῆς ὑπὸ τοῦ[6] Κασσίου, καίπερ τὸν Γρεβώνιον ἄταφον ῥίψαντες[7], ἠξιώθησαν· οἵ τε συστρατεύσαντες[8] σφίσι, καὶ περιγενόμενοι, καὶ σωτηρίας καὶ ἀδείας, καίτοι πολέμιοι ὑπὸ τῶν οἴκοι Ῥωμαίων νομισθέντες, ἔτυχον. Οὐ μέντοι οὐδ' οἱ Λαοδικεῖς[9] κακόν τι, πλὴν συντελείας χρημάτων, ἔπαθον[10]. Ἀλλ' οὐδὲ ἄλλος οὐδεὶς, συχνῶν μετὰ τοῦτο τῷ Κασσίῳ ἐπιβουλευσάντων[11], ἐκολάσθη.

31. Ἐν ᾧ δὲ ταῦτ' ἐγίγνετο[12], οἱ Ταρσεῖς Τίλλιον

1. Suivant Appien, IV, 59, les Parthes secoururent Cassius parce que déjà, lors de l'expédition de Crassus, lorsqu'il n'était que le questeur de ce général, ils avaient reconnu en lui une prudence supérieure à celle de son chef. — 2. Cf. Appien, IV, 63. — 3. L. Marcus Statius dont il a été question au ch. 28.

4. D'après Appien, Dolabella donna l'ordre à un de ses gardes de lui couper la tête et de la porter à Cassius, mais le garde, après avoir tué Dolabella, se donna la mort à lui-même. Cf. l'Epitome de Tite Live, CXXI;

ques Parthes, entre autres peuples, prêtèrent secours à Cassius), mais resté puissant néanmoins par les vaisseaux d'Asie et par ceux d'Égypte que lui envoya Cléopâtre, et, de plus, par l'argent qui lui était venu de sa part; jusqu'au moment où Statius rassembla sa flotte, et, pénétrant dans le port de Laodicée, vainquit les troupes opposées à son attaque, et lui ferma également la mer. Ayant alors les vivres coupés des deux côtés, il fut réduit à tenter une sortie par manque du nécessaire, mais promptement rejeté dans ses murs, et voyant qu'on les livrait à l'ennemi, il craignit d'être pris vif et se donna la mort. M. Octavius, son lieutenant, se tua comme lui. Cassius leur accorda la sépulture, bien qu'ils eussent jeté Trébonius sans la lui accorder; ceux qui avaient combattu avec eux et qui survécurent, bien qu'à Rome on les eût déclarés ennemis de l'État, obtinrent la vie sauve et l'impunité. Les Laodicéens, non plus, n'eurent d'autre mal à souffrir qu'une contribution en argent. De même, aucun autre de ceux qui, dans la suite, conspirèrent en grand nombre contre Cassius ne fut puni.

31. Sur ces entrefaites, les habitants de Tarse es-

Velléius Paterc., II, 69; Orose, VI, 18. — 5. Cicéron (Philipp., XI, 2) et App. (IV, 62) l'appellent Marsus; aussi un commentateur de Cicéron voudrait-il lire ici Μάρσος.

6. C, D; vulg. om. — 7. Cf. Appien, III, 26. — 8. C, D : στρατεύσαντες.

9. D : Λαδικεῖς.

10. Appien, IV, 62, et Strabon, XVI, ne sont pas d'accord ici avec Dion sur la conduite tenue par Cassius. — 11. B, F, G, K · ἐπιβουλευσάντων τῷ Κασσίῳ. — 12. C : ἐγένετο.

Κίμβρον, φονέα τε τοῦ Καίσαρος ὄντα, καὶ τότε Βιθυνῶν ἄρχοντα, πρός τε τὴν τοῦ Κασσίου ἐπικουρίαν ἐπειγόμενον ἐπεχείρησαν τῶν τοῦ Ταύρου διόδων[1] εἴρξαι· προεκλιπόντες[2] τε αὐτὰς ὑπὸ δέους, παραχρῆμα μὲν ἐσπείσαντο αὐτῷ, νομίσαντες ἰσχυρὸν αὐτὸν εἶναι· μετὰ δὲ τοῦτο τὴν ὀλιγότητα τῶν στρατιωτῶν κατανοήσαντες, οὔτε τῇ πόλει αὐτὸν[3] ἐδέξαντο, οὔτε τὰ ἐπιτήδειά οἱ παρέσχον. Ἐπειδή τε φρούριόν τι[4] ἐπιτειχίσας σφίσιν, ἐς τὴν Συρίαν ἀπῆρε, προτιμότερον τὸ τῷ Κασσίῳ βοηθῆσαι τοῦ τὴν πόλιν αὐτὸς ἐξελεῖν ποιησάμενος· τοῦτό τε ἐπιστρατεύσαντες αὐτῷ παρεστήσαντο, καὶ πρὸς τὰ Ἀδανὰ, ὅμορά τε σφίσι καὶ διάφορα ἀεὶ ὄντα[5], ὥρμησαν, πρόφασιν, ὡς καὶ τὰ τοῦ Κασσίου πράσσοντα, ποιησάμενοι. Πυθόμενος δὲ ταῦτα ἐκεῖνος, πρότερον μὲν, ὡς ἔτι ὁ Δολοβέλλας ἔζη, Λούκιον Ῥοῦφον ἐπ' αὐτοὺς ἔπεμψεν· ὕστερον δὲ καὶ αὐτὸς ἦλθε, καὶ (ἤδη γὰρ ἁμαχὶ τῷ Ῥούφῳ προσεκεχωρήκεσαν) ἄλλο μὲν σφᾶς οὐδὲν δεινὸν εἰργάσατο, τὰ δὲ δὴ[6] χρήματα τά τε ἴδια καὶ τὰ δημόσια πάντα[7] ἀφείλετο[8]. Κἀκ τούτου Ταρσεῖς[9] ἐπαίνους τε παρὰ τῶν τριῶν ἀνδρῶν
R.p. 515 (ἐκεῖνοι γὰρ τὰ πράγματα ἤδη τὰ ἐν τῇ Ῥώμῃ εἶχον) καὶ ἐλπίδα ἀντιλήψεσθαί τι ἀντὶ τῶν ἀπολωλότων ἔλαβον· ἥ τε Κλεοπάτρα διὰ τὴν συμμαχίαν, ἣν τῷ Δολοβέλλᾳ ἔπεμψεν, εὗρετο τὸν υἱὸν[10], ὃν Πτολεμαῖον μὲν ὠνόμαζον[11],

1. Ce sont les fameuses Pyles, appelées par Strabon, XII, portes de la Cilicie. — 2. F : προεκλείποντες.

3. C, D : αὐτῶν. — 4. F et Bekk. ; vulg. : Ἐπειδὴ δὲ φρούριόν τι ; C, D : Ἐπειδή τι φρούριόν τι. — 5. F om. — 6. A, C, D, F, G om. — 7. A : πάντας.

sayèrent de barrer le passage du Taurus à Tillius Cimber, l'un des meurtriers de César, alors gouverneur de Bithynie, qui venait en hâte au secours de Cassius ; puis, ayant, par crainte, abandonné les défilés, ils firent sur le moment un traité avec Cimber, croyant qu'il était en force, mais s'étant ensuite aperçus du petit nombre de ses soldats, ils refusèrent de le recevoir dans leur ville et de lui fournir des vivres. Cimber, après avoir élevé une forteresse contre eux, s'en alla, estimant qu'il valait mieux secourir Cassius que d'emporter la ville ; les Tarsiens alors, se mettant en campagne, lui firent tête et marchèrent contre Adana, ville voisine et toujours en différend avec eux, sous prétexte qu'elle tenait pour Cassius. A cette nouvelle, Cassius envoya d'abord contre eux L. Rufus, car Dolabella vivait encore ; plus tard, il y vint en personne, et, comme déjà ils s'étaient rendus à Rufus sans combat, il ne leur fit aucun mal et se contenta d'enlever tout l'argent des particuliers et tout l'argent de l'État. A la suite de ces événements, les Tarsiens reçurent des triumvirs (ils étaient déjà en possession des affaires à Rome) des éloges et l'espérance d'un dédommagement pour ce qu'ils avaient perdu ; Cléopâtre, pour avoir envoyé des secours à Dolabella, obtint que son fils qu'on nommait Ptolémée

8. Appien, IV, 64, rapporte que Cassius leur imposa une contribution de mille cinq cents talents. — 9. Bekk. propose, en note, d'ajouter μὲν après ce mot. — 10. A, B, F : εὕρετό τε τὸν υἱόν.

11. Vulg. et les mss. : ὠνόμαζεν.

ἐπλάττετο δὲ ἐκ τοῦ Καίσαρος τετοκέναι, καὶ κατὰ τοῦτο Καισαρίωνα[1] προσηγόρευε, βασιλέα τῆς Αἰγύπτου κληθῆναι.

32. Κάσσιος δὲ, ἐπειδὴ τά τε ἐν τῇ Συρίᾳ καὶ τὰ ἐν τῇ Κιλικίᾳ κατεστήσατο, ἐς τὴν Ἀσίαν πρὸς τὸν Βροῦτον ἀφίκετο[2]. Ὡς γὰρ τήν τε συνωμοσίαν τῶν τριῶν ἀνδρῶν ἔμαθον[3], καὶ τὰ πραττόμενα ὑπ' αὐτῶν κατὰ σφῶν ᾔσθοντο[4], συνῆλθόν τε ἐκεῖ, καὶ τὰ πράγματα ἔτι καὶ μᾶλλον ἐκοινώσαντο· τήν τε γὰρ αἰτίαν τὴν τοῦ πολέμου τὴν αὐτὴν ἔχοντες, καὶ τὸν κίνδυνον τὸν αὐτὸν προσδεχόμενοι, τήν τε ὑπὲρ τῆς τοῦ δήμου ἐλευθερίας γνώμην μηδὲ τότε ἐξιστάμενοι[5], καὶ ἐκείνους, ἅτε καὶ τρεῖς ὄντας καὶ τοιαῦτα δρῶντας, καταλῦσαι[6] γλιχόμενοι, πολλῷ προθυμότερον κοινῇ πάντα καὶ ἐβουλεύοντο καὶ ἐποίουν. Καὶ τὸ μὲν σύμπαν, ἔγνωσαν ἔς τε τὴν Μακεδονίαν ἐλθεῖν, καὶ περαιωθῆναι αὐτοὺς ἐκεῖσε κωλῦσαι, ἢ καὶ ἐς τὴν Ἰταλίαν προδιαβῆναι· ἐπεὶ δὲ τά τε ἐν τῇ Ῥώμῃ καθίστασθαι ἔτ' ἐλέγοντο, καὶ πρὸς τὸν Σέξτον, ἅτε καὶ ἐγγύθεν ἐφεδρεύοντα σφίσιν[7], ἀσχολίαν ἕξειν ἐνομίζοντο, οὐκ εὐθὺς ταῦτ' ἐποίησαν, ἀλλ' αὐτοί τε περιϊόντες[8], καὶ ἑτέρους διαπέμποντες, τούς τε μηδέπω ὁμοφρονοῦντας σφίσι προσεκτῶντο[9], καὶ χρήματα καὶ στρατιώτας ἠθροίζον.

1. Suétone, 52, affirme que César avait permis à Cléopâtre de donner ce nom à son fils.

2. Selon Appien, IV, 63, Cassius avait d'abord eu l'intention de se diriger droit sur l'Égypte, afin de punir Cléopâtre d'avoir envoyé des secours à Dolabella; mais, cédant aux prières de Brutus, il préféra se rendre près

et qu'elle prétendait avoir eu de César et que, pour ce motif, elle appelait Césarion, fût proclamé roi d'Égypte.

32. Cassius, après avoir mis ordre aux affaires de Syrie et de Cilicie, se rendit en Asie auprès de Brutus. Car, lorsqu'ils apprirent la conjuration des triumvirs et furent informés des décrets portés contre eux, ils se réunirent en ce pays et agirent avec plus de concert : ayant le même motif de faire la guerre, s'attendant au même danger et n'ayant pas encore alors renoncé au dessein de défendre la liberté du peuple romain, pleins d'ailleurs du désir de renverser cette association de trois hommes qui commettaient de telles atrocités, ils n'en furent que plus disposés à unir leurs projets et leurs efforts. En somme, ils résolurent de se rendre en Macédoine et d'empêcher l'ennemi d'y arriver, ou de passer eux-mêmes les premiers en Italie. Mais comme on disait les triumvirs encore occupés à rétablir l'ordre à Rome, et que Sextus, qui les observait de près, leur donnerait, à ce qu'ils croyaient, assez à faire, au lieu d'exécuter immédiatement leur projet, ils se mirent à courir le pays et envoyèrent des émissaires chez les peuples qui ne s'étaient pas encore rangés à leur parti, afin de les attirer à eux et de ramasser de l'argent.

de lui en Asie. — 3. Cf. XLVI, 56. — 4. B, F : ἤσθετο. — 5. F om. : τήν τε. . . . . ἐξιστάμενοι.

6. Bekk.; vulg. et les mss. : προσκαταλῦσαι.

7. Cf. XLVI, 40; XLVII, 12, 37 et 38. — 8. G : περιιδόντες.

9. D : προσεκώντο (sic).

33. Καὶ αὐτοῖς οἱ μὲν ἄλλοι ταύτῃ[1] πάντες, καὶ οἱ πρόσθεν περιορώμενοι, παραχρῆμα ὡμολόγησαν· ὁ[2] δὲ δὴ Ἀριοβαρζάνης, οἵ τε Ῥόδιοι καὶ οἱ Λύκιοι, ἄλλως μὲν οὐκ ἀνθίσταντο[3], οὐ μέντοι καὶ συμμαχῆσαι ἤθελον. Ὑποπτεύσαντες οὖν αὐτοὺς τὰ τῶν ἐναντίων, ἐπειδὴ εὖ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος τοῦ προτέρου ἐπεπόνθεσαν[4], φρονεῖν, καὶ φοβηθέντες μὴ καὶ[5] αὐτοί τε ἀπελθόντων σφῶν ταράξωσί τι, καὶ τοὺς ἄλλους συναποστήσωσι, γνώμην ἐποιήσαντο ἐπ' ἐκείνους πρῶτον τραπέσθαι, ἐλπίσαντες σφᾶς, ἅτε καὶ τοῖς ὅπλοις πολὺ αὐτῶν ὑπερέχοντες, καὶ ταῖς εὐεργεσίαις ἀφθόνως χρώμενοι, διὰ βραχέος πείσειν, ἢ καὶ βιάσεσθαι[6]. Καὶ Κάσσιος μὲν Ῥοδίους[7], καίτοι τοσοῦτον
R. p.514. ἐπὶ τῷ ναυτικῷ φρονοῦντας, ὥστε ἐς τε τὴν ἤπειρον ἐπ' αὐτὸν προδιαπλεῦσαι, καὶ τὰς πέδας[8] ἃς ἐκόμιζον, ὡς καὶ ζῶντας πολλοὺς αἱρήσοντες, ἐπιδεικνύναι σφίσι, ναυμαχίᾳ πρότερον μὲν περὶ Μύνδον, ἔπειτα δὲ πρὸς αὐτῇ τῇ Ῥόδῳ, διὰ τοῦ Στατίου[9], τῷ τε πλήθει καὶ τῷ μεγέθει τῶν νεῶν τὴν ἐμπειρίαν σφῶν κρατήσας, ἐνίκησε[10]· καὶ μετὰ τοῦτο καὶ αὐτὸς ἐς τὴν νῆσον περαιωθείς, ἄλλο μὲν κακὸν οὐδὲν[11] αὐτοὺς ἔδρασεν (οὔτε[12] γὰρ ἀντέστησάν οἱ, καὶ εὔνοιαν αὐτῶν ἐκ τῆς διατριβῆς, ἣν ἐκεῖ κατὰ παιδείαν ἐπεποίητο[13], εἶχε), τὰς δὲ δὴ ναῦς, καὶ τὰ χρήματα καὶ τὰ

1. F om. — 2. G om. — 3. F : οὐ καθίσταντο. — 4. César avait donné à Ariobarzane, roi de Cappadoce, une partie de l'Arménie (cf. XLI, 63). Il avait comblé les Rhodiens d'éloges et de récompenses, à cause de la science et de l'habileté de leurs matelots, et aussi du courage d'Euphranor dans la guerre d'Alexandrie (Hirtius, 11, 15, etc.). César avait également con-

33. Les autres peuples de ces contrées, même ceux dont on ne s'était pas occupé auparavant, se rangèrent tous immédiatement de leur côté; mais Ariobarzane, les Rhodiens et les Lyciens, sans opposer aucune résistance, refusèrent de s'allier avec eux. Brutus et Cassius les soupçonnant d'être, à cause des bienfaits qu'ils avaient reçus du premier César, favorables à leurs ennemis, et craignant qu'en leur absence ils n'excitassent quelques troubles et ne poussassent les autres à la défection, résolurent de se tourner contre eux d'abord, espérant, grâce à la grande supériorité de leurs armes et aux bienfaits qu'ils prodiguèrent, les réduire promptement par la persuasion ou par la force. Cassius, bien que les Rhodiens eussent de leur marine une opinion assez haute pour être allés avec leurs vaisseaux au-devant de lui jusque sur le continent et lui montrer les entraves qu'ils apportaient pour les nombreux captifs dont ils comptaient s'emparer, les défit néanmoins sur mer, d'abord auprès de Mynde, puis sous les murs mêmes de Rhodes, avec l'aide de Statius, le nombre et la grandeur des vaisseaux l'ayant emporté sur l'expérience. Après cela, il passa lui-même dans l'île, sans leur faire aucun mal (ils n'opposèrent pas de résistance, et le séjour qu'il avait fait parmi eux au temps de son éducation le rendait bienveillant à leur égard); il leur enleva seulement leurs vaisseaux et leurs richesses

firmé l'antique liberté des Lyciens. — 5. C, D, G, H om. — 6. A, B, F, I : βιάσασθαι. — 7. C, D om. — 8. C : καῖδας. — 9. L. Statius Murcus, chef de la flotte de Cassius (cf. 29). D, F : Σταδίου. — 10. Cf. Appien, IV, 71.

11. A, B, F, K; vulg. : οὐδὲν κακόν. — 12. B : ἔδρασε (οὔτε.

13. Cf., dans Appien, IV, 67 et 68, le discours d'Archélaüs à Cassius.

ὅσια καὶ τὰ ἱερά, πλὴν τοῦ ἅρματος τοῦ Ἡλίου[1], παρεσπάσατο[2]. Καὶ μετὰ ταῦτα καὶ τὸν Ἀριοβαρζάνην συλλαβὼν ἀπέκτεινε.

34. Βροῦτος δὲ τό τε κοινὸν τῶν Λυκίων στράτευμα ἀπαντῆσαν αὐτῷ πρὸς τὰ μεθόρια μάχῃ τε ἐκράτησε, καὶ συγκαταφυγὸν[3] ἐς τὸ ἔρυμα, αὐτοβοεὶ εἷλε· καὶ τῶν πόλεων τὰς μὲν πλείους ἀμαχὶ[4] προσηγάγετο, Ξάνθον δὲ ἐς πολιορκίαν κατέκλεισε[5]. Καὶ αὐτῶν ἐξαίφνης[6] ἐκδραμόντων, καὶ πῦρ ἐς τὰς μηχανὰς ἐμβαλόντων, τά τε τοξεύματα καὶ ἀκόντια ἅμα ἐφέντων[7], ἐς πᾶν κινδύνου ἀφίκετο[8]. Κἂν πασσυδὶ ἀπώλετο[9], εἰ μὴ δι' αὐτοῦ τοῦ πυρὸς ὠσάμενοι οἱ στρατιῶται προσέμιξαν αὐτοῖς ἀπροσδόκητοι γυμνητεύουσι, καὶ ἐκείνους τε ἐς τὸ τεῖχος κατήραξαν, καὶ αὐτοὶ συνεσπεσόντες σφίσι, τοῦ τε πυρὸς ἐς οἰκίας τινὰς ἐνέβαλον[10], καὶ τοὺς μὲν ὁρῶντας τὸ γιγνόμενον προκατέπληξαν, τοῖς δ' ἄπωθεν οὖσι δόξαν ὡς καὶ πάντα ἄρδην ἠρηκότες παρέσχον· ἐκ γὰρ τούτου καὶ οἱ ἐπιχώριοι τὰ λοιπὰ[11] ἐθελονταὶ συγκατέπρησαν, καὶ ἀλλήλους οἱ πλείους ἀνεχρήσαντο. Μετὰ δὲ τοῦτο πρὸς τὰ

1. Sur le culte du Soleil à Rhodes, cf. les auteurs cités dans la note 157 de Reimarus. — 2. Cf. Appien, IV, 73. D'après la Chronique d'Eusèbe, Cassius pilla les temples des Rhodiens, à qui, suivant Orose, VI, 18, il ne laissa que la vie. — 3. D, E, Paulmier, Sturz (tome V, note 159*, bien que, dans le texte, il laisse subsister συγκαταφυγών) et Bekk.: les autres mss. : συγκαταφυγών, que Reim. défend par le rapprochement avec (XLIII, 8) σφίσι φυγοῦσιν ἐς τὸ ἔρυμα συνεσπεσών αὐτοβοεὶ εἷλεν. Mais l'idée de fuite domine ici, et ce mot doit se rapporter à στράτευμα comme ἀπαντῆσαν qui précède. Je maintiens donc συγκαταφυγόν. — 4. D : μαχεί.

5. A, B, F, G, K; vulg. et les autres mss. : κατέστησε. Sur le siége de

tant profanes que sacrées, à l'exception du char du Soleil. Quant à Ariobarzane, dont il s'empara ensuite, il le fit mettre à mort.

34. Brutus, de son côté, défit dans une bataille l'armée commune des Lyciens qui était venue à sa rencontre, lui prit d'emblée, sur ses frontières mêmes, son camp où elle s'était réfugiée; puis il s'empara de la plupart des villes sans coup férir, mais il dut investir Xanthe. Les Xanthiens, dans une sortie, ayant lancé le feu sur ses machines et décoché des flèches et des javelots, lui firent courir le plus grand danger. Bien plus, il était perdu sans ressource, si ses soldats, sautant tout à coup à travers les flammes, n'eussent, contre toute attente, fondu sur l'ennemi armé à la légère et ne l'eussent refoulé dans l'enceinte de ses murs, où, se précipitant avec lui, ils lancèrent le feu sur quelques maisons, et frappèrent de terreur ceux qui assistaient à ce spectacle, tandis qu'à ceux qui étaient au loin ils donnaient lieu de croire que tout était pris; car alors les habitants eux-mêmes incendièrent volontairement le reste, et la plupart se donnèrent la mort les uns aux autres.

Xanthe et sur ce qui s'y passa, cf. Appien, IV, 77 et suiv.; Plutarque, Brutus, 30 et 31.

6. G : ἐξείφνης.

7. A, B, G et Bekk.; Sturz est loin de blâmer cette leçon; F. ἀφέντων, I : ἀναβαλλόντων; vulg. et C, D, E, H, K : βαλόντων. — 8. D : πανσσυδὶ ἀπόλετο.

9. « Τοῦ τε πυρὸς ἐς οἰκίας τινὰς ἐνέβαλον. Suspecta hæc videri possint, dit Reimarus, quia modo dixerat Dio καὶ πῦρ ἐς τὰς μηχανὰς ἐμβαλόντων. Sed tamen τοῦ πυρὸς stare potest, si suppleas τί. » — 10. om.

11. Bekk. propose en note de lire : τά τε λοιπά.

Πάταρα ὁ Βροῦτος ἦλθε· καὶ προεκαλέσατο[1] μὲν αὐτοὺς
R.p.515. ἐς φιλίαν· ὡς δ' οὐχ ὑπήκουσαν (οἵ τε γὰρ δοῦλοι καὶ τῶν ἐλευθέρων οἱ πένητες, οἱ μὲν ἐλευθερίας, οἱ δὲ χρεῶν ἀποκοπῆς προτετυχηκότες, ἐκώλυον σφᾶς συμβῆναι), τὸ μὲν πρῶτον τοὺς αἰχμαλώτους τῶν Ξανθίων (καὶ γὰρ ἐν γένει αὐτοῖς κατ' ἐπιγαμίαν πολλοὶ ἦσαν) ἔπεμψε σφίσιν, ἐλπίδα ἔχων δι' ἐκείνων αὐτοὺς προσάξεσθαι[2]· ἐπεὶ δ' οὐδὲν μᾶλλον ἐνέδοσαν, καίπερ προῖκα αὐτοῦ τοὺς ἀναγκαίους ἑκάστῳ διδόντος, πρατήριόν[3] τι ὑπ' αὐτὸ τὸ τεῖχος ἐν ἀσφαλεῖ κατεστήσατο, καὶ παράγων ἕνα[4] ἕκαστον τῶν πρώτων ἀπεκήρυττεν, εἴ πως διά γε τοῦτο[5] τοὺς Παταρέας[6] ὑπαγάγοιτο. Ὡς δ' οὐδὲ τότε αὐτῷ προσεχώρησαν, ὀλίγους ἀποδόμενος, τοὺς λοιποὺς ἀφῆκεν. Ἰδόντες δὲ τοῦτο οἱ ἔνδον, οὐκέτ' ἀντῆραν, ἀλλ' εὐθὺς αὐτῷ, ὡς καὶ ἀρετὴν ἔχοντι, προσέθεντο, μηδὲν ἔξω τῶν χρημάτων ζημιωθέντες. Καὶ τοῦτο καὶ οἱ Μυρεῖς ἐποίησαν, ἐπειδὴ τὸν στρατηγὸν αὐτῶν ἐν τῷ ἐπινείῳ ἀπέλυσε[7]. Καὶ οὕτω καὶ τἆλλα δι' ὀλίγου παρεστήσατο[8].

35. Ταῦτ' οὖν ἀμφότεροι πράξαντες, ἔς τε τὴν Ἀσίαν αὖθις ἦλθον, καὶ πάνθ' ὅσα ἐκ διαβολῶν[9], οἷα ἐν τοῖς

1. Reiske et Bekk., leçon que Sturz préférerait à la vulgate : προσεκαλέσατο.

2. Conjecture de Reim., confirmée par B, D, G, H, et adoptée par Sturz qui renvoie à Lobeck, *Parerga ad Phrynicum*, p. 736, et par Bekk.; vulg. et les autres mss. : προσάξασθαι.

3. Reimarus : « Xylander erudite *catastam* vertit, de qua voce Pitiscus ad Suetonii Grammaticos, c. 13. » Appien, IV, 81, d'accord avec Zonaras, X, 18, passe cette vente sous silence, et raconte que, Brutus

Après cela, Brutus se dirigea vers les Pataréens et les exhorta à être ses amis ; comme ils ne l'écoutèrent pas (les esclaves et, parmi les hommes libres, les pauvres qui avaient obtenu, les uns la liberté, les autres l'abolition de leurs dettes, s'opposaient à un traité), il commença par leur envoyer les prisonniers xanthiens (beaucoup leur étaient parents par alliance), dans l'espoir de les amener par eux à son parti ; puis, s'apercevant qu'ils n'en étaient pas plus disposés à capituler, bien qu'il rendît à chacun ses parents sans rançon, il établit au pied même des murailles, dans un endroit sûr, un lieu d'exposition où il amena l'un après l'autre les principaux d'entre ses prisonniers, afin d'arriver par là à émouvoir les Pataréens. Ce moyen ne lui ayant pas réussi davantage, il se décida, après en avoir vendu un petit nombre, à mettre le reste en liberté. Voyant cela, ceux qui étaient dans l'intérieur de la ville cessèrent la résistance et embrassèrent aussitôt sa cause comme celle d'un honnête homme, sans qu'il leur infligeât d'autre châtiment qu'une amende pécuniaire. Les Myriens les imitèrent également après qu'il eut relâché leur stratége fait prisonnier dans le port maritime. Le reste du pays ne tarda pas à se soumettre de même.

35. Ces exploits accomplis, ils revinrent l'un et l'autre en Asie ; puis, après s'être, dans un entretien particulier,

ayant laissé aux habitants de Patare un jour pour réfléchir, le lendemain, lorsqu'il se présenta, tous lui crièrent du haut des remparts qu'ils étaient prêts à obéir à ses ordres. — 4. C, D, om.

5. Sturz préférerait τούτου. — 6. A, B, G : Παταραίας ; F : Παταρευίας.

7. Lentulus (Appien, IV, 82), lieutenant de Brutus, après avoir brisé la chaîne qui fermait l'ouverture du port, entra dans la ville d'Andriaca, port de Myra. — 8. B, G et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : κατεστήσατο.

9. B, F : διαβολήν.

τοιούτοις φιλεῖ συμβαίνειν[1], ὕποπτα πρὸς ἀλλήλους εἶχον, ἔς τε τὸ μέσον καὶ καταμόνας προενεγκόντες[2], καὶ διαλυσάμενοι, ἐς τὴν Μακεδονίαν ἠπείγοντο. Καὶ αὐτοὺς Γαΐός τε Νωρβανὸς καὶ Δεκίδιος Σάξας[3] ἔφθησαν, τόν τε Ἰόνιον, πρὶν τὸν[4] Στάτιον ἐλθεῖν, περαιωθέντες, καὶ πᾶσαν τὴν μέχρι τοῦ Παγγαίου[5] γῆν προκατασχόντες, καὶ πρὸς τοῖς Φιλίπποις στρατοπεδευσάμενοι. Τὸ δὲ δὴ ἄστυ τοῦτο παρά τε τῷ Παγγαίῳ καὶ παρὰ τῷ Συμβόλῳ κεῖται· Σύμβολον γὰρ τὸ χωρίον ὀνομάζουσι, καθ' ὃ τὸ ὄρος ἐκεῖνο[6] ἑτέρῳ τινὶ[7] ἐς μεσόγειαν ἀνατείνοντι συμβάλλει· καὶ ἔστι μεταξὺ Νέας πόλεως καὶ τῶν Φιλίππων· ἡ μὲν γὰρ πρὸς τῇ θαλάσσῃ, καταντιπέρας Θάσου ἦν, ἡ δὲ ἐντὸς
B p.516. τῶν ὀρῶν, ἐπὶ[8] τῷ πεδίῳ πεπόλισται. Καὶ (ἔτυχον γὰρ τὴν συντομωτάτην αὐτοῦ ὑπερβολὴν ὅ τε[9] Σάξας καὶ ὁ Νωρβανὸς προκαταλαβόντες[10]) ταύτῃ μὲν ὁ Βροῦτος ὅ τε Κάσσιος οὐδὲ ἐπείρασαν διαβῆναι, ἑτέραν δέ τινα μακροτέραν κατὰ τὰς Κρηνίδας ὠνομασμένας περιελθόντες, φυλακῇ μὲν καὶ ἐκεῖ ἐνέτυχον· βιασάμενοι δὲ αὐτὴν, εἴσω τε τῶν ὀρῶν ἐγένοντο, καὶ πρὸς τὴν πόλιν κατὰ τὰ μετέωρα ἐπιπαρελθόντες, ἐνταῦθα χωρὶς ἑκάτερος, ὡς γε τῷ λόγῳ εἰπεῖν, ἐστρατοπεδεύσαντο[11]· τῷ γὰρ ἔργῳ καθ'

1. A, B, C, D, F, K et Bekk.; vulg. et E, G, H, I : συμβαίνειν φιλεῖ.

2. L'Epitome de Tite-Live, CXXII : « Coïerunt Smyrnæ uterque ad ordinanda belli futuri consilia. » Plutarque, Brutus, 28 : Περὶ Σμύρναν ἀλλήλοις ἐνετύγχανον, ἀφ' οὗ πρῶτον ἐν Πειραιεῖ χωρισθέντες ὥρμησαν, ὁ μὲν ἐς Συρίαν, ὁ δὲ ἐς Μακεδονίαν. Sturz ne partage pas ici l'opinion de Fabricius; il aime mieux, comme Penzel, entendre cet entretien de l'entrevue de Brutus et de Cassius à Sardes. Il s'appuie sur ces mots du ch. 34, dans

mutuellement exposé tous les sujets de défiance que les calomnies, ainsi que cela arrive ordinairement en semblables occurrences, leur avaient inspirés à l'un contre l'autre, et les avoir dissipés, ils se hâtèrent de se rendre en Macédoine. Ils y furent devancés par C. Norbanus et Décidius Saxa, qui traversèrent la mer Ionienne avant l'arrivée de Statius, occupèrent tout le pays jusqu'au Pangée et établirent leur camp près de Philippes. Cette ville est située au pied du Pangée et du Symbolon: ce lieu est en effet nommé Σύμβολον (signe de ralliement) parce que cette montagne συμβάλλει (rallie) une autre montagne qui s'étend dans l'intérieur des terres; il se trouve entre Naples et Philippes. L'une de ces villes est au bord de la mer, en face de Thasos; l'autre est bâtie dans l'intérieur des montagnes, au milieu d'une plaine. Aussi Brutus et Cassius (Saxa et Norbanus s'étaient d'avance saisi de ce passage qui était le plus court) n'essayèrent pas même de traverser de ce côté: ils firent le tour jusqu'à un autre passage plus long, vers l'endroit nommé les Crénides, et trouvèrent là aussi une garnison; cette garnison forcée, ils parvinrent dans l'intérieur de la montagne, et, s'approchant de la ville par les hauteurs, y assirent leur camp chacun séparément, si l'on peut s'exprimer ainsi, puisque, en réalité, ils n'eurent qu'un seul et unique retranchement. Ils divi-

Plutarque : Κάσσιον δὲ Βροῦτος εἰς Σάρδεις ἐκάλει.

3. F le nomme Δεκέλιος Σάξας; D, H : Δεκέλιος Σέξας; E, Δεκίλιος Σέξας. De même partout. Le nom complet de ce personnage est L. Décidius Saxas; il en est fait mention dans la XIII^e^ Philippique et dans le livre CXXVII de l'Epitome de Tite-Live. — 4. G om. — 5. F : Παγχαίου, et plus bas Παγχαίῳ. 6. Le Pangée. — 7. L'Hémus. — 8. Bekk., en note, propose ἐν. 9. C : τι. — 10. Cf. Appien, IV, 87. — 11. C : ἐστρατοπεδεύσατο.

ἓν ηὐλίσαντο. Τὰ μὲν γὰρ στρατόπεδα, ὡς καὶ εὐτακτότεροι οἱ στρατιῶται καὶ ῥᾴους ἄρχειν ὦσι, διχῇ κατέστη· παντὸς δὲ δὴ καὶ τοῦ διὰ μέσου αὐτῶν καὶ τάφρῳ καὶ σταυρώματι περιληφθέντος, εἷς τε ὁ πᾶς περίβολος ἀμφοτέρων ἐγένετο, καὶ ἐν κοινῷ τὴν ἀπ' αὐτοῦ ἀσφάλειαν εἶχον[1].

36. Ἦσαν δὲ πολὺ τῷ πλήθει[2] τῶν ἐναντίων τῶν τότε παρόντων[3] καθυπέρτεροι· καὶ διὰ τοῦτο τό τε[4] Σύμβολον, ἐκκρούσαντες αὐτούς, κατέλαβον[5], καὶ τὰ ἐπιτήδεια ταύτῃ τε δι' ἐλάττονος ἐκ τῆς θαλάσσης ἐπήγοντο, καὶ ἐκ τοῦ πεδίου καταθέοντες ἐλάμβανον. Ὁ γὰρ Νωρβανὸς ὅ τε Σάξας[6] πανστρατιᾷ μὲν οὐδὲ ἐτόλμησαν αὐτοῖς προσμίξαι, ἐκπέμποντες δ' ἱππέας ἐκδρόμους ὅπη[7] παρείκοι[8], οὐδὲν ἐπέραινον· ἀλλ' αὐτοί τε διὰ φυλακῆς μᾶλλον ἢ διὰ κινδύνων τὸ στρατόπεδον ἐποιοῦντο, καὶ τὸν Καίσαρα τόν τε Ἀντώνιον σπουδῇ μετεπέμποντο. Οὗτοι γὰρ τέως μὲν περί τε τοὺς Ῥοδίους καὶ περὶ[9] τοὺς Λυκίους, τόν τε Κάσσιον καὶ τὸν Βροῦτον ἀσχόλους ὄντας ἐπυνθάνοντο, ἐπὶ πλεῖόν τε αὐτοὺς ἔδοξαν σφίσι προσπολεμήσειν, καὶ οὐκ ἠπείχθησαν, ἀλλὰ τόν τε Σάξαν καὶ τὸν Νωρβανὸν ἐς τὴν Μακεδονίαν προέπεμψαν. Αἰσθόμενοι δὲ αὐτοὺς

1. C, D om. — 2. C : πολλοὶ (en marge : πολὺ) τῷ πλήθει ; F : τῷ πλήθει πολύ. — 3. Les mots τῶν τότε παρόντων sont en marge dans F.

4. F et Bekk. ; vulg. om.

5. Ponctuation de Xyl., adoptée par Leuncl. et les édit. subséq. ; Robert et Henri Étienne : Σύμβολον ἐκκρούσαντες, αὐτοὺς κατέλαβον ; Odd., après avoir proposé : τοὺ Συμβούλου ἐκκρούσαντες ; τὸν τόπον κατέλαβον, s'est ensuite rangé à l'opinion de Xylander. Sur le fait historique, cf. Plu-

sèrent, en effet, leur camp en deux, afin d'avoir les soldats mieux rangés et plus dociles au commandement; mais, tout l'espace compris entre eux étant entouré d'un fossé et d'une palissade, la ligne d'enceinte tout entière des uns et des autres n'en formait qu'une seule et leur donnait une commune sûreté.

36. Ils étaient bien supérieurs en nombre aux ennemis alors présents; aussi ils s'emparèrent du Symbolon après les avoir délogés de cette position, reçurent plus promptement les vivres par la voie de la mer et en tirèrent de la plaine par des incursions. Car Norbanus et Saxa n'osèrent pas engager contre eux une action générale, et se contentèrent de les faire charger, à l'occasion, par leur cavalerie, sans rien tenter de décisif; ils songeaient plutôt à garder leur armée qu'à l'exposer aux chances d'un combat, pendant qu'ils mandaient à César et à Antoine de venir en hâte. Ceux-ci, tant que par leurs informations ils surent Brutus et Cassius occupés avec les Lyciens et les Rhodiens, pensaient que la guerre était encore éloignée, et, sans se presser, ils avaient envoyé en avant Saxa et Norbanus en Macédoine. Mais, quand ils

tarque, Brutus, 38. — 6. F : Σέξας, ici; de même les mss. cités plus haut.

7. Coisl. : ὅποι.

8. Sturz : « Idem valet, quod ὅπου ἦν δυνατὸν, et totus locus, mutilus quidem, a Suida est allatus in v. παρείκοι, judice Toupio vol. II Emendationum in Suidam, p. 30. Suidas enim hæc habet : πέμποντες ἱππέας ἐκδρόμους, ὅπου παρείκοι, τροφὰς ἐλάμβανον, ὅπου ἦν δυνατόν. » C, D, F : παρήκοι; H : παρήκει. — 9. F om.

ἐαλωκότας[1], τοῖς μὲν Λυκίοις καὶ τοῖς Ῥοδίοις ἐπαίνους τε ἔδοσαν, καὶ χρήματα χαριεῖσθαι ὑπέσχοντο, αὐτοὶ δὲ ἐκ μὲν τῆς πόλεως εὐθὺς ἐξώρμησαν· ἐγχρονίσαντες δὲ, Ἀντώνιος μὲν περὶ Βρεντέσιον (ὑπὸ γὰρ τοῦ Στατίου[2] καθείργετο[3]), Καῖσαρ δὲ περὶ Ῥήγιον (πρὸς γὰρ[4] τὸν Σέξτον τήν τε Σικελίαν ἔχοντα, καὶ τῆς Ἰταλίας πειρῶντα[5], προαπετράπετο), διετρίβησαν.

37. Ὡς δ' οὖν οὗτός τε οὐκ εὐκαθαίρετος[6] ἔδοξεν εἶναι σφίσι, καὶ τὰ τοῦ Κασσίου τοῦ τε Βρούτου μᾶλλον αὐτοὺς ἤπειξε, μέρος μέν τι[7] τοῦ στρατοῦ πρὸς φρουρὰν τῆς Ἰταλίας κατέλιπον, τῷ δὲ δὴ πλείονι τὸν Ἰόνιον ἀσφαλῶς ἐπεραιώθησαν[8]· καὶ Καῖσαρ μὲν ἐν Δυῤῥαχίῳ νοσήσας[9]
Π. p. 517. ὑπελείφθη. Ἀντώνιος δὲ πρὸς τοὺς Φιλίππους ἦλασε, καὶ παραυτίκα μὲν ῥώμην τινὰ τοῖς σφετέροις παρέσχεν· ἐνεδρεύσας[10] δέ τινας τῶν ἐναντίων σιταγωγοῦντας, καὶ σφαλεὶς, οὐκέτ' οὐδ' αὐτὸς ἐθάρσει. Ὁ οὖν Καῖσαρ, πυθόμενος τοῦτο, καὶ δείσας ἑκάτερον, εἴτε τι ἐλαττωθείη καταμόνας συμβαλὼν, εἴτε καὶ κρατήσειεν (ἐκ μὲν γὰρ τοῦ τόν τε Βροῦτον καὶ τὸν Κάσσιον, ἐκ δὲ τοῦ τὸν Ἀντώνιον πάντως[11] ἐφ' ἑαυτὸν ἰσχύσειν ἐνόμισεν), ἠπείχθη, καίπερ καὶ τότε ἔτι[12] ἀῤῥωστῶν[13]. Κἀκ τούτου ἀνεθάρσησαν

1. D : ἐνωκότας, avec correction à la seconde syllabe.
2. Cf. ch. 33. G : Σταδίου. — 3. A, D, F, G, I : κατείργετο.
4. C. om. — 5. Cf. ch. 32. — 6. B, F, G : αὐθαιρέτους. — 7. F, H : τοι.
8. Au moment de partir pour la Macédoine (Plutarque, Antoine, 21, et Florus, IV, 7, 5), Antoine et Octave confièrent la défense de Rome à Lépidus.

virent les Lyciens et les Rhodiens soumis, ils leur donnèrent des éloges, leur promirent une gratification en argent, et partirent eux-mêmes aussitôt de Rome. Mais, s'étant attardés, Antoine à Brindes, où il était arrêté par Statius, et César à Rhégium, où il s'était porté contre Sextus qui occupait la Sicile et tentait de passer en Italie, ils perdirent du temps.

37. Or donc, comme Sextus ne leur semblait pas facile à vaincre, et que, du côté de Brutus et de Cassius, les affaires les pressaient plus vivement, ils laissèrent une portion de leur armée pour garder l'Italie, et, avec le gros de leurs troupes, passèrent sans danger la mer Ionienne. César étant tombé malade à Dyrrachium fut laissé en arrière, Antoine poussa jusqu'à Philippes et apporta sur-le-champ une certaine force aux siens ; mais un échec dans une embuscade contre quelques fourrageurs ennemis lui fit perdre courage à lui-même. A cette nouvelle, César, craignant également qu'Antoine n'essuyât une défaite en combattant isolément ou qu'il ne remportât une victoire (dans le premier cas, il voyait Brutus et Cassius, dans le second, Antoine tout-puissant contre lui), se hâta d'aller le rejoindre, bien qu'il se trouvât encore mal rétabli. Son arrivée rendit le courage aux

9. Cf Plutarque, Brutus, 38 et 41. — 10 D : παρέσχε· ἐνεῤῥεύσας.
11. G : πάντων. — 12. B om.
13. Sur la mauvaise santé d'Octave, on peut consulter Appien, IV, 108, Velléius Paterculus, II, 70, Suétone, 13, et Pline, VII, 41, qui, d'après le témoignage d'Agrippa et celui de Mécène, affirme qu'il était atteint d'hydropisie.

μὲν οἱ περὶ τὸν Ἀντώνιον· ἐπεὶ δ' οὐκ ἀσφαλὲς ἐφαίνετο τὸ μὴ οὐχ ἅμα πάντας αὐτοὺς αὐλίζεσθαι, ἔς τε χωρίον ἓν καὶ ἐς[1] ἔρυμα ἓν τὰ τρία στρατεύματα[2] συνήγαγον. Ἀντικαθημένων δὲ αὐτῶν ἀλλήλοις, ἐκδρομαὶ μὲν καὶ ἀντεπέξοδοι παρ' ἀμφοτέρων ὡς ἔτυχεν ἐγίγνοντο· μάχη δὲ ἐκ παρατάξεως οὐδεμία χρόνον τινὰ συνηνέχθη, καίτοι καὶ τοῦ Καίσαρος καὶ τοῦ Ἀντωνίου πάνυ συμβαλεῖν σπουδαζόντων· ταῖς τε γὰρ δυνάμεσι μᾶλλον τῶν ἐναντίων ἔρρωντο[3], καὶ τῶν ἐπιτηδείων οὐχ ὁμοίως αὐτοῖς[4] ηὐπόρουν[5] διὰ τὸ τῆς θαλάσσης, ἅτε τοῦ ναυτικοῦ σφῶν τῷ Σέξτῳ προσπολεμοῦντος, μὴ κρατεῖν.

38. Οὗτοι μὲν οὖν δὴ διά τε ταῦτα, καὶ διὰ τὸν Σέξτον, τήν τε Σικελίαν ἔχοντα, καὶ τῆς Ἰταλίας πειρῶντα[6], μὴ καὶ[7], χρονισάντων αὐτῶν, τήν τε Ἰταλίαν καταλάβῃ, καὶ ἐς τὴν Μακεδονίαν ἔλθῃ, ὤργων. Ὁ δὲ δὴ Κάσσιος ὅ τε Βροῦτος ἄλλως μὲν οὐκ[8] ὤκνουν τὴν μάχην (ὅσον γὰρ τῇ ῥώμῃ τῶν στρατιωτῶν ἠλαττοῦντο, τοσοῦτον τῷ πλήθει ἐπλεονέκτουν)· ἐκλογιζόμενοι δὲ τά τε ἐκείνων καὶ τὰ σφέτερα (σύμμαχοί τε γὰρ αὐτοῖς καθ' ἑκάστην ἡμέραν προσεγίγνοντο[9], καὶ τὴν τροφὴν ἄφθονον ὑπὸ[10] τῶν νεῶν εἶχον), ἀνεβάλλοντο[11], εἴ πως ἄνευ κινδύ-

1. D, E, H : om. — 2. Les deux corps d'Antoine et d'Octave, et celui qui avait été envoyé (ch. 36) d'avance avec Norbanus et Saxa.

3. Cette supériorité de forces, ici, doit s'entendre du courage et de la force physique des soldats, puisque, suivant Appien, IV, 108, Antoine et César n'avaient en plus de leurs dix-neuf légions, nombre égal de part et d'autre, que treize mille cavaliers, tandis que Brutus et Cassius en avaient vingt mille. Plutarque (Brutus, 38) rapporte même que l'armée de César

soldats d'Antoine, et, comme les deux chefs crurent qu'il y avait péril à camper séparément, ils réunirent leurs trois corps d'armée dans un seul endroit et dans un seul retranchement. Les camps ainsi placés vis-à-vis l'un de l'autre, il y eut, des deux côtés, quelques sorties et quelques escarmouches fortuites; mais, pendant quelque temps, il ne se livra aucune bataille rangée, bien que César et Antoine eussent hâte d'engager une action; car, s'ils étaient plus forts que l'ennemi par leurs troupes, ils avaient moins d'approvisionnements, attendu que, leur flotte se trouvant engagée contre celle de Sextus, ils n'étaient pas maîtres de la mer.

38. Ces motifs et la crainte que Sextus, qui occupait la Sicile et tentait de passer en Italie, ne s'emparât de ce pays, s'ils tardaient, et ne vînt en Macédoine, enflammaient leur impatience. Quant à Cassius et à Brutus, ils ne redoutaient pas un combat (car, s'ils étaient inférieurs pour la valeur des soldats, ils avaient l'avantage pour le nombre); d'un autre côté, considérant la situation de l'ennemi et la leur (chaque jour il leur arrivait des alliés, et leurs vaisseaux leur fournissaient des vivres en abondance), ils différaient dans l'espoir de remporter peut-être la victoire sans danger et sans

n'était pas peu inférieure en nombre; enfin Dion lui-même, dans les premières lignes du chapitre suivant, vient confirmer ce sens. — 4. D, H om.

5. C : εὐπόρουν. — 6. Ces mots τὸν Σέξτον... πειρῶντα se trouvent déjà textuellement à la fin du ch. 36. — 7. D, E, H : καὶ μή.

8. F om. — 9. F : προσεγένοντο. — 10. Sturz : ἀπό.

11. Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; C, D, E, H : ἐνεβάλλοντο. Xylander : ἐπεβάλλοντο.

νου καὶ φθόρου τινῶν[1] ἐπικρατήσειαν· ἅτε γὰρ δημεράσται τε ἀκριβῶς ὄντες, καὶ πρὸς πολίτας ἀγωνιζόμενοι, ἐκείνων τε οὐδὲν ἧττον ἢ τῶν συνόντων σφίσι διεσκόπουν, καὶ ἐπεθύμουν ἑκατέροις ὁμοίως καὶ τὴν σωτηρίαν καὶ τὴν ἐλευθερίαν παρασχεῖν. Χρόνον μὲν οὖν τινα διὰ ταῦτα ἀνέσχον, οὐκ ἐθέλοντες σφίσιν ἐς χεῖρας ἐλθεῖν· ὡς μέντοι τὰ στρατεύματα, ἅτε[2] ἐκ τοῦ ὑπηκόου[3] τὸ πλεῖστον ὄντα, τῇ τε τριβῇ βαρυνόμενα, καὶ τῶν ἀντιπολεμούντων καταφρονήσαντα, ὅτι τὸ καθάρσιον, τὸ πρὸ τῶν ἀγώνων γι-
B. p. 518. γνόμενον[4], ἐντὸς τοῦ ἐρύματος, ὡς καὶ δεδιότες ἐποιήσαντο[5], ἔς τε τὴν μάχην ὥρμησαν, καὶ διελαύνουν ὅτι, ἂν ἐπὶ πλεῖον[6] διατριφθῶσι, τό τε στρατόπεδον ἐκλείψουσι, καὶ διασκεδασθήσονται· οὕτω δὴ καὶ ἄκοντες συνέμιξαν.

39. Μέγιστον δὴ τὸν ἀγῶνα τοῦτον, καὶ ὑπὲρ πάντας τοὺς ἐμφυλίους τοὺς τοῖς Ῥωμαίοις γεγονότας οὐκ ἀπεικότως ἄν τις συμβῆναι νομίσειεν· οὐχ ὅτι καὶ τοῖς πλήθεσιν ἢ καὶ ταῖς ἀρεταῖς τῶν μαχεσαμένων διήνεγκεν[7] αὐτῶν (πολλῷ γὰρ καὶ πλείους καὶ ἀμείνους σφῶν πολλαχόθι ἠγωνίσαντο), ἀλλ' ὅτι περί τε τῆς ἐλευθερίας καὶ τῆς[8] δημοκρατίας τότε ὡς οὐ πώποτε, ἐπολέμησαν. Συνέπεσον μὲν γὰρ καὶ[9] αὖθις ἀλλήλοις, ὥσπερ καὶ πρότερον·

1. Reiske : « Τινῶν languet. Mallem abesse, aut cum τῶν πολιτῶν mutatum. » — 2. C om.

3. Il faut entendre ce mot des troupes auxiliaires et des provinces, par opposition aux légions, composées de citoyens romains, et aux alliés.

4. Dion rappelle cette lustration au ch. 40. — 5. F : ἐπονήσαντο ; G : ἐπεήσαντο.

6. C et Bekk. ; vulg. et les autres mss : πλείω.

perte d'hommes; car, comme ils aimaient véritablement le peuple et qu'ils combattaient contre des concitoyens, ils ne songeaient pas moins à leurs adversaires qu'à leurs propres soldats, et ils désiraient procurer aux uns et aux autres le salut et la liberté. Ils restèrent donc quelque temps en suspens, sans vouloir en venir aux mains. Cependant, comme leurs troupes, composées en majeure partie de peuples soumis, étaient fatiguées du retard et pleines de mépris pour des ennemis qui avaient fait dans l'intérieur des retranchements la lustration ordinaire avant une bataille comme s'ils y eussent été obligés par la frayeur, brûlaient de combattre, et parlaient, si l'on tardait plus longtemps, d'abandonner l'armée et de se séparer, ils se virent, malgré eux, contraints d'engager l'action.

39. Que cette bataille ait été la plus grande et la plus importante de toutes celles qui eurent lieu dans les guerres civiles entre les Romains, on peut justement se le figurer. Ce n'est pas qu'elle l'ait emporté par le nombre ou par la valeur des combattants (il y eut maintes fois en présence des combattants bien plus nombreux et bien plus braves); mais c'est que la liberté et la république étaient ici, plus qu'elles ne l'avaient jamais été, le motif de la guerre. On en vint donc de nouveau aux mains comme auparavant; mais, dans les

7. Leuncl., Rei-ke, Sturz et Bekk.; Reim. défend la vulgate διήνεγκαν : « Sequitur statim ἐπολέμησαν, adeoque ad bellantes Romanos ejus temporis refertur. » Reiske n'hésite pas à se prononcer pour Leuncl., qui rapporte διήνεγκεν à ἀγών : « Nam alias, dit-il, non habebit αὐτῶν quo pertineat. »

8. Bekk. : καὶ περὶ τῆς. Appien, IV, 108 : Ἐκρίθη γὰρ αὐτῶν ἡ πολίτεια παρ' ἐκεῖνο τὸ ἔργον μάλιστα, καὶ οὐκ ἐπανῆλθεν ἐς δημοκρατίαν ἔτι, etc.

9. Com.

ἀλλ' ἐκείνους μὲν τοὺς ἀγῶνας ὑπὲρ τοῦ τίνος ἐπακούσωσιν[1], ἐποιήσαντο, τότε δὲ οἱ μὲν ἐς δυναστείαν αὐτοὺς ἦγον, οἱ δὲ ἐς αὐτονομίαν ἐξηροῦντο. Ὅθεν οὐδ' ἀνέκυψεν[2] ἔτι[3] πρὸς ἀκριβῆ παῤῥησίαν ὁ δῆμος, καίπερ ὑπ' οὐδενὸς ἀλλοτρίου[4] ἡττηθεὶς (τὸ γάρ τοι ὑπήκοον, τό τε συμμαχικὸν, τὸ τότε αὐτοῖς παραγενόμενον, ἐν προσθήκης μέρει τοῦ πολιτικοῦ ἦν)· ἀλλ' αὐτός τε[5] ἑαυτοῦ κρείττων τε ἅμα καὶ ἥττων γενόμενος, καὶ ἔσφηλεν ἑαυτὸν καὶ ἐσφάλη, κἀκ τούτου τό τε δημοκρατικὸν συμπαρανάλωσε, καὶ τὸ μοναρχικὸν ἐκράτυνε. Καὶ οὐ λέγω ὡς οὐ συνήνεγκεν αὐτοῖς ἡττηθεῖσι τότε. Τί γὰρ ἄν τις ἄλλο περὶ αὐτῶν ἀμφοτέρωθεν μαχεσαμένων εἴποι, ἢ ὅτι Ῥωμαῖοι μὲν ἐνικήθησαν, Καῖσαρ δὲ ἐκράτησεν; Ὁμοφρονῆσαι μὲν γὰρ ἐν τῷ καθεστῶτι τρόπῳ τῆς πολιτείας οὐκέθ' οἷοί τε ἦσαν· οὐ γὰρ ἔστιν ὅπως δημοκρατία ἄκρατος, ἐς τοσοῦτον ἀρχῆς ὄγκον προχωρήσασα, σωφρονῆσαι δύναται· πολλοὺς δ' ἂν ἐπὶ πολλοῖς καὶ αὖθις ἀγῶνας ὁμοίους ἀνελόμενοι[6], πάντως ἄν ποτε ἐδουλώθησαν, ἢ καὶ ἐφθάρησαν.

40. Ἤρεστι δὲ καὶ ἐκ τῶν σημείων τῶν τότε συμβάν-
R.p.519. των σφίσι τεκμήρασθαι, ὅτι μέγιστος διαφανῶς ὁ ἀγὼν αὐτοῖς ἐγένετο· τὸ γὰρ δαιμόνιον, ὥσπερ που καὶ ἀεὶ πρὸ τῶν ἀτοπωτάτων φιλεῖ προσημαίνειν, πάντα σφίσιν ἀκριβῶς καὶ ἐν τῇ Ῥώμῃ καὶ ἐν τῇ Μακεδονίᾳ τὰ ἐκβάντα ἀπ'

1. G et Bekk.; vulg. : ὑπακούσουσιν. Ce verbe gouvernant le datif, Sturz rétablit la leçon de Robert Étienne, qui se trouve dans E et dans F : ἐπακούσουσιν; D : ἐπακούσασιν; H : ἐπαγκούσασιν.

luttes précédentes, il s'agissait de décider à qui on obéirait, au lieu que, dans la circonstance actuelle, un parti conduisait le peuple romain à la domination d'un seul, tandis qu'un autre s'efforçait de lui rendre son indépendance. Aussi le peuple, bien que n'ayant été vaincu par aucune nation étrangère, ne leva-t-il plus désormais la tête à un langage vraiment libre (les sujets et les alliés qui prirent part à la lutte n'étaient, en quelque sorte, que l'accessoire des citoyens romains); supérieur et, en même temps, inférieur à lui-même, il fut lui-même l'auteur et la victime de sa chute, et à partir de ce moment l'esprit populaire se perdit, tandis que l'esprit monarchique se fortifia. Je ne prétends pas dire par là que cette défaite ne fut pas alors utile pour les Romains. Que dire, en effet, de ceux qui combattirent des deux côtés, sinon que des Romains furent vaincus et que ce fut César qui remporta la victoire? Les Romains, dans la position où se trouvait la république, n'étaient plus capables de concorde; car il n'est pas possible qu'un gouvernement purement populaire, parvenu à un empire aussi excessif, puisse se maintenir dans les bornes de la modération. Plus d'une lutte pareille, engagée pour plus d'une raison, aurait inévitablement amené la servitude ou la ruine.

40. Les prodiges, d'ailleurs, qui arrivèrent alors, témoignent assez que, pour les Romains, cette bataille fut de la plus haute importance : la divinité, suivant sa coutume de presque toujours annoncer à l'avance les événements extraordinaires, leur prédit exactement, à Rome et en Macédoine, les résultats de cette lutte. A

2. C, D : οὐδὲ ἀνέκυψεν. — 3. A, F : ὅτι.

4. B, F, G; vulg. : ἀλλοτρίου οὐδενός. — 5. B, C, E, F, G, K et Bekk.; vulg. : δέ; Reiske : τις. — 6. F : ἀνελόμενοι ὁμοίους.

αὐτοῦ προεμαντεύσατο. Ἐν γὰρ τῷ ἄστει[1] ὅ τε ἥλιος τοτὲ μὲν ἠλαττοῦτο, καὶ ἐλάχιστος ἐγίγνετο, τοτὲ δὲ καὶ μέγας καὶ τριττὸς ἐξεφαίνετο[2], καὶ ποτὲ καὶ νυκτὸς ἐξέλαμψε[3]· καὶ κεραυνοὶ ἄλλοσέ τε πολλαχόσε καὶ ἐς τὸν τοῦ Νικαίου Διὸς βωμὸν[4] ἐφέροντο· λαμπάδες τε ἐνταῦθα κἀκεῖσε ἤττον[5], καὶ σαλπίγγων ἠχαὶ, ὅπλων τε κτύποι, καὶ στρατοπέδων βοαὶ νυκτὸς ἔκ τε τῶν τοῦ Καίσαρος καὶ ἐκ τῶν τοῦ Ἀντωνίου κήπων, ὁμοχώρων ἀλλήλοις παρὰ τῷ Τιβέριδι ὄντων, ἠκούοντο[6]. Καὶ προσέτι καὶ κύων[7] κυνὸς σῶμα πρὸς τὸ Δημήτριον προσελκύσας, τήν τε γῆν τοῖς ποσὶν ὤρυξε, καὶ κατέχωσεν αὐτό. Καί τι παιδάριον δεκαδακτύλους χεῖρας ἔχον ἐγεννήθη, ἡμίονός τε διφυὲς τέρας ἔτεκε· τὰ μὲν γὰρ πρόσθια ἵππῳ, τὰ δὲ λοιπὰ ἡμιόνῳ ἐῴκει. Καὶ ὁ τῆς Ἀθηνᾶς ὀχὸς πρὸς τὸ Καπιτώλιον ἐξ ἱπποδρομίας τινὸς ἐπανιὼν συνετρίβη[8]· τό τε ἄγαλμα τὸ τοῦ Διὸς, τὸ ἐν τῷ Ἀλβανῷ ὂν, αἷμα παρ' αὐτὰς τὰς ἀνοχὰς ἔκ τε τοῦ δεξιοῦ ὤμου καὶ ἐκ τῆς δεξιᾶς χειρὸς ἀνέδωκε[9]. Καὶ ταῦτα μὲν ἐκ τοῦ δαιμονίου σφίσι προεδείχθη· ποταμοί τε ἐν τῇ χώρᾳ αὐτῶν, οἱ μὲν παντάπασιν ἐξέλιπον, οἱ δ' ἀνάπαλιν ῥεῖν ἤρξαντο· συνενη-

1. Bekk. : Ἐν μὲν τῷ ἄστει.

2. Cf. Jul. Obsequens, 130; Eusèbe, Chroniq. Olymp. 184. C'est le phénomène des parhélies.

3. Cf. Jul. Obsequens. Les commentateurs voient ici le phénoméne des aurores boréales. « Globum igneum, dit Sturz, intelligit Penzelius. »

4. H : Διὸς νεάν (peut-être ναόν?). C'est le temple de Jupiter Victorieux, sur le Palatin, différent de celui dont il a été question au livre XLV, ch. 17.

5. D, E, H, I, K : ἧπτον. — 6. B : ἠκούετο.

Rome, le soleil tantôt diminuait et devenait très-petit, tantôt il se montrait grand et triple, parfois même il brilla la nuit; la foudre frappa, entre autres endroits, l'autel de Jupiter Victorieux; des torches traversèrent le ciel; le son des trompettes, le cliquetis des armes, le cri des armées, se faisaient entendre, la nuit, dans les jardins de César et dans ceux d'Antoine, voisins les uns des autres, sur les bords du Tibre. De plus, un chien, traînant le cadavre d'un autre chien, près du temple de Cérès, creusa la terre avec ses pattes et l'y enfouit. Un enfant naquit avec dix doigts à chaque main; une mule mit au monde un monstre à deux natures, semblable pour la partie de devant à un cheval, et à un mulet pour le reste du corps Le char de Minerve se brisa en revenant des jeux du cirque au Capitole, la statue de Jupiter sur le mont Albain répandit du sang de son épaule et de sa main droites dans le temps même des Féries Latines. Outre ces présages donnés par la divinité, des fleuves se tarirent complétement dans le pays même qu'ils arrosent, d'autres se mirent à remonter leur cours. A ces mêmes présages semblèrent se rapporter aussi toutes

7. G : βόων. Jul. Obsequens, 130 : « Canis æditui mortua a cane tracta. » On s'étonne que Dion, qui partout se plaît à raconter les prodiges, n'ait rien dit du mauvais génie de Brutus, génie qui, suivant Plutarque, 36, Appien, IV, 134, et Florus, IV, 7, 7, lui donna rendez-vous à Philippes.

8. Aux jeux du cirque, les dieux et les déesses étaient solennellement amenés sur un char, puis, les jeux terminés, reconduits de même dans leur temple. — 9. Jul. Obsequens, 130 : « Latinis [feriis] in Albano monte quum sacrificaretur, ex humero et pollice Jovis cruor manavit. »

νέχθαι[1] δέ πως ἐς ταὐτὸ καὶ ὅσα παρὰ τῶν ἀνθρώπων κατὰ συντυχίαν ἐπράχθη, ἔδοξεν· ἔν τε γὰρ ταῖς ἀνοχαῖς ὁ πολίαρχος τὰ Λατιάρια[2], οὔτ' ἄλλως προσήκοντα αὐτῷ, οὔτ' ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ γίγνεσθαι εἰωθότα, ἐποίησε[3]· καὶ οἱ ἀγορανόμοι τοῦ πλήθους ὁπλομαχίας ἀγῶνας ἀντὶ τῆς ἱπποδρομίας τῇ Δήμητρι ἐπετέλεσαν. Ἐν μὲν οὖν τῇ Ῥώμῃ ταῦτ' ἐγίγνετο· καί τινα καὶ λόγια[4], καὶ πρὸ αὐτῶν καὶ ἐπ' αὐτοῖς, ἐς τὴν καταλυσιν τῆς δημοκρατίας συμβαίνοντα ᾠδετο· ἐν δὲ δὴ τῇ Μακεδονίᾳ[5] (ταύτης γὰρ τό τε Παγγαῖον καὶ ἡ περὶ αὐτὸ γῆ νομίζεται) μέλισσαί τε πολλαὶ τὸ τοῦ Κασσίου στρατόπεδον περιέσχον, κάν
R. p. 520. τῷ καθαρσίῳ[6] αὐτοῦ τὸν στέφανόν τις τραπέντα ἀνάπαλιν[7] αὐτῷ ἐπέθηκε· παῖς τε ἐν[8] πομπῇ τινὶ, οἵας οἱ στρατιῶται ἄγουσι, Νίκην φέρων, ἔπεσε[9]. Καὶ ὅ γε μάλιστα τὸν ὄλεθρον σφίσιν ἐσήμηνεν[10], ὥστε καὶ τοῖς ἐναντίοις ἔκδηλον γενέσθαι, πολλοὶ μὲν γῦπες, πολλοὶ δὲ καὶ ἄλλοι

1. Bekk.; vulg. : συνηνέχθαι. — 2. B : τὰ Γαλατίαρα.

3. Le préfet urbain était élu pour veiller à l'administration et à la garde de Rome pendant l'absence des autres magistrats occupés à la célébration des Féries Latines sur le mont Albain. Ses pouvoirs expiraient avec la fête. Ce n'était pas lui, mais les consuls qui, deux jours après leur retour, offraient à Rome un sacrifice à Jupiter Latiar, sacrifice qu'il ne faut pas confondre avec celui qui avait lieu sur le mont Albain pendant les Féries.

4. Leuncl., Reiske et Bekk.; Reim., combattu par Reiske, ne croit pas que ce mot puisse s'accorder avec συμβαίνοντα qui suit; dans ses *Addenda*, il déclare préférable λοίγια, mot homérique proposé par Wesseling, et que Sturz préférerait aussi, s'il n'était suivi de ᾠδετο. Au point de vue paléographique, il n'y a pas de mot qui se rapproche plus de la vulgate ΛΟΙΠΑ que ΛΟΙΓΙΑ. — 5. D : τὰ Μακεδονία; G : τῇ Μακεδονίαν.

6. Jul. Obsequens : « Lustratione lictor perversis fascibus lauream im-

les actions que les hommes firent par l'effet du hasard : pendant les Féries Latines, le préfet de la ville célébra les Latiares, bien que ce ne fût ni dans ses attributions ni à l'époque habituelle ; les édiles plébéiens donnèrent, en l'honneur de Cérès, des combats de gladiateurs en remplacement des jeux du cirque. Tels étaient les prodiges qui avaient lieu à Rome ; on y répandit, de plus, avant comme après, certains oracles qui avaient trait au renversement de la république ; en Macédoine (car le Pangée et le pays qui l'entoure sont censés en faire partie), d'innombrables abeilles enveloppèrent le camp de Cassius ; lors de la lustration de l'armée, on lui mit sur la tête sa couronne à l'envers ; un enfant qui, dans une de ces processions habituelles aux soldats, portait une Victoire, fit une chute. Mais ce qui, plus que tout le reste, annonça leur perte, au point que leurs adversaires eux-mêmes le remarquèrent, c'est qu'un grand nombre de vautours et autres oiseaux qui mangent les cadavres

posuit. » Cf. Plutarque (Brutus, 39); Appien, IV, 134. Les Romains, qui ne commençaient aucun acte de la vie publique sans offrir préalablement un sacrifice, ne manquaient pas, à la veille d'une bataille, de faire la lustration de l'armée. Dans cette cérémonie, les soldats étaient couronnés de laurier, de même que les faisceaux des généraux.

7. Vulg. : τραπέντα πάλιν. Reim., s'appuyant sur le témoignage de Zonaras, de Plutarque et d'Appien, propose d'écrire τραπέντα ἀνάπαλιν. Avec Sturz, j'adopte cette leçon ; Bekker se contente de la donner en note. Reiske : ἀνατραπέντα. — 8. B, F : παῖς τε γὰρ ἐν.

9. Jul. Obsequens : « Puer in pompa, Victoriæ cultu quum ferretur, ferculo decidit. » Plutarque : Λέγεται δὲ πρότερον ἐν θέᾳ τινὶ καὶ πομπῇ χρυσῆν Κασσίου Νίκην διαφερομένην πεσεῖν, ὀλισθέντος τοῦ φέροντος. Appien : Καὶ Νίκη, χρύσεον ἀνάθημα Κασσίου, κατέπεσεν. Zonaras : Νίκην φέρων χρυσῆν, ὀλισθήσας ἔπεσε.

10. A, B, F, G. I et Bekk.; vulg. et C. D, E. H. K : ἐσήμαινεν.

ὄρνιθες νεκροφάγοι, ὑπέρ τε ἐκείνων μόνων διεφοίτων[1], καὶ ἐς αὐτοὺς κατέβλεπον, δεινόν τέ τι[2] καὶ φρικῶδες κλάζοντές τε καὶ τρίζοντες.

41. Τούτοις μὲν δὴ ταῦτα τὸ κακὸν ἔφερε· τοῖς δὲ δὴ ἑτέροις[3] τέρας μὲν οὐδὲν, ὅσα γε ἡμεῖς ἴσμεν, ἐγένετο, ὄψεις δὲ δὴ ὀνείρων τοιαίδε ἐφάνησαν. Ἀνὴρ Θεσσαλὸς[4] ἔδοξέν οἱ τὸν Καίσαρα τὸν πρότερον κεκελευκέναι εἰπεῖν τῷ Καίσαρι ὅτι τε ἐς ἔννης ἡ μάχη γενήσοιτο[5], καὶ ἵνα ἀναλάβῃ τι ὧν δικτατορεύων αὐτὸς ἐφόρει· καὶ διὰ τοῦτο τὸν δακτύλιον αὐτοῦ[6] τότε τε εὐθὺς περιέθετο[7], καὶ ἔπειτα πολλάκις ἔφερεν[8]. Οὗτος μὲν δὴ τοῦτο εἶδεν[9]· ὁ δ' ἰατρὸς ὁ συνὼν τῷ Καίσαρι ἐνόμισέν οἱ τὴν Ἀθηνᾶν προστάσσειν ἔκ τε τῆς σκηνῆς αὐτὸν, καίτοι καὶ τότε ἔτι κακῶς ἀῤῥωστοῦντα, ἐξαγαγεῖν, καὶ ἐς τὴν παράταξιν καταστῆσαι[10]· ὑφ' οὗπερ καὶ ἐσώθη[11]. Ὁ γάρ τοῖς ἄλλοις[12], ἐν μὲν τῷ στρατοπέδῳ τῷ τε ἐρύματι αὐτῶν[13] μένουσι, σωτηρίαν[14], ἐς δὲ δὴ τὰ ὅπλα τάς τε μάχας ἰοῦσι κίνδυνον φέρει, τοῦτο τότε ἐπὶ τοῦ Καίσαρος διηλλάγη· ἔκ τε γὰρ

1. Florus, IV, 7, 7 : « Assuetæ cadaverum pabulo volucres quasi jam sua circumvolabant. » Jul. Obsequens : « Vulturum et aliarum alitum, quibus strages cadaverum pabulo est, ingens vis exercitum advolavit. » Cf. Plutarque et Appien. — 2. D om. — 3. A, B, D, l : τοῖς δ' ἑτέροις.

4. Suétone, 96 : « In Philippis Thessalus quidam de futura victoria nuntiavit, auctore divo Cæsare, cujus sibi species itinere avio occurrisset. » Val. Maxime, I, 5, 8, rapporte que l'image de César assassiné apparut à Cassius au plus fort du combat.

5. Vulg. et les mss. : ὅτι τε ἐς (F om. : ἐς) ἓν ἡ σὴ (C : σὺ) μάχη γενήσοιτο, leçon évidemment corrompue. Avec Sturz et Bekk., j'adopte la conjecture de Reim., qui a l'avantage de ne rien changer que la séparation des lettres, comme il le dit lui-même. Le même savant propose aussi

voltigeaient sans cesse au-dessus d'eux seulement et dirigeaient sur eux leurs regards, faisant entendre des cris et des sifflements terribles qui donnaient le frisson.

41. C'était pour ce parti autant de présages de malheur; l'autre n'eut, que je sache du moins, aucun prodige, mais il eut des songes tels que ceux-ci. Un homme de la Thessalie crut que le premier César lui ordonnait de dire au jeune César que la bataille aurait lieu le surlendemain, qu'il eût à prendre quelqu'un des objets qu'il portait étant dictateur. Ce fut pour ce motif que César mit aussitôt à son doigt l'anneau de son père et le porta souvent dans la suite. Voilà ce que vit cet homme. Le médecin qui soignait César crut que Minerve lui commandait de le faire sortir de sa tente, quoique alors encore mal portant, et de le placer devant la ligne de bataille; ce fut ce qui le sauva. Car, si, pour les autres, rester dans leur camp et dans leurs retranchements c'est le salut, tandis que courir aux armes et aux combats c'est le danger, le contraire arriva pour César : sa sortie hors des retranchements

ἐσένας pour ἐς ἔνης, moins bien. « Si cui tamen, dit Sturz, magis placeat ἐς ἔνην, quia Aristophanes (Acharnn., v. 171) hac formula utitur, quam scholiastes explicat εἰς τρίτην, non repugno. » Pour les autres conjectures, cf. Sturz, p. 550. — 6. H om.

7. L'anneau de César était devenu la possession d'Octave, son héritier.

8. Sturz : « Ἔφερε pro ἐφόρει positum neminem offendet post ea quæ Lobeckius in Parergis ad Phrynicum, p. 585 sq., sua manu præbuit Hoc loco manifestum Dionem variandi causa scripsisse ἔφερε. »

9. C : οἶδεν; F, G, K : ἴδεν. — 10. Cf. la note 209 de Reimarus.

11. Cf. ch. 46. — 12. Reiske; vulg. : γάρ τοι τοῖς ἄλλοις.

13. C, D, E, F, G, K et Bekk. : αὐτοῦ. — 14. En marge dans A et dans G; en outre, ce mot est d'une autre main dans G.

τῆς ἐξόδου τῆς ἐκ τοῦ ταφρεύματος, καὶ ἐκ τῆς πρὸς τοὺς μαχομένους ὁμιλίας, περιφανέστατα, καίπερ χαλεπῶς καὶ ἄνευ τῶν ὅπλων ὑπὸ τῆς ἀσθενείας ἑστὼς, περιεγένετο.

42. Ἐπράχθη δὲ ὧδε. Οὐχ ὡμολόγησαν μὲν ὁπότε τὴν μάχην ποιήσονται[1]· ὥσπερ δὲ ἀπὸ συγκειμένου τινὸς πάντες ἅμα ἕῳ ἐξωπλίσαντο, καὶ ἐς τε τὸ χωρίον τὸ μεταίχμιον σφῶν καθάπερ[2] ἀγωνισταί τινες σχολῇ προῆλθον, κἀνταῦθα ἡσυχῇ παρετάξαντο[3]. Ὡς δ' ἀντικατέστησαν,
R.p.521. παραινέσεις, τοῦτο μὲν ἁθρόοις, τοῦτο δὲ καὶ[4] καθ' ἑκάστους, ἀμφοτέροις ἀπό τε τῶν στρατηγῶν, τῶν θ' ὑπομειόνων ἐγένοντο, πολλὰ μὲν πρὸς τὸ αὐτίκα τοῦ κινδύνου ἀναγκαῖα, πολλὰ δὲ καὶ ἐς τὸ ἔπειτα ἁρμόζοντα αὐτῶν λεγόντων, οἷα ἄν τινες ἔν τε τῷ παραχρῆμα κινδυνεύσοντες[5], καὶ τῷ μέλλοντι προκάμνοντες, εἴποιεν[6]. Καὶ τὰ μὲν ἄλλα ὁμοιοτροπώτατα, ἅτε καὶ Ῥωμαίων ἀμφοτέρωθεν ὁμοίως μετὰ τῶν συμμάχων σφῶν ὄντων, ἐῤῥέθη[7]. Διῆλλαξε δὲ, ὅτι οἱ μὲν περὶ τὸν Βροῦτον[8] τήν τε ἐλευθερίαν καὶ τὴν δημοκρατίαν, τό τε ἀτυράννευτον καὶ τὸ ἀδέσποτον τοῖς σφετέροις προεβάλλοντο, καὶ τά τε ἐν ἰσονομίᾳ χρηστὰ, καὶ τὰ ἐν μοναρχίᾳ ἄτοπα, ὅσα ποτὲ αὐτοί τε[9] ἐπεπόνθεσαν, καὶ περὶ ἑτέρων ἀκηκόεσαν[10], προέφερον,

1. C : ποιήσωνται. — 2. H : ἐξωπλίσαντο ὡς ὅ' ἄν τι καθάπερ.
3. Gron., d'après A (de même B, F, G, I, K) et les édit. subséq.; vulg. et C, D, E om. : καὶ ἐς τὸ χώριον... παρετάξαντο.
4. B, F et Bekk.; vulg. om.
5. G : $^{\text{κιν}}$δυνεύσοντες, corrigé d'une autre main.
6. B, F, G, K : εἴποιε. — 7. D : ἐῤῥήθη.

et sa présence au milieu des soldats, bien qu'il se tînt difficilement debout, même sans armes, par suite de sa faiblesse, le tira évidemment du péril.

42. Voici comment la chose se passa. Rien n'était décidé relativement au jour de la bataille; cependant tous, à l'aurore, comme par suite d'une convention, prirent leurs armes, s'avancèrent, pareils à des lutteurs, dans la plaine qui séparait les deux armées, et, là, se rangèrent tranquillement en bataille. Quand ils furent en présence les uns des autres, les généraux des deux côtés, leurs lieutenants et les autres chefs inférieurs s'adressèrent à leurs soldats tantôt en masse, tantôt en particulier, leur prodiguant et des exhortations nécessaires à l'instant du combat et des encouragements appropriés aux conséquences qu'on en attendait, comme pouvaient le faire des gens sur le point de s'exposer au danger et inquiets de l'avenir. Les discours furent tous dans le même sens, car il n'y avait pareillement de part et d'autre que des Romains avec leurs alliés. Il n'y eut qu'une seule différence, c'est que, dans les rangs de Brutus, les chefs mettaient sous les yeux des leurs la liberté, la république, l'affranchissement de la tyrannie et du despotisme, tous les avantages de l'égalité et tous les inconvénients de la monarchie, choses qui leur étaient connues, soit pour en avoir fait eux-mêmes l'expérience, soit pour avoir entendu dire que d'autres les

8. Appien fait tenir à Cassius, à Brutus, à Antoine et à César des discours analogues. Cassius (ch. 100) promet à chaque soldat mille cinq cents drachmes italiques, cinq fois cette somme au centurion, et une somme proportionnelle au tribun.

9 A, Sturz et Bekk.; Reiske avait déjà proposé de remplacer γε par τε; B, F : ὅσα ποτὲ αὐτοί γε; vulg. : ὅσα αὐτοί ποτέ γε.

10. G : κοέσαν, et, en marge d'une autre main, ἀκη.

παραδεικνύντες τε καθ' ἓν ἕκαστον ἑκάτερα, καὶ ἱκέτευον σφᾶς τῶν μὲν ὀριγνήσασθαι, τὰ δὲ ἐκκλίναι, καὶ τῶν μὲν ἔρωτα λαβεῖν, τὰ δὲ μὴ παθεῖν φυλάξασθαι· οἱ δὲ ἕτεροι τῷ σφετέρῳ στρατῷ τούς τε σφαγέας τιμωρήσασθαι, καὶ τὰ τῶν ἀντικαθεστώτων σχεῖν, ἄρξαι τε πάντων τῶν ὁμοφύλων ἐπιθυμῆσαι, παρήνουν· καὶ, ὅ γε μάλιστα αὐτοὺς ἐπέῤῥωσε, καὶ κατὰ πεντακισχιλίας σφίσι δραχμὰς δώσειν ὑπέσχοντο[1].

43. Κἀκ τούτου πρῶτον μὲν τὰ συνθήματα αὐτοῖς[2] διῆλθεν (ἦν[3] δὲ τοῖς μὲν ἀμφὶ τὸν Βροῦτον ἐλευθερία, τοῖς δὲ ἑτέροις ὅ τι ποτὲ καὶ ἐδόθη[4])· ἔπειτα σαλπιγκτὴς[5] εἷς ἑκατέρωθεν ὑπεσήμηνε[6]· καὶ οὕτω καὶ οἱ λοιποὶ ἐπήχησαν, πρῶτοι[7] μὲν οἱ τό τε στάσιμον[8] καὶ τὸ παρασκευαστικὸν ἐν τόπῳ τινὶ κυκλοτερεῖ διὰ σαλπίγγων[9] μελῳδοῦντες·
R.p.522. ἔπειτα δὲ καὶ οἱ[10] ἄλλοι, οἱ τόν τε θυμὸν τῶν στρατιωτῶν ἐπεγείροντες, καὶ ἐπὶ τὴν[11] σύνοδον αὐτοὺς ἐξοτρύνοντες. Καὶ μετὰ τοῦτο σιωπή τε ἐξαπίνης πολλὴ ἐγένετο, καὶ μικρὸν[12] ἐπισχόντες, αὐτοί τε διάτορον ἐξεφώνησαν, καὶ αἱ τάξεις ἑκατέρωθεν συνεβόησαν. Κἀκ τούτου ἀλαλάξαντες οἱ ὁπλῖται, τάς τε ἀσπίδας τοῖς δορατίοις ἔκρου-

1. Cf. le discours d'Antoine dans Appien. Octave avait déjà donné cinq cents drachmes aux soldats, et Antoine cent seulement à Brindes, ce qui avait causé leur défection (cf. XLV, 12 et 13). Brutus, au témoignage de Plutarque, 46, leur promit deux mille drachmes par tête et le pillage de Thessalonique et de Lacédémone, seul crime, ajoute-t-il, inexcusable dans la vie de ce grand homme. — 2. H : αὐτῆς. — 3. B : διῆλθε· ἦν

4. Suivant Appien et Plutarque, Brutus donna le mot *Apollon* pour mot d'ordre, mot qui, lui rappelant ce vers de l'Iliade, XVI, 849 :

avaient éprouvées; et, leur montrant séparément ces avantages et ces inconvénients, ils les conjuraient de rechercher ceux-ci et d'éviter de subir ceux-là, de rechercher les uns et de fuir les autres : l'ennemi, au contraire, exhortait son armée à punir les meurtriers, à s'emparer des biens de leurs adversaires, à désirer l'empire sur tous leurs concitoyens; ils lui promettaient en outre, et c'était l'encouragement le plus puissant, un don de cinq mille drachmes.

43. Après cela, commença la distribution des tessères aux soldats (celles de Brutus portaient le mot Liberté, celles des autres, le mot, quel qu'il soit, qui fut donné); ensuite, un trompette seul, de chaque côté, donna le signal; quant aux autres, ils se firent entendre ainsi : d'abord les trompettes, qui, placés dans un endroit circulaire, sonnèrent l'ordre de se former en rangs et de se tenir prêts, puis ceux qui excitaient l'ardeur des soldats et les animaient au combat. Ensuite il y eut tout à coup un profond silence, et, un instant après, éclatèrent des sons perçants et une clameur s'éleva de part et d'autre dans les rangs. Les légionnaires, poussant leur cri de guerre, frappèrent leurs boucliers de

Ἀλλά με μοῖρ' ὀλοὴ καὶ Λητοῦς ἔκτανεν υἱός,

le fit augurer mal de lui-même; Valère Maxime, I, 5, 3, prétend que le mot *Apollon* fut le mot d'ordre donné par César et Antoine.

5. D : σαρπικτής. — 6. D : ὑπεσήμενε; F : ἐπεσήμηνε. — 7. H : πρῶτον.
8. Sur ce mot, cf. la note de Xylander. A, D, F, I : στάσιμοι.
9. D, E, H om. : διά; C om. : διὰ σαλπίγγων. — 10. H om.
11. Dans G, le mot τὴν est en marge et d'une autre main. — 12. F : σμικρόν.

σαν, καὶ ἐκεῖνα ἐπ' ἀλλήλους ἐξηκόντισαν· καὶ οἱ σφενδονῆται οἵ τε τοξόται βέλη καὶ λίθους ἧκαν. Καὶ μετὰ ταῦτα τό τε ἱππικὸν ἀντεξήλασε[1], καὶ τὸ θωρακοφόρον συνεπισπόμενον[2] σφίσιν ἐν χερσὶν ἐγένετο.

44. Καὶ πολλῷ μὲν ὠθισμῷ, πολλῷ δὲ καὶ ξιφισμῷ ἐχρήσαντο, τὰ μὲν πρῶτα περισκοποῦντες ὅπως τε τρώσουσί[3] τινας, καὶ ὅπως αὐτοὶ μὴ τρωθῶσι (τούς τε γὰρ ἀνθεστηκότας ἅμα ἀποκτεῖναι, καὶ ἑαυτοὺς σῶσαι ἐβούλοντο[4])· ἔπειτα δὲ, ὡς ἥ τε ὁρμὴ σφῶν[5] ηὐξήθη, καὶ ὁ θυμὸς ἐφλέγμηνεν, ὁμόσε τε ἀπερισκέπτως χωροῦντες, καὶ μηδεμίαν ἔτ' ἀσφάλειαν ἑαυτῶν ποιούμενοι, ἀλλ' ἐπιθυμίᾳ τοῦ τοὺς ἀντιπάλους ἀπολέσαι καὶ ἑαυτοὺς προϊέμενοι. Καί τινες τάς τε ἀσπίδας ἀπερρίπτουν[6], καὶ ἀντιλαμβανόμενοι τῶν ἀντιτεταγμένων, οἱ μὲν ἔκ τε τῶν κράνων αὐτοὺς εἵλκον[7], καὶ κατὰ νώτου ἔπαιον, οἱ δὲ τά τε προβλήματα[8] ἀπέσπων, καὶ ἐς τὰ στήθη ἔτυπτον· ἄλλοι τῶν ξιφῶν αὐτῶν λαμβανόμενοι, τὰ σφέτερα ὡς καὶ ἀόπλους[9] σφᾶς ἐώθουν· καὶ ἕτεροι, τρωθῆναί τι μέρος τῶν σωμάτων σφῶν προβάλλοντες, ἑτοιμότερον τῷ λοιπῷ ἐχρῶντο. Συμπλεκόμενοί τέ[10] τινες, τὸ μὲν παίειν ἀλλήλους ἀφῃροῦντο, τῇ δὲ δὴ συμμίξει καὶ τῶν ξιφῶν καὶ

1. A, C, D, G, H, I, K : ἀντεξήλασαν; F : ἐξήλασαι.
2. A, B, G, K et Bekk.; vulg. et C, D, E, F, H, I : συνεπισπώμενοι.
3. A, F, G, K et Bekk.; vulg. et B, C, D, E, H, I : τρώσωσι.
4. Reimarus (*Addenda*) : « Si verba τούς τε γὰρ ἐβούλοντο parenthesi includas, distinctius apparebit optime cohærere participia præcedentia et sequentia, τὰ μὲν πρῶτα περισκοποῦντες ὅπως..... τρωθῶσι et ἔπειτα δὲ ὁμόσε τε ἀπερισκέπτως χωροῦντες, καὶ... ποιούμενοι, ἀλλ' ἑαυτοὺς προϊέ-

leurs javelots qu'ils se lancèrent mutuellement, les frondeurs aussi et les archers décochèrent leurs flèches et leurs pierres. La cavalerie donna ensuite à son tour, puis le corps de soldats cuirassés, qui, marchant derrière elle, en vint aux mains le dernier.

44. Les corps se heurtèrent et les épées se croisèrent, les soldats, au commencement, visant à blesser sans être eux-mêmes blessés (ils voulaient, à la fois, tuer leurs ennemis et sauver leur propre vie); puis, quand leur ardeur se fut augmentée et que leur courage se fut enflammé, marchant à la rencontre les uns des autres sans désordre, mais sans prendre soin de leur sûreté, et, ne s'inquiétant pas d'eux-mêmes, pourvu qu'ils fissent périr leurs adversaires. Il y en avait aussi qui jetaient leurs boucliers, et, saisissant un antagoniste, l'entraînaient par son casque et le frappaient dans le dos; d'autres lui arrachaient les défenses qui le couvraient et lui perçaient la poitrine; d'autres même, s'emparant de l'épée de l'ennemi, lui enfonçaient la leur au travers du corps, comme s'ils n'eussent pas eu d'armes; d'autres exposaient aux blessures une partie de leur corps, pour être plus libres dans l'usage du reste. Quelques-uns, s'enlaçant à leurs adversaires, s'enlevaient à l'un et à l'autre les moyens de frapper, et périssaient par l'enchevêtre-

μενοι. Ergo inutile et supervacaneum fuerit addere cum Reiskio ἐρέροντο. » Avec Bekker, je me suis rangé à l'avis de Reimarus. — 5. C om.

6. D : ἀπερίπτου. — 7. Bekk.; B, C, D, E, F, K : ἤγχον; A, G, H, I, Reim. et Sturz : ἦγον.

8. « Ita vocat Dio quæ in defensionem ac munitionem corporis προβάλονται sive opponuntur, scuta vel loricas. »

9. Xyl. et Sturz : ὡς καὶ ἐς ἀόπλους. — 10. F om.

τῶν σωμάτων διώλλυντο. Καὶ οἱ μὲν μιᾷ πληγῇ, οἱ δὲ καὶ[1] πολλαῖς ἔθνησκον· καὶ οὔτε τῶν τραυμάτων αἴσθησιν εἶχον, τὸ γὰρ ἀλγῆσον[2] ὁ θάνατος προελάμβανεν[3]· οὔτε τοῦ ὀλέθρου[4] σφῶν ὀλοφυρμὸν ἐποιοῦντο, ἐς γὰρ τὸ λυπῆσον οὐκ ἐξικνοῦντο. Ἄλλος τις, ἀποκτείνας τινὰ, οὐδ' ἀποθανεῖσθαί ποτε ὑπὸ τῆς αὐτίκα περιχαρίας ἤλπιζε. Καὶ ὁ[5] ἀεὶ πίπτων ἔς τε τὸ ἀναίσθητον καθίστατο, καὶ σύνεσιν τοῦ πάθους οὐκ ἐλάμβανεν.

45. Ἔμενον δὲ κατὰ χώραν ἀκριβῶς ἀμφότεροι, καὶ οὔθ' ὑπαγωγαῖς οὔτε διώξεσιν οὐδέτεροι[6] ἐχρήσαντο, ἀλλ' αὐτοῦ, ὥσπερ εἶχον, ἐτίτρωσκον[7], ἐτιτρώσκοντο, ἐφόνευον, ἐφονεύοντο, μέχρι πόῤῥω τῆς ἡμέρας[8]. Καὶ εἴγε πάντες πᾶσιν, οἷα ἐν τῷ τοιούτῳ συμβαίνει, συνεμείχεσαν, ἢ Βροῦτος μὲν κατὰ Ἀντώνιον, Κάσσιος δὲ κατὰ Καίσαρα
R. p. 523. ἀντετέτακτο, ἰσοπαλεῖς ἂν ἐγεγόνεσαν[9]. Νῦν δὲ ὅ τε Βροῦτος τὴν τοῦ Καίσαρος ἀῤῥωστίαν ἐξεβιάσατο, καὶ ὁ Ἀντώνιος τὸν Κάσσιον οὐδέν οἱ ὅμοιον τὰ πολέμια ὄντα ἐξενίκησε[10]. Καὶ τότε δὲ τὸ[11] μὴ πάντας ἅμα τοὺς ἑτέρους[12], ἀλλ' ἐν τῷ μέρει ἀμφοτέρους καὶ ἡττηθῆναι καὶ

1. C, D, H om. — 2. G : ἀλλῆσον. — 3. Correction de Robert Étienne, adoptée par tous les éditeurs subséquents ; au lieu de προσελάμβανε que donnent E, F, H. Reiske (cf. sa note) combat cette leçon. — 4. F: ὀλεθρα. 5. G om. — 6. F : οὐδ' ἑτέροις. — 7. C, E, H om. ; K : ἐτιτρώσκοντο. 8. Reimarus : « Bene Xylander vertit *in multam diem*, quod inepte aliquis de multis diebus intellexit, quum majorem partem diei hac locutione intelligi norint qui nondum ære lavantur. Turbat tamen Appianus, qui prælium hoc quum committi inciperet, refert diem jam ad horam nonam processisse. » — 9. C : ἐγεγόνησαν ; les éd. de Xiph. : ἐγεγόνεισαν ; mais Coislin et le ms. de Breslau portent : ἐγεγόνεσαν.

ment de leurs épées et de leurs corps. Les uns mouraient d'un seul coup, les autres de plusieurs, sans avoir le sentiment de leurs blessures (la mort prévenait la douleur) et sans gémir sur leur sort, car ils n'avaient pas le temps de souffrir. Celui qui en tuait un autre ne songeait pas, dans le transport subit de sa joie, qu'il allait peut-être mourir à son tour. Ceux qui tombaient s'endormaient dans l'insensibilité sans comprendre leur malheur.

45. Des deux côtés, on restait ferme à son poste; ni les uns ni les autres ne songeaient à reculer ou à poursuivre; tous, à l'endroit même où ils se trouvaient placés, portaient et recevaient des blessures, donnaient et recevaient la mort, jusque bien avant dans le jour. Si, comme il arrive en pareille circonstance, tous en fussent venus aux mains avec tous, ou bien si Brutus eût été opposé à Antoine et Cassius à César, la lutte eût sans doute été égale. Au lieu de cela, Brutus chassa de ses positions César malade, tandis qu'Antoine vainquit Cassius, qui lui était fort inférieur pour l'habileté à la guerre. Il n'y eut pas alors partout à la fois victoire complète de l'un des deux partis sur l'autre; chacun d'eux à son

10. Vellēius Paterc., II, 70 : « Cornu, cui Brutus præerat, impulsis hostibus, castra Cæsaris cepit... id autem, in quo Cassius fuerat, fugatum ac male mulctatum in altiora se receperat loca. » L'Epitome de Tite Live, CXXIV : « C. Cæsar et Antonius apud Philippos vario eventu contra Brutum pugnaverunt, ita ut dextra utriusque cornua vincerent, et castra quoque utrinque ab iis, qui vicerant, expugnarentur. » Florus, IV, 7, 10 : « Primum adeo anceps fuit [prœlium], ut (par utrinque discrimen) capta sint hinc Cæsaris castra, inde Cassii. » Plutarque, 42 : Παντελῶς ἐδόκει κρατεῖν ὁ Βροῦτος, ὥσπερ ὁ Κάσσιος κρατεῖσθαι. — 11. A, B, F : τῷ.

12. Sturz et Bekk.; vulg. : ἑταίρους.

κρατῆσαι ταὐτὸν, ὡς εἰπεῖν, ἐγένετο· καὶ γὰρ ἐνίκησαν ἀμφότεροι, καὶ ἡττήθησαν, ἔτρεψάν τε[1] τοὺς ἀντιτεταγμένους σφίσιν ἑκάτεροι, καὶ ἐτράποντο· καὶ αἵ τε διώξεις καὶ αἱ φυγαὶ ἀμφοῖν ὁμοίως συνέβησαν, καὶ τὰ στρατόπεδα ἀμφοτέρωθεν ἑάλω. Τοῦ τε γὰρ πεδίου ἐπὶ πλεῖστον, ἅτε καὶ πολλοὶ ὄντες, ἐπέσχον, ὥστε μὴ καθορᾶν ἀλλήλους· καὶ οὔτε ἐν τῇ μάχῃ πλὴν τὸ καθ' ἑαυτὸν ἕκαστος ἔγνω· ἐπεί τε ἡ τροπὴ ἐγένετο, ἕς τε τὰ οἰκεῖα ἑρύματα πολὺ ἀπ' ἀλλήλων ἀφεστηκότα[2] τὴν ἐναντίαν ἑκάτεροι ἀμεταστρεπτὶ[3] ἔφυγον, καὶ ἀπό τε τούτου καὶ ἐκ τοῦ κονιορτοῦ ἁπλέτου γενομένου ἠγνόησαν τὸ τέλος τῆς μάχης· καὶ οἵ τε νενικηκότες, πάντα κεκρατηκέναι, καὶ οἱ ἡττημένοι, πάντα νενικῆσθαι ἐνόμισαν· καὶ οὐ πρότερον τὸ γεγονὸς ἔμαθον, πρὶν τά τε ταφρεύματα διαπορθηθῆναι[4], καὶ ἀλλήλοις τοὺς νενικηκότας πρὸς τὸ οἰκεῖον ἑκατέρους ἀναχωροῦντας[5] συντυχεῖν.

46. Τῆς μὲν δὴ οὖν μάχης ἕνεκα καὶ ἐκράτησαν οὕτως ἀμφότεροι καὶ ἡττήθησαν· οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἐς χεῖρας ἔτι τότε ἀφίκοντο, ἀλλ' ἐπειδὴ τάχιστα ἰδόντες[6] ἐν τῇ ὑποστροφῇ ἀλλήλους, καὶ τὸ συμβεβηκὸς ἔγνωσαν, ἀντιπαρεξῆλθον, μηδὲν[7] μηδέτεροι τολμήσαντες. Ἐπλεονέκτησαν δὲ

1. Com. — 2. Suivant Appien, IV, 106, le camp de Brutus et celui de Cassius étaient placés sur des collines éloignées l'une de l'autre d'une distance de huit stades.

3. Sturz et Bekk.; vulg. : ἀμεταστρεπτει, correction de Henri Etienne, adoptée par Leuncl. et Reim.; E, F : ἀμεταστρεπτοί; H : ἀμετατρεπτεί; D : ἀμετατρπτεί (sic).

tour éprouva, pour ainsi dire, le même sort : chacun d'eux, en effet, fut vainqueur et vaincu, mit en déroute ceux qui lui étaient opposés et fut mis en déroute par lui ; il y eut poursuite et déroute de part et d'autre ; de chaque côté le camp fut pris. Les combattants étaient si nombreux qu'ils occupaient la plus grande partie de la plaine, de sorte que ceux d'un même parti ne se voyaient pas les uns les autres. Dans le combat, chacun ne connut que ce qui le regardait personnellement. Aussi, quand arriva la déroute, les deux armées s'enfuirent en sens inverse, sans retourner sur leurs pas, chacune vers ses retranchements, situés à une grande distance les uns des autres, ce qui, joint à l'immense poussière qui s'éleva, fit qu'elles ignorèrent l'issue de la bataille : ceux qui étaient vainqueurs crurent que tout était emporté, et ceux qui étaient défaits, que tout était perdu ; ils ne connurent ce qui s'était passé qu'au moment où leur camp fut pillé et où ceux qui étaient vainqueurs se rencontrèrent mutuellement à leur retour, de part et d'autre, dans leurs propres retranchements.

46. Pour ce qui regarde la bataille, les deux partis remportèrent la victoire et essuyèrent une défaite ; car ils n'en vinrent plus aux mains pour le moment, mais aussitôt que, s'étant vus les uns les autres à leur retour, ils connurent ce qui était arrivé, ils se retirèrent chacun de leur côté sans qu'aucun d'eux osât tenter quoi que ce

4. D : τράφευμα διαπαρθῆναι (*sic*).

5. D : ἀναχωροῦτα. — 6. C : δόντες.

7. Reiske croit qu'il faudrait lire ici ἀντιπαρεξῆλθον μὲν ἀπηλλάγησαν δέ, μηδέν. Ce passage est le seul exemple cité dans l'*Index* et dans les Lexiques du verbe ἀντιπαρεξέρχομαι dans le sens de *sibi invicem de via cedere*.

καὶ ἠλαττώθησαν ἀλλήλων τῷ τό τε τάφρευμα τὸ[1] τοῦ Καίσαρος τοῦ τ' Ἀντωνίου πᾶν, καὶ τὰ ἐν αὐτῷ πάντα ἁλῶναι (ἀφ' οὗπερ καὶ τὰ μάλιστα τέκμαρσιν τὸ ὄναρ ἔσχεν[2]· εἰ γάρ τοι[3] κατὰ χώραν ὁ Καῖσαρ ἐμεμενήκει, πάντως ἂν ἅμα τοῖς ἄλλοις ἀπολώλει[4]), καὶ τῷ τὸν Κάσσιον ἐκ[5] μὲν τῆς μάχης σωθῆναι, τοῦ τε ἐρύματος στερηθέντα, ἄλλοσέ ποι διαφυγεῖν· ὑποτοπήσαντα δὲ καὶ τὸν Βροῦτον ἐσφάλθαι[6], καί τινας τῶν κεκρατηκότων ἐφ' ἑαυτὸν ἐπιέναι, ἐπειχθῆναι πρὸς τὸν θάνατον. Ἔπεμψε μὲν γὰρ ἑκατόνταρχον κατασκεψόμενον, καὶ ἀναγγελοῦντα αὐτῷ, ὅπου τε ὁ Βροῦτος εἴη, καὶ ὅ τι ποιοίη[7]· ἐπεὶ δὲ ἐκεῖνος συμβαλὼν ἱππεῦσιν, οὓς ὁ Βροῦτος ζητήσοντας
R. D. 524. αὐτὸν ἀπεστάλκει, ἀνέστρεψε[8], καὶ σχολῇ μετ' αὐτῶν, ὡς οὐδενὸς ἐπείγοντος, ἅτε μηδενὸς δεινοῦ ὄντος, ἦει[9], ὑπώπτευσέ τε αὐτοὺς, πόρρωθεν ὁρῶν, πολεμίους εἶναι, καὶ Πινδάρῳ τινὶ ἐξελευθέρῳ ἀποκτεῖναι ἑαυτὸν προσέταξε[10]. Καὶ αὐτῷ καὶ ὁ ἑκατόνταρχος, μαθὼν ὅτι διὰ τὴν βραδυτῆτα αὐτοῦ διώλετο, ἐπαπέθανεν.

1. C om. — 2. Cf. ch. 41. — 3. E, D : τι.

4. Plutarque (11) rapporte que la litière de César, trouvée vide dans son camp, fut criblée de traits par les soldats de Brutus.

5. C, D om. : ἂν ἅμα... Κάσσιον ἐκ.

6. Xiph. : ἐσφάχθαι, leçon approuvée par Leuncl., mais justement combattue par Reimarus.

7. Les historiens donnent à ce centurion le nom de Titinius. Cf. Appien, IV, 106; Plutarque, Brutus, 43; Zonaras, Val. Maxime, IX, 9, 2. Velléius Paterc., II, 70, prétend que Cassius envoya un évocat; mais il y avait aussi des centurions évocats, il n'y a donc aucune contradiction entre son récit et celui de notre auteur.

8. C, D : ἀνέτριψε. — 9. C, D, F : εἴη.

fût. Ils eurent l'avantage et le dessous les uns sur les autres, en ce que le camp de César et d'Antoine fut pris en entier avec tout ce qu'il contenait (circonstance qui confirma le songe de la façon la plus évidente; car, si César fût resté dans le camp, il aurait infailliblement péri avec les autres); et, aussi, en ce que Cassius sortit sain et sauf du combat, et trouva, après la perte de son camp, un refuge quelque part; puis, s'imaginant que Brutus avait éprouvé un échec et que les vainqueurs arrivaient sur lui, se hâta de recourir à la mort. Cassius, en effet, envoya un centurion examiner, afin de lui en rendre compte, où était Brutus et ce qu'il faisait. Le centurion, rencontrant des cavaliers détachés par Brutus à la recherche de Cassius, revint sur ses pas, et chemina tranquillement de compagnie avec eux, dans la persuasion que, en l'absence de tout danger, rien ne le pressait. Cassius, qui les vit de loin, s'imagina que c'étaient des ennemis, et ordonna à Pandarus, son affranchi, de le tuer. Le centurion, apprenant que sa lenteur avait fait perdre la vie à son général, se donna la mort sur son corps.

10. Val. Maxime, VI, 8, 4; Appien, IV, 113, et Plutarque (Antoine, 22 et Brutus, 43) s'accordent à donner à cet affranchi le nom de Pindarus; Aurélius Victor, 83, l'appelle Pandarus. Plutarque (César, 69) et Dion, XLVIII, 1, affirment que Cassius se donna la mort avec le même glaive dont il avait frappé César. L'opposition entre les deux récits n'est qu'apparente. « Nam, dit Reimarus, quod quis per alium facit, fecisse putatur ipse, atque nihil vetat pugione, quem Pandaro præbuit Cassius, necem patratam fuisse, licet jugulati caput cultro Pandarus etiam amputavit; unde Velleius, II, 70 : *Lacerna caput circumdedit, extentamque cervicem interritus liberto præbuit.* Florus, IV, 7, 13 : *Transactum de partibus ratus, uni de proximis auferendum præbuit caput.* »

47. Ὁ δ'[1] οὖν Βροῦτος τὸ μὲν τοῦ Κασσίου σῶμα ἐς Θάσον εὐθὺς κρύφα ἔπεμψεν, ὀπνήσας κατὰ χώραν αὐτὸ[2] θάψαι, μὴ τῷ στρατῷ πένθος τε ἅμα καὶ ἀθυμίαν ἐκ τῆς τῶν ποιουμένων ὄψεως ἐμβάλῃ· τοὺς δὲ λοιποὺς τῶν στρατιωτῶν αὐτοῦ παραλαβών, καὶ λόγοις τε σφᾶς παραμυθούμενος, καὶ δόσει χρημάτων ἀνθ' ὧν ἀπολωλέκεσαν ἀναχτησάμενος[3], ἔς τε[4] τὴν ταφρείαν αὐτῶν ἐπιτηδειοτέραν[5] οὖσαν μετεστρατοπεδεύσατο, καὶ ἐκεῖθεν ὁρμώμενος, τά τε ἄλλα τοὺς ἐναντίους ἐλύπει, καὶ τῷ στρατοπέδῳ σφῶν νυκτὸς προσέμισγε[6]. Μάχῃ μὲν γὰρ αὐτοῖς ἐκ παρατάξεως οὐ διενοεῖτο αὖθις συνενεχθῆναι, πολλὴν δὲ δὴ ἐλπίδα ἀκινδύνως ἐν τῷ χρόνῳ κατεργάσεσθαι[7] σφᾶς ἔχων, θορυβεῖν τε αὐτοὺς ἄλλως καὶ ταράττειν νύκτωρ ἐπειρᾶτο· καί ποτε καὶ τὸν ποταμὸν παρατρέψας, πολὺ τοῦ ἐρύματος αὐτῶν κατέκλυσεν[8]. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ ὅ τε Ἀντώνιος ἐσπάνιζον[9] μὲν τῆς τροφῆς καὶ χρημάτων[10]· ὅθεν οὐδὲ τοῖς στρατιώταις τι ἀντὶ τῶν διαρπασθέντων ἔδωκαν· καὶ προσέτι καὶ τὴν δύναμιν, τὴν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου ἐπιδιαπλέουσαν ἐν ὀλκάσιν, ἀπώλεσαν ὑπὸ τοῦ Στατίου[11]· οὐ

1. A, B, F om. — 2. B, C, F et Bekk. (de même D, excepté αὐτῷ pour αὐτό); vulg. : αὐτὸ κατὰ χώραν.

3. Appien rapporte que Brutus distribua sur-le-champ environ mille drachmes à chaque soldat, et une somme proportionnée à leurs chefs; Plutarque (Brutus, 44) dit qu'il promit deux mille drachmes par tête. Zonaras, d'après Plutarque, ajoute qu'il resta, du côté de Brutus, huit mille hommes sur le champ de bataille, et deux fois autant du côté d'Antoine; que la grandeur de leur perte avait découragé les triumvirs, lorsqu'un esclave de Cassius, Démétrius, vint apporter la robe et l'épée de son maître à Antoine, qui, à cette vue, reprit courage —4. C om.

47. Brutus envoya aussitôt à Thasos, en secret, le corps de Cassius, craignant que, s'il lui donnait la sépulture sur le lieu même, ce spectacle ne jetât le deuil et le découragement parmi l'armée; puis, prenant sous sa conduite le reste des soldats de Cassius, les consolant par ses paroles et réparant leurs pertes par un don en argent, il passa dans leur camp, dont la position était plus favorable, et d'où il inquiétait ses adversaires et partait pour attaquer la nuit l'armée ennemie. Son intention, en effet, n'était pas d'engager de nouveau avec eux une bataille rangée; mais, plein d'espoir d'en venir à bout avec le temps, sans rien hasarder, il essaya, entre autres moyens, de jeter le trouble et le désordre parmi eux; une fois même il inonda une grande partie de leur camp en détournant le cours d'un fleuve. Quant à César et à Antoine, ils manquaient de vivres et d'argent, ce qui les empêcha de rien donner à leurs soldats en retour de ce que le pillage leur avait fait perdre; de plus, les renforts, qui leur arrivaient de Brindes sur des vaisseaux de transport furent écrasés

5. Bekk.; vulg. : ἐπιτηδειεστέραν; B : ἐπιτηδιεστέραν.

6. D : προσέσμιγε. — 7. B, C, D, F, G : κατεργάσασθαι.

8. A la suite du mot κατέκλυσεν, on lit dans Xiphilin : Καὶ τὰ μὲν τοῦ Βρούτου ἐν τούτοις ἦν. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ, κ. τ. λ. « Tel était l'état des affaires de Brutus. Quant à César, etc. »

9. G : ἐπάνιζον. — 10. Cf. Appien, IV, 100 et 122.

11. Cette victoire de L. Statius Murcus, préfet de la flotte (cf. ch. 28), sur Domitius Calvinus, qui amenait deux légions à César, ne fut que tardivement connue de Brutus; elle avait été remportée (cf. Appien, IV, 115 et 122; Plutarque, 47) le jour même du premier engagement à Philippes.

μέντοι καὶ ἀσφαλῶς οὔτε ἄλλοσέ ποι[1] μεταναστῆναι, οὐτ' ἐς τὴν[2] Ἰταλίαν ἀνακομισθῆναι δυνάμενοι, ἀλλ' ἐν τοῖς ὅπλοις καὶ τότε ἔτι μόνον τὰς ἐλπίδας οὐχ ὅτι τῆς νίκης ἀλλὰ καὶ τῆς σωτηρίας ποιούμενοι, ὥρμηντο καὶ διακινδυνεῦσαι, πρὶν ἔκπυστον τοῖς τε σφετέροις καὶ τοῖς ἐναντίοις τὸ θαλάσσιον πάθος γενέσθαι.

48. Μὴ βουλομένου δὲ τοῦ Βρούτου[3] συμμίξαι σφίσι, βιβλία ἐς τὸ χαράκωμα αὐτοῦ τρόπον τινὰ ἐνέβαλον[4], προκαλούμενοι[5] τοὺς στρατιώτας ἢ τὰ σφέτερα φρονῆσαι (καὶ γὰρ ὑπισχνοῦντό τινα αὐτοῖς), ἢ ἐς χεῖρας ἐλθεῖν, ἄν
R. p. 525. γε καὶ τὸ βραχύτατον ἰσχύωσι[6]. Κἀν τῇ διατριβῇ ταύτῃ ἠτομόλησαν μὲν καὶ παρ' ἐκείνων πρὸς τὸν Βροῦτον ἐκ τοῦ Κελτικοῦ τινές· ἠτομόλησαν δὲ καὶ πρὸς αὐτοὺς Ἀμύντας τε ὁ τοῦ Δηϊοτάρου στρατηγὸς, καὶ ὁ Ῥασκύπορις[7]. Καὶ οὗτος μὲν οἴκαδε εὐθὺς, ὥς τινες φασὶν, ἀπεχώρησε· δείσας δ' οὖν ἐκ τούτων ὁ Βροῦτος μὴ καὶ ἐπὶ πλεῖόν τι νεωτερισθῇ[8], συμμίξαι σφίσιν ἔγνω. Καὶ ἐπειδὴ πολλοί τε αἰχμάλωτοι ἐν τῷ στρατοπέδῳ αὐτοῦ ἦσαν, καὶ οὐκ εἶχεν οὐθ' ὅπως[9] διὰ φυλακῆς αὐτοὺς ἐν τῷ τῆς μάχης καιρῷ ποιήσηται, οὔθ' ὅπως[10] πιστεύσῃ σφίσι μηδὲν λυμανεῖσθαι,

1. D, K : οὔτ' ἄλλοσέ ποι. — 2. D, F, H et Bekk.; vulg. om.

3. G : δὲ τοῦδε τοῦ Βρούτου.

4. Appien, IV, 122, garde le silence sur ces billets, mais il rapporte que les soldats de César attaquèrent les retranchements de Brutus en faisant entendre des cris et des injures et en le provoquant lui-même.

5. C : προκαλούμενος. — 6. C, D : ἰσχύουσι. — 7. B, G, H om.

8 A, I, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : Θρασκύπορις; G : Θρασύπορις. « Sic scripsi, dit Reimarus, pro Θρασκύπορις, quod exhibent Henricus Ste-

par Statius. Or, réduits à l'impossibilité soit de changer de position sans danger, soit de gagner l'Italie, et mettant, alors encore, leurs espérances, non-seulement de victoire mais aussi de salut, uniquement dans leurs armes, ils résolurent d'engager le combat avant que ni les leurs ni leurs adversaires ne fussent instruits du désastre de leur flotte.

48. Voyant que Brutus ne voulait pas livrer bataille, ils s'y prirent de façon à lancer dans son camp des billets pour exhorter les soldats à embrasser leur cause (ils leur faisaient certaines promesses), ou bien à en venir aux mains, s'ils avaient le moindre courage. Pendant ces délais, quelques-unes des troupes celtes passèrent dans les rangs de Brutus, comme, d'un autre côté, Amyntas, général de Déjotarus, et Rhascyporis passèrent des rangs de Brutus dans ceux de l'ennemi. Quant à Rhascyporis, suivant quelques-uns, il se retira aussitôt dans ses États. Brutus, alors, craignant des défections plus nombreuses, résolut de combattre. Comme il avait un grand nombre de captifs dans son camp, et qu'il ne pouvait ni les garder durant l'action, ni s'en rapporter à leur promesse de ne pas l'incommoder, il fit périr la plupart d'entre eux,

phanus et Leunclavius, vel Θρασκύπολις, quod Robertus Stephanus. Videtur illud Θ ex articulo Ὁ natum esse. Ῥασκούπολις semper Appiano, quod et hic ad marginem posuit Leunclavius. » Rhascyporis était un petit roi de Thrace dont il a été déjà question au ch. 25; Amyntas, un prince de Galatie, créature d'Antoine (cf. XLIX, 32), d'abord greffier de Déjotarus.

9. Au rapport de Plutarque (49), la défection de Camulatus, brave guerrier, frappa Brutus de crainte et de douleur.

10. Sturz et Bekk.; C : οὔτε ὅπως; vulg. et les autres mss. : οὐδ' ὅπως.

διέφθειρε τοὺς πλείους, τῇ ἀνάγκῃ καὶ παρὰ γνώμην δουλεύσας, ἄλλως τε καὶ ὅτι οἱ ἐναντίοι τοὺς ζωγρηθέντας τῶν στρατιωτῶν αὐτοῦ ἀπεκτόνεσαν. Πράξας δὲ τοῦτο, ἐξωπλίσατο[1]. Καὶ αὐτῶν ἀντιπαρατεταγμένων ἤδη, ἀετοὶ δύο ὑπὲρ ἀμφοτέρων ὑπερπτόμενοι[2], ἀλλήλοις τε ἐμαχέσαντο, καὶ ἐκείνοις τὸ τέλος[3] τοῦ πολέμου προέφηναν. Ὥσπερ γὰρ ὁ ἀετὸς, ὁ κατὰ τὸν Βροῦτον ὤν, ἡλαττώθη τε καὶ ἔφυγεν, οὕτω τό τε ὁπλιτικὸν αὐτοῦ ἀγχώμαλα ἐπὶ πλεῖστον ἀγωνισάμενον ἡττήθη, κἀκ τούτου πεσόντων πολλῶν, καὶ τὸ ἱππικὸν, καίτοι γενναίως μαχόμενον, ἐνέδωκε[4]. Καὶ μετὰ τοῦτο φυγόντας αὐτοὺς, ἄλλους[5] ἄλλῃ ἐπεδίωξαν μὲν οἱ κεκρατηκότες· οὔτε[6] δὲ ἀπέκτειναν, οὔθ' εἱλόν τινα, ἀλλὰ προσεδρεύσαντες αὐτοῖς τὴν νύκτα ὡς ἑκάστοις, οὐκ εἴασαν αὖθις σφᾶς συστραφῆναι.

49. Ὁ οὖν Βροῦτος ἐπεχείρησε μὲν ἐς τὸ στρατόπεδόν πῃ διαπεσεῖν (ἐς γὰρ χωρίον τι ἐρυμνὸν ἀναπεφευγὼς ἦν)· μὴ δυνηθεὶς δὲ, καὶ προσέτι καὶ μαθὼν, ὅτι τινὲς τῶν στρατιωτῶν τοῖς νικήσασιν ὡμολογήκασιν, οὐδεμίαν ἔτ' ἐλπίδα ἔσχεν[7]· ἀλλ' ἀπογνοὺς[8] μὲν τὴν σωτηρίαν, ἀπαξι-

1. Brutus fut, comme Pompée, contraint de livrer bataille par ses soldats, qui, suivant l'expression d'Appien, IV, 124, préférèrent à une victoire certaine et sans danger les chances d'un sort promptement décidé. Val. Maxime (VI, 4, 5) cependant attribue à Brutus cette parole : « Fidenter in aciem descendo; hodie enim aut recte erit aut nihil curabo. »

2. A, C, F, G, I, K et Bekk.; Sturz croit que cette forme est peut-être préférable à la vulgate ὑπερπτώμενοι. Xiph. : ὑπεριπτάμενοι. Appien, IV, 128; Plutarque, 37 et 48; Val. Maxime, I, 4, 6. Zonaras, d'après Plutarque, rapporte une nouvelle apparition du spectre. — 3. G : τέλους.

cédant malgré lui à la nécessité : d'autant plus que les ennemis avaient mis à mort ceux de ses soldats qui étaient tombés vifs en leur pouvoir. Cela fait, il mena ses troupes au combat. Les deux armées étaient déjà en présence, quand deux aigles, volant sur leurs têtes, combattirent l'un contre l'autre et leur présagèrent l'issue de la guerre. De même, en effet, que l'aigle qui était du côté de Brutus, fut vaincu et prit la fuite ; de même ses légions, après avoir longtemps lutté à chances égales, furent vaincues, et sa cavalerie, après des pertes nombreuses, quoique ayant vaillamment combattu jusque-là, finit par céder. Les vainqueurs, après cela, poursuivirent les vaincus qui fuyaient çà et là ; ils ne tuèrent personne et ne firent aucun prisonnier, mais, la nuit, les surveillant homme par homme, ils les empêchèrent de se reformer.

49. Brutus essaya de se frayer un chemin jusqu'à son camp (il s'était retiré dans un endroit naturellement fort) ; mais, n'ayant pu y parvenir, et apprenant, en outre, que quelques-uns de ses soldats s'étaient rendus aux vainqueurs, il perdit tout espoir. Renonçant à sauver sa vie et croyant indigne de lui d'être pris, il se

4. Plutarque (49) affirme, au contraire, que la cavalerie montra peu d'ardeur dès le commencement du combat. — ὁ. Xyl., Xiph., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et A, D, G, H, I, K : ἄλλος. — 6. C : οὔτι.

7. Plutarque (51), d'après le témoignage de Volumnius, et Appien (IV, 30), rapportent que Brutus s'écria, dans son désespoir, comme la Médée d'Euripide (332) :

Ζεῦ, μὴ λάθοι σε τῶνδε ὃς αἴτιος κακῶν.

8. A, I : ἀλλὰ ἀπογνούς.

ὡσας δὲ τὴν ἅλωσιν, ἐς τὸν θάνατον καὶ αὐτὸς κατέφυγε· καὶ ἀναβοήσας τοῦτο δὴ τὸ Ἡράκλειον,

Ὦ τλῆμον ἀρετή, λόγος ἄρ' ἦσθ'· ἐγὼ δέ σε [1]
Ὡς ἔργον ἤσκουν· σὺ δ' ἄρ' [2] ἐδούλευες τύχῃ·

R.p.526. παρεκάλεσέ τινα τῶν συνόντων, ἵνα αὐτὸν ἀποκτείνῃ [3]. Καὶ αὐτοῦ τὸ μὲν ἄλλο σῶμα ταφῆς ὑπὸ τοῦ Ἀντωνίου ἔτυχεν [4]· ἡ δὲ δὴ [5] κεφαλὴ ἐπέμφθή [6] μὲν ἐς τὴν Ῥώμην, χειμῶνι δὲ ἐν τῷ ἀπὸ τοῦ Δυῤῥαχίου διάπλῳ περιπεσοῦσα, ἐς τὴν θάλασσαν ἐῤῥίφη [7]. Τελευτήσαντος δὲ αὐτοῦ, τὸ μὲν πλῆθος τῶν στρατιωτῶν αὐτίκα, ἀδείας σφίσι κηρυχθείσης, μετέστη· ἡ δὲ δὴ Πορκία ἄνθρακα διάπυρον καταπιοῦσα [8] ἀπέθανε. Τῶν δὲ ἀνδρῶν τῶν πρώτων τῶν ἀρχάς τινας σχόντων, ἥ καὶ ἐκ τῶν σφαγέων τῶν τε ἐπικεκηρυγμένων ἔτι ὄντων, οἱ μὲν πλείους ἑαυτοὺς παρα-

1. Citation empruntée à un tragique inconnu. Reimarus pense à tort que c'est le vers échappé, suivant Plutarque, de la mémoire de Volumnius : d'abord il y a ici deux vers et non pas un; puis ce n'est pas au moment où il va se donner la mort que Brutus, dans Plutarque et dans Appien, s'écrie (cf note 7, page précédente) : Ζεῦ, μὴ λάθοι. . . . L'ordre des idées est tout différent. Les mss. varient beaucoup ici. La leçon suivie est celle de Xyl., Henri Étienne, Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; F : ἦσθα; ἐγὼ δέ σε; G : ἦσθα ἄλλως ἐγὼ δέ σε; D, E, K et Xiph. : ἦσθα (A, I : ἦσθ') ἄλλως· ἐγὼ δέ σε. Plutarque, au commencement de son traité de la Superstition, cite ainsi ce passage : . . . ἆρα ἦσθα, ἐγὼ δὲ ὡς ἔργον σε ἤσκουν; Zonaras :

Ὦ τλᾶμον ἀρετά, ἀλλως ἄρ' ἦσθα λόγος, ἐγὼ δέ σε.

Enfin Sturz (*Addenda*, t. VIII, p. 545) cite comme préférable la correction de Lambin dans ses notes sur Horace, Ep. I, 6, 31 :

Ὦ τλῆμον ἀρετή· λόγος ἄρ' ἦσθ' ἐγὼ δέ σε
Ὡς ἔργον ἤσκουν· σὺ δ' δ' ἐδούλευες τύχῃ.

réfugia, lui aussi, dans la mort. Après s'être écrié, comme Hercule :

Malheureuse vertu! tu n'étais qu'un mot; je te cultivais comme une réalité, et tu étais l'esclave de la fortune;

il pria un de ceux qui se trouvaient avec lui de le tuer. Son corps fut enseveli par Antoine et sa tête envoyée à Rome; mais, dans le trajet de Dyrrachium, une tempête qui s'éleva tout à coup la fit tomber dans la mer. Brutus mort, les simples soldats profitèrent aussitôt de l'impunité qui leur était offerte pour passer dans les rangs opposés; quant à Porcia, elle périt en avalant un charbon ardent. Parmi les personnages marquants qui avaient exercé quelque magistrature, ou qui étaient du nombre soit des meurtriers, soit de ceux dont la tête était encore mise à prix, la plupart se tuèrent

La suivante de Baxter (*ib.*) lui plaît beaucoup moins :

Ὦ τλῆμον ἀρετή! λόγος ἄρ' ἦσθα ὅλως·
Ἐγὼ δέ σε ὡς ἔργον ἤσκουν· σὺ γὰρ ἐδούλευες τύχῃ.

2. B, F : ἂν; Zon. : αὖ. Pour tous les rapprochements, cf. Reimarus, notes 223 et 224.

3. Il est appelé Straton l'Égéate ou l'Épirote dans Aurélius Victor, 82; dans Velléius Paterc., II, 90; dans l'Epitome de Tite-Live, CXXIV; dans Plutarque, 52, et dans Appien, IV, 131.

4. Cf. Appien, IV, 135; Plutarque (Brutus, 53, et Antoine, 22); Val. Maxime, V, 1, 11 : « M. Antonius M. Bruti corpus liberto suo sepeliendum tradidit; quoque honoratius cremaretur, injici ei suum paludamentum jussit. » — 5. ἔτυχε· ἡ δὲ δή.

6. Suétone (Auguste, 13) raconte que la tête de Brutus fut envoyée à Rome pour être mise au pied de la statue de César. G : ἐπέφθη; D : ἐπέμφη.

7. C : ἐῤῥίφθη avec un tréma au-dessous du θ.

8. B, G : πιοῦσα. La mort de Porcia a été célébrée à l'envi par les écrivains. On peut en voir le détail dans la note 238 de Reimarus.

χρῆμα ἀπέκτειναν[1], ἢ ἁλόντες, ὥσπερ καὶ[2] ὁ Φαβώνιος[3], ἐφθάρησαν· οἱ δὲ λοιποὶ τότε ἐπὶ τὴν θάλασσαν διέφυγον, καὶ μετὰ τοῦτο τῷ Σέξτῳ προσέθεντο[4].

1. Velléius Paterc., II, 71, cite, entre autres, Livius Drusus (cf. XLVIII, 44), et Quintilius Varus. Eutrope, VII, 2, et son témoignage est conforme à celui de Velléius, dit qu'avec Brutus tombèrent un grand nombre d'hommes illustres.

2. B, C, D, E, Coislin et Bekk.; vulg. om.

3. Ami et imitateur de Caton. Il en a été déjà parlé XXXVIII, 7. Suétone (Auguste, 13) rapporte qu'amené devant César et Antoine chargé de chaînes, il salua le premier avec honneur et accabla le second d'injures

eux-mêmes sur-le-champ, ou bien, comme Favonius, furent égorgés après avoir été faits prisonniers, le reste, pour le moment, s'enfuit vers la mer et ensuite se joignit à Sextus.

à cause de sa cruauté et de ses paroles outrageantes. B, C, G : Φαυώνιος, orthographe que préfère Xyl. et que Reim. a suivie plus haut à l'endroit indiqué; Coislin : Φαώνιος; Bekk. : Φασυώνιος.

4. Au ch. 12 de ce livre, Dion a déjà parlé de Sextus, qui occupait la Sicile avec une flotte puissante. Il en parlera plus longuement dans les deux livres suivants. Statius Murcus, d'après Velléius Paterc., II, 72, et Appien, V, 2, se réfugia près de lui avec toute la partie de l'armée et de la flotte qui lui avait été confiée par Brutus.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΟΝ ΟΓΔΟΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ ὀγδόῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν.

Ὡς Καῖσαρ Φουλουΐᾳ καὶ Λουκίῳ[1] Ἀντωνίῳ ἐπολέμησεν.

Ὡς Σέξτος Πομπηΐος Σικελίαν κατέσχεν.

Ὡς Πάρθοι τὰ μέχρι τοῦ Ἑλλησπόντου κατέσχον.

Ὡς Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος πρὸς Σέξτον συνέθεντο.

Ὡς Πούπλιος Οὐεντίδιος[2] Πάρθους ἐνίκησε, καὶ τὴν Ἀσίαν ἀνεκτήσατο[3].

Ὡς Καῖσαρ Σέξτῳ πολεμῆσαι[4] ἤρξατο.

Περὶ Βαϊῶν[5].

Χρόνου πλῆθος, ἔτη πέντε, ἐν οἷς ἄρχοντες οἱ ἀριθμούμενοι οἵδε ἐγένοντο·

Λούκιος[6] Ἀντώνιος, Μάρκου υἱὸς, Πιέτας[7], καὶ[8] Πούπλιος Σερουΐλιος, Πουπλίου υἱὸς, Ἰσαυρικός[9].

1. C om. — 2. F, K : Οὐεντίζιος. — 3. Reiske; vulg. : ἐκτήσατο. La version latine est conforme à la conjecture de Reiske.
4. D, E, F : πολεμήσειν. — 5. Stuz (*Addenda*, tome VIII); vulg. et

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

Matières contenues dans le quarante-huitième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Comment César fit la guerre à Fulvie et à Lucius Antoine, § 1-16.

Comment Sextus Pompée occupa la Sicile, § 17-28.

Comment les Parthes occupèrent tout le pays jusqu'à l'Hellespont, § 24-26.

Comment César et Antoine traitèrent avec Sextus, § 27-38.

Comment P. Ventidius vainquit les Parthes et recouvra l'Asie, § 39-42.

Comment César commença à faire la guerre à Sextus, § 43-48.

Sur Baïes, § 49-54.

Espace de temps : cinq années, pendant lesquelles les consuls furent :

Lucius Antoine Piétas, fils de Marcus, et P. Servilius Isauricus, fils de Publius.

son éd. : Βαίων. — 6. F om. — 7. D, E, F : Πιέγας; H : Πτέγας. 8. D, E, F om. — 9. E, F : Σαυρικός; ces deux mss. ajoutent, ainsi que D et H : ὑπατος τὸ β'.

Γναῖος Δομίτιος, Μάρκου υἱὸς, Καλουῖνος[1] τὸ β', καὶ Γάϊος Ἀσίνιος[2], Γναίου υἱὸς, Πωλίων.

Λούκιος Μάρκιος[3], καὶ Γάϊος Καλουΐσιος Σαβῖνος[4].

Ἄππιος Κλαύδιος, Γαΐου υἱὸς, Πούλχρος[5], καὶ Γάϊος Νωρβανὸς[6] Γαΐου υἱὸς, Φλάκκος.

Μάρκος Οὐϊψάνιος, Λουκίου υἱὸς, Ἀγρίππας, καὶ Λούκιος Κανίνιος, Λουκίου υἱὸς, Γάλλος.

R.p.527. 1. Ὁ μὲν οὖν Βροῦτος ὅ τε Κάσσιος οὕτως ἀπώλοντο[7], τοῖς ξίφεσιν, οἷς τὸν Καίσαρα ἀπεχρήσαντο[8], σφαγέντες[9]· οἵ τε[10] ἄλλοι οἱ τῆς ἐπ' αὐτὸν ἐπιβουλῆς μετασχόντες, οἱ R.p.528. μὲν πρότερον[11], οἱ δὲ τότε[12], οἱ δὲ μετὰ ταῦτα[13], πλὴν πάνυ ὀλίγων, ἐφθάρησαν, ὡς που τό τε δίκαιον ἔφερε, καὶ τὸ δαιμόνιον ἦγεν, ἄνδρα[14] αὐτοὺς εὐεργέτην σφῶν[15], ἐς τοσοῦτο καὶ τῆς ἀρετῆς καὶ τῆς τύχης προχωρήσαντα, ἀποκτείναντας παθεῖν. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ καὶ ὁ Ἀντώνιος τοῦ μὲν Λεπίδου παραχρῆμα, ἅτε μὴ[16] συννικήσαντος[17] σφίσιν, ἐπλεονέκτησαν· ἔμελλον δὲ καὶ ἐπ' ἀλλήλους[18] οὐκ ἐς

1. A, I : Καλοῦνος; de même E, F, H qui, après τὸ β', ajoutent ὕπατος.

2. A, F, I : Ἀσίννιος; de plus, avec D et E, ils portent Γ pour Γν. rétabli par Reim. et Sturz d'après Thorbeck (commentaire sur la vie d'Asinius Pollion), et omettent Πωλίων... Καλουΐσιος; H omet de plus le καί et porte : Γ. Ασίνιος Γ. Βισαβίνος ὕπατος.

3. A, G, I om. : Λούκιος Μάρκιος; Leuncl. : Πόρκιος Κενσορῖνος; Paulmier : Μάρτιος Κενσορῖνος. — 4. E, F ajoutent ὕπατος. — 5. E, F, H ajoutent ὕπατος. — 6. C : Ὡρβανός; E, F, H : Γ. Μ. Ὡρβανός.

7. G : οὕτω ἀπώλοντο. — 8. Leçon confirmée par le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, tome I, p. 124 : ... οἷς τὸν Καίσαρα ἀνεχρήσαντο. Τὸ δὲ ἀκριβὲς ἀπεχρήσαντο θέλει, καθὼς αὐτὸς ὁ Δίων μετά τινα [ch. 9] ἔφη· « Αὐτόν τε ἐκεῖνον παρ' ὀλίγον ἦλθον ἀποχρήσασθαι. » Suétone, César, 89 : « Percussorum autem fere neque triennio quisquam

Cnéius Domitius Calvinus, fils de Marcus, consul II, et C. Asinius Pollion, fils de Cnéius.

L. Marcius et C. Calvisius Sabinus.

Appius Claudius Pulcher, fils de Caïus, et C. Norbanus Flaccus, fils de Caïus.

M. Vipsanius Agrippa, fils de Lucius, et L. Caninius Gallus, fils de Lucius.

1. C'est ainsi que finirent Brutus et Cassius, percés des mêmes glaives dont ils avaient abusé contre César; le reste de ceux qui avaient pris part à la conspiration furent, les uns auparavant, les autres alors, d'autres plus tard, mis à mort, à un très-petit nombre d'exceptions près, comme le comportait la justice, et suivant la façon dont la volonté des dieux conduisit les événements à l'égard des meurtriers d'un homme qui avait été leur bienfaiteur et qui s'était élevé à un si haut degré de vertu et de fortune. César et Antoine s'attribuèrent, dans le moment, la supériorité sur Lépidus, attendu qu'il n'avait pas eu de part à leur victoire, mais ils devaient, peu

amplius supervixit, neque sua morte defunctus est. Damnati omnes, alius alio casu periit : pars naufragio, pars prœlio : nonnulli semet illo pugione, quo Cæsarem violaverant, interemerunt. » — 9. G : σφαγέντες.

10. G : τοι ; Reiske : ὅε, pour correspondre à μὲν, qui est plus haut.

11. Comme Trébonius (XLVII, 29) et Décimus Brutus (XLVI, 53).

12. Cf. XLVII, 49. Appien, V, 4, cite aussi parmi ces derniers Pétronius, qui s'était d'abord réfugié dans le temple de Diane, à Éphèse.

13. Par exemple, Cassius de Parme, qui, au rapport de Velléius Paterc., II, 87, périt le dernier des meurtriers, comme Trébonius avait péri le premier. — 14. C : ἦγε ἄνδρα. — 15. B : ἐφ' ὧν ; F : ἑτέρῳ (*sic*).

16. D om. — 17. Correction de Xyl., adoptée par les éd. subséq., au lieu de συνοικήσαντος donné par E et F; dans H, on lit : συνικήσαντος.

18. D : ἐπαλλήλους.

μακρὰν τρέψεσθαι· χαλεπὸν γὰρ ἄνδρας[1] τρεῖς ἢ καὶ δύο ὁμοτίμους, ἐγκρατεῖς[2] τηλικούτων ἐκ πολέμου[3] πραγμάτων γενομένους, ὁμονοῆσαι. Καὶ διὰ τοῦτο ὅσα τέως ἐπὶ τῇ τῶν ἀνθισταμένων σφίσι καταλύσει συμφρονήσαντες[4] κατέπραξαν, ταῦτα τότε ἆθλα τῆς πρὸς ἀλλήλους φιλοτιμίας ἤρξαντο ποιεῖσθαι. Τήν τε γὰρ ἀρχὴν αὐτίκα[5] ἀνεδάσαντο[6], καὶ Καίσαρι μὲν ἥ τε Ἰβηρία καὶ ἡ Νουμιδία, Ἀντωνίῳ δὲ ἥ τε Γαλατία καὶ ἡ Ἀφρικὴ ἐγένετο· καὶ συνέθεντο, ὥστ' ἄν τινα ἀγανάκτησιν ὁ Λέπιδος ἐπὶ τούτῳ ποιήσηται, τῆς Ἀφρικῆς αὐτῷ ἐκστῆναι.

2. Ταῦτα δὲ δὴ μόνα διέλαχον, ὅτι Σαρδὼ μὲν καὶ Σικελίαν ὁ Σέξτος ἔτι κατεῖχε[7], τὰ δ' ἄλλα τὰ ἔξω τῆς Ἰταλίας ἐν ταραχῇ ἔτι ἦν. Ἐκείνης γὰρ δὴ πέρι οὐδὲν δέομαι λέγειν, ὅτι ἐξαίρετος ἀεί ποτε ἐν τοῖς τοιούτοις ἔμενεν· οὐδὲ γὰρ οὐδ' ὡς περὶ αὐτῆς ποτὲ, ἀλλ' ὡς ὑπὲρ αὐτῆς ἀγωνιζόμενοι, τοὺς λόγους ἐποιοῦντο. Ἐν κοινῷ οὖν ταῦτα ἀφέντες, Ἀντώνιος μὲν τήν τε κατάστασιν τῶν ἀντιπολεμησάντων σφίσι, καὶ τὴν ἀργυρολογίαν τὴν ἐς τὰ χρήματα τὰ[8] τοῖς στρατιώταις ἐπαγγελθέντα[9] ἀνεδέξατο· Καῖσαρ δὲ τόν τε Λέπιδον, ἄν τι παρακινῇ[10], κωλῦσαι[11], καὶ τῷ

1. D : ἄνδρα. — 2. B : ἐγκρατής. — 3. F : πολέμων. — 4. D : σωφονήσαντες. 5. C om. — 6. Eutrope, VII, 2 : « Sic inter eos divisa est respublica, ut Augustus Hispanias, Gallias, Italiam teneret; Antonius Asiam, Pontum, Orientem. » Velléius Paterc., II, 74, et son témoignage est confirmé par celui de Plutarque (Ant. 23) et de Suétone (Aug. 13) : « Antonius transmarinas obiturus provincias substitit; Cæsar in Italiam se recepit. » Appien, V, 1 : Λέπιδος ἐξέπεσε τοῦ μέρους τῆς ἡγεμονίας, καὶ ἡ Ῥωμαίων ἀρχὴ πᾶσα περιῆλθεν ἐς δύο μόνον, Ἀντώνιόν τε καὶ Καίσαρα. Cf., ci-après, ch. 21 et 22.

de temps après, se retourner l'un contre l'autre. Il était difficile, en effet, que trois hommes, ou même deux, égaux en honneur, devenus par la guerre maîtres d'une si grande puissance, s'entendissent ensemble. C'est pour cette raison que tout ce qu'ils firent jusqu'à ce moment d'un commun accord, en vue de renverser le parti opposé, ils commencèrent à en faire dès lors, à l'égard les uns des autres, le prix de leur ambition. Ainsi ils se partagèrent immédiatement l'empire : César eut l'Espagne et la Numidie; Antoine, la Gaule et l'Afrique : ils convinrent, de plus, que si Lépidus se montrait irrité de ce partage, on lui céderait l'Afrique.

2. Ces contrées furent les seules qu'ils tirèrent au sort, parce que la Sardaigne et la Sicile étaient encore occupées par Sextus, et les pays en dehors de l'Italie remplis de troubles. Je n'ai pas besoin de dire que cette dernière contrée resta toujours en dehors dans ces sortes de partages; en effet, à en croire leurs discours, ce n'était pas pour sa possession, mais pour ses intérêts qu'ils combattaient. Laissant donc ces pays en commun, Antoine se chargea de pacifier ceux qui avaient pris part à la guerre et de ramasser l'argent nécessaire pour payer les sommes promises aux soldats; César, de réprimer Lépidus, s'il tentait quelque mouvement; de faire

7. Cf. XLVII, 12, et aussi Velléius Paterc., II, 72.

8. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. om. — 9. Cf. XLVII, 42.

10. E : παραχινεῖ; Robert Étienne écrit : ἀντιπαραχινεῖ; Xyl., suivi par les éd. subséq., a vu le premier que ce mot devait être divisé en trois, et qu'il fallait lire ἄν τι παραχινῇ. Les autres mss. confirment cette correction.

11. Leuncl., Xiph., Zon., Reim., Sturz et Bekk.; A, B, C, D, E, F, I, K : κολοῦσαι; H : κωλοῦσαι; G : καλοῦσαι.

Σέξτῳ προσπολεμῆσαι, τήν τε χώραν[1], ἣν τοῖς συστρατευομένοις σφίσιν ὑπέσχηντο, κατανεῖμαι[2] τοῖς ἔξω τῆς ἡλικίας αὐτῶν οὖσιν, οὓς καὶ εὐθὺς διῆκαν. Καὶ προσέτι οὗτος μὲν δύο τῷ Ἀντωνίῳ στρατόπεδα τῶν συνόντων οἱ συνέπεμψεν, ἐκεῖνος[3] δὲ ἕτερα ἐκ τῶν ἐν τῇ Ἰταλίᾳ τότε ὄντων ἴσα ἀντιδώσειν[4] αὐτῷ ἐπηγγείλατο. Ταῦθ' οὕτω καταμόνας[5] συνθέμενοι, καὶ γράψαντες, καὶ κατασημηνάμενοι, τά τε γραμματεῖα ἀλλήλοις ἀντέδοσαν, ἵν', ἄν τι παραβαθῇ[6], ἐξ αὐτῶν ἐλεγχθῇ· καὶ μετὰ τοῦτο Ἀντώνιος μὲν ἐς τὴν Ἀσίαν, Καῖσαρ δὲ ἐς τὴν Ἰταλίαν ἀφωρμήθη.

3. Καὶ αὐτὸν ἡ νόσος ἔν τε τῇ πορείᾳ καὶ ἐν τῷ πλῷ ἰσχυρῶς ἐπίεσεν[7], ὥστε καὶ θανάτου δόξαν τοῖς ἐν τῇ Ῥώμῃ παρασχεῖν. Οὐ μέντοι καὶ ὑπὸ τῆς ἀῤῥωστίας τοσοῦτον, ὅσον ἐπὶ παρασκευῇ κακοῦ τινὸς, χρονίζειν αὐτὸν R. p. 529. ἐνόμιζον· κἀκ τούτου πάνθ', ὅσα ἐνεδέχετο σφᾶς παθεῖν, ὑπετόπουν. Καίτοι ἄλλα τε ἐπὶ τῇ νίκῃ πολλὰ αὐτοῖς ἐψηφίσαντο, ἅπερ που καὶ τοῖς ἑτέροις ἂν, εἰ ἐκεκρατήκεσαν, ἐδέδοτο (ἐν γὰρ δὴ τοῖς τοιούτοις τό τε Ἀπολωλὸς πάντες ἀεὶ κατατρέχουσι, καὶ τὸ κρατῆσαν τιμῶσι[8])· καὶ δὴ καὶ ἱερομηνίας ἐν ἅπαντι, ὡς εἰπεῖν, τῷ ἔτει καὶ ἄκοντες ἄγειν ἔγνωσαν[9]· τοῦτο γὰρ σφίσιν ὁ Καῖσαρ ἐπὶ τῇ τῶν σφαγέων τιμωρίᾳ ἄντικρυς ποιῆσαι ἐκέλευσε. Χρονίζοντος δ' οὖν αὐτοῦ, λόγοι

1. Cf. l'Epitome de Tite Live, CXXV; Suétone, 13.

2. G : κατανεῖμεν. — 3. D : ἐκεῖνος. — 4. C, H : τότε ἔτι ὄντων, ἀντιδώσειν. — 5. A, F : οὕτως καταμόνας ; D : οὕτω κατὰ μόνα.

la guerre contre Sextus, et de distribuer aux vétérans qui avaient combattu pour eux les terres qu'ils s'étaient engagés à leur donner; puis, ils les licencièrent aussitôt. De plus, César laissa Antoine emmener deux de ses légions; celui-ci lui promit de lui en donner en remplacement deux autres qui étaient alors en Italie. Après être en leur particulier convenu de ces conditions, les avoir écrites et y avoir imprimé leur seing, ils échangèrent entre eux leurs reconnaissances pour s'assurer réciproquement des preuves en cas d'infraction : après cela, Antoine partit pour l'Asie, et César pour l'Italie.

3. Dans le trajet et pendant la traversée, il fut saisi par la maladie avec une telle violence que, dans Rome, on alla jusqu'à croire qu'il était mort. Cependant on pensait généralement que c'était moins sa santé qui causait ses retards que les apprêts de quelque méchant coup, et, par suite, on s'attendait à subir toutes les calamités imaginables. On ne laissa pas, néanmoins, outre les honneurs sans nombre décernés en commun aux triumvirs à l'occasion de leur victoire, honneurs qu'on aurait rendus à leurs adversaires s'ils avaient eu l'avantage (tout le monde, en pareilles circonstances, attaque le parti vaincu et prodigue les honneurs au vainqueur), de décréter, bien malgré soi, des supplications à remplir presque toute l'année; César, en effet, les avait ouvertement ordonnées en actions de grâces de la punition des

6. Sturz et Bekk.; vulg. : ὑπερβαινθῇ. — 7. Cf. Appien, V, 3; Plutarque, Ant., 22.
8. D : τιμῶσαι. — 9. C : ἔδοξαν.

τε παντοδαποὶ ἐθρυλοῦντο, καὶ παθήματα ἀπ' αὐτῶν παντοῖα συνέβαινε. Τά τε γὰρ ἄλλα, καὶ οἱ μὲν ὡς τέθνηκε διεθρόουν, καὶ ἡδονὴν πολλοῖς ἐνέβαλλον· οἱ δέ, ὡς κακόν τι βουλεύοιτο, καὶ φόβον συχνοῖς ἐνεποίουν. Καὶ διὰ τοῦτο οἱ μὲν τὰ σφέτερα συνέκρυπτον, καὶ ἑαυτοὺς ἐν φυλακῇ ἐποιοῦντο, οἱ δὲ ὅπη ποτὲ[1] ἀποδράσοιντο[2] διεσκόπουν[3]. Ἄλλοι, καὶ οἵ γε πλείους, οὐδ' ἐπινοῆσαί[4] τι ὑπὸ τοῦ σφοδροῦ δέους δυνάμενοι, παρεσκευάζοντο ὡς καὶ πάντως ἀπολούμενοι. Βραχύ τέ τι καὶ κομιδῇ σμικρὸν τὸ θαρσοῦν ἦν· ἐκ γὰρ δὴ τῆς πρόσθεν πολλῆς καὶ ποικίλης καὶ τῶν ἀνθρώπων[5] καὶ τῶν χρημάτων φθορᾶς οὐδὲν ὅ τι οὐχὶ καὶ τῶν ὁμοίων καὶ τῶν χειρόνων, ἅτε καὶ παντελῶς κεκρατημένοι, προσεδέχοντο. Ὅθεν περ καὶ ὁ Καῖσαρ, φοβηθεὶς μή τι[6], ἄλλως τε καὶ τοῦ Λεπίδου παρόντος, νεοχμώσωσιν, ἐπέστειλε τῇ γερουσίᾳ, θαρσεῖν τε αὐτῇ παραινῶν, καὶ προσυπισχνούμενος[7] πάντα καὶ πράως καὶ φιλανθρώπως κατὰ τὸν πατέρα[8] ποιήσειν. Τότε μὲν δὴ ταῦτ' ἐγένετο[9].

4. Τῷ δὲ ἐχομένῳ ἔτει, ὀνόματι μὲν ὅ τε Σερουΐλιος ὁ Πούπλιος καὶ ὁ Ἀντώνιος ὁ Λούκιος[10], ἔργῳ δὲ οὗτός τε[11]

1. F : δέ ποί ποτε ; H : δέεποι ποτέ ; E : δὲ καί ποί ποτε ; D : οἱ δέ εποι (*sic*).

2. H : ἀποδράσειν; F : ἀποδρασειντο (*sic*). Reiske ne se souvient pas d'avoir vu d'exemples d'ἀποδιδράσκομαι dans le sens d'*aufugio ;* il veut écrire ἀποδράσειεν, ou, pour conserver quelques vestiges de la vulgate, ἀποδράντες διαγένοιντο. Mais, dit Reimarus (*Addenda*), « verbi medii ἀποδιδράσκομαι exempla Herodoti dabit H. Stephanus. »

3. C, D, H : ἐσκόπουν.

4. Bekk. ; vulg. : οὐδὲ ἐπινοῆσαι.

meurtriers. Comme il tardait, des bruits de toute espèce coururent parmi le peuple et y produisirent des sentiments fort divers. Les uns, en effet, répandaient qu'il était mort, et ainsi causaient de la joie à bien des gens; d'autres, qu'il méditait quelque attentat, et inspiraient des craintes à un grand nombre. Aussi, une partie des citoyens cachait ses richesses et se tenait sur ses gardes, une partie cherchait où fuir. D'autres, et c'étaient les plus nombreux, ne pouvant respirer, tant leur crainte était forte, se croyaient perdus corps et biens. La quantité de ceux qui avaient confiance était fort restreinte et fort petite: tant de désastres divers avaient frappé les hommes et les fortunes que, les triumvirs l'emportant, il n'y avait aucun malheur semblable ou pire encore auquel on ne s'attendît. C'est pourquoi César, qui craignait que la présence de Lépidus n'excitât quelque nouveau trouble, écrivit au sénat pour l'exhorter à prendre confiance et lui promettre de se conduire en toutes choses avec clémence et humanité, suivant l'exemple de son père. Tels étaient les événements qui se passaient alors.

4. L'année suivante, furent consuls: de nom, P. Servilius et Lucius Antoine; en réalité, César et Fulvie. An de Rome 713. P. Servilius et L. Antonius consuls.

5. G, K et Bekk.; vulg.: τῶν χρημάτων καὶ τῶν ἀνθρώπων.

6 D: μήτε. — 7. C, D: προσυποσχνούμενος; B: προσυποσχούμενος.

8. Reiske, approuvé par Reim. (*Addenda*), Penzel et Bekk; vulg.: τὸν παρόντα, que Xyl. corrige: τὰ παρόντα, ou τὸν παρόντα καιρόν. Si cependant, dit Reiske, on tient absolument à conserver la vulgate, on peut lire: τὰ παρόντα, *quantum rerum præsentium ratio permitteret.*

9. C, H: ἐγίγνετο. — 10. C'était le plus jeune des frères de Marc Antoine, et le seul qui restât après le meurtre de Caïus (XLVII, 24) par C. Clodius. — 11. D om.

καὶ ἡ Φουλουΐα ὑπάτευσαν· τοῦ τε γὰρ Καίσαρος πενθερὰ, καὶ τοῦ Ἀντωνίου γυνὴ οὖσα[1], τόν τε Λέπιδον ὑπὸ νωθείας[2] παρ' οὐδὲν ἦγε, καὶ αὐτὴ τὰ πράγματα διεχείριζεν· ὥστε μήτε τὴν βουλὴν, μήτε τὸν δῆμον, ἄλλο τι παρὰ τὸ ἐκείνῃ δοκοῦν χρηματίζειν. Τοῦ γοῦν Λουκίου αὐτοῦ σπουδάζοντος ἐπινίκιά τινων ἐν ταῖς Ἄλπεσιν οἰκούντων[3], ὡς καὶ νικήσαντος σφᾶς, πέμψαι, τέως μὲν ἡ Φουλουΐα ἀντέλεγεν, οὐδείς οἱ συνεχώρησεν· ἐπεὶ δὲ ἐκείνη θεραπευθεῖσα ἐπέτρεψε, πάντες ἐψηφίσαντο· ὥστε τῷ μὲν λόγῳ τὸν Ἀντώνιον, καθ' ὧνπερ κεκρατηκέναι ἔλεγεν (οὔτε γὰρ ἔπραξέ τι
R. p. 530. νικητηρίων ἄξιον, οὔθ' ὅλως ἡγεμονίαν ἐν τοῖς χωρίοις ἐκείνοις ἔσχε), τῇ δ' ἀληθείᾳ τὴν Φουλουΐαν καὶ τιμηθῆναι[4] καὶ πομπεῦσαι. Πολὺ γοῦν πλεῖον ἐκείνου, ἅτε καὶ ἀληθέστερον, ἐσεμνύνετο· τὸ γὰρ δοῦναί τινι ἐξουσίαν τῆς τῶν νικητηρίων πέμψεως μεῖζον τοῦ διεορτάσαι αὐτὰ παρ' ἑτέρου λαβόντα ἦν[5]. Πλὴν γε[6] ὅτι τήν τε σκευὴν τὴν ἐπινίκιον ὁ Λούκιος ἐνεδύσατο, καὶ τοῦ ἅρματος ἐπέβη, τά τε ἄλλα[7] τὰ καθήκοντα ἐπὶ τοῖς τοιούτοις ἔπραξεν, αὐτὴ[8] ἡ Φουλουΐα τὴν πανήγυριν, ὑπηρέτῃ ἐκείνῳ χρωμένη, ποιεῖν ἔδοξεν. Ἦχθη δὲ ἐν τῇ πρώτῃ τοῦ ἔτους ἡμέρᾳ. Καὶ ἐπί

1. Peiresc. : Φουλβία ἡ πενθερὰ τοῦ Ὀκταβίου Καίσαρος, γυνὴ δὲ Ἀντωνίου, καὶ Λούκιος, καὶ οἱ συγγενεῖς αὐτῆς. Sur cette variante, cf. le ch. suivant ; sur le mariage de César avec la fille de Fulvie et de P. Clodius, son premier mari, XLVI, 56.

2. Sur le caractère de Lépidus, cf. ch. 13, et XLIX, 12.

3. Reimarus : « In fastis Capitolinis triumphasse traditur L. ANTONIVS. M. F. M. N. COS. EX ALPIBVS Kal. IANuariis. »

4. A, B, F, G, K om. : καὶ τιμηθῆναι, avec lacune de près de trois

Belle-mère de César et femme d'Antoine, Fulvie ne s'inquiétait en rien de Lépidus, à cause de son indolence, et dirigeait seule les affaires, de telle sorte que ni le sénat ni le peuple ne décidaient rien contre son gré. Ainsi Lucius ayant ardemment désiré triompher de certains peuples des Alpes comme s'il les eût vaincus, tant que Fulvie s'y opposa, personne n'y consentit; mais une fois que, cédant à ses assiduités, elle eut accordé la permission, tous décernèrent cet honneur au consul, en sorte que si, en apparence, ce fut Antoine (il n'avait rien fait qui méritât le triomphe, ni même exercé aucun commandement dans ces contrées), ce fut, en réalité, Fulvie qui reçut les honneurs et le triomphe pour les peuples qu'Antoine prétendait avoir vaincus. Aussi s'en montrait-elle, et à juste titre, bien plus fière que lui : car accorder à quelqu'un la permission de triompher, c'était plus que de célébrer les fêtes d'un triomphe qu'on tient d'un autre. Si ce n'est que Lucius se revêtit de la toge, monta sur le char de triomphe, et accomplit les cérémonies usitées en pareilles circonstances, Fulvie sembla se servir de son ministère pour présider à cette solennité. Ce triomphe eut lieu le premier jour de l'année. Lucius, en raison de cette coïncidence, se vanta

lignes dans A, de trois lignes et un quart dans B, de quatre lignes dans F, de deux dans C et dans K; de plus, dans G, on lit en marge λείπει. Tous les historiens s'accordent à représenter Fulvie comme une femme fière, impérieuse et hautaine. Cf. Plutarque; Florus, IV, 5; Velléius Paterc., II, 74; Orose, VI, 18, et Dion lui-même, XLVII, 8.

5. G om. — 6. C, D om. — 7. G om. — 8. Leuncl. et Bekk.; vulg. : αὕτη; dans G, les mots τὰ καθήκοντα. . . αὕτη sont en marge et d'une autre main.

τε τούτῳ ὁ Λούκιος ἐξ ἴσου τῷ Μαρίῳ ἐσεμνύνετο, ὅτι ἐν τῇ νουμηνίᾳ αὐτὴν, ἐν ᾗ ὑπατεύειν ἤρξατο, ἐπετέλεσε[1]· καὶ προσέτι καὶ ὑπὲρ ἐκεῖνον[2] ἠγάλλετο, λέγων, αὐτὸς μὲν ἐθελοντὴς τά τε τῆς πομπῆς κοσμήματα ἀποτεθεῖσθαι, καὶ τὴν βουλὴν ἐν τῇ ἀγοραίῳ στολῇ ἠθροικέναι· τὸν δὲ δὴ Μάριον, ἄκοντα αὐτὰ πεποιηκέναι. Προσετίθει τε, ὅτι ἐκείνῳ μὲν ἤ τις ἢ οὐδεὶς στέφανος ἐδόθη, αὐτὸς δὲ ἄλλους τε καὶ παρὰ τοῦ δήμου κατὰ φυλὴν, ὃ μηδενὶ τῶν προτέρων ἐγεγόνει, διά τε τὴν Φουλουΐαν, καὶ διὰ τὰ χρήματα, ἃ λάθρα τισὶν ἀνάλωσεν, ἔλαβεν.

5. Ἐν δ' οὖν τῷ ἔτει τούτῳ ἔς τε τὴν Ῥώμην ὁ Καῖσαρ ἀφίκετο, καὶ τὰ νομιζόμενα ἐπὶ τῇ νίκῃ ποιήσας[3], πρός τε τὴν διοίκησιν καὶ πρὸς τὴν διαγωγὴν τῶν πραγμάτων ἐτράπετο. Ὅ τε γὰρ Λέπιδος τὰ μὲν τῷ φόβῳ αὐτοῦ, τὰ δὲ καὶ τῇ τῆς γνώμης ἀσθενείᾳ, οὐδὲν ἐνεωτέρισε· καὶ ὁ Λούκιος ἥ τε Φουλουΐα, ὡς καὶ συγγενεῖς καὶ κοινωνοὶ τῆς ἡγεμονίας αὐτῷ ὄντες, ἡσύχασαν τήν γε πρώτην. Προϊόντος γὰρ δὴ[4] τοῦ χρόνου[5], διηνέχθησαν[6], οἱ μὲν, ὅτι τοῦ μέρους τῆς τῶν ἀγρῶν νομῆς, τοῦ τῷ Ἀντωνίῳ προσήκοντος, οὐ μετέσχον[7]· ὁ δὲ, ὅτι[8] τὰ στρατεύματα παρ' αὐτῶν οὐκ ἀντέλαβε[9]. Κἀκ τούτων ἥ τε συγγένεια

1. Marius avait triomphé de Jugurtha et des Numides aux calendes de janvier, le premier jour de son second consulat.

2. D : ἐκεῖ. — 3. Reimarus : « Eucharistica et lustratoria sacra, ut apud Dionysium Halicarnasseum, lib. VI. » — 4. F, G et Bekk.; vulg. : προϊόντος δέ. C, H : προϊόντος δὲ δή. — 5. Peir. om. : καὶ κοινωνοὶ. . . . τοῦ χρόνου. — 6. Peir. : διηνέχθησαν πρὸς τὸν Καίσαρα.

d'être l'égal de Marius, parce qu'il avait obtenu son triomphe au commencement même de l'année où il était consul pour la première fois; bien mieux, il se mettait au-dessus de lui, prétendant que, lui, il avait volontairement déposé les ornements du triomphe et qu'il avait, revêtu de la toge, assemblé le sénat, tandis que Marius ne l'avait fait qu'à regret. Il ajoutait qu'on avait à peine donné une ou deux couronnes à Marius, au lieu que lui, il en avait, entre autres, reçu du peuple une par tribu, chose qui n'était arrivée à personne auparavant, tout cela grâce à Fulvie et à l'argent qu'elle avait secrètement distribué.

5. Cette année-là, César vint à Rome, et, après avoir accompli les cérémonies légales relativement à sa victoire, il tourna ses vues vers la direction et l'administration des affaires. Lépidus, en effet, moitié par crainte de César, moitié par faiblesse de caractère, s'était abstenu de toute innovation. Quant à Lucius et à Fulvie, comme ils avaient avec lui des liens de parenté et partageaient avec lui l'autorité, ils restèrent tranquilles dans les premiers moments. Plus tard, en effet, ils se divisèrent : Lucius et Fulvie, parce qu'ils n'avaient pas eu dans la distribution des terres la part qui revenait à Antoine; César, parce qu'il n'avait pas reçu d'eux les légions pro-

7. Cf. Appien, V, 12; Velléius Paterc., II, 74 : « L. Antonius consul, vitiorum fratris sui consors, sed virtutum, quæ interdum in illo erant, expers, modo apud veteranos criminatus Cæsarem, modo eos qui justa divisione prædiorum, nominatisque coloniis agros amiserant, ad arma conciens magnum exercitum conflaverat. » — 8. Peir. : ὁ δ' ὅτι.
9. Cf., plus haut, ch. 2. Peir. : ἀνείλαβε.

αὐτῶν ἡ ἐκ τῆς[1] ἐπιγαμίας διελύθη[2], καὶ πρὸς πόλεμον ἐμφανῆ προήχθησαν[3]. Ὁ γὰρ Καῖσαρ τὴν χαλεπότητα τῆς πενθερᾶς μὴ φέρων (ἐκείνη γὰρ μᾶλλον ἢ τῷ Ἀντωνίῳ διαφέρεσθαι δοκεῖν ἐβούλετο), τὴν θυγατέρα αὐτῆς, ὡς καὶ παρθένον ἔτι οὖσαν, ᾧ καὶ ὅρκῳ ἐπιστώσατο, ἀπεπέμψατο[4], οὐκ ὀκνήσας οὔτε εἰ τοσοῦτον ἄλλως ἡ γυνὴ πεπαρθενεῦσθαι[5] παρ' αὐτῷ χρόνον[6] νομισθείη, οὔτε εἰ[7] πρὸς τὴν παρασκευὴν τῶν ἐσομένων, ἐκ πολλοῦ δόξειεν αὐτὸ[8] προβεβουλευκέναι. Γενομένου δὲ τούτου, οὐδὲν ἔτι φιλιον[9] ἐποίουν· ἀλλ' ὅ τε[10] Λούκιος μετὰ τῆς Φουλουΐας τῶν τε πραγμάτων, ὡς καὶ ὑπὲρ τοῦ Μάρκου τοῦτο[11] δρῶν, ἀντελαμβάνετο, καὶ οὐδενὸς αὐτῷ[12] ὑφίετο[13] (διὰ γὰρ τὴν πρὸς τὸν
R.p.331. ἀδελφὸν εὐσέβειαν, καὶ ἐπωνυμίαν ἑαυτῷ Πίεταν[14] ἐπέθετο)· καὶ ὁ Καῖσαρ τὸν μὲν Μάρκον οὐδὲν δῆθεν ἠτιᾶτο, μὴ καὶ ἐκπολεμώσειεν αὐτὸν τὰ ἐν τῇ Ἀσίᾳ[15] ἔθνη διέποντα[16]· ἐκείνοις δὲ δὴ καὶ ἐπεκάλει καὶ ἀντέπραττεν, ὡς καὶ παρὰ τὴν γνώμην αὐτοῦ πάντα ποιοῦσι, καὶ δυναστείας ἰδίας ἐπιθυμοῦσιν.

1. C : αὐτῶν . . . ἐκ τῆς (*sic*). — 2. Sur cette alliance, cf. la fin du livre XLVI. — 3. F : προηνέχθησαν. — 4. Suétone, Auguste, 62 : « Privignam ejus [Antonii] Claudiam, Fulviæ ex P. Clodio filiam, duxit uxorem, vixdum nubilem; ac simultate cum Fulvia socru exorta, dimisit intactam et adhuc virginem. » — 5. G : πεπαρθενεῦσαι. — 6. F : χρόνῳ.

7. Sturz : « Et ponendum videtur ante verba πρὸς τὴν παρασκευήν. » Dans toutes les éditions, même dans celle de Bekk., cette conjonction est placée devant ἐκ πολλοῦ. — 8. B, F : αὐτῷ. — 9. Les éd. de Xiph. : φίλον; Coisl. et Br. : φίλιον. Peut-être φιλικόν.

10. Reiske préférerait γε. — 11. B : ταῦτα. — 12. Bekk.; vulg. : αὐτῶν. « Si οὐδενὸς αὐτῶν (scil. πραγμάτων), dit Reiske, retineatur, necessario legendum est ἀφίετο vel ἠφίετο, *sese abstinebat ab eorum nullo.*

mises. Par suite de ces différends, les liens résultant du mariage furent dissous, et on en vint à une guerre ouverte. César, ne supportant pas l'humeur altière de sa belle-mère (c'était avec elle plus qu'avec Antoine qu'il voulait paraître en désaccord), lui renvoya sa fille comme si elle était encore vierge, chose qu'il affirma par serment, sans s'inquiéter en rien si l'on croirait à la virginité d'une femme demeurée si longtemps chez lui, ou s'il ne passerait pas pour avoir arrêté depuis longtemps cette résolution afin de se ménager l'avenir. Après la répudiation, il n'y eut plus d'amitié entre eux ; Lucius, secondé par Fulvie, s'empara des affaires sous le prétexte de prendre les intérêts de Marc Antoine, et ne fit aucune concession (dans son amour pour son frère il s'était attribué à lui-même le surnom de Piétas); César n'en faisait nullement retomber la faute sur Marcus, de peur de mettre les armes aux mains d'un homme qui administrait les provinces d'Asie : il n'accusait que Lucius et Fulvie, et s'opposait à leurs résolutions comme s'ils agissaient en tout contrairement aux intentions de Marcus et désiraient dominer pour leur compte.

Si vero ὑφίετο retineatur, legendum est οὐδὲν αὐτῷ, *nulla in re ipsi concedebat.* » — 13. A, C, D, F, I : ὑφειετο. — 14. Mot latin transcrit en lettres grecques par Dion. Leuncl. : « Repone Πιέτας. » Reimarus (*Addenda*) : « Probabile est L. Antonium eodem modo *Pietatis* cognomen sibi sumpsisse, quo Vitellius posthac *Concordiæ* cognomen recepit. » Sturz ajoute : « Sic, nostris temporibus, Dux Aurelianensis cognomen sibi sumpsit *l'Égalité.* » — 15. D, F : τὰν τῇ Ἀσίᾳ.

16. Leuncl. et Bekk.; vulg. : διέχοντα. Reiske : « Διέχοντα potest quodam modo servari : *distinentem*, hoc est diductis velut brachiis populos in mutua bella ruentes internecione sua a conflictu retinentem. Mallem tamen δὴ ἔχοντα, vel ἤδη ἔχοντα. » Sturz semble approuver Reiske ; l'*Index*, en citant ce passage d'après la vulgate, met διέχοντα entre parenthèses.

6. Ἦν δὲ[1] ἐν τῇ κληρουχίᾳ ἀμφοτέροις ἡ πλείστη τῆς δυνάμεως ἐλπὶς, καὶ διὰ τοῦθ' ὑπὲρ αὐτῆς πρῶτον ἀρξάμενοι διεφέροντο. Ὅ τε γὰρ Καῖσαρ αὐτὸς πᾶσι τοῖς τε ἑαυτῷ καὶ τοῖς τῷ Ἀντωνίῳ συστρατευσαμένοις ἤθελεν αὐτὴν, κατὰ τὰς συνθήκας[2] τὰς μετὰ τὴν νίκην αὐτοῖς γενομένας, ὅπως[3] ἐς εὔνοιαν σφᾶς ὑπαγάγηται, ποιήσασθαι· καὶ ἐκεῖνοι τήν τε ἐπιβαλλουσαν τοῖς σφετέροις κληρουχῆσαι[4], καὶ τὰς πόλεις αὐτοὶ ἀποικίσαι[5] ἠξίουν, ἵνα τὴν ἰσχὺν αὐτῶν σφετερίσωνται. Καὶ γὰρ ἑτοιμότατον ἀμφοτέροις ἐδόκει εἶναι τὰ τῶν ἀόπλων τοῖς συμπολεμήσασι χαρίσασθαι. Ὡς γοῦν παρὰ τὴν δόξαν αὐτῶν πολλὴ ταραχὴ ἐγίγνετο, καὶ τὸ πρᾶγμα ἐς πόλεμον προήγετο (πᾶσαν γὰρ κατ' ἀρχὰς[6] τὴν Ἰταλίαν, πλὴν εἴ τί[7] τις τῶν ἐστρατευμένων ἐν δωρεᾶς μέρει λαβὼν, ἢ καὶ ἐκ τοῦ δημοσίου πριάμενος εἶχε, μετά τε[8] τῆς δουλείας, καὶ μετὰ τῆς ἄλλης κατασκευῆς τοὺς δεσπότας[9] ὁ Καῖσαρ ἀφῃρεῖτο, καὶ ἐκείνοις ἐδίδου[10]· καὶ διὰ τοῦτο[11] τῶν κτημάτων[12] ἀποστερούμενοι δεινῶς πρὸς αὐτὸν[13] ἠγανάκτουν), μετεβάλοντο[14] ἥ τε Φουλουΐα καὶ ὁ Υ̓́πατος[15], πλείω δύναμιν ἐν τοῖς ἑτέροις[16] τοῖς ἀδικουμένοις σχήσειν ἐλπίσαντες· καὶ[17] τῶν μὲν λῃψομένων τοὺς ἀγροὺς ἠμέλησαν, πρὸς δὲ ἐκείνους, ἅτε καὶ πλείονας ὄντας, καὶ ὀργὴν δικαίαν ὑπὲρ ὧν

1. G om. : Ἦν δέ. — 2. Cf. ch. 2. — 3. F : καὶ ὅπως. — 4. G : καὶ κληρουχῆσαι. — 5. C, E, F, H : ἀποικῆσαι ; Henri Etienne et Leuncl. avaient déjà corrigé cette leçon fautive. — 6. Allusion à ce qui sera raconté au ch. 8. Peir. : ὅτι πᾶσαν κατ' ἀρχάς. — 7. Bekk. ; Leuncl. : εἴ τίς τι ; vulg. om ; Reiske : « Aut εἴ τι τις, aut εἴ τις... λαβών τι, ἢ καί. »

6. Les uns et les autres mettaient dans la distribution des terres leur plus grand espoir de puissance, et c'est pour cela qu'ils en firent leur premier motif de dissension. César voulait, conformément aux conventions arrêtées à la suite de la victoire, faire lui-même le partage à ses propres soldats et à ceux d'Antoine, afin de s'attirer leur faveur; Lucius et Fulvie prétendaient assigner aux leurs la part qui leur revenait et envoyer eux-mêmes les colonies dans les villes, afin de se les attacher du même coup. Les uns et les autres, en effet, regardaient comme le moyen le plus expéditif de donner à ceux qui avaient combattu pour eux les biens de ceux qui n'avaient pas d'armes. Mais comme, contrairement à leur opinion, il s'éleva un grand tumulte et que la guerre menaçait (car, d'abord, dans toute l'Italie, à la réserve des portions possédées par quelques vétérans, qui les avaient soit reçues comme récompense, soit achetées de l'État, César enlevait aux maîtres leurs terres avec leurs esclaves et tout le reste de leur mobilier pour en faire don aux soldats; ce qui donnait lieu, de la part des citoyens dépouillés, à une violente irritation contre lui), Fulvie et le consul changèrent de conduite, espérant trouver une ressource plus grande dans les victimes de cette mesure : ils négligèrent ceux qui devaient recevoir des terres pour tourner leurs vues du côté des citoyens, plus nombreux, qui, pour avoir été dépouillés, faisaient éclater une juste colère. C'est pourquoi, les

8. Coisl. : δὲ. — 9. Peir. : τούς τε δεσπότας. — 10. Peir. : τοῖς στρατεύσασιν ἐδίδου. — 11. Au lieu de διὰ τοῦτο, Peir. : οἱ δέ. — 12. Reiske : οἱ τῶν κτημάτων. — 13. Peir. om. : πρὸς αὐτόν. — 14. Bekk.; vulg. : μετεβάλλοντο; Peir. om. — 15. Peir. : ὅτι ἡ Φουλβία (constamment) καὶ ὁ Λούκιος ὁ ὕπατος. — 16. Peir. om. : τοῖς ἑτέροις. — 17. Peir. om.

ἀπεστεροῦντο ποιουμένους, ἐτράποντο. Κἀκ τούτου ὑπολαμβάνοντες αὐτοὺς ὡς ἑκάστους, καὶ συνῄροντο καὶ συνίστων· ὥστε καὶ τοὺς ἐν τῷ πρὶν τὸν Καίσαρα φοβουμένους, τότε προστατῶν ἐπιλαβομένους, ἀναθαρσῆσαι, καὶ μηδενὸς ἔτι τῶν οἰκείων ἀφίεσθαι[1]· καὶ γὰρ καὶ τῷ Μάρκῳ ταῦτα συνδοκεῖν ἐνόμιζον[2].

7. Τούτους τε οὖν ὅ τε[3] Λούκιος καὶ ἡ Φουλουΐα προσεποιοῦντο, καὶ τοῖς ἑτέροις τοῖς ἀμφὶ τὸν Καίσαρα οὐδὲν προσέκρουον. Οὐ γὰρ ὡς οὐ[4] δέον αὐτοὺς κληρουχῆσαί τινα προεβάλλοντο, ἀλλ' ἀρκοῦντα[5] αὐτοῖς τὰ τῶν ἀντιπολεμησάντων σφίσιν ἀπέφαινον· καὶ μᾶλισθ' ὅτι[6] καὶ χωρία καὶ ἔπιπλα, τὰ μὲν ἔτι τότε ὄντα, τὰ δὲ[7] καὶ πεπραμένα[8] ἀπεδείκνυσαν· ὧν τὰ μὲν αὐτὰ, τῶν δὲ τὴν τιμὴν ἔφασκον αὐτοῖς δοθῆναι χρῆναι. Εἰ δ' οὖν μηδὲ ταῦτα σφίσιν ἀρκέσειε, ταῖς γε[9] ἐκ τῆς Ἀσίας ἐλπίσι πάν-
R.p.532. τας αὐτοὺς ἀνηρτῶντο· ὥστε ταχὺ ἐκ τούτων συνέβη, Καίσαρα μὲν, ἅτε καὶ βίᾳ τῶν κεκτημένων[10] τι ἀφαιρούμενον, καὶ πόνους ὑπὲρ αὐτῶν καὶ κινδύνους πᾶσιν ὁμοίως προσάγοντα, ἀμφοτέροις αὐτοῖς προσκροῦσαι[11]· ἐκείνους δὲ δὴ, οἷα μήτε τι ἀποστεροῦντάς τινα[12], καὶ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων σφίσι τὴν πλήρωσιν τῶν ἐπαγγελιῶν ἀμαχὶ τοῖς

1. Bekk.; vulg. : ἀφεῖσθαι. — 2. Peir. : om. : καὶ γὰρ ... ἐνόμιζον.
3. Peir. om.
4. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. om.
5. Peir. et Bekk.; vulg. : ἀλλὰ ἀρκοῦντα.
6. C : μάλιστ' ὅτι.
7. Reimarus : « Interpres Xylander vertit quasi legendum sit τὰ δὲ καὶ

prenant sous leur protection, ils prêtèrent leur aide à chacun d'eux et en formèrent une ligue, de telle sorte que ceux qui, auparavant, redoutaient César, maintenant qu'ils se sentaient soutenus, reprirent courage, et ne cédèrent plus rien de ce qui leur appartenait, croyant cette conduite approuvée aussi de Marcus.

7. Ainsi Lucius et Fulvie attiraient à eux les citoyens sans offenser en rien les partisans de César. Ils ne contestaïent pas, en effet, l'obligation de distribuer des terres, mais ils prétendaient que celles de leurs adversaires étaient suffisantes, surtout vu qu'ils indiquaient des biens et des meubles, les uns maintenant encore disponibles, les autres vendus, dont il fallait, disaient-ils, donner aux soldats les uns en nature, les autres en argent. Si ces ressources ne suffisaient pas, ils tenaient tous les esprits en suspens par l'espoir de ce qui devait venir d'Asie. Ces manœuvres eurent pour résultat de faire promptement encourir à César, qui dépouillait violemment les possesseurs de leurs biens et exposait tout le monde également à des fatigues et à des dangers, le mécontentement des deux partis ; tandis que Lucius et Fulvie, qui ne dépouillaient personne, et qui se faisaient fort de remplir avec les ressources existantes leurs promesses

πεπραμένα, quod valde probo. » Avec Sturz et Bekker, j'adopte cette leçon, qui est d'ailleurs conforme au style habituel de Dion ; vulg. οπ.: δέ.

8. F : πεπραγμένα. — 9. A, C, E, F, G, I : τε. — 10. B, D, H : βίᾳ τὰ τῶν κεκτημένων. — 11. Suétone, 13 : « ... Neque veteranorum neque possessorum gratiam tenuit, alteris pelli se, alteris non pro spe meritorum tractari, querentibus. » H ; προσκρούσασθαι. — 12. F et Bekk. ; vulg. : τινας.

ληψομένοις αὐτὰ[1] ὑποδεικνύντας, ἑκατέρους προσθέσθαι. Ἔκ τε οὖν τούτων, καὶ ἐκ τοῦ λιμοῦ, ὃς τότε, τῆς θαλάσσης, τῆς μὲν κατὰ Σικελίαν ὑπὸ τοῦ Σέξτου, τῆς δ' ἐν[2] τῷ Ἰονίῳ κόλπῳ ὑπὸ Γναίου Δομιτίου Ἀηνοβάρβου[3] κατεχομένης, δεινῶς[4] αὐτοὺς ἐπίεσεν, ἐν πολλῇ ἀμηχανίᾳ ὁ Καῖσαρ ἐγένετο. Ὁ γὰρ Δομίτιος ἦν μὲν τῶν σφαγέων, ἐκ δὲ δὴ τῆς μάχης τῆς πρὸς Φιλίπποις γενομένης διαφυγὼν, ναυτικόν τι συνεκρότησε, καὶ τοῦ τε κόλπου χρόνον τινὰ ἐκράτησε, καὶ τὰ τῶν ἐναντίων ἐπὶ πλεῖστον ἔφθειρε.

8. Ταῦτά τε οὖν τὸν Καίσαρα δεινῶς ἐλύπει, καὶ ὅτι ἐν ταῖς διαφοραῖς ταῖς πρὸς τοὺς βουλευτὰς[5] καὶ πρὸς τὸ λοιπὸν πλῆθος τὸ τοὺς ἀγροὺς κεκτημένον τοῖς ἐστρατευμένοις[6] συμβαινούσαις (πλεῖσται[7] δὲ δὴ, ἅτε καὶ ὑπὲρ τῶν μεγίστων ἀγωνιζομένοις, σφίσιν ἐγίγνοντο), οὐδετέροις ἀκινδύνως προσετίθετο. Ἀμφοτέροις μὲν γὰρ ἀδύνατον ἦν αὐτῷ χαρίζεσθαι· οἱ μὲν γὰρ ὑβρίζειν, οἱ δ' ἀπαθεῖς[8] εἶναι, καὶ οἱ μὲν τὰ ἀλλότρια[9] λαβεῖν, οἱ δὲ τὰ ἑαυτῶν ἔχειν ἤθελον. Ὁσάκις δὲ δὴ τὰ τούτων ἢ τὰ ἐκείνων, ὡς που καὶ ἠναγκάζετο, προέλοιτο, τοῖς ἑτέροις[10] ἀπήχθετο, καὶ οὐ

1. Bekk. ; vulg. : αὐτάς. — 2. D : τῆς δὲ ἐν. — 3. C : Ἠνοβάρβου; A, B, F : Ἀηνόρβου. Ce Domitius, fils de L. Domitius, qui périt en fuyant de Pharsale, suivit d'abord le parti d'Antoine (c. 16), et fut consul avec C. Sosius, l'an de Rome 722 (L, 2); il se rangea enfin du parti de César, et mourut de maladie l'année suivante (L, 13). César lui accorda deux fois l'impunité : la première fois, après la victoire de Pérouse (ch. 29); la seconde, durant son consulat (L, 2). Suétone, 17 : « Remisit tamen hosti judicato [Antonio] necessitudines amicosque omnes, atque inter alios C. Sosium et Cn. Domitium, tunc adhuc consules. » Reimarus fait remarquer que, sur trois exemplaires qu'il possède de l'édition de Leuncla-

envers ceux qui devaient avoir part à la distribution, se concilièrent les uns et les autres. Cette conduite, surtout quand, la mer étant fermée du côté de la Sicile par Sextus, et dans le golfe Ionique par Cnéius Domitius Ahénobarbus, on était vivement pressé par la famine, mettait César dans un grand embarras. Domitius, en effet, était un des meurtriers; après s'être échappé de la bataille de Philippes, il rassembla une flotte assez considérable, domina quelque temps sur le golfe et fit beaucoup de mal à ses ennemis.

8. César était vivement affligé de ces menées, et aussi de ce que, dans les disputes qui survenaient entre les soldats, les sénateurs et la foule des possesseurs de terres (il s'en élevait fréquemment, en effet, attendu qu'il y allait des intérêts les plus grands), il y avait danger pour lui à prendre parti pour les uns ou pour les autres. Il lui était impossible de faire plaisir à tous à la fois : les uns voulaient commettre des violences, les autres ne rien souffrir; les uns s'emparer des biens d'autrui, les autres conserver ce qui leur appartenait. Toutes les fois donc que, suivant la nécessité des circonstances, il préférait soit ceux-ci, soit ceux-là, il encourait la haine des au-

vius, une porte, ici, Γαΐου pour prénom de Domitius, tandis que, partout ailleurs, cette édition, d'accord avec les deux autres, l'appelle Cnéius.

4. Les variantes du ms. C, recueillies par M. Gros, indiquent omission du mot δεινὼς. J'ignore si cette omission porte après Ἀγηνοβάρβου κατεχομένης, ou plus bas, ch. 8, après Καίσαρα.

5. Bekker, en note, propose de lire πρός τε τοὺς βουλευτάς.

6. D : ἐστρατευμένοι.

7. Reiske, approuvé par Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk.; vulg. : πλεῖστα. — 8. C, D : οἱ δὲ ἀπαθεῖς.

9. B : οἱ μὲν καὶ τὰ ἀλλότρια. — 10. D : τοῖς τε ἑτέροις.

τοσαύτης γε[1] χάριτος ἐξ ὧν ὑπούργει τισὶν, ὅσης ὀργῆς ἐξ ὧν μὴ συνεχώρει, ἐτύγχανεν. Οἱ μὲν γὰρ ὡς καὶ ὀφειλόμενα[2] σφίσι πάντα τὰ διδόμενα[3] λαμβάνοντες, ἐν οὐδεμιᾷ αὐτὰ εὐεργεσίᾳ[4] ἐτίθεντο· οἱ δὲ, ὡς καὶ τῶν οἰκείων στερισκόμενοι, ἐχαλέπαινον. Καὶ ἐκ τούτου διετέλει ἢ τούτοις ἢ ἐκείνοις προσκρούων· καὶ τοτὲ μὲν ὡς φιλόδημος, τοτὲ δὲ ὡς καὶ[5] φιλοστρατιώτης ἐγκαλούμενος. Καὶ διὰ ταῦτα ἐπειδὴ μήτε τι ἤνυε, καὶ προσέτι καὶ ἐξ αὐτῶν τῶν ἔργων ἔμαθεν, ὅτι οὐδὲν τὰ ὅπλα πρὸς τὸ τοὺς ἀδικουμένους εὐνοϊκῶς οἱ ἔχειν ἐδύνατο, ἀλλ' ἀπολέσθαι[6] μὲν πᾶν τὸ μὴ ὑπεῖκον δι' αὐτῶν οἷόν τε ἦν· ἀναγκασθῆναι δέ τινα φιλεῖν[7] ὃν μὴ βούλεται, ἀδύνατον ὑπάρχοι[8]· οὕτω δὴ καὶ ἄκων ὑποκατέκλινε[9], καὶ οὐκέτ' οὔτε[10] τῶν βουλευτῶν τι ἀφείλετο[11] (πρότερον γὰρ καὶ τὰ ἐκείνων πάντα κατανεῖμαι ἠξίου, διερωτῶν σφᾶς, « Πόθεν οὖν τὰ γέρα τοῖς ἐστρατευμένοις ἀποδώσομεν[12]; » ὥσπερ τινὸς αὐτῷ πολεμεῖν, ἢ καὶ τοσαῦτα σφίσιν[13] ὑπισχνεῖσθαι κεκελευκότος), τῶν τε ἄλλων ὅσα ἡ γυναῖκες ἐς τὰς προῖκας ἐντετιμημένα[14], ἢ καὶ ἕτεροί τινες ἐλάττω τῆς κατ' ἄνδρα τοῖς ἐστρατευμένοις γῆς ἐκέκτηντο, ἀπέσχετο[15].

9. Πραχθέντος δὲ τούτου, ἡ μὲν γερουσία, καὶ οἱ ἄλλοι

1. E, F, G, C : τε. — 2. H : ὀφειλούμενα. — 3. Bekk.; vulg : γιγνόμενα. Reimarus : « Petr. Faber Semestr. II, 4, mavult τὰ διδόμενα, quod probabile satis, nec tamen omnino necessarium. »

4. D : εὐεργεσίᾳ αὐτά. — 5. A, D om.

6. C, D, F, G : ἀλλὰ ἀπολέσθαι. — 7. Reiske, approuvé par Sturz, et Bekk.; vulg. : οἷόν τε ἦν ἀναγκασθῆναι· τινὰ δὲ φιλεῖν. — 8. Sturz voudrait lire ὑπάρχει.

tres, et recueillait moins de reconnaissance pour les services qu'il rendait que de ressentiment pour ce qu'il n'accordait pas. Les uns, en effet, recevant tout ce qu'on leur donnait comme chose qui leur était due, ne tenaient nul compte du bienfait; les autres n'étaient pas moins irrités que si on les eût dépouillés de leur bien. Aussi offensait-il continuellement l'un ou l'autre parti, accusé tantôt de favoriser le peuple, tantôt de favoriser les soldats. Comme ces alternatives n'avançaient rien, et l'expérience d'ailleurs lui faisant reconnaître que les armes ne pouvaient lui concilier la faveur de ceux qu'il offensait; qu'elles lui fournissaient bien un moyen d'anéantir tout ce qui résisterait, mais qu'il n'était pas en leur pouvoir de le faire aimer de qui ne voulait pas; il se décida, malgré lui, à renoncer à ses projets, et n'enleva plus rien aux sénateurs (son intention était d'abord de tout distribuer aux soldats, même les possessions des sénateurs, à qui il demandait : « Comment enfin récompenserons-nous ceux qui nous ont servis? » comme si on lui avait ordonné de faire la guerre ou de tant promettre); quant au reste, tout ce qui servait d'hypothèque à des dots de femmes, toute possession moindre que la quantité de terre donnée à chacun des vétérans, il s'abstint d'y toucher.

9. Cette conduite inspira au sénat et à ceux qui éhap-

9. Leuncl. : ὑποκατέκκλινε. La vulgate a pour elle l'autorité des mss. et celle de Xiphilin. — 10. Bekk.; vulg. : οὐδέ.

11. Avec Bekker, j'ouvre, après ἀφείλετο, une parenthèse que je ferme après κεκελευκότος; dans la vulgate, il y a un point après chacun de ces deux mots. — 12. G : ἀποδώσομαι. — 13. Bekk., vulg. : τοσαῦτά τισιν.

14. B, D, F, K et Bekk.; vulg. et A, C, E, G, H, I : ἐντετιμημέναι.

15. B, F : ἀπέσχοντο.

οἱ μηδενὸς στερούμενοι[1], πράως πως πρὸς αὐτὸν ἔσχον· οἱ δὲ ἐστρατευμένοι τήν τε φειδὼ καὶ τὴν τιμὴν τὴν ἐς ἐκείνους ἀτιμίαν τε ἅμα καὶ ζημίαν ἑαυτῶν, ὡς καὶ ἐλάττω ληψομένων, νομίζοντες εἶναι, ἐδυσχέραινον, καὶ τῶν τε ἑκατοντάρχων καὶ τῶν ἄλλων τῶν ἐπιτηδείως τε[2] τῷ Καίσαρι ἐχόντων, καὶ θορυβεῖν αὐτοὺς κωλυόντων, συχνοὺς ἀπέκτειναν· αὐτόν τε ἐκεῖνον παρ' ὀλίγον[3] ἦλθον ἀποχρήσασθαι[4], πᾶσαν αὐτάρκη πρόφασιν τῆς ὀργῆς ποιούμενοι. Καὶ οὐ πρότερόν γε ἐπαύσαντο χαλεπαίνοντες, πρὶν τοῖς τε συγγενέσι σφῶν, καὶ τοῖς τῶν ἐν ταῖς μάχαις πεσόντων πατράσι καὶ παισὶ τὴν χώραν, ὅσην τινὲς αὐτῶν εἶχον, ἀφεθῆναι. Ἐκ δὲ τούτου τὰ μὲν τῶν στρατιωτῶν ἐπιτηδειότερά οἱ αὖθις ἐγένετο· ὁ δὲ δῆμος κατ' αὐτὸ δὴ τοῦτο[5] πάλιν ἠγανάκτει[6]. Καὶ ἔς τε χεῖρας αὐτοῖς[7] ἦεσαν, καὶ μάχαι σφῶν συνεχεῖς ἐγίγνοντο[8], ὥστε καὶ τιτρώσκεσθαι καὶ ἀποθνήσκειν παρ' ἀμφοτέρων ὁμοίως[9] πολλούς. Οἱ μὲν γὰρ δὴ τῇ τε τῶν ὅπλων παρασκευῇ καὶ τῇ τῶν πολέμων ἐμπειρίᾳ, οἱ δὲ τῷ τε πλήθει καὶ τῷ ἀπὸ τῶν τειχῶν αὐτοὺς βάλλειν, ἐπεκράτουν· ὥστε καὶ οἰκίας διὰ τοῦτο συχνὰς καταπρησθῆναι, καὶ τὸ ἐνοίκιον, τοῖς μὲν ἐν τῷ ἄστει μέχρι πεντακοσίων δραχμῶν οἰκοῦσι πᾶν τοῖς δ' ἐν τῇ[10] λοιπῇ Ἰταλίᾳ κατὰ τὸ τέταρτον ἐνιαυτοῦ ἑνὸς ἀνε-

1 F : στερούμενοι ; K : στερομένους.

2. Reiske et Bekker, afin de correspondre à καὶ κωλυόντων.

3. Après ὀλίγον, C porte ἀπέκτειναν, avec des points au-dessous de chaque lettre.

4. Le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, tome I, p. 125, cite ce passage comme exemple du verbe ἀποχρήσασθαι construit

paient aux spoliations des sentiments assez bienveillants à son égard ; mais, d'un autre côté, les soldats, ne voyant dans ces ménagements et cet honneur accordés aux citoyens qu'un déshonneur et un dommage pour eux-mêmes, comme si on allait leur donner moins, s'exaspérèrent et mirent à mort plusieurs centurions et soldats qui, favorables à César, cherchaient à réprimer leur sédition ; peu s'en fallut qu'ils ne tuassent César lui-même, se faisant de tout un prétexte suffisant pour se mutiner. Leur irritation ne s'arrêta que lorsqu'on eut concédé à leurs proches, ainsi qu'aux pères et aux enfants de ceux qui étaient tombés sur les champs de bataille, toutes les terres qu'ils se trouvaient posséder. Par suite de cette mesure, les dispositions des soldats lui redevinrent favorables ; mais, pour la même raison, le peuple laissa de nouveau éclater son mécontentement. On en vint aux mains, et des conflits fréquents furent engagés, de sorte que, de part et d'autre pareillement, il y eut beaucoup de blessés et de tués. Les uns, en effet, avaient la supériorité, grâce aux armes et à l'expérience de la guerre ; les autres, grâce à leur nombre et aux traits qu'ils lançaient du haut de leurs toits ; ce qui fit qu'un grand nombre de maisons furent brûlées, et que remise d'une année entière de location fut accordée, jusqu'à concurrence de cinq cents drachmes dans Rome et jusqu'à concurrence du quart de cette somme dans le reste de

avec l'accusatif. On en trouve aussi un exemple au ch. 1 de ce livre : οἱ; τὸν Καίσαρα ἀπεχρήσαντο. — 5. D : κατ' αὐτὸ δὲ δὴ τοῦτο. — 6. Appien et l'Epitome de Tite-Live, CXXV, racontent les séditions qui s'élevèrent parmi les soldats de César, que Fulvie avait corrompus. — 7. Xiph. : αὐτοί. — 8. C : ἐγένοντο.

9. C, D, E, H om. — 10. D : τοῖς δὲ ἐν τῇ.

θῆναι[1]. Ἐν πάσαις γὰρ δὴ ταῖς πόλεσιν ὁμοίως, ὅπη ποτὲ συντύχοιεν ἀλλήλοις, ἐμάχοντο.

10. Ὡς οὖν ταῦτά τε οὕτως ἐγίγνετο, καὶ στρατιῶται, ἐς Ἰβηρίαν ὑπὸ τοῦ Καίσαρος προπεμφθέντες[2], θόρυβόν τέ τινα ἐν Πλακεντίᾳ ἐποίησαν, καὶ οὐ πρότερον πρὶν χρήματα παρὰ τῶν ἐπιχωρίων λαβεῖν, κατέστησαν· καὶ προσέτι καὶ ὑπὸ τοῦ Καλήνου[3] τοῦ τε Οὐεντιδίου τὴν Γαλατίαν τὴν ὑπὲρ τὰς Ἄλπεις ἐχόντων ἐκωλύθησαν ὑπερβαλεῖν[4] αὐτάς· ἐφοβήθη τε ὁ Καῖσαρ μὴ καὶ σφαλῇ τι, καὶ καταλλαγῆναι τῇ τε Φουλουΐᾳ καὶ τῷ ὑπάτῳ ἠθέλησεν. Ἐπειδή τε οὐδὲν ἰδίᾳ καὶ καθ' ἑαυτὸν προσπέμπων σφίσιν ἐπέραινεν, ἐπὶ τοὺς ἐστρατευμένους ὥρμησε, καὶ δι' αὐτῶν τὰς συναλλαγὰς ἔπραττεν[5]. Ἐκεῖνοι δὲ τούτοις ἐπαιρόμενοι, καὶ τοὺς στερουμένους τῆς χώρας προσποιούμενοι,
B. p. 534. Λούκιος μὲν πανταχόσε συνιστάς[6] τε αὐτοὺς, καὶ ἀπὸ τοῦ Καίσαρος ἀποσπῶν, περιῆει· Φουλουΐα δὲ τό τε[7] Πραινέστε[8] κατέλαβε, καὶ προσεταιριστοὺς βουλευτάς[9] τε καὶ

1. A, B, C, F, H, I, K, Sturz et Bekk.; vulg. et D, E, G : ἀνεθῆναι. Reimarus (cf. note 28) croit, contrairement à l'opinion de Casaubon, rapportée par Henri Étienne, que ce passage n'est pas en contradiction avec ces paroles de Suétone (J. César, 38) : *Annuam habitationem Romæ usque ad bina millia nummum, in Italia non ultra quingentos sestertios remisit.* « Quingenti nummi, dit-il, sunt τέταρτον μέρος bis millium. Verba ἐνιαυτοῦ ἐνὸς, conjungenda cum ἐνοίκιον, ad urbem pariter et Italiam spectant. Vide XLVII, 14. » — 2. D : προπεμφέντες.

3. C'est ce même Calénus dont Dion, au commencement du livre XLVI, rapporte le discours contre Cicéron, en faveur d'Antoine. Quant à Ventidius, c'est le même que nous verrons plus tard (XLIX, 19 et suiv.) obtenir des succès contre les Parthes. Tous les deux étaient lieutenants d'Antoine. — 4. C : ὑπερλαβεῖν ; D : ὑπερκαλεῖν.

l'Italie. De même, dans toutes les villes, partout où ils se rencontraient, il y avait bataille.

10. Pendant que ces événements se passaient de la sorte, les soldats envoyés en avant en Espagne par César excitèrent quelque trouble dans Placentia, et ne rentrèrent dans l'ordre qu'après avoir reçu de l'argent des habitants du pays; de plus, Cálénus et Ventidius, gouverneurs de la Gaule Transalpine, les empêchèrent de franchir ces montagnes; César craignit alors un échec, et voulut se réconcilier avec Fulvie et le consul. Les messages qu'il leur envoyait en son propre et privé nom n'avançant à rien, il alla trouver les vétérans et traita par leur intermédiaire. Cette démarche enhardit Lucius et Fulvie; ils réunirent à leur parti tous ceux qui avaient été dépouillés de leurs terres : Lucius allait de tout côté, les formant en ligue et les détachant de César; Fulvie se saisit de Préneste, et, entourée de sénateurs

5. Appien (V, 20) nous donne les conditions de ce traité, qui eut lieu à Téanum. — 6. Reiske : « *Sibi concilians.* Nove dictum, sed ex more Dionis. Vide LV, 29, et Indicem. Proprie est *compellens* eos in unum locum, *conciens.* » — 7. D : δὲ καὶ τότε. — 8. Velléius Paterc., II, 74 : « [Fulvia] belli sedem Præneste ceperat. » D'après Appien, V, 21, Lucius Antoine s'était également retiré à Préneste. — 9. Bekk.; vulg. et les mss. : Προσηταίριστο τοὺς βουλευτάς. Reiske (cf. Sturz, tome VII, p. 410) démontre tout ce que la vulgate a de fautif; il propose de lire : προσηταιρίσατο συχνοὺς, βουλευτάς τε καὶ ἱππέας μεθ' ἑαυτῆς οὐκ ὀλίγους ἔχουσα. Cette correction est juste pour la suite des idées, mais elle s'éloigne trop de la leçon des manuscrits; celle de Bekker, remarquable par sa simplicité, remédie également bien à tous les vices signalés par Reiske. Je l'ai adoptée.

ἱππέας ἔχουσα, τά τε ἄλλα πάντα μετ' αὐτῶν ἐβουλεύετο, καὶ τὰς παραγγέλσεις, ὡς ἑκασταχόσε ἐχρῆν, ἔπεμπε[1]. Καὶ τί[2] ταῦτα θαυμάσειεν ἄν τις, ὁπότε καὶ ξίφος παρεζώννυτο, καὶ συνθήματα τοῖς στρατιώταις ἐδίδου[3], ἐδημηγόρει τε ἐν αὐτοῖς πολλάκις; ὥστε καὶ ἐκεῖνα τῷ Καίσαρι προσίστασθαι.

11. Οὐ μέντοι ἔχων ὅπως αὐτοὺς καταλύσῃ[4] (οὐ γὰρ μόνον τῇ δυνάμει, ἀλλὰ καὶ τῇ παρὰ τῶν ἄλλων εὐνοίᾳ πολὺ αὐτῶν ἠλαττοῦτο· αὐτὸς μὲν γὰρ πολλοὺς ἐλύπει, ἐκεῖνοι δὲ πάντας ἐπῄλπιζον), πολλάκις μὲν σφᾶς ἰδίᾳ διὰ τῶν φίλων ἐς τὰς καταλλαγὰς προεκαλέσατο· ὡς δ' οὐδὲν ἤνυτεν[5], ἐκ τῶν ἐστρατευμένων πρέσβεις πρὸς αὐτοὺς ἀπέστειλε. Μάλιστα μὲν γὰρ τεύξεσθαί[6] τε αὐτῶν, καὶ τὰ παρόντα καταστήσεσθαι[7], ἔς τε τὸ ἔπειτα ἀντισχύσειν[8] ἐκ τούτου ἤλπισεν· ἂν δὲ δὴ καὶ διαμάρτῃ σφῶν, τὴν γοῦν αἰτίαν τῆς διαφορᾶς οὐκ αὐτὸς, ἀλλ' ἐκεῖνους ἔξειν ἐνόμισεν. Ὃ καὶ ἐγένετο. Ἐπειδὴ γὰρ οὐδὲ διὰ τῶν στρατιωτῶν ἐπέρανε, βουλευτὰς ἔστειλε, τάς τε συνθήκας σφίσι τὰς πρὸς τὸν Ἀντώνιον αὐτῷ γενομένας ἔκφηνας, καὶ δικαστὰς τῶν διαφορῶν δῆθεν αὐτοὺς ποιήσας. Ὡς δ' οὐδὲν οὐδὲ τότε ἐπράχθη (καὶ γὰρ ἐκεῖνοι τοῦτο μὲν, πολλὰ καὶ ὅσα ὁ Καῖσαρ οὐκ ἔμελλε ποιήσειν, ἀντιπροετείνοντο·

1. G : ἔπεμψε. — 2. D : καίτοι.

3. C'était au consul ou au général qu'il appartenait de distribuer aux soldats la tessère sur laquelle était le mot d'ordre ou de ralliement. Mais Fulvie « tum gladio cincta, virilis militiæ, » comme dit Florus, IV, 5,

et de chevaliers qui lui servaient d'auxiliaires, elle délibérait avec eux sur toutes les affaires et envoyait dès ordres partout où besoin était. Comment, d'ailleurs, s'en étonner, quand elle ceignait l'épée, donnait le mot d'ordre aux soldats, et souvent les haranguait, de manière à faire, en ces choses même, échec à César?

11. Cependant, comme il n'avait nul moyen de les renverser (il était moins puissant qu'eux et il avait bien moins encore la faveur générale, car il causait de la peine à beaucoup, tandis qu'eux, ils donnaient espoir à tous), il les engagea plusieurs fois en son privé nom, par l'intermédiaire d'amis, à se réconcilier avec lui; mais, n'obtenant rien, il leur envoya des députés choisis parmi les vétérans. Il se flattait surtout d'obtenir ce qu'il demandait, de mettre ordre au présent, et d'être, par suite, en état de leur résister à l'avenir; s'il était refusé, ce ne serait pas lui, mais eux qui seraient accusés de cette division. C'est ce qui arriva. N'ayant obtenu aucun résultat, même avec l'entremise des soldats, il députa des sénateurs, à qui il montra ses conventions avec Antoine, et qu'il fit juges du différend. Comme même alors rien ne se fit (tantôt on mettait en avant une foule de conditions que César ne devait pas exécuter, tantôt

prétendait, selon les paroles de Plutarque, τοῦ ἄρχοντος ἄρχειν καὶ στρατηγοῦντος στρατηγεῖν. — 4. F : καταλύσει. — 5. C : ἤνυττεν; B, F : ἤνυεν.
6. C : τεύξασθαι. — 7. C : καταστήσασθαι.
8. A, C, D, E : ἀντισχήσειν.

τοῦτο δὲ, πάνθ' ὅσα ἐποίουν, ἐκ τῆς τοῦ Ἀντωνίου τοῦ Μάρκου ἐντολῆς πράττειν ἔλεγον), οὕτω δὴ πρὸς τοὺς ἐστρατευμένους αὖθις ἀπέκλινε.

12. Καὶ μετὰ τοῦτο ἐς τὴν Ῥώμην ἐκεῖνοι πλήθει πολλῷ, ὡς καὶ τῷ δήμῳ τῇ τε βουλῇ κοινωσόμενοί τι, συνελθόντες, τούτων μὲν οὐδὲν ἐφρόντισαν· ἀθροισθέντες δὲ ἐς τὸ Καπιτώλιον, τάς τε συνθήκας, ἃς ὅ τε Ἀντώνιος καὶ ὁ Καῖσαρ ἐπεποίηντο, ἀναγνωσθῆναι σφίσιν ἐκέλευσαν, καὶ ἐκείνας τε ἐπεκύρωσαν, καὶ περὶ ὧν διεφέροντο ἑαυτοὺς δικαστὰς γενέσθαι ἐψηφίσαντο. Καὶ ταῦτά τε ἐς δέλτους γράψαντες καὶ κατασημηνάμενοι, ταῖς ἀειπαρθένοις[1] φυλάττειν ἔδοσαν· καὶ τῷ μὲν Καίσαρι παρόντι, τοῖς δὲ ἑτέροις διὰ πρεσβείας ἐς Γαβίους[2] ἐν ῥητῇ τινι ἡμέρᾳ πρὸς τὴν δίκην ἀπαντῆσαι προσέταξαν. Ἐπειδή τε ὁ μὲν Καῖσαρ ἕτοιμος διαδικασθῆναι ἐγένετο, ἐκεῖνοι δὲ ὑπέσχοντο μὲν ἀφίξεσθαι, οὐκ ἦλθον δὲ, φοβηθέντες ἢ καὶ ἀπαξιώσαν-
R.p.535. τες (διέσκωπτον γοῦν σφᾶς, ἄλλα τε καὶ βουλὴν Καλίγαν[3] ἀπὸ τῆς τῶν στρατιωτικῶν[4] ὑποδημάτων χρήσεως ἀποκαλοῦντες)· τοῦ τε Λουκίου καὶ τῆς Φουλουΐας, ὡς καὶ ἀδικούντων τι, κατεψηφίσαντο, καὶ τὰ τοῦ Καίσαρος ἐπρέσβευσαν. Κἀκ τούτου πολλάκις αὖθι[5] βουλευσάμενοι[6],

1. C : ἀεὶ παρθένους, en deux mots. Les Romains déposaient dans les temples, et particulièrement dans celui de Vesta, leurs testaments, les traités de paix ou d'alliance, et tous les contrats auxquels ils attachaient une grande importance. Cf. ch. 37 ; Tacite, Ann. I, 8, et les commentateurs de Suétone (César, 83). — 2. Xyl. et les éd. subséq.; les mss., excepté G : Γαΐους. — 3 Reimarus : « Sic scripsi pro vulgato καλλίγαν

on prétendait tenir une conduite de tous points conforme aux prescriptions de Marc Antoine), César alla de nouveau trouver les vétérans.

12. Ceux-ci s'étant donc, après cela, rendus en grand nombre à Rome comme pour faire une communication au peuple et au sénat, ne s'en mirent nullement en peine; réunis dans le Capitole, ils se firent lire les conventions intervenues entre Antoine et César, les confirmèrent, et se portèrent juges du différend. Ils écrivirent cette décision sur des tablettes scellées qu'ils remirent aux Vestales, et signifièrent tant à César, qui était présent, qu'aux autres, par le ministère de députés, d'avoir à se trouver au jour dit à Gabies pour y être jugés. César s'étant montré disposé à s'en rapporter à leur jugement, et ses adversaires, après avoir promis de se présenter, ayant fait défaut, soit par crainte, soit aussi par mépris (ils leur donnaient, entre autres railleries, le nom de sénat *Caligat*, à cause des chaussures militaires qu'ils portaient), les vétérans prononcèrent que Lucius et Fulvie avaient agi injustement et prirent parti pour César. Dès lors, après avoir plusieurs fois renouvelé leurs délibérations, ils entreprirent de nou-

(leçon des mss. : A, E, G, H, I, K), monitu non tantum Xylandri sed et auctoritate cod. Coisl. et Br., quanquam χαλιγάταν mavult Balduinus et Od. χαλίγων, Leunclavius. » Bekk. : χαλιγᾶταν.

4. D : στρατιωτῶν. — 5. Vulg. et les mss. : αὖθις.

6. Au lieu de πολλάκις αὖθι βουλευσάμενοι, Bekker donne en note, comme conjecture : πάλιν βουλευσάμενοι.

τόν τε πόλεμον αὖθις ἀνείλοντο, καὶ τὰ πρὸς αὐτὸν οὐχ ἡσυχῇ ἡτοιμάζοντο. Τά τε γὰρ ἄλλα, καὶ χρήματα ἀπανταχόθεν, καὶ ἐκ τῶν ἱερῶν ἤθροισαν[1]· τὰ γὰρ ἀναθήματα, ὅσα γε[2] καὶ ἐξαργυρισθῆναι ἐδύνατο, τά τε ἐν τῇ ἄλλῃ Ἰταλίᾳ τῇ ἐν τῇ ἐπικρατείᾳ αὐτῶν οὔσῃ, καὶ τὰ[3] ἐν αὐτῇ τῇ Ῥώμῃ ἀνακείμενα καθεῖλον. Καὶ αὐτοῖς καὶ ἐκ τῆς Γαλατίας τῆς Τογάτης, ἣ καὶ ἐς τὸν τῆς Ἰταλίας ἤδη νομὸν[4], ὥστε μηδένα ἄλλον[5] προφάσει τῆς ἐνταῦθα ἀρχῆς στρατιώτας ἐντὸς τῶν Ἄλπεων τρέφειν, ἐσεγέγραπτο, καὶ χρήματα καὶ στρατιῶται ἦλθον.

13. Ὅ τε οὖν Καῖσαρ παρεσκευάζετο, καὶ ἡ Φουλουΐα καὶ ὁ Λούκιος τά τε πρόσφορα ἐπορίζοντο, καὶ τὰς δυνάμεις συνεκρότουν. Κἀν τούτῳ καὶ ἀντεπρεσβεύοντο, καὶ διέπεμπον ἑκασταχόσε καὶ στρατιώτας καὶ στρατιάρχους ἑκάτεροι· καὶ τὰ μὲν προκατελάμβανον[6], τῶν δ' ἀπεκρούοντο[7]. Καὶ αὐτῶν ἐγὼ τὰ μὲν πολλὰ, καὶ ἐν οἷς οὔτε τι μέγα οὔτ' ἀξιόλογον ἐπράχθη, παρήσω· τὰ δὲ δὴ λόγου μάλιστα ἄξια συντόμως διηγήσομαι. Ὁ Καῖσαρ ἐπὶ Νουρσίαν ἐς τοὺς Σαβίνους στρατεύσας, τὴν μὲν φρουρὰν τὴν προκαθημένην σφῶν ἐτρέψατο, τῆς δὲ δὴ πόλεως ὑπὸ Τισιήνου[8] Γάλλου ἀπεκρούσθη. Μεταστὰς οὖν ἐς τὴν Ὀμβρικὴν, Σεντινάτας ἐπολιόρκησε μὲν, οὐ μέντοι καὶ εἶλεν

1. Appien, V, 24 : (Καῖσαρ) ἐκ τῶν ἱερῶν ἐδανείζετο, σὺν χάριτι ἀποδώσειν ὑπισχνούμενος, ὑπό τε τῆς Ῥώμης ἐκ τοῦ Καπιτωλίου, καὶ ἀπὸ Ἀντίου καὶ Λανουβίου καὶ Νεμοῦς καὶ Τίβυρος, ἐν αἷς μάλιστα νῦν εἰσι θησαυροὶ χρημάτων δαψιλεῖς. — 2. Reiske et Bekk ; vulg. : τε. — 3. C om.

veau la guerre, et s'y préparèrent activement. Ils recueillirent de l'argent de toutes parts, même des temples. En effet, les offrandes et tous les objets pouvant être convertis en argent, qui existaient soit dans la partie de l'Italie soumise à leur pouvoir, soit à Rome même, furent enlevés par eux. La Gaule Togata, qui déjà faisait partie de la préfecture d'Italie, en sorte que personne, autre que les triumvirs, n'entretenait, à titre de gouverneur de cette province, de soldats en deçà des Alpes, leur fournit des hommes et de l'argent.

13. Tandis que César faisait ses préparatifs, Fulvie et Lucius se procuraient des ressources et rassemblaient leurs troupes. Dans l'intervalle, les uns et les autres traitaient par ambassadeurs et envoyaient partout des soldats et des tribuns militaires; tantôt ils arrivaient à temps pour réussir, tantôt ils échouaient. Je passerai sous silence la plupart des faits qui ne présentent rien de grand ni d'intéressant, et je me contenterai de raconter brièvement ceux qui offrent le plus d'importance. César, dans une expédition contre Nursia, dans le pays des Sabins, mit en fuite les postes avancés, mais il échoua contre la ville, défendue par Tisiénus Gallus. A la suite d'une marche en arrière dans l'Ombrie, il vint mettre le siége devant Sentinum sans réussir à la

4. Cf XLVI, 55. D : νόμον. — 5. Oddey : *Alius præter triumviros*, ce qui rend inutile la correction ἄλλως, proposée par Leunclavius.
6. C, D : προκατβλαβον. — 7. C, D : τῶν δὲ ἀπεκρούοντο (C : ἀπεκρουόντων). — 8. B, F, G, K : Τιτισιήνου.

αὐτούς[1]· τοῦ γὰρ Λουκίου[2] ἐν τούτῳ τὸ μὲν πρῶτον στρατιώτας λάθρα κατ' ἄλλην καὶ[3] ἄλλην πρόφασιν ἐς τὴν Ῥώμην πρὸς τοὺς φίλους πέμψαντος, ἔπειτα δὲ καὶ αὐτοῦ ἐξαίφνης ἐπελθόντος, καὶ τό τε ἱππικὸν ἀπαντῆσάν οἱ κρατήσαντος, καὶ[4] τοὺς πεζοὺς ἐς τὸ τεῖχος καταράξαντος, κἀκ τούτου καὶ τὸ ἄστυ, συνεπιθεμένων τοῖς ἔνδοθεν ἀμυνομένοις τῶν προαφιγμένων[5], λαβόντος, οὔτε γὰρ ὁ Λέπιδος ὁ τὴν φυλακὴν αὐτοῦ ἐπιτετραμμένος ἀντέπραξέ τι ὑπὸ τῆς ἐμφύτου νωθείας, οὔτε ὁ Σερουΐλιος[6] ὁ ὕπατος, ἡσυχαίτερός πως ὤν· πυθόμενος ταῦθ' ὁ Καῖσαρ, τοῖς μὲν Σεντινάταις Κύϊντον Σαλουϊδίηνον Ῥοῦφον[7] παρακατέλιπεν, αὐτὸς δὲ πρὸς τὴν Ῥώμην ὥρμησε. Μαθὼν οὖν τοῦτο ὁ Λούκιος προὐπεξῆλθε, διαπραξάμενος ψηφισθῆναί οἱ ὡς ἐπὶ πολέμῳ τινὶ ἐκστρατεύσαι[8]· καὶ ἔν γε τῇ στρατιωτικῇ σκευῇ ἐδημηγόρησεν, ὃ μηδεὶς ἄλλος ἐπεποιήκει. Καὶ ὁμῶς[9] ὁ Καῖσαρ ἀμαχί τε ἐς τὸ ἄστυ ἐσεδέχθη καὶ ἐπειδὴ ἐπιδιώξας αὐτὸν οὐ κατέλαβεν, ἀνέστρεψε, καὶ
R.p.536. φρουρὰν τῆς πόλεως ἀκριβεστέραν ἐποιήσατο. Κἀν τούτῳ ὁ Ῥοῦφος, ὡς τάχιστα ἐκεῖνός τε ἀπὸ τῶν Σεντινατῶν[10] ἀπεχώρησε, καὶ Γάϊος Φούρνιος[11], ὁ τὸ τεῖχος φρουρῶν,

1. Reiske (cf. sa note) : αὐτός.

2. G : γὰρ κίου, avec renvoi, et, en marge, d'une autre main, Λου.

3. Dans G, les mots τό τε ἱππικὸν... κρατήσαντος καί sont en marge et d'une autre main. — 4. Leuncl. et les éd. subséq., d'accord avec les mss., excepté D et E qui portent προσαφιγμένων. — 5. Leuncl. om.

6. Cf., ci-après, ch. 17 et 53; et Appien, V, 34. — 7. Appien, V, 34, rapporte, de plus, que Lucius fut proclamé *Imperator* par le peuple, αὐτοκράτωρ ὑπὸ τοῦ δήμου προσαγορευθεὶς ἐχώρει. Florus, au contraire,

prendre; car, dans l'intervalle, Lucius ayant d'abord, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, secrètement envoyé à Rome des soldats à ses amis, puis étant lui-même survenu tout à coup, après avoir vaincu la cavalerie qui s'avançait à sa rencontre, avoir refoulé l'infanterie dans les murs et pris la ville à l'aide des soldats qui, envoyés par lui à l'avance, se jetèrent sur les défenseurs du dedans, sans que Lépidus, à qui la garde de la ville était confiée, fît, par suite de son indolence naturelle, rien pour s'y opposer, non plus que le consul Servilius, trop ami du repos; César, quand il en fut instruit, laissa Q. Salvidiénus Rufus devant Sentinum, et se dirigea en personne sur Rome. A la nouvelle de son arrivée, Lucius sortit au-devant de lui, après avoir fait décréter qu'il marcherait contre César comme on marche à la guerre, et harangua le peuple en habit militaire, ce qu'aucun autre n'avait fait avant lui. Quoi qu'il en soit, César fut reçu dans Rome sans coup férir, et, après avoir poursuivi Lucius sans pouvoir l'atteindre, il revint sur ses pas et renforça la garnison. Sur ces entrefaites, Rufus, aussitôt que César se fut éloigné de Sentinum et que C. Furnius, qui avait la garde des remparts,

IV, 5 : « Jam non privatis, sed totius senatus suffragiis judicatum hostem Cæsar aggressus... » — 8. Vulg. : ἐκστρατεῦσαι.

9. Vulg. et les mss. : οὕτως. — 10. Sturz (tome VIII) et Bekk.; vulg. : Σεντινάτων.

11. Reimarus : « Hic est Furnius, cui Antonianas partes secuto veniam deinde apud Augustum impetravit filius, ut refert Seneca, II, 25, de Beneficiis. » Furnius fut ensuite mis au rang des consulaires par Auguste (LII, 42), et vainquit les Cantabres et les Astures (LIV, 5).

ἐπεξῆλθεν ἐπὶ πολὺ διώκων αὐτὸν, προσέβαλέ[1] τε ἀπροσδοκήτοις τοῖς ἔνδον οὖσι, καὶ ἑλὼν τὴν πόλιν διήρπασε καὶ κατέκαυσε. Νουρσινοὶ δὲ ἐς μὲν ὁμολογίαν μηδὲν κακὸν παθόντες ἦλθον· ἐπεὶ μέντοι τοὺς ἐν τῇ μάχῃ τῇ πρὸς τὸν Καίσαρα σφίσι γενομένῃ πεσόντας θάψαντες, ἐπέγραψαν τοῖς μνημείοις αὐτῶν, ὅτι ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας ἀγωνιζόμενοι ἐτελεύτησαν, παμπόλλοις χρήμασιν ἐζημιώθησαν, ὥστε καὶ τὴν πόλιν καὶ τὴν χώραν ἅμα πᾶσαν ἐκλιπεῖν[2]. Καὶ οἱ μὲν ταῦτ' ἔπραττον.

14. Ὁ δὲ δὴ[3] Λούκιος, ὡς τότε ἐκ τῆς Ῥώμης ἀπῆρεν, ὥρμησε μὲν ἐς τὴν Γαλατίαν, εἰρχθεὶς δὲ τῆς ὁδοῦ, πρὸς Περουσίαν[4] Τυρσηνίδα πόλιν ἀπετράπετο· καὶ αὐτὸν ἐνταῦθα πρότερον[5] μὲν οἱ ὕπαρχοι τοῦ Καίσαρος[6], ἔπειτα δὲ καὶ αὐτὸς ἐκεῖνος, ἀπολαβόντες ἐπολιόρκουν. Χρονίου δὲ δὴ τῆς προσεδρίας σφίσι γιγνομένης (τό τε γὰρ χωρίον τῇ τε φύσει καρτερόν ἐστι, καὶ τοῖς ἐπιτηδείοις ἱκανῶς παρεσκεύαστο, καὶ ἱππεῖς[7] προεκπεμφθέντες[8] ὑπ' αὐτοῦ, πρὶν παντελῶς περιστοιχισθῆναι, δεινῶς σφᾶς ἐλύπουν· καὶ προσέτι καὶ ἕτεροι πολλοὶ σπουδῇ ἄλλος ἄλλοθεν ἐπήμυνον αὐτῷ), πολλὰ μὲν πρὸς τούτους ὡς ἑκάστους[9], πολλὰ δὲ καὶ πρὸς τοῖς τείχεσιν ἐπράχθη· μέχρις οὗ, καίτοι

1. C : προσέβαλλε. — 2. Selon Suétone (12), c'est sur le tombeau de ceux qui avaient succombé devant Mutina qu'avait été gravée cette inscription, à cause de laquelle César « Nursinos grandi pecunia, et quam pendere nequirent, mulctatos, extorres egit oppido... »

3. A, B, C om.

4. D : περιουσίαν. — 5. F, G : πρότεροι. — 6. Agrippa et Salvidiénus. Cf. Appien, V, 31. — 7. A : ἱππῆς, ici et partout — 8. Correction de Henri

fut sorti au loin à sa poursuite, fondit à l'improviste sur ceux qui étaient dans l'intérieur de la ville, et, après l'avoir prise, la pilla et la livra aux flammes. Quant aux Nursiniens, ils capitulèrent avant d'éprouver aucun dommage; cependant, comme, en donnant la sépulture aux soldats morts dans la bataille livrée par eux à César, ils avaient gravé sur leurs monuments qu'ils étaient morts en combattant pour la liberté, ils furent punis d'une amende tellement forte qu'ils en abandonnèrent leur ville et tout leur territoire. Voilà ce qui se faisait.

14. Lucius alors, au sortir de Rome, partit pour la Gaule, mais, arrêté en chemin, il se dirigea sur Péruse, ville d'Étrurie; là, les lieutenants de César d'abord, puis César lui-même, vinrent l'assiéger. Le siége se prolongeant (la place était naturellement forte et suffisamment approvisionnée, et les cavaliers envoyés par Lucius avant l'entier investissement causaient beaucoup de mal à César; elle était, en outre, vigoureusement défendue par une foule d'auxiliaires venus de divers côtés), il y eut plusieurs combats tant contre chacun de ces corps auxiliaires qu'au pied des remparts; jusqu'au moment où, bien qu'ayant presque toujours eu

Étienne, adoptée par les éd. subséq., au lieu de προσεκπεμφθέντες donné par D, E, F, H. — 9. C, D, E, F, H : πρὸς τούτοις ὡς ἑκάστους. « Sane alterutrum, dit Reimarus, τούτους ὡς ἑκάστους aut τούτοις ὡς ἑκάστοις scribendum erat, quorum illud præferendum, quia πρὸς non vicinitatem loci significat, ut in sequenti πρὸς τοῖς τείχεσι, sed adversam et infestam actionem. » Dans G, les mots ὡς ἑκάστους sont en marge et d'une autre main.

πλεονεκτοῦντες τὰ πλείω οἱ περὶ τὸν Λούκιον, ὅμως ὑπὸ λιμοῦ ἑάλωσαν[1]. Καὶ αὐτὸς μὲν, ἄλλοι τέ τινες ἄδειαν εὗρον το[2], οἱ δὲ δὴ πλείους τῶν τε βουλευτῶν καὶ τῶν ἱππέων ἐφθάρησαν[3]. Καὶ λόγος γε[4] ἔχει, ὅτι οὐδ' ἁπλῶς τοῦτο ἔπαθον, ἀλλ' ἐπὶ τὸν βωμὸν τὸν τῷ Καίσαρι τῷ προτέρῳ ὡσιωμένον[5] ἀχθέντες ἱππεῖς τετρακόσιοι[6], καὶ βουλευταὶ ἄλλοι τε καὶ ὁ Καννούτιος ὁ Τιβέριος[7], ὃς[8] ποτε
R.p.537. ἐν τῇ δημαρχίᾳ[9] τὸ πλῆθος τῷ Ὀκταουϊανῷ ἤθροισεν), ἐτύθησαν. Τῶν δὲ Περουσινῶν[10], καὶ τῶν ἄλλων τῶν ἐκεῖ ἁλόντων, οἱ πλείους ἀπώλοντο[11]· καὶ ἡ πόλις αὐτὴ[12], πλὴν τοῦ Ἡφαιστείου[13], τοῦ τε τῆς Ἥρας ἕδους, πᾶσα κατεκαύθη. Τοῦτο δὲ (ἐσώθη γάρ πως κατὰ τύχην) ἀνήχθη τε ἐς τὴν Ῥώμην ἐξ ὄψεως ὀνείρου[14], ἣν ὁ Καῖσαρ εἶδε, καὶ παρέσχε καὶ τῇ πόλει πρὸς τῶν βουλομένων συνοικισθῆναι[15], πλὴν

1. Florus, IV, 5 : « Cæsar... redegit compulitque ad extrema deditionis turpi et nihil non experta fame. » Appien, V, 32 et suiv., entre, à ce sujet, dans de plus grands détails.

2. Cf. Appien, V, 48.

3. Suétone (15) : « Perusia capta, in plurimos animadvertit; orare veniam, vel excusare se conantibus una voce occurrens, Moriendum esse. »

4. Correction de Henri Étienne, suivie par les édit. subséq., pour τε, que donnent B, E, H.

5. G : ὡσιομένος (*sic*).

6. Les mss.; Bekk. : τριακόσιοι, ce qui est conforme à Suétone (15) : « Scribunt quidam trecentos ex dediticiis electos, utriusque ordinis, ad aram divo Julio exstructam, idibus martiis hostiarum more mactatos. » A propos de ces mots : *hostiarum more*, Sturz fait remarquer que les prisonniers furent frappés de la hache, au lieu d'être passés au fil de l'épée. Ce sont les *Perusinæ aræ* de Sénèque (de la Clémence, I, 11).

7. Correction de Fabricius, adoptée par les éd. subséq.; vulg. et les mss. : Τῖτος (D, H, de plus : Κανούτιος, de même Appien, V, 49).

la supériorité, les partisans de Lucius furent pris par famine. Lucius et quelques autres obtinrent l'impunité, mais la plupart des sénateurs et des chevaliers furent mis à mort. Suivant la tradition, leur mort ne fut pas une mort ordinaire : menés à l'autel consacré au premier César, trois cents chevaliers et des sénateurs, au nombre desquels était Tibérius Canutius (le même qui, autrefois, étant tribun, avait convoqué le peuple en faveur d'Octavien), y furent offerts en sacrifice. La plupart des Pérusiens et des autres qui furent pris avec eux périrent, et la ville elle-même, à l'exception du temple de Vulcain et de la statue de Junon, fut tout entière livrée aux flammes. Cette statue, qui dut son salut, pour ainsi dire, au hasard, fut transportée à Rome à cause d'un songe qu'eut César, et valut à ceux qui le voulurent la permission d'habiter la ville comme

8. A : ὃ. — 9. Cf. XLV, 6. — 10. D : Περισουνῶν. — 11. De ce nombre (cf. L 9) était L. Messius. — 12. E, H : αὕτη. — 13. Appien, V, 49, rapporte que l'intention de César avait été d'abord de livrer Pérouse au pillage; mais qu'un certain Cestius, citoyen de cette ville, homme d'un esprit peu sain et qui se faisait appeler le Macédonien parce qu'il avait autrefois servi en Macédoine, mit le feu à sa propre maison et se jeta dans les flammes : l'incendie, propagé par le vent, embrasa toute la ville, à l'exception du temple de Vulcain. Quant à la statue de Junon, Appien n'en parle pas; mais il atteste que cette déesse était, à cette époque, l'objet d'un culte particulier de la part des Pérusiens, et que, dans la suite, ceux qui rebâtirent la ville, τὸν Ἥραιστον σφίσιν ἔθεντο θεὸν εἶναι πάτριον ἀντὶ τῆς Ἥρας.

14. Suétone, bien qu'il nous apprenne (91) qu'Octave s'occupait beaucoup de ses rêves et de ce qui le regardait dans ceux d'autrui, ne fait aucune mention du songe rapporté ici par Dion. « Erunt vero, dit Reimarus, qui ex consimili viso conjicient, eum somniasse Junonem queri cultores sibi abductos, vasta'a Perusia. » — 15. Bekk., comme conjecture, en note : ἀνοικισθῆναι.

ὅτι[1] τῆς χώρας οὐδὲν ὑπὲρ ἑπτὰ καὶ ἥμισυ σταδίους ἐκτήσαντο.

15. Ἐκείνης[2] δ' οὖν ἐπί τε Γναίου Καλουΐνου[3] δεύτερον καὶ ἐπ' Ἀσινίου Πωλίωνος ὑπάτων ἁλούσης, καὶ τἆλλα τὰ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ, τὰ μὲν βίᾳ, τὰ δὲ ἐθελοντὶ[4], τῷ Καίσαρι προσεχώρησε· καὶ διὰ τοῦθ' ἥ τε Φουλουΐα πρὸς τὸν ἄνδρα μετὰ τῶν τέκνων ἀπέδρα[5], καὶ τῶν ἄλλων τῶν πρώτων συχνοί, οἱ μὲν πρὸς ἐκεῖνον, οἱ δὲ καὶ[6] πρὸς τὸν Σέξτον ἐς τὴν Σικελίαν ἀπεχώρησαν. Ἥ τε Ἰουλία ἡ τῶν Ἀντωνίων μήτηρ τὸ μὲν πρῶτον ἐνταῦθα ἦλθε, καὶ πάνυ φιλικῶς ὑπὸ τοῦ Σέξτου ὑπεδέχθη· ἔπειτα δὲ πρὸς τὸν υἱὸν τὸν Μάρκον ὑπ' αὐτοῦ ἐπέμφθη, λόγους τέ οἱ ὑπὲρ φιλίας καὶ πρεσβέας[7] ἄγουσα. Μετὰ τούτων[8] τῶν τότε πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἐκ τῆς Ἰταλίας ἐκχωρησάντων, καὶ Κλαύδιος Τιβέριος Νέρων ἔφυγε. Φρουρὰν γάρ τινα ἐν τῇ Καμπανίᾳ εἶχε, καὶ ἐπειδὴ καθυπέρτερα τὰ τοῦ Καίσαρος ἐγένετο, ἀπῆρε σύν τε τῇ γυναικὶ Λιουΐᾳ Δρουσίλλῃ, καὶ σὺν[9] τῷ υἱεῖ Τιβερίῳ Κλαυδίῳ Νέρωνι· ὥστε καὶ τοῦτο ἐν τοῖς παραδοξοτάτοις συμβῆναι· ἥ τε γὰρ Λιουΐα αὕτη, ἡ τὸν Καίσαρα τότε φυγοῦσα, μετὰ ταῦτα αὐτῷ ἐγήματο, καὶ ὁ Τιβέριος οὗτος, ὁ σὺν τοῖς τοκεῦσι τότε

1. E : ἔτι. — 2. C, D : ἐκείνοις.
3. E : Καλυήνου
4. Bekk., mot plus régulier, suivant Sturz, que ἐθελοντεὶ donné en marge par Leuncl.; vulg. : ἐθελοντῇ.
5. A Putéoli, et de là à Brindes, suivant Appien, V, 50.

colons, sans toutefois qu'il leur fût accordé plus de sept stades et demi de terrain.

15. La prise de cette ville, qui eut lieu sous le second consulat de Cnéius Calvinus et le premier d'Asinius Pollion, eut pour résultat de faire passer, partie de bon gré, partie de force, le reste de l'Italie du côté de César; Fulvie s'enfuit, pour cette raison, avec ses enfants, auprès de son mari, tandis qu'un grand nombre de ses principaux partisans se retirèrent, les uns vers Antoine, les autres vers Sextus, en Sicile. Julie, mère des Antoines, se rendit d'abord dans cette contrée, où elle reçut un accueil tout amical de la part de Sextus, qui ensuite l'envoya, avec des ambassadeurs, porter à son fils des ouvertures de paix. Parmi les fugitifs qui alors quittèrent l'Italie pour aller rejoindre Antoine, se trouvait Claudius Tibérius Néron. Il commandait une garnison dans la Campanie; quand César eut le dessus, il partit avec sa femme, Livia Drusilla, et avec son fils, Tibérius Claudius Néron, ce qui donna lieu à une chose des plus étranges : car cette même Livie, qui alors fuyait César, l'épousa dans la suite, et ce même Tibère, qui alors

An de Rome 714. Calvinus consul II et Pollion consul I

6. E om. — 7. Vulg. et les mots : πρεσβειας. Reiske : « Id est πρεσβέας, *legatos*, nec levis suspicio nascitur Dionem ita reliquisse. » Avec Bekk., j'ai adopté cette conjecture.

8. Reiske : μετὰ δὲ τούτων.

9. D om.

ἐκδρὰς, τὴν αὐτοκράτορα ἀρχὴν αὐτοῦ διεδέξατο[1]. Ταῦτα μὲν οὖν ὕστερον ἐγένετο.

16. Τότε δὲ τήν τε εἰρηνικὴν ἐσθῆτα οἱ ἐν τῇ Ῥώμῃ ὄντες ἀνέλαβον[2] (ἐκδεδυκότες γὰρ αὐτὴν ἄνευ ψηφίσματος ἀνάγκῃ τοῦ δήμου ἦσαν), καὶ αὐτοί τε ἑώρταζον, καὶ τὸν Καίσαρα ἔν τε στολῇ ἐπινικίῳ ἐς τὸ ἄστυ ἐσεκόμισαν, καὶ δαφνίνῳ στεφάνῳ ἐτίμησαν, ὥσθ' ὁσάκις οἱ τὰ νικητήρια πέμψαντες εἰώθεσαν[3] αὐτῷ χρῆσθαι, καὶ ἐκεῖνόν[4] οἱ κο-
R. p.558. σμεῖσθαι[5]. Καῖσαρ δὲ, ἐπειδὴ τά τε ἐν τῇ Ἰταλίᾳ κατείργαστο[6], καὶ ὁ κόλπος ὁ Ἰόνιος ἠλευθέρωτο[7] (ὁ γὰρ Δομίτιος, ἀπογνοὺς μηκέτι καθ' ἑαυτὸν ἰσχύσειν, ἀπέπλευσε πρὸς τὸν Ἀντώνιον), παρεσκευάζετο μὲν ὡς ἐπὶ τὸν Σέξτον ὁρμήσων· αἰσθόμενος δὲ τήν τε δύναμιν αὐτοῦ, καὶ ὅτι τῷ Ἀντωνίῳ διά τε τῆς μητρὸς καὶ διὰ τῶν πρέσβεων ἐκεκοινολόγητο, ἔδεισε[8] μὴ καὶ ἀμφοῖν ἅμα πολεμήσῃ, καὶ τὸν Σέξτον, ὡς καὶ πιστότερον ἢ καὶ ἰσχυρότερον τοῦ Ἀντωνίου προτιμήσας, τήν τε μητέρα αὐτῷ Μουκίαν[9] ἔπεμψε, καὶ τὴν τοῦ πενθεροῦ αὐτοῦ Λουκίου Σκριβωνίου Λίβωνος ἀδελφὴν ἔγημεν[10]· εἴ πως ἔκ τε τῆς εὐεργεσίας καὶ ἐκ τῆς συγγενείας φίλον αὐτὸν ποιήσαιτο.

17. Ὁ γὰρ Σέξτος, ὡς τότε ἐκ τῆς Ἰβηρίας κατὰ τὰς[11] πρὸς τὸν Λέπιδον συνθήκας[12] ἀπηλλάγη, καὶ μετὰ τοῦτο

1. Cf. Velléius Paterc., II, 75; Suétone, Tibère, 4. C, D, H : ἐδέξατο.
2. C, D : ἀνέβαλον. — 3. Sturz et Bekk.; vulg.: εἰώθεισαν; C, F : εἰώθησαν.
4. Reiske : « Lege αὐτῷ, *ea*, corona laurea puta. Nam ἐκεῖνον ad Augustum [*sic*, Cæsarem] redit. » — 5. A, G : κομίσθαι.
6. Bekk.; vulg. et les mss. : κατειργάσατο. — 7. Cf. ch. 7. D : ἠλευθέ-

s'échappait avec ses parents, fut son successeur à l'empire. Mais cela n'eut lieu que plus tard.

16. Pour le moment, les habitants de Rome reprirent les habits de paix (ils les avaient quittés sans décret, contraints par le peuple), célébrèrent des fêtes, ramenèrent dans la ville César revêtu de la toge triomphale, et l'honorèrent d'une couronne qu'il devait porter dans toutes les occasions où ceux qui ont obtenu le triomphe avaient coutume d'en user. César, après avoir terminé les affaires d'Italie et délivré le golfe d'Ionie (Domitius, désespérant d'être désormais assez fort à lui seul, avait fait voile vers Antoine), se préparait à marcher contre Sextus; mais, instruit de sa puissance et des communications qu'il avait eues avec Antoine par l'entremise de sa mère et d'ambassadeurs, il craignit d'avoir à les combattre tous les deux à la fois, et, jugeant Sextus plus fidèle et, peut-être aussi, plus puissant qu'Antoine, il lui envoya sa mère Mucia, et épousa la sœur de L. Scribonius Libon, son beau-père, pour tâcher de se concilier son amitié par ce bienfait et par cette alliance.

17. Sextus, qui, conformément à ses conventions avec Lépidus, avait évacué l'Espagne et reçu, peu de temps

ρετο. — 8, F : ἐδέησε. — 9. C : Μινουκίαν. — 10. Après la répudiation de Claudia, fille de Fulvie, il épousa, dit Suétone (62), Scribonia, veuve de deux consulaires, avec laquelle il divorça ensuite pour épouser Livia Drusilla. Cf., ci-après, ch. 34, et Appien, V, 53. — 11. G om.

12. Cf. XLV, 10.

ναύαρχος οὐ πολλῷ ὕστερον κατέστη[1], τῆς μὲν ἀρχῆς ὑπὸ τοῦ Καίσαρος παρελύθη· τοῦ δὲ δὴ ναυτικοῦ καὶ ὡς ἀντεχόμενος, ἐτόλμησε μὲν ἐς τὴν Ἰταλίαν πλεῦσαι. Ἐπικρατούντων δὲ ἤδη τῶν ἀμφὶ τὸν Καίσαρα αὐτῆς, μαθὼν ὅτι ἐν τοῖς σφαγεῦσι τοῖς τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἐάλωκε, τῆς μὲν ἠπείρου ἀπέσχετο, κατὰ δὲ δὴ τὰς νήσους περιπλέων, τά τε γιγνόμενα ἐκαραδόκει, καὶ τὴν τροφὴν οὐκ ἐξ ἀδικημάτων ἐπορίζετο· ἅτε γὰρ μὴ μετεσχηκὼς τοῦ φόνου, καὶ ὑπ' αὐτοῦ τοῦ Καίσαρος ἤλπιζε καταχθήσεσθαι. Ἐπεὶ μέντοι καὶ ἐν τῷ λευκώματι τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἐξετέθη[2], καὶ ἔγνω καὶ ἐπ' αὐτῷ ἐπικεκηρυγμένον[3], ἀπέγνω τε τὴν δι' αὐτοῦ κάθοδον, καὶ πρὸς πόλεμον ἡτοιμάζετο. Ναυπηγίαν τε γὰρ τριηρῶν ἐποιεῖτο, καὶ τοὺς αὐτομολοῦντας ἐδέχετο[4], τούς τε καταποντιστὰς προσηταιρίζετο, καὶ τοὺς ἐκπίπτοντας ὑπελάμβανε. Κἀκ τούτων ἐν[5] ὀλίγῳ τε ἰσχυρὸς ἐγένετο, καὶ τῆς πρὸς τῇ Ἰταλίᾳ[6] θαλάσσης ἐκράτησεν· ἔς τε τοὺς λιμένας αὐτῆς ἀπέβαινε, καὶ τὰ πλοῖα ἀπέσπα, ἁρπαγάς τε ἐποιεῖτο. Προχωρούντων δὲ αὐτῷ τῶν πραγμάτων, ὥστε καὶ στρατιώτας καὶ χρήματα ἀπ' αὐτῶν πορίζειν, ἐς Σικελίαν ἔπλευσε· καὶ Μύλας μὲν, τήν τε Τυνδαρίδα[7] ἀμαχὶ κατέσχε, τῆς δὲ Μεσσήνης ὑπὸ Πομ-

1. Cf. XLVI, 40, et XLVII, 12. Dans ce dernier passage, il est aussi parlé de la destitution de Sextus par César.

2. Cf. XLVII, 12. — 3. Odd., combattu par Reim., et approuvé par Reiske, propose de lire ἐπικεκηρυγμένος. Reiske, d'un autre côté, propose, soit ἑαυτῷ (Bekk. donne, en note, cette conjecture), soit ἐφ' ἑαυτῷ, soit ὑπ' αὐτοῦ. Dans ses *Addenda*, Reimarus déclare que, s'il faut changer quelque chose, il préfère αὐτῷ sans préposition.

après, le commandement de la flotte, en avait été dépouillé par César; continuant néanmoins à garder la flotte, il osa faire voile contre l'Italie. Mais, voyant que César en était déjà maître, instruit, d'ailleurs, qu'il était lui-même compris dans la condamnation des meurtriers du père de César, il se tint loin du continent, et, côtoyant les îles, il attendait avec anxiété et pourvoyait à sa subsistance sans commettre aucune déprédation; car, comme il n'avait eu aucune part au meurtre, il espérait être rappelé par César lui-même. Lorsque cependant son nom eut été affiché sur les listes et qu'il sut que sa tête était à prix, il désespéra d'obtenir son retour par César, et fit ses préparatifs de guerre. Il se mit à construire des trirèmes, il accueillit les fugitifs, s'associa les pirates et prit les exilés sous sa protection. Par cette manière d'agir, il ne tarda pas à être puissant et maître de la mer qui baigne l'Italie : il entrait dans les ports, emmenait les vaisseaux et exerçait des rapines. Ces expéditions ayant réussi au point de lui procurer et des soldats et de l'argent, il fit voile pour la Sicile, où il s'empara de Myles et de Tyndaris sans coup férir, mais

4. Cf. XLVII, 12, et Appien, IV et V : D : ἐδέχοντο.

5. Correction de Xyl., adoptée par Henri Etienne et les éd. subséq., confirmée par B, C, G, I, K; vulg. et D, E, F, H : οὐκ. Peut-être vaudrait-il mieux οὖν

6. C, D : τῇ πρὸς τῆς Ἰταλίας. — 7. Correction de Xyl. (cf. sa note), adoptée par les éd. subséq., confirmée par Zon. et A, B, C, I, K; vulg. et E, F, G, H : Τυῤῥηνίδα; D : Τηῤῥηνίδα.

πηΐου[1] Βιθυνικοῦ[2], τοῦ τότε τῆς Σικελίας ἄρχοντος, ἀπεκρούσθη. Οὐ μέντοι καὶ παντελῶς αὐτῆς ἀπέστη, ἀλλὰ τήν τε χώραν κατατρέχων, καὶ τὴν ἐσκομιδὴν τῶν ἐπιτηδείων κωλύων, τῶν τε προσβοηθησάντων σφίσι, τοὺς μὲν, φόβῳ μὴ καὶ τὰ αὐτὰ πάθωσι, τοὺς δὲ, καὶ ἐξ ἐνέδρας τινὸς κακώσει προσθέμενος, τόν τε ταμίαν σὺν τοῖς χρή-
R.p.539. μασι προσεποιήσατο, καὶ τέλος καὶ τὴν Μεσσήνην, τόν τε Βιθυνικὸν, ὡς καὶ ἀπὸ τῆς ἴσης οἱ ἄρξοντα, καθ' ὁμολογίαν ἔλαβε. Καὶ τοῦτον μὲν οὐδὲν τότε γε κακὸν εἰργάσατο, ἐκείνους δὲ τά τε ὅπλα καὶ τὰ χρήματα ἀφείλετο. Καὶ μετὰ τοῦτο τάς τε Συρακούσας καὶ ἄλλας τινὰς πόλεις ὑπηγάγετο[3], καὶ στρατιώτας τε ἀπ' αὐτῶν πλείους καὶ ναυτικὸν ἰσχυρώτατον συνήγαγε· καί τινα αὐτῷ δύναμιν[4] καὶ[5] Κύϊντος Κορνουφίκιος[6] ἐκ τῆς Ἀφρικῆς ἔπεμψε. Καὶ ὁ μὲν οὕτως ηὔξετο[7].

18. Καῖσαρ δὲ τέως μὲν οὐδεμίαν ἐπιστροφὴν αὐτοῦ, τῇ τε ἐκείνου καταφρονήσει, καὶ τῇ τῶν ἐν χερσὶν ἀσχολίᾳ, ἐποιήσατο[8]· ἐπεὶ δ' ὑπό τε τοῦ λιμοῦ φθορὰ πολλὴ ἐν τῷ ἄστει ἐγένετο[9], καὶ ὁ Σέξτος καὶ τῆς Ἰταλίας ἐπείρασεν, οὕτω δὴ ναυτικόν τέ τι κατασκευάζεσθαι ἤρξατο, καὶ τὸν Ῥοῦφον τὸν Σαλουϊδιήνον[10] σὺν δυνάμει πολλῇ ἐς

1. F : ὑπὸ τοῦ Πομπηΐου.

2. A. Rufus Pompée, surnommé Bithynicus, à cause de ses exploits en Bithynie, était propréteur de Sicile. Cf. Appien, IV, et l'Epitome de Tite-Live, CXXIII. — 3. C : ἐπηγάγετο. — 4. Gron., d'après A, et B, F, G, I, K, vulg. et C, D, E, H (ce dernier indique une lacune) om. : καὶ ναυτικὸν... δύναμιν. Cette lacune avait été déjà soupçonnée par Leuncl., qui a essayé

fut repoussé de Messine par Pompéius Bithynicus, alors gouverneur de Sicile. Cependant il ne s'éloigna pas complétement de cette ville; et, à force de faire des incursions sur son territoire, de lui couper les vivres, et d'amener à son parti, parmi ceux qui venaient au secours de la place, les uns par la crainte d'éprouver le sort des Messéniens, les autres par les pertes qu'il leur fit éprouver dans une embuscade, il se rendit maître du questeur et de son argent, et finit par prendre Messine et Bithynicus lui-même, qui capitula sous la condition de partager avec lui le commandement sur le pied de l'égalité. Sextus ne fit pour lors aucun mal à Bithynicus; quant aux Messéniens, il leur enleva leurs armes et leur argent. Après cela, il soumit Syracuse et quelques autres villes, d'où il ramassa un grand nombre de soldats et une flotte puissante; Q. Cornificius aussi lui envoya quelques troupes d'Afrique. Ce fut ainsi que Sextus accrut ses forces.

18. César, jusque-là, n'avait pris aucune attention à Sextus, tant par dédain pour lui que par suite de l'embarras où l'avaient mis les événements; mais, quand la famine eut enlevé à Rome une foule d'habitants et que Sextus eut fait une tentative contre l'Italie, alors il commença à équiper une flotte, et envoya en avant à Rhégium Salvidiénus Rufus avec de nombreuses troupes.

de la combler. — 5. C, D : κάν. — 6. Leuncl. (cf. sa note) préférerait écrire Κόϊντος; il aime mieux aussi *Cornuficius* que *Cornificius*.

7. G : ηὔξωτο. — 8. Suivant Appien, IV, 83, César, dans le principe, méprisait Sextus, ὡς οὐδὲν μέγα διὰ νεότητα καὶ ἀπειρίαν ἐργασόμενον.

9. Cf. Appien, V, 67.

10. D et Bekk. : Σαλουϊδιῆνον.

Ῥήγιον προέπεμψε. Καὶ ὃς μὲν ἐκ τῆς[1] Ἰταλίας τὸν Σέξτον ἀπεώσατο· ἀναχωρήσαντος δὲ αὐτοῦ ἐς τὴν Σικελίαν, δερμάτινα πλοῖα[2], κατὰ τοὺς ἐν τῷ Ὠκεανῷ πλέοντας, ἐκποιῆσαι ἐπεχείρησεν· ἔνδοθεν μὲν ῥάβδοις αὐτὰ κούφαις διαλαμβάνων, ἔξωθεν[3] δὲ βοὸς δέρμα ὠμὸν ἐς ἀσπίδος κυκλοτεροῦς τρόπον περιτείνων. Ὡς δὲ[4] γέλωτά τε ὠφλίσκανε, καὶ κινδυνεύσειν, εἰ πειραθείη αὐτοῖς διὰ τοῦ πορθμοῦ χρήσασθαι, ἐπίστευσεν, ἐκείνων μὲν ἀφεῖτο, τῷ δὲ δὴ ναυτικῷ τῷ κατασκευασθέντι τε καὶ ἐλθόντι ἐπετόλμησε μὲν διαπλεῦσαι, οὐκ ἠδυνήθη δέ. Τό τε γὰρ πλῆθος καὶ τὸ μέγεθος τῶν νεῶν αὐτοῦ πολὺ τῆς τῶν ἐναντίων καὶ[5] ἐμπειρίας καὶ τόλμης ἠλαττώθη. Αὐτόπτης οὖν τῆς ναυμαχίας ὁ Καῖσαρ γενόμενος (κατὰ γὰρ τὴν στρατείαν αὐτοῦ τὴν ἐς τὴν Μακεδονίαν ταῦθ' οὕτως ἐπράχθη[6]), χαλεπῶς ἤνεγκε, καὶ μάλισθ' ὅτι τότε πρῶτον συμβαλὼν ἥττητο. Καὶ διὰ τοῦτο κατὰ μὲν τὸ ἰσχυρὸν οὐκέτι, καίτοι τοῦ πλείονος ναυτικοῦ σωθέντος οἱ, περαιωθῆναι ἐτόλμησε[7]· λάθρα δὲ πολλάκις ἐπιχειρήσας, ὡς πάντως, ἂν τῆς νήσου ἐπιβῇ, πολὺ τῷ πεζῷ κρατήσων, ἔπειθ' ὡς οὐδὲν, ἅτε καὶ ἰσχυρᾶς πανταχοθεν φυλακῆς αὐτοῦ οὔσης[8], ἐπέραινε, τῇ μὲν Σικελίᾳ ἄλλους τινὰς ἐφεδρεύειν προσέταξεν, αὐτὸς δὲ πρός τε τὸν Ἀντώνιον ἐς τὸ Βρεντέσιον

1. Bekker : καὶ ὃς ἐκ μὲν τῆς — 2. Cf. la note 73 de Reimarus.
3. F : διαλαμβάνων καὶ ἔξωθεν.
4. Henri Étienne et les éd. subséq.; E, D, H om.
5. C om. — 6. Contre Brutus et Cassius (cf. XLVII, 55), Dion, comme il le dit, racontant les événements qui se sont passés pendant que les

Celui-ci chassa Sextus de l'Italie, et, après la retraite de l'ennemi en Sicile, essaya de construire, à l'imitation de ceux qui naviguent sur l'Océan, des bateaux de cuir, qu'il soutenait intérieurement par de légères pièces de bois, tendant sur l'extérieur un cuir de bœuf cru, en forme de bouclier sphérique. Mais, ayant fait rire de lui, et croyant qu'il était dangereux d'essayer de s'en servir pour traverser le détroit, il renonça à ces bateaux et affronta le passage avec la flotte, qui était équipée et qui l'avait rejoint, mais il ne put l'effectuer. En effet, le nombre et la dimension de ses vaisseaux le cédaient de beaucoup à l'habileté et à l'audace de ses adversaires. César, qui vit de ses yeux ce combat, la chose s'étant passée à l'époque de son expédition en Macédoine, fut vivement affligé de cet échec, surtout à la suite d'un premier engagement. Aussi n'osa-t-il plus, bien que la majeure partie de sa flotte eût été sauvée, essayer de forcer le passage; et, après avoir fait secrètement plusieurs tentatives, dans l'espoir qu'une fois descendu dans l'île, ses troupes de terre lui assureraient infailliblement une grande supériorité, voyant qu'il n'obtenait aucun résultat à cause des forces qui la couvraient de toutes parts, il confia à d'autres le soin de veiller à la Sicile, pour se rendre lui-même auprès d'Antoine à Brindes,

affaires de Brutus et de Cassius étaient encore prospères. — 7. C, D om.

8. « Verba φυλακῆς αὐτοῦ, dit Reiske, valent *cautione ab eo*. Ergo tota ῥῆσις significat : *quum multa ubique esset Pompeii ab Augusto* [sic, *Cæsare*] *cautio*, id est, quum Pompeius undique Augustum observaret et caveret. »

ἀφίκετο [1], κἀντεῦθεν τῇ τῶν νεῶν βοηθείᾳ τὸν Ἰόνιον διέβαλε.

19. Γενομένου δὲ τούτου, τήν τε νῆσον πᾶσαν ὁ Σέξτος κατέσχε, καὶ τὸν Βιθυνικὸν [2], ὡς καὶ ἐπιβουλεύσαντα αὐτῷ, ἀπέκτεινε, θέας τε ἐπινικίους ἤγαγε, καὶ ναυμαχίαν
R.p.580. τῶν αἰχμαλώτων ἐν τῷ πορθμῷ παρ' αὐτὸ τὸ Ῥήγιον [3], ὥστε καὶ τοὺς ἐναντίους ὁρᾶν, ἐποίησε, πλοιάριά τινα ξύλινα πρὸς [4] ἕτερα βύρσινα, ἐς τὸν τοῦ Ῥούφου κατάγελων [5], συμβαλών. Καὶ μετὰ τοῦτο ναῦς τε [6] πλείους ἐναυπηγήσατο, καὶ τῆς πέριξ θαλάσσης ἐκράτησε, δόξαν τέ τινα καὶ φρόνημα, ὡς καὶ τοῦ Ποσειδῶνος παῖς ὤν [7], ὅτι πάσης ποτὲ ὁ πατὴρ αὐτοῦ τῆς θαλάσσης ἦρξε, προσέθετο, ταῦτα μὲν, ἕως ἔτι τά τε τοῦ Κασσίου καὶ τὰ τοῦ Βρούτου συνειστήκει [8], ἔπραξε· φθαρέντων δὲ ἐκείνων, ἄλλοι τε πρὸς αὐτὸν συγκατέφυγον, καὶ ὁ Στάτιος ὁ Λούκιος [9]. Καὶ αὐτὸν [10] τὰ μὲν πρῶτα ἀσμένως ἐδέξατο (καὶ γὰρ τὴν δύναμιν ἧς ἦρχεν ἐπηγάγετο)· ἔπειτα δὲ καὶ δραστήριον καὶ φρονηματώδη ἰδὼν ὄντα [11] ἀπέκτεινεν, ἔγκλημα αὐτῷ προδοσίας ἐπενεγκών. Κἀκ τούτου τό [12] τε ἐκείνου ναυτικὸν, καὶ τὸ τῶν δούλων τῶν ἐκ τῆς Ἰταλίας ἀφικνουμένων

1 Cf. XLVII, 56. — 2. Le même dont il a été question au ch. 17.
3. H : Ρήγινον. — 4. Dans G, les mots ἐναντίους. . . ξυλινὰ πρὸς sont en marge et d'une autre main.
5. Cf. ch. 17. — 6. E om. — 7. Cf. la note 78 de Reimarus.
8. C : συνιστήκει. — 9. C'est le même L. Statius Murcus dont il a été parlé XLVII, 48. Une médaille (cf. la note 79 de Reimarus) lui donne le titre d'*Imperator*. — 10. C, E, H om. : συγκατέφυγον. . . αὐτόν. Cette

d'où, avec le secours de ses vaisseaux, il traversa la mer Ionienne.

19. Sextus devint par là maître de l'île entière, et fit mourir Bithynicus, sous prétexte qu'il avait conspiré contre lui; il donna des spectacles comme après une victoire et fit livrer par les captifs, sur le détroit, en face même de Rhégium, de manière à être vu de ses adversaires, un combat naval où il mettait aux prises, pour se moquer de Rufus, des bateaux de bois contre des bateaux de cuir. Ensuite, il construisit des vaisseaux en grand nombre, établit sa domination sur tout le littoral, et poussa la présomption et l'orgueil jusqu'à se regarder comme fils de Neptune, parce que son père avait eu autrefois le commandement sur toute l'étendue de la mer. Voilà ce qu'il fit tant que le parti de Cassius et celui de Brutus furent encore debout; eux morts, plusieurs de leurs partisans, entre autres L. Statius, se réfugièrent près de lui. Sextus l'accueillit d'abord avec joie (Statius amenait avec lui le corps qu'il commandait), mais ensuite, voyant en lui un homme d'action et de sentiments élevés, il le fit mourir sous prétexte de trahison. A partir de ce moment, s'étant mis à la tête de la flotte de Statius et d'une multitude d'esclaves qui accouraient d'Italie, il accrut considérablement sa puis-

lacune a été comblée par Gron. d'après A. Xyl. l'avait signalée et avait cherché à y porter remède d'après le récit de Velléius Paterculus et celui d'Appien. C'est ainsi qu'on lit, dit Reimarus, à la marge de l'exemplaire de Turnèbe, συνῆλθον (vel κατέφυγον), καὶ Στάτιος ὁ Μοῦρκος, ὃν τὰ μὲν, κ. τ. λ. Paulmier (cf. p. 346, tom. VII de Sturz) donne une conjecture à peu près semblable.

11. D : ὃν. — 12. C om.

πλῆθος προσλαβὼν[1], πάμπολυ ηὐξήθη[2]· τοσοῦτοι γὰρ δὴ ηὐτομόλουν, ὥστε καὶ τὰς ἀειπαρθένους καθ' ἱερῶν εὔξασθαι, ἐπισχεθῆναι σφῶν τὰς αὐτομολίας[3].

20. Διά τε οὖν ταῦτα, καὶ διὰ τὸ τοὺς φεύγοντας αὐτὸν[4] ὑποδέχεσθαι, τήν τε τοῦ Ἀντωνίου φιλίαν πράττειν, καὶ τῆς Ἰταλίας πολλὰ πορθεῖν, καταλλαγῆναί οἱ ὁ Καῖσαρ ἐπεθύμησε· διαμαρτὼν δὲ τούτου, ἐκείνῳ μὲν Μάρκον Οὐϊψάνιον Ἀγρίππαν πολεμῆσαι ἐκέλευσεν, αὐτὸς δὲ ἐς Γαλατίαν ἀπῆρε. Μαθὼν οὖν τοῦτο ὁ Σέξτος ἐτήρησε τὸν Ἀγρίππαν περὶ τὰ Ἀπολλώνεια ἔχοντα· ἑστρατήγει γὰρ, καὶ ἄλλα τε πολλὰ, ἅτε καὶ πάνυ φίλος ὢν τῷ Καίσαρι, ἐλαμπρύνατο, καὶ τὴν ἱπποδρομίαν ἐπὶ δύο ἡμέρας ἐποίησε, τῇ τε Τροίᾳ καλουμένῃ διὰ τῶν εὐγενῶν παίδων ἐγαυρώθη. Ταῦτ' οὖν αὐτοῦ πράττοντος ἐπεραιώθη τε ἐς τὴν Ἰταλίαν, καὶ ἐνέμεινεν ἐν αὐτῇ λεηλατῶν, μέχρις οὗ ἐκεῖνος ἀφίκετο· τότε γὰρ φρουρὰν ἐν χωρίοις τισὶ καταλιπὼν, ἀνέπλευσεν. Ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ τὴν Γαλατίαν πρότερον μὲν
R.p.541. δι' ἑτέρων, ὥσπερ εἴρηται, καταλαβεῖν ἐπεχείρησε· μὴ δυνηθεὶς δὲ διά τε τὸν Καλῆνον καὶ διὰ τοὺς ἄλλους τοὺς τὰ Ἀντωνίου πράττοντας[5], αὐτὸς τότε κατέσχε, τόν τε Καλῆνον τεθνηκότα νόσῳ εὑρὼν, καὶ τὸ στράτευμα αὐτοῦ

1. Robert et Henri Étienne, de même que Xylander, d'après P. Fab. Semest., II, 6, p. 83 : προσλαβόν, se rapportant à ναυτικόν.

2. Robert et Henri Étienne, suivis par Leuncl., mettent la virgule après πάμπολυ. « Sed nimis frigidum est illud ηὐξήθη per se solum, » dit Reimarus.

3. Pline, Hist. Natur., XXVIII 2 : « Vestales nostras hodie credi-

sance. En effet, le nombre des fugitifs était tel que les Vestales, dans les sacrifices, demandaient aux dieux d'arrêter cette désertion.

20. Ce fut pour ces motifs, et aussi parce qu'il accueillait les fugitifs, recherchait l'amitié d'Antoine et ravageait une partie de l'Italie, que César désira se réconcilier avec Sextus; mais, ayant échoué dans cette tentative, il donna ordre à M. Vipsanius Agrippa de lui faire la guerre, et partit lui-même pour la Gaule. Instruit de ce départ, Sextus épia le moment où Agrippa était occupé aux jeux Apollinaires. Agrippa, en effet, était préteur, et, entre autres magnificences qu'il déploya, comme intime ami de César, il célébra pendant deux jours les jeux du cirque, et eut l'honneur de faire donner par les enfants patriciens la cavalcade appelée *Troie*. Pendant ce temps, Sextus passa en Italie, et continua d'y exercer des ravages jusqu'à l'arrivée d'Agrippa; laissant pour lors garnison dans quelques places fortes, il remit à la voile. Quant à César, il avait essayé auparavant, comme il a été dit plus haut, de s'emparer de la Gaule par des lieutenants; quoique n'ayant pu, jusqu'à ce moment, y réussir, à cause de Calénus et des autres partisans d'Antoine, il parvint alors à s'en rendre maître en personne, ayant trouvé Calénus mort de maladie et

mus nondum egressa urbe mancipia fugitiva retinere in loco deprecatione. »

4. A, B, D, F, I et Bekk.; vulg. et C, E, G, K : αὐτῶν. Peut-être y avait-il les deux à la fois.

5. Q. Fufius Calénus était, avec Ventidius (cf. ch. 10), préfet de la Gaule Transalpine.

ἀκονιτὶ προσθέμενος[1]. Κἀν[2] τούτῳ τὸν Λέπιδον ἀγαναχτοῦντα τῇ[3] τῆς ἀρχῆς τῆς ἐπιβαλλούσης αὐτῷ[4] στερήσει ἰδὼν[5], ἐς τὴν Ἀφρικὴν ἔπεμψεν, ἵν' ὡς παρ' ἑαυτοῦ μόνου αὐτὴν, ἀλλ' οὐ καὶ παρὰ τοῦ Ἀντωνίου λαβὼν, οἰκειότερόν οἱ προσφέρηται.

21. Δύο μὲν δὴ ἔθνη τοῖς Ῥωμαίοις[6] ἐν τῇ Λιβύῃ ἐκείνῃ, ὥσπερ εἶπον[7], ἦν· ἦρχον δὲ πρὸ τῆς τῶν τριῶν ἀνδρῶν συνωμοσίας, τοῦ μὲν Νομαδικοῦ Τῖτος Σέξτιος[8], τοῦ δὲ ἑτέρου ὅ τε Κορνουφίκιος καὶ Δέκιμος Λαίλιος[9], ὁ μὲν τὰ τοῦ Ἀντωνίου[10], οἱ[11] δὲ τὰ τοῦ Καίσαρος[12] φρονοῦντες. Καὶ τέως μὲν ὁ Σέξτιος ἀνέμενεν[13], ὡς καὶ ἐκείνων[14] (πολὺ γὰρ πλείω δύναμιν εἶχον) ἐς τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ ἐσβαλούντων[15], καὶ παρεσκευάζετο ὡς καὶ ἐνταῦθα αὐτοὺς ἀμυνούμενος. Ἐπεὶ δὲ διέμελλον, κατεφρόνησέ τε αὐτῶν, καὶ προσεπαρθεὶς ὑπό τε βοὸς φθεγξαμένης, ὥς φασιν, ἀνθρωπίνῃ φωνῇ, καὶ κελευσάσης αὐτῷ τῶν προκειμένων ἔχεσθαι, καὶ ἐξ ἐνυπνίου, δι' οὗ ταῦρός τις κατορωρυγμένος ἐν τῇ πόλει Τούκκῃ, παρῃνεκέναι οἱ ἔδοξε τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ ἀνελέσθαι[16], καὶ ἐπὶ κάμακος, ὡς καὶ

1. Il est également parlé de cette circonstance dans Appien, V, 54.

2. Leuncl. et les éd. subséq. (de même, A, B, I, K); vulg. et C, D, E, F, G, H : καί. — 3. A, F, G, K om. — 4. C, D : αὐτῇ. — 5. Cf. ch. 1. La Gaule Narbonnaise, dans le premier partage (XLVI, 55), avait été attribuée à Lépidus. — 6. F : ἔθνη ἐν τοῖς Ῥωμαίοις. — 7. Cf. XLIII, 9.

8. Xyl. (cf. sa note) et les éd. subséq. (de même, A, B, I, K); C, D, E, F, G, H : Σέξτιος. — 9. Sturz : « Penzelius delenda censet verba Δέκιμος [C : Δέκιος] Λαίλιος, quod non appareat cur duo præfecti fuerint Africæ propriæ. At ita delendum est etiam τε ante Κορνουφίκιος, et οἱ

s'étant sans peine concilié ses légions. Sur ces entrefaites, voyant Lépidus irrité d'avoir perdu sa part de pouvoir, il l'envoya en Afrique, afin que, recevant cette province de lui seul, sans la participation d'Antoine, ses dispositions à son égard fussent plus bienveillantes.

21. Les Romains, je l'ai dit, avaient deux provinces dans cette partie de la Libye; elles étaient gouvernées, avant le triumvirat, la Numidie par T. Sextius, l'autre par Cornificius et par Décimus Lélius, partisans l'un d'Antoine, les autres de César. Sextius attendait qu'ils fissent une incursion dans son gouvernement, car ils avaient une armée bien plus considérable que la sienne, et il se préparait à les combattre sur son terrain. Comme ils hésitaient, il conçut pour eux du mépris; excité, en outre, par un bœuf qui, dit-on, lui parla en langue humaine et lui ordonna de poursuivre ses projets, et aussi par un songe où il crut entendre un taureau, enfoui dans la ville de Tucca, lui donner le conseil de faire déterrer sa tête et de la faire promener au bout d'une pique autour de son armée comme devant être pour

δὲ. . . φρονοῦντες in ὁ δὲ. . . φρονῶν mutandum. » — 10. D, H : ὁ μὲν κατὰ τοῦ Ἀντωνίου. — 11. C, E, F, G, H : ὁ. — 12. C, D, H : ὁ δὲ (D : οἱ δὲ) κατὰ τοῦ Καίσαρος.

13. A, E : ἀνέμεινεν. — 14. Xyl. et les éd. subséq. (de même, B, C, F); A, D, E, G, I, K : ἔκ τινων.

15. G : ἐσκαλούντων. — 16. Xyl. et Bekk.; vulg. et les mss. : ἀμελεῖσθαι. Robert Étienne croit qu'il faut lire ἀφελέσθαι, bien que, dit-il, Léonicène semble avoir suivi une autre leçon. Leuncl., approuvé par Reim., préfère la correction d'Étienne à celle de Xylander.

ἐκ τούτου νικήσοντι[1], περιφέρειν· οὐκ ἐμέλλησεν, ἄλλως τε καὶ ὅτι τὸν ταῦρον ἐν τῷ χωρίῳ, ἐν ᾧ τὸ ἐνύπνιον εἶναι ἔφη, εὗρεν· ἀλλ' αὐτὸς ἐς τὴν Ἀφρικὴν προενέβαλε[2]. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον τό τε Ἀδρυμητὸν, καὶ ἄλλ' ἄττα[3] χωρία, ἀνελπίστοις σφίσι προσπεσὼν, κατέσχεν· ἔπειτα δὲ ἀφυλάκτως δι' αὐτὸ τοῦτ' ἔχων, ἐλοχίσθη[4] τε ὑπὸ τοῦ ταμίου, καὶ πολὺ μέρος τοῦ στρατοῦ ἀποβαλὼν[5], ἐς τὴν Νουμιδίαν ἀνεχώρησε· καὶ, ἔτυχε γὰρ ἄνευ τῆς τοῦ ταύρου κεφαλῆς δυστυχήσας, τήν τε ἧτταν ἐς τοῦτο ἀνέφερε[6], καὶ παρεσκευάζετο ὡς καὶ αὖθις στρατεύσων. Κἀν τούτῳ φθάσαντες οἱ ἐναντίοι ἀντεισέβαλον ἐς τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ· καὶ οἱ μὲν
B.p.542. ἄλλοι Κίρταν ἐπολιόρκουν[7], ὁ δὲ δὴ ταμίας ἐπ' ἐκεῖνον σὺν τοῖς ἱππεῦσιν ὥρμησε· καί τισιν ἱππομαχίαις κρατήσας, τὸν συνταμίαν[8] προσεποιήσατο. Πραχθέντων δὲ τούτων, ὁ Σέξτιος νεαλῆ τινα ἐπικουρίαν προσλαβὼν[9] ἀνεκινδύνευσε, καὶ τόν τε[10] ταμίαν ἀντενίκησε, καὶ τὸν Λαίλιον κατατρέχοντα τὴν χώραν ἐς τὸ ἔρυμα κατέκλεισε[11]· τόν τε Κορνουφίκιον ἐπαμυνοῦντα[12] ἀπατήσας[13], ὡς καὶ ἐαλωκότος ἐκείνου, καὶ ἐς ἀθυμίαν ἐμβαλὼν, ἥτ-

1. Leuncl. : νικήσαντι. — 2. L'ancienne province d'Afrique.

3. Bekk.; vulg. : ἀλλὰ ἄττα. — 4. Xyl. et les éd. subséq. (de même, A, B, C, F, G, I, K); D, E, H : ἐλογίσθη. — 5. C, D : ἀπολαβών. Ici s'arrêtent les variantes que M. Gros a recueillies ou fait recueillir dans le ms. D (cf. l'Avertissement en tête de ce volume). A partir de cet endroit je cesse de le citer, ou, si je le cite quelquefois, ce sera d'après Sturz.

6. Reim., Sturz et Bekk., d'après les mss.; vulg. et E : ἀνέφαινε.

7. Appien, IV, 55, raconte que Lélius, lieutenant de Cornificius, mit le siége devant cette ville, mais qu'il le leva quand Sextius eut reçu des renforts.

lui un gage de victoire, il ne balança plus, surtout depuis qu'il eut trouvé le taureau à l'endroit indiqué par le songe, et il fit lui-même une invasion en Afrique. Tout d'abord, il prit Adrumète et quelques autres places qu'il attaqua à l'improviste; puis, à raison même de ce succès, ne se tenant pas sur ses gardes, il tomba dans une embuscade dressée par le questeur, et, après avoir perdu une grande partie de son armée, fit retraite en Numidie. Comme le hasard voulut que ce revers lui arrivât lorsqu'il n'avait pas avec lui la tête du taureau, il attribua sa défaite à cette circonstance, et prépara une nouvelle expédition. Dans l'intervalle, ses adversaires le prévinrent en faisant irruption dans sa province : ils assiégèrent Cirta, tandis que le questeur fondait sur lui avec sa cavalerie, et, après quelques avantages obtenus dans des engagements de cavalerie, amenait le questeur de Sextius à son parti. Ces événements accomplis, Sextius, renforcé par un nouveau secours, tenta une seconde fois la fortune, vainquit à son tour le questeur, et enferma dans ses retranchements Lélius, qui courait la campagne. Quant à Cornificius, qui venait à son secours, l'ayant trompé par la fausse nouvelle de la prise de Lélius, et jeté par là dans le découragement, il le

8. « Quæstorem T. Sextii, ipse Cornificii quæstor, » dit Reimarus.

9. Suivant Appien, il reçut des secours d'Arabion, l'un des petits rois de l'Afrique. Ventidius, lieutenant de Cornificius, tomba dans la première affaire; Lélius se donna lui-même la mort; Roscius se fit égorger par un soldat; enfin Cornificius fut pris et tué par des cavaliers d'Arabion.

10. C om.

11. C om. : καὶ τὸν Λαίλιον. . . κατέκλεισε.

12. F : ἀπαμυνοῦντα.

13. Xyl. et les éd. subséq. (de même, A, B, C, D, I); vulg. et E, F, G, H, K : ἀπαντήσας.

τησε· καὶ αὐτόν τε ἐν τῇ μάχῃ ἀπέκτεινε, καὶ τὸν Λαίλιον, ἐπεξελθόντα ὡς καὶ κατὰ νώτου σφίσι προσπεσούμενον.

22. Πράξας δὲ ταῦτα, τήν τε Ἀφρικὴν κατέσχε· καὶ ἑκατέρου τοῦ ἔθνους ἀδεῶς ἦρχε, μέχρις οὗ ὁ Καῖσαρ ἐκ τῶν συνθηκῶν τῶν πρός τε τὸν Ἀντώνιον καὶ πρός[1] τὸν Λέπιδόν οἱ γενομένων, τὴν ἀρχὴν αὐτῶν λαβών, Γάϊον σφίσι Φουφίκιον Φάγγωνα προσέταξε· τότε γὰρ ἑκὼν δὴ τῶν ἐθνῶν ἐξέστη. Ὡς μέντοι ἥ τε μάχη ἡ κατὰ τὸν Βροῦτον τόν τε Κάσσιον ἐγένετο, καὶ ὁ Καῖσαρ[2] ὅ τε Ἀντώνιος τά τε ἄλλα ἀνεδάσαντο, καὶ τῆς Λιβύης[3] Καῖσαρ μὲν τὴν Νουμιδίαν[4], Ἀντώνιος δὲ τὴν Ἀφρικὴν ἔλαβεν (ὁ γὰρ Λέπιδος ἐν τοῖς τρισὶν ὀνόματι[5] μόνον, ὥσπερ εἶπον[6], ἦρχε, καὶ πολλάκις γε οὐδὲ τοῦτο ἐν τοῖς γράμμασι προσενεγράφετο[7]), ὡς οὖν ταῦτά τε οὕτως ἐγένετο, καὶ ἡ Φουλουΐα τὴν Ἀφρικὴν αὐτῷ παραλαβεῖν ἐκέλευσεν (ἐν γὰρ τῇ Λιβύῃ καὶ τότε ἔτι, πρόφασιν μὲν, διὰ τὸν χειμῶνα, ἔργῳ δὲ, εὖ εἰδὼς ὅτι νεωτερισθήσοιτό τι, ἐνδιέτριψε), τὸν μὲν Φάγγωνα οὐκ ἔπεισε τῆς χώρας ἐκστῆναι, τοὺς δὲ ἐπιχωρίους ἀχθομένους οἱ (ἔν τε γὰρ τῷ μισθοφορικῷ ἐστράτευτο· πολλοὶ γὰρ καὶ τῶν τοιούτων ἐς τὸ βουλευτήριον, ὥσπερ εἴρηταί μοι[8], κατελελέγατο[9], καὶ κακῶς αὐτῶν

1. Bekk.; vulg. om. — 2. G : Καὶ ὁ σαρ, et, en marge, d'une main plus moderne, Καί. — 3. G : Αιχύης. — 4. Cf. ch. 1. — 5. Reiske et Bekker, à cause de τοῦτο, qui suit; vulg. : ἐν τοῖς ὀνόμασι. — 6. Cf. ch. 1.

7. Après la bataille de Philippes, Lépidus tomba dans un tel mépris (cf. ch. 4 et 13) que ses collègues, en tête de leurs édits et des actes

défit et le tua, ainsi que Lélius, qui était sorti de ses lignes dans l'intention de tomber sur les derrières de l'ennemi.

22. A la suite de ces événements, il devint maître de l'Afrique, et gouverna les deux provinces sans être inquiété, jusqu'au moment où César, en ayant pris le gouvernement en vertu de son traité avec Antoine et Lépidus, y préposa C. Fuficius Phangon. Sextius alors sortit des provinces de son plein gré. Cependant, lorsque, après la bataille livrée à Brutus et Cassius, César et Antoine se furent partagé l'empire, et que, dans la Libye, César eut reçu la Numidie et Antoine l'Afrique (Lépidus, ainsi que je l'ai dit, n'avait que le nom de triumvir, et souvent même il n'en était pas fait mention dans les décrets); lors donc que ces événements furent arrivés, et qu'il eut reçu de Fulvie le conseil de s'emparer de l'Afrique (il avait prétexté l'hiver pour prolonger son séjour en Libye; mais le véritable motif était la certitude qu'il s'y passerait quelque chose de nouveau), il ne put, il est vrai, décider Phangon à lui céder la province; mais les habitants étaient fatigués de leur gouverneur (Phangon avait servi en qualité de mercenaire; or, je l'ai dit, beaucoup de gens de cette espèce avaient été introduits dans le sénat; de plus, il les

publics (Appien, IV, 8, nous en a transmis la formule : « M. Lépidus, Marc-Antoine et Octave César, triumvirs, etc. ») ne se faisaient pas scrupule de supprimer son nom. — 8. Cf. XLIII, 47; XLVIII, 33, et aussi LII, 41. — 9. Xyl., Sturz et Bekk.; vulg. : κατελόχατο; Reim. croit l'une et l'autre forme également bonnes.

ἦρχε) προσηταιρίσατο. Γενομένου δὲ τούτου, ὁ Φάγγων ἐς τὴν Νουμιδίαν ἀνεχώρησε, καὶ τούς τε Κιρτησίους[1], καταφρονήσαντας αὐτοῦ πρὸς τὰ παρόντα, κακῶς μετεχειρίσατο, καὶ Ἀραβίωνά τινα, δυναστεύοντα ἐν τοῖς προσοικοῦσι σφίσι βαρβάροις, καὶ πρότερον μὲν τῷ Λαιλίφ συναράμενον, ὕστερον δὲ τῷ Σεξτίῳ προσθέμενον, ἐξέβαλεν ἐκ τῆς ἀρχῆς, ἐπειδὴ οἱ μὴ ἠθέλησε συμμαχῆσαι· καταφυγόντά τε αὐτὸν πρὸς τὸν Σέξτιον ἐξαιτήσας, καὶ μὴ λαβών, ὀργήν τε ἐποιήσατο, καὶ ἐς τὴν Ἀφρικὴν ἐμβαλών, τῆς μὲν χώρας τι ἐκάκωσεν, ἀντιστρατοπεδευσαμένου δὲ αὐτῷ τοῦ Σεξτίου, μάχαις βραχείαις μὲν, πολλαῖς δ' οὖν, ἡττήθη· καὶ διὰ τοῦτ' ἐς τὴν Νουμιδίαν αὖθις ἀνεκομίσθη. Καὶ αὐτῷ ὁ Σέξτιος ἀντεπελθών, ἐλπίδα μὲν ὡς καὶ διὰ βραχέος τῇ τοῦ Ἀραβίωνος μάλιστα ἱππείᾳ νικήσων ἔσχεν, ὑποτοπήσας δέ τι, καὶ δολοφονήσας ἐκεῖνον, οὐδὲν ἔτι
R.p.543. τότε γε ἔπραξεν· οἱ γὰρ ἱππεῖς, χαλεπῶς ἐπὶ τῷ ὀλέθρῳ αὐτοῦ σχόντες, ἐγκατέλιπον αὐτὸν, καὶ οἵ γε πλείους σφῶν τὰ τοῦ Φάγγωνος ἀνθείλοντο.

23. Ἀλλ' ἐν μὲν τῷ παρόντι φιλίαν, ὡς καὶ τῆς προφάσεως σφίσι τοῦ πολέμου ὑπεξῃρημένης, συνέθεντο· μετὰ δὲ ταῦτα τηρήσας ὁ Φάγγων τὸν Σέξτιον ἀδεῶς ὑπὸ τῶν σπονδῶν ἔχοντα, ἐς τὴν Ἀφρικὴν ἐσέβαλε. Κἀνταῦθα συμμίξαντες ἀλλήλοις, τὸ μὲν πρῶτον καὶ ἐνίκησαν ἀμφότεροι καὶ ἡττήθησαν (ὁ μὲν[2] γὰρ τῷ ἱππικῷ τῷ Νομαδικῷ,

1. C: Κορτησίους.

gouvernait mal), Sextius les mit de son parti. Phangon, par suite, se retira en Numidie où il châtia durement les Circéens, qui le méprisaient à cause de son désastre. Arabion, chef de quelques peuplades barbares du voisinage, qui, après avoir, au commencement, pris le parti de Lélius, s'était plus tard uni à Sextius, fut chassé de ses États pour lui avoir refusé son secours. Arabion s'étant réfugié auprès de Sextius, Phangon, qui le réclama sans l'obtenir, entra en colère, et, se jetant sur l'Afrique, ravagea une partie du pays. Sextius ayant, à son tour, marché contre lui, il fut défait dans des engagements légers, mais répétés, et fit, pour cette raison, de nouveau retraite en Numidie. Sextius, qui s'était mis à sa poursuite, avait, surtout grâce à la cavalerie d'Arabion, l'espoir de le vaincre en peu de temps; mais, ayant conçu des soupçons contre Arabion et l'ayant tué perfidement, il ne fit plus rien alors; car les cavaliers, irrités de la mort de leur chef, l'abandonnèrent, et la plupart d'entre eux se joignirent à Phangon.

23. Pour le moment, cependant, Phangon et Sextius, comme si tout prétexte de guerre entre eux avait disparu, conclurent amitié ensemble; mais, dans la suite, Phangon, ayant remarqué que, confiant dans le traité, Sextius ne se tenait pas sur ses gardes, fit une incursion en Afrique. Là tous les deux, dans un engagement, furent d'abord vainqueurs et vaincus (l'un obtint l'avan-

2. B, F om.

ὁ δὲ τῇ ἀσπίδι τῇ πολιτικῇ ἐκράτησεν), ὥστε καὶ τὰ στρατόπεδα αὐτοὺς τὰ ἀλλήλων διαρπάσαι, μηδὲν μηδετέρους περὶ τῶν συστρατιωτῶν εἰδότας. Ὡς δ' ἐπαναχωροῦντες ἤσθοντο τὸ γεγονὸς, ἐς χεῖρας αὖθις ἦλθον, καὶ τροπῆς τῶν[1] Νομάδων γενομένης, ὁ Φάγγων τότε μὲν ἐς τὰ ὄρη ἀνέφυγε[2], τῆς δὲ νυκτὸς βουβαλίδων[3] διαδραμουσῶν, ὠήθη τε τὴν πολεμίαν ἵππον παρεῖναι, καὶ ἑαυτὸν κατεχρήσατο[4]. Καὶ οὕτως ὁ Σέξτιος[5] τὰ μὲν ἄλλα ἀπόνως ἔλαβε, Ζάμην[6] δὲ ἐπὶ πλεῖστον ἀντισχοῦσαν, λιμῷ κατεστρέψατο. Κἀκ τούτου ἀμφοτέρων αὖθις τῶν ἐθνῶν ἡγεῖτο, μέχρις οὗ ὁ Λέπιδος ἐπέμφθη· ἐκείνῳ γὰρ, ὡς καὶ τῷ Ἀντωνίῳ συνδοκοῦν, ἢ καὶ ὅτι ταῖς δυνάμεσι πολὺ αὐτοῦ ἥλαττοῦτο, οὐδὲν ἀντέπραξεν, ἀλλ' ὡς καὶ ἑαυτοῦ[7] χάριν τὴν ἀνάγκην τιθέμενος ἡσύχαζε[8]. Καὶ οὕτως ὁ Λέπιδος ἀμφότερα τὰ ἔθνη κατέσχε[9]. Ταῦτα μὲν οὕτως ἐγένετο.

24. Κατὰ δὲ δὴ τοὺς αὐτοὺς τούτους χρόνους, μετὰ τὴν μάχην τὴν πρὸς τοῖς[10] Φιλίπποις συμβᾶσαν, ὁ Ἀντώνιος ὁ Μάρκος ἔς τε τὴν Ἀσίαν τὴν ἤπειρον ἦλθε, κἀνταῦθα, τὰ μὲν αὐτὸς περιϊὼν[11], ἐς δὲ τὰ ἄλλους[12] πέμπων, τάς τε πόλεις ἠργυρολόγει, καὶ τὰς δυναστείας ἐπί-

1. C om. — 2. G : ἔφυγε. — 3. Animaux fort nombreux en Afrique, au témoignage d'Hérodote, de Strabon, d'Ammien Marcellin et de Pline (Hist. nat., VIII, 15). Ce dernier auteur ajoute que cet animal est bien différent des bisons et des urus de Germanie, et que sa tête ressemble plutôt à celle d'un veau.

4. Suivant Appien (V, 26), Phangon, dans un engagement avec Sextius,

tage par sa cavalerie numide, l'autre par ses légions romaines); en sorte que, de part et d'autre, les camps furent mutuellement pillés, sans que ni l'un ni l'autre eût connaissance de ce qui était arrivé à ses compagnons d'armes. Quand, au sortir du combat, ils s'aperçurent de ce qui s'était passé, ils en vinrent aux mains de nouveau, et, les Numides ayant pris la fuite, Phangon se réfugia sur les montagnes, où, la nuit, des buffles qui vinrent à passer près de là, lui firent croire que c'était la cavalerie ennemie, et il se tua. Sextius se rendit ainsi sans peine maître du reste de la province, et s'empara par famine de Zama, qui lui résistait depuis longtemps. A partir de ce moment, il commanda de nouveau aux deux provinces jusqu'à l'époque où Lépidus y fut envoyé. Sextius, soit pour se conformer à la décision d'Antoine, soit aussi parce qu'il était lui-même inférieur en forces, au lieu de rien faire contre lui, trouvant dans cette nécessité un moyen de se concilier Lépidus, se tint en repos. C'est ainsi que Lépidus se trouva maître des deux provinces. Voilà comment les choses se passèrent.

24. Vers le même temps, après la bataille de Philippes, Marc Antoine passa sur le continent asiatique, et là, parcourant lui-même certaines contrées, envoyant des agents dans d'autres, il rançonnait les villes et vendait les royautés. S'étant sur ces entrefaites épris de

eut les deux ailes de sa cavalerie repoussées et perdit son camp; alors, se croyant trahi, il se donna la mort. — 5. G om. : καὶ ἑαυτόν. . . ὁ Σέξτιος.
6. C, E, H : Ζώνην. — 7. E : ἑαυτῷ.
8. A, C, E, G, I : ἡσύχασε; H : ἡσύχασαν.
9. Cf. ch. 20. — 10. Bekk., d'après le ch. 30; vulg. om.
11. A : περιών. — 12. C : τὰ ἄλλα ἄλλους.

πρασκε. Κἀν τούτῳ τῆς Κλεοπάτρας[1] ἐν Κιλικίᾳ οἱ[2] ὀφθείσης ἐρασθεὶς[3], οὐκέτ' οὐδεμίαν τοῦ καλοῦ φροντίδ' ἐποιήσατο[4], ἀλλὰ τῇ τε Αἰγυπτίᾳ ἐδούλευε, καὶ τῷ ἐκείνης ἔρωτι ἐσχόλαζε. Καὶ ἄλλα τε διὰ[5] τοῦτο πολλὰ καὶ ἄτοπα ἔπραξε, καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτῆς ἀπὸ τοῦ ἐν Ἐφέσῳ Ἀρτεμισίου ἀποσπάσας ἀπέκτεινε[6]. Καὶ τέλος, Πλάγκον[7] μὲν ἐν τῇ Ἀσίᾳ τῷ ἔθνει, Σάξαν[8] δὲ ἐν τῇ Συρίᾳ καταλιπὼν, ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀπῆρεν[9]. Ὅθεν περ καὶ τὰ μάλιστα ἄλλα τε ταραχώδη πολλὰ ἐπεγένετο[10], ὥστε καὶ τοὺς Ἀραδίους τοὺς νησιώτας μήθ' ὑπακοῦσαί τι τοῖς ὑπ' αὐτοῦ πρὸς σφᾶς ἐπὶ χρήματα πεμφθεῖσι, καὶ προσέτι καὶ φθεῖραί τινας αὐτῶν[11]· καὶ οἱ Πάρθοι, καὶ πρὶν κινούμενοι, τότε δὴ καὶ μᾶλλον τοῖς Ῥωμαίοις ἐπέθεντο. Ἦγον δὲ αὐτοὺς Λαβιῆνος καὶ Πάκορος, οὗτος μὲν Ὀρώδου[12] τοῦ βασιλέως, ἐκεῖνος δὲ τοῦ Λαβιήνου τρῦ Τίτου[13] παῖς ὤν. Ἦλθε δὲ ὧδε ἐς τοὺς Πάρθους, καὶ τάδε σὺν τῷ Πακόρῳ[14]

R. p. 544.

1. Peir. : ὅτι τῆς Κλεοπάτρας, au lieu de κἀν τούτῳ Κλεοπάτρας.

2. A, B, F et Bekk.; vulg. : ὀφθείσης οἱ; Peir. : τῷ Ἀντωνίῳ ὀφθείσης.

3. Xyl. et les éd. subséq.; A, B, C, E, H : ἐρασθείσης. Sur le fait historique, cf. Appien, V, 8, et Plut., 25.

4. Peir. : φροντίδα τοῦ καλοῦ ἐποιήσατο; C, G : τοῦ καλοῦ φροντίδα ἐποίησε.

5. Peir. : ὑπέρ. — 6. Pour ce qui touche à Arsinoé, sœur de Cléopâtre, les autres historiens rapportent seulement que Cléopâtre fit périr par le poison son frère Ptolémée. Suivant Josèphe (XV, 4), d'accord avec Dion, le meurtre des frères de Cléopâtre eut lieu dans le temple de Diane à Éphèse; mais, d'après le récit d'Appien (V, 9), Arsinoé fut tuée à Milet, dans le temple de Diane Leucophryne, par des assassins envoyés par Antoine. Zonaras omet : ἀπὸ τοῦ ἐν Ἐφέσῳ Ἀρτεμισίου ἀποσπάσας.

7. C'est le même Plancus qui avait combattu précédemment pour Fulvie et pour Lucius Antoine contre César, et qui, au rapport de Vel-

Cléopâtre, qu'il avait vue en Cilicie, il n'eut plus aucun souci de son honneur; il se fit l'esclave de l'Égyptienne et ne s'occupa que de son amour pour elle. Entre autres actes insensés que lui inspira cette passion, il fit mettre à mort les frères de cette femme, qu'il arracha du temple de Diane, à Éphèse. A la fin, laissant Plancus dans la province d'Asie, et Saxa dans celle de Syrie, il partit pour l'Égypte. Ce fut là surtout l'occasion de troubles nombreux; ainsi, les habitants de l'île d'Aradus refusèrent d'obtempérer aux ordres des agents qu'il avait envoyés pour lever des contributions, et, de plus, en mirent quelques-uns à mort. Les Parthes, déjà révoltés, s'acharnèrent alors bien plus encore contre les Romains. Ils avaient pour chefs Labiénus et Pacorus, fils, l'un du roi Orodes, l'autre de T. Labiénus. Voici comment Labiénus vint chez les Parthes, et prêta, dans cette circonstance, son concours à Pacorus. Il combat-

léius Paterc. (II, 74), bien que « Antoniarum adjutor partium, spem magis ostenderat auxilii, quam opem ferebat Antonio. »

8. E, H : Σέξας.

9. Au lieu de Πλάγκον. . . ἀπῆρεν, Peir. : ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀπῆρεν, τὴν Συρίαν καταλιπών.

10. Peir. : ἐγένετο. — 11. Peir. om. : ὥστε καὶ. . . τινας αὐτῶν.

12. Xyl., Reim., Sturz et Bekk., comme plus bas; vulg. : Ἡρώδου. Il s'agit ici d'Orodes, roi des Parthes, fils de Phraate II. Sa victoire sur Crassus l'avait enorgueilli et rendu plus ennemi encore des Romains. Sur sa première attaque, cf. XL, 28.

13. B, F, H : Τιτίου. Ce Labiénus avait abandonné le parti de César pour celui de Pompée (XLI, 4). Sur cette expédition, cf. l'Epitome de Tite-Live, CXXVII; Justin, XLII, 4; Florus, IV, 9; Velléius Paterc., II, 78; Appien, V, 65.

14. H : Παχούρῳ.

ἔπραξεν[1]. Ἐτύγχανε[2] μὲν τῷ τε Κασσίῳ καὶ τῷ Βρούτῳ[3] συμμαχῶν, περιφθεὶς δὲ πρὸς τὸν Ὀρώδην πρὸ τῆς μάχης, ὅπως τινὰ βοήθειαν λάβῃ, συχνὸν ὑπ' αὐτοῦ χρόνον διετρίβη[4] περιορώμενος[5], κατοκνοῦντος μὲν συνθέσθαι οἱ, δεδιότος[6] δὲ ἀπαρνήσασθαι. Καὶ μετὰ τοῦτο ὡς ἥ τε[7] ἀγγελία τῆς ἥττης ἀφίκετο, καὶ οἱ κρατήσαντες ἐδόκουν μηδενὸς τῶν ἀντιπολεμησάντων[8] σφίσι[9] φείσεσθαι[10], κατέμεινε παρὰ τοῖς βαρβάροις, τὸν μετ' αὐτῶν βίον πρὸ τοῦ οἴκοι[11] ὀλέθρου προτιμήσας. Οὗτος μὲν[12] οὖν ὁ Λαβιῆνος[13] ἐπειδὴ τάχιστα τήν τε ἔκλυσιν τοῦ Ἀντωνίου, καὶ τὸν ἔρωτα, τήν τε ἐς τὴν[14] Αἴγυπτον ὁδὸν ᾔσθετο, ἔπεισε τὸν Πάρθον τοῖς Ῥωμαίοις ἐπιχειρῆσαι. Τά τε γὰρ στρατεύματα αὐτῶν, τὰ μὲν παντελῶς ἐφθάρθαι[15], τὰ δὲ κεκακῶσθαι, καὶ τοὺς λοιποὺς ἐν στάσει τε[16] εἶναι, καὶ πολεμήσειν αὖθις ἔφη. Κἀκ τούτου[17] παρῆνεσεν αὐτῷ[18] τήν τε Συρίαν καὶ τὰ ὅμορα αὐτῇ[19] καταστρέψασθαι, ἐν ᾧ Καῖσαρ μὲν ἔν τε τῇ Ἰταλίᾳ καὶ ἐν[20] τῇ[21] περὶ τὸν Σέξτον ἀσχολίᾳ διῆγεν[22], Ἀντώνιος δὲ ἐν τῇ[23] Αἰγύπτῳ ἦρα. Ἡγεμών θ' ὑπέσχετο[24] τοῦ πολέμου γενήσεσθαι καὶ

1. Peir. om. : ἦγον. . . ἔπραξεν. — 2. Peir. : ὅτι Λαβιῆνος ἐτύγχανε.
3. Peir. : τῷ Κισσίῳ τῷ Βρούτῳ. Les *Excerpta Vaticana* (t. IX de Sturz) : κατὰ Κασσίου καὶ Βρούτου ; il faut alors forcer le sens de κατά, si l'on veut être d'accord avec tous les historiens qui font de Labiénus le compagnon d'armes de Brutus. — 4. Peir. : διέτριβεν. — 5. Xyl. et les éd. subséq., de même A, I ; περιορωμένου dans B, C, E, F, G, H, K et Peiresc. Les Parthes trompèrent l'espoir des Romains toutes les fois que ceux-ci leur demandèrent leur secours (cf. XLI, 55, et XLII, 2). Cependant, s'il faut en croire Justin (XLII, 4 et 7), ils envoyèrent des secours à Cassius et Brutus contre Antoine et César. — 6. A, G, K : δεδειότος.

tait dans les rangs de Cassius et de Brutus; envoyé vers Orodes avant la bataille, pour en obtenir quelque secours, il fut longtemps tenu en suspens, avec dédain, par ce prince, qui, bien que n'ayant pas l'intention de s'engager avec lui, craignait cependant de le refuser. Quand, ensuite, arriva la nouvelle de la défaite, comme les vainqueurs semblaient disposés à n'épargner aucun de ceux qui avaient porté les armes contre eux, il resta chez les Barbares, aimant mieux vivre parmi ces peuples que de périr dans sa patrie. Ce Labiénus donc, aussitôt qu'il s'aperçut du relâchement d'Antoine, de sa passion et de son départ pour l'Égypte, persuada aux Parthes d'attaquer les Romains. Leurs armées, disait-il, étaient les unes complétement anéanties, les autres décimées; le reste était en révolte et en viendrait de nouveau à une guerre intestine. Ce fut pour ce motif qu'il conseilla au roi de subjuguer la Syrie et les contrées limitrophes tandis que César, en Italie, était occupé contre Sextus, et qu'Antoine, en Égypte, s'abandonnait à son amour. Il s'engagea donc à conduire la guerre, et pro-

7. Peir. om. — 8. G : τῶν ἀντι πολε μηδενὸ; τῶν (*sic*).
9. Peir., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et E, H om.
10. A, B, C, H, I, K et Peir. : φείσασθαι. — 11. *Excerpta Vaticana* : οἰκείου. — 12. F, G, H et Peir. om. — 13. Peir. om. : ὁ Λαβιῆνος.
14. Peir. om. — 15. Peir. : ἐφθάρησαν. — 16. Peir. om.
17. Peir. : καὶ τούτου; G : κατούτων; les éd. et les autres mss. : κἀκ τούτου. — 18. G : παρῆνεσθαι αὐτῶν. — 19. F : αὐτῆς. — 20. Bekk.; vulg. om. — 21. F om. — 22. Vulg. et les éd.; A, G, K, I et Peir. : ἀσχολίᾳ (Peir. : ἀσχολίαν) ἦγεν; B : ἀσχολίαν διῆγεν. — 23. Peir. om.
24. B, F : ἡγεμὼν καθ' (Peir. : δὲ) ὑπέσχετο.

πολλὰ καὶ κατὰ τοῦτο τῶν ἐθνῶν, ἅτε καὶ ἀλλοτρίως τοῖς Ῥωμαίοις διὰ τὴν συνεχῆ κάκωσιν ἔχοντα, μεταστήσειν ἐπηγγείλατο.

25. Τοιαῦτ' οὖν εἰπὼν, καὶ πείσας αὐτὸν πολεμῆσαι, καὶ δύναμιν πολλὴν, καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν Πάκορον ἐπετράπη· καὶ μετ' αὐτῶν ἐς τε τὴν Φοινίκην ἐνέβαλε. Καὶ πρὸς τὴν Ἀπάμειαν προσελάσας, τοῦ μὲν τείχους ἀπεκρούσθη, τοὺς δὲ ἐν τῇ χώρᾳ φρουροὺς ἐθελοντὰς προσέθετο. Ἐκ γὰρ τῶν τῷ τε Κασσίῳ καὶ τῷ Βρούτῳ συνεστρατευμένων ἦσαν· ἐς τε γὰρ τὰ ἑαυτοῦ στρατόπεδα Ἀντώνιος αὐτοὺς κατέταξε, καὶ τότε τὴν Συρίαν, ὡς καὶ ἐμπείρως αὐτῆς ἐχοντας, φρουρεῖν ἐκέλευσε. Τούτους τε οὖν ὁ Λαβιῆνος ῥᾳδίως, ὡς καὶ συνήθεις οἱ[1] ὄντας, πλὴν τοῦ Σάξου τοῦ τότε αὐτῶν ἡγουμένου, ἐσφετερίσατο (ἐκεῖνος γὰρ, καὶ ἀδελφὸς τοῦ στρατιάρχου ὢν[2] καὶ ταμιεύων, μόνος[3] αὐτῷ οὐ προσεχώρησε), καὶ τὸν Σάξαν τὸν
R. p. 545. ἄρχοντα μάχῃ τε ἐκ παρατάξεως, καὶ τῷ πλήθει καὶ τῇ ἀρετῇ τῶν ἱππέων ἐνίκησε· καὶ μετὰ τοῦτο ἐκδράντα νυκτὸς ἐκ τῆς ταφρείας ἐπεδίωξεν. Ὁ γὰρ Σάξας, φοβηθεὶς μὴ καὶ οἱ συνόντες οἱ τὰ τοῦ Λαβιήνου, ὑπαγομένου σφᾶς διὰ βιβλίων τινῶν, ἃ ἐς τὸ στρατόπεδον ἐσετόξευε[4], φρονήσωσιν, ἔφυγε. Καταλαβὼν οὖν αὐτοὺς ὁ Λαβιῆνος, τοὺς μὲν πλείους ἔφθειρε, τοῦ δὲ δὴ Σάξου ἐς Ἀντιόχειαν διαφυγόντος, τήν τε Ἀπάμειαν, οὐδὲν ἔτι, ὡς καὶ τεθνεῶ-

1. C om. — 2. Aucun historien ne nous a transmis son nom. Reimarus pense que c'est peut-être le Sossius qui, suivant Plutarque (Ant.,

mit d'amener la défection d'un grand nombre de peuples mal disposés pour les Romains, dont ils étaient continuellement maltraités.

25. Ces discours décidèrent à la guerre le roi, qui lui confia une armée nombreuse et son fils Pacorus. A la tête de ces forces, Labiénus se jeta sur la Phénicie. Il échoua dans son attaque contre les murs d'Apamée, mais obtint la reddition volontaire des garnisons placées dans le pays. Ces garnisons, en effet, étaient composées de soldats ayant combattu avec Cassius et Brutus; Antoine les avait incorporées dans ses légions, et leur avait alors, à cause de leur connaissance du pays, donné la garde de la Syrie. Anciens camarades, Labiénus les amena facilement à lui, à l'exception toutefois de Saxa, qui les commandait en ce moment (frère du chef de l'armée et son questeur, il fut le seul qui ne passa pas à Labiénus); vainquit en bataille rangée, tant par le nombre que par la valeur de sa cavalerie, Saxa, leur chef, et le poursuivit ensuite, la nuit, tandis qu'il s'enfuyait de ses retranchements. Saxa, en effet, craignant que ses troupes, gagnées par les sollicitations de Labiénus, qui, au moyen de flèches, lançait des billets dans leur camp, n'embrassassent son parti, prit la fuite. Maître des soldats de son adversaire, Labiénus en fit périr le plus grand nombre; et, comme Saxa s'étant réfugié à Antioche, Apamée,

34), fut lieutenant d'Antoine en Syrie. — 3. C : μόνως. — 4. E : ἐτόξευε.

τος αὐτοῦ, ἀντάρασαν, ἔλαβε· καὶ μετὰ τοῦτο καὶ τὴν Ἀντιόχειαν, ἐκλειφθεῖσαν ὑπ' αὐτοῦ, παρεστήσατο· καὶ τέλος καὶ αὐτὸν ἐκεῖνον ἐς Κιλικίαν φυγόντα ἐπιδιώξας, καὶ συλλαβών, ἀπέκτεινε[1].

26. Τελευτήσαντος δὲ αὐτοῦ, ὁ μὲν Πάκορος τὴν Συρίαν ἐχειροῦτο, καὶ πᾶσάν γε αὐτὴν, πλὴν Τύρου, κατεστρέψατο[2]· ταύτην γὰρ οἵ τε Ῥωμαῖοι οἱ περιλιπεῖς, καὶ οἱ ἐπιχώριοι οἱ ὁμοφρονοῦντες σφίσι προκατέλαβον, καὶ οὔτ' ἀναπεισθῆναι, οὔτε βιασθῆναι (ναυτικὸν γὰρ οὐδὲν εἶχον) ἠδυνήθησαν. Οὗτοι μὲν οὖν ἀνάλωτοι ἔμειναν· τὰ δ' ἄλλα ὁ Πάκορος λαβών, ἐς Παλαιστίνην ἐσέβαλε, καὶ τόν τε Ὑρκανὸν, ὃς τότε τὰ πράγματα αὐτῶν παρὰ τῶν Ῥωμαίων ἐπιτραπεὶς εἶχεν, ἔπαυσε· καὶ τὸν Ἀντίγονον[3], τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ, ἄρχοντα κατὰ τὸ ἐκείνων ἔθος[4] ἀντικατέστησεν. Ὁ δὲ δὴ Λαβιῆνος ἐν τούτῳ τήν τε Κιλικίαν κατέσχε, καὶ τῆς Ἀσίας τὰς ἠπειρώτιδας πόλεις (ὁ γὰρ Πλάγκος[5] φοβηθεὶς αὐτὸν[6], ἐς τὰς νήσους ἐπεραιώθη) παρεστήσατο, πλὴν Στρατονικείας· τὰ μὲν πλεῖστα ἄνευ πολέμου, Μύλασσα δὲ καὶ Ἀλάβανδα[7] διὰ κινδύνων ἑλών. Οὗτοι γὰρ ἐδέξαντο μὲν παρ' αὐτοῦ φρουροὺς, φονεύσαντες

1. Velléius Paterc., II, 78, rapporte que Saxa fut tué par Labiénus. Suivant Florus (IV, 9) : « Saxa legatus ne veniret in potestatem gladio impetravit. »

2. Au témoignage de Justin, XLII, 4, Pacorus et Labiénus dévastèrent la Syrie et l'Asie ; d'après l'Epitome de Tite-Live, CXXVII, ils s'emparèrent de la province de Syrie tout entière ; Zonaras est ici d'accord avec Dion. — 3. Reim. (*Addenda*) et Sturz. Bekker, sans oser

qui le crut mort, cessa de résister, il s'empara de cette ville, et soumit ensuite Antioche, que Saxa venait de quitter. Enfin, après l'avoir poursuivi lui-même dans sa fuite en Cilicie et s'être emparé de sa personne, il le tua.

26. Saxa mort, Pacorus subjugua la Syrie, et la réduisit tout entière sous sa domination, à l'exception de Tyr; car le reste des Romains et ceux des habitants du pays qui étaient de leur parti s'en emparèrent d'abord, et ni la persuasion, ni la force (Pacorus n'avait pas de vaisseaux), ne purent rien contre eux. Cette portion resta donc imprenable. Quant à Pacorus, maître des autres parties, il envahit la Palestine, destitua Hyrcan, qui administrait alors cette province pour les Romains, et établit à sa place son frère Antigone gouverneur, suivant l'usage de cette nation. Labiénus, pendant ce temps, s'empara de la Cilicie et il se rattacha les villes continentales de l'Asie (Plancus, effrayé, était passé dans les îles), à l'exception de Stratonicée, la plupart sans avoir à combattre; mais Mylassa et Alabanda furent prises de vive force. Les habitants, en effet, avaient accepté une garnison; mais, après l'avoir massacrée dans

substituer ce nom à celui de Ἀριστόβουλον de la vulgate, le donne néanmoins en note, s'appuyant sur le ch. 41, ci-après, et sur XLIX, 22. Voir aussi la note 112 dans l'éd. de Sturz.

4. A, B, C, F, I, K : ἔχθος.

5. Lieutenant d'Antoine en Asie. Cf. ch. 24. C : Πλάγγος. — 6. C : αὐτός.

7. Sur la forme plurielle de Μύλασσα et de Ἀλάβανδα (F : Ἀλαβάνδα), cf. les autorités citées dans la note 115 de Reimarus.

δὲ αὐτοὺς ἐν ἑορτῇ τινι, ἀπέστησαν· καὶ διὰ τοῦτο τοὺς μὲν Ἀλαβανδέας αὐτὸς λαβὼν ἐκόλασε, τὰ δὲ δὴ Μύλασσα ἐκλειφθέντα[1] κατέσκαψε. Τῇ Στρατονικείᾳ[2] δὲ[3] πολὺν μὲν προσήδρευσε χρόνον[4], οὐδένα δὲ αὐτὴν τρόπον ἑλεῖν ἠδυνήθη. Καὶ ὁ μὲν χρήματά τε ἐπὶ τούτοις ἐπράσσετο, καὶ τὰ ἱερὰ ἐσύλα[5] αὐτοκράτορά τε αὐτὸν[6] καὶ Παρθικόν γε ἐκ τοῦ ἐναντιωτάτου τοῖς Ῥωμαίοις ἔθους[7] ὠνόμαζεν· οὓς γὰρ κατ' αὐτῶν ἐπῆγεν, ἀπὸ τούτων ἑαυτὸν, ὡς καὶ ἐκείνους, ἀλλ' οὐ τοὺς πολίτας νικῶν, ἐπεκάλει[8].

B. p. 546. 27. Ἀντώνιος δὲ ἐπυνθάνετο μὲν καὶ ταῦτα, ὥσπερ που καὶ τὰ ἄλλα τὰ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ δρώμενα (οὐδὲν γὰρ αὐτῶν τοπαράπαν ἠγνόει)· οὐ μέντοι καὶ κατὰ καιρὸν[9] οὐδετέροις ἤμυνεν, ἀλλ' ὑπό τε τοῦ ἔρωτος, καὶ ὑπὸ τῆς μέθης, οὔτε τῶν συμμάχων τι, οὔτε τῶν πολεμίων ἐφρόντισε. Τέως μὲν γὰρ κάτω τε[10] ἐτέτακτο, καὶ τῶν πρωτείων ἐφίετο, ἐντόνως τοῖς πράγμασι προσεῖχεν· ἐπεὶ δὲ ἐν τῷ κράτει ἐγένετο, οὐκέτι οὐδενὸς αὐτῶν ἀκριβῶς[11] ἐπεμελήθη[12], ἀλλὰ τῇ τε Κλεοπάτρᾳ καὶ τοῖς ἄλλοις Αἰγυπτίοις συνετρύφα[13]· μέχρις οὗ παντελῶς κατελύθη. Ὀψὲ δ' οὖν ποτε ἀναγκασθεὶς ἐξαναστῆναι, ἔπλευσε μὲν πρὸς τὴν Τύ-

1. A, B, F, G, I, K; vulg. et C, E, H : ἐκλιπόντα ; Odd. : ἐκλιπέντος.
2. B, G, F : τῇ γὰρ Στρατονικείᾳ.
3. F om. — 4. A, B, G, K : προσήδρευσε μὲν πολὺν χρόνον.
5. Suivant Strabon, XIV, p. 660, il y avait, sur le territoire de Stratonicée, deux temples fréquentés par les Cariens, l'un de Jupiter τοῦ Χρυσαορέως, l'autre d'Hécate. — 6. A, B, C, I : αὐτόν. — 7. Reiske : ἔθεσιν,

une fête, ils avaient fait défection. Aussi, après s'être rendu maître d'Alabanda, il livra ses habitants au supplice, et rasa Mylassa, qui avait été abandonnée. Quant à Stratonicée, il l'assiégea longtemps sans pouvoir en aucune façon l'emporter. Il leva des contributions dans le pays, pilla les temples et se décerna lui-même les titres d'*Imperator* et de *Parthique*, contrairement à la coutume des Romains ; car c'était à ceux qu'il avait menés contre eux qu'il empruntait son surnom, comme si c'eût été des étrangers et non des concitoyens qu'il eût vaincus.

27. Antoine était instruit de ces événements, comme de ceux qui s'accomplissaient en Italie, car il n'en ignorait absolument aucun ; cependant il ne sut aviser à rien en temps utile : enchaîné par l'amour et par l'ivresse, il ne songea ni à ses alliés ni à ses ennemis. Tant qu'il fut dans une position inférieure et qu'il aspira au premier rang, il tint son esprit tendu vers les affaires ; mais, une fois au pouvoir, il ne prit plus soin de rien, et s'abandonna à la mollesse avec Cléopâtre et les Égyptiens, jusqu'au moment où il fut complétement renversé. Contraint tardivement enfin de se réveiller, il fit

sans nécessité. — 8. Strabon, XIV, p. 660, raconte la plaisanterie d'un rhéteur d'Hybréa, plaisanterie qui irrita Octave. Cf. les notes 115 et 117 de Reimarus. — 9. Peir. : Ὅτι ὁ Ἀντώνιος πυθόμενος τὰ ὀρόμενα (*sic*) ὑπὸ Πάρθων κατὰ καιρόν, au lieu de Ἀντώνιος δὲ. . . κατὰ καιρόν.

10. Peir. om. — 11. Peir. : ἀκριβῶς οὐδενὸς αὐτῶν. — 12. Peir. : εἰπεμέλητο (*sic*). — 13. Cf. Appien et Plutarque.

ρον[1], ὡς καὶ βοηθήσων σφίσιν· ἰδὼν[2] δὲ δὴ τὰ ἄλλα[3] προκατειλημμένα[4], ἐγκατέλιπεν αὐτοὺς, πρόφασιν τὸν τοῦ Σέξτου πόλεμον ποιησάμενος[5]· καίτοι[6] καὶ[7] τῆς πρὸς ἐκεῖνον[8] βραδυτῆτος τὰ τῶν Πάρθων σκηπτόμενος προεβάλλετο[9]. Καὶ οὕτως οὔτε τοῖς συμμάχοις[10] διὰ τὸν Σέξτον δῆθεν[11], οὔτε τῇ Ἰταλίᾳ δι' ἐκείνους[12] ἐπεκούρησεν· ἀλλὰ παρὰ τὴν ἤπειρον μέχρι τῆς Ἀσίας παρακομισθεὶς, ἐς τὴν Ἑλλάδα διέβαλε· κἀνταῦθα τῇ τε μητρὶ καὶ τῇ γυναικὶ συμμίξας[13], τόν τε Καίσαρα πολέμιον ἐποιήσατο, καὶ τῷ Σέξτῳ φιλίαν ἐσπείσατο. Καὶ μετὰ τοῦτο ἐς τὴν Ἰταλίαν περαιωθεὶς, Σειφοῦντα[14] μὲν ἔσχε, Βρεντέσιον δὲ, μὴ ἐθελῆσάν οἱ προσχωρῆσαι, ἐπολιόρκει.

28. Πράσσοντος δὲ αὐτοῦ ταῦτα, ὁ Καῖσαρ τάς τε δυνάμεις (ἐκ γὰρ τῆς Γαλατίας ἤδη παρῆν) ἤθροισε, καὶ Πούπλιον μὲν Σερουίλιον Ῥοῦλλον[15] πρὸς Βρεντέσιον, Ἀγρίππαν δὲ ἐπὶ Σειφοῦντα ἔπεμψε. Καὶ οὗτος μὲν βίᾳ τὴν πόλιν εἶλε· τῷ δὲ δὴ Σερουιλίῳ ὁ[16] Ἀντώνιος ἐξαίφνης προσπεσὼν, πολλοὺς μὲν ἔφθειρε, πολλοὺς δὲ καὶ παρεστήσατο. Συνερρωγότων τε οὖν[17] αὐτῶν[18] ἐς τὸν πόλεμον, καὶ διαπεμπόντων πρός τε τὰς πόλεις καὶ πρὸς τοὺς ἐστρατευμένους, ὁπόθεν τινὰ ὠφέλειαν προσλήψεσθαι

1. B, F om. : ἀναγκασθεὶς. . . Τύρον. — 2. Peir. : σφίσι, ἰδών.
3. Peir. : τάλλα. — 4. Peir. : προκατηλιμμένα. — 5. Cf. ch. 8.
6. Reiske : καί τι, *ea parte, quoque*. — 7. Peir. om.
8. Leuncl. et Bekker; vulg. : ἐκείνους. — 9. A, B, G, K, Pefresc et Bekker; vulg. : προεβάλετο. — 10. Par ce mot, il faut entendre les peuples de Syrie et d'Asie qui avaient embrassé son parti. En butte aux attaques de Labiénus et de Pacorus, ils attendaient vainement le secours d'Antoine.

voile pour Tyr, comme s'il allait marcher à son secours, mais, voyant le reste de la contrée déjà au pouvoir de l'ennemi, il abandonna Tyr, sous prétexte de la guerre contre Sextus, bien qu'il mît en avant les affaires des Parthes pour excuser sa lenteur à marcher contre lui. De la sorte, il ne secourut ni ses alliés, à cause de Sextus, ni l'Italie, à cause des Parthes; mais, longeant le continent jusqu'à l'Asie, il passa en Grèce, et là, dans une entrevue avec sa mère et sa femme, il déclara César ennemi public, et fit un traité d'amitié avec Sextus. Côtoyant ensuite l'Italie, il s'empara de Sipunte, et mit le siége devant Brindes, qui refusait de se rendre.

28. Pendant qu'Antoine était ainsi occupé, César, qui était déjà de retour de la Gaule, rassembla ses troupes, et envoya P. Servilius Rullus à Brindes, et Agrippa à Sipunte. Ce dernier emporta la ville de vive force; quant à Servilius, Antoine, fondant sur lui à l'improviste, lui tua un grand nombre de soldats et en amena un grand nombre à passer de son côté. Cette rupture des deux rivaux et les secours qu'ils envoyaient solliciter des villes et des vétérans dont ils pensaient avoir quelque aide,

11. C om. — 12. Leuncl. et les éd. subséq.; Robert Étienne : ἀπ' ἐκείνους. — 13. Julie, mère d'Antoine, s'était réfugiée auprès de Sextus Pompée, qui l'avait envoyée à son fils pour négocier la paix; Fulvie, vaincue par César, était venue, avec ses enfants, rejoindre son mari. Cf. ch. 14. — 14. F : Σαφοῦντα. — 15. F : Ροῦλον. On ignore si ce personnage est le même que l'auteur des lois combattues par Cicéron sous son consulat. — 16. C om. — 17. F om. — 18. F : ἑαυτῶν.

ἐνόμιζον, ἥ τε ἄλλη Ἰταλία αὖθις ἐταράσσετο, καὶ ἡ Ῥώμη ὅτι μάλιστα· καὶ οἱ μὲν ἤδη πρὸς ἑκάτερον μεθίσταντο, οἱ δὲ ἔμελλον. Μετεώρων δὲ[1] αὐτῶν τε[2] καὶ ἐκείνων καὶ τῶν συμπολεμησόντων σφίσιν ὄντων, ἡ Φουλουΐα ἐν Σικυῶνι, ἐν ᾗ ἦν[3], ἐτελεύτησε. Καὶ αἰτίαν μὲν ὁ Ἀντώνιος τοῦ θανάτου[4] αὐτῆς πρός τε τὸν[5] τῆς Κλεοπάτρας ἔρωτα, καὶ πρὸς τὴν ἐκείνης[6] ἀσέλγειαν, ἔσχεν· ὡς δ' οὖν τοῦτο
R.p.547. ἠγγέλθη, τά τε ὅπλα ἀμφότεροι κατέθεντο, καὶ συνηλλάγησαν[7], εἴτ' οὖν ὄντως ἐκπολεμούμενοι πρότερον ὑπὸ τῆς Φουλουΐας, εἴτε καὶ πρόφασιν τὸν θάνατον αὐτῆς πρὸς τὸ παρ' ἀλλήλων δέος, ἅτε[8] καὶ ἀντιπάλους καὶ τὰς δυνάμεις καὶ τὰς ἐλπίδας[9] ἔχοντες, ποιησάμενοι. Κἀν τούτῳ Καῖσαρ μὲν Σαρδώ τε καὶ Δελματίαν, τήν τε Ἰβηρίαν[10] καὶ τὴν Γαλατίαν, Ἀντώνιος δὲ τἆλλα πάντα[11] τὰ ὑπὲρ τὸν Ἰόνιον, τά τε ἐν τῇ Εὐρώπῃ καὶ τὰ ἐν τῇ Ἀσίᾳ τοῖς Ῥωμαίοις ὄντα, ἀπέλαχε· τά τε γὰρ ἐν τῇ Λιβύῃ ἔθνη ὁ Λέπιδος[12], καὶ τὴν Σικελίαν ὁ Σέξτος εἶχε.

29. Τὴν μὲν οὖν ἀρχὴν οὕτως αὖθις διεδάσαντο, τὸν δὲ δὴ πόλεμον τὸν πρὸς τὸν Σέξτον ἐκοινώσαντο, καίτοι

1. Bekker; vulg. : τε. — 2. B, F et Bekk.; vulg. om. — 3. Gron., d'après A ; de même, B, F, I, K ; vulg. et C, E, G om. Xylander avait déjà essayé de remplir cette lacune qu'il avait le premier aperçue. Sur la mort de Fulvie, cf. Plutarque, 30, et Appien, V, 59. Tous les deux attestent qu'elle mourut de maladie ; Appien donne à entendre que cette maladie fut la suite de son échec contre César et de son irritation contre Antoine, esclave de son amour pour Cléopâtre. — 4. G om. : ἦν. . . τοῦ θανάτου. — 5. G om. — 6. Oddey, approuvé par Penzel : ἐκείνου, *effecit amor Cleopatræ et ipsius Antonii libido ;* mais cf. la note de Rei-

remplirent de nouveaux troubles l'Italie, et Rome surtout ; ceux-ci se rangèrent immédiatement au parti de l'un ou de l'autre ; ceux-là différèrent. Tandis que les chefs et ceux qui allaient combattre pour leur cause étaient en suspens, Fulvie mourut à Sicyone, où elle demeurait. On accusa Antoine d'avoir causé cette mort par son amour pour Cléopâtre et par les débordements de son amante. Quoi qu'il en soit, à la nouvelle de cette mort, on déposa les armes de part et d'autre, soit que réellement Fulvie eût été entre eux la première cause de la guerre, soit qu'ils se fissent de sa mort un prétexte pour cacher la crainte que leur inspirait mutuellement l'égalité de leurs forces et de leurs espérances. César eut alors en partage la Sardaigne et la Dalmatie, avec l'Espagne et la Gaule; Antoine eut tous les pays au-delà de la mer Ionienne qui, tant en Europe qu'en Asie, appartenaient à Rome; car Lépidus occupait la province de Libye, et Sextus la Sicile.

29. Ils divisèrent donc ainsi de nouveau l'empire entre eux, et s'associèrent pour faire la guerre à Sextus, bien

marus et l'explication de Wagner, rapportée par Sturz. — 7. Cf. Appien, V, 60-64. — 8. Reim., d'après Xiph. et Leuncl., et Bekk. ; de même A, F, G, I, K ; vulg., B, C, E, H et Sturz : ὥστε.

9. Au lieu de τὰς ἐλπίδας, G répète τὰς δυνάμεις en mettant un point sous chaque lettre. — 10. G : τήν τ' Ἰδηρίαν.

11. A : πάντα τἆλλα ; F : πάντα τὰ ἄλλα.

12. Plutarque, 30, et Appien, V, 65, s'accordent avec Dion sur ce partage. Dion (L, 1) nous apprend de plus que l'Italie devait appartenir à tous les trois.

τοῦ Ἀντωνίου ὅρκους[1] πρὸς αὐτὸν δι' ἀγγέλων ἐπὶ τῷ Καίσαρι πεποιημένου. Καὶ διὰ τοῦτό γε οὐχ ἥκιστα ὁ Καῖσαρ ὑπέμεινε, πάντας μὲν τοὺς ἐν τῷ πολέμῳ τῷ κατὰ τὸν Λούκιον[2] τὸν τοῦ Ἀντωνίου ἀδελφὸν μεταστάντας πρὸς αὐτὸν, καὶ ἐξ αὐτῶν γε[3] τῶν σφαγέων ἔστιν οὓς ὄντας, ἄλλους τε καὶ τὸν Δομίτιον[4], πάντας δὲ καὶ τοὺς ἐκτεθέντας ἐν τοῖς λευκώμασιν, ἢ καὶ ἄλλως πως τῷ τε Βρούτῳ καὶ Κασσίῳ συμπολεμήσαντας, καὶ μετὰ τοῦτο τὰ τοῦ Ἀντωνίου πράξαντας, καταδέξασθαι ἐπ' ἀδείᾳ. Τοσοῦτος μὲν δὴ καὶ τῶν στάσεων καὶ τῶν πολέμων παράλογός ἐστι, δίκῃ μὲν οὐδὲν τῶν τὰ πράγματα ἐχόντων νομιζόντων, πρὸς δὲ δὴ τάς τε ἀεὶ χρείας καὶ τὰ συμφέροντα σφῶν, τό τε φίλιον καὶ τὸ πολέμιον ἐξεταζόντων· καὶ διὰ τοῦτο καὶ[5] τοὺς αὐτοὺς, τοτὲ μὲν ἐχθροὺς, τοτὲ[6] δὲ ἐπιτηδείους σφίσι, πρὸς τὸν καιρὸν ἡγουμένων.

30. Συνθέμενοι δ' οὖν ταῦτ' ἐν τοῖς στρατοπέδοις τοῖς περὶ τὸ Βρεντέσιον, εἱστίασαν ἀλλήλους[7], Καῖσαρ μὲν στρατιωτικῶς τε καὶ Ῥωμαϊκῶς, Ἀντώνιος δὲ Ἀσιανῶς τε καὶ Αἰγυπτίως. Κατηλλαγμένων δὲ αὐτῶν[8], ὡς γε ἐδό-

1. C : ὅρκοις. Suivant Appien, V, 63, Julie, mère d'Antoine, pria son fils de s'unir à Sextus pour faire en commun la guerre à César; Antoine lui répondit que, s'il était forcé de faire la guerre à César, il s'allierait à Sextus, mais que, si César restait fidèle à leur traité, il s'emploierait pour réconcilier Sextus avec lui. Il n'y est nullement question de traité précédemment conclu entre Antoine et Sextus contre César ou confirmé par serment, traité en vertu duquel Dion (ci-après ch. 30) dit que Sextus vint en Italie.

2. Sur la guerre de Pérouse, cf. plus haut, ch. 14, et sur le pardon

qu'Antoine se fût, par l'intermédiaire de parlementaires, lié par serment avec lui contre César. Ce ne fut pas là la moindre raison qui décida César à accorder l'impunité à tous ceux qui, dans la guerre contre Lucius, frère d'Antoine, étaient passés à l'ennemi; et, parmi eux, à quelques-uns même des meurtriers, entre autres à Domitius, ainsi qu'à tous ceux qui avaient été portés sur les tables de proscription, ou même qui, après avoir combattu dans les rangs de Brutus et de Cassius, avaient, dans la suite, embrassé le parti d'Antoine. Telle est, en effet, l'inconséquence des séditions et des guerres : ceux qui sont aux affaires ne songent nullement à la justice; ils ne considèrent, dans l'amitié et dans la guerre, que leurs intérêts de chaque jour, et, par suite, voient dans les mêmes hommes, selon les circonstances, tantôt des ennemis, tantôt des amis.

30. Ces conventions arrêtées, à Brindes, dans leurs camps, ils se donnèrent réciproquement un festin, César à la manière d'un soldat et d'un Romain, Antoine à la manière d'un Asiatique et d'un Égyptien. Après cette

accordé par César à ceux qui avaient porté les armes contre lui, Appien, V, 62. — 3. B, F : τε.

4. Le même que, plus haut, ch. 7. Appien, V, 65, fait aussi mention de la grâce accordée à Domitius et de son admission dans l'alliance des triumvirs.

5. B om. — 6. A, B, C, H et Bekk.; vulg. : ποτὲ... ποτέ.

7. Le commencement du ch. 30 se lit ainsi dans Peiresc. : Ὅτι Καῖσαρ καὶ Ἀντώνιος συνθέμενοι ἀλλήλοις ἐστίασαν. — 8. Peiresc. : καταλλαγέντων δ' αὐτῶν.

κουν, περιστάντες[1] τὸν Ἀντώνιον οἱ στρατιῶται, οἱ τότε[2] τῷ Καίσαρι συνόντες, ἀπῄτουν παρ' αὐτοῦ τὰ χρήματα, ἃ ἀπὸ[3] τῆς μάχης τῆς πρὸς τοῖς Φιλίπποις γενομένης[4] ὑπέσχητο[5] σφίσι[6]· δι' ἃ καὶ ἐς τὴν Ἀσίαν, ὅπως ὅτι
II. p. 348. πλεῖστα ἀθροίσειεν[7], ἔσταλτο. Κἀν[8] ἐξειργάσαντό τι αὐτὸν, μηδὲν διδόντα[9], εἰ μὴ σφᾶς ὁ Καῖσαρ ἐπελπίσας πῃ κατέσχε. Καὶ μετὰ τοῦτο τούς τε ἀφηλικεστέρους τῶν στρατιωτῶν ἐς τὰς ἀποικίας, μὴ καὶ ἐπὶ πλεῖον στασιάσωσιν, ἐξέπεμψαν, καὶ τοῦ πολέμου ἥπτοντο[10]. Ὁ γὰρ Σέξτος ἦλθε μὲν ἐς τὴν Ἰταλίαν κατὰ τὰς συνθήκας τὰς πρὸς τὸν[11] Ἀντώνιον οἱ γενομένας[12], ὡς καὶ τῷ Καίσαρι μετ' αὐτοῦ πολεμήσων· μαθὼν δὲ τὴν σύμβασιν σφῶν, αὐτὸς μὲν ἐς τὴν Σικελίαν ἀνεκομίσθη, Μηνᾷ δὲ ἐξελευθέρῳ οἱ, ᾧ πάνυ προσέκειτο, ἐκέλευσε μέρει τοῦ ναυτικοῦ περιπλέοντι κακουργεῖν[13] τὰ τῶν ἐναντίων. Καὶ ὃς τῆς τε Τυρσηνίας πολλὰ ἐκάκωσε[14], καὶ Μάρκον Τίτιον Τιτίου τῶν τε ἐπικηρυχθέντων, καὶ τότε τῷ Σέξτῳ συνόντων, υἱὸν ὄντα, καὶ ναῦς ἐπὶ ἰδίᾳ δυναστείᾳ συγκροτοῦντα, κἀν τῇ Ναρβωνησίῳ ἔθνει ναυλοχοῦντα[15], ἐζώγρησε[16]. Καὶ ὃς ἔπαθε μὲν[17] κακὸν οὐδὲν (διά τε γὰρ τὸν πατέρα, καὶ διότι τὸ

1. G : ἐδόκουν περιγυπτίως κατηλαγμένων δὲ αὐτῶν ὡς γε ἐδόκουν περιστάντες

2. Peir. om.

3. Reiske et Bekk. : πρὸ. « Recte, dit Sturz, nisi ἀπὸ est *propter*. » En expliquant ἀπὸ par *depuis*, on a également un sens très-satisfaisant.

4. C : γενομένοις.

5. Bekk.; vulg. et les édit. : ὑπέσχετο; B, H, K, Peir. et Zon. : ὑπέσχοντο, se rapportant à la fois à César et à Antoine, mais César avait voulu payer aux soldats les sommes promises, et c'était Lucius, frère

apparente réconciliation, les soldats qui étaient alors avec César entourèrent Antoine, pour réclamer de lui l'argent qu'il leur avait promis à la bataille de Philippes, et qu'il était allé en Asie ramasser en aussi grande quantité que possible. Comme il ne leur donnait rien, ils en seraient venus à des voies de fait, si César ne les eût retenus en leur faisant prendre espoir. Les deux chefs envoyèrent ensuite dans les colonies les soldats émérites, afin de prévenir de nouvelles séditions, et s'occupèrent de la guerre. Sextus, en effet, était venu en Italie, conformément à ses conventions avec Antoine, dans l'intention de faire, de concert avec lui, la guerre à César ; mais, quand il apprit leur accord, il s'en retourna en Sicile, et donna ordre à Ménas, son affranchi, en qui il avait toute confiance, d'aller avec une partie de la flotte ravager les possessions de ses ennemis. Celui-ci dévasta une grande partie de l'Étrurie, prit vif M. Titius, fils de Titius, l'un des proscrits réfugiés alors auprès de Sextus, qui rassemblait une flotte, afin de dominer pour son propre compte, et avait mouillé près de la Narbonnaise. Titius n'éprouva aucun mauvais traitement (son père et aussi le nom de Sextus que ses soldats por-

d'Antoine, et Fulvie qui l'en avaient empêché; les soldats ne l'ignoraient pas.

6. Peir. : σφίσι ἀπὸ τῆς μάχης τῆς πρὸς τοῖς Φιλίπποις, avec omission de γενομένης. — 7. Peir. : ἀθροίσεως. — 8. F : Καί.

9. G : δόντα. — 10. Reiske : « Forte τοῦ πρὸς Σέξτον πολέμου. » Peir. om. : καὶ μετὰ... ἥπτοντο. — 11. Peiresc om. — 12. Cf. ch. 27.

13. F : κακουργεῖν περιπλέοντι. — 14. Peiresc om. : καὶ ὃς... ἐκάκωσε.

15. G : αὐλοχοῦντα. — 16. Peir. : καὶ Μάρκον τινὰ ναυλοχοῦντα ἐζώγρησε. — 17. Peir. om.

ὄνομα τοῦ Σέξτου ἐν ταῖς[1] ἀσπίσιν οἱ στρατιῶται αὐτοῦ ἔφερον[2], ἐσώθη)· οὐ μέντοι καὶ καλῶς τὸν εὐεργέτην ἠμείψατο, ἀλλὰ καὶ κατεπολέμησεν αὐτὸν, καὶ κατεφόνευσεν[3]· ὥστε[4] καὶ τοῦτ' ἐν τοῖς[5] μάλιστα τῶν ὁμοίων μνημονευθῆναι. Ὁ δ' οὖν Μηνᾶς ταῦτά τε οὕτως ἔπραξε, καὶ ἐπὶ Σαρδὼ πλεύσας, συνέβαλε Μάρκῳ Λουρίῳ[6] τῷ ἄρχοντι αὐτῆς· καὶ τὰ μὲν πρῶτα ἐτράπετο, ἔπειτα δὲ παρὰ δόξαν αὐτὸν ἀπερισκέπτως ἐπιδιώκοντα ὑποστὰς ἀντεπεκράτησε[7]. Καὶ μετὰ τοῦτο ἐκλιπόντος αὐτοῦ τὴν νῆσον, κατέσχε τὰ μὲν ἄλλα ὁμολογίᾳ, τὴν δὲ Κάραλιν[8] πολιορκίᾳ· συχνοὶ γὰρ ἐκ τῆς μάχης ἐς αὐτὴν κατεπεφεύγεσαν[9]. Τῶν γε[10] μὴν ἁλόντων ἄλλους τε καὶ Ἕλενον[11], ἐξελεύθερόν τε τοῦ Καίσαρος ὄντα, καὶ ἀρέσκοντα αὐτῷ τὰ μάλιστα, ἀφῆκεν ἄνευ λύτρων, εὐεργεσίαν τε ἐς τὸν Καίσαρα πόρρωθεν προκατατιθέμενος, καὶ καταφυγὴν ἑαυτῷ προπαρασκευάζων, εἴ τι παρ' αὐτοῦ δεηθείη. Καὶ ὁ μὲν ταῦτ' ἐποίει.

31. Οἱ δὲ ἐν τῇ Ῥώμῃ, ὡς ἥ τε Σαρδὼ εἴχετο, καὶ ἡ

1. Peir. : Σέξτου τὸ ἐν ταῖς. — 2. Sur cet usage, cf. XLIX, 15 et la note 83 de Reimarus, relative audit passage. — 3. Cf. XLIX, 18. C et G : καταφόνευσεν.

4. Peir. : ὡς. — 5. Peir. : τοῦτο ἐν τοῖς.

6. Ce même Lurius commandait à Actium (Velléius Paterc., II, 85) l'aile droite de la flotte Julienne.

7. Sturz : « Grammaticus περὶ Συντάξεως, in Bekkeri *Anecdot. græc.*, vol. I, p. 178, 8, hæc habet : Ὑποστάς, αἰτιατικῇ. Δίων ἑβδομηκοστῷ τετάρτῳ βιβλίῳ, « Καὶ οὕτω παρὰ δόξαν ὑποστάντες τοὺς διώκοντας ἀντεπεκράτησαν. » Quæ verba utrum ex hoc nostro loco petita sint, mutata quidem, ita ut etiam pro ἑβδομηκοστῷ τετάρτῳ reponendum sit τεσσαρακοστῷ

taient sur leurs boucliers, lui valurent la vie sauve); mais, loin de témoigner une honorable reconnaissance à son bienfaiteur, il lui fit la guerre et le tua ; aussi ce trait est-il un des plus cités parmi ceux du même genre. Voilà comment se comporta Ménas ; passant de là en Sardaigne, il livra bataille à M. Lurius, gouverneur de cette île ; il fut d'abord mis en fuite ; mais ensuite ayant, contre toute attente, soutenu le choc de son ennemi qui le poursuivait sans précaution, il le vainquit à son tour. M. Lurius ayant, après cette défaite, abandonné l'île, Ménas s'empara du pays par composition, et de Caralis après un siége ; car un assez grand nombre des vaincus s'y étaient réfugiés après le combat. Il renvoya sans rançon les captifs, entre autres Hélénus, affranchi de César, qui l'affectionnait singulièrement, mettant de loin à l'avance en dépôt ce bienfait dans le cœur de César, et se préparant un refuge, s'il venait à en avoir besoin. Voilà ce que fit Ménas.

31. Les habitants de Rome, quand une fois la Sar-

ὀγδόῳ, an vero Grammaticus simillem locum in libro septuagesimo quarto repererit, non ego definiverim. »

8. Fabricius, Paulmier, approuvé par Wesseling (Itinéraire d'Antonin, p. 496) et Bekk. ; vulg. : Ἀραδὼν. Caralis était la capitale de la Sardaigne, et Aradis une ville d'Afrique.

9. F : καταπεφεύγεσαν. A partir de cet endroit, je cesse de citer le ms. F, pour les raisons indiquées dans l'Avertissement en tête de ce tome VI.

10. C, H : γε.

11. Cf. Appien, V, 66. Plus loin (ch. 45) nous verrons Sextus soupçonner Ménas à cause du renvoi de cet Hélénus.

παραλία ἐπορθεῖτο, τῆς τε σιτοπομπίας[1] ἐστέρηντο, καὶ ὁ λιμός[2], τά τε τέλη, πολλὰ καὶ παντοῖα καθιστάμενα, καὶ προσέτι καὶ συντέλειαι[3] τοῖς τοὺς δούλους ἔχουσι προστασσόμεναι[4], δεινῶς αὐτοὺς ἐλύπουν, οὐκέθ' ἡσύχαζον,
R. p. 549. ἀλλ' ὅσον ἐπὶ ταῖς τοῦ Ἀντωνίου καὶ τοῦ[5] Καίσαρος καταλλαγαῖς, ὡς καὶ σφετέρας εἰρήνης τῆς ἐκείνων ὁμονοίας οὔσης, ἥσθησαν, τοσοῦτον ἢ καὶ πλεῖον ἐπὶ τῷ πρὸς τὸν Σέξτον σφῶν πολέμῳ ἤσχαλλον. Ἐν δ' οὖν τῷ τότε ἐπί τε ἵππων αὐτοὺς, ὥσπερ ἐν ἐπινικίοις τισὶν, ἐσαγαγόντες[6], καὶ τῇ νικητηρίᾳ[7] στολῇ ἐξ ἴσου τοῖς πέμψασιν αὐτὰ κοσμήσαντες, τάς τε πανηγύρεις[8] ἐπὶ τῶν ἀρχικῶν δίφρων θεωρεῖν ποιήσαντες, καὶ τὴν Ὀκταουΐαν, τὴν τοῦ Καίσαρος ἀδελφὴν, γυναῖκα τῷ Ἀντωνίῳ, ἐπειδὴ ὁ ἀνὴρ αὐτῆς ἐτετελευτήκει[9], καὶ κύουσαν προμνηστευσάμενοι[10], τοσαύτῃ μεταβολῇ ἐχρήσαντο, ὥστε τὸ μὲν πρῶτον κατὰ συστάσεις γιγνόμενοι, ἢ καὶ ἐπὶ θέαν τινὰ ἀθροιζόμενοι, παρεκάλουν σφᾶς εἰρηνῆσαι, καὶ πολλὰ ἐπὶ τούτῳ ἐπεβόων[11]· ὡς δὲ οὐκ ἔπειθον[12], ἠλλοτριώθησάν τε αὐτοῖς, καὶ πρὸς τὸν Σέξτον ἀπέκλιναν. Καὶ ἄλλα τε ἐπὶ θεραπείᾳ αὐτοῦ διεθρόουν, καὶ ἐν ταῖς ἱπποδρομίαις κρότῳ τε πολλῷ

1. B, G et Bekk.; vulg. : σιτοπομπείας. — 2. Correction de Xyl., confirmée par Xiph. et Zonaras, adoptée par Henri Étienne et Leuncl., Reim., Sturz et Bekk.; E, Robert Étienne : λοιμός.

3. Reiske voudrait ajouter avant ce mot : καιναὶ ou νέαι, comme au ch. 34; B : συντέλεια.

4. Correction de Robert Étienne et de Xyl., adoptée par les éd. subséq.; E, H : προτασσόμενοι.

5. Vulg. et E, H : καὶ ταῖς τοῦ.

6. Reimarus : « In Fastis Capitolinis : *Imp. Cæsar Divi F. C. F. III.*

daigne fut au pouvoir de Ménas et que le littoral fut en proie à ses déprédations ; quand ils virent les vivres interceptés, et que la famine, les nombreux impôts de toute espèce, les contributions levées sur ceux qui possédaient des esclaves, leur eurent occasionné de violents ennuis, les habitants de Rome ne se tinrent plus tranquilles ; autant la réconciliation d'Antoine et de César leur avait causé de joie, dans la pensée que l'accord des deux chefs leur procurerait la paix à eux-mêmes, autant et plus ils se montrèrent irrités de la guerre faite à Sextus. Après les avoir précédemment ramenés dans Rome, montés sur des chevaux en manière de triomphe, les avoir décorés de la toge triomphale à l'égal des triomphateurs, leur avoir accordé d'assister aux jeux sur des chaises curules, avoir donné pour femme à Antoine Octavie, sœur de César, dont le mari était mort et qui était grosse, ils changèrent à tel point que, d'abord dans les lieux de réunion ou quand on s'assemblait pour quelque spectacle, ils les exhortaient à faire la paix et la demandaient à grands cris ; puis, comme ils ne parvinrent pas à les persuader, ils se détachèrent d'eux et penchèrent pour Sextus. Entre autres marques de faveur à l'égard de Sextus, ils accueillaient avec des

Vir R. P. C. Ovans quod pacem cum M. Antonio fecit. » Celui qui obtenait l'ovation faisait son entrée dans Rome à pied, et n'avait d'autre costume que la toge prétexte des consuls.

7. Correction de Fabricius et d'Oddey, conforme d'ailleurs à la version de Xyl. ; vulg. et E, H : τὰ νικητήρια.

8. Leuncl., approuvé par Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. : κοσμήσαντες ἔς τε τὰς πανηγύρεις. — 9. C : ἐτελεύκει. — 10. Cf. Appien, V, 64. C : προμνησάμενοι.

11. C : ἐβόων. — 12. G : ὡς δὲ οὐκ ἔπειθον.

τὸ τοῦ Ποσειδῶνος ἄγαλμα πομπεῦον ἐτίμων[1], καὶ ἡδονὴν ἐπ' αὐτῷ πολλὴν ἐποιοῦντο. Ἐπεί[2] τε ἡμέραις τισὶν οὐκ ἐσήχθη, τούς τε ἐν ταῖς ἀρχαῖς ὄντας ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐξήλασαν, καὶ ἐκείνων τὰς εἰκόνας κατέβαλον· καὶ τέλος, ἐπειδὴ μηδ' ὡς τι ἐπεραίνετο, σπουδῇ ἐπ' αὐτοὺς, ὡς καὶ ἀποκτενοῦντες σφᾶς, ὥρμησαν. Καὶ ὁ μὲν Καῖσαρ, καίτοι τρωθέντων τῶν ἀμφ' αὐτὸν ὄντων, τήν τε ἐσθῆτα περιερρήξατο, καὶ πρὸς ἱκετείαν αὐτῶν ἐτράπετο· ὁ δ' Ἀντώνιος βιαιότερον σφίσι προσηνέχθη. Καὶ διὰ τοῦτο ὅτι μάλιστα[3] ὀργισθέντων τε σφῶν, καὶ ἐπὶ τούτῳ καὶ δεινόν τι πράξειν προσδοκηθέντων, ἠναγκάσθησαν τῷ Σέξτῳ καὶ ἄκοντες ἐπικηρυκεύσασθαι.

32. Κἀν τούτῳ τούς τε στρατηγοὺς καὶ τοὺς ὑπάτους, καίπερ ἐπ' ἐξόδῳ ἤδη τοῦ ἔτους ὄντος, παύσαντες, ἄλλους ἀντικατέστησαν, βραχὺ φροντίσαντες[4] εἰ καὶ ἐπ' ὀλίγας ἡμέρας ἄρξουσι. Καὶ εἷς γε τῶν τότε ὑπατευσάντων Λούκιος Κορνήλιος Βάλβος ἐγένετο, Γαδειρεύς τε ὢν[5], καὶ πλούτῳ καὶ μεγαλονοίᾳ τοσαύτῃ τοὺς καθ' ἑαυτὸν ἀνθρώπους ὑπερενεγκὼν, ὥστε καὶ δωρεὰν τοῖς Ῥωμαίοις ἀνὰ
B.p.550. πέντε καὶ εἴκοσι δραχμὰς τελευτῶν καταλιπεῖν. Τοῦτό τε οὖν ἐποίησαν, καὶ ἐν τῇ τελευταίᾳ τοῦ ἔτους ἡμέρᾳ ἀγορανόμου τινὸς ἀποθανόντος, ἕτερον ἐς τὰς λοιπὰς ὥρας

1. On a vu, plus haut, ch. 19, que Sextus se vantait d'être fils de Neptune. En applaudissant la statue du dieu, le peuple applaudissait l'adversaire des triumvirs.

2. Xyl. et les éd. subséq., de même B, C, K; vulg. et A, E, G, H, I : ἐπί.

3. Reim. (*Addenda*) et Bekk.; vulg. : ἔτι μάλιστα. Reiske voulait

applaudissements répétés la statue de Neptune, lorsque, dans les jeux du cirque, on la promenait en pompe, et témoignaient leur joie à cette vue. Comme pendant quelques jours la statue n'avait pas été amenée, ils chassèrent du Forum les magistrats à coups de pierres, et renversèrent les statues d'Antoine et de César; ils finirent même, n'obtenant rien malgré ces démonstrations, par s'élancer tout à coup contre eux, comme pour les tuer. César, bien qu'ayant eu quelques-uns des siens blessés, déchira ses vêtements et recourut aux supplications; mais Antoine se comporta d'une façon plus violente. Cette conduite ayant porté l'irritation à son comble et faisant appréhender quelque acte de désespoir, Antoine et César furent contraints d'entrer, malgré eux, en négociations avec Sextus.

32. Sur ces entrefaites, ils destituèrent les préteurs et les consuls, bien qu'on fût à la fin de l'année, pour leur en substituer d'autres, sans s'inquiéter du peu de jours que ces magistrats auraient à exercer leur charge. Parmi ceux qui furent alors consuls, il y eut L. Cornélius Balbus, de Gadès, qui surpassait tellement en richesses et en munificence les hommes de son temps, qu'en mourant il légua aux Romains environ vingt-cinq drachmes par tête. Telle fut la conduite des deux triumvirs; de plus, un édile étant mort le dernier jour de l'année, ils en mirent un autre à sa place pour les heures qui res-

lire ἔτι μᾶλλον, conjecture que Reim. ne désapprouve pas. — 4. C : φρονήσαντες.

5. Pline, VII, 43 : « Fuit et Balbus major consul, primus externorum, atque etiam in Oceano genitorum, usus illo honore, quem majores Latio quoque negaverunt. »

ἀνθείλοντο[1]. Κἀν τῷ αὐτῷ τούτῳ χρόνῳ τό τε ὕδωρ τὸ Ἰούλιον ὠνομασμένον ἐς τὴν πόλιν ἐπωχετεύθη[2], καὶ ἡ πανήγυρις, ἡ ἐπὶ τῷ πολέμῳ τῷ πρὸς τοὺς σφαγέας εὐχθεῖσα, ὑπὸ[3] τῶν ὑπάτων ἐποιήθη[4]. Τά τε τοῖς ἑπτὰ ἀνδράσιν ὠνομασμένοις προσήκοντα οἱ ποντίφικες, ἐπειδὴ μηδεὶς ἐκείνων παρῆν, ἐπετέλεσαν· καὶ τοῦτο καὶ ἄλλοτε πολλάκις ἐγένετο.

33. Ταῦτά τε οὖν οὕτως[5] ἐν τῷ ἔτει ἐκείνῳ ἐπράχθη, καὶ Σφαῖρον ὁ Καῖσαρ, παιδαγωγόν τε καὶ ἐξελεύθερον αὐτοῦ γενόμενον, δημοσίᾳ ἔθαψε. Τόν τε Ῥοῦφον τὸν Σαλουϊδιῆνον, ὡς καὶ ἐπιβουλεύσαντά οἱ, ἀπέκτεινεν[6]. Οὗτος δὲ ἦν μὲν ἐξ ἀφανεστάτων, καὶ αὐτῷ ἡ κεφαλὴ ποιμαίνοντι φλόγα ἀνέδωκεν· ἐς τοσοῦτον δὲ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος προήχθη, ὥστε αὐτόν τε ὕπατον μηδὲ βουλεύοντα[7] ἀποδειχθῆναι, καὶ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ προαποθανόντα, διὰ τοῦ Τιβέριδος γεφύρας ἐπ' αὐτὸ τοῦτο ποιηθείσης, ἐξενεχθῆναι. Ἀλλ' οὐδὲν γὰρ τῶν ἀνθρωπίνων βέβαιόν ἐστι· κατηγορήθη τε ἐν τῷ βουλευτηρίῳ ὑπ' αὐτοῦ τοῦ Καίσαρος, καὶ ὡς πολέμιος ἐκεῖνου καὶ τοῦ δήμου παντὸς ἐσφάγη[8]· ἐ-

1. Cf. des exemples analogues : XLIII, 46, un consul; XLIX, 43, un préteur. — 2. Suivant Frontin, dans son livre des Aqueducs de Rome, l'eau de la Julia ne fut amenée à Rome que bien plus tard par Agrippa.

3. B, E, G, H, K : ἀπό.

4. « Alii omnino, dit Reimarus, ludi victoriæ Cæsaris, de quibus viri docti ad Velleii II, 27. Sed solemnis mos apud Romanos pro felici successu belli ludos magnos vovere, ut apud Livium VII, 11. »

5. Dans B, les mots οὖν οὕτως ont été grattés.

6. Cf. Suétone, 66; Appien, V, 66.

taient. A cette même époque, l'eau appelée Julia fut amenée dans Rome par un aqueduc, et les jeux promis aux dieux à l'occasion de la guerre contre les meurtriers furent célébrés par les consuls. Ce furent les pontifes qui remplirent les fonctions des prêtres nommés septemvirs épulons, aucun de ceux-ci ne se trouvant à Rome, et cela se pratiqua souvent dans d'autres circonstances.

33. Tels furent les événements de cette année; de plus, César célébra, aux frais de l'État, les funérailles de Sphérus, son pédagogue et son affranchi. Il fit mettre aussi à mort Salvidiénus Rufus, sous prétexte qu'il avait conspiré contre lui. Ce Salvidiénus était d'une naissance obscure; pendant qu'il paissait un troupeau, sa tête fut entourée de flammes; César l'éleva si haut qu'il fut nommé consul, sans même être sénateur, et que le convoi de son frère, mort avant lui, traversa le Tibre sur un pont construit tout exprès. Mais il n'y a rien de stable dans les choses humaines; il fut accusé en plein sénat par César lui-même, et égorgé comme ennemi de César et du peuple entier; il y eut des supplications à cette oc-

7. Velléius Paterc. : « Per quæ tempora Rufi Salvidieni scelesta consilia patefacta sunt, qui natus obscurissimis initiis, parum habebat summa accepisse, et proximus a Cn. Pompeio ipsoque Cæsare equestris ordinis consul creatus esse, nisi in id ascendisset, e quo infra se et Cæsarem videret et rempublicam. »

8. Epitome de Tite-Live, CXXVII : « Q. Salvidienum nefaria consilia contra Cæsarem molitum, indicio suo protraxit, isque damnatus mortem sibi conscivit. » Le mot ἐσφάγη doit donc s'entendre ici de la même manière qu'au ch. 25 le mot ἀπέκτεινε.

ρομηνίαι τε ἐπ' αὐτῷ ἐγένοντο, καὶ προσέτι καὶ ἡ φυλακὴ τῆς πόλεως τοῖς τρισὶν ἀνδράσι μετὰ τῆς εἰθισμένης προσθήκης, τοῦ μηδὲν ἀπ' αὐτῆς ἀποτριβῆναι, ἐπετράπη. Ἔν τε τῷ[1] πρὸ τούτου ἔτει θηρία τε ἐν τῇ τῶν Ἀπολλωνιείων ἱπποδρομίᾳ ἄνδρες ἐς τὴν ἱππάδα τελοῦντες κατέβαλον[2], καὶ ἡμέρα ἐμβόλιμος παρὰ τὰ καθεστηκότα ἐνεβλήθη, ἵνα μὴ ἡ νουμηνία τοῦ ἐχομένου ἔτους τὴν ἀγορὰν τὴν διὰ
R.p.551. τῶν ἐννέα ἡμερῶν ἀγομένην λάβῃ[3], ὅπερ ἀπὸ τοῦ πάνυ ἀρχαίου σφόδρα ἐφυλάσσετο, καὶ δῆλον ὅτι ἀνθυφῃρέθη αὖθις, ὅπως ὁ χρόνος κατὰ τὰ τῷ Καίσαρι τῷ προτέρῳ δόξαντα συμβῇ. Κάστορί[4] τέ τινι ἥ τε τοῦ Ἀττάλου καὶ ἡ τοῦ Δηϊοτάρου ἀρχὴ ἐν τῇ Γαλατίᾳ τελευτησάντων ἐδόθη· καὶ ὁ νόμος ὁ Φαλκίδιος ὠνομασμένος, πλείστην καὶ νῦν ἔτι[5] ἰσχὺν ἐς τὰς τῶν κλήρων διαδοχὰς, ὥστε τινὰ τὸ τέταρτον τῆς καταλειφθείσης οἱ[6] οὐσίας, ἂν γέ πῃ βαρύνηται, λαβόντα[7], τὸ λοιπὸν ἀφεῖναι, ἔχων, ὑπὸ Ποπλίου[8] Φαλκιδίου δημαρχοῦντος ἐτέθη[9]. Ταῦτα μὲν ἐν τοῖς δύο ἔτεσιν ἐγένετο.

34. Τῷ δ' ἐπιγιγνομένῳ[10], ἐν ᾧ Λούκιός τε Μάρκιος[11] καὶ Γάϊος Σαβῖνος[12] ὑπάτευσαν, τά τε ὑπὸ τῶν τριῶν ἀνδρῶν πραχθέντα, ἀφ' οὗ ἐς τὴν ὀλιγαρχίαν ἐσῆλθον, κῦρος[13] παρὰ τῆς βουλῆς ἔλαβε, καὶ τέλη τινὰ ὑπ' αὐτῶν

1. G om. — 2. Suétone, 43 : « Ad scenicas quoque et gladiatorias operas etiam equitibus romanis usus aliquando est. »

3. Reiske préférerait καταλάβῃ. — 4. Sur ce personnage, cf. la note de Reimarus et l'addition de Sturz. — 5. C : ἔτι καὶ νῦν. — 6. C om.

7. Xiph. : λαμβάνοντα. — 8. H; vulg. : τοῦ Πομπλίου.

casion, et, en outre, la garde de la ville fut remise aux triumvirs, avec l'injonction habituelle de veiller à ce qu'elle n'éprouvât aucun dommage. L'année précédente, aux jeux Apollinaires, des citoyens appartenant à l'ordre équestre avaient abattu dans le cirque des bêtes féroces, et un jour intercalaire avait été inséré, contrairement à l'usage, afin que les calendes de l'année suivante ne tombassent pas en même temps que les nundines, chose que, de toute antiquité, on avait bien soin d'éviter; et il est bien évident qu'il y eut un autre jour de retranché ensuite, pour conformer la supputation du temps aux décrets du premier César. Le gouvernement d'Attale et celui de Déjotarus, morts dans la Galatie, furent donnés à un certain Castor; la loi appelée Falcidia, qui, aujourd'hui encore, a, en matière de succession, une autorité très-grande, et aux termes de laquelle un héritier qui se sent grevé par quelque clause testamentaire, peut, en prenant le quart de ce qui lui est légué, renoncer au reste, fut promulguée par Falcidius alors tribun du peuple. Tels furent les événements de ces deux années.

34. L'année suivante, sous le consulat de L. Marcius et de C. Sabinus, les actes des triumvirs depuis leur entrée au pouvoir furent ratifiés par le sénat; quelques impôts furent en outre établis par eux, parce que les dé- An de Rome 701. L. Marcius et C. Sabinus consuls.

9. Le lecteur trouvera dans la note 161 de Reimarus l'indication des auteurs qui nous ont transmis des renseignements sur cette loi.

10. C : τῷ δὲ ἐπιγιγνομένῳ. — 11. B om.

12. « Alii chronographi, dit Xylander, non L. Marcum, sed L. Porcium Censorinum habent. » C : Σαβεῖνος. — 13. C : χήρος.

προσκατέστη[1], διὰ τὸ τὰ ἀναλώματα πολλῷ πλείω, ἢπερ[2] ἐπὶ τοῦ προτέρου Καίσαρος ἐτέτακτο, γίγνεσθαι. Πάμπολλα γὰρ αὐτοὶ καὶ μάλιστα ἐς τοὺς στρατιώτας δαπανῶντες, ἠσχύνοντο[3] μόνοι[4] παρὰ[5] τὸ καθεστηκὸς ἀναλίσκοντες. Ἀμέλει τὸν πώγωνα ὁ Καῖσαρ τότε πρῶτον ξυράμενος, αὐτός τε μεγάλως ἑώρτασε, καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασι δημοτελῆ ἑορτὴν παρέσχε. Καὶ ὁ μὲν καὶ ἔπειτα ἐπελειοῦτο[6] τὸ γένειον, ὥσπερ οἱ ἄλλοι[7]· ἤδη γὰρ καὶ τῆς Λιουΐας[8] ἐρᾶν ἤρχετο, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὴν Σκριβωνίαν τεκοῦσάν οἱ θυγάτριον ἀπεπέμψατο αὐθημερόν[9]. Τῶν δ' οὖν ἀναλωμάτων πολὺ μειζόνων ἢ πρότερον γιγνομένων, καὶ τῶν προσόδων οὔτ' ἄλλως ἀρκουσῶν, καὶ τότε ἐλαττόνων
R.p. 552. διὰ τὰς στάσεις προσιουσῶν, καινά τινα τέλη ἐσήγαγον[10], ἔς τε τὸ βουλευτήριον πλείστους ὅσους οὐχ ὅτι τῶν συμμάχων, ἢ καὶ στρατιώτας, παῖδάς τε ἀπελευθέρων, ἀλλὰ καὶ δούλους ἐνέγραψαν. Μάξιμον γοῦν τινα ταμιεύσειν μέλλοντα ἐγνώρισέ τε ὁ δεσπότης καὶ ἀπήγαγε[11]. Καὶ τοῦτο[12] μὲν ἀδεὲς ἐγένετο τολμήσαντι[13] τὴν ἀρχὴν αἰτῆσαι· ἕτερος δὲ ἐν τοῖς στρατευομένοις[14] φωραθεὶς[15], κατὰ

1. Leuncl. et C, G, I, K; vulg. et A, B, E, H : προκατέστη.
2. C : ὅπερ. — 3. Reiske propose de lire οὐκ ἠσχύνοντο. B : ἠσχύοντο.
4. Reimarus : « Forte legendum μόνοις, nempe στρατιώταις. »
5. Xyl. : κατὰ, *si præstitutum sumptibus modum.*
6. Peir. : ὅτι Καῖσαρ ἐλειοῦτο, au lieu de καὶ ὁ μὲν καὶ ἔπειτα ἐπελειοῦτο; B : ἐτελειοῦτο. — 7. Peir. om. : ὥσπερ οἱ ἄλλοι.
8. Peiresc : Λιβίας.
9. Cf. Suétone, 62.
10. Appien, V, 67 : Προυτέθη διάγραμμα, εἰσφέρειν ἐπὶ μὲν τοῖς θεράπουσι τοὺς κεκτημένους ὑπὲρ ἑκάστου τὸ ἥμισυ τῶν πέντε καὶ εἴκοσι δραχμῶν

penses s'élevaient bien au-delà de ce qui avait été réglé par le premier César. Bien que prodiguant l'argent, surtout aux soldats, ils avaient honte de se livrer seuls à des dépenses exagérées. C'est ainsi que César, s'étant alors coupé la barbe pour la première fois, célébra lui-même une fête splendide et offrit à tous les citoyens un banquet aux frais de l'État. Depuis, il eut toujours le menton rasé, comme tout le monde; car déjà il commençait à aimer Livie et, pour cette raison, il répudia ce même jour Scribonie, bien qu'elle lui eût donné une fille. Les dépenses donc étaient bien plus considérables qu'auparavant, et les revenus, d'ailleurs insuffisants, allaient en diminuant à cause des guerres civiles; les triumvirs établirent quelques impôts nouveaux et firent entrer au sénat un grand nombre, non-seulement d'alliés ou de soldats et de fils d'affranchis, mais même des esclaves. Ainsi un certain Maximus, au moment où il briguait la questure, fut reconnu et emmené par son maître. Maximus ne fut point puni pour avoir osé demander une charge; mais un autre, surpris dans les rangs des préteurs, fut précipité des rochers du Capitole, après

ὡρισμένων, ἐς τὸν πόλεμον τὸν Κασσίου τε καὶ Βρούτου· ἐσφέρειν δὲ καὶ μοῖραν τοὺς ἐκ διαθήκης τι καρπουμένους. César, Guer. Civ., III, 32, nous apprend que de semblables mesures avaient été précédemment déjà mises à exécution.

11. On sait jusqu'à quel point s'étendait, à Rome, le pouvoir des maîtres à l'égard de leurs esclaves. — 12. Reiske : τούτῳ.

13. C : τολμήσαντα.

14. Ce mot a donné lieu à une controverse pour laquelle je renvoie à la note 170 de Reimarus.

15. C : ἐφωραθείς.

τῶν τοῦ Καπιτωλίου πετρῶν[1] ἐώσθη, προελευθερωθεὶς ἵνα ἀξίωμα ἡ τιμωρία αὐτοῦ λάβῃ.

35. Πρόφασιν δὲ σφίσι τοῦ τῶν βουλευσόντων πλήθους ἡ τοῦ Ἀντωνίου στρατεία[2], ἣν ἐπὶ τοὺς Πάρθους ἡτοιμάζετο, παρέσχεν· ἀφ' οὗπερ καὶ ἀρχὰς ἄλλας τε[3] ἐπὶ πλείω ἔτη, καὶ τὴν τῶν ὑπάτων ἐς ὀκτὼ ὅλα προκατεστήσαντο[4], τοὺς μὲν ἀμειβόμενοι τῶν συναραμένων σφίσι, τοὺς δὲ ὑπαγόμενοι. Ὑπάτους δὲ οὐδὲ δύο ἐτησίους, ὥσπερ εἴθιστο, ἀλλὰ πλείους τότε πρῶτον εὐθὺς ἐν ταῖς ἀρχαιρεσίαις εἵλοντο. Καὶ πρότερον μὲν γὰρ μεθ' ἑτέρους τινὲς μήτ' ἀποθανόντας[5], μήτ' ἐπ' ἀτιμίᾳ, ἢ καὶ ἄλλως[6] πως παυθέντας, ἦρξαν[7]· ἀλλ' ἐκεῖνοι μέν, ὡς που τοῖς ἐς ὅλον τὸν ἐνιαυτὸν χειροτονηθεῖσιν ἔδοξε, κατέστησαν· τότε δὲ ἐνιαύσιος μὲν οὐδεὶς ᾑρέθη, πρὸς δὲ δὴ τὰ τοῦ χρόνου μέρη ἄλλοι καὶ ἄλλοι[8] ἀπεδείχθησαν. Καὶ οἱ μὲν πρῶτοι καὶ τὸ ὄνομα τῆς ὑπατείας κατὰ[9] παντὸς τοῦ ἔτους (ὥσπερ καὶ νῦν γίγνεται) ἔσχον· τοὺς δ' ἑτέρους[10] αὐτοὶ μὲν οἱ ἐν τῇ πόλει τῇ τε ἄλλῃ Ἰταλίᾳ ἐν ἑκάστῳ τῷ τῆς ἀρχῆς αὐτῶν χρόνῳ ὠνόμαζον, ὃ καὶ νῦν ποιεῖται, οἱ δὲ λοιποὶ ἢ τινὰς αὐτῶν ἢ οὐδένας ἤδεσαν, καὶ διὰ
R. p. 553. τοῦτο σμικροτέρους σφᾶς ὑπάτους ἐπεκάλουν[11]. Οἴκοι μὲν δὴ ταῦτ' ἔπραττον.

1. Xiph. : κρημνῶν. — 2. G : στρατίᾳ. — 3. Com. : ἄλλας τε.
4. Pour quatre ans seulement suivant Appien, V, 73.
5. Après ce mot, C ajoute : τό τε πρῶτον εὐθύς.
6. G et Bekk. ; vulg. : μήτε ἄλλως. — 7. Xyl., Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. et A, B, E, H : εἶρξαν ; G, K : εἴρξαν. — 8. C, H : ἄλλοις ἄλλοι.

avoir été préalablement affranchi, afin de donner de la dignité à son supplice.

35. Le prétexte des triumvirs pour créer tant de sénateurs fut l'expédition qu'Antoine préparait contre les Parthes; ce fut encore pour ce motif qu'ils nommèrent à l'avance aux autres charges pour un temps plus long et au consulat pour huit années entières, récompensant ainsi les uns de leur concours et se conciliant la faveur des autres. Il y eut non pas deux consuls annuels, selon la coutume, mais un plus grand nombre élus alors pour la première fois immédiatement dans les comices. Auparavant, quelques citoyens avaient bien exercé le consulat à la suite d'autres qui n'étaient pas morts, qui n'avaient pas été notés d'infamie ou destitués pour quelque autre raison; mais ceux-ci furent nommés suivant le caprice de ceux qui avaient été désignés pour l'année entière, et personne ne fut plus depuis lors consul pour une année; puis d'autres encore furent créés pour les diverses portions de l'année. Les premiers entrés en charge avaient, et cela se pratique encore aujourd'hui, toute l'année le nom de consuls, et c'étaient eux qui, soit à Rome, soit dans l'Italie, à chaque époque de leur magistrature, nommaient les autres consuls, ce qui s'observe encore aujourd'hui; le reste des citoyens ne connaissait que quelques-uns de ces derniers ou même n'en connaissait aucun, et, pour cette raison, les appelait les petits consuls. Voilà ce qui se fit alors à Rome.

9. A, B, I, K et Bekk.; vulg. et les autres mss : διά.

10. G : τοὺς δὲ ἑτέρους.

11. Dion traduit l'expression *consules minores* dont il note ici l'origine. Reiske voudrait lire ὑπαχάλουν, parce que, dit-il, « verbum hoc plerumque usurpatur in nominibus probrosis et ad cavillandum compositis. »

36. Τῷ δὲ δὴ Σέξτῳ πρῶτον μὲν διὰ τῶν ἑταίρων, καὶ ὅπως καὶ ἐφ' οἷς καταλλαγήσοιντο, συνέβησαν· ἔπειτα δὲ καὶ αὐτοὶ πρὸς Μισηνῷ ἐς λόγους ἦλθον. Εἱστήκεσαν[1] δὲ, οἱ μὲν ἐν τῇ ἠπείρῳ, ὁ δὲ ἐν χώματί τινι ἐν τῇ θαλάσσῃ, ἐπ' αὐτὸ τοῦτο περιῤῥύτῳ, οὐ πόῤῥω σφῶν πρὸς ἀσφάλειαν αὐτῷ[2] πεποιημένῳ. Καὶ παρῆν πᾶς[3] μὲν ὁ τούτου ναυτικὸς, πᾶς δὲ ὁ ἐκείνων πεζικὸς ὄχλος· οὐχ ἁπλῶς, ἀλλ' οἱ μὲν ἐπὶ τῆς γῆς, οἱ δὲ ἐπὶ τῶν νεῶν, ἐξωπλισμένοι παρετετάχατο· ὥστε καὶ ἀπ' αὐτοῦ τούτου δῆλον πᾶσι γενέσθαι, ὅτι ἔκ τε τοῦ φόβου τῆς παρασκευῆς σφῶν, καὶ ἐξ ἀνάγκης, οἱ μὲν διὰ τὸν δῆμον, ὁ δὲ διὰ τοὺς συνόντας οἱ ἐσπείσατο[4]. Αἱ δὲ δὴ συνθῆκαι ἐπὶ τοῖσδε ἐγένοντο· τούς τε αὐτομολήσαντας τῶν δούλων ἐλευθέρους εἶναι, καὶ τοὺς ἐκπεσόντας, πλὴν τῶν σφαγέων, κατελθεῖν· τούτους γὰρ δῆθεν ὑπεξείλοντο, ἐπεὶ τῷ γε[5] ἔργῳ καὶ ἐκείνων τινὲς κατιέναι ἔμελλον· καὶ γὰρ αὐτὸς ὁ Σέξτος εἷς ἐξ αὐτῶν γεγονέναι ἐδόκει. Ἀλλ' ἐγράφη γε[6], τοὺς ἄλλους πλὴν τούτων πάντας, ἐπί τε ἀδείᾳ καὶ ἐπὶ τῷ τετάρτῳ τῆς δημευθείσης σφῶν οὐσίας ἐπανελθεῖν· καὶ ἐκείνων μέν τισι καὶ δημαρχίας καὶ στρατηγίας, ἱερωσύνας τε εὐθὺς[7] δοθῆναι· αὐτὸν δὲ τὸν Σέξτον, ὕπατόν τε αἱρεθῆναι, καὶ οἰωνιστὴν ἀποδειχθῆναι[8], ἔκ τε τῆς οὐσίας τῆς πατρῴας χιλίας καὶ ἑπτακοσίας[9] καὶ πεντήκοντα μυριάδας δραχμῶν

1. Sturz et Bekk.; vulg. : εἱστήκεισαν.

2. Odd. : αὐτοῦ. Reim. approuverait cette correction, si, avec la vulgate, on laissait subsister après ce mot la virgule qu'il supprime afin de faire retomber αὐτῷ sur πεποιημένῳ. — 3. Com.

36. César et Antoine traitèrent avec Sextus, d'abord par l'intermédiaire de leurs amis, des clauses et conditions de la paix; ensuite ils entrèrent eux-mêmes en conférences avec lui près de Misène. César et Antoine se tenaient à terre et Sextus au milieu de la mer sur une digue baignée à dessein de tous côtés par les flots et construite à peu de distance de ses adversaires, afin d'assurer sa sûreté. A cette conférence assistait toute la flotte de l'un, toutes les troupes des autres; ce n'étaient pas des spectateurs indifférents; ils étaient, ceux-ci à terre, ceux-là sur leurs vaisseaux, rangés en armes vis-à-vis les uns des autres, en sorte qu'il fut évident pour tous que la crainte de leurs préparatifs réciproques et la contrainte imposée, aux triumvirs par le peuple, à Sextus par ceux qui étaient avec lui, les forçait à traiter. Les conditions furent la liberté pour les esclaves fugitifs et le rappel des exilés, à l'exception des meurtriers. Ces derniers furent exceptés, sans doute parce que quelques-uns d'entre eux étaient vraiment sur le point de rentrer, Sextus lui-même semblant être un des meurtriers. On décida que les autres citoyens, ceux-là seuls exceptés, pourraient revenir sans être inquiétés et recevraient le quart de leurs biens confisqués; que quelques-uns même obtiendraient sur-le-champ des charges de tribuns du peuple et de préteurs, ainsi que des sacerdoces; que Sextus lui-même serait élu consul et nommé augure, qu'il recouvrerait sur la fortune paternelle dix-sept millions cinq cent mille drachmes, aurait pour cinq ans le gou-

4. B, G : ἐσπείσατο. — 5. G, Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : τε.
6. C, Hom. — 7. Zon., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et B, C, E, K : αὐτοῖς.
8. Appien, V, 72 : ὑπατεῦσαι δ' ἀπόντα ὅι' ὅτου κρίνοι τῶν φίλων, καὶ τῆς μεγίστης ἱερωσύνης ἐς τοὺς ἱερέας ἐγγραφῆναι. — 9. Zon. : πενταχοσίας.

κομίσασθαι, καὶ Σικελίας, καὶ Σαρδοῦς, τῆς τε Ἀχαΐας ἐπὶ πέντε ἔτη ἄρξαι[1]· μήτ' αὐτομόλους δεχόμενον, μήτε ναῦς ἐπικτώμενον, μήτε τινὰ φρούρια ἐν τῇ Ἰταλίᾳ ἔχοντα,
R. p. 554. ἀλλὰ τήν τε εἰρήνην αὐτῇ τὴν ἐκ τῆς θαλάσσης πρυτανεύοντα, καὶ σῖτον τοῖς ἐν τῇ πόλει[2] τακτὸν[3] πέμποντα. Τὸν δὲ δὴ χρόνον αὐτῷ τοῦτον προσέγραψαν, ὅτι καὶ αὐτοὶ πρόσκαιρον δή τινα τὴν ἐξουσίαν, ἀλλ' οὐκ ἀΐδιον ἔχειν[4] δοκεῖν ἤθελον.

37. Ταῦτα μὲν[5] οὖν[6] συνθέμενοι καὶ συγγραψάμενοι, τά τε γραμματεῖα ταῖς ἱερείαις ταῖς ἀειπαρθένοις παρακατέθεντο, καὶ μετὰ τοῦτο δεξιάς τε σφίσιν ἔδοσαν, καὶ ἐφίλησαν ἀλλήλους. Γενομένου δὲ τούτου, πολλὴ καὶ ἄπλετος βοὴ καὶ ἐκ τῆς ἠπείρου ἅμα καὶ ἐκ τῶν νεῶν ἠγέρθη. Πολλοὶ μὲν γὰρ στρατιῶται[7], πολλοὶ δὲ καὶ ἰδιῶται παρόντες, ἀθρόον καὶ ἐξαπιναίως, ἅτε καὶ τῷ πολέμῳ δεινῶς ἀχθόμενοι, καὶ τῆς εἰρήνης ἰσχυρῶς ἐπιθυμοῦντες, ἐξέκραγον[8]· ὥστε καὶ τὰ ὄρη συνηχῆσαι, κἀκ τούτου καὶ φρίκην σφίσι καὶ ἔκπληξιν μεγάλην ἐγγενέσθαι· καὶ πολλοὺς μὲν ὑπ' αὐτῶν τούτων ἐκθανεῖν, πολλοὺς δὲ συμπατηθέντας[9] ἢ καὶ ἀποπνιγέντας ἀπολέσθαι. Οἵ τε γὰρ ἐν τοῖς σκάφεσιν ὄντες οὐκ ἀνέμειναν τῇ γῇ αὐτῇ προσελθεῖν, ἀλλ' ἐξεπήδων ἐς

1. Appien, V, 72, ajoute Cyrnos (la Corse). — 2. C om. : ἐκ τῆς θαλάσσης... πόλει. — 3. C : ἐκτακτόν.

4. H om. — 5. Bekk.; vulg. : τε.

6. Correction de Robert Étienne et de Xyl., adoptée par les éd. subséq.; E : οὐ. — 7. Leuncl. et les édit. subséq.; vulg. et C, E, H : πολλοὶ μὲν στρατιῶται γάρ.

8. Gron., d'après A, Reim, Sturz et Bekk.; Xiphil. donne, à peu de

vernement de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Achaïe, à la condition de ne recevoir plus les esclaves fugitifs, de ne point se procurer de nouveaux vaisseaux, de n'avoir aucune garnison en Italie, d'assurer la paix maritime et d'envoyer à Rome une quantité de blé déterminée. Ils lui fixèrent ce terme de cinq ans, parce qu'ils voulaient paraître ne posséder eux-mêmes qu'une puissance temporaire et non une puissance perpétuelle.

37. Ces conditions arrêtées et rédigées par écrit, ils en déposèrent l'acte entre les mains des Vestales; après quoi ils se donnèrent la main et s'embrassèrent mutuellement. Alors une clameur immense et éclatante s'éleva de la terre et des vaisseaux tout à la fois. Beaucoup de soldats, en effet, et aussi beaucoup de citoyens qui étaient présents, dans leur ennui extrême de la guerre et leur vif désir de la paix, poussèrent subitement tous ensemble un cri tel que l'écho des montagnes en retentit; ce qui occasionna un grand frisson et un grand saisissement à la suite desquels plusieurs expirèrent à l'instant, plusieurs autres périrent foulés aux pieds ou étouffés. Ceux, en effet, qui étaient dans des barques n'attendirent pas qu'elles eussent abordé à terre, ils sautaient dans la mer, pendant que les autres s'élan-

chose près, la même leçon; vulg. : ἀθρόον (Xyl. et Leuncl. : ἀθρόοι sans nécessité) καὶ ἀχθόμενοι, καὶ τῆς εἰρήνης ἐπιθυμοῦντες; ἰσχυρῶς ἐξαπιναίως, ἅτε καὶ πολέμῳ δεινῶς ἔχοντες, ἐξέκραγον; H : ἀθρόον καὶ ἀχθόμενοι, avec une lacune; dans G, les mots ἐξαπιναίως... δεινῶς sont en marge et d'une autre main.

9. Bekk.; vulg. : καὶ συμπατηθέντας; Sturz indique cette conjonction comme omise dans A; je ne trouve rien dans mes notes.

τὴν θάλασσαν, καὶ οἱ ἕτεροι ἐς αὐτὸν τὸν[1] βυθὸν ἐπεσέβαινον. Κἀν τούτῳ ἠσπάζοντό τε ἀλλήλους ἅμα νηχόμενοι, καὶ περιέβαλλον[2] κολυμβῶντες· ὥστε ποικίλην μὲν αὐτῶν θέαν, ποικίλην δὲ καὶ ἀκοὴν συμβῆναι. Οἱ μὲν γὰρ τούς τε συγγενεῖς καὶ τοὺς ἑταίρους ζῶντας[3] εἰδότες[4], καὶ τότε παρόντας ὁρῶντες, ἁπλήστῳ τῇ ἡδονῇ ἐχρῶντο· οἱ δὲ ἀπολωλέναι τε σφᾶς πρότερον νομίζοντες, καὶ τότε παρὰ δόξαν θεωροῦντες, ἄποροί τε ἐπὶ πολὺ ἐγίγνοντο, καὶ ἀφασίᾳ συνείχοντο, ἀπιστοῦντές τε ἅμα τῇ ὄψει, καὶ εὐχόμενοι ἀληθῆ ταύτην εἶναι· καὶ οὐ πρότερόν γε[5] ἐγνώριζον σφᾶς, πρὶν τά τε ὀνόματα αὐτῶν ἀνακαλέσαι, καὶ φθεγγομένων τι ἀκοῦσαι. Οὕτω δὲ ἔχαιρον μὲν, ὡς καὶ ἀναβιωσκομένων σφῶν· ἀναγκαζόμενοι δὲ ἀθρόως ἥδεσθαι, οὐκ ἀδακρυτὶ διῆγον. Καὶ ἕτεροι, ἀγνοοῦντές τε τοὺς φιλτάτους ἀπολωλότας, καὶ ζῆν παρεῖναί τε αὐτοὺς ἡγούμενοι, ἐζήτουν τε σφᾶς ἅμα περιφοιτῶντες, καὶ πάντα τὸν προστυγχάνοντα περὶ αὐτῶν ἐπηρώτων· καὶ τέως μὲν οὐδὲν ἀκριβὲς ἐμάνθανον, μαινομένοις τε ἐῴκεσαν, καὶ ἐν ἀπόρῳ καθειστήκεσαν, ἐλπίζοντές τε ἅμα αὐτοὺς εὑρήσειν, καὶ φοβούμενοι μὴ τεθνήκασι, καὶ μήτ' ἀπογνῶναι πρὸς τὴν ἐπιθυμίαν, μήτ' ἀπαλγῆσαι[7] πρὸς τὴν ἐλπίδα δυνά-
R.p.555. μενοι· μαθόντες δὲ τὴν ἀλήθειαν, τάς τε τρίχας ἐσπαράττοντο[8], καὶ τὰς ἐσθῆτας περιερρήγνυντο, ὀνομαστί τε

1. Xyl. et Leuncl., d'après Xiph.; de même les édit. subséq.; vulg. : τὸ; H : τὸν κυνόν.
2. Coisl. : περιέβαλον. — 3. Reiske : καὶ ζῶντας.

çaient dans les flots. Là, ils se saluaient mutuellement tout en nageant et s'embrassaient en s'avançant dans l'eau, en sorte que c'était un spectacle et des bruits divers. Ceux-ci, sachant que leurs parents et leurs amis étaient vivants et les voyant alors présents devant eux, se laissaient aller à des transports sans borne; ceux-là, qui auparavant les avaient crus morts et les revoyaient alors contre toute attente, demeuraient longtemps incertains et restaient sans pouvoir parler, n'en croyant pas leurs yeux, et, en même temps, priant les dieux que cette vision devînt une réalité; ils ne les reconnaissaient que lorsqu'ils les avaient appelés par leurs noms et qu'ils les avaient entendus parler. Leur joie était aussi grande que si ces parents et ces amis fussent revenus à la vie, et, comme leur allégresse était naturellement à son comble, l'entrevue ne se passait pas sans larmes. D'autres, dans l'ignorance de la mort d'amis qui leur étaient chers, croyant qu'ils étaient encore en vie et qu'ils étaient présents, les cherchaient çà et là et demandaient de leurs nouvelles à tous ceux qu'ils rencontraient; tant qu'ils ne savaient rien de certain, ils ressemblaient à des insensés et demeuraient indécis, espérant les trouver et craignant en même temps qu'ils ne fussent morts, sans que leur désir leur permît de se décourager ou leur espérance de se laisser aller à la douleur. Quand une fois ils savaient la vérité, ils s'arrachaient les cheveux et déchiraient leurs vêtements, appelaient les morts par leurs

4. Reiske, Sturz et Bekk.; de même G; vulg. et les autres mss. : ἰδόντες.
5. Com. — 6. K : ἀκριβῶς. — 7. Leuncl. et H : ἀπαλλαγῆσαι.
8. Reiske et Bekk. (G : ἐπράττοντο); vulg. : ἐσπάραττον.

αὐτοὺς ἀνεκάλουν, ὡς καὶ ἐπακοῦσαί τε[1] δυναμένους, καὶ πένθος, ὡς καὶ τότε τελευτώντων, αὐτοῦ τέ που κειμένων σφῶν, ἐποιοῦντο. Καὶ, εἴγε τισὶ[2] μηδὲν αὐτοῖς τοιοῦτο παρῆν, ἀλλ' ἐπί γε τοῖς ἄλλων παθήμασιν ἐταράττοντο· ἢ γὰρ χαίροντί τινι συνήδοντο, ἢ πενθοῦντι συνελυποῦντο, καὶ οὕτως, εἰ[3] καὶ ἔξω οἰκείου πάθους ἦσαν, ὅμως οὐκ ἠδύναντο[4] διὰ τὴν πρὸς τοὺς ἄλλους ὁμιλίαν ἡσυχάζειν. Καὶ ἐκ τούτου οὔτε κόρον, οὔτ' αἰσχύνην, ἅτε καὶ τοῖς αὐτοῖς συμφερόμενοι[5], ἐλάμβανον· ἀλλὰ τήν τε ἡμέραν ὅλην καὶ τῆς νυκτὸς τὰ πλείω ἐς ταῦτα κατανάλωσαν.

38. Μετὰ δὲ δὴ[6] ταῦθ' οἵ τε ἄλλοι ὑπεδέχοντο ἀλλήλους, καὶ ἀνθειστίων[7] καὶ αὐτοὶ ἐκεῖνοι, πρότερος μὲν ὁ Σέξτος ἐν τῇ νηΐ, ἔπειτα δὲ καὶ ὁ[8] Καῖσαρ ὅ τε Ἀντώνιος ἐν τῇ ἠπείρῳ· τοσοῦτο γὰρ ὁ Σέξτος[9] τῇ δυνάμει σφῶν περιῆν, ὥστε μὴ πρότερον αὐτὸν ἐς τὴν ἤπειρον ἐκβῆναι, πρὶν ἐκείνους ἐς τὴν ναῦν ἐσελθεῖν[10]. Καὶ τοῦτο μέν τοι ποιήσας, δυνηθείς τ' ἂν ἀμφοτέρους ἐν τῷ σκάφει, σὺν ὀλίγοις παρόντας, ὥσπερ που καὶ ὁ Μηνᾶς αὐτῷ συνεβούλευε, φονεῦσαι, οὐκ ἠθέλησεν· ἀλλὰ καίπερ πρὸς τὸν Ἀντώνιον, ἐπειδὴ τὴν οἰκίαν αὐτοῦ τὴν πατρῴαν τὴν ἐν ταῖς Καρίναις κατεῖχε (τόπος γάρ τις τῆς τῶν[11] Ῥωμαίων πό-

1. Reiske : ἐπακοῦσαι ἔτι. — 2. C : εἴ τι γε. — 3. C : οὕτω εἰ.
4. B, Sturz et Bekk.; vulg. : ἐδύνατο. — 5 Reimarus (*Addenda*) : « Intellige παθήμασι, nisi hoc etiam addendum est. » — 6. H et Bekk.; vulg. om. — 7. Correction de Robert Étienne (confirmée par B, C, G, K), adoptée par les édit. subséq.; vulg. et A, E, H, I : ἀνταυθειστίων.
8. Coislin om. : καὶ ὁ.

noms comme s'ils eussent pu être entendus d'eux, et les pleuraient comme s'ils ne venaient que de mourir et étaient ensevelis près d'eux. Ceux qui n'avaient aucune émotion personnelle de ce genre ne laissaient pas néanmoins de se troubler de celle des autres; ou bien ils se réjouissaient de l'allégresse de quelqu'un ou bien ils s'affligeaient de sa douleur; en sorte que, bien qu'étant en dehors de toute émotion domestique, ils ne pouvaient, à cause de leurs rapports avec les autres, demeurer impassibles. Aussi, emportés tous par les mêmes sentiments, ils ne connaissaient ni satiété ni honte, et le jour tout entier, avec la plus grande partie de la nuit, se consuma dans ces démonstrations.

38. Ensuite les autres citoyens se reçurent mutuellement et les chefs eux-mêmes se donnèrent des festins; Sextus le premier sur son vaisseau, puis César et Antoine à terre. Sextus, en effet, avait sur eux par sa flotte une supériorité telle qu'il ne descendit à terre qu'après que César et Antoine furent venus à son bord. Malgré cette réserve et bien que, les tenant tous les deux en son pouvoir avec une suite peu nombreuse sur son vaisseau, il pût les faire périr, ainsi que Ménas lui en donnait le conseil, il ne voulut pas y consentir; loin de là, content d'avoir décoché contre Antoine qui s'était emparé de la maison de son père dans les Carènes (c'est le nom d'un

9. Gron., d'après A, et les édit. subséq.; vulg. et C, E et H om. : ἐν τῇ νηΐ.... γὰρ ὁ Σέξτος, sans indication de lacune, excepté dans H. Cependant ce passage, jusqu'à ἠπείρῳ se lit, presque textuellement tel qu'il est ici, dans Xiphilin et dans Zonaras.

10. H : ἐπελθεῖν.

11. H, Sturz et Bekk.; vulg. om.

λεως οὕτω καλούμενός ἐστιν), ἀποσκώψας τρόπον τινὰ ἥδιστον (ταῖς γὰρ τροπίσι ταῖς[1] τῶν νεῶν τῆς αὐτῆς ὀνομασίας οὔσης, « ἐν ταῖς Καρίναις αὐτοὺς ἐστιᾷν » ἔφη), ὅμως οὐδὲν ὡς καὶ μνησικακῶν σφίσιν[2] ἔπραξεν· ἀλλὰ τῇ τε ὑστεραίᾳ ἀνθειστιάθη, καὶ τὴν θυγατέρα Μάρκῳ Μαρκέλλῳ τῷ[3] τοῦ Καίσαρος ἀδελφιδῷ[4] ἐγγύησεν[5]. Οὗτος[6] μὲν οὖν[7] ὁ πόλεμος ἀνεβέβλητο.

39. Τὰ δὲ δὴ τοῦ Λαβιήνου τῶν τε Πάρθων, ὧδε διεπολεμήθη. Ὁ Ἀντώνιος, αὐτὸς μὲν ἐς τὴν[8] Ἑλλάδα ἀπὸ τῆς Ἰταλίας ἐπανελθὼν[9], ἐνταῦθα[10] ἐπὶ πλεῖστον ἐνεχρόνισε, τάς τε ἐπιθυμίας ἅμα ἀποπιμπλὰς, καὶ τὰς πόλεις κακῶν, ἵνα ὅτι[11] ἀσθενέσταται τῷ Σέξτῳ παραδοθῶσι. Καὶ ἄλλα τε ἐν τούτῳ πολλὰ[12] ἔξω τῶν πατρίων ἐξεδιητήθη, καὶ Διόνυσον ἑαυτὸν[13] νέον αὐτός τε ἐκάλει, καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων
B.p.556. ὀνομάζεσθαι ἠξίου[14]· ἐπειδή τε[15] οἱ Ἀθηναῖοι πρός τε τοῦτο καὶ πρὸς τὰ ἄλλα τὴν Ἀθηνᾶν αὐτῷ κατηγγύησαν, δέχεσθαί τε τὸν γάμον ἔφη, καὶ προῖκα μυριάδας ἑκατὸν παρ' αὐτῶν ἐξέπραξεν. Αὐτὸς[16] μὲν οὖν περὶ ταῦτα εἶχε, τὸν δὲ δὴ Ὀυεντίδιον τὸν Πούπλιον ἐς τὴν Ἀσίαν προὔπεμψε. Καὶ ὃς ἦλθέ τε ἐπὶ τὸν Λαβιῆνον, πρὶν ἔκπυστος γενέσθαι, καὶ καταπλήξας αὐτὸν τῷ τε αἰφνιδίῳ τῆς ἐφό-

1. A, I et Bekk.; vulg. om. — 2. G et Bekk.; vulg. om.
3. Omis par Henri Etienne dans son édit. de Xiph., donné par Coislin.
4. Coislin : ἀδελφῷ. — 5. Bekk ; vulg. : ἐνηγγύησεν.
6. Reimarus : « Scribendum οὕτως, Leunclavius. Sane οὕτω habet Zonaras. Sed bellum hoc opponitur Parthico et οὗτος habet Xiphilinus. »
7. H om.

des quartiers de Rome) un trait fort plaisant (le mot de carène étant également le nom de la quille d'un vaisseau, il lui dit « qu'il leur donnait un banquet dans les Carènes »), il ne fit rien qui témoignât son ressentiment contre eux, et, le lendemain, il se laissa traiter à son tour et fiança sa fille à M. Marcellus, neveu de César. De ce côté la guerre fut donc ajournée.

39. Quant à la guerre de Labiénus et des Parthes, voici comment elle se termina. Antoine, étant retourné d'Italie en Grèce, y séjourna longtemps, se livrant à tous les désordres et ravageant les villes, afin de les remettre à Sextus aussi faibles qu'il pouvait. Entre autres actes contraires aux usages de la patrie, qu'il commit alors, il se donna lui-même le nom de nouveau Dionysos, et prétendit se faire appeler ainsi par les autres; les Athéniens lui ayant, pour cette raison et pour d'autres encore, fiancé Minerve, il répondit qu'il acceptait la main de la déesse, et exigea d'eux un million de drachmes pour dot. Or donc, tandis qu'il était ainsi occupé, il envoya en avant P. Ventidius en Asie. Celui-ci atteignit Labiénus avant qu'il fût instruit de sa marche, et, l'ayant frappé de terreur par l'imprévu de son arri-

8. Peir. : ὅτι ὁ Ἀντώνιος ἐς τήν. — 9. Peir. : ἐλθών.

10. Peir. om. — 11. G et Peiresc : ἵν' ὅτι. — 12. Peir. : ἄλλα καὶ πολλὰ ἐν τούτῳ. — 13. Coislin : αὐτόν.

14. Cf., L, 5; Sénèque, Suas., I; Velléius Paterc., II, 82, et Plutarque.

15. Peir., Coislin et Sylb. : δέ; E et Henri Etienne (petite édit. de Xiph.) : ἐπειδὴ καί. — 16. Cf. Sénèque, Suas., I; Peir. : ἐξέπραξε αὐτός.

δου, καὶ τοῖς στρατεύμασιν (ἄνευ γὰρ τῶν Πάρθων, μετὰ τῶν αὐτόθεν[1] στρατιωτῶν μόνων ἦν[2]), ἐκεῖθέν τε μηδὲ ἐς χεῖράς οἱ ὑπομείναντα ἐλθεῖν[3] ἐξέωσε, καὶ φεύγοντα ἐς τὴν Συρίαν ἐπεδίωξε[4], τὸ κουφότατον τοῦ στρατοῦ λαβών. Καὶ αὐτὸν πρὸς τῷ Ταύρῳ καταλαβὼν, οὐκέτι περαιτέρω προχωρῆσαι εἴασεν, ἀλλ' ἐνταῦθα ἐπὶ πλείους ἡμέρας καταστρατοπεδευσάμενοι ἡσύχαζον· Λαβιῆνος μὲν γὰρ τοὺς Πάρθους, Ὀυεντίδιος δὲ τοὺς ὁπλίτας ἀνέμεινεν.

40. Ὡς οὖν καὶ οὗτοι ἐν ταῖς αὐταῖς ἅμα ἀμφότεροι ἡμέραις ἦλθον, Ὀυεντίδιος μὲν δέει τῆς ἵππου τῶν βαρβάρων ἐν τῷ μετεώρῳ, οὗπερ ηὐλίζετο, κατέμεινεν· οἱ δὲ δὴ Πάρθοι ἔκ τε τοῦ πλήθους σφῶν, καὶ ἐκ τοῦ προνενικηκέναι ποτὲ, καταφρονήσαντες, πρός τε τὸν γηλοφον ἅμα τῇ ἕῳ, πρὶν καὶ τῷ Λαβιήνῳ συμμίξαι[5], προσῆλασαν, καὶ ὡς οὐδεὶς σφίσιν ἀντεπεξήει, καὶ πρὸς τὸ ὄρθιον αὐτὸ προσέβαλον[6]. Καὶ αὐτοὺς ἐνταῦθα ἤδη ὄντας οἱ Ῥωμαῖοι ἐπιδραμόντες, ῥᾳδίως πρὸς τὸ κάταντες ἐτρέψαντο. Καὶ σφῶν πολλοὶ μὲν ἐν χερσὶν ἀπέθανον, τὸ δὲ δὴ πλεῖον ἐν τῇ ἀναστροφῇ περὶ ἀλλήλοις, οἱ μὲν ἤδη τετραμμένοι, οἱ δὲ ἔτι[7] προσιόντες, ἐσφάλησαν· οἵ τε περιλειφθέντες, οὐ πρὸς τὸν Λαβιῆνον, ἀλλ' ἐς Κιλικίαν ἔφυγον. Ὁ οὖν Ὀυεντίδιος ἐπεδίωξε μὲν αὐτοὺς μέχρι τοῦ στρατοπέδου, ἰδὼν δὲ

1. H : αὐτόθι. — 2. Dion reprend la suite de sa narration sur les affaires des Parthes, récit qu'il a interrompu au ch. 26.

3. Bekk.; vulg. : εὐθύς; Leuncl. est d'avis ou de substituer ἐλθεῖν à

vée et par ses légions (Labiénus, isolé des Parthes, n'avait avec lui que les soldats ramassés dans le pays), il le chassa de cette contrée sans qu'il eût osé en venir aux mains avec lui, et le poursuivit, à la tête de ses troupes légères, jusqu'en Syrie où il se dirigeait dans sa fuite. L'ayant joint au pied du Taurus, il l'empêcha dès lors d'avancer plus loin; puis, tous les deux ayant posé là leur camp vis-à-vis l'un de l'autre, ils restèrent plusieurs jours tranquilles, Labiénus attendant les Parthes, et Ventidius ses légions.

40. Quand donc ces renforts furent arrivés à la fois de part et d'autre, le même jour, Ventidius, par crainte de la cavalerie des Barbares, resta sur les hauteurs où il était campé; mais les Parthes, le méprisant, tant à cause de leur nombre que du souvenir de leur première victoire, s'avancèrent, au point du jour, vers la colline avant d'opérer leur jonction avec Labiénus, et, comme personne ne s'offrait à leur rencontre, ils s'avancèrent vers le sommet jusque sur l'escarpement. Arrivés là, une charge des Romains les mit aisément en fuite sur le versant. Beaucoup périrent sur-le-champ; le plus grand nombre fut écrasé dans la retraite, en tombant les uns sur les autres, ceux-ci ayant déjà le dos tourné, ceux-là montant encore. Quant à ceux qui échappèrent, ils s'enfuirent non pas vers Labiénus, mais en Cilicie. Ventidius les poursuivit jusqu'à leur camp,

εὐθύς, ou d'écrire : ὑπομείναντα ἐλθεῖν, εὐθὺς ἐξέωσε. Sturz adopte ce dernier parti, mais en mettant ἐλθεῖν entre crochets. — 4. H : ὑπεδίωξε.
5. H : μίξαι. — 6. G : προσέλαβον. — 7. B : ὅτι.

ἐνταῦθα τὸν Λαβιῆνον, ἐπέσχε[1]. Καὶ ὃς παρετάξατο μὲν ὡς καὶ ἐς χεῖρας αὐτῷ ἦξων, αἰσθόμενος δὲ τοὺς στρατιώτας ἀθύμως διὰ τὴν τῶν βαρβάρων φυγὴν ἔχοντας, οὔτε τότε ἐθάρσησέν οἱ ἀντᾶραι, καὶ τῆς νυκτὸς ἀποδράναι ποι[2] ἐπεχείρησε. Προγνοὺς οὖν τοῦτο ἐξ αὐτομόλων ὁ Οὐεντίδιος, πολλοὺς μὲν ἐν τῇ ἀποχωρήσει ἐνεδρεύσας ἔκτεινε, πάντας δὲ τοὺς λοιποὺς ἐγκαταλειR.p.557. φθέντας ὑπὸ τοῦ Λαβιήνου παρεστήσατο. Καὶ ἐκεῖνος δὲ τότε μὲν τὴν ἐσθῆτα μετεκδὺς διέφυγε, καὶ χρόνον τινὰ ἐν τῇ Κιλικίᾳ διέλαθεν· ὕστερον δὲ ὑπὸ Δημητρίου ἑάλω· οὗτος γὰρ ἐξελεύθερός[3] τε τοῦ Καίσαρος τοῦ προτέρου ὢν[4], καὶ τότε τῇ Κύπρῳ πρὸς τοῦ Ἀντωνίου προστεταγμένος, ἀνεζήτησέ τε αὐτὸν, μαθὼν ὅτι κρύπτοιτο, καὶ συνέλαβε.

41. Μετὰ δὲ δὴ τοῦτο ὁ Οὐεντίδιος τήν τε Κιλικίαν ἐκομίσατο[5], καὶ αὐτὸς μὲν ταύτην καθίστατο, Πουπήδιον[6] δὲ δὴ[7] Σίλωνα μεθ' ἱππέων πρὸς τὸν Ἀμανὸν προὔπεμψε. Τοῦτο δὲ τὸ ὄρος ἔν τε τῇ μεθορίᾳ τῆς τε Κιλικίας καὶ τῆς Συρίας ἐστὶ, καὶ στενοπορίαν δή τινα τοσαύτην[8] ἔχει, ὥστε καὶ πύλας ποτὲ ἐν αὐτῇ μετὰ τείχους ἐνοικοδομηθῆναι, καὶ τὸ χωρίον ἀπ' αὐτῶν ἐπονομασθῆναι. Οὐ μέντοι καὶ[9] κατασχεῖν αὐτὸ ὁ Σίλων ἠδυνήθη, ἀλλὰ καὶ ἐκινδύνευσεν ὑπὸ Φαρναπάτου[10], ὑπάρχου τε τοῦ Πακόρου

1. Vulg. et E, H : ὑπέσχε; Oddey avait déjà conjecturé qu'il fallait lire ἐπέσχε; cette leçon est confirmée par les autres mss. — 2. C : πη.
3. A, G et Bekk.; vulg. : γὰρ καὶ ἐξελεύθερος.
4. A, G et Bekk.; vulg. : τε ὢν τοῦ Καίσαρος τοῦ προτέρου.
5. Reiske : ἀνεκομίσατο, *recuperavit*.

où, à la vue de Labiénus, il s'arrêta. Celui-ci se mit en ligne, comme pour engager le combat; mais, sentant ses soldats découragés par la fuite des Barbares, il n'osa pas résister et résolut de s'enfuir la nuit. Ventidius, instruit de son projet par des transfuges, lui tua un grand nombre de soldats dans une embuscade pendant sa marche; quant au reste, qui avait été abandonné par Labiénus, il les fit passer dans ses rangs. Labiénus s'enfuit en changeant d'habit, et demeura quelque temps caché en Cilicie; mais, dans la suite, il fut pris par Démétrius. Démétrius, en effet, qui était un affranchi du premier César et qui avait été alors établi gouverneur de Cypre, le fit rechercher, quand il sut qu'il se cachait, et le fit prisonnier.

41. Ventidius s'empara ensuite de la Cilicie, y rétablit l'ordre, et détacha en avant Pompédius Silon vers l'Amanus avec un corps de cavalerie. Cette montagne est située sur les confins de la Cilicie et de la Syrie; elle renferme un défilé tellement étroit en certains passages qu'on y construisit autrefois des portes avec une muraille, et que ces portes ont donné leur nom à cet endroit. Silon ne put s'en emparer; il faillit même tomber sous les coups de Pharnapates, lieutenant de

6. Correction de H. de Valois, adoptée par les édit. subséq.; vulg. et C, E, G, H : Οὐπήδιον. — 7. B et Bekk.; vulg. om.

8. G, K : τοσαύτην δή τινα. — 9. C om. — 10. Xyl., Henri Etienne, Leuncl., Reim, Sturz et Bekk.; vulg. et E : Φραναπάτου et plus bas Φραναπάτην; H : Φραναπάτου, mais plus bas Φαρναπάτην.

ὄντος καὶ τὴν δίοδον φυλάττοντος, ἀπολέσθαι. Κἂν ἔπαθε τοῦτο, εἰ μὴ ὁ Οὐεντίδιος μαχομένῳ αὐτῷ κατὰ τύχην ἐπιστὰς ἐπήμυνεν· ἀνελπίστοις τε γὰρ ἅμα καὶ ἐλάττοσι τοῖς βαρβάροις σφῶν οὖσι προσπεσὼν, τόν τε Φαρναπάτην καὶ ἄλλους πολλοὺς ἐφόνευσε· καὶ οὕτω[1] τήν τε Συρίαν ἐκλειφθεῖσαν ὑπὸ τῶν Πάρθων ἀμαχὶ, πλὴν τῶν Ἀραδίων, παρέλαβε, καὶ μετὰ τοῦτο τὴν Παλαιστίνην, Ἀντίγονον τὸν βασιλεύοντα αὐτῆς ἐκφοβήσας[2], ἀπόνως κατέσχεν[3]. Καὶ ὁ μὲν ταῦτά τε[4] διῆγε, καὶ χρήματα πολλὰ μὲν παρὰ τῶν ἄλλων ὡς ἑκάστων, πολλὰ δὲ καὶ παρὰ τοῦ Ἀντιγόνου, τοῦ τε Ἀντιόχου, καὶ Μάλχου τοῦ Ναβαταίου[5], ὅτι τῷ Πακόρῳ συνήραντο, ἐσέπραξε. Καὶ αὐτὸς μὲν οὐδὲν ἐπ' αὐτοῖς παρὰ τῆς βουλῆς, ἅτε οὐκ αὐτοκράτωρ ὤν, ἀλλ' ἑτέρῳ ὑποστρατηγῶν, εὕρετο· ὁ δὲ Ἀντώνιος ἐπαίνους τε καὶ[6] ἱερομηνίας ἔλαβεν. Οἵ γε μὴν Ἀράδιοι, δείσαντες, μὴ καὶ δίκην ὧν ἐς τὸν Ἀντώνιον ἐτετολμήκεσαν ὑπόσχωσιν, ἐκείνῳ μὲν, καίτοι χρόνον ὑπ' αὐτοῦ πολιορκηθέντες[7], οὐ[8] προσεχώρησαν, ὕστερον δὲ ὑπ' ἄλλων μόλις ποτὲ ἑάλωσαν[9]. Κατὰ δὲ τὸν[10] αὐτὸν τοῦτον χρόνον ἐγένετο μὲν καὶ Ἰλλυριοῖς[11] τοῖς Παρθινοῖς κίνησις· καὶ αὐτὴν ὁ Πωλίων μάχαις[12] ἔπαυσεν.

1. Xyl., Zon., Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : οὔτε.
2. Cf. Josèphe, Antiq. Jud., XIV, 26, et Guerre des Juifs, I, 12.
3. A et Bekk.; G : ἀπώνος (sic) κατέσχε; vulg. : κατέσχεν ἀπόνως.
4. C om. — 5. C : Ναναταίου. — 6. B, H, K : καὶ ἐπαίνους καί.
7. H : πολιορκισθέντες. — 8. Henri Étienne et Leuncl., d'après Xyl.; de même les éditions subséquentes. — 9. La ville fut prise (XLIX, 22) par Sossius, lieutenant d'Antoine. — 10. A, B, I, Sturz et Bekk.; vulg. om.

Pacorus, qui gardait le passage. Ce malheur lui serait certainement arrivé, si Ventidius, survenant par hasard pendant le combat, ne l'eût dégagé. Fondant sur les Barbares, qui ne s'y attendaient pas et qui étaient inférieurs en nombre, il recouvra sans combat la Syrie, que les Parthes venaient d'évacuer, à l'exception d'Aradus, et ensuite s'empara sans peine de la Palestine, dont il effraya le roi Antigone. Telles furent les opérations de Ventidius; il leva de fortes contributions sur tous séparément, et principalement sur Antigone, Antiochus et Malchus le Nabatéen, qui avaient pris le parti de Pacorus. Ventidius n'obtint du sénat, pour ces exploits, aucune récompense, parce qu'il ne commandait pas en chef et qu'il n'était que le lieutenant d'un autre; ce fut Antoine qui eut les éloges et l'honneur des supplications. Les Aradiens, craignant d'être punis de ce qu'ils avaient fait contre Antoine, ne se rendirent pas à Ventidius, malgré un siége d'une certaine longueur, et ce ne fut que plus tard que d'autres généraux parvinrent, et encore avec peine, à s'emparer de la ville. Dans ce même temps, il y eut en Illyrie et chez les Parthiniens un mouvement que Pollion comprima par plusieurs combats.

11. Heringa (Observations critiques, ch. II, p. 20), approuvé par Reiske et par Reimarus dans sa Table et dans ses *Addenda;* de même Sturz (cf. la note pp. 648 et 649, tome II de son édit.) et Bekk.; vulg. et les mss. : Ἐπιδαυρίοις, que Paulmier corrige : ἐνιαύσιος, *qui annum unum tantum duravit.* — 12. Reiske croit qu'après μάχαις il manque τισὶ κρατήσας. Cette addition est inutile; s'il fallait ajouter quelque chose, je préférerais lire : μάχαις πέντε ἔπαυσε; l'ε' (cinq) ayant pu disparaître devant ἔπαυσεν.

B.p.338. 42. Ἐγένετο[1] δὲ καὶ ἐν Ἰβηρίᾳ Κερητανῶν[2]· καὶ αὐτοὺς ὁ Καλουῖνος[3] κατεστρέψατο, προκατορθώσας τέ τι καὶ προδυστυχήσας διὰ τοῦ ὑποστρατήγου, λοχισθέντος τε ὑπὸ τῶν βαρβάρων καὶ ἐγκαταλειφθέντος[4] ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν. Καὶ οὐ πρότερόν γε ἐπεχείρησε τοῖς πολεμίοις, πρὶν ἐκείνους τιμωρήσασθαι· συγκαλέσας γὰρ αὐτοὺς ὡς καὶ ἐπ' ἄλλο τι, τῷ λοιπῷ στρατῷ περιέσχε· καὶ δύο τε ἑκατονταρχίας ἐδεκάτευσε, καὶ ἑκατοντάρχους συχνοὺς, ἄλλους τε καὶ τὸν ἐν τῷ πρώτῳ πίλῳ καλουμένῳ στρατευόμενον, ἐκόλασε[5]. Ταῦτα δὲ ποιήσας, ὥστε καὶ ὄνομα κατὰ τὸν Κράσσον τὸν Μάρκον ἐπὶ τῇ τοῦ στρατοῦ δικαιώσει λαβεῖν[6], πρός τε τοὺς ἐναντίους ὥρμησε, καὶ οὐ χαλεπῶς αὐτοὺς κατειργάσατο. Τυχών τε τῶν ἐπινικίων, καίτοι τῆς Ἰβηρίας τῷ Καίσαρι προστεταγμένης (πρὸς γὰρ τὰς τῶν κρατούντων βουλήσεις, καὶ αἱ τιμαὶ τοῖς ὑποστρατηγοῦσι σφίσιν ἐγίγνοντο), τό τε χρυσίον τὸ παρὰ τῶν πόλεων ἐς αὐτὰ εἰωθὸς δίδοσθαι, ἐκ μόνων τῶν Ἰβηρικῶν ἔλαβε, καὶ ἀπ' αὐτοῦ τὸ μέν τι[7] ἐς τὴν ἑορτὴν ἀνάλωσε, τὸ δὲ δὴ πλεῖον ἐς τὸ βασίλειον[8]. Κατακαυθὲν γὰρ αὐτὸ ἀνῳκοδόμησε καὶ καθιέρωσεν, ἄλλοις

1. A partir du mot Ἐγένετο, qui commence le ch. 42, jusqu'après μετὰ τοῦ Καίσαρος, vers le milieu du ch. 44, il y a une lacune dans B; cette lacune existe également dans A, où la feuille a été coupée.

2. Sturz et Bekk.; vulg. : Κερητάνων. — 3. C, E, G, H, I : Καλουνῆνος.

4. G, K : ἐγκαταληφθέντος. — 5. Velléius Paterc., II, 78 : « Calvinus Domitius, quum ex consulatu obtineret Hispaniam, gravissimi comparandique antiquis exempli auctor fuit : quippe primi pili centurionem, nomine Vibilium, ob turpem ex acie fugam, fusti percussit. »

42. Il y eut aussi des mouvements en Espagne, chez les Cérétains. Calvinus soumit ce peuple, après une alternative de succès et de revers dans la personne de son lieutenant tombé dans une embuscade des Barbares et abandonné par ses troupes. Calvinus n'attaqua l'ennemi qu'après avoir puni ses soldats. Les ayant convoqués, comme pour un motif étranger, il les fit envelopper par le reste de son armée, décima deux centuries et punit un grand nombre de centurions; entre autres, celui qu'on appelle primipilaire. Après cet acte de sévérité, qui, à cause de la punition infligée à son armée, lui valut un nom pareil à M. Crassus, il marcha sur l'ennemi et le vainquit sans peine. Ayant obtenu le triomphe, bien que le gouvernement de l'Espagne appartînt à César (sur l'avis du chef, on accordait cet honneur même à ceux qui commandaient sous ses ordres), il n'accepta de l'or que les villes ont coutume de donner dans ces circonstances que celui des villes d'Espagne, et il en dépensa une certaine quantité pour la fête, et la plus grande partie pour la Régia. Cet édifice avait été la proie des flammes; il le rebâtit et en fit la dédicace, le décorant, entre autres magnifi-

6. Au rapport de Plutarque, Crassus, dans son expédition contre Spartacus, décima les cinq cents premiers soldats qui avaient donné le signal de la fuite. C'était un supplice rigoureux et infamant que Crassus remettait en vigueur après une longue interruption. — 7. H, I, C : τοι.

8. La Régia. Ce nom fut donné à la maison du Roi des sacrifices, maison publique où demeura aussi le Pontife Maxime jusqu'à ce qu'Auguste prit cette dignité. Il vient de ce que, depuis Numa, les rois avaient été Pontifes Maximes.

τέ τισι λαμπρῶς κοσμήσας, καὶ εἰκόσιν ἃς παρὰ τοῦ Καίσαρος, ὡς καὶ ἀποδώσων, ἠτήσατο. Καὶ αὐτὰς ἀπαιτηθεὶς ὕστερον οὐκ ἀπέδωκεν, εὐτραπελίᾳ χρησάμενος· ὡς γὰρ οὐκ ἔχων ἱκανοὺς ὑπηρέτας, « Πέμψον τινάς, ἔφη, καὶ ἆρον αὐτάς[1]· » καὶ οὕτως ἐκεῖνος ὀκνήσας τὴν ἱεροσυλίαν, ἀνακεῖσθαι σφᾶς εἴασε. Ταῦτα μὲν οὖν ἐν τῷ χρόνῳ τούτῳ ἐγένετο.

R.p.559. 43. Ἐπὶ δ' Ἀππίου τε Κλαυδίου καὶ Γαΐου Νωρβανοῦ ὑπάτων, οἷς πρώτοις δύο ἑκατέροις ταμίαι συνεγένοντο[2], τό τε πλῆθος πρὸς τοὺς τελώνας βαρύτατα σφίσιν ἐγκειμένους ἐστασίασε[3], καὶ αὐτοῖς τε ἐκείνοις καὶ τοῖς ὑπηρέταις τοῖς τε στρατιώταις τοῖς συνεισπράσσουσι σφίσι τὰ χρήματα, ἐς χεῖρας ἦεσαν, καὶ στρατηγοὶ ἑπτὰ καὶ[4] ἑξήκοντα ἄλλοι ἐπ' ἄλλοις ἀποδειχθέντες ἦρξαν[5]. Ταμιεῦσαί τέ τις ἐν παισὶν αἱρεθείς, ἔπειτα τῆς ὑστεραίας ἐς ἐφήβους ἐσῆλθε, καὶ ἕτερος ἐς τὸ βουλευτικὸν ἐσγραφεὶς μονομαχῆσαι ἠθέλησε· καὶ ἐκεῖνός τε[6] ἐκωλύθη τοῦτο ποιῆσαι, καὶ προσαπηγορεύθη[7] μήτε βουλευτὴν[8] μονομαχεῖν, μήτε δοῦλον ῥαβδουχεῖν, μήτε τὰς καύσεις τῶν νεκρῶν ἐντὸς πεντεκαίδεκα ἀπὸ τῆς πόλεως σταδίων γίγνεσθαι. Πολλὰ μὲν δὴ καὶ πρὸ[9] ἐκείνου τοῦ χρόνου τερατώδη συννενέχθη (ἄλλα

1. Coislin : αὐτούς; — 2. Cf. la note 214, tome V de l'édit. de Sturz.
3. Xyl., d'après Zonaras, et les édit. subséq.; E : ἐστίασε. — 4. C om. : ἑπτὰ καί.
5. Le nombre ordinaire des préteurs n'était pas supérieur à dix (XLII, 51); César en créa quatorze (XLIII, 49), et bientôt après seize (XLIII, 51).

cences, de statues qu'il emprunta à César, comme s'il eût eu l'intention de les lui rendre. Mais lorsque, dans la suite, César les lui réclama, il usa d'un trait d'esprit pour ne pas les rendre; il lui répondit, comme s'il n'eût pas eu assez d'esclaves : « Envoie les prendre. » De sorte que César, craignant de commettre un sacrilége, laissa consacrer ses statues. Voilà ce qui se passa à cette époque.

43. Sous le consulat d'Appius Claudius et de C. Norbanus, qui les premiers eurent, chacun séparément, deux questeurs, le peuple se souleva contre les publicains qui l'accablaient de leurs exactions, et en vint aux mains avec eux et leurs ministres, ainsi qu'avec les soldats qui les appuyaient dans leur perception; soixante-sept préteurs, nommés à la suite les uns des autres, exercèrent cette magistrature. Un enfant élu questeur entra le lendemain dans la classe des adolescents; un autre, porté sur la liste du sénat, voulut se faire gladiateur; on l'en empêcha, et on défendit à tout membre du sénat de se faire gladiateur, à tout esclave d'être licteur; on interdit aussi de brûler les morts à moins de quinze stades de la ville. Il était arrivé, avant cette époque, bien des prodiges, entre autres, une source d'huile qui

An de Rome 716. Ap. Claudius et C. Norbanus consuls.

Quant aux changements fréquents de magistrats à cette époque, Dion (XLVIII, 53) les range parmi les prodiges.

6. Bekk.; vulg. : γε — 7. H : προσαγορεύθη.

8. Correction de Robert Étienne, adoptée par les édit. subséq. en place de βουλευτήν, qui est dans E. — 9. K : πρός.

τε γὰρ, καὶ ὅτι[1] ἔλαιόν τι παρὰ τῷ Τιβέριδι ἀνέβλυσε[2]), πολλὰ δὲ καὶ τότε. Ἥ τε γὰρ σκηνὴ ἡ τοῦ Ῥωμύλου ἐξ ἱερουργίας τινὸς, ἣν οἱ ποντίφικες ἐν αὐτῇ ἐπεποιήκεσαν, ἐκαύθη· καὶ Ἀρετῆς ἄγαλμα πρὸ πυλῶν τινῶν ἑστὼς, ἔπεσεν[3] ἐπὶ στόμα· κάτοχοί τέ τινες ἐκ τῆς τῶν θεῶν μητρὸς[4] γενόμενοι, ὀργίζεσθαι σφίσι τὴν θεὰν ἔλεγον[5]. Καὶ ἀνεγνώσθη μὲν ἐπὶ τούτῳ τὰ Σιβύλλεια ἔπη· ὡς δὲ καὶ ἐκείνων ταὐτά[6] τε εἰπόντων[7], καὶ τὸ ἄγαλμα ἐπί τε τὴν θάλασσαν καταχθῆναι[8], καὶ τῷ ὕδατι αὐτῆς καθαρθῆναι προσταξάντων, ἡ θεὸς πλεῖστόν τε ὅσον ἀπὸ τῆς γῆς ἐς τὸν βυθὸν ἐχώρησε, καὶ ἐν αὐτῷ ἐνεχρόνισε, καὶ μόλις ὀψέ ποτε ἀνεκομίσθη· φόβος αὖ[9] καὶ ἐκ τούτου οὐ σμικρὸς τοὺς Ῥωμαίους ἔλαβεν, οὐδ' ἀνεθάρσησαν, πρὶν φοίνικας τέσσαρας περί τε τὸν νεὼν αὐτῆς καὶ ἐν τῇ ἀγορᾷ ἀναφῦναι. Ταῦτά τε οὖν τότε ἐγένετο, καὶ ὁ Καῖσαρ τὴν Λιουΐαν ἔγημεν[10].

Π. p. 300. 44. Ἦν δὲ θυγάτηρ[11] μὲν Λιουΐου Δρούσου, ὃς ἔν τε τοῖς ἐκτεθεῖσιν ἐν τῷ λευκώματι ἐγεγόνει, καὶ ἑαυτὸν μετὰ τὴν ἐν τῇ[12] Μακεδονίᾳ ἧτταν κατεχρήσατο· γυνὴ δὲ τοῦ Νέρωνος, μεθ' οὗ συνδιέφυγεν, ὥσπερ εἴρηται[13]· καὶ ἐκύει γε ἐξ αὐτοῦ μῆνα ἕκτον. Δισταζόντος[14] οὖν[15] τοῦ Καίσαρος,

1. G, I om. — 2. G : ἀνέκλυσε. — 3. Sturz et Bekk.; vulg. : ἐνέπεσεν; Reiske : συνέπεσεν.
4. G : ἐκ τῆς μητρὸς τῶν θεῶν. — 5. G : ἔφασαν.
6. Vulg. et F; H : ταῦτα. — 7. G : εἰπόντος.
8. Sur la coutume de laver les statues de Pallas, de Rhéa et autres, cf. Spanheim sur Callimaque, Bains de Pallas. Il faut seulement remarquer

avait jailli sur les bords du Tibre; il y en eut alors beaucoup encore. La cabane de Romulus, à la suite d'un sacrifice que les pontifes y avaient célébré, fut consumée par le feu; une statue de la Vertu, placée devant une certaine porte, tomba sur la face; quelques prêtres, transportés de fureur par la mère des dieux, dirent que la déesse était irritée contre le peuple. Dans cette conjoncture, on lut les livres Sibyllins; comme ils disaient la même chose et prescrivaient de descendre la statue à la mer et de l'y purifier dans ses eaux, la déesse s'avança jusque dans la haute mer aussi loin que possible de la terre, y resta longtemps, et ce fut avec peine que, le soir enfin, on la ramena. Une grande frayeur s'empara des Romains, par suite de ce nouveau prodige, et ils ne reprirent courage qu'à la vue de quatre palmes qui avaient poussé autour du temple de la déesse et dans le Forum. Voilà les choses qui se passèrent, et, de plus, César épousa Livie.

44. Livie était fille de Livius Drusus, qui fut mis sur la liste des proscrits et se donna la mort après la défaite de Macédoine; femme de Néron, qu'elle accompagna dans sa fuite, ainsi qu'il a été dit, elle était grosse de ses œuvres de six mois. Comme César, incertain, de-

que les eaux de la mer avaient une vertu plus grande que celles des fleuves.

9. Leuncl., en marge, approuvé par Sturz : οὖν.

10. Cf. Velléius Paterc., II, 94, et Aurélius Victor, Epitome, ch. 4.

11. G : Ἦν μὲν δὲ θυγατήρ. — 12. G et Bekk.; vulg. om.

13. Cf. ch. 14. — 14. C : διχάζοντος. — 15. G : γοῦν.

καὶ πυθομένου τῶν ποντιφίκων, εἰ οἱ ὅσιον ἐν γαστρὶ ἔχουσαν αὐτὴν ἀγαγέσθαι εἴη[1], ἀπεκρίναντο· ὅτι εἰ μὲν ἐν ἀμφιβόλῳ τὸ κύημα ἦν[2], ἀναβληθῆναι τὸν γάμον ἐχρῆν· ὁμολογουμένου δὲ αὐτοῦ, οὐδὲν κωλύει[3] ἤδη αὐτὸν γενέσθαι· τάχα μέν που καὶ ὄντως ἐν τοῖς πατρίοις τοῦτο εὑρόντες, πάντως δ' ἄν, εἰ καὶ μὴ εὗρον αὐτό, εἰπόντες. Ἐξέδωκε δὲ αὐτὴν αὐτὸς ὁ ἀνὴρ, ὥσπερ τις πατήρ[4]. Καί τι καὶ τοιοῦτον ἐν τῇ ἑστιάσει σφῶν συνηνέχθη· παιδίον τι τῶν ψιθύρων, οἷα αἱ γυναῖκες γυμνὰ ὡς πλήθει ἀθύρουσαι τρέφουσιν[5], ἰδὸν χωρὶς μὲν[6] τὴν Λιουΐαν μετὰ τοῦ Καίσαρος[7], χωρὶς δὲ τὸν Νέρωνα μεθ' ἑτέρου τινὸς κατακείμενον, προσῆλθέ τε αὐτῇ, καὶ ἔφη, « Τί ποιεῖς ἐνταῦθα, κυρία; ὁ γὰρ ἀνήρ σου (δείξας αὐτὸν) ἐκεῖ κατάκειται[8]. » Ταῦτα μὲν οὖν οὕτως ἐπράχθη. Συνοικοῦσα δὲ ἤδη[9] ἡ γυνὴ τῷ Καίσαρι, τίκτει Κλαύδιον Δροῦσον Νέρωνα. Καὶ αὐτὸν ὁ Καῖσαρ καὶ[10] ἀνείλετο, καὶ τῷ πατρὶ ἔπεμψεν, αὐτὸ[11] τοῦτο ἐς τὰ ὑπομνήματα ἐγγράψας, ὅτι « Καῖσαρ τὸ γεννηθὲν Λιουΐᾳ τῇ ἑαυτοῦ γυναικὶ παιδίον

1. Il appartenait aux pontifes de prononcer sur les causes qui pouvaient empêcher un mariage.

2. Tacite, Ann., I, 10, nous donne le vrai sens de ce passage : « Abducta Neroni uxor, et consulti per ludibrium pontifices, an concepto, necdum edito partu, rite nuberet. »

3. Leuncl., en marge : κωλύειν.

4. « Despondente Tib. Nerone; cui ante nupta fuerat, » dit Velléius Paterc., II, 94, « ... cupidine formæ, aufert marito, incertum an invitam. »

5. Suétone, Auguste, 83 : « Animi laxandi causa..... ludebat cum pueris minutis, quos facie et garrulitate amabiles undique conquirebat, præcipue Mauros et Syrios. Nam pumilos, atque distortos, et omnes gene-

mandait aux pontifes s'il lui était permis de l'épouser, malgré son état de grossesse, ils répondirent que, si la conception était douteuse, il fallait différer le mariage ; mais que, la chose étant avérée, rien n'empêchait qu'il eût lieu dès à présent ; décision que peut-être ils trouvèrent véritablement dans la jurisprudence transmise par les ancêtres, mais que, en tous cas, ne l'y eussent-ils pas trouvée, ils auraient néanmoins rendue. Le mari de Livie la dota lui-même comme un père. Pendant le festin, il leur advint l'aventure que voici : un de ces petits enfants babillards, tels que les matrones romaines ont coutume d'en élever tout nus pour leur divertissement, voyant Livie à part auprès de César, et, de même, Néron couché à table près d'un autre convive, s'avança vers elle et lui dit : « Que fais-tu ici, maîtresse ? Ton mari (montrant Néron) est là-bas, couché à table. » Voilà comment les choses se passèrent alors. Elle habitait déjà avec César, lorsqu'elle donna le jour à Claudius Drusus Néron. César releva de terre l'enfant et l'envoya à son père, fait qu'il consigna en ces termes dans ses Mémoires : « César rendit à Néron, son père, l'enfant dont

ris ejusdem, ut ludibria naturæ malique ominis abhorrebat. » Quant à l'épithète de γυμνὰ, donnée par Dion à ces sortes d'enfants, il faut entendre qu'ils n'avaient, bien que couverts d'or et de pierreries, qu'une tunique pour tout vêtement. C'était à peu près comme aujourd'hui chez nous les petits chiens.

6. E, H, I : ἰδών.

7. Après ce mot Καίσαρος se termine la grande lacune signalée dans A et dans B.

8. C : κατωκειται.

9. H om.

10. A, B, C, G, H, I, K, Reim., Sturz et Bekk. ; vulg. om.

11. C : ἐπεμψε αὐτό.

Νέρωνι[1] τῷ πατρὶ ἀπέδωκε. » Καὶ ἐκεῖνος, τελευτῶν οὐ[2] πολλῷ ὕστερον, ἐπίτροπον καὶ τούτῳ καὶ τῷ Τιβερίῳ αὐτὸν τὸν Καίσαρα κατέλιπεν. Ὁ δ' οὖν ὅμιλος ἄλλα τε ἐπὶ τούτῳ πολλὰ διεθρύλλει, καὶ τοῖς εὐτυχοῦσι τρίμηνα παιδία γεννᾶσθαι ἔλεγεν[3]· ὥστε καὶ ἐς παροιμίαν τὸ ἔπος χωρῆσαι[4]. Ἐν μὲν δὴ τῇ πόλει ταῦτα ἐγίγνετο[5].

45. Ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν τοῦτον χρόνον ὁ Βογούας ὁ
R. p. 361. Μαῦρος[6] ἐς τὴν Ἰβηρίαν, εἴτ' οὖν κατ' ἐντολὴν τοῦ Ἀντωνίου, εἴτε καὶ ἀφ' ἑαυτοῦ γνώμης, πλεύσας, πολλὰ μὲν ἐλυμήνατο, πολλὰ δὲ καὶ ἀντέπαθε. Κἀν τούτῳ τῶν οἴκοι τῶν περὶ τὴν Τίγγιν[7] ἐπαναστάντων αὐτῷ, τῆς τε Ἰβηρίας ἐξέστη, καὶ τὴν οἰκείαν οὐκ ἐκομίσατο· οἵ τε γὰρ τὰ τοῦ Καίσαρος ἐν τῇ Ἰβηρίᾳ πράσσοντες, καὶ ὁ Βόκχος προσγενόμενος σφίσι, κρείττους αὐτοῦ[8] ἐγένοντο. Καὶ ἐκεῖνος μὲν πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀπῆλθεν, ὁ δὲ[9] δὴ Βόκχος τὴν βασιλείαν αὐτοῦ αὐτίκα τε κατέσχε[10], καὶ μετὰ τοῦτο καὶ παρὰ τοῦ Καίσαρος ἐβεβαιώσατο· τοῖς τε Τιγγιτανοῖς[11] πολιτεία ἐδόθη. Ἐν δὲ τούτῳ, καὶ ἔτι πρότερον, καὶ ὁ Σέξτος ὅ τε Καῖσαρ ἐπολέμησαν· οἷα γὰρ οὐκ ἐθε-

1. A, B : Νέρωνα.

2. Xyl., Xiph., Leuncl., Henri Etienne et les édit. subséq.; de même A, C, I; vulg. et B, E, G, H, K, avec Zon., om. Suétone, ch. 6, rapporte que Tibère, à l'âge de neuf ans, prononça du haut des Rostres, l'éloge funèbre de son père.

3. Suétone (Claude, 1) : « Livia, quum Augusto gravida nupsisset, intra mensem tertium peperit; fuitque suspicio, ex vitrico per adulterii consuetudinem procreatum. Statim certe vulgatus est versus Τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία. » — 4. Xiph., Sturz et Bekk.; Reim. déclare

sa femme Livie était accouchée. » Néron, peu après, en mourant, laissa César lui-même pour tuteur à cet enfant et à Tibère. Entre autres bruits qui circulèrent à ce sujet parmi la foule, on disait qu'aux gens favorisés de la fortune des enfants naissaient au bout de trois mois; en sorte que le mot passa en proverbe. Tels furent les événements de Rome.

45. A cette même époque, Bogud, de Mauritanie, ayant, soit par ordre d'Antoine, soit de son propre mouvement, cinglé vers l'Espagne, y fit beaucoup de mal et en souffrit beaucoup lui-même. Sur ces entrefaites, les Tingitanes, ses sujets, s'étant détachés de sa domination, il quitta l'Espagne, mais ne recouvra pas son royaume; car les partisans de César en Espagne, et Bocchus qui se joignit à eux, furent plus forts que lui. Bogud, alors, alla trouver Antoine, et Bocchus s'empara aussitôt de son royaume, et s'en fit ensuite confirmer la possession par César; le droit de cité fut donné aux Tingitanes. Dans ce temps, et même déjà auparavant, Sextus et César étaient en guerre l'un contre l'autre :

cette leçon préférable; vulg. et les mss. : προχωρῆσαι. — 5. G : ταῦτ' ἐγίγνετο; C : ταῦτά τ' ἐγίγνετο.

6 Sur ce personnage, cf. la note 239 de Reimarus.

7. Xyl. et A, C, I, K, Reim., Wagner, Penzel, Fabricius en partie, Sturz et Bekk.; G : Γίττιν; vulg. et C, E, H : Ἴττιν.

8. B : αὐτοί; G : αὐτούς. — 9. C : ἀπῆλθε ὁ δέ.

10. G : αὐτοῦ αὐτίκα κατέσχε; H : αὐτοῦ ἀντικατέσχε.

11. Je suis ici l'accentuation de Sturz et de Bekk. au lieu de l'accentuation vulgaire : Τιγγιτάνοις.

λονται, οὐδὲ[1] ἐκ προαιρέσεως, ἀλλ' ἀναγκαστοὶ[2] τὴν ὁμολογίαν πεποιημένοι, χρόνον οὐδένα αὐτῇ, ὡς εἰπεῖν, ἐνέμειναν, ἀλλ' εὐθὺς τὰς σπονδὰς λύσαντες διηνέχθησαν. Ἔμελλον μὲν γάρ που καὶ ἄλλως, εἰ καὶ μηδεμίαν σκῆψιν εὗρον, πολεμήσειν· αἰτίαι δ' οὖν αἵδε αὐτοῖς ἐγένοντο. Ὁ Μηνᾶς, ἐν τῇ Σαρδοῖ καὶ τότε[3] ἔτι καθάπερ τις στρατηγὸς ὢν, ὑπωπτεύθη τε ὑπὸ τοῦ Σέξτου διὰ τὴν τοῦ Ἑλένου ἄφεσιν[4], καὶ ὅτι καὶ τῷ Καίσαρι ἐκεκοινολόγητο· καί πῃ καὶ ὑπὸ τῶν ὁμοίων φθόνῳ τῆς δυναστείας διεβλήθη. Κἀκ τούτου μεταπεμφθεὶς ὑπ' αὐτοῦ, πρόφασιν ὅπως περί τε τοῦ σίτου καὶ περὶ τῶν χρημάτων ὧν διῳκήκει ἀπολογήσηται[5], οὐχ ὑπήκουσεν· ἀλλὰ τοὺς μὲν εἰς τοῦτο[6] πεμφθέντας[7] συλλαβὼν ἀπέκτεινε, πρὸς δὲ τὸν Καίσαρα προκηρυκευσάμενος, τήν τε νῆσον αὐτῷ καὶ τὸ ναυτικὸν, τό τε ἄλλο στράτευμα, καὶ ἑαυτὸν παρέδωκε[8]. Καὶ αὐτὸν ἐκεῖνος ἀσμένως ἰδὼν, ἐπειδὴ καὶ τὸν Σέξτον τούς τε αὐτομολοῦντας παρὰ τὰ συγκείμενα[9] ὑποδέχεσθαι, καὶ ναυπηγίαν τριηρῶν ποιεῖσθαι, ἔν τε τῇ Ἰταλίᾳ φρουρὰς ἔχειν ἔλεγεν, οὔτε ἐξέδωκεν ἐξαιτηθέντα, καὶ προσέτι καὶ ἐν τιμῇ μεγάλῃ ἤγαγε[10], δακτυλίοις τε[11] χρυσοῖς ἐκόσμησε,
R.p.562. καὶ ἐς τὸ τῶν ἱππέων τέλος ἐσέγραψε. Τὸ δὲ δὴ τῶν δακτυλίων τοιόνδε ἐστίν. Οὐδενὶ τῶν πάλαι Ῥωμαίων, οὐχ ὅτι τῶν δουλευσάντων ποτὲ, ἀλλ' οὐδὲ τῶν ἐν ἐλευθέρῳ

1. C : οὐκ. — 2. Bekk. ; vulg. : ἀλλὰ ἀναγκαστοί. — 3. G : οὔτε.
4. Cf. ch. 30. — 5. Bekk., en note, avec point d'interrogation et étoile : ἀπολογίσηται. — 6. H : τοὺς ἐς τοῦτο ; G, K : τοὺς μετὰ τοῦτο.
7. G : πεμφέντας. — 8. Cf. Appien, V, 78. — 9. Cf. ch. 36.

comme ce n'était pas volontairement, mais par contrainte, qu'ils avaient fait la paix, ils n'y furent, pour ainsi dire, pas un instant fidèles, et, rompant aussitôt les conventions, ils reprirent leurs inimitiés. Certes, la guerre devait éclater entre eux à un moment ou à l'autre, lors même qu'ils n'auraient trouvé aucun prétexte; mais ils eurent pour la faire les motifs que voici. Ménas, qui pour lors était en Sardaigne avec le titre de préteur, encourut les soupçons de Sextus pour avoir relâché Hélénus et pour avoir eu une entrevue avec César; il était aussi jusqu'à un certain point calomnié par ses égaux, jaloux de sa puissance. Mandé, en conséquence, par Sextus, sous le prétexte de rendre compte du blé et de l'argent dont il avait l'administration, il n'obéit pas, mais, se saisissant de ceux qu'on lui avait envoyés pour cet objet, il les fit mettre à mort, et, après avoir à l'avance dépêché un héraut à César, il lui livra l'île, la flotte, le reste de l'armée et sa propre personne. César, qui vit Ménas d'un bon œil, parce que Sextus, disait-il, contrairement aux conventions, recevait les fugitifs, construisait des trirèmes et avait des garnisons en Italie, refusa de le rendre quand on le lui réclama, et le combla d'honneurs, lui accorda le droit de porter l'anneau d'or et le mit au rang des chevaliers. Or voici ce que c'est que ce droit de porter l'anneau d'or. Personne, chez les anciens Romains, non-seulement de ceux qui avaient été esclaves, mais même personne de race libre, n'avait, à l'exception des séna-

10. Il l'admit à sa table, honneur que jamais, au rapport de Suétone (74), il n'accorda à aucun affranchi, excepté à Ménas, à qui il avait donné tous les droits d'une naissance libre pour lui avoir livré la flotte de Pompée.

11. Suivant Reiske, il semble qu'il manque γὰρ après δακτυλίοις τε.

γένει τραφέντων, δακτυλίοις χρυσοῖς, πλὴν τῶν τε βουλευτῶν καὶ τῶν ἱππέων, χρῆσθαι, ὥσπερ εἴρηταί μοι, ἐξῆν· καὶ διὰ τοῦτο τοῖς ἐξελευθέροις, οἷς ἂν ὁ τὸ κράτος ἔχων ἐθελήσῃ, καίτοι καὶ ἄλλως χρυσοφοροῦσιν, ὅμως ἐν τιμῆς μέρει, ὡς καὶ βελτίοσιν ἢ κατ' ἀπελευθερίαν[1], ἱππεύειν τε δυναμένοις, δίδονται. Τοῦτο μὲν δὴ τοιοῦτόν ἐστιν.

46. Ὁ δὲ δὴ Σέξτος ταῦτά τε τῷ Καίσαρι ἐγκαλῶν, καὶ ὅτι ἡ Ἀχαΐα ἐκεκάκωτο, καὶ οὔτε αὐτῷ οὔτε τοῖς κατελθοῦσι τὰ ὁμολογηθέντα ἐγίγνετο[2], ἔπεμψε Μενεκράτην ἐς τὴν Ἰταλίαν, ἐξελεύθερον καὶ αὐτὸν ἑαυτοῦ[3] ὄντα, καὶ δι' ἐκείνου ἄλλα τε τῆς Καμπανίας καὶ Οὐόλτουρνον[4] ἐπόρθησεν. Ὁ οὖν Καίσαρ μαθὼν τοῦτο, τά τε γραμματεῖα τὰ τῆς συμβάσεως[5] ἀνείλετο παρὰ τῶν ἀειπαρθένων, καὶ τὸν Ἀντώνιον τόν τε Λέπιδον μετεπέμψατο. Καὶ αὐτῷ Λέπιδος μὲν οὐκ εὐθὺς ὑπήκουσεν· Ἀντώνιος δὲ ἦλθε μὲν ἐς τὸ Βρεντέσιον (ἐν γὰρ τῇ Ἑλλάδι ἔτι ὢν ἐτύγχανε[6]), πρὶν δὲ ἢ συμμίξαι τῷ Καίσαρι ἐν Τυρσηνίᾳ ὄντι, δείσας, ὅτι λύκος ἔς τε τὸ στρατήγιον[7] αὐτοῦ ἐσῆλθε, καὶ στρατιώτας ἔφθειρεν, ἐς τὴν Ἑλλάδα αὖθις, πρόφασιν τὰ τῶν Πάρθων ὡς κατεπείγοντα ποιησάμενος, ἀνέπλευσε. Πρὸς οὖν τοῦτο ὁ μὲν[8] Καῖσαρ, εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἐγ-

1. Bekk. : vulg. : κατὰ ἀπελευθερίαν. — 2. Coislin : ἐγίνετο; les édit. de Xiph. : ἐγένετο. — 3. G : ἑαυτὸν ἑαυτοῦ.

4. A, B, G, I, K, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et C, E : Βόλτουρον; H : Κόλτουρον.

teurs et des chevaliers, ainsi que je l'ai dit, le droit de faire usage d'anneaux d'or; et c'est pour ce motif que les affranchis, quand le chef de l'État le veut, sont, quoique portant de l'or sous d'autres formes, gratifiés de cet anneau par marque d'honneur, pour signifier qu'ils sont au-dessus de la condition d'affranchis, et capables d'être chevaliers. Telle est la coutume à ce sujet.

46. Sextus, de son côté, qui reprochait à César, outre cette injure, d'avoir dévasté l'Achaïe et manqué aux promesses faites tant à lui qu'aux citoyens rentrés, envoya en Italie Ménécrate, également son affranchi, et fit ravager par lui, entre autres villes de la Campanie, celle de Vulturne. César, instruit de ce fait, retira le traité d'entre les mains des Vestales, et manda Antoine et Lépidus. Lépidus n'obtempéra pas immédiatement à cet appel. Antoine vint jusqu'à Brindes (il se trouvait encore en Grèce); mais, avant d'opérer sa jonction avec César qui était en Étrurie, saisi de crainte, parce qu'un loup était entré dans son prétorium et avait tué plusieurs soldats, il fit voile de nouveau pour la Grèce, sous le prétexte que la guerre des Parthes était pressante. César, bien qu'il pensât que ce départ avait pour but

5. B : συμβιβάσεως. — 6. B, C, I et Bekk. ; vulg. : ὧν ἐτύγχανεν ἔτι ; A, G om. : ἔτι.

7. Reim., d'après Zonaras, Sturz et Bekk.; de même A, C, G, I, K ; vulg. et B, E : στρατηγικόν. — 8. Bekk. ; vulg. om.

καταλελεῖφθαι ὑπ' αὐτοῦ, ὅπως μόνος τῷ πολέμῳ συσχεθῇ, ἐνόμιζεν, ἀλλ' οὗτοι γε καὶ φανερῶς ὠργίζετο· ὁ δὲ δὴ Σέξτος ἐθρύλει τε ὡς μὴ δικαιοῦντος τοῦ Ἀντωνίου αὐτὸν[1], καὶ προθυμότερον τῶν προκειμένων εἶχετο, καὶ τέλος τῇ τε Ἰταλίᾳ ἐπέπλει, καὶ ἀποβάσεις ποιούμενος, πολλὰ μὲν ἐκάκου, πολλὰ δὲ καὶ ἀντέπασχε. Κἀν τούτῳ ναυμαχία πρὸς[2] Κύμῃ τοῦ τε Μενεκράτους καὶ τοῦ[3] Καλουϊσίου Σαβίνου γίγνεται[4]· καὶ ἐν αὐτῇ νῆες μὲν πλείους τοῦ Καίσαρος, ἅτε πρὸς θαλασσουργοὺς ἀντικαθισταμένου, ἀπώλοντο· ὁ δὲ δὴ Μενεκράτης, τῷ Μηνᾷ συμπεσὼν ἐκ φιλονεικίας, καὶ φθαρείς, ἀντίρροπον τὴν συμφορὰν τῷ Σέξτῳ παρέσχε. Καὶ διὰ τοῦτο οὔτε ἐκεῖνος προσεποιήσατό τι τῆς νίκης, καὶ ὁ Καῖσαρ παρεμυθεῖτο ἑαυτὸν τῆς ἥττης.

47. Καὶ (ἔτυχε γὰρ ἐν τῷ Ῥηγίῳ τὸν χρόνον τοῦτον ὢν) δείσαντες οἱ Σεξτίειοι μὴ καὶ ἐς τὴν Σικελίαν περαιωθῇ, καί τι[5] καὶ πρὸς τὸν τοῦ Μενεκράτους θάνατον ἀθυμήσαντες, ἀπῆραν ἐκ τῆς Κύμης. Ὁ οὖν Σαβῖνος ἐπιδιώκων αὐτοὺς, μέχρι μὲν Σκυλλαίου τοῦ τῆς Ἰταλίας ἀκρωτηρίου
R.p.563. ἀπόνως ἦλθε· περιβαλόντι[6] δ' αὐτῷ ἐκεῖνο, ἄνεμος μέγας προσπεσὼν, πολλὰς τῶν νεῶν τὰς μὲν πρὸς τὴν ἄκραν προσήραξε, τὰς δὲ καὶ μετεώρους κατέδυσε, πάσας δὲ τὰς

1. Reiske critique, non sans quelque raison, l'ancienne version latine *Cæsaris causam ab Antonio non probari;* il propose ensuite plusieurs conjectures, ou, plus exactement, plusieurs manières de refaire l'auteur, si je puis m'exprimer ainsi. En rapportant αὐτὸν à πολέμῳ, comme

principal de faire retomber sur lui seul tout le poids de la guerre contre Sextus, ne laissa pourtant pas voir son ressentiment. Sextus, de son côté, répandait partout qu'Antoine n'approuvait pas cette guerre, et n'en mettait que plus d'ardeur à poursuivre ses projets; il finit même par cingler vers l'Italie, et, descendant à terre, il y fit beaucoup de mal et en éprouva lui-même beaucoup. A cette époque eut lieu une bataille navale à Cumes entre Ménécrate et Calvisius Sabinus; César perdit dans ce combat un plus grand nombre de vaisseaux, attendu qu'il avait affaire à des gens de mer; mais Ménécrate, ayant attaqué Ménas avec la fureur d'un rival et ayant été tué, rendit l'échec égal pour Sextus. Aussi Sextus ne s'attribua point la victoire, et César se consola de sa défaite.

47. César se trouvait alors à Rhégium; l'armée de Sextus, craignant qu'il ne passât en Sicile, et découragée par la mort de Ménécrate, quitta Cumes. Sabinus, se mettant à sa poursuite, arriva sans encombre jusqu'à Scylléum, promontoire d'Italie; pendant qu'il le doublait, un grand vent s'étant élevé tout à coup brisa plusieurs vaisseaux contre le promontoire, en engloutit quelques-uns et dispersa tous les autres. Sextus, instruit

Sturz, *bellum illud ab Antonio non probari,* toute difficulté disparaît.
2. C om. — 3. A, G, I om. — 4. Cf. Appien, V, 81.
5. Vulg. et C, E, H om. : καί τι. — 6. Bekker, à la fin de son tome II : « Ὑπερβάλλοντι Meineke : cf. » XLIX, 1.

λοιπὰς διεσκέδασε[1]. Πυθόμενος οὖν τοῦτο ὁ Σέξτος, ἔπεμψεν ἐπ' αὐτὰς[2] τὸ ναυτικὸν, Ἀπολλοφάνει προστάξας. Καὶ ὃς εὑρὼν τὸν Καίσαρα ταύτῃ που παραπλέοντα, ἵνα μετὰ τοῦ Σαβίνου ἐς τὴν Σικελίαν διαβάλῃ, ἐπ' αὐτὸν ἦξε[3]. Κἀκ τούτου[4] ἐκεῖνος τάς τε ναῦς καὶ τοὺς ὁπλίτας ἐπ' αὐτῶν παρατάξας, τὸ μὲν πρῶτον πάνυ γενναίως αὐτὸν ἀπεκρούσατο· αἵ τε γὰρ νῆες ἀντίπρωροι τεταγμέναι, οὐδεμίαν οἱ ἀσφαλῆ ἐμβολὴν ποιήσασθαι ἐπέτρεπον, ἀλλ' οἷα καὶ παχύτεραι καὶ ὑψηλότεραι οὖσαι, πλεῖον τοὺς πλησιάσαντας ἔβλαπτον, καὶ οἱ ὁπλῖται ἐς χεῖρας σφίσιν ἰόντες, πολὺ κρείττους ἐγίγνοντο[5]. Ἔπειτα δὲ τοῦ Ἀπολλοφάνους τοὺς μὲν τραυματίας τούς τε ἀεὶ πονουμένους ἐς ἑτέρας ναῦς ἐπιτεταγμένας οἱ μετεκβιβάζοντος ἐξ ἀνακρούσεως, ἄλλους δὲ ἀκραιφνεῖς μεταλαμβάνοντος, καὶ τούς τε πρόσπλους συνεχεῖς ποιουμένου, καὶ πυρφόροις βέλεσι χρωμένου, ἐτράπετο, καὶ πρὸς τὴν γῆν καταφυγὼν καθωρμίσατο· καὶ ἐπειδὴ καὶ ὡς οἱ ἐναντίοι σφίσιν ἐνέκειντο[6], τάς τε ἀγκύρας τινὲς ἐξαίφνης ἀπέκοψαν, καὶ ἐς αὐτοὺς ἀπροσδόκητοι[7] ἀντεξώρμησαν. Καὶ τοῦτό τε ἐπέσχε, μὴ πάσας τὰς ναῦς τὸν Ἀπολλοφάνη τὰς μὲν καταπρῆσαι, τὰς δ' ἀναδῆσασθαι[8], καὶ ὅτι νὺξ τῷ ἔργῳ ἐπεγένετο.

48. Τούτου δὲ τοιούτου συμβάντος, ἄνεμός τις τῇ

1. Sur ce double naufrage, cf. Suétone, 16; Appien, V, 88, et suiv.. Pline aussi (VII, 45), et Solin, ch. 3, d'après lui, mettent ces naufrages au nombre des adversités éprouvées par César.

2. C : αὐτούς.

de cet accident, envoya contre eux sa flotte sous le commandement d'Apollophane. Celui-ci, ayant trouvé César qui naviguait dans ces parages avec l'intention de passer avec Sabinus en Sicile, fondit sur lui. César, par suite de cette attaque, ayant placé ses vaisseaux les uns contre les autres et disposé dessus ses légions, repoussa d'abord vigoureusement son aggresseur ; ses vaisseaux, rangés de manière à présenter la proue en avant, ne permettaient pas à l'ennemi de les charger sûrement, et, comme ils étaient plus gros et plus élevés, ils ne lui en causaient que plus de dommage en cas d'approche ; de plus, les soldats légionnaires, qui en venaient alors aux mains avec lui, avaient une grande supériorité. Mais ensuite Apollophane, chaque fois qu'il reculait, transportant sur d'autres vaisseaux affectés à ce service ses blessés et ceux de ses soldats qui se fatiguaient, pour les remplacer par des troupes fraîches, renouvelant sans cesse ses attaques et se servant de traits incendiaires, César fut mis en déroute et fit rentrer sa flotte pour chercher à terre un refuge ; mais les ennemis ne cessant, même dans cette retraite, de les harceler, quelques vaisseaux coupèrent tout à coup leurs ancres et fondirent à l'improviste sur eux. Cette manœuvre empêcha que tous les vaisseaux ne fussent partie brûlés, partie emmenés par Apollophane ; la nuit aussi interrompit l'action.

48. Après une affaire de la sorte, un vent funeste,

3. Sturz, d'après Wagner : ᾗξε. — 4. Dans G, les mots ἐς τὴν..... καὶ τούτου sont en marge et d'une autre main. — 5. C : ἐγένοντο.

6. G : ἀνέκειντο. — 7. H : ἀπροσδόκητος, peut-être pour ἀπροσδοκήτως.

8. C : τὰς δὲ ἀναδήσασθαι.

ὑστεραίᾳ ἐξαίσιος τῷ τε Καίσαρι καὶ τῷ Σαβίνῳ καθ' ἓν ὁρμοῦσιν ἐπιπεσὼν, σμικρὸν τὸ πρότερον πάθος αὐτῶν ἀπέφηνε. Καὶ τὸ μὲν τοῦ Σαβίνου ναυτικὸν ἧττον ἐπόνησεν· ὁ γὰρ Μηνᾶς, ἅτε ἐκ πολλοῦ θαλαττουργὸς ὢν, τόν τε χειμῶνα προείδετο, καὶ ἐς τὸ πέλαγος εὐθὺς τὰς ναῦς ἀνώρμισε[1], καὶ αὐτὰς ἀγκύραις χαλαραῖς, ἵνα μὴ τὰ σχοινία τεινόμενα διαῤῥαγῇ, διαλαβὼν, πρὸς αὐτὸν τὸν ἄνεμον ἀντήρεττε[2], καὶ οὕτως οὔτε τι σχοινίον ἔτεινε, καὶ ἐν τῷ αὐτῷ ἀεὶ ἔμενε, πᾶν ὅσον ὑπὸ τοῦ πνεύματος ἀπεωθεῖτο, ἐκ τῆς εἰρεσίας ἀνακωχεύων. Οἱ δ' ἕτεροι, ἅτε τῇ προτεραίᾳ δεινῶς τεταλαιπωρηκότες[3], καὶ τὰ θαλάττια μηδέπω ἀκριβῶς εἰδότες, πρός τε τὴν γῆν ἐγγὺς οὖσαν ἐξεβράσθησαν, καὶ πολλὰς ναῦς ἀπέβαλον. Ἥ τε νὺξ, ὥσπερ πρότερον οὐκ ἐλάχιστα αὐτοῖς ἐβεβοηθήκει, οὕτω τότε ἐς τὰ μάλιστα ἐλυμήνατο· ὁ γὰρ ἄνεμος καὶ δι' αὐτῆς πολὺς γενόμενος, ἀπερῥήγνυ τε ἀπὸ τῶν ἀγκυρῶν τὰ σκάφη, καὶ πρὸς τὰς πέτρας ἐξεώθει. Καὶ ἐκεῖνά τε οὕτω διώλλυτο, καὶ οἱ ναῦται οἵ τε ἐπιβάται, μήτε προϊδεῖν τι ὑπὸ τοῦ σκότους, μήτ' ἐπακοῦσαι διὰ τὸν θόρυβον καὶ διὰ τὴν ἠχὼ τὴν ἐκ τῶν ὀρῶν, ἄλλως τε καὶ τοῦ πνεύματος ἀντι-
R.p.564. παταγοῦντος σφίσι[4], δυνάμενοι, μάτην προσαπώλλυντο. Καὶ διὰ τοῦτο ὅ τε Καῖσαρ τῆς μὲν Σικελίας ἀπέγνω[5], τῆς δ' ἠπείρου τῆς παραθαλασσίας φυλακὴν ἀγαπητῶς

1. A, B, C, G, I, K : ἀνώρμησε.
2. Correction de Reiske, confirmée par B, Sturz et Bekk. ; C : ἀντήρε τ το (*sic*) ; vulg. : ἀντῆρέ τε; K : ἀντῆρέ γε.

qui, le lendemain, surprit César et Sabinus, tous les deux au même mouillage, fit regarder comme peu de chose le précédent désastre. La flotte de Sabinus souffrit moins : Ménas, en effet, qui avait depuis longtemps l'habitude de la mer, prévit la tempête et fit immédiatement sortir ses vaisseaux ; puis, tenant les ancres lâches, de peur que la tension ne rompît les cordages, il fit ramer contre le vent. De cette manière, il n'avait aucun cordage tendu et restait continuellement au même endroit, en se tenant en panne à l'aide de ses rames. Les autres, qui, la veille, avaient été fort maltraités, et qui ne connaissaient pas encore bien les choses de la mer, furent jetés contre la terre, qui était proche, et eurent plusieurs vaisseaux perdus. La nuit, après leur avoir précédemment été d'un grand secours, leur causa alors un désastre des plus épouvantables ; car le vent, ayant fraîchi à l'entrée de la nuit, arracha les vaisseaux de leurs ancres et les fit chasser à la côte. Les vaisseaux sombrèrent donc ; les matelots et les soldats qui les montaient, ne pouvant ni rien voir à cause de l'obscurité, ni rien entendre à cause du tumulte et de l'écho des montagnes, d'autant plus que le bruit du vent couvrait tous les autres, périrent misérablement. Cet accident fit que César désespéra de s'emparer de la Sicile et se con-

3. C, H : τεταλαιπωρημένοι.
4. G : ἀντιπωτοῦντόσφισι pour ἀντιπαταγοῦντος σφίσι.
5. C om. : καὶ διὰ τοῦτο ἀπέγνω.

ἐποιήσατο[1]· καὶ ὁ Σέξτος ἔτι καὶ μᾶλλον ἤρθη, καὶ τοῦ τε[2] Ποσειδῶνος υἱὸς ὄντως[3] ἐπίστευεν εἶναι, καὶ στολὴν κυανοειδῆ ἐνεδύσατο[4], ἵππους τε, καὶ ὡς γέ τινές φασι, καὶ ἄνδρας ἐς τὸν πορθμὸν ζῶντας ἐνέβαλε. Καὶ αὐτὸς μὲν τὴν Ἰταλίαν ἦγε καὶ ἔφερεν, ἐς δὲ Λιβύην τὸν Ἀπολλοφάνην ἔπεμψε. Καὶ τοῦτον μὲν ὁ Μηνᾶς ἐπιδιώξας[5] καὶ καταλαβὼν ἐκάκωσε· μεθισταμένων δὲ τῶν περὶ τὴν Σικελίαν νησιωτῶν πρὸς τὸν Σέξτον, ὁ Καῖσαρ τοὺς Λιπαραίους προκατέλαβε, καὶ ἔκ τε τῆς νήσου ἐξανέστησε, καὶ ἐς Καμπανίαν ἐκόμισε, καὶ ἐκεῖ ἐν Νεαπόλει κατοικεῖν, μέχρις οὗ[6] ἂν πόλεμος ᾖ, ἠνάγκασε.

49. Κἀν τούτῳ πλοιά τε κατὰ πᾶσαν, ὡς εἰπεῖν, τὴν Ἰταλίαν ἐναυπηγεῖτο· καὶ ἐρέτας τὰ μὲν πρῶτα παρὰ τῶν φίλων, ὡς καὶ ἑκόντων[7] διδόντων, ἔπειτα δὲ καὶ παρὰ τῶν ἄλλων τῶν τε βουλευτῶν καὶ τῶν ἱππέων, τῶν τε δημοτῶν τῶν εὐπόρων, δούλους συνέλεγεν, ὁπλίτας τε κατελέγετο, καὶ χρήματα παρά τε τῶν πολιτῶν[8], καὶ παρὰ τῶν συμμάχων, τῶν τε ὑπηκόων, τῶν τε ἐν τῇ Ἰταλίᾳ καὶ τῶν ἔξω πάντων, ἤθροιζε. Καὶ τόν γε[9] ἐνιαυτὸν τοῦτόν[10] τε καὶ τὸν ὕστερον[11] ἔς τε τὴν ναυπηγίαν τῶν νεῶν, καὶ ἐς τὴν ἄθροισιν τήν τε ἄσκησιν τῶν ἐρετῶν κατανάλωσεν, αὐτὸς[12] μὲν ἐφορῶν καὶ διατάττων ταῦτά τε καὶ τὰ ἄλλα

1. G : ἐπεποιήσατο. — 2. G : τοῦτο, au lieu de τοῦ τε.
3. A, B, I : ὄντος. — 4. Cf. Appien, V, 100. — 5. H : ἐπεδιώξας.
6. B, C, Sturz et Bekk. ; vulg. et les autres mss. : μέχρι οὗ.
7. G : ἐθόντων.
8. Leuncl., Sturz et Bekk.; vulg. et les mss. : πολιτικῶν.

tenta de garder les côtes maritimes. Sextus en conçut plus d'orgueil encore qu'auparavant; il se crut réellement fils de Neptune, et se revêtit d'une longue robe de couleur azurée; il jeta dans le détroit des chevaux, et même, au rapport de certains auteurs, des hommes vivants. Il pilla en personne et ravagea l'Italie, et envoya Apollophane en Libye. Ménas, ayant donné la chasse à Apollophane et l'ayant atteint, lui fit éprouver des dommages. Quant aux insulaires voisins de la Sicile qui se rangeaient du côté de Sextus, César prévint les Lipariens, les enleva de leur île et les transporta en Campanie, où il les força d'habiter Naples tant que dura la guerre.

49. Pendant ce temps, on construisait des vaisseaux par toute l'Italie, pour ainsi dire; César prenait, pour en faire des rameurs, d'abord les esclaves de ses amis, comme s'ils les lui eussent volontairement donnés, puis ceux des sénateurs, des chevaliers et des riches plébéiens; il enrôlait des soldats et levait des contributions chez les citoyens romains, chez les alliés, chez les peuples soumis, au dedans comme au dehors de l'Italie. Il employa cette année et la suivante à construire des vaisseaux, à réunir et à exercer ses rameurs, inspectant et surveillant lui-même les travaux, en même temps que

An de Rome 717. M. Agrippa et L. Gallus consuls.

9. G, H, Sturz et Bekk.; vulg. : τε; Reiske : μέν.

10. Xiph. : δύο ἐνιαυτούς, au lieu de ἐνιαυτὸν τοῦτον. Henri Étienne a, sans motif, substitué ἐνιαυτὸν à δύο ἐνιαυτούς.

11. Reim..(*Addenda*), Sturz et Bekk.; vulg. om. : τόν; Reiske : τὸν ἕτερον ou τὸν δεύτερον. — 12. B, C, G, K : κατανάλωσε, αὐτός.

τά τε ἐν τῇ Ἰταλίᾳ καὶ τὰ ἐν τῇ Γαλατίᾳ (κίνησις γάρ τις παρ' αὐτοῖς[1] ἐγένετο)· τῷ δ' Ἀγρίππᾳ τὴν[2] τοῦ ναυτικοῦ παρασκευὴν ἐγχειρίσας. Τοὺς γὰρ Γαλάτας αὐτὸν τοὺς νεωτερίσαντας προσπολεμούμενον, ὅτε περ καὶ τὸν Ῥῆνον δεύτερος δὴ Ῥωμαίων ἐπὶ πολέμῳ διέβη[3], μετεπέμψατο, καὶ τῇ τε δόσει τῶν νικητηρίων ἐτίμησε, καὶ ἐκπονῆσαι[4] ἐξασκῆσαί[5] τε τὸ ναυτικὸν ἐκέλευσε. Καὶ ὃς (ὑπάτευε δὲ μετὰ Λουκίου Γάλλου) τὰ μὲν ἐπινίκια οὐκ ἔπεμψεν, αἰσχρὸν εἶναι νομίσας, τοῦ Καίσαρος κακῶς πεπραγότος, γαυρωθῆναι· τὸ δὲ δὴ ναυτικὸν πάνυ προθύμως ἐξειργάσατο. Ἐγίγνετο μὲν γὰρ[6] ἐν πάσῃ τῇ παραθαλασσίῳ Ἰταλίᾳ τὰ σκάφη[7]· ὡς δ' οὐδεὶς αἰγιαλὸς ἐγκαθορμίσασθαι αὐτοῖς
B.p.563. ἀσφαλὴς εὑρίσκετο (ἀλίμενα γὰρ ἔτι καὶ τότε τὰ πλείω[8] τῆς ἠπείρου ταύτης ἦν), ἔργον μεγαλοπρεπὲς καὶ ἐνενόησε[9] καὶ ἐξεποίησεν[10]· ὃ ἐγὼ διὰ πλειόνων ἐξηγησάμενος, ἐκεῖνό τε ἐπιδείξω τῷ λόγῳ, καὶ τἄλλα τὰ κατ' αὐτὸ νῦν ὄντα.

50. Ἐν τῇ Κύμῃ τῇ Καμπανίδι χωρίον τι μεταξὺ Μισηνοῦ καὶ Ποτεόλων μηνοειδές ἐστιν· ὄρεσί τε γὰρ σμικροῖς καὶ ψιλοῖς, πλὴν βραχέων, περιείληπται, καὶ θάλασσαν τριπλῆν κολπώδη ἔχει. Ἡ μὲν γὰρ ἔξω τε καὶ πρὸς ταῖς πόλεσίν ἐστιν, ἡ δ' ὀλίγη διαφυῇ ἀπ' αὐτῆς διείργε-

1. Reiske : καὶ παρ' αὐτοῖς. — 2. Vulg. et E, H om.

3. César fut le premier qui franchit le Rhin à main armée. Cf. XXXIX, 48.

4. Leuncl. préférerait ἐκποιῆσαι, mais, outre que ἐκπονῆσαι est la leçon des mss. et des édit., il est encore confirmé par Xiph. et par Zonaras; le premier donne même ἐξεπόνησεν, au lieu de ἐξεποίησεν à la fin

les événements de l'Italie et de la Gaule (il y avait eu des mouvements dans cette contrée), et s'en reposant sur Agrippa de l'équipement de sa flotte. Agrippa était occupé à faire aux Gaulois révoltés une guerre où, le second des Romains, il franchit le Rhin à main armée, lorsqu'il le rappela; il lui décerna les honneurs du triomphe, et le chargea de construire une flotte et de l'exercer. Celui-ci, qui était alors consul avec L. Gellius, refusa de triompher, pensant qu'il serait honteux à lui de montrer de l'orgueil dans un moment où César venait d'éprouver un échec, et il donna tous ses soins à l'achèvement de la flotte. Les vaisseaux se construisaient sur toute la côte de l'Italie; mais, comme on ne trouvait aucun abri sûr pour les y faire stationner (la plus grande partie de ce continent était encore alors dépourvue de ports), il conçut et exécuta une œuvre magnifique. Le détail où je vais entrer pour l'expliquer fera connaître et l'œuvre elle-même et ce qui en est aujourd'hui le résultat.

5o. A Cumes, en Campanie, entre Misène et Putéoli, est une plaine en forme de croissant; elle est entourée de montagnes peu élevées et nues, à l'exception d'un petit nombre, et renferme trois lacs sinueux. Le premier est en dehors de la plaine et près des villes; le second n'est séparé du précédent que par une étroite

de ce chapitre. — 5. G : ἐξασθῆσαι. — 6. Leuncl. om. — 7. Cf. Velléius Paterc., II, 79.

8. C : τὰ πλοῖω (*sic*), avec un accent aigu réuni au circonflexe; on voit que le copiste avait d'abord écrit πλοῖα. — 9. G : ἐνόησε.

10. C : ἐποίησεν; Xiph. (cf. note 4 ci-dessus) : ἐξεπόνησεν.

ται· ἄλλη ἐν αὐτῷ[1] τῷ μυχῷ λιμνώδης ὁρᾶται. Καὶ καλεῖται αὕτη μὲν[2] Ἀουερνὶς, ἡ δὲ μέση Λουκρηνίς· ἡ γὰρ ἔξω τοῦ Τυρσηνικοῦ οὖσα ἐς ἐκεῖνο[3] καὶ τὴν ἐπωνυμίαν τελεῖ. Ἐν ταύτῃ δὴ τῇ θαλάσσῃ τῇ ἐντὸς ἑκατέρας, στενοῖς τότε ἔσπλοις τὸ διεῖργον τὴν Λουκρηνίδα ἀπὸ τοῦ πελάγους ἐπ' ἀμφότερα παρ' αὐτὴν τὴν ἤπειρον ὁ Ἀγρίππας συντρήσας[4], λιμένας ναυλοχωτάτους ἀπέδειξεν. Ἐργαζομένων δ' αὐτῶν, εἰκών τις ὑπὲρ τῆς Ἀουερνίδος (εἴτ' οὖν τῆς Καλυψοῦς, ἣ τὸ χωρίον ἀνατιθέασιν, ἐς ὃ καὶ τὸν Ὀδυσσέα ἐσπλεῦσαι λέγουσιν, εἴτε καὶ ἑτέρας τινὸς ἡρωΐνης οὖσα) ἱδρῶτος, ὥσπερ τι σῶμα ἀνθρώπινον, ἀνεπλήσθη. Καὶ τοῦτο μὲν ὅπη ποτὲ συμβαίνει, οὐκ ἔχω εἰπεῖν· τὰ δ' ἄλλα ὅσα[5] ἐν τῷ τόπῳ ἐκείνῳ ἀξιαφήγητα ἐθεασάμην, φράσω.

51. Τὰ ὄρη ταῦτα πρὸς ταῖς ἔνδον θαλάσσαις ὄντα, πηγὰς πυρός τε ἅμα[6] πολλοῦ καὶ ὕδατος[7] συμμιγοῦς[8] ἔχει· καὶ αὐτὸ μὲν καθ' ἑαυτὸ ἑκάτερον οὐδαμοῦ εὑρίσκεται (οὔτε γὰρ πῦρ αὐτὸ, οὔθ' ὕδωρ ψυχρὸν αὐτὸ φαίνεται), ἐκ δὲ δὴ τῆς ὁμιλίας σφῶν τό τε ὕδωρ θερμαίνεται, καὶ τὸ πῦρ ὑγραίνεται· καὶ ἐκεῖνο μὲν πρὸς τὴν θάλασσαν διὰ τῶν προπόδων ἐς τὰς δεξαμενὰς χωρεῖ· τὴν δ' ἀτμίδα αὐτοῦ ἔς τε οἰκήματα μετέωρα διὰ σωλήνων

1. Reiske : ἄλλη δ' αὖ ἐν αὐτῷ. — 2. C om.
3. Reimarus : « Ἐς ἐκεῖνο refer ad τὸ Τυρσηνικὸν, *regionem Tyrrhenam.* » — 4. Xiph. : συντηρήσας. — 5. G om.
6. C : πηγάς τε ἅμα.

langue de terre; le troisième, sorte de marécage, se voit au fond même du croissant. On l'appelle Averne, et celui du milieu Lucrin; quant à celui qui est en dehors de la Tyrrhénie, il s'étend jusqu'à cette contrée, et en tire son nom. Dans le lac du milieu, Agrippa ayant, par des ouvertures étroites pratiquées le long du continent, coupé l'espace qui des deux côtés séparait le Lucrin de la mer, en fit un port commode pour les vaisseaux. Pendant les travaux, une image parut au-dessus de l'Averne (soit celle de Calypso, à qui ce pays est consacré, et où, dit-on, Ulysse aussi pénétra sur son vaisseau, soit celle de quelque autre héroïne), et se couvrit de sueur, comme si c'eût été une personne humaine. Je ne saurais dire la cause de ce phénomène; je n'en vais pas moins rapporter les autres singularités remarquables que j'ai vues dans ce lieu.

51. Ces montagnes, situées près des lacs intérieurs, renferment des sources d'un feu très-fort et d'eau mêlée avec le feu; nulle part on n'y trouve l'un ou l'autre de ces deux éléments isolé (on n'y voit, en effet, ni feu seul ni eau froide seule); leur union rend l'eau chaude et le feu humide; l'eau se rend, à travers le pied des montagnes, du côté de la mer, dans des citernes; on en fait arriver la vapeur au moyen de tuyaux dans des chambres élevées, et on s'en sert pour chauffer des étuves; car, plus

7. Sur la nature volcanique de cette contrée, on peut consulter les auteurs cités dans les notes 273 et 275 de Reimarus. C et H : ἅμα πυρός τε καὶ ὕδατος.

8. Xiph. : συμμιγεῖς.

ἀνάγουσι, κἀνταῦθα αὐτῇ[1] πυριῶνται· ὅσῳ[2] γὰρ ἂν ἐπὶ πλεῖον ἀπό τε τῆς γῆς[3] καὶ ἀπὸ τοῦ ὕδατος ἀναδράμῃ, ξηροτέρα γίγνεται. Κατασκευαί τε οὖν περὶ ἀμφότερα[4] R.p.566. πολυτελεῖς ἤσκηνται, καὶ ἔστιν[5] ἔς τε βίου[6] διαγωγὴν καὶ ἐς ἄκεσιν[7] ἐπιτηδειότατα. Ταῦτά τε οὖν τὸ ὄρος ἐκεῖνο, καὶ προσέτι[8] καὶ γῆς φύσιν τοιάνδε παρέχεται. Τοῦ πυρὸς τὸ μὲν καίειν οὐκ ἔχοντος (ὑπὸ γὰρ τῆς τοῦ ὕδατος συνουσίας πᾶν τὸ φλογῶδες αὐτοῦ σβέννυται), διακρίνειν δὲ δὴ καὶ διατήκειν τὰ προστυχόντα οἱ καὶ ὡς δυναμένου, συμβαίνει τῆς γῆς τὸ μὲν λιπαρὸν ἐκτήκεσθαι ὑπ' αὐτοῦ, τὸ δὲ τραχὺ καὶ ὀστῶδες, ὡς εἰπεῖν, ὑπολείπεσθαι. Σηραγγώδεις τε οὖν οἱ ὄγκοι ἐξ ἀνάγκης γίγνονται, καὶ αὐχμῷ μὲν δοθέντες[9], ἐς κόνιν διαλύονται, ὕδατι δὲ σὺν κονίᾳ φυραθέντες, συνίστανται· καὶ ἐφ' ὅσον γ' ἂν ἐν τῷ[10] ὑγρῷ ὦσι, πήγνυνταί τε καὶ πετροῦνται[11]. Αἴτιον δὲ, ὅτι τὸ μὲν κραῦρον αὐτῶν ὑπὸ μὲν τοῦ πυρὸς ὁμοφυοῦς οἱ[12] ὄντος ἐπιτείνεταί τε καὶ θραύεται, τῇ δὲ δὴ συμμίξει τῆς νοτίδος ἀναψύχεται· κἀκ τούτου εἴσω διὰ παντὸς συμπιληθὲν[13], ἄλυτον γίγνεται. Τοιαῦται μὲν αἱ Βαῖαι (οὕτω γὰρ ὁ χῶρος καλεῖται)[14] τυγχάνουσι[15]· καὶ ἐς αὐτὰς τότε ὁ

1. Xiph. : αὐτοί. — 2. Reiske et Bekk., vulg. : ὅσα.

3. Au lieu de ἐπὶ πλεῖον ἀπό τε τῆς γῆς, on lit dans B : ἐπὶ πλείονά ποτε τῆς γῆς.

4. Vulg. et E : ἀμφότερον. Reim. entend par ἀμφότερα, qu'on lit aussi dans Xiph., les οἰκήματα qui bordent les deux côtés du lac; on peut encore, selon lui, sous-entendre μέρη, comme plus haut ἐπ' ἀμφότερα. Reiske : « Πρὸς ἀμφότερα ad utrumque, tum ad voluptatem, quum ad sanationem. »

5. Coislin : εἰσίν. — 6. Reiske : καὶ ἐς τὴν τοῦ βίου.

7. Xiph. : ἄσκησιν. — 8. H om. : καὶ προσέτι.

elle monte en s'éloignant de la terre et de l'eau, plus cette vapeur devient sèche. Des édifices somptueux sont construits sur les deux rives et offrent les ressources les mieux appropriées aux jouissances de la vie et à la guérison des maladies. Outre ces particularités, cette montagne présente un terrain de la nature que je vais dire. Le feu ne pouvant brûler (toute sa force comburante, en effet, s'éteint par son union avec l'eau) et conservant néanmoins encore le pouvoir de désagréger et de liquéfier les matières qu'il rencontre, il arrive que la partie grasse de la terre est dissoute par lui, au lieu que la partie dure et osseuse, pour parler ainsi, demeure dans son entier. Or les glèbes sont nécessairement poreuses; si on les met dans un endroit sec, elles se résolvent en poussière; mais si on les pétrit avec l'eau unie à la chaux, elles acquièrent de la consistance, et, tant qu'elles sont dans un endroit humide, elles s'épaississent et prennent la dureté de la pierre. La cause en est que leur partie friable se dilate et se brise par l'action du feu, de la nature duquel elles participent, au lieu que, par leur mélange avec un élément humide, elles se refroidissent, et que, ne cessant de se resserrer à l'intérieur, elles deviennent insolubles. Tel est le terrain de Baïes (ainsi se nomme le

9. Reiske propose de lire διαχανθέντες; la vulgate lui semble suspecte.

10. C : ὅσον γὰρ ἐν τῷ, au lieu de ὅσον γ' ἄν.

11. Reimarus : « Τεφροῦνται; Coisl., Br. et 2 Mss. alia Pal. et Merulæ. Sed vulgatæ editiones Xiphilini cum Dione consentiunt, nec causa videtur ab iis recedendi. »

12. Vulg. et E om.; Leuncl. en avait déjà vu des traces dans le mot corrompu olov qui se lit dans Xiphilin.

13. A, K : συμπειληθέν. — 14. A, B om. : οὕτω... καλεῖται.

15. A, B : εἰσί. Pour tout ce qui a rapport à la description de Baïes et

Ἀγρίππας, ἐπειδὴ τάχιστα τοὺς ἔσπλους ἐξεποίησε, τάς τε ναῦς καὶ τοὺς ἐρέτας ἤθροισε[1]· καὶ τὰς μὲν κατέφραττε, τοὺς δὲ ἐπ' ἰκρίων[2] ἐρέττειν ἤσκει.

52. Οἱ δὲ ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐταράττοντο[3] μὲν καὶ[4] ὑπὸ σημείων. Ἄλλα τε γὰρ συχνὰ σφίσιν ἐσηγγέλθη, καὶ ὅτι δελφῖνες πολλοὶ περὶ τὴν Ἀσπίδα τὴν τῆς Ἀφρικῆς πόλιν ἐμαχέσαντό τε ἀλλήλοις καὶ διεφθάρησαν· καί τι[5] καὶ αὐτοῦ πρὸς τῷ ἄστει αἷμα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ ῥυὲν[6] ὄρνιθες[7] διεφόρησαν. Ἐπειδή τε ἐν τῇ πανηγύρει τῇ τῶν Ῥωμαίων οὐδεὶς τῶν βουλευτῶν ἐν τῷ Καπιτωλίῳ, ὥσπερ εἴθιστο, εἱστιάθη[8], ἐν τέρατος λόγῳ καὶ τοῦτ' ἔλαβον. Τό τε τῇ Λιουΐᾳ συμβὰν ἐκείνῃ μὲν καθ' ἡδονὴν ἐγένετο, τοῖς δ' ἄλλοις δέος ἐνεποίησε· λευκὴν γὰρ ὄρνιθα, κλώνιον δάφνης ἐγκάρπου φέρουσαν, ἀετὸς[9] εἰς τὸν κόλπον αὐτῆς ἐνέβαλε. Καὶ (ἐδόκει γὰρ οὐ σμικρὸν τὸ σημεῖον εἶναι) τήν τε ὄρνιθα ἐν ἐπιμελείᾳ[10] ἦγε, καὶ τὴν δάφνην ἐφύτευσε. Καὶ ἡ μὲν ῥιζωθεῖσα ηὔξησεν, ὥστε καὶ τοῖς τὰ ἐπινίκια μετὰ
R.p.567. τοῦτο πέμψασιν ἐπὶ πλεῖστον ἐξαρκέσαι· ἡ τε[11] Λιουΐα ἐγκολπώσασθαι καὶ τὴν τοῦ Καίσαρος ἰσχὺν, καὶ ἐν πᾶσιν αὐτοῦ κρατήσειν ἔμελλε.

de cette contrée, je me contente de renvoyer aux notes de Reimarus et aux auteurs cités par lui. Ce pays a été tellement bouleversé par les tremblements de terre que l'on peut à peine reconnaître la place qu'occupait la ville de Baïes.

1. Cf. Suétone, Aug., 16, et Velléius Paterc., II, 79. — 2. K et Bekk.; B : ἐπικρίων; vulg. : ἐπὶ ἰκρίων. — 3. H : ἐτάραττον. — 4. E om.

5. C : καίτοι. — 6. C : ῥυθέν. — 7. Cf. la note 279 de Reimarus. G : ὄρνιθες, corrigé par une main moderne.

pays) ; c'est là qu'alors Agrippa, aussitôt qu'il eut achevé les passes, rassembla vaisseaux et rameurs, arma les uns et exerça les autres à ramer sur leurs bancs.

52. A Rome, les habitants furent troublés par des prodiges. Parmi nombre d'autres dont la nouvelle leur fut apportée, une multitude de dauphins, aux environs d'Aspis, en Afrique, se battirent les uns contre les autres et s'entretuèrent ; de plus, dans ce même lieu, auprès de la ville, du sang tombé du ciel fut porté en divers endroits par des oiseaux. Aux jeux Romains, aucun sénateur n'ayant, ainsi que cela se pratiquait habituellement, pris part au banquet dans le Capitole, on vit dans cette chose un présage. Celui qui survint à Livie fut pour elle un sujet de joie ; mais il inspira aux autres de la crainte : un aigle jeta dans son sein une poule blanche portant à son bec un laurier avec son fruit. Le présage lui sembla donc important ; elle prit soin de la poule et planta le laurier. Or l'arbre, ayant poussé des racines, grandit au point que, dans la suite, il suffit pour fournir longtemps aux triomphateurs ; d'un autre côté, Livie devait, elle aussi, renfermer dans son sein la puissance de César et le dominer en tout.

8. Dion parle ici du banquet public appelé Banquet de Jupiter, servi dans le temple de Jupiter Capitolin aux sénateurs, aux chevaliers et aux grands magistrats à la suite de certains jeux (les jeux Romains et les jeux Plébéiens).

9. Reim. pense qu'il faudrait peut-être ajouter ἁρπάσας, d'après Zonaras. Cette addition n'est pas nécessaire.

10. Xiph. : δι' ἐπιμελείας.

11. Reiske : « Ἡ δὲ, ut respiciat ad præcedens ἡ μέν. »

53. Τοὺς δὲ δὴ ἄλλους τοὺς ἐν τῇ πόλει ταῦτά τε καὶ αἱ διαλλαγαὶ τῶν ἀρχόντων ἰσχυρῶς ἐτάρασσον· οὐ γὰρ ὅπως οἵ τε ὕπατοι καὶ οἱ στρατηγοί, ἀλλὰ καὶ οἱ ταμίαι ἐπ' ἀλλήλοις ἀντικαθίσταντο· καὶ τοῦτ' ἐπὶ[1] χρόνον ἐγένετο. Αἴτιον δὲ, ὅτι πάντες οὐχ οὕτως ἵν' οἶκοι ἐπὶ πλεῖον ἄρξωσιν, ὡς ἵνα ἐν τοῖς ἄρξασιν ἀριθμῶνται, καὶ ἀπ' αὐτοῦ καὶ τὰς τιμὰς καὶ τὰς δυνάμεις τὰς ἔξω λαμβάνωσιν[2], ἐσπούδαζον. Οὔκουν οὐδὲ ἐς ῥητὸν ἔτι τινὲς χρόνον ἠροῦντο, ἀλλ' ὥστε ἐπιβῆναί τε[3] τοῦ ὀνόματος τῆς ἀρχῆς, καὶ ἀποστῆναι ὅταν[4] τοῖς τὸ κράτος ἔχουσι δόξῃ· καὶ πολλοί γε ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἡμέρας ἑκάτερον ἔπραξαν. Εἰσὶ δὲ οἳ καὶ παντάπασι τὰς ἀρχὰς[5] ὑπὸ πενίας ἐγκατέλιπον· τῶν γὰρ σὺν τῷ Σέξτῳ τότε ὄντων, ὡς καὶ κατὰ δίκην δή τινα ἀτιμασθέντων, οὐ μνημονεύσω[6]. Βουλομένου[7] δ' οὖν καὶ Μάρκου τινὸς Ὀππίου ἀγορανομίας[8] ὑπ' ἀπορίας (ἐκ γὰρ τῶν ἐπικεκηρυγμένων καὶ αὐτὸς καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ ἦν) ἐκστῆναι[9], τὸ πλῆθος οὐκ ἐπέτρεψεν[10], ἀλλ'[11] ἔς τε τὰ ἄλλα τὰ πρὸς τὸν βίον ἀναγκαῖα, καὶ ἐς τὸ τῆς ἀρχῆς ἀνάλωμα ἀργύριον αὐτῷ συνεσήνεγκε[12]. Καὶ λόγος γε[13] ἔχει, καὶ τῶν κακούργων[14] τινὰς

1. C : τοῦτο ἐπί. — 2. Reiske et Bekk.; vulg. : λαμβάνειν, que Sturz défend ainsi : « Verbum σπουδάζω dupliciter constructum est. »

3. Conjecture de Reim. pour τι, confirmée par B, G, H, et adoptée par Sturz et Bekker.

4. G : ὅτ' ἄν. — 5. C : παντάπασιν τὰς ἀρχάς. — 6. H : μνημονεύω.

7. Bekk.; vulg. : Βουλευομένου. — 8. Peir. : Ὅτι βουλομένου τινὸς Μάρκου ἀγορονομίας. — 9. Peir. om. : ὑπ' ἀπορίας... ἐκστῆναι. — 10. A, B, I om. : τὸ πλῆθος οὐκ ἐπέτρεψεν. — 11. Peir. om. : οὐκ ἐπέτρεψεν, ἀλλ'.

53. Le reste des citoyens à Rome fut fortement troublé par ces prodiges et par les mutations de magistrats ; car ce n'était pas seulement les consuls et les préteurs, mais aussi les questeurs, qui étaient, après peu de temps, remplacés dans leurs charges. La cause, c'est que tous recherchaient les magistratures, moins pour les exercer longtemps à l'intérieur, que pour être comptés au nombre de ceux qui les avaient exercées, et jouir par là des honneurs et des commandements militaires au dehors. Ainsi donc personne n'était plus élu pour un temps fixe, mais seulement pour le temps de prendre le titre de magistrat et de le quitter dès qu'il plaisait à ceux qui avaient le pouvoir ; beaucoup même firent l'un et l'autre le même jour. Il y en eut aussi qui, par pauvreté, abandonnèrent leurs charges ; je ne parle pas de ceux qui, étant alors avec Sextus, furent flétris par une sorte de condamnation. Un certain M. Oppius voulant, par suite de sa pauvreté (ils avaient été, lui et son père, au nombre des proscrits), renoncer à l'édilité, les plébéiens ne le lui permirent pas et lui fournirent, par une contribution, l'argent nécessaire pour tous les besoins de la vie et pour les dépenses de sa charge. La tradition ajoute que des hommes de mauvaise vie, étant entrés sur le théâtre le masque sur la figure, comme

12. On sait que les édiles devaient donner des jeux au peuple, et que la magnificence de ces jeux était souvent une recommandation pour s'élever aux autres charges. Les dépenses étaient fort considérables.

13. Les mss., à l'exception de B : τε.

14. Leunclavius (cf. sa note et celle de Sturz) : « Puto πανούργων reponendum, h. e., γελωτοποιῶν. » Mais n'est-il jamais arrivé que des gens débauchés, et même quelquefois des criminels, aient été pris d'admiration pour la vertu et lui soient venus en aide ?

ἐς αὐτὸ[1] τὸ θέατρον ἐν προσωπείοις, ὡς καὶ ὑποκρινομένους τι, ἐσελθόντας, συγκαταβαλεῖν[2] τὰ χρήματα. Καὶ ὁ μὲν οὕτω ζῶν τε[3] ὑπὸ τοῦ ὁμίλου ἠγαπήθη, καὶ ἀποθανὼν οὐ πολλῷ ὕστερον ἔς τε[4] τὸ Ἄρειον πεδίον ἐκομίσθη, καὶ ἐκεῖ καὶ ἐκαύθη, καὶ[5] ἐτάφη· ἡ δὲ δὴ βουλὴ, ἀγανακτήσασα τῇ πάσῃ τοῦ πλήθους περὶ αὐτὸν σπουδῇ, τὰ ὀστᾶ αὐτοῦ, ὡς οὐχ ὁσίως ἐν τῷ ἱερῷ χωρίῳ[6] κείμενα, ἀνείλετο, πεισθεῖσα τοῖς ποντίφιξι, καίπερ πολλοὺς ἄλλους[7] ἐν αὐτῷ καὶ πρότερον[8] καὶ μετὰ ταῦτα θάψασα.

54. Κἀν τῷ αὐτῷ τούτῳ χρόνῳ καὶ ὁ Ἀντώνιος ἦλθε μὲν ἐς τὴν Ἰταλίαν αὖθις ἐκ τῆς Συρίας, πρόφασιν μὲν, ὡς καὶ τοῦ Σεξτιείου πολέμου διὰ τὰς τοῦ Καίσαρος συμφορὰς μεθέξων· οὐ μέντοι καὶ παρέμεινεν αὐτῷ, ἀλλ' ἄτε
R.p.568. ἐς κατασκοπὴν αὐτοῦ μᾶλλον, ἢ καὶ ἔργου τινὸς ἕνεκα ἀφιγμένος, ἐκείνῳ μὲν ναῦς ἔδωκε, καὶ ἄλλας[9] πέμψειν ὑπέσχετο, ἀνθ' ὧν ὁπλίτας ἀντέλαβεν· αὐτὸς δὲ ὡς καὶ ἐπὶ τοὺς Πάρθους στρατεύσων ἀπῆρε. Πρὶν δὲ ἢ ἀποπλεῖν αὐτὸν[10], ἠτιάσαντο ἀλλήλους, πρότερον μὲν διὰ τῶν ἑταί-

1. H : ἑαυτό. — 2. Bekk.; vulg. : συγκαταβάλλειν. Leuncl. voudrait corriger : πεῖσαι συγκαταβάλλειν, *quosdam versutos in theatrum personatos pro histrionibus ingressos, ut pecunia conferretur, suasisse;* parce que, dit-il, la chose pouvant se faire secrètement et sans danger, les citoyens n'avaient nul besoin d'aller masqués au théâtre pour donner leur argent à Oppius. Mais Leuncl. raisonne d'après la correction (cf. note 14, page précédente) proposée par lui. Le fait est attesté par Appien; il n'y a donc lieu de rien changer. — 3. Peir. om. — 4. Peir. om.

5. G, K, Peir., Reiske et Bekk.; vulg. : καὶ ἐκεῖ καὶ ἐτάφη καυθεὶς πρό-

s'ils remplissaient un rôle, apportèrent de l'argent pour leur part à la contribution. Tel fut l'amour de la multitude pour Oppius, tant qu'il vécut; à sa mort, qui arriva peu de temps après, elle le transporta dans le champ de Mars, l'y brûla et l'y enterra. Le sénat, irrité de toutes ces marques d'attachement prodiguées par les plébéiens à Oppius, fit, d'après l'avis des pontifes, enlever ses os comme déposés contrairement à la religion dans un lieu consacré, bien qu'il eût précédemment, comme il le fit plus tard, accordé cette sépulture à d'autres citoyens.

54. Dans ce même temps, Antoine revint de Syrie, sous prétexte que l'échec de César le décidait à coopérer à la guerre contre Sextus. Cependant, au lieu de rester auprès de son allié, et comme s'il fût venu plutôt pour le surveiller que pour lui prêter son concours, il lui donna quelques vaisseaux, promit de lui en envoyer d'autres encore, en échange desquels il reçut des légions; puis il partit, comme pour marcher contre les Parthes. Avant qu'Antoine mît à la voile, les deux rivaux s'adressèrent, par l'intermédiaire de leurs amis d'abord, et ensuite eux-mêmes en personnes, de mutuelles

τερον; A, I, om. : καυθεὶς πρότερον. — 6. C om. — 7. G om. — 8. Entre autres Julie, fille de Pompée (XXXIX, 64), et Sylla (Lucain, II, 222 : His meruit tumulum in medio sibi tollere Campo).

9. Zonaras : ἑτέρας. Appien, V, 95, rapporte que César reçut d'Octavie dix trirèmes qu'Antoine lui avait données, et qu'à son tour Octave reçut de son frère mille soldats qu'Antoine devait choisir.

10. Reim., d'après une note de Leuncl., et Zon. (πρὶν δὲ ἀπιέναι αὐτόν), Sturz et Bekk. Cette leçon est confirmée par B et par K; vulg. et les autres mss. : αὐτούς.

ρων, ἔπειτα δὲ καὶ δι' ἑαυτῶν· καὶ (οὐ γάρ πω[1] σχολὴν πολεμῆσαι σφίσιν ἦγον) συνηλλάγησαν τρόπον τινὰ, τῆς Ὀκταουΐας ὅτι μάλιστα τοῦτο πρασσούσης. Καὶ ὅπως γε πλείοσι[2] τοῖς τῆς συγγενείας συνδέσμοις συνέχοιντο, ὅ τε Καῖσαρ[3] Ἀντύλλῳ[4] τῷ τοῦ Ἀντωνίου υἱεῖ τὴν θυγατέρα, καὶ ἐκεῖνος τῷ Δομιτίῳ, καίτοι τοῦ Καίσαρος σφαγεῖ τε γενομένῳ, καὶ ἐν τοῖς ἀπολουμένοις ἐκτεθέντι, τὴν ἑαυτοῦ τὴν ἐκ τῆς Ὀκταουΐας οἱ γεννηθεῖσαν ἐνηγγύησε[5]. Ταῦτά τε ἅμα πρὸς ἀλλήλους ἐπλάσσοντο· οὐ γάρ που[6] καὶ ποιήσειν τι αὐτῶν ἤμελλον, ἀλλ' ἐς τὴν χρείαν τῶν[7] παρόντων σφίσι πραγμάτων ὑπεκρίνοντο[8]. Ἀμέλει καὶ τὴν Ὀκταουΐαν αὐτὴν εὐθὺς ἐκ τῆς Κερκύρας ὁ Ἀντώνιος ἐς τὴν Ἰταλίαν, ἵνα δὴ μὴ συγκινδυνεύσῃ οἱ τοῖς Πάρθοις πολεμοῦντι, ἀπέπεμψεν. Οὐ[9] μὴν ἀλλ' ἔν γε τῷ τότε ἐκεῖνά τε οὕτως ἔπραξαν[10], καὶ τὸν μὲν Σέξτον τῆς τε ἱερωσύνης ἅμα καὶ τῆς ὑπατείας ἐς ἣν ἀπεδέδεικτο, ἔπαυσαν[11], ἑαυτοῖς δὲ τὴν ἡγεμονίαν ἐς ἄλλα ἔτη πέντε, ἐπειδὴ τὰ πρότερα ἐξεληλύθει, ἐπέτρεψαν[12]. Καὶ μετὰ ταῦτα[13] Ἀντώνιος[14] μὲν ἐς τὴν Συρίαν[15] ἠπείγετο, Καῖσαρ δὲ ἐς τὸν πόλεμον κα-

1. H : που. — 2. Reiske : τοῦτό τε πρασσούσης, καὶ ὅπως πλείοσι; ou τοῦτό τε πρασσούσης, ὅπως τε πλείοσι.

3. Leuncl. et Bekk.; vulg. : Ὅ τε γὰρ Καῖσαρ, leçon conservée par Reim. et par Sturz, qui mettent une virgule, au lieu du point en haut des édit. précéd., après πρασσούσης, et, comme leurs devanciers, un point après συνέχοιντο. J'ai suivi la ponctuation de Bekk., confirmée par la traduction latine de Xylander.

4. Antyllus (cf. LI, 6 et 11) avait à peine dix ans à cette époque.

5. Antonia la jeune, fille de Marc Antoine et d'Octavie, épousa L. Domitius Ænobarbus, fils de Cn. Domitius, qui est cité au nombre des meur-

accusations; mais, ne se croyant pas encore le loisir de se faire la guerre, ils consentirent à une sorte de réconciliation ménagée surtout par Octavie. Afin de s'enchaîner par des liens de parenté plus nombreux, César fiança sa fille à Antyllus, fils d'Antoine, et celui-ci fiança à Domitius, bien qu'il fût un des meurtriers de César et mis au nombre des proscrits, la fille qui lui était née d'Octavie. Tout cela, de part et d'autre, n'était que feinte; ils ne devaient tenir aucun de leurs engagements, ce n'était qu'un rôle qu'ils jouaient pour le besoin de leurs affaires présentes. Ainsi Antoine renvoya immédiatement de Corcyre en Italie Octavie elle-même, en apparence pour ne pas l'exposer aux dangers qu'il allait courir dans sa guerre contre les Parthes. Telle fut néanmoins la conduite qu'ils tinrent dans le moment; de plus, ils destituèrent Sextus du sacerdoce et en même temps du consulat auquel il avait été nommé, et se prorogèrent à eux-mêmes le pouvoir pour cinq autres nouvelles années, les précédentes étant expirées. Après cela, Antoine se dirigea en hâte vers la Syrie, et César

An de Rome 718. L. Gellius et Cocceius Nerva consuls.

triers et des proscrits. Dion prend ici l'un pour l'autre. — 6. A, B et Bekk.; vulg. : πω. — 7. C : αὐτῶν.

8. B, C, E, G : ὑπεκρίναντο; H : ἀπεκρίνοντο.

9. B : ἀπέπεμψε. Οὐ. — 10. B : ἔπραξε.

11. Un article du traité (cf. ch. 36) portait que Sextus serait nommé consul et augure.

12. Cf. XLVI, 55; Appien, V, 95. Nous sommes arrivés à l'an de Rome 717, le triumvirat avait été établi l'an 710; la première période quinquennale était donc expirée depuis deux ans. — 13. G : τοῦτο.

14. B, G et Bekk.; vulg. : ὁ Αντώνιος. — 15. B : Ἀσίαν; H : Ἰταλίαν.

βίστατο. Καὶ τὰ μὲν ἄλλα κατὰ γνώμην αὐτῷ[1] ἐχώρει· ὁ δὲ δὴ Μηνᾶς[2], ἄπιστός τε φύσει[3] ὢν, καὶ τὰ τοῦ κρείττονος ἀεὶ θεραπεύων, καὶ προσέτι καὶ ἀγανακτήσας ὅτι μηδεμίαν ἀρχὴν εἶχεν, ἀλλὰ τῷ Σαβίνῳ ὑπετέτακτο, πρὸς τὸν Σέξτον αὖθις ηὐτομόλησεν[4].

1. B : αὐτῷ. — 2. Peir. : ὅτι ὁ Μηνᾶς. — 3. Henri Étienne et les édit. subséq.; E : φύσειν que Turnèbe corrige φύσιν.

4. Avec Bekk. et les mss., je renvoie au commencement du livre XLIX

commença la guerre. Tout réussit à son gré, sinon que Ménas, inconstant par caractère, toujours dévoué au parti du plus fort, irrité de n'avoir aucun commandement et d'être sous les ordres de Sabinus, passa de nouveau du côté de Sextus.

la phrase Ἐν μὲν οὖν τῷ χειμῶνι, ἐν ᾧ Λούκιός τε Γέλλιος καὶ Κοκκήϊος Νερούας ὑπάτευσαν, ταῦθ' οὕτως ἐγένετο, qui se lisent ici dans l'édit. de Reim. et dans celle de Sturz.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΤΕΣΣΑΡΑΚΟΣΤΟΝ ΕΝΝΑΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

Τάδε ἐνεστιν ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ ἐννάτῳ τῶν Δίωνος Ῥωμαϊκῶν.

Ὡς Καῖσαρ Σέξτον ἐνίκησε καὶ Λέπιδον καθεῖλεν.

Ὡς Οὐεντίδιος Πάκορον νικήσας ἀπέκτεινε, καὶ τοὺς Πάρθους ὑπὲρ τὸν Εὐφράτην ἐξήλασεν.

Ὡς Ἀντώνιος ὑπὸ Πάρθων ἡττήθη.

Ὡς Καῖσαρ Παννονίους κατεστρέψατο.

Ὡς Ἀντώνιος Ἀρταουάσδην [1] τὸν Ἀρμενίων βασιλέα ἀπατήσας εἷλεν.

Ὡς ἡ Παύλου στοὰ καθιερώθη.

Ὡς Μαυριτανία, ἡ περὶ Καισάρειαν, Ῥωμαίων ἐγένετο.

Χρόνου πλῆθος, ἔτη τέσσαρα, ἐν οἷς οἱ ἄρχοντες οἱ ἀριθμούμενοι οἵδε ἐγένοντο·

Λούκιος Γέλλιος [2], Λουκίου υἱὸς, Ποπλικόλας καὶ Μάρκος Κοκκήϊος [3] Νερούας.

1. Xyl. pour Ἀρπουάσδην. — 2. C, H : Λέλλιος.

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

Matières contenues dans le quarante-neuvième livre de l'Histoire romaine de Dion.

Comment César vainquit Sextus et renversa Lépidus, § 1-18.

Comment Ventidius tua Pacorus après l'avoir vaincu, et repoussa les Parthes au-delà de l'Euphrate, § 19-21.

Comment Antoine fut défait par les Parthes, § 22-33.

Comment César soumit les Pannoniens, § 34-38.

Comment Antoine prit le roi d'Arménie par trahison, § 39-41.

Comment fut dédié le portique de Paulus, § 42.

Comment la Mauritanie qui avoisine Césarée tomba au pouvoir des Romains, § 43-44.

Espace de temps : quatre années, pendant lesquelles les consuls furent :

L. Gellius Publicola, fils de Lucius, et M. Coccéius Nerva.

3. Leuncl. en marge, et Bekk plus bas ; B : Κόκκιος.

Λούκιος Κορνουφίκιος[1], Λουκίου υἱὸς, καὶ Σέξτος Πομπηΐος[2] Σέξτου υἱός.

Μάρκος Ἀντώνιος, Μάρκου υἱὸς, τὸ β′, καὶ Λούκιος Σκριβώνιος, Λουκίου υἱὸς, Λίβων.

Καῖσαρ τὸ β′, καὶ Οὐολκάτιος[3], Λουκίου υἱὸς, Τοῦλλος[4].

R. p.569. 1. Ἐν μὲν οὖν τῷ χειμῶνι, ἐν ᾧ Λούκιός τε Γέλλιος καὶ Κοκκηΐος[5] Νερούας ὑπάτευσαν, ταῦθ' οὕτως ἐγένετο· Καῖσαρ δὲ, ὡς τό τε ναυτικὸν ἡτοίμαστο, καὶ τὸ ἔαρ ἐνέστη[6], ἦρέ τε ἐκ τῶν Βαϊῶν[7], καὶ παρὰ τὴν Ἰταλίαν ἐκομίζετο, ἐλπίδα οὐκ ἐλαχίστην ἔχων ἀπανταχόθεν πέριξ τὴν Σικελίαν περισχήσειν. Αὐτός τε γὰρ πολλαῖς ναυσὶν ἐπέπλει, καὶ αἱ τοῦ Ἀντωνίου ἐς τὸν πορθμὸν ἤδη παρῆ-
R. p..570 σαν[8]· ὅ τε Λέπιδος, ἄκων μὲν[9], ὑπέσχετο δ' οὖν αὐτῷ βοηθήσειν. Μέγιστον δὲ τῷ τε ὕψει τῶν σκαφῶν καὶ τῇ παχύτητι τῶν ξύλων ἐθάρσει· ὑπερπάχη[10] γὰρ καὶ ὑπερμεγέθη κατεσκευάσθη, ὥστ' ἐπιβάτας[11] τε πλείστους ὅσους ἄγειν (καὶ γὰρ πύργους ἔφερον, ὅπως ὥσπερ ἀπὸ τείχους ἐξ ὑπερδεξίων ἀγωνίζωνται)· καὶ αὐτὰ πρός τε τὰς ἐμ-

1. Xiph., approuvé par Xyl., l'appelle Κορνιφίκιος.
2. A, B, E, H : Πόππιος. Robert Étienne et Xyl. ont corrigé cette faute.
3. Reim., d'après Paulmier; vulg. et A, E, G, H, I : Οὐολκάκιας.
4. B : Τούλος.
5. Pour les variantes de ce nom et du précédent, cf. dans l'Argument la liste des consuls.
6. Suivant Appien, V, 97, César mit à la voile non au commencement du printemps, mais dix jours après le solstice d'été, aux calendes de juil-

L. Cornuficius, fils de Lucius, et Sextus Pompée, fils de Sextus.

M. Antoine, fils de Marcus, II, et L. Scribonius Libon, fils de Lucius.

César II et Vulcatius Tullus, fils de Lucius.

1. Tels furent les faits qui s'accomplirent l'hiver où L. Gellius et Coccéius Nerva furent consuls. Quand la flotte fut prête, à l'approche du printemps, César partit de Baïes et côtoya l'Italie, avec le ferme espoir de bloquer la Sicile de tous côtés. Il comptait lui-même beaucoup de voiles, et les vaisseaux d'Antoine venaient d'arriver dans le port; de plus, Lépidus, bien qu'à regret, lui avait promis son aide. Mais c'était surtout la hauteur des navires à murailles épaisses qui lui inspirait une grande confiance. On les avait, en effet, construits fort épais et fort grands, pour embarquer des équipages aussi nombreux qu'il fût possible (ils portaient des tours, afin que les soldats y combattissent comme du haut d'une forteresse), pour résister aux coups de

An de Rome 718. L. Gellius et Coccéius Nerva consuls.

let, et ce jour fut choisi, comme jour d'un bon augure, en l'honneur de Jules César qui était toujours victorieux. Suétone (Aug., 16), cependant, semble confirmer le récit de Dion : « Quum hieme tota copias exercuisset. »

7. Je suis l'orthographe de Sturz, dans ses *Addenda*, et de Bekker; vulg. : Βαΐων; B : Βάρων.

8. Taurus, lieutenant d'Antoine, était venu de Tarente avec cent deux vaisseaux. — 9. Cf. ch. 8.

10. G : ἐθάρσειν ὑπερπάχη. — 11. Bekk.; vulg. : ὥστε ἐπιβάτας.

βολὰς τῶν ἐναντίων ἀντέχειν, καὶ τοὺς ἐμβόλους αὐτῶν, ἅτε καὶ βιαιοτέραν τὴν σύγκρουσιν ποιουμένων, ἀποστρέφειν[1]. Τοιούτοις μὲν λογισμοῖς ὁ Καῖσαρ ἐς τὴν Σικελίαν ἠπείγετο. Καὶ αὐτῷ τὸ ἀκρωτήριον τὸ Παλίνουρον ὀνομαζόμενον ὑπερβάλλοντι χειμὼν μέγας ἐπέπεσε[2]· καὶ οὗτός τε πολλὰς ναῦς ἔφθειρε, καὶ ὁ Μηνᾶς ταραττομέναις ταῖς λοιπαῖς ἐπιγενόμενος, συχνὰς τὰς μὲν ἔκαυσε, τὰς δ' ἀνεδήσατο[3]. Εἰ δὲ μὴ αὖθις ἐπί νε[4] τῇ ἀδείᾳ καὶ ἐπ' ἄλλαις τισὶν ἐλπίσι μετέστη, καὶ τριήρεις ψευδαυτομόλους δεξάμενος, πᾶν τὸ ναυτικὸν οὗ ἦρχε προέδωκε[5], διὰ κενῆς ἂν καὶ τότε ὁ ἐπίπλους τῷ Καίσαρι ἐγένετο. Τοῦτο δὲ ἔπραξεν, ὅτι[6] οὔτε[7] τῷ Λεπίδῳ πολεμῆσαι ὑπὸ τοῦ Σέξτου ἐπετράπη, καὶ πρὸς πάντα τἄλλα ὑπωπτεύετο. Καῖσαρ δὲ προσήκατο μὲν αὐτὸν καὶ τότε ἀσμενέστατα, οὐ μέντοι[8] καὶ ἐπίστευσέ τι ἔτ' αὐτῷ[9]. Ὡς δ' οὖν τάς τε πεπονηκυίας ναῦς ἐπεσκευάσατο, καὶ τοὺς δούλους τοὺς τριηρίτας[10] ἠλευθέρωσε, τούς τε περίνεως[11] (πολλοὶ γὰρ φθειρομένων ἐν τῇ ναυαγίᾳ τῶν σκαφῶν ἀπεκολύμβησαν) ἐς τὸ τοῦ Ἀντωνίου ναυτικὸν ὀλιγανδροῦν κατέταξεν, ἔς τε Λιπάραν ἦλθε· κἀνταῦθα τόν τε Ἀγρίππαν καὶ τὰς ναῦς καταλι-

1. Reiske : « Ἀποστρέφειν redit ad τὰς ἐμβολάς. Dio si voluisset ad τοὺς ἐμβόλους relatum habere, potius ἀποθραύειν dixisset. Et deinde non Pompeii naves, ut pote minores atque leviores, faciebant τὴν σύγκρουσιν βιαιοτέραν, violentius collidebantur, sed naves Cæsaris ut pote majores et robustiores. Patet ergo, non τοὺς ἐμβόλους αὐτῶν, sed τοῖς ἐμβόλοις αὐτῶν legendum esse; *naves suæ... quæ averterent inimicarum navium impetum suis rostris, utpote violentius impingentes.* » Correction spécieuse; on comprend cependant bien que la grandeur et l'épaisseur des vaisseaux de César aient été capables de faire dévier l'éperon

l'ennemi, et détourner son éperon par l'effet d'un choc plus violent. C'est pour ces motifs que César se hâtait de se mettre en route vers la Sicile. Au moment où il doublait le promontoire appelé le promontoire de Palinure, il fut assailli par une violente tempête, il perdit un grand nombre de vaisseaux, et Ménas, survenant tandis que le reste était en désordre, en brûla plusieurs et en captura d'autres. Si l'assurance de l'impunité et certaines espérances ne lui avaient fait changer une seconde fois de parti; s'il n'avait, en accueillant des galères faussement transfuges, livré toute la flotte qu'il commandait, cette expédition eût alors été sans résultat pour César. Ménas agit ainsi, parce que Sextus ne lui avait pas confié la guerre contre Lépidus et avait conçu des soupçons sur tout le reste de sa conduite. César, dans cette conjoncture, fut assurément content cette fois encore de l'attacher à sa cause; cependant il n'eut plus confiance en lui. Lors donc qu'il eut réparé ses vaisseaux fatigués, affranchi les esclaves de ses trirèmes et transporté des hommes (un grand nombre de ceux qui montaient les vaisseaux perdus dans la tourmente avaient échappé à la mort) sur les vaisseaux d'Antoine, dont les équipages étaient faibles, il vint à Lipari, où il laissa Agrippa et ses

des vaisseaux ennemis. Seulement, au lieu de ποιουμένων, je voudrais lire ποιούμενα. — 2. C, H : ὑπέσπεσε. — 3. Appien, V, 99 : Διεφθάρετο δ' αὐτῷ νῆες, βαρεῖαι μὲν ἓξ καὶ εἴκοσι, λιβυρνίδες δὲ ἔτι πλείους. — 4. C om.

5. Zon. : παρέδωκε. — 6. C. om. — 7. Bekk.; vulg. : οὐδέ. — 8. C : μέντι.

9. Suivant Appien, V, 102, il alla jusqu'à faire surveiller tous ses mouvements. Ménas cependant resta fidèle à César et mourut (cf. ci-après, ch. 37) dans la guerre de Pannonie. — 10. C : τριηρέτας.

11. Sturz (cf. note 7 *b*) : « Equidem τοὺς περίνεως explico *eos qui præter servos remiges in navibus erant.* »

πὼν, ἐς τὴν ἤπειρον ἐκομίσθη, ἵνα καὶ τὸν[1] πεζὸν ἐς τὴν Σικελίαν, ὅταν καιρὸς γένηται, περαιώσῃ.

2. Μαθὼν δὲ ταῦτα ὁ Σέξτος, αὐτὸς μὲν ἐν Μεσσήνῃ[2] ὑφώρμει, τὸν διάπλουν αὐτοῦ τηρῶν, τῷ δ' Ἀγρίππᾳ Δημοχάρην ἀνθορμεῖν ἐν Μύλαις ἐκέλευσεν. Οὗτοι οὖν τὸ μὲν πλεῖστον τοῦ χρόνου, ἀποπειρώμενοι μὲν ἀλλήλων κατὰ τὸ παρεῖκον, οὐ μέντοι καὶ ἐναποκινδυνεῦσαι παντὶ τῷ στόλῳ τολμῶντες κατανάλωσαν· οὔτε γὰρ τὰς δυνάμεις ἀλλήλων ἤδεσαν, καὶ πάντα πρός τε τὸ μεῖζον καὶ πρὸς τὸ φοβερώτερον παρ' ἀμφοτέροις περὶ τῶν ἑτέρων ἐλογοποιεῖτο[3]. Τέλος δὲ ὁ Ἀγρίππας, συνιεὶς ὅτι οὐ συμφέρει οἱ διατρίβειν (οἱ γὰρ τοῦ Σέξτου, ἅτε ἐν τῇ οἰκείᾳ[4]
II. p. 571. ναυλοχοῦντες, οὐδὲν ἐδέοντο σπεύδειν), τάς τε ἀρίστας τῶν νεῶν ἔλαβε, καὶ ἐπὶ τὰς Μύλας πρὸς κατασκοπὴν τοῦ τῶν ἐναντίων πλήθους ὥρμησε[5]. Καὶ ἐπειδὴ μήτε πάντας αὐτοὺς ἰδεῖν ἠδυνήθη[6], μήτ' ἀναχθῆναί[7] τις αὐτῶν ἠθέλησε, κατεφρόνησεν αὐτῶν, καὶ ἐπανελθὼν παρεσκευάζετο ὡς καὶ πάσαις ταῖς ναυσὶ τῆς ὑστεραίας ἐπὶ τὰς Μύλας ἐπιπλευσούμενος. Τὸ δ' αὐτὸ τοῦτο[8] καὶ ὁ Δημοχάρης ἔπαθε· μόνας τε γὰρ τὰς ἀφικομένας ναῦς ὑποτοπήσας εἶναι, καὶ βραδύτατα αὐτὰς ὑπὸ τοῦ μεγέθους πλεούσας ἰδὼν, τόν τε Σέξτον τῆς νυκτὸς μετεπέμψατο, καὶ ἠτοι-

1. Bekk., leçon (cf. l'*Index*) justifiée par d'autres exemples de Dion; vulg. : τό. — 2. C, H : Μισήνῃ.

3. C : ἐκοινολογεῖτο, avec des points sous chaque lettre, et, en marge : ἐλογοποιεῖτο. — 4. B : οἰκίᾳ.

vaisseaux, pour se rendre sur le continent, afin de faire passer son armée de terre en Sicile, lorsque l'occasion s'en présenterait.

2. Informé de ces circonstances, Sextus se mit lui-même en station à Messine pour observer l'ennemi, et donna ordre à Démocharès de se porter à Myles, en face d'Agrippa. Ces deux chefs passèrent la plus grande partie du temps à s'éprouver l'un l'autre dans de légers engagements, sans oser cependant exposer leur flotte entière; ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre leurs forces respectives, et des deux côtés on exagérait tout chez l'ennemi et on s'en effrayait outre mesure. A la fin, Agrippa, comprenant qu'il n'y avait pas avantage pour lui à temporiser, car les matelots de Sextus, stationnant dans leur pays, n'avaient nul besoin de se hâter, prit ses meilleurs vaisseaux et poussa jusqu'à Myles, afin de reconnaître la force des ennemis. N'ayant pu les voir tous et aucun d'eux n'ayant voulu cingler vers lui, il les méprisa, et, quand il fut de retour, il fit ses dispositions pour marcher le lendemain avec tous ses vaisseaux contre Myles. Démocharès éprouva la même chose. Se figurant que son adversaire n'avait que les vaisseaux qu'il avait mis en ligne, et les voyant marcher lentement, à cause de leur grandeur, il envoya de nuit quérir Sextus,

5. K et Bekk.; la même leçon est dans B, sauf les mots τοῦ τῶν ἐναντίων qui sont omis; vulg.: πρὸς κατασκοπὴν τοῦ τῶν ἐναντίων πλήθους; ἐπὶ τὰς Μύλας ὥρμησε. — 6. Sturz et Bekk.; vulg.: ἐδυνήθη.

7. Bekk., en note, comme conjecture: ἀνταναχθῆναι. — 8. H om.

μάζετο ὡς καὶ αὐτῇ τῇ Λιπάρᾳ προσμίξων. Ἡμέρα τε[1] ὑπέφηνε, καὶ ἀμφότεροι ἅμα ὡς καὶ ἐπ' ἐλάττους σφῶν ἀλλήλους ὄντας ἔπλεον.

3. Ἐγγὺς δὲ δὴ γενόμενοι, καὶ παρὰ δόξαν πολὺ[2] πλείους τοὺς ἐναντίους ἑκάτεροι, ὧν ᾤοντο εἶναι, ἰδόντες[3], τὰ μὲν πρῶτα ἐταράχθησαν ὁμοίως· ἀμφότεροι, καί τινες καὶ πρύμναν ἐκρούσαντο· ἔπειτα δὲ τὴν φυγὴν τῆς μάχης μᾶλλον φοβηθέντες, καὶ ἐν μὲν ταύτῃ καὶ κρατήσειν[4] ἂν ἐλπίσαντες[5], ἐν δὲ ἐκείνῃ πασσυδὶ[6] ἀπολεῖσθαι[7] προσδοκήσαντες, ἀντεξώρμησαν, καὶ συμμίξαντες ἐναυμάχησαν. Ἦσαν δὲ οἱ μὲν τῷ πλήθει τῶν νεῶν, οἱ δὲ ταῖς ἐμπειρίαις τῶν ναυτικῶν[8] προφέροντες[9]· καὶ τοῖς μὲν τό τε ὕψος τῶν σκαφῶν, καὶ τὸ πάχος τῶν ἐπωτίδων[10], οἵ τε πύργοι συνῄροντο· τοὺς δ' ἑτέρους οἵ τε διέκπλοι ἀνέφερον, πρός τε[11] τὴν ῥώμην τῶν τοῦ Καίσαρος ἐπιβατῶν ἡ τόλμα[12] αὐτῶν ἀντήρκει[13]· αὐτόμολοι γὰρ οἱ πλείους ἐκ τῆς Ἰταλίας ὄντες, ἀπονοίᾳ πολλῇ ἐχρῶντο. Κἀκ τούτου πλεονεκτοῦντές τε[14] ἅμα ἀλλήλων καὶ ἐλαττούμενοι, οἷς εἶπον, ἴσην τὴν ἰσχὺν ἐκ τοῦ τῶν ὑπαρχόντων σφίσιν ἀντιπάλου εἶχον· καὶ διὰ τοῦτο χρόνῳ[15] καὶ ἀγχώμαλα ἐπὶ πλεῖστον ἠγω-

1. Reiske : Ἡ μὲν οὖν ἡμέρα τε. — 2. A, B : πολλῷ.

3. A, B, C, H et Bekk.; vulg. et les autres mss. : ἐναντίους, ὧν ᾤοντο εἶναι ἰδόντες ἑκάτεροι. — 4. Bekk. : κρατῆσαι.

5. Reiske et Bekk.; vulg.: κρατήσειν ἀντελπίσαντες (G, K : ἀνθελπίσαντες).

6. A, G : πασσυδεί. — 7. B, Sturz et Bekk. ; vulg. : ἀπολέσθαι.

8. Bekk. : ναυτῶν. — 9. B : προσφέροντες.

10. Reimarus : « A similitudine aurium dictae sunt epotides, longae ac proeminentes trabes, utrinque armamenti causa rostris navium appositae. »

et se disposa pour engager l'action à Lipari même. Le jour parut, et les deux chefs s'avancèrent, croyant l'un et l'autre marcher contre un adversaire inférieur en nombre.

3. Mais quand ils se furent approchés, et que, contre leur attente, ils virent chacun que ses adversaires étaient bien plus nombreux qu'il ne le croyait, ils furent, dans le premier moment, l'un et l'autre pareillement troublés, quelques vaisseaux même virèrent de bord; mais ensuite, redoutant plus la fuite que le combat, espérant avoir l'avantage dans le dernier cas et s'attendant à périr en masse dans l'autre, ils marchèrent en avant, et engagèrent un combat général. La supériorité des uns était dans le nombre de leurs vaisseaux, celle des autres dans leur expérience de la mer; les uns avaient pour eux la hauteur de leurs bâtiments, l'épaisseur des oreilles de leur proue et leurs tours; les autres manœuvraient mieux, et leur audace était suffisante pour résister à la force des soldats montés à bord des vaisseaux de César: échappés de l'Italie, la plupart n'avaient plus d'espoir. Ainsi donc, avec les avantages et les désavantages que je viens de mentionner, leurs forces se balançaient de part et d'autre. Aussi le combat fut-il longtemps égal. En

11. C : ἀνέφερον καὶ πρός τε. — 12. C : τόλμη. — 13. C : ἀνηρτήκει.

14. Sturz et Bekk. et le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker (t. I, p. 167, 11); vulg. et les mss. om.

15. Bekk. om.; Leunel. admet que l'expression peut se défendre, mais il serait préférable, selon lui, de lire χρόνον, ou, par une légère transposition, justifiée par l'autorité de Xiphilin (ἐπὶ πολὺν χρόνον) et par celle de Zonaras (ἐπὶ πλεῖστον, omettant le mot χρόνον). « Nisi quis, ajoute Sturz, verba ἐπὶ πλεῖστον putet glossema esse dativi χρόνῳ. Vertendus hic Latine

νίσαντο. Οἵ τε γὰρ Σεξτίειοι τοὺς μὲν ἄνδρας τοὺς ἐναντίους τῷ ῥοθίῳ ἐξέπλησσον[1], καί τινας ναῦς, ῥύμῃ τε σφίσι προσπίπτοντες, καὶ τὰς παρεξειρεσίας αὐτῶν ἀναῤῥηγνύντες, ἐτίτρωσκον· ἀπὸ δὲ δὴ τῶν πύργων ἐν τῇ προσμίξει βαλλόμενοι, καὶ χειρῶν ἐπιβολαῖς σιδηρῶν προσαρτώμενοι, οὐδὲν ἔλαττον ὧν ἔδρων ἔπασχον. Καὶ οἱ Καισαρίειοι[2] ἐς[3] χεῖρας μὲν σφίσιν ἰόντες, καὶ ἐς τὰς ναῦς σφῶν μετεκβαίνοντες, κρείττους ἐγίγνοντο· ἐκπηδώντων δὲ αὐτῶν ἐς τὴν θάλασσαν, ὁπότε βαπτίζοιντο, καὶ ἑτέρων σκαφῶν ῥᾳδίως, ἔκ τε τοῦ καλῶς νεῖν καὶ ἐκ τοῦ κούφως ἐσκευάσθαι, ἐπιβαινόντων, ἀντιῤῥόπως ἠλαττοῦντο.
R. p. 572. Κἀν τούτῳ καὶ τῶν[4] νεῶν ἥ τε τῆς ναυτιλίας τῶν ἑτέρων ὀξύτης ἰσοπαλὴς τῇ τῶν ἐναντίων βεβαιότητι, καὶ ἡ τούτων βαρύτης ἰσοστασία τῇ ἐκείνων λεπτότητι[5] ἐγίγνετο.

4. Ὀψὲ δ' οὖν ποτε καὶ πρὸς νύκτα ἤδη οἱ τοῦ Καίσαρος ἐκράτησαν· οὐ μέντοι καὶ ἐπεδίωξάν τινα, ὡς μὲν ἐμοὶ δοκεῖ, καὶ τὸ εἰκὸς συμβάλλεται, ὅτι μήτε καταλαβεῖν αὐτοὺς ἐδύναντο[6], καὶ ἐς[7] τὴν γῆν, βράχη ὢν ἄπειροι ἦσαν ἔχουσαν, ἐφοβήθησαν ἐξοκεῖλαι[8]· ὡς δέ τινες λέγουσιν, ὁ Ἀγρίππας, ἅτε καὶ ὑπὲρ τοῦ Καίσαρος, ἀλλ' οὐχ ὑπὲρ ἑαυτοῦ, μαχόμενος, ἐξαρκεῖν οἱ τὸ τρέψαι τοὺς

videtur *tandem*. De quo ejus usu vid. Valken ad Euripid. Phœniss. 317 et ad Theocriti Adoniaz., V, 1. »

1. Cf. Appien, V, 106. — 2. Dans G, les mots οὐδὲν... οἱ Καισαρίειοι sont en marge et d'une autre main. — 3. C om. — 4. Reiske, approuvé par Sturz : καὶ ἡ τῶν. — 5. C : τῆς ἐκείνων λεπτότητος.

effet, les Sextiens, par leur impétuosité, frappaient de terreur leurs adversaires, et causaient des avaries à quelques navires en poussant rapidement leurs vaisseaux à l'encontre et en brisant la partie dépourvue de rameurs; mais, d'un autre côté, dans la mêlée, assaillis de traits du haut des tours et saisis par des mains de fer lancées sur eux, ils étaient aussi maltraités qu'ils maltraitaient les autres. Les Césariens avaient la supériorité lorsqu'on en venait aux mains ou qu'ils passaient à bord de l'ennemi; mais ils avaient, à leur tour, l'infériorité, lorsque celui-ci, au moment de sombrer, s'élançait à la mer, et, grâce à son habileté à nager et à la légèreté de son équipement, montait sans peine sur d'autres vaisseaux. Dans cette lutte, la vitesse des vaisseaux et de la marche compensait chez les uns la solidité des vaisseaux ennemis, dont la pesanteur formait un équivalent à la légèreté de leurs adversaires.

4. Ce ne fut donc que tard, et lorsqu'il était déjà nuit, que ceux de César demeurèrent enfin victorieux; néanmoins ils ne firent aucune poursuite, parce que, selon moi et selon la vraisemblance, ils n'auraient pu saisir l'ennemi et qu'ils craignaient d'aborder un rivage rempli de bas-fonds qu'ils ne connaissaient pas; au rapport de quelques historiens, ce fut parce qu'Agrippa, combattant pour César et non pour lui, pensa qu'il lui

6. Cf. Appien, V, 108; Xiphilin : ἐδύναντο, διὰ τὸ ὑπερπαχῆ καὶ ὑπερμεγέθη τὰ πλοῖα σφίσιν εἶναι, καὶ ἐς γῆν βράχη ἔχουσαν.....

7. Suidas, au mot εἰκός, au lieu de μήτε... καὶ ἐς..., lit μὴ... ἢ ἐς...

8. Xyl., d'après Xiph., et les édit. subséq.; vulg. et A, B, C, E : ἐξωκεῖλαι.

ἀντιπάλους ἡγεῖτο. Καὶ γὰρ εἰώθει λέγειν πρὸς τοὺς πάνυ ἑταίρους, ὅτι οἱ πλείους τῶν ἐν ταῖς δυναστείαις ὄντων οὐδένα ἐθέλουσι κρείττω[1] σφῶν εἶναι, ἀλλὰ τὰ μὲν πλείω, ὅσα γε καὶ πρόχειρον τὴν νίκην ἔχει, αὐτοὶ δι' ἑαυτῶν ποιοῦνται, τὰ δὲ δὴ χείρω καὶ ἀτοπώτερα ἄλλοις προστάττουσι. Κἂν ἄρα ποτὲ τῶν ἀμεινόνων τι ἀναγκασθῶσι σφίσιν ἐπιτρέψαι, βαρύνονταί τε καὶ ἄχθονται τῇ εὐδοξίᾳ αὐτῶν· ἡττᾶσθαι μὲν γὰρ σφᾶς καὶ κακῶς πράττειν οὐκ εὔχονται[2], οὐ μέντοι καὶ παντελῶς τι καταπράξαντας, τὴν δόξαν αὐτοὺς λαβεῖν αἱροῦνται. Δεῖν[3] οὖν παρήνει τὸν ἄνδρα τὸν σωθησόμενον, τῆς μὲν δυσχερείας αὐτὸν[4] τῶν πραγμάτων[5] ἀπαλλάττειν, τὴν δὲ δὴ κατόρθωσιν σφῶν ἐκείνοις φυλάσσειν[6]. Ἐγὼ δ' ὅτι μὲν ταῦθ' οὕτω[7] πέφυκε, καὶ ὅτι ὁ Ἀγρίππας[8] ἐπεμελεῖτο αὐτῶν, οἶδα, οὐ μὴν ἔν γε τῷ τότε παρόντι τοῦτ' αἴτιον τῆς οὐ διώξεως αὐτοῦ γράφω· οὐδὲ γὰρ οὐδ' εἰ πάνυ ἐβούλετο, οἷός τε ἦν ἐπισπέσθαι[9] σφίσιν.

5. Ἐν ᾧ δ' οὖν ἡ ναυμαχία[10] ἐγίγνετο, ὁ Καῖσαρ[11], ὡς τάχιστα τόν τε Σέξτον ἐκ τῆς Μεσσήνης ἀπεληλυθότα, καὶ τὸν πορθμὸν φυλακῆς ἔρημον ὄντα ἤσθετο, τὸν μὲν καιρὸν[12] τοῦ πολέμου οὐ παρέλιπεν, ἀλλ' εὐθὺς ἐπιβὰς τῶν Ἀντωνιείων νεῶν, πρὸς Ταυρομένιον[13] ἐπεραιώθη. Οὐ

1. G : κρείττων. — 2. C : ἔχονται. — 3. Leuncl. en note avait déjà, d'après Xiph., indiqué cette correction; vulg. : ζυοῖν.

4. Xiph. : αὐτούς, leçon que Xyl. déclare également bonne et qu'il traduit : *ut rei difficultate principes liberet*, mais cf. la note *n* de Reim.; Coisl., d'ailleurs, et Br., ainsi que B, donnent αὐτόν; C : αὐτῶν, et

suffisait d'avoir fait tourner le dos à l'ennemi. Agrippa, en effet, avait coutume de dire à ses plus grands amis que la plupart de ceux qui ont le pouvoir veulent qu'il n'y ait personne de supérieur à eux, qu'ils se chargent eux-mêmes de toutes les affaires où le succès est facile, tandis qu'ils donnent à d'autres les entreprises désavantageuses et hasardées. Si parfois ils sont forcés de confier à un subalterne quelque expédition favorable, ils voient sa gloire avec peine et chagrin ; ils ne lui souhaitent, assurément, ni une défaite, ni un échec; mais ils préfèrent, même lorsqu'il a complétement réussi, qu'il n'en recueille pas la gloire. Il conseillait donc comme un devoir à tout homme qui tient à conserver sa vie de se tirer des difficultés d'une affaire, et d'en garder la réussite pour son chef. Ces sentiments sont naturels, et Agrippa s'en préoccupait, je le sais; cependant, dans cette occurrence, ce n'est pas là que je vois la cause qui l'empêcha de poursuivre l'ennemi, car, même l'eût-il voulu à toute force, il n'était pas en état de l'atteindre.

5. Tandis que l'on combattait sur mer, César, aussitôt qu'il s'aperçut que Sextus était parti de Messine et que le détroit était libre de toute garde, ne laissa point perdre l'occasion : montant aussitôt sur les vaisseaux fournis par Antoine, il poussa jusqu'à Taurominium.

en marge : Γ· ἡ | αὐτόν (*sic*). — 5. Xiph. : αὐτοὺς καὶ τῶν πραγμάτων. 6. B, G : φυλάττειν. — 7. A, G, I, K : ἐγὼ δὲ (C, H : μὲν) ὅτι ταῦθ' οὕτω. 8. A, K : ὅτι καὶ ὁ Ἀγρίππας. — 9. C, H : ἐπιδέχεσθαι. 10. Coisl. : συμμαχία. — 11. Xiph. : ἐγίνετο (C : ἐγένετο) καὶ ὁ Καῖσαρ (Coisl. om. καί). — 12. B : καινόν. — 13. C : Ταυρομενίαν.

μὴν καὶ ἐν τύχῃ αὐτῷ ἐχρήσατο. Πλέοντα μὲν γὰρ, οὐθ' ἀποβαίνοντα αὐτὸν οὐδεὶς ἐκώλυσεν, ἀλλὰ καὶ πάνυ καθ' ἡσυχίαν τά τε ἄλλα καὶ τὸ στρατόπεδον ἐποιήσατο· ἐπεὶ δὲ ἥ τε ναυμαχία ἐγένετο, καὶ ὁ Σέξτος ἔς τε τὴν Μεσσήνην[1] σπουδῇ ἀφίκετο, καὶ μαθὼν παρόντα αὐτὸν, ἄλλους τε διὰ ταχέων ἀκραιφνεῖς[2] ἐς τὰς ναῦς ἀντεβίβασε, καὶ
B p.573. ἐκείναις τε αὐτῷ[3] ἅμα καὶ τοῖς ὁπλίταις κατὰ γῆν προσέμιξε[4]· τούτοις μὲν οὐδ' ἐπεξῆλθεν, ἀνταναχθεὶς δὲ, καταφρονήσει τῆς τε ὀλιγότητος τῶν ἐναντίων νεῶν, καὶ ὅτι καὶ προήττητο, τοῦ τε ναυτικοῦ τὸ πλεῖον ἀπέβαλε[5], καὶ αὐτὸς ὀλίγου[6] προσδιεφθάρη. Οὔκουν οὐδ' ἠδυνήθη πρὸς τοὺς ἑαυτοῦ τοὺς ἐν τῇ[7] Σικελίᾳ ὄντας[8] διαφυγεῖν, ἀλλ' ἀγαπητῶς ἐς τὴν ἤπειρον ἀπεσώθη. Καὶ αὐτὸς μὲν ἐν ἀσφαλεῖ ἦν· ὁρῶν δὲ τὸ στράτευμα ἐν τῇ νήσῳ ἀπειλημμένον, δεινῶς ἤχθετο· καὶ οὐ πρότερον ἀνεθάρσησε, πρὶν ἰχθύν τινα, ἐκ τῆς θαλάσσης αὐτόματον ἀναθορόντα, πρὸς τοὺς πόδας αὐτοῦ προσπεσεῖν[9]· ἐκ γὰρ τούτου πιστεύσας τοῖς μάντεσιν εἰποῦσίν οἱ ὅτι δουλώσεται αὐτὴν, ἀνερρώσθη.

6. Καὶ ὁ μὲν τὸν Ἀγρίππαν σπουδῇ πρὸς τὴν ἐπικουρίαν αὐτῶν μετεπέμπετο, ἐκεῖνοι δὲ ἐπολιορκοῦντο. Καὶ

1. G : Σέξτος Μεσένην. — 2. G : ἀκρειφνεῖς. — 3. Coisl. : αὐτῶν.
4. Xiph. : προσώρμησε. — 5. C : ἀπέβαλε.
6. Dans G, les mots : ναυτικοῦ... ὀλίγου sont en marge et d'un autre main; C : ὀλίγον.
7. B et Bekk.; vulg. om.
8. B, G et Bekk.; vulg. et les autres mss. : τοὺς ὄντας ἐν Σικελίᾳ.

La fortune, cependant, ne lui fut pas favorable. Personne ne mit obstacle à sa traversée ni à son débarquement ; il put même établir son camp en toute tranquillité ; mais quand, le combat terminé, Sextus fut revenu en hâte à Messine, et qu'instruit de sa présence, il eut promptement remplacé l'équipage de ses vaisseaux par des gens frais, qu'il eut engagé contre lui l'action à la fois avec ses vaisseaux et avec ses troupes de terre, alors, sans s'inquiéter de combattre les troupes de terre, s'avançant à la rencontre des vaisseaux ennemis qu'il méprisait à cause de leur petit nombre et de leur récente défaite, il perdit la plus grande partie de sa flotte, et peu s'en fallut qu'il ne périt lui-même. Il ne put donc s'enfuir auprès de son armée en Sicile, et fut trop heureux de pouvoir se sauver sur le continent. Quant à lui, il était en sûreté, mais la vue de ses soldats abandonnés en Sicile l'affligeait vivement, et il ne reprit confiance que lorsqu'un poisson, s'élançant tout à coup spontanément de la mer, fut venu tomber à ses pieds ; persuadé, après ce prodige, et sur la réponse des devins, que la mer lui serait soumise, il reprit courage.

6. Il se hâta d'appeler à leur aide Agrippa ; ils étaient cernés. Comme les vivres commençaient à manquer

9. Pline, IX, 16 : « Siculo bello, ambulante in littore Augusto, piscis a mari ad pedes ejus exiliit : quo argumento vates respondere, Neptunum patrem adoptante tum sibi Sexto Pompeio [cf. XLVIII, 19, 31 et 48] (tanta erat navalis rei gloria), sub pedibus Cæsaris futuros qui maria tempore illo tenerent. » Suivant Suétone (96), le prodige (Zonaras le rapporte aussi d'après Dion) eut lieu la veille de la bataille.

ἐπειδὴ τά τε ἐπιτήδεια ἐπιλείπειν σφᾶς ἤρχετο, καὶ βοήθεια οὐδεμία πω ἐφαίνετο, φοβηθεὶς ὁ Κορνουφίκιος[1] (οὗτος γὰρ αὐτῶν ἦρχε) μὴ καὶ ὑπὸ λιμοῦ τῷ χρόνῳ κατὰ χώραν μένων ἐκπολιορκηθῇ, καὶ νομίσας διατρίβοντι μέν οἱ αὐτοῦ ταύτῃ μηδένα τῶν πολεμίων ἐς χεῖρας, ἅτε καὶ κρείττονι τοῖς ὁπλίταις ὄντι, ἥξειν· ἂν δέ πῃ προχωρῇ, δυοῖν θάτερον, ἢ προσμίξαντας σφίσιν αὐτοὺς[2] κρατήσειν, ἢ μὴ βουληθέντων αὐτῶν τοῦτο ποιῆσαι, πρός τε τὸ ἀσφαλὲς ἀποχωρήσειν, καὶ τῶν ἐπιτηδείων εὐπορήσειν, καί τινα καὶ ὠφέλειαν παρὰ τοῦ[3] Καίσαρος ἢ καὶ τοῦ Ἀγρίππου σχήσειν· τά τε σκάφη ὅσα ἔκ τε τῆς ναυμαχίας ὑπελέλειπτο, καὶ πρὸς τὸ τάφρευμα ἐξεπεπτώκει κατέκαυσε καὶ αὐτὸς ἄρας ὡς πρὸς τὰς Μύλας ἐπορεύετο. Καὶ αὐτῷ προσβαλόντες[4] καὶ ἱππεῖς καὶ ψιλοὶ[5] πόῤῥωθεν (οὐ γὰρ δὴ καὶ ὁμόσε χωρῆσαι ἐτόλμων), ἄποροι δεινῶς ἐγίγνοντο. Αὐτοὶ μὲν γὰρ καὶ ἐπῆσαν, ὁπότε καιρὸς εἴη, καὶ ἀνεστρέφοντο[6] διὰ βραχέος· οἱ δὲ, ὡς γε ὁπλῖται, οὔτ' ἄλλως ἐπιδιώκειν σφᾶς ὑπὸ τοῦ βάρους ἐδύναντο, καὶ τοὺς[7] ἀόπλους τοὺς ἐκ τοῦ ναυτικοῦ σωθέντας περιέστελλον. Κἀκ τούτου ἔπασχον μὲν πολλὰ καὶ δεινὰ, ἀντέδρων δὲ οὐδέν· εἰ γάρ

1. Xiph., approuvé par Xyl., Κορνιφίκιος. Pour le fait historique, cf. Appien, V, 111 et suiv. — 2. Bekk., en note, comme conjecture : αὐτός.

3. Dans G, les mots ἐπιτηδείων... παρὰ τοῦ sont en marge et d'une autre main.

4. H : προβαλόντες. Ce passage a beaucoup exercé les commentateurs. Ils ont vu un manque de liaison entre ces mots προσβαλόντες... πόῤῥωθεν et ceux-ci ἄποροι δεινῶς ἐγίνοντο. Xylander propose, tout en blâmant cette explication, d'expliquer ἄποροι dans le sens actif. Reiske l'explique à peu

et qu'il ne voyait paraître aucun secours, Cornificius, qui les commandait, craignant, s'il gardait sa position, d'être enfin réduit par la famine, et pensant d'ailleurs que rester plus longtemps en cet endroit n'était pas le moyen d'amener les ennemis à un combat, attendu la supériorité de son armée ; au lieu qu'en marchant en avant, il arriverait de deux choses l'une : ou il y aurait un engagement dans lequel il serait vainqueur, ou, si les ennemis refusaient le combat, il se retirerait en lieu sûr, aurait des vivres en abondance, et même pourrait recevoir quelque assistance de César ou d'Agrippa ; il mit le feu aux embarcations qui lui étaient restées après la bataille, et qu'on avait renversées pour en former le retranchement ; puis, levant son camp, il se mit en marche dans la direction de Myles. Pendant ce temps, la cavalerie et les troupes légères de Sextus, en le harcelant de loin (ils n'osaient l'attaquer de près), rendaient la route excessivement pénible. En effet, ils fondaient sur l'ennemi quand l'occasion se présentait, et se retiraient ensuite avec rapidité ; les soldats de Cornificius, soldats légionnaires et pesamment armés, ne pouvaient les poursuivre, d'autant plus qu'ils avaient au milieu d'eux les marins sans armes échappés au désastre de la flotte. Aussi souffrirent-ils beaucoup sans rendre aucun mal à leurs adversaires ; car, si parfois ils

près de même ; il préférerait néanmoins lire λυπηροὶ ou ἀτηροί. Les autres conjectures s'écartent trop de la leçon ordinaire. Je renvoie à l'édition de Reimarus et à celle de Sturz. L'explication la plus simple, je crois, est de voir ici la figure que les grammairiens appellent anacoluthe et de faire de προσβαλόντες un nominatif absolu. Peut-être aussi pourrait-on lire ἀπόνως δεινοί « leur causaient sans peine beaucoup de mal. »

5. G om. — 6. H : ἀνέστρεφον. — 7. Dans G, les mots ἐπαδιώκειν... καὶ τοὺς sont en marge et d'une autre main.

που καὶ ἐπάξειάν τισιν, ἔτρεπον μὲν[1] αὐτοὺς, πέρα δ' οὐ δυνάμενοι διώκειν, χαλεπωτέρους σφᾶς[2] ἐν τῇ ἀναστροφῇ, ἅτε καὶ μονούμενοι ταῖς ἐκδρομαῖς, εἶχον. Ἔν τε
R. p.574. οὖν τῇ ἄλλῃ πορείᾳ, καὶ ἐν ταῖς διαβάσεσι τῶν ποταμῶν μάλιστα ἰσχυρῶς ἐταλαιπώρουν· περιστοιχιζόμενοι γὰρ αὐτοὺς οἱ ἐναντίοι, καὶ κατ' ὀλίγους, οἷα ἐν τῷ τοιούτῳ, σπουδῇ ἀτάκτως χωροῦντας, ἔς τε τὰ καίρια παραγυμνουμένους ἔπαιον, καὶ ἐς τὰ πηλώδη τά τε ῥοώδη ἐσπίπτοντας, ὡς καὶ ἐνισχομένους ἢ καὶ παραφερομένους, ἔβαλλον.

7. Καὶ τοῦτ' ἐπὶ τρεῖς ὅλας ἡμέρας ἐποίησαν· καὶ τῇ γε τελευταίᾳ παντελῶς αὐτοὺς ἐκάκωσαν, ἄλλως τε καὶ τοῦ Σέξτου τῷ ὁπλιτικῷ προσγενομένου σφίσιν. Ὥστε[3] τῶν μὲν ἀπολλυμένων οὐδένα ἔτι λόγον ἐποιοῦντο, ἀλλὰ καὶ ἐν κέρδει τὸ μηκέτ' αὐτοὺς κακοπαθεῖν ἐτίθεντο· καὶ ἤθελον καὶ αὐτοὶ τῶν ἤδη τεθνηκότων ὑπὸ τῆς ἀνελπιστίας εἶναι. Οἱ δὲ δὴ τραυματίαι, πολλοί τε καὶ πλείους τῶν τελευτώντων ὄντες (ἅτε γὰρ καὶ λίθοις καὶ ἀκοντίοις πόῤῥωθεν βαλλόμενοι, καὶ μηδεμίαν ἐκ χειρὸς πληγὴν ὑπομένοντες, πολλαχῇ τε καὶ οὐ πάντη καιρίαν ἐτιτρώσκοντο), αὐτοί τε δεινῶς ἐταλαιπώρουν, καὶ τοῖς περιλοίποις πολὺ πλείω πόνον ἢ οἱ πολέμιοι παρεῖχον· εἴτε γὰρ φέροιντο, καὶ τοὺς ἀνέχοντας σφᾶς προσαπώλλυσαν, εἴτε καὶ καταλείποιντο[4],

1. Dans G, μέν a été ajouté par une autre main.
2. Dans G, les mots πέρα (C : πόῤῥω)... σφᾶς sont en marge et d'une autre main.

se lançaient contre une troupe, ils la mettaient en fuite, mais, ne pouvant la poursuivre jusqu'au bout, ils n'en étaient, à leur retour, que plus vivement pressés par l'ennemi, attendu que cette course les avait isolés. Pendant toute leur route donc, et principalement au passage des fleuves, ils furent en proie à de grandes souffrances : cernés par l'ennemi, s'avançant par faibles détachements, comme cela se pratique en pareilles circonstances, et dans un désordre complet, ils étaient frappés aux endroits mortels qui se trouvaient à découvert, et, quand ils s'embarrassaient dans les marécages ou étaient entraînés par les courants rapides, ils étaient accablés de traits.

7. Cette position se prolongea trois jours entiers; le dernier, ils furent fortement maltraités, d'autant plus que Sextus survint avec ses légions. Aussi ne songeaient-ils plus à ceux qui périssaient; loin de là, ils les jugeaient heureux de ne plus souffrir, et, dans leur désespoir, ils auraient voulu être eux-mêmes au nombre des morts. Les blessés aussi, qui étaient nombreux, plus nombreux que les morts (assaillis de loin de pierres et de javelots, n'ayant eu à se défendre contre aucun coup porté de près, ils étaient atteints en diverses parties, sans l'être tout à fait mortellement), les blessés étaient eux-mêmes en proie à de terribles souffrances, et causaient au reste de leurs compagnons plus d'embarras encore que les ennemis. En effet, si on les emportait, ils entraînaient dans leur perte ceux qui s'occupaient d'eux; si on les abandonnait, ils jetaient par

3. Dans G, les mots καὶ τοῦ Σέξτου... Ὥστε sont en marge et d'une autre main. — 4. Conjecture de Bekk., en note, à cause de φέροιντο qui précède; vulg et les mss. : καταλείποντο.

τὸ στράτευμα πᾶν ἐς ἀθυμίαν ὀλοφυρόμενοι καθίστασαν. Κἂν πασσυδὶ[1] διεφθάρησαν, εἰ μή περ οἱ πολέμιοι καὶ ἄκοντες σφῶν ἀπέσχοντο. Ὅ τε γὰρ Ἀγρίππας, τότε μὲν νικήσας τὴν ναυμαχίαν, πρὸς τὴν Λιπάραν ἀνέπλευσεν[2]· ἔνθα[3] δὴ[4] καὶ μαθὼν[5] τόν τε Σέξτον ἐς τὴν Μεσσήνην[6] πεφευγότα, καὶ τὸν Δημοχάρην ἄλλοσέ ποι[7] ἀπεληλυθότα[8], ἐπεραιώθη ἐς τὴν Σικελίαν· καὶ καταλαβὼν τάς τε Μύλας καὶ τὴν Τυνδαρίδα, σῖτόν τε σφίσι καὶ στρατιώτας ἔπεμψε· καὶ ὁ Σέξτος, οἰηθεὶς καὶ αὐτὸν ἐκεῖνον ἥξειν, ἐφοβήθη, καὶ σπουδῇ προανεχώρησεν, ὥστε[9] καὶ σκεύη τινὰ καὶ ἐπιτήδεια ἐν τῷ ἐρύματι καταλιπεῖν, ἐξ ὧν τὴν τροφὴν ἄρθονον οἱ περὶ τὸν Κορνουφίκιον[10] ἔχοντες, πρὸς τὸν Ἀγρίππαν ἀπεσώθησαν. Καὶ αὐτοὺς ὁ Καῖσαρ καὶ ἐπαίνοις καὶ δωρεαῖς ἀνεκτήσατο, καίπερ ὑπεροπτικώτατα[11] σφίσιν ἐπὶ τῇ τοῦ Ἀγρίππου ναυκρατίᾳ, ὡς καὶ διαπεπολεμηκότος, χρησάμενος. Τοσοῦτον γάρ που καὶ ὁ Κορνουφίκιος[12] ἐπὶ τῇ τῶν στρατιωτῶν σωτηρίᾳ ἐφρόνει, ὥστε καὶ ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐπὶ ἐλέφαντος[13], ὁσάκις ἔξω τῆς οἰκίας ἐδείπνει, ἀνακομίζεσθαι[14].

8. Τῷ δ' οὖν Καίσαρι ἐς τὴν Σικελίαν μετὰ τοῦτ' ἐλθόντι ὁ Σέξτος περὶ τὸ Ἀρτεμίσιον ἀντεστρατοπεδεύσατο·

1. A, C, G, K : πασσυδεί. — 2. Cf. ch. 1.
3. C : ἀνέπλευσε· ἔνθα. — 4. A om. : ἔνθα δή.
5. Reiske, approuvé par Sturz : ἔνθα δὲ καταμαθών; Bekk., en note, comme conjecture : ἐνταῦθα δὲ ἤδη μαθών; A : μαθών δέ.
6. Dans G, les mots ἀνέπλευσεν... Μεσσήνην sont en marge et d'une autre main. — 7. C et Bekk.; vulg. : πη.
8. Démocharès, avant sa défaite, occupait Myles.

leurs gémissements toute l'armée dans le découragement. Tous auraient péri jusqu'au dernier, si les ennemis n'eussent été, bien que malgré eux, contraints de s'éloigner. Car, après sa victoire sur mer, Agrippa avait fait voile pour Lipari; là, instruit que Sextus s'était réfugié à Messine et que Démocharès était parti dans une autre direction, il passa en Sicile, où, après s'être emparé de Myles et de Tyndaris, il envoya aux siens du blé et des soldats. Sextus, persuadé qu'Agrippa allait arriver en personne, fut saisi de frayeur, et fit retraite avec tant de hâte qu'il abandonna dans son camp une partie de ses bagages et des vivres, qui, en fournissant aux soldats de Cornificius une nourriture abondante, leur permirent de rejoindre Agrippa. César les anima par des éloges et par des gratifications, bien que, regardant la guerre comme terminée par la victoire navale d'Agrippa, il eût agi à leur égard avec le plus grand dédain. Cornificius, en effet, se montra tellement fier d'avoir sauvé ses soldats, que même à Rome, toutes les fois qu'il soupait hors de chez lui, il ne rentrait jamais que porté sur une chaise curule.

8. Lors donc que César fut, après ce fait d'armes, arrivé en Sicile, Sextus vint camper devant lui à Artè-

9. C : προανεχώρησε, ὥστε. — 10. C : Κορνουφίκιον.

11. Xyl. et les édit. subséq., correction confirmée par A, B, G, I, K; dans C, E, H : ὑποπτικώτατα. — 12. Peir. : Ὅτι ὁ Κορνουφίκιος τοσοῦτον.

13. La version latine entend (cf. la note 23 de Reimarus) ἐπὶ ἐλέφαντος, *sur un éléphant*; il est plus naturel, je crois, d'entendre par cette expression la chaise curule, qui était incrustée d'*ivoire*.

14. C : ἀναχομίσασθαι.

καὶ μάχην μὲν οὐδεμίαν εὐθὺς μεγάλην ἐμαχέσαντο, ἱππομαχίας δέ τινας βραχείας ἐποιοῦντο. Ἀντικαθημένων δὲ αὐτῶν ἀλλήλοις, τῷ μὲν Σέξτῳ ὁ[1] Γάλλος ὁ Τισιῆνος, τῷ δὲ Καίσαρι ὁ Λέπιδος σὺν ταῖς δυνάμεσι, προσεγένοντο.
R.p.575. Οὗτός τε γὰρ περιπεσὼν τῷ χειμῶνι[2] οὐπερ ἐμνημόνευσα, καὶ τῷ Δημοχάρει, ναῦς τε συχνὰς ἀπέβαλε, καὶ οὐκ εὐθὺς πρὸς τὸν Καίσαρα ἦλθεν, ἀλλ' εἴτε[3] δὴ διὰ τὸ πάθος, εἴθ' ὅπως καθ' ἑαυτὸν ἐκεῖνος πονοῖτο[4], εἴτε καὶ ἀπαγαγεῖν τὸν Σέξτον ἀπ' αὐτοῦ βουληθείς, Λιλυβαίῳ προσέβαλε[5]· καὶ ὁ Γάλλος ἐνταῦθα αὐτῷ, πεμφθεὶς ὑπὸ τοῦ Σέξτου, προσεπολέμει. Καὶ οὕτως ἐκεῖθεν ἀμφότεροι, ἐπειδὴ μηδὲν ἐπέραινον, πρὸς τὸ Ἀρτεμίσιον ἀφίκοντο. Καὶ ὁ μὲν Γάλλος ἐπέῤῥωσε τὸν Σέξτον, ὁ δὲ δὴ Λέπιδος τῷ τε Καίσαρι διηνέχθη (αὐτός τε γὰρ ἐκ τοῦ ἴσου πάντα[6] αὐτῷ διοικεῖν, ὡς καὶ συνάρχων, ἠξίου, καὶ ἐκεῖνος ἐς πάντα αὐτῷ ὡς καὶ ὑποστρατήγῳ οἱ ἐχρῆτο), κἀκ τούτου πρός τε τὸν Σέξτον ἀπέκλινε, καὶ ἐκοινολογεῖτο αὐτῷ δι' ἀποῤῥήτων. Ὑποτοπήσας οὖν τοῦτο ὁ Καῖσαρ, καὶ μήτε ἐκφῆναι τολμῶν, μὴ καὶ ἐκ τοῦ φανεροῦ αὐτὸν πολεμώσηται, μήτ' αὖ ἀποκρύψασθαι ἀσφαλῶς δυνάμενος (ὕποπτον μὲν γὰρ ἐνόμιζεν, εἰ μὴ συμβουλεύοιτό τι αὐτῷ, δεινὸν δ' εἰ πάντα ἀνακοινοῖτο[7]), διακινδυνεῦσαι ὅτι τάχιστα, πρὶν νεοχμωθῆναί τι, ἔγνω, καίτοι τῶν ἄλλων ἕνεκα ἥκιστα ἐπειγόμενος· οὔτε[8] γὰρ σῖτος, οὔτε χρήματα τῷ Σέξτῳ ὑπῆν, ἐξ

1. C om. — 2. Bekk., en note et comme conjecture : τῷ τε χειμῶνι.
3. C : ἦλθε, ἀλλ' εἴτε. — 4. B : πονεῖτο.

misium. Cependant ils ne se livrèrent sur-le-champ aucune grande bataille, ils n'eurent que de légers engagements de cavalerie. Tandis qu'ils étaient campés en face l'un de l'autre, arrivèrent, avec leurs troupes, Tisiénus Gallus du côté de Sextus, et Lépidus du côté de César. Lépidus, assailli par la tempête dont j'ai parlé et par Démocharès, avait perdu plusieurs de ses vaisseaux, et, au lieu de se rendre immédiatement auprès de César, soit à cause des avaries, soit intention de lui laisser tout le tracas à lui seul, soit dessein de distraire Sextus, il aborda à Lilybée ; et Gallus y fut envoyé par Sextus, pour lui faire la guerre. N'obtenant aucun résultat, tous les deux se rendirent à Artémisium. Gallus vint renforcer Sextus ; quant à Lépidus, il eut des dissensions avec César (Lépidus prétendait avoir, comme collègue, une part égale à la sienne dans la direction de toutes les affaires, César s'en servait en tout comme d'un lieutenant); aussi pencha-t-il pour Sextus et entretint-il secrètement des rapports avec lui. César, qui avait des soupçons, sans cependant oser les montrer ouvertement de peur de se faire de Lépidus un ennemi déclaré, et sans pouvoir se découvrir avec sûreté (ne prendre aucune résolution de concert avec lui, c'était le considérer comme suspect, et, d'un autre côté, il était dangereux de tout lui communiquer), résolut de livrer bataille au plus tôt, bien qu'aucun autre motif ne le pressât. Sextus, en effet,

5. G : προσέβαλλε, avec une barre sur le second λ. — 6. Xiph. : ἅπαντα.
7. G : ἀναχινοῖτο. — 8. H : ἅτε.

ὧν ἤλπιζεν αὐτὸν ἀμαχὶ οὐ πολλῷ ὕστερον καταλύσειν. Ἐπεὶ δ' οὖν ἔκρινε τοῦτο, αὐτός τε κατὰ γῆν τὸν στρατὸν ἐξάγων πρὸ τοῦ στρατοπέδου προπαρέτασσε, καὶ ὁ Ἀγρίππας ἅμα ἐπιπλέων ἀπεσάλευεν· ὁ γὰρ Σέξτος πολὺ ταῖς δυνάμεσιν αὐτῶν ἐλαττούμενος[1], οὐδετέρωσε ἀντεπεξήει. Καὶ τοῦτο καὶ ἐπὶ πλείους ἡμέρας ἐγένετο. Τέλος δὲ δείσας μὴ καὶ καταφρονηθεὶς διὰ ταῦθ' ὑπὸ τῶν συμμάχων ἐγκαταλειφθῇ, ἀνταναχθῆναί[2] ποτε ταῖς ναυσὶ προσέταξε· καὶ γάρ τινα ἐλπίδα ἐν ταύταις μᾶλλον εἶχεν.

9. Ὡς οὖν τό τε σημεῖον ἤρθη[3], καὶ ἡ σάλπιγξ ὑπεσήμηνεν, ἐκεῖναί τε ἅπασαι[4] πρὸς τῇ γῇ συνέμιξαν, καὶ ὁ πεζὸς ἀμφοτέρων ὁμοίως ἐπ' αὐτῆς τῆς ῥαχίας παρετάξατο, ὥστε τὴν θέαν ἀξιολογωτάτην γενέσθαι. Ἥ τε γὰρ θάλασσα ἡ ἐκεῖ πᾶσα τῶν νεῶν ἐπεπλήρωτο (πολλαὶ γὰρ οὖσαι ἐπὶ πλεῖστον ἐπέσχον), καὶ ἡ χώρα, ἡ μὲν ἐγγὺς αὐτῆς, ὑπὸ τῶν ὡπλισμένων, ἡ δ' ἄλλη προσεχὴς, ὑπὸ τοῦ λοιποῦ ἑκατέρων ὁμίλου κατείχετο. Ὅθενπερ καὶ ὁ ἀγὼν ἔδοξε μὲν τῶν ναυμαχούντων μόνων εἶναι, τῇ δ' ἀληθείᾳ καὶ τῶν ἄλλων ἐγένετο· οἵ τε γὰρ[5] ἐν ταῖς ναυσὶν ὄντες προθυμότερον ἐς τὴν τῶν ὁρώντων σφᾶς ἐπίδειξιν ἡμιλλῶντο, καὶ ἐκεῖνοι, εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἀπείχοντο ἀλλήλων,
II. p. 576. ἀλλὰ καὶ[6] πρός γε τὴν τῶν δρωμένων ὄψιν καὶ αὐτοὶ

1. A, B, C et Bekk. ; vulg. : ταῖς δυνάμεσιν αὐτῶν ἐλαττούμενος πολύ.

2. G : ἀντ αναχθῆναι (*sic*), corrigé d'une autre main.

3. Reimarus : « Antequam classicum caneret, signum pugnæ proponi consuevit tunica coccinea sive vexillum russatum in nave sublatum præ-

n'avait ni blé ni argent; et, par conséquent, il y avait espoir de le réduire au bout de peu de temps sans combattre. Son parti arrêté, il fit lui-même sortir de leur camp ses troupes de terre, qu'il rangea en avant des retranchements, en même temps Agrippa alla mouiller au large; Sextus, de beaucoup inférieur en force, ne se présenta pour combattre ni sur terre ni sur mer. Cette manœuvre se répéta plusieurs jours de suite; mais, à la fin, craignant que cette conduite ne le fît abandonner avec mépris par ses alliés, il ordonna à ses vaisseaux de faire face à l'ennemi; car c'était plutôt en eux qu'il avait quelque espérance.

9. Quand on eut élevé le signal du combat et que la trompette eut sonné, les vaisseaux s'entremêlèrent tout le long du rivage, et les troupes de terre se rangèrent pareillement en bataille, sur le bord même de la mer, en sorte que c'était un coup d'œil magnifique. Toute la mer était, en cet endroit, remplie de vaisseaux, dont le grand nombre couvrait naturellement une vaste étendue; le pays voisin de la mer était occupé par des soldats armés, et le terrain contigu, par le reste de la foule de l'un et l'autre parti. C'est pour cela que la lutte, bien que, en apparence, engagée seulement entre ceux qui combattaient sur mer, eut aussi, en réalité, lieu entre les autres. Ceux qui montaient les vaisseaux, dans le désir de se faire remarquer des leurs, étaient plus ardents au combat, tandis que les autres, bien que placés à une grande distance, n'en prenaient pas moins, en regar-

toria. Vide Lipsium, lib. IV, de Militia Romana, dialogo 12, et de Classico, dialogo 10. » — 4. K et Bekk.; vulg. et les autres mss. : αἱ πᾶσαι.

5. Xyl. et les édit. subséq., leçon confirmée par A, B, G, I, K; οὔτε γάρ dans C, E, H. — 6. Bekk., en note, avec un point d'interrogation : ἀλλὰ γάρ, proposé déjà par Reiske.

τρόπον τινὰ ἠγωνίζοντο. Ἀντιπάλου γὰρ ἐπὶ πολὺ τῆς μάχης γενομένης (ὁμοιοτροπώτατα γὰρ τοῖς πρόσθεν ἐναυμάχησαν), ἰσορρόπῳ καὶ αὐτοὶ συστάσει τῆς γνώμης συνέσχοντο[1]. Μάλιστα μὲν γὰρ καὶ τὸν πόλεμον πάντα ἐν αὐτῇ καταλυθήσεσθαι ἤλπιζον· εἰ δὲ μή, οἱ μέν, εἰ καὶ τότε κρατήσειαν, οὐδὲν ἔτι μέγα ἐπιπονήσειν[2]· οἱ δέ, εἰ[3] τότε νικήσειαν[4], οὐκ ἔθ' ἡττηθήσεσθαι προσδοκῶντες, ἔῤῥωντο. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ σιωπῇ, ὅπως αὐτοί τε πρὸς τὰ γιγνόμενα ἀποβλέπωσι, καὶ τοὺς ἐν τῷ ἔργῳ μὴ ἀποτρίβωσι· καὶ κραυγῇ μικρᾷ ἐχρῶντο, τούς τε ναυμαχοῦντας ἀνακαλοῦντες[5], καὶ τοὺς θεοὺς ἐπιβοώμενοι· καὶ τοὺς μὲν κρατοῦντας σφῶν ἐπαινοῦντες, τοὺς δ' ἡττωμένους λοιδοροῦντες· καὶ πολλὰ μὲν ἐκείνοις ἀντιπαρακελευόμενοι, πολλὰ δὲ καὶ ἀλλήλοις ἀντιβοῶντες, τοῦ τε τοὺς σφετέρους ῥᾷον τὰ λεγόμενα ἀκούειν, καὶ τοῦ τοὺς ἐναντίους[6] ἧττον τῶν οἰκείων ἐπαΐειν.

10. Τέως μὲν οὖν ἰσοπαλεῖς ἦσαν, οὕτω τε ταῦτα παρ' ἀμφοτέρων ὁμοίως ἐγίγνετο, καί τι καὶ τοῖς σώμασιν, ὡς καὶ ἰδεῖν καὶ νοῆσαι δυναμένοις σφίσιν, ἐνεδείκνυντο· ἐπεὶ δὲ ἐτράποντο οἱ τοῦ Σέξτου, ἐνταῦθα ἤδη ἀθρόοι, καὶ ἀπὸ μιᾶς ὁρμῆς, οἱ μὲν ἐπαιώνισαν[7], οἱ δὲ ὠλοφύραντο[8]. Καὶ οὗτοι μέν, ὡς καὶ αὐτοὶ συννενικημένοι, πρὸς τὴν Μεσσήνην εὐθὺς ἀπεχώρησαν· ὁ δὲ δὴ Καῖσαρ τούς τε

1. Sturz (*Addenda*) : συνείχοντο. — 2. G : ἐ$^{\pi\iota}$πονήσειν (*sic*), corrigé d'une autre main. — 3. C : οἱ δέ γε, εἰ. — 4. G, H, K : εἰ τότε γε νικήσειαν. 5. G : ἀναβαλοῦντες. — 6. C, E, H : τοῦτο τοὺς ἐναντίους.

dant l'action, leur part de la lutte. En effet, les chances du combat s'étant longtemps balancées (cette bataille ressembla beaucoup à la précédente), leurs esprits se maintinrent aussi en équilibre. On espérait surtout terminer complétement la guerre par cette bataille, ou, du moins, l'idée, chez les uns, d'être désormais, s'ils obtenaient alors l'avantage, exempts de grandes fatigues; celle, chez les autres, que, s'ils remportaient la victoire, ils n'essuieraient plus de défaites, les avait tous fortement pénétrés. Aussi les assistants gardaient le silence, pour pouvoir eux-mêmes regarder ce qui se passait et ne pas distraire ceux qui étaient engagés dans l'action, et ne faisaient entendre que de rares clameurs, soit en encourageant les combattants, soit en invoquant tout haut les dieux, et en donnant aux leurs des éloges quand ils avaient l'avantage et les accablant d'injures lorsqu'ils avaient le dessous, prodiguant les exhortations contraires à celles de l'ennemi et criant à l'encontre les uns des autres, afin que les leurs entendissent plus facilement et que l'ennemi comprît moins les recommandations des siens.

10. Tant que le succès fut balancé, les choses se passèrent ainsi de part et d'autre, et chacun, par l'attitude de son corps, faisait des signes aux siens, comme s'ils eussent pu les voir et les comprendre; mais quand ceux de Sextus eurent tourné le dos, alors tous à la fois, comme d'un seul essor, poussèrent les uns des cris d'allégresse, les autres des gémissements. Les partisans de Sextus, comme s'ils eussent été eux-mêmes vaincus avec les leurs, se retirèrent sur-le-champ à Messine; César recevait ceux des vaincus qui fuyaient vers la

7. Xyl., Sturz (*cf.* la note 29 de son édition) et Bekk.; vulg.: ἐπαιώνησαν; G om.: ἤδη... ἐπαιώνισαν.

8. Bekk.; vulg. : ὠλοφύροντο.

ἐκπίπτοντας τῶν ἡττωμένων ἐς τὴν γῆν ἐξεδέχετο, καὶ ἐς αὐτὴν τὴν θάλασσαν ἐπεσβαίνων πάντα τὰ σκάφη, τά γε[1] ἐς τὸ τεναγῶδες ὀκέλλοντα κατεπίμπρη· ὥστε μήτε τοῖς ἔτι πλέουσιν[2] ἀσφάλειαν εἶναι (πρὸς γὰρ τοῦ Ἀγρίππου ἐκόπτοντο), μήτε τοῖς προσίσχουσί[3] πῃ (πρὸς γὰρ τοῦ Καίσαρος διώλλυντο)[4], πλὴν ὀλίγων, ὅσοι ἐς τὴν Μεσσήνην προκατέφυγον. Κἀν τούτῳ τῷ πόνῳ ὁ μὲν Δημοχάρης[5] ἁλισκόμενος ἑαυτὸν ἀπέσφαξεν· ὁ δ' Ἀπολλωφάνης ἄθραυστον τὴν ναῦν ἔχων, καὶ δυνηθεὶς ἂν φυγεῖν, προσεχώρησε τῷ Καίσαρι. Τὸ δ' αὐτὸ τοῦτο καὶ ἄλλοι, ὅ τε Γάλλος, καὶ οἱ ἱππεῖς οἱ σὺν αὐτῷ πάντες, καὶ μετὰ ταῦτα καὶ πεζοί τινες ἐποίησαν.

11. Ἀφ' οὗ περ οὐχ ἥκιστα ὁ Σέξτος ἀπογνοὺς τὰ παρόντα, φυγεῖν ἐβουλεύσατο· καὶ παραλαβὼν τήν τε θυ-
R.p.577. γατέρα καὶ ἄλλους, τά τε χρήματα καὶ τὰ λοιπὰ τὰ πλείστου ἄξια, ἐς τὰς ναῦς τὰς ἄριστα[6] τῶν σωθεισῶν πλεούσας ἐσθέμενος[7], νυκτὸς ἀπῆρεν. Οὐδὲ ἐπεδίωξέ τις αὐτόν· ἐκεῖνός τε γὰρ λάθρα ἐξέπλευσε, καὶ ὁ Καῖσαρ ἐν μεγάλῃ ταραχῇ παραχρῆμα ἐγένετο. Ὁ γὰρ Λέπιδος τῇ τε Μεσσήνῃ προσέπεσε[8], καὶ ἐσδεχθεὶς ἐς αὐτὴν, τὰ μὲν ἐνε-

1. Reiske et Bekk.; vulg. : τε.

2. Reiske : τοῖς ἀποπλέουσιν, par opposition à τοῖς προσίσχουσι.

3. Vulg. : προτσχουσι, leçon fautive que Leuncl. croit être pour πρόσχουσι. Suivant Reim., la véritable leçon est évidemment προσίσχουσι « quod *appellere, appropinquare,* significat. » Avec Sturz et Bekk., j'ai suivi l'avis de Reimarus.

4 Après ce mot, il y a une lacune dans H.

terre, et, s'avançant en mer, brûlait toutes les embarcations échouées dans le marais, en sorte qu'il n'y avait de sûreté ni pour ceux qui étaient encore sur les vaisseaux (ils étaient massacrés par Agrippa), ni pour ceux qui abordaient à terre (ils périssaient sous les coups de César), excepté pourtant ceux qui, en petit nombre, s'étaient auparavant enfuis à Messine. Dans cette déroute, Démocharès, fait prisonnier, se tua lui-même; Apollophane, qui avait son vaisseau intact et qui aurait pu fuir, se rendit à César. Sa conduite fut imitée, entre autres, par Gallus, par toute sa cavalerie, et, plus tard, par un certain nombre de fantassins.

11. Cette défection, non moins que les échecs, ayant jeté Sextus dans le désespoir pour le présent, il songea à fuir. Prenant alors avec lui sa fille et quelques amis, et chargeant son argent et le reste de ses objets précieux sur les meilleurs marcheurs des vaisseaux qu'il avait sauvés, il leva l'ancre pendant la nuit. Personne ne le poursuivit, car il partit en secret, et César se trouva aussitôt dans un grand embarras. Lépidus avait attaqué Messine et, reçu dans ses murs, mettait le feu par-ci, pillait par-là.

5. Il a été question de Démocharès au ch. 1 de ce livre. Quant aux deux autres personnages nommés ensuite, cf., pour Apollophane, XLVIII, 47, et pour Gallus, XLIX, 8. — 6. C : ἀρίστας. — 7. C : αἰσθόμενος.

8. Appien, V, 122, rapporte que Plennius, lieutenant de Pompée, vint au secours de Messine après la fuite de son chef, et qu'ensuite il se rendit, lui et la ville, à Lépidus, qui en permit le pillage à ses légions et à celles de Plennius. G : προσέ καί (sic) et, en marge, d'une autre main, πεσε.

πίμπρη, τὰ δ' ἥρπαζεν· ἐπειδή τε ἐκεῖνος αἰσθόμενος τοῦτ' ἐπῆλθέ τέ οἱ διὰ ταχέων, καὶ ἐμποδὼν ἐγίγνετο[1], τῆς μὲν πόλεως ὑπεξῆλθε φοβηθείς, ἐπὶ δὲ λόφον τινὰ καρτερὸν ἀναστρατοπεδευσάμενος[2], ἐγκλήματα ἐποιεῖτο, καταλέγων πάνθ' ὅσα ἐλαττοῦσθαι ἐνόμιζε· καὶ τά τε ἄλλα ἀπήτει, ὅσα αὐτῷ κατὰ τὴν πρώτην σφῶν συνωμοσίαν ἐδέδοτο, καὶ τῆς Σικελίας, ὡς καὶ συγκαταστρεψάμενος αὐτὴν, ἀντεποιεῖτο[3]. Καὶ ὁ μὲν ταῦτά τε τῷ Καίσαρι πέμπων τινὰς ἐπεκάλει, καὶ ἐς δίκην αὐτὸν προὐκαλεῖτο (εἶχε δὲ τάς τε δυνάμεις ἃς ἐκ τῆς Λιβύης ἐπῆκτο, καὶ τοὺς ἐγκαταλειφθέντας ἐν τῇ Μεσσήνῃ πάντας, ἐπειδὴ καὶ πρώτος[4] ἐς αὐτὴν ἐσεληλύθει[5], καί τινα καὶ[6] ἐλπίδα νεωτέρων σφίσι πραγμάτων ὑπεβεβλήκει).

12. Καῖσαρ δὲ πρὸς μὲν ταῦτα οὐδὲν ἀντεῖπε· νομίσας δὲ δὴ πάντα τὰ δίκαια παρά τε ἑαυτῷ καὶ παρὰ τοῖς ὅπλοις[7], ἅτε καὶ ἰσχυρότερος αὐτοῦ ὤν, ἔχειν, εὐθὺς ἐπ' αὐτὸν μετ' ὀλίγων τινῶν ὥρμησεν, ὡς καὶ[8] ἐκεῖνόν τε ἐκ τοῦ αἰφνιδίου, οἷα μηδὲν δραστήριον ἔχοντα,

1. B, C, G, K et Bekk.; vulg. : ἐγένετο.
2. C : ἀντιστρατοπεδευσάμενος; Zonaras : στρατοπεδευσάμενος.
3. Velléius Paterc., II, 80 : « Inflatus amplius xx legionum numero in id furoris processerat ut inutilis alienæ victoriæ comes, quam diu moratus erat dissidendo in consiliis Cæsaris et semper diversa his, quæ aliis placebant, dicendo, totam victoriam ut suam interpretabatur, audebatque denuntiare Cæsari excederet Sicilia. » C om. : καὶ τῆς Σικελίας... ἀντεποιεῖτο.
4. Leuncl., approuvé par Sturz, et B; vulg. et Bekk. : πρώτως.
5. H : ἐπεληλύθει.
6. H om.
7. Sturz : « Dionis mente observata est formula Æschyli Prometh., 194,

Mais à peine César, informé de ce qui se passait, fut-il accouru au plus vite et eut-il arrêté le désordre, qu'il sortit de la ville, effrayé, et, se retranchant sur une colline fortifiée, se répandit en accusations, énumérant tous les torts qu'il prétendait lui avoir été faits; entre autres choses, il réclamait ce que lui accordait leur premier traité, et il revendiquait la Sicile comme ayant contribué à la soumettre. Tels étaient les reproches qu'il envoyait porter à César, et en même temps il l'invitait à lui rendre satisfaction; il se sentait fort d'ailleurs avec les troupes amenées par lui de Libye et tous les soldats laissés à Messine, lorsqu'il y était entré le premier, et à qui il avait fait entrevoir l'espérance d'une révolution.

12. A cela César ne répondit rien; mais, persuadé que la justice était de son côté et du côté des armes, attendu qu'il était plus fort que son rival, il marcha aussitôt contre Lépidus avec quelques hommes seulement, dans la pensée de frapper de frayeur par la soudaineté de son attaque un adversaire sans énergie

τραχύς τε καὶ παρ' ἑαυτῷ τὸ δίκαιον ἔχων, *pro sua libidine regnans.* In scholiis explicatur πάντα δικαίως οἰόμενος ποιεῖν, αὐτὸς ἑαυτῷ ἀρέσκων καὶ δίκαιον νομίζων εἶναι ὅπερ ἂν βούληται. Multos similes locos congessere Porsonus et Blomfield ad Æschyli locum laudatum, et E. H. Barkerus in Classical Recreations, vol. I, p. 230 sq. Itaque Dionis verba sic puto intelligenda esse : *Quum propter potentiam suam et exercitum sibi quidvis licere existimaret.* »

8. Reiske : καὶ ὡς ; un peu plus bas, il remplace par une simple virgule le point qui, dans toutes les éditions, est après προσποιησόμενος. « Quam rationem qui improbat, dit Sturz, legat is deinde Καὶ ἐσῆλθε μέν. » Avec Bekker, j'ai adopté ce dernier parti.

καταπλήξων, καὶ τοὺς στρατιώτας αὐτοῦ προσποιησόμενος. Καὶ[1] ἐσῆλθε μὲν ἐς τὸ στρατόπεδον, δόξας σφίσι διὰ τὴν ὀλιγότητα τῶν συνακολουθούντων οἱ[2] εἰρηνικόν τι πράξειν· ὡς δ' οὐδὲν κατὰ γνώμην αὐτοῖς ἔλεγε, παρωξύνθησαν, καὶ ἐπέθεντο αὐτῷ, καί τινας τῶν ἄλλων καὶ ἀπέκτειναν[3]· ἐκεῖνος γὰρ[4] ἐν τάχει βοηθείας τυχὼν ἐσώθη. Καὶ μετὰ τοῦτ' ἐπῆλθέ τε αὖθις αὐτοῖς μετὰ παντὸς τοῦ στρατοῦ, καὶ κατακλείσας σφᾶς ἐς τὸ τάφρευμα, ἐπολιόρκει. Φοβηθέντες οὖν τὴν ἅλωσιν[5], κοινῇ μὲν οὐδὲν διὰ τὴν τοῦ Λεπίδου αἰδῶ ἐνεόχμωσαν, ἰδίᾳ δὲ κατ' ὀλίγους ὡς ἕκαστοι[6] ἐγκατέλιπον αὐτὸν, καὶ μεθίσταντο· καὶ οὕτω καὶ ἐκεῖνος ἠναγκάσθη ἐθελοντὴς δὴ[7] ἐν ἐσθῆτι φαιᾷ ἱκέτης αὐτοῦ γενέσθαι[8]. Καὶ ὁ μὲν ἐκ τούτου τῆς τε ἐξουσίας πάσης παρελύθη[9], καὶ δίαιταν ἐν τῇ Ἰταλίᾳ οὐκ[10] ἄνευ φυλακῆς εἶχε[11]· τῶν δὲ δὴ τὰ τοῦ Σέξτου πραξάντων, οἱ μὲν ἱππεύοντες ἢ καὶ βουλεύοντες ἐκολάσθησαν, πλὴν ὀλί-

1. Vulg. om. Cf. la note précédente. — 2. G, K et Bekk.; vulg. om.

3. César eut même, suivant Appien, V, 123, sa cuirasse percée d'un trait qui ne pénétra pas jusque dans les chairs. — 4. Vulg et E, H om.

5. D'après Appien, V, 122, la défection des chefs et des soldats aurait eu pour cause moins la crainte que l'ennui des guerres civiles et la préférence accordée par eux à la vertu de César. Velléius Paterc., II, 80 : « ... Scires, quid interesset inter duces : armati inermem secuti sunt. »

6. C : ἕκαστος. — 7. A, B, G, H et Bekk.; vulg. ὅτι.

8. Τὸ σχῆμα ἀλλάξας, dit Appien, V, 126. Velléius Paterc., II, 80 : « Decimo anno, quam in dissimillimam vitæ suæ potentiam pervenerat, Lepidus, et a militibus et a fortuna desertus pulloque velatus amiculo, inter ultimam confluentium ad Cæsarem turbam latens genibus ejus advolutus est. »

9. L'Épitomé de Tite-Live, CXXIX : « M. Lepidus quum bellum Cæsari quoque inferret, relictus ab exercitu, abrogato triumviratus honore, vi-

et d'attirer à lui ses soldats. Il entra dans leur camp avec des intentions pacifiques, comme ils le crurent en voyant sa suite peu nombreuse; mais, aucune de ses paroles ne répondant à leur attente, ils s'irritèrent, lui tendirent des embûches et tuèrent même quelques-uns des siens; lui-même ne dut la vie qu'à un prompt secours qui lui arriva. Il revint ensuite avec toute son armée, et, ayant investi leurs retranchements, il les y tint assiégés. Craignant alors d'être pris de vive force, ils ne tentèrent néanmoins aucun mouvement en commun par respect pour Lépidus, mais ils l'abandonnèrent séparément par petites bandes et passèrent à l'ennemi; de cette façon Lépidus fut réduit à venir en habit de deuil se rendre le suppliant volontaire de César. Il fut dépouillé de toute autorité et vécut en Italie, mais non sans être surveillé. Quant aux partisans de Sextus, les chevaliers et les sénateurs furent punis, à un petit nombre d'exceptions près; parmi

tam impetravit. » Velléius : « Vita rerumque suarum dominium concessa ei sunt, spoliata quam tueri non poterat dignitas. » César lui laissa aussi toute sa vie la dignité de grand pontife. Cf. ci-après ch. 15, et LIV, 15; Appien, V, 126 et 131.

10. Les édit. de Xiph. omettent cette négation, que donnent Coisl. et Br.; Zonaras aussi la confirme par les mots δίαιταν ἐμφρουρον dont il se sert. Cependant Penzel la rejette; selon lui, le sens donné par cette omission se rapporte mieux au caractère de César.

11. Suétone, 16 : « Post Pompeii fugam, collegarum alterum M. Lepidum, quem ex Africa in auxilium evocaverat, superbientem XX legionum fiducia, summasque sibi partes terrore ac minis vindicantem, spoliavit exercitu, supplicemque, concessa vita, Circeios in perpetuum relegavit. » Dans la suite, César ramena (LIV, 15) l'armée de Lépidus à Rome. C'est à ce dernier fait que se rapportent ces mots d'Appien, V, 126 : Ἔπεμψεν ἐς Ῥώμην, ἐφ' οὔπερ ἦν σχήματος, ἰδιώτην ἀπ' αὐτοκράτορος.

R.p.578. γων· τοῦ δὲ ἐν τῷ τεταγμένῳ ὄντος, τὸ μὲν ἐλεύθερον ἐς τὰ τοῦ Καίσαρος στρατόπεδα κατελέχθη [1], τὸ δὲ δεδουλευκὸς τοῖς δεσπόταις πρὸς τιμωρίαν ἀπεδόθη· εἰ δέ του μηδεὶς [2] κύριος εὑρίσκετο, ἀνεσκολοπίζετο. Τῶν τε πόλεων αἱ μὲν ἑκούσιαί οἱ [3] προσχωρήσασαι [4], συγγνώμης ἔτυχον· αἱ δ' ἀντάρασαι, ἐδικαιώθησαν.

13. Πράσσοντι δ' αὐτῷ ταῦτα οἱ στρατιῶται ἐστασίασαν. Ἄλλως τε γὰρ οὐκ ὀλίγοι ὄντες, πρὸς τὴν ὄψιν τοῦ πλήθους σφῶν ἐθρασύνοντο [5], καὶ τοὺς κινδύνους τάς τε ἐλπίδας τὰς ἐπ' αὐτοῖς ἐκλογιζόμενοι, πρός τε τὰ γέρα ἀπλήστως εἶχον, καὶ συλλεγόμενοι κατ' ἀλλήλους ἤτουν ὅ τι τις ἐπόθει [6]. Ἐπειδή τε μάτην ἐθρύλουν (ὁ γὰρ Καῖσαρ, ἅτε μηδενὸς ἔτι πολεμίου οἱ παρόντος, ἐν ὀλιγωρίᾳ αὐτοὺς ἐποιεῖτο), ἐθορύβουν· καὶ αὐτῷ καὶ προφέροντες [7] πάνθ' ὅσα ἐτεταλαιπώρηντο [8], καὶ προβάλλοντες [9] εἴ τί που ὑπέσχητο σφίσι, πολλὰ ἐπηπείλουν, καὶ ἐνόμιζον καὶ ἄκοντα αὐτὸν καταδουλώσεσθαι. Ἐπεὶ δ' οὐδὲν ἐπέραινον, τῆς γοῦν στρατείας, ὡς καὶ κεκμηκότες, ἀφεθῆναι ἠξίουν, θυμῷ καὶ βοῇ ἁπλέτῳ χρώμενοι· οὐχ ὅτι καὶ ἐβούλοντο αὐτῆς ἀπαλλαγῆναι (καὶ γὰρ ἤκμαζον σφῶν οἱ πλείονες), ἀλλ' ὅτι τὸν πόλεμον [10] τὸν πρὸς τὸν Ἀντώνιόν οἱ ἐσόμε-

1. Sturz : « Malim κατειλέχθη. Nihil vero in his certi esse non nescio. »
2. C : μηδενὸς, et, en marge : μηδείς. — 3. K et Bekk. ; vulg. : αὐτῷ.
4. H : προχωρήσασαι.
5. Velléius Paterc., II, 81 : « Subita deinde exercitus seditio, qui plerumque contemplatus frequentiam suam, a disciplina discessit. » Orose, VI, 18 : « Quadraginta quatuor [suivant Appien, V, 12, il y en avait quarante-cinq] sub unius tunc imperio Cæsaris erant. Milites, multitudine ferociores,

les légionnaires, les hommes libres furent incorporés dans les légions de César, les esclaves furent rendus à leurs maîtres pour être châtiés; ceux dont on ne trouva pas le maître furent mis en croix. Les villes qui se soumirent volontairement obtinrent leur pardon; celles qui résistèrent furent traitées avec rigueur.

13. Sur ces entrefaites, les soldats se révoltèrent. Comme ils étaient nombreux, le spectacle de leur multitude leur inspirait de l'audace, et, calculant leurs dangers et les espérances qui leur étaient offertes, ils se montraient insatiables de récompenses, et se rassemblaient tous ensemble pour mutuellement demander ce que chacun d'eux désirait. Voyant que leurs prétentions étaient vaines, car César, n'ayant plus aucun ennemi en présence, ne s'en inquiéta pas, ils se livrèrent au désordre, et, reprochant à César les maux qu'ils avaient soufferts, lui rappelant les promesses qu'il leur avait faites, ils lui prodiguaient les menaces et se flattaient de le réduire malgré lui sous leur dépendance. N'obtenant aucun résultat, ils demandèrent à quitter le service, sous prétexte de fatigue, ne mettant aucune borne à leur colère et à leurs cris; ce n'était pas qu'ils voulussent leur congé, car la plupart d'entre eux étaient dans la force de l'âge; mais ils soupçonnaient qu'il aurait la guerre avec Antoine, et c'est pour cela qu'ils faisaient

quosdam pro accipiendis agris tumultus excitaverunt. » — 6. Appien nous apprend que les soldats, et principalement ceux qui appartenaient à César, réclamaient leur congé et des récompenses pareilles à celles qu'ils avaient reçues après la bataille de Philippes.

7. B, Reim. (*Index*), Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : προσφέροντες.

8. A, C : πάνθ' ὅσ' ἐταλαιπώρηντο. — 9. C : προυβάλλοντες.

10. Suidas et Bekk.; vulg. : τὸν μὲν πόλεμον.

νον [1] ὑπετόπουν, καὶ διὰ τοῦθ' ἑαυτοὺς ἀνετίμων· ὧν γὰρ ἀπαιτοῦντες οὐκ ἐτύγχανον [2], ταῦτ' ἐγκαταλείψειν αὐτὸν ἀπειλοῦντες, λήψεσθαι προσεδόκων. Οὐ μὴν οὐδὲ τοῦτο σφίσι προὐχώρησεν· ὁ γὰρ Καῖσαρ, εἰ καὶ τὰ μάλιστα τόν τε [3] πόλεμον ἀκριβῶς ἤδει γεννησόμενον, καὶ τὰ ἐκείνων βουλήματα σαφῶς συνίει [4], ἀλλ' οὗτοι καὶ ὑπεῖξεν αὐτοῖς, νομίζων μηδὲν δεῖν τὸν ἄρχοντα παρὰ γνώμην ὑπὸ τῆς τῶν στρατιωτῶν βίας ποιεῖν, ὡς καὶ ἄλλο τι αὖθις σφῶν διὰ τοῦτο πλεονεκτῆσαι ἐθελησόντων.

14. Προσποιησάμενος οὖν εὔλογά τε αὐτοὺς ἀξιοῦν καὶ ἀνθρωπίνων δεῖσθαι, διῆκε πρώτους μὲν τοὺς ἐπὶ τὸν Ἀντώνιον πρὸς τὴν Μουτίναν στρατεύσαντας αὐτῷ [5],
R. p. 579. ἔπειτα δὲ ὡς καὶ οἱ ἄλλοι ἐνέκειντο, καὶ ἐξ ἐκείνων πάντας [6] τοὺς δέκατον ἔτος ἐν τῇ στρατείᾳ ἔχοντας. Καὶ ἵνα γε τοὺς λοιποὺς ἐπισχῇ, προσανεῖπεν ὅτι οὐδενὶ ἔτ' αὐτῶν, οὐδ' ἂν τὰ μάλιστα ἐθελήσῃ, χρήσεται. Ἀκούσαντες δὲ τοῦτο, οὐδὲν ἔτ' ἐφθέγξαντο, ἀλλὰ καὶ πάνυ προσέχειν αὐτῷ ἤρξαντο, ὅτι τοῖς τε [7] ἀφειμένοις, οὐ πᾶσι, πλὴν τῶν προτέρων [8], ἀλλὰ τοῖς ἀξιωτάτοις τά τε ἄλλα, ὅσα ὑπέσχητο δώσειν, καὶ χώραν νεμεῖν [9] ἐπηγγείλατο, καὶ σφίσι πᾶσι μὲν πεντακοσίας δραχμὰς, τοῖς δὲ δὴ ναυκρατήσασι

1. Suidas (au mot ἀνετίμων) πρὸς Ἀντώνιον ἰσόμενον ἐνετίμων οἱ στρατιῶται. « Sed, dit Sturz, οἱ ἰσόμενον saltem etiam apud Suidam legendum esse recte judicat Toupius Emendatt. in Suidam, vol. I, p. 60. »

2. K et Bekk.; vulg. : ἀπετύγχανον.

3. A, B, H, I, K et Bekk.; vulg. om. — 4. B : συνήει.

5. Appien, V, 129, ajoute que César donna aussi congé à vingt mille

les renchéris; car ce qu'ils n'obtenaient pas par leurs réclamations, ils s'attendaient à l'avoir en menaçant de l'abandonner. Ce moyen ne leur réussit pas davantage : César, bien que sachant à n'en pas douter que la guerre aurait lieu et connaissant clairement leurs projets, ne leur céda pas néanmoins, persuadé qu'un chef ne doit rien faire contre son gré par la pression des soldats, attendu que c'est donner prétexte à de nouvelles demandes.

14. Feignant donc de trouver leur demande équitable et conforme aux besoins de l'humanité, il commença par congédier ceux qui avaient pris part avec lui à l'expédition de Mutina contre Antoine, puis, comme les autres insistaient, il congédia tous ceux d'entre eux qui avaient dix ans de service. Afin de contenir le reste, il déclara qu'il ne se servirait plus d'aucun de ceux qui avaient été congédiés, lors même qu'ils lui feraient les plus vives instances. A ces mots, ils ne proférèrent plus une seule parole et se mirent à lui obéir avec soumission, parce qu'il annonça publiquement qu'il ne tiendrait pas à ceux qui avaient reçu leur congé, excepté aux premiers, et encore pas à tous, mais seulement aux plus dignes, les promesses qu'il leur avait faites, entre autres celle d'une distribution de terres, et qu'il donna

environ des soldats qui avaient combattu à Philippes contre Cassius et Brutus et les renvoya de Sicile, de peur qu'ils ne corrompissent les autres.

6. B, G et Bekk.; vulg. : ἅπαντας. — 7. Reiske : « Forte τοῖς τότε. »

8. Appien, V, 129 : Τοσόνδε τοῖς ἐκ Μουτίνης μόνοις ἐπειπών, ὅτι σφίσιν ἀποδώσει τὰ τότε ὑπεσχημένα καίπερ οὕτως ἀπολυθεῖσιν.

9. Sturz (*Addenda*) et Bekk.; vulg. : νέμειν.

καὶ στέφανον ἐλαίας ἔδωκε. Κἀκ τούτου τούς τε ἄλλους πολλὰ ὡς ἑκάστους, καὶ τοὺς ἑκατοντάρχους, ὡς καὶ ἐς τὰς βουλὰς αὐτοὺς τὰς ἐν ταῖς πατρίσι καταλέξων, ἐπῆλπισε. Τοῖς τε[1] ὑποστρατήγοις ἄλλοις τε ἄλλα, καὶ τῷ Ἀγρίππᾳ στέφανον χρυσοῦν ἐμβόλοις ἠσκημένον ἐδωρήσατο· ὃ μήτε[2] πρότερον, μήτ' αὖθις ἄλλῳ τῳ ἐγένετο[3]. Καὶ ὅπως γε διὰ παντὸς, ὁσάκις οἵ τινα ἐπινίκια πέμψαντες τὸν στέφανον τὸν δάφνινον[4], ἐκεῖνος τούτῳ τῷ ναυτικῷ[5] χρῷτο, δόγματι ὕστερον ἐβεβαιώθη. Οὕτω μὲν οὖν[6] τότε τοὺς στρατιώτας κατέστησε· καὶ τὸ μὲν ἀργύριον αὐτοῖς αὐτίκα, τὴν δὲ χώραν οὐ πολλῷ ὕστερον ἔδωκεν[7]. Ἐπειδὴ γὰρ οὐκ ἐξήρκεσεν ἡ ἐν τῷ δημοσίῳ ἔτι[8] τότε οὖσα, προσεξεπρίατο ἄλλην τε καὶ παρὰ Καμπανῶν τῶν ἐν τῇ Καπύῃ οἰκούντων[9] συχνὴν (καὶ γὰρ ἐποίκων ἡ πόλις πολλῶν ἐδεῖτο), καὶ αὐτοῖς τό τε ὕδωρ τὸ Ἰούλιον ὠνομασμένον, ὑφ' οὗ καὶ τὰ μάλιστα διὰ πάντων ἀγάλλονται[10], τήν τε χώραν τὴν Κνωσίαν, ἣν καὶ

1. G om. — 2. Bekk., en note, comme conjecture, pour correspondre à μήτ' αὖθις; qui suit; vulg. : μή.

3. Avant Agrippa, cependant, M. Varron avait reçu de Pompée une couronne navale dans la guerre des pirates, et, plus tard, sous les empereurs, un grand nombre reçurent cette distinction, ainsi que l'établit, à n'en pas douter, Joh. Scheffer (de la Marine ancienne, IV, 3). On peut y joindre le témoignage de Juste Lipse (de la Milice romaine, V, 17, tome III, p. 211). Penzel pense qu'on pourrait aisément faire disparaître toute la difficulté par la transposition de ὃ μὴ πρότερον μήτ' αὖθις ἄλλῳ τῳ ἐγένετο après ἐβεβαιώθη.

4. Tous les commentateurs s'accordent à dire qu'il manque ici un mot. Leuncl., et Bekk. reproduit en note sa conjecture, ajoute φέροιεν; Reimarus, bien que loin de le désapprouver, propose d'écrire τῷ στεφάνῳ δαφνίνῳ; Reiske insère ἐφόρουν.

cinquante drachmes à tous les hommes maintenus, plus une couronne d'olivier à ceux qui avaient pris part à la victoire navale. Ensuite, il fit concevoir à chacun des autres en son particulier de nombreuses espérances, et aux centurions celle de devenir membres du sénat dans leur patrie. Les lieutenants reçurent les uns une chose, les autres une autre; Agrippa eut une couronne rostrale en or, honneur qui n'avait été auparavant et qui ne fut dans la suite accordé à aucun autre. Le privilége de porter à perpétuité cette couronne navale, toutes les fois que les autres triomphateurs porteraient leur couronne de laurier, lui fut plus tard confirmé par un décret du sénat. Ce fut de cette manière que César alors apaisa les soldats; il leur donna sur-le-champ l'argent et peu de temps après les terres. Comme les terres du domaine public se trouvèrent insuffisantes, il en acheta une quantité considérable aux Campaniens qui habitaient Capoue (leur ville avait besoin de nombreux colons), et leur donna en échange l'eau nommée Julia, de tous leurs avantages celui dont ils sont le plus fiers, et le pays de Gnosse, qu'ils cultivent encore aujourd'hui.

5. H, K : ναυκρατικῷ. « Quod etsi specie quadam blandiri possit, dit Reimarus, tamen cum vulgato non commutavi, quod et latine *corona navalis* dicitur eodem sensu. Certe græcum hoc vocabulum non sine emendatione admittendum, ut scribatur ναυκρατητικῷ. » Bekker s'est rangé à ce dernier parti. — 6. A, I, K om.

7. B, G et Bekk.; vulg. : ἀργύριον αὐτίκα, τὴν... ὕστερον αὐτοῖς ἔδωκεν.

8. K et Bekk.; vulg. om.

9. Velléius Paterc., II, 81 : « Speciosumque per id tempus adjectum supplementum Campaniæ coloniæ; ejus relicti erant publici. » Dans ce passage, M. Fr. Haase intercale, après *coloniæ*, les mots *concessi enim veteranis agri, qui civibus coloniæ*, nécessaires pour le sens.

10. Sturz : « Dixerat Reiskius, interpretem vertisse, quasi Dio scripsisset ἐφ' ᾧ... ἀγάλλονται, quum ἀφ' οὗ... ἀγάλλονται sit, *a quo ornantur*,

νῦν ἔτι καρποῦνται, ἀντέδωκε. Ταῦτα μὲν οὖν ὕστερον ἐγένετο· τότε δὲ τά τε ἐν τῇ Σικελίᾳ διῴκησε, καὶ τὴν Λιβύην ἑκατέραν[1] ἀμαχὶ διὰ Στατιλίου Ταύρου[2] παρεστήσατο· τῷ τε Ἀντωνίῳ τὸν ἴσον ἀντὶ τῶν ἀπολομένων νεῶν ἀριθμὸν ἀντέπεμψε.

15. Κἀν τούτῳ τά τε τῶν Τυρσηνῶν στασιάσαντα, ἔπειτα ἅμα τῷ τῆς νίκης αὐτοῦ πυθέσθαι, κατέστη· καὶ οἱ ἐν τῷ ἄστει ἐπαίνους τε αὐτῷ ὁμοθυμαδὸν, καὶ εἰκόνας,
II p. 380. καὶ προεδρίαν[3], ἀψῖδά τε τροπαιοφόρον, καὶ τὸ ἐφ' ἵππου[4] ἐσελάσαι[5], τό τε στεφάνῳ δαφνίνῳ ἀεὶ χρῆσθαι[6], καὶ τὸ τῇ ἡμέρᾳ ἐν ᾗ ἐνενικήκει, ἱερομηνίᾳ ἀϊδίῳ οὔσῃ[7], ἐν τῇ[8] τοῦ Διὸς τοῦ Καπιτωλίου[9] μετά τε τῆς γυναικὸς καὶ μετὰ τῶν[10] παίδων ἑστιᾶσθαι[11], ἔδωκαν. Ταῦτα μὲν εὐθὺς σφίσι μετὰ τὴν νίκην ἔδοξεν· ἤγγειλαν δὲ αὐτὴν, πρῶτον μὲν στρατιώτης τις τῶν ἐν τῇ πόλει τότε ὄντων, κάτοχος ἐν αὐτῇ ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ἐκ θεοῦ[12] δή τινος γενόμενος, καὶ ἄλλα τε πολλὰ[13] καὶ εἰπὼν καὶ πράξας, καὶ

quod ipsis ornamentum est. Reimarus in Addendis putabat *gloriari* hic requiri, *ornari* coactum esse, et Dionem verisimillime ἐφ' ᾧ scripsisse. Postea Reiskius vulgatam defendi posse judicavit, si ἀγάλλονται acciperetur pro κοσμοῦνται, γεραίρονται, ut LI, 20 et 25, et LVIII, 67, omnemque difficultatem perire, si ἐφ' οὗ consueto more explicaretur *ob quod*. » Bekk. : ἐφ' ᾧ... ἀγάλλονται.

1. Sur cette division de la Libye, cf. XLIII, 9.

2. C'est le même dont Dion a parlé au ch. 1 de ce livre. B: Ταύλου.

3. Ces honneurs avaient été déjà précédemment décernés au premier César; quant à ceux dont on comble le second, cf. Appien, V, 130.

4. Correction de Leunel., adoptée par les édit. subséq., confirmée par A, B, C, G, I, K ; vulg. et E, H : ἐφ' ἵππους, d'où Paulmier : ἐξ ἵππους, *ut curru sejugi in ipsa urbe uteretur*.

Mais ces mesures ne furent prises que plus tard; pour l'instant, il régla les affaires de la Sicile, conquit, par Statilius Taurus, l'une et l'autre Libye sans coup férir, et, pour qu'Antoine remplaçât les vaisseaux perdus, il lui en fit parvenir un nombre égal.

15. Une sédition qui avait éclaté en Étrurie s'apaisa dès qu'on apprit la victoire de César; à Rome on lui décerna d'un commun accord des éloges, des statues, le titre de prince du sénat, un arc de triomphe, l'honneur de faire son entrée à cheval, le droit de porter toujours une couronne de laurier, et, pour l'anniversaire de sa victoire, qui devait être célébrée à perpétuité par une supplication, le privilége d'un banquet dans le temple de Jupiter, au Capitole, avec sa femme et ses enfants. Ces décrets furent rendus aussitôt après sa victoire, victoire annoncée à Rome, d'abord par un des soldats qui s'y trouvaient alors, et qui, ce jour-là, possédé de quelque dieu, après diverses paroles et actions,

5. C'est la seconde ovation, dont il est parlé dans Suétone, 22 : « Bis ovans ingressus est urbem, post Philippense, et rursus post Siculum bellum. »

6. Déjà (XLVIII, 16) on lui avait permis de porter une couronne de laurier toutes les fois que quelqu'un en porterait une à son triomphe, aujourd'hui on lui accorde le droit de porter cette couronne en tout temps et partout où il le voudrait.

7. Cet honneur encore avait été accordé au premier César (XLIII, 44), et Appien, V, 130, rapporte qu'il fut accepté par le second : ἐτήσιον ἱερομηνίαν εἶναι καθ' ἃς ἡμέρας ἐνίκα. — 8. G om. — 9. E, G, Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss.: Καπιτωλίνου. — 10. K et Bekk.; vulg. om.

11. Reimarus : « Hoc est Jovis epulum, in quo ipse Jupiter in lectulum, Juno et Minerva in sellas invitabantur. »

12. H, K et Bekk.; vulg. : θεῶν. — 13. C om.

τέλος ἔς τε τὸ Καπιτώλιον ἀναδραμὼν, καὶ τὸ ξίφος πρὸς τοὺς τοῦ Διὸς πόδας, ὡς μηκέτ' αὐτοῦ [1] χρείας οὔσης, θείς· ἔπειτα δὲ καὶ οἱ ἄλλοι οἱ παραγενόμενοί τε αὐτῇ, καὶ πεμφθέντες ἐς τὴν Ῥώμην ὑπὸ τοῦ Καίσαρος. Ἐπεὶ δὲ καὶ αὐτὸς ἀφίκετο, καὶ σφᾶς συναγαγὼν ἔξω τοῦ πωμηρίου κατὰ τὰ πάτρια [2], τά τε πεπραγμένα οἱ ἀπελογίσατο [3], καὶ τῶν ψηφισθέντων τινὰ παρήκατο [4], τόν τε φόρον τὸν ἐκ τῶν ἀπογραφῶν, καὶ εἴ δή τι ἄλλο ἔτι τῷ δημοσίῳ ἐς τὸν πρὸ τοῦ ἐμφυλίου πολέμου χρόνον ἐπωφείλετο, ἀφῆκε, τέλη τέ τινα κατέλυσε, καὶ τὴν τοῦ Λεπίδου ἱερωσύνην διδομένην οἱ οὐκ ἔλαβεν (οὐδὲ γὰρ ἐξῆν ζῶντά τινα ἀφελέσθαι)· καὶ ἄλλα πολλὰ αὐτῷ προσεψηφίσαντο. Ἤδη μὲν γάρ τινες διεθρόησαν, ὅτι ἐπί τε τῇ τοῦ Ἀντωνίου, καὶ ἐπὶ τῇ τοῦ Λεπίδου διαβολῇ, καὶ ὥστε τὴν αἰτίαν καὶ [5] τῶν πρότερον ἀδίκως γενομένων ἐς ἐκείνους μόνους ἀπώσασθαι, ταῦθ' οὕτω τότε ἐμεγαλοφρονήσατο· ἄλλοι δὲ, ὅτι ἐπειδὴ μηδένα τρόπον ἀπολαβεῖν τὰ ὀφειλόμενα ἐδύνατο, χάριν τινὰ ἑαυτοῦ ἀζήμιον [6] τὴν ἐκείνων ἀδυναμίαν ἐποιήσατο. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἄλλως ἐθρυλεῖτο. Τότε δὲ οἰκίαν
R. p. 581. τε αὐτῷ ἐκ τοῦ δημοσίου δοθῆναι ἔγνωσαν [7]· τὸν γὰρ τόπον, ὃν [8] ἐν τῷ Παλατίῳ [9], ὥστ' οἰκοδομῆσαί [10] τινα, ἐώνητο,

1. C : μηκέτι αὐτοῦ. — 2. Les lois ne permettaient pas d'entrer dans la ville à la tête d'une armée. — 3. Reiske et Bekker. « *Rationem reddebat*, velut acceptorum et impensorum. Hoc est ἀπολογίζεσθαι. Verum ἀπολογεῖσθαι est *a criminibus objectis se purgare, causam suam agere.* » Vulg. : ἀπολογήσατο. — 4. Cf. Appien, V, 130. — 5. H om. — 6. G : ἐζήμιον. — 7. Tous ces honneurs avaient déjà été précédemment décernés au premier César. Je me contente de renvoyer au livre XLIV. — 8. C om.

finit par monter en courant au Capitole?et y déposer son épée sous les pieds de Jupiter, comme s'il ne devait plus en avoir besoin; puis, par d'autres qui avaient assisté à la bataille et avaient été dépêchés par César. Après que lui-même, à son arrivée, réunissant les citoyens hors du Pomérium, suivant la coutume des ancêtres, eut rendu compte de ses actes, laissé de côté quelques-uns des honneurs décrétés, fait remise du cens et de ce qui pouvait être dû au trésor public pour le temps antérieur à la guerre civile, aboli certains impôts et refusé le pontificat de Lépidus qui lui était offert (il n'était pas permis de dépouiller un pontife vivant), on ajouta un grand nombre d'autres décrets en sa faveur. Quelques-uns répandirent, à partir de ce moment, que c'était pour faire accuser Antoine et Lépidus et rejeter sur eux seuls la cause des premières injustices, qu'il montrait cette grandeur d'âme; d'autres, que, ne pouvant d'aucune façon recouvrer les sommes dues, il se faisait de l'impuissance des citoyens, sans perte pour lui, un titre à leur faveur. Mais ce n'étaient que des bruits sans fondement. On décida également alors qu'il lui serait donné une maison appartenant à l'État; car l'emplacement qu'il avait acheté sur le Palatin pour en bâtir une avait été par lui abandonné au pu-

9. Xyl., approuvé par Baumgarten-Crusius, et Bekk.; Leuncl. voudrait écrire Παλατιείῳ, mais on trouve l'un et l'autre dans Dion, comme le montrent les exemples rapportés par lui. Vulg. : Στατίῳ, leçon que Paulmier cherche en vain à défendre en l'entendant de Jupiter Stator; la correction de Xylander est justifiée par le témoignage de Suétone (Auguste, 29) et de Velléius Paterc., II, 81.

10. Reiske, approuvé par Reim. : ἐνοικοδομῆσαι.

ἐδημοσίωσε, καὶ τῷ Ἀπόλλωνι ἱέρωσεν, ἐπειδὴ κεραυνὸς ἐς αὐτὸν ἐγκατέσκηψε. Τήν τε οὖν οἰκίαν αὐτῷ[1] ἐψηφίσαντο, καὶ τὸ μήτε ἔργῳ μήτε λόγῳ[2] τι ὑβρίζεσθαι[3]· εἰ δὲ μή, τοῖς αὐτοῖς τὸν τοιοῦτό τι δράσαντα ἐνέχεσθαι, οἵσπερ ἐπὶ τῷ δημάρχῳ ἐτέτακτο. Καὶ γὰρ ἐπὶ τῶν αὐτῶν βάθρων συγκαθέζεσθαι σφίσιν ἔλαβε.

16. Τῷ μὲν οὖν Καίσαρι ταῦτα παρὰ τῆς βουλῆς ἐδόθη· αὐτὸς δὲ τόν τε Μεσσαλᾶν[4] τὸν Οὐαλέριον, ὃν πρότερον[5] ἐν ταῖς προγραφαῖς ἐτεθανατώκει[6], ἐς τοὺς οἰωνιστὰς ὑπὲρ τὸν ἀριθμὸν ἐσέγραψε[7]· καὶ τοὺς Οὐτικησίους, πολίτας ἐποιήσατο· τήν τε ἐσθῆτα τὴν ἀλουργῆ μηδένα ἄλλον, ἔξω τῶν βουλευτῶν τῶν τε[8] ἐν ταῖς ἀρχαῖς ὄντων, ἐνδύεσθαι ἐκέλευσεν[9]· ἤδη γάρ τινες καὶ τῶν τυχόντων αὐτῇ ἐχρῶντο. Κἂν τῷ αὐτῷ τούτῳ ἔτει οὔτ' ἀγορανόμος τις, ἀπορίᾳ τῶν αἱρεθησομένων[10], ἐγένετο, ἀλλ' οἱ στρατηγοὶ οἵ τε[11] δήμαρχοι τὰ προσήκοντα αὐτοῖς ἔπραξαν· οὔτε πολίαρχος ἐς τὰς ἀνοχὰς ἀπεδείχθη, ἀλλ' ἐκ τῶν στρατηγῶν τινὲς τὰ ἐπιβάλλοντα αὐτῷ διήγαγον. Τά τε ἄλλα τὰ ἐν τῇ πόλει τῇ τε λοιπῇ Ἰταλίᾳ Γαΐός τις

1. Reiske voudrait ajouter δοθῆναι ou οἰκοδομηθῆναι.

2. A, B, G et Bekk.; vulg. : μήτε λόγῳ μήτε ἔργῳ.

3. Ce privilége, qui était au nombre de ceux que le sénat avait décernés (XLIV, 4) au premier César, fut plus tard (XLIX, 38) accordé par Octave à Octavie et à Livie. — 4. G : Μέσαλαν.

5. Xyl., Reim., Sturz et Bekk.; Leuncl. : πρὸ τοῦ; vulg. : τρόπον.

6. Xyl. veut ajouter ici le nom d'Antoine; mais, comme le remarque Leuncl., la chose n'a pas d'importance. Si c'est Antoine qui (XLVII, 11) a porté Messala sur la liste des proscrits, ses collègues, en ne s'y opposant pas, sont censés l'avoir également proscrit eux-mêmes.

blic et consacré à Apollon, depuis que la foudre y était tombée. On lui décréta donc cette maison, le privilége d'être à l'abri de tout acte ou parole injurieuse, sous peine, pour le coupable, d'encourir les châtiments établis pour attaque à la personne d'un tribun du peuple. De plus, il lui fut permis de s'asseoir sur les mêmes bancs que les tribuns.

16. Voilà ce qui fut donné par le sénat à César. Quant à lui, il fit augure hors nombre Valérius Messala, dont il avait précédemment décidé la mort pendant les proscriptions; il accorda le droit de cité aux habitants d'Utique et ordonna que personne, excepté les sénateurs et les magistrats, ne porterait de pourpre; car déjà quelques gens du commun en faisaient usage. Cette année-là, il n'y eut aucun édile, faute de candidats, ce furent les préteurs et les tribuns du peuple qui remplirent cette fonction; il n'y eut pas non plus de préfet nommé pour les Féries Latines: quelques-uns des préteurs en firent l'office. L'administration intérieure de Rome et

7. Le nombre des augures fut d'abord de trois, puis de six; l'an 452 une loi le porta à neuf, enfin Sylla l'éleva à quinze.

8. Casaubon (Suétone, César, 43), approuvé par Baumgarten-Crusius, et suivi par Sturz et Bekk.; vulg om

9. César (Suétone, 43) avait déjà défendu l'usage de la pourpre, excepté à certaines personnes et à certains jours.

10. Par le mot ἀπορίᾳ, il faut entendre ici, dit Reimarus, non pas l'indigence de ceux qui devaient être élus édiles, mais le manque de citoyens propres à remplir ces fonctions parmi les candidats qui se présentaient.

11. G om. : οἵ τε.

Μαικήνας, ἀνὴρ ἱππεὺς, καὶ τότε καὶ ἔπειτα ἐπὶ πολὺ διώκησεν[1].

17. Ὁ δὲ δὴ Σέξτος, ἔκ τε τῆς Μεσσήνης ἐξαναχθεὶς, καὶ τὴν δίωξιν φοβηθεὶς, προδοσίαν τέ τινα ἀπὸ τῶν συνακολουθούντων οἱ ἔσεσθαι[2] ὑποτοπήσας, προεῖπε μὲν σφίσιν, ὡς διὰ πελάγους τὸν πλοῦν ποιησόμενος, ἀποσβέσας δὲ τὸ φῶς ὃ ἐν τοῖς νυκτερινοῖς πλοῖς[3] αἱ στρατηγίδες νῆες[4], ὅπως καὶ αἱ λοιπαὶ κατὰ πόδας αὐτῶν ἐφέπωνται[5], προδεικνύουσι[6], παρά τε τὴν Ἰταλίαν[7] παρέπλευσε, καὶ
R.p.582. διαβαλὼν[8] ἐπὶ Κέρκυραν[9], ἐς Κεφαλληνίαν ἐκεῖθεν ἦλθε· κἀνταῦθα καὶ οἱ ἄλλοι κατὰ τύχην ὑπὸ χειμῶνος ἐκπεσόντες, αὖθις αὐτῷ συνεγένοντο. Συγκαλέσας οὖν αὐτοὺς, τήν τε σκευὴν τὴν στρατηγικὴν[10] ἀπεδύσατο, καὶ εἰπὼν ἄλλα τε καὶ ὅτι ἀθρόοι μὲν ὄντες οὔτε ὠφέλειάν[11] τινα ἀλλήλοις διαρκῆ παρέξουσιν, οὔτε λήσουσι, σκεδασθέντες δὲ, ῥᾴω[12] τὴν διάφευξιν ποιήσονται· παρήνεσε σφίσιν ἰδίᾳ[13] καὶ καθ' ἑαυτὸν ἑκάστῳ τῆς σωτηρίας προσκοπῆσαι. Κἀκ τούτου πεισθέντων οἱ τῶν πλειόνων, καὶ ἄλλων ἄλλοσε ἀποχωρησάντων, αὐτὸς ἐς τὴν Ἀσίαν μετὰ τῶν λοιπῶν ἐπεραιώθη, γνώμην ἔχων πρὸς τὸν Ἀντώνιον εὐθὺς ὁρμῆσαι. Γενόμενος δὲ ἐν Λέσβῳ, καὶ ἐκεῖνόν τε ἐπὶ Μή-

1. Cf. Tacite, Ann., VI, 11; Velléius Paterc., II, 38.
2. A, B, G et Bekk.; vulg. om. — 3. G, K : πλοίοις.
4. Après νῆες, C ajoute χρῶνται, mot parfaitement inutile, puisque plus bas il y a προδείκνυσι, et qui nécessiterait le changement de ὃ en ᾧ.
5. C : ἐφέπονται. — 6. C : δείκνυσι.
7. La partie de l'Italie méridionale appelée la Grande Grèce.

du reste de l'Italie fut, alors et pendant longtemps depuis, dirigée par un chevalier, C. Mécène.

17. Sextus, en partant de Messine, craignant d'être poursuivi et redoutant quelque trahison de la part de ceux qui l'accompagnaient, leur annonça l'intention de faire route par mer; mais, après avoir éteint le fanal que portent les vaisseaux prétoriens quand ils marchent la nuit afin d'être suivis des autres, il se détourna vers les côtes de l'Italie; puis, après être passé à Corcyre, il s'en alla à Céphallénie, où les autres, qu'une tempête y jeta par hasard, se joignirent de nouveau à lui. Les ayant donc convoqués, il se dépouilla de ses vêtements de général, et, après leur avoir dit, entre autres choses, que, rassemblés, ils ne se porteraient les uns aux autres aucune aide suffisante et ne resteraient pas ignorés, tandis que, dispersés, leur fuite serait plus facile, il les exhorta à pourvoir chacun séparément à son salut particulier. La plus grande partie ayant suivi ce conseil et s'étant retirés, les uns d'un côté les autres d'un autre, il passa en Asie avec ceux qui demeurèrent près de lui, dans l'intention d'aller immédiatement trouver Antoine. Arrivé à Lesbos et informé qu'Antoine était parti pour une

8. Leuncl. et les édit. subséq.; vulg. et E, H : διαλαβών.

9. K : Κόρκυραν. — 10. Oddey, approuvé par Reim., et Bekker. Reim., dans ses *Addenda*, croit que la vulgate στρατιωτικὴν peut néanmoins se défendre, par la même raison, sans doute, qu'on peut appeler soldat un maréchal de France. — 11. B, C : οὔτ' ὠφέλειαν. — 12. G : ῥαΐῳ.

13. C : σφίσι ἰδίᾳ.

δους ἐστρατευκέναι[1], καὶ τὸν Καίσαρα· καὶ τὸν Λέπιδον πεπολεμῶσθαι μαθὼν[2], διενοεῖτο μὲν κατὰ χώραν χειμάσαι· τῶν δὲ Λεσβίων προθυμότατα αὐτὸν, διὰ τὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ μνήμην[3], καὶ δεξαμένων καὶ κατεχόντων, ἐπειδὴ τόν τε Ἀντώνιον δυστυχήσαντα ἐν τῇ Μηδίᾳ ἐπύθετο[4], καὶ Γάϊος Φούρνιος ὁ τῆς Ἀσίας τότε ἄρχων οὐκ εὐνοϊκῶς οἱ ἐχρῆτο[5]· οὐ κατέμεινεν, ἀλλ' ἐλπίσας[6] τὴν τοῦ Ἀντωνίου ἀρχὴν διαδέξεσθαι[7], ὅτι τε ἐκ τῆς Σικελίας συχνοὶ πρὸς αὐτὸν ἀφίκοντο, καὶ ὅτι καὶ ἕτεροι, οἱ μὲν κατὰ τὴν τοῦ πατρὸς αὐτοῦ[8] δόξαν, οἱ δὲ καὶ βίου δεόμενοι, συνελέγησαν· τό τε σχῆμα τὸ στρατηγικὸν ἀνέλαβε, καὶ παρεσκευάζετο ὡς καὶ τὴν περαίαν καταληψόμενος.

18. Κἀν τούτῳ τοῦ Ἀντωνίου ἔς τε τὴν φιλίαν[9] ἀποσωθέντος, καὶ τὰ πραττόμενα ὑπ' αὐτοῦ μαθόντος, καὶ[10] τήν τε ἄδειαν αὐτῷ καὶ τὴν εὔνοιαν, ἂν τὰ ὅπλα κατάθηται, ὑποσχομένου δώσειν, ἀντέγραψε μὲν, ὡς καὶ πεισθησόμενός οἱ· οὐ μέντοι καὶ ἐποίησε τοῦτο· ἀλλ' ἔκ τε τῶν συμφορῶν αὐτοῦ, καὶ ἐπειδὴ πρὸς τὴν Αἴγυπτον αὐτίκα ἀπῆρε, καταφρονήσας, τῶν τε παρόντων εἴχετο, καὶ πρὸς τοὺς Πάρθους διεκηρυκεύετο. Πυθόμενος δὲ ταῦτα ὁ Ἀντώνιος, οὐκ ἀνέστρεψεν, ἀλλὰ τό τε ναυτικὸν καὶ τὸν Τίτιον τὸν Μάρκον, μεταστάντα τε πρὸς ἑαυτὸν[11] πρό-

1. Cf. ch. 25 ci-après. — 2. Cf. ch. 12 ci-devant.
3. C'était à Lesbos que Pompée, avant la bataille de Pharsale, avait mené Cornélie. — 4. Cf. ch. 25 ci-après. — 5. Cf. le ch. suivant.
6. A, C, G, I : ἀλλὰ ἐλπίσας.
7. Sturz et Bekk.; vulg. : διαδέξασθαι, qui peut être défendu, dit Sturz.

expédition contre les Mèdes, que César et Lépidus étaient en guerre, il songea à passer l'hiver dans cet endroit. Bien qu'accueilli avec empressement par les Lesbiens en souvenir de son père, et retenu par eux, quand il apprit les revers d'Antoine en Médie, comme C. Furnius, alors gouverneur de l'Asie, n'avait nulle bienveillance pour lui, il n'y demeura pas; mais, se flattant de l'espoir de succéder à l'autorité d'Antoine, parce qu'il lui arrivait beaucoup de renfort de Sicile, que d'autres, ceux-ci à cause de la gloire de son père, ceux-là faute de ressources pour vivre, se rassemblaient, il reprit l'habit de général, et fit ses préparatifs pour s'emparer du continent opposé.

18. Sur ces entrefaites, Antoine, qui s'était sauvé en pays ami et avait appris l'état des affaires de Sextus, promettant de lui accorder impunité et bienveillance, à condition qu'il déposerait les armes, Sextus lui répondit comme s'il avait l'intention d'obéir; mais il n'en fit rien; les malheurs d'Antoine et son départ immédiat pour l'Égypte le rendant méprisable à ses yeux, il persista dans ses projets et traita avec les Parthes. Instruit de ces menées, Antoine, sans revenir sur ses pas, envoya contre lui sa flotte avec M. Titius, qui avait autrefois quitté Sextus pour s'attacher à lui et

8. A om. : ἀφίκοντο... πατρὸς αὐτοῦ.

9. Suivant Paulmier, au lieu de φιλίαν, il faut lire Παμφιλίαν, parce que de cette contrée en Égypte le trajet est très-court; mais Dion veut parler ici de l'Arménie (cf. ch. 31 ci-après), il n'y a donc rien à changer.

10. B, C et Bekk.; vulg. om. — 11. B, C, G et Bekk.; vulg. : αὐτόν.

τερον ἀπὸ τοῦ Σέξτου καὶ τότε συνόντα[1] οἱ, ἐπ' αὐτὸν ἔπεμψε. Καὶ ὃς, προαισθόμενός τε τοῦτο, καὶ φοβηθεὶς (οὐδέπω γὰρ ἱκανῶς παρεσκεύαστο), ἐξήχθη[2], καὶ προχωρῶν ἡ μάλιστα διαφεύξεσθαι ἐδόκει, ἔς τε Νικομήδειαν ἀφίκετο, κἀνταῦθα καταληφθεὶς, ἐπεκηρυκεύσατο μὲν αὐτῷ, ἅτε καὶ ἐλπίδα αὐτοῦ ἐκ τῆς εὐεργεσίας, ἣν εὐηργέτητο[3], ἔχων· ὡς δὲ ἐκεῖνος οὐκ ἔφη οἱ σπείσεσθαι, ἂν μὴ τάς τε ναῦς καὶ τὴν λοιπὴν δύναμιν αὐτοῦ προπαραλάβῃ, τῆς τε κατὰ θάλασσαν σωτηρίας ἀπέγνω, καὶ τὰ σκεύη τὰ βα-
R. p. 583. ρύτερα ἐς τὰς ναῦς ἐμβαλὼν, ταύτας τε κατέκαυσε, καὶ ἐς τὴν μεσόγειαν ὥρμησε. Καὶ αὐτὸν ἐπιδιώξαντες ὅ τε Τίτιος καὶ ὁ Φούρνιος, ἔν τε Μιδαείῳ τῆς Φρυγίας κατέλαβον, καὶ περισχόντες ἐζώγρησαν[4]. Μαθὼν δὲ τοῦτο ὁ Ἀντώνιος, εὐθὺς μὲν ὑπ' ὀργῆς ἐπέστειλε σφίσιν ἵνα ἀποθάνῃ· αὖθις δ' οὐ πολλῷ ὕστερον, μετανοήσας, ἵνα σωθῇ[5]. Τοῦ οὖν δευτέρου γραμματοφόρου τὸν πρότερον φθάσαντος, ὕστερον τὰ περὶ τοῦ θανάτου αὐτοῦ γράμματα ὁ Τίτιος λαβὼν, καὶ νομίσας ὄντως δεύτερα εἶναι, ἢ καὶ γνοὺς μὲν τὴν ἀλήθειαν, οὐκ ἐθελήσας δὲ αὐτῇ πιστεῦσαι, τῇ τάξει τῆς κομιδῆς αὐτῶν, ἀλλ' οὐ τῇ γνώμῃ προσέσχε. Καὶ οὕτως ὅ τε Σέξτος, ἐπὶ τε τοῦ Κορνουφικίου τοῦ Λουκίου καὶ ἐπὶ Σέξτου τινὸς Πομπηΐου ὑπάτων ἀπέθανε[6].

1. G : ξυνόντα. — 2. Gron., d'après A, et les édit. suhséq.; E om.; Bekk., en note et comme conjecture : ἐξανήχθη. — 3. Sturz et Bekk.; vulg. : εὐεργέτητο. — 4. Suivant Appien, V, 144, et Strabon, III, p. 141, ce fut à Milet et non à Midée. Après ἐζώγρησαν, il y a dans C un blanc d'une page avec la mention deux fois répétée : οὐδὲν λείπει.

était alors à son service. Pressentant la chose et saisi de crainte, Sextus (il n'avait pas encore de préparatifs suffisants) partit, et, se dirigeant du côté où il croyait que sa fuite serait plus assurée, arriva à Nicomédie, où, ayant été surpris, il essaya de traiter avec Antoine, en qui il espérait à cause du bienfait dont le triumvir lui était redevable. Antoine ayant refusé de s'engager envers lui s'il ne livrait préalablement ses vaisseaux et le reste de ses troupes, il désespéra de se sauver sur mer; ayant chargé sur ses vaisseaux ses plus lourds bagages, il y mit le feu et s'enfonça au milieu des terres. Titius et Furnius, l'ayant poursuivi, l'atteignirent à Midée en Phrygie, et, l'ayant cerné, le prirent vif. Instruit de cette capture, Antoine, dans un premier mouvement de colère, leur écrit de le faire mourir; mais, peu après, s'en étant repenti, il écrivit de lui laisser la vie. Le porteur de la seconde dépêche ayant devancé celui de la première, Titius, qui reçut en dernier celle qui commandait de faire mourir Sextus et crut qu'elle était réellement la seconde, ou qui, s'il connut la vérité, ne voulut pas y ajouter foi, se conforma à l'ordre d'arrivée des dépêches et non à l'intention d'Antoine. C'est ainsi que mourut Sextus sous le consulat de L. Cornificius et d'un certain Sextus Pompée. César, à cette occasion, donna

5. A, B et Bekk. Il y a dans ces deux mss. une demi-ligne de blanc après σωθῇ. Vulg. et les autres mss. : ἔγραφεν ἵνα σωθῇ.

6. Ils furent consuls l'année suivante, l'an de Rome 719 (cf ch. 35). Le nom du second est Sextus Pompéius Népos; quant à Cornificius, il paraît être le même personnage dont il a été parlé aux ch. 6 et 7.

Καὶ διὰ τοῦτο καὶ ὁ Καῖσαρ ἱπποδρομίαν τε ἐποίησε, καὶ τῷ Ἀντωνίῳ ἅρμα τε ἔμπροσθεν τοῦ βήματος, καὶ εἰκόνας ἐν τῷ Ὁμονοείῳ ἔστησε· τό τε ἐξουσίαν σύν τε τῇ γυναικὶ καὶ τοῖς[1] τέκνοις ἐστιᾶσθαι ἐνταῦθα ἔχειν ἔδωκεν, ὥσπερ ποτὲ καὶ αὐτῷ[2] ἐψηφίστο[3]· φίλος τε γὰρ ἔτι οἱ εἶναι ἐπλάττετο· καὶ ἐκεῖνόν τε ἐν ταῖς ἀπὸ τῶν Πάρθων συμφοραῖς παρεμυθεῖτο δῆθεν[4], καὶ ἑαυτοῦ τὸ ἐπίφθονον πρός τε τὴν νίκην καὶ πρὸς τὰ ψηφισθέντα ἐπ' αὐτῇ ἐξηγεῖτο[5]. Καὶ ὁ μὲν ταῦτα ἔπραττε.

19. Τὰ δὲ δὴ τοῦ Ἀντωνίου τῶν τε βαρβάρων ὧδε ἔσχεν. Ὁ Οὐεντίδιος ὁ Πούπλιος τὸν Πάκορον στράτευμά τε ἀθροίζειν, καὶ ἐς τὴν Συρίαν ἐμβάλλειν μαθὼν, ἔδεισεν, ἐπειδὴ μήτε αἱ πόλεις πω καθειστήκεσαν[6], καὶ τὰ στρατόπεδα ἐν τοῖς χειμαδίοις ἔτι διέσπαρτο· καὶ τοιόνδε τι ἔς τε τὴν διατριβὴν αὐτοῦ, καὶ ἐς τὴν βραδυτῆτα τῆς στρατιᾶς ἐποίησε· Χανναῖόν[7] τινα δυνάστην, γνωρίμως μὲν καὶ αὐτῷ ἔχοντα, τὰ δὲ δὴ τῶν Πάρθων μᾶλλον φρονοῦντα εἰδὼς, τά τε ἄλλα ὡς καὶ πιστότατόν οἱ ὄντα ἐτίμα, καὶ σύμβουλον ἔστιν ὧν ἐποιεῖτο, ἐξ ὧν αὐτὸς μὲν οὐδὲν βλαβήσεσθαι[8], ἐκείνῳ δὲ δὴ πίστιν τοῦ καὶ τὰ ἀπορρητότατα δῆθεν αὐτῷ συνειδέναι παρέξειν ἔμελλεν[9]. Ἐπειδή τε ἐνταῦθα ἦν[10], φοβεῖσθαί τε ἐπλάσατο μή πως οἱ βάρβαροι τὴν συν-

1. Bekk. : σὺν τοῖς. — 2. C : αὐτῷ. — 3. Cf. ch. 15. — 4. Sur cette expédition, cf. ch. 21 et suivants.

5. Reiske, approuvé par Penzel et suivi par Bekk. : ἐξηκεῖτο ; Reim. (*Addenda*) n'y est pas défavorable. Reiske propose encore : ἐξηρεῖτο.

6. G, K, Sturz et Bekk. ; vulg. : καθειστήκεισαν.

les jeux du cirque et fit placer, en l'honneur d'Antoine, un char en face de la tribune aux harangues et des statues dans le temple de la Concorde; de plus, il lui accorda le pouvoir d'y tenir un banquet avec sa femme et ses enfants, comme il en avait donné l'exemple pour lui-même, car, en ce moment encore, il feignait d'être son ami; il le consolait ainsi de ses revers chez les Parthes, et il échappait à l'envie à laquelle l'exposaient sa victoire et les décrets rendus à cette occasion. Telle était sa conduite.

19. Voici maintenant comment se passèrent les choses pour Antoine et pour les Barbares. P. Ventidius, instruit que Pacorus rassemblait une armée et faisait des incursions en Syrie, fut saisi de crainte, car les villes n'étaient pas encore affermies, et les légions étaient dispersées dans leurs quartiers d'hiver; il employa, pour attarder Pacorus et faire différer l'expédition, le moyen suivant. Il y avait un roi chananéen qu'il savait être, malgré ses rapports de familiarité avec lui, plutôt partisan des Parthes : Ventidius lui accorda des honneurs comme on ferait à un ami très-sûr, le consulta sur quelques projets qui, sans lui causer, à lui Ventidius, aucun préjudice, devaient donner au Chananéen la conviction qu'il connaissait ses secrets les plus cachés. Arrivé à ce point, Ventidius feignit de craindre que les Barbares,

7. Henri Étienne, approuvé par Leuncl. à la marge de sa version, et par Penzel, qui veut en faire Χαναναίων. La correction d'Étienne est confirmée par C et par H, je l'adopte avec Bekk.; vulg. : Χαυναῖον.

8. C : βλαβήσεται.

9. Cf. Frontin, Stratagèmes, I, 1, 6. — 10. C : οὖν .

ἤθη σφίσι διάβασιν τοῦ Εὐφράτου, παρ' ἣ τὸ Ζεῦγμα ἡ πόλις ἐστὶ, παραλιπόντες, ἑτέρᾳ τινὶ ὁδῷ κάτω τοῦ ποταμοῦ χρήσωνται (τῇ μὲν γὰρ πεδία τοῖς πολεμίοις ἐπιτήδεια, τῇ δὲ γηλόφους ἑαυτοῖς πρέποντας εἶναι ἔλεγε)· κἀκ τούτου αὐτὸν ἀνέπεισε[1] πιστεῦσαι, καὶ τὸν Πάκορον δι' αὐτοῦ προσεξηπάτησε· τὴν γὰρ πεδιάδα[2], ἣν[3] προσεποιεῖτο
II. p. 584. ὁ Οὐεντίδιος μὴ βούλεσθαι αὐτὸν ἐλθεῖν, μακροτέραν τῆς ἑτέρας οὖσαν, τραπεὶς, παρέσχεν οἱ καιρὸν τὰς δυνάμεις ἀθροῖσαι.

20. Καὶ οὕτως ἐν τῇ Συρίᾳ αὐτῷ τῇ Κυῤῥηστικῇ[4] γενομένῳ συμβαλὼν ἐνίκησεν. Ἐπειδὴ γὰρ οὔτε τὸν ποταμὸν διαβῆναι σφᾶς ἐκώλυσεν, οὔτ' αὖ διαβᾶσιν[5] εὐθὺς[6] ἐπέθετο, μαλακίαν τέ τινα καὶ ἀῤῥωστίαν τῶν Ῥωμαίων κατέγνωσαν, κἀκ τούτου πρὸς τὸ ἔρυμα αὐτῶν, καίπερ ἐν μετεώρῳ ὂν, προσῆλασαν, ὡς καὶ αὐτοβοεὶ σφᾶς αἱρήσοντες. Ἐπεκδρομῆς τε αἰφνιδίου γενομένης, κατά τε τοῦ πρανοῦς[7] οὐ χαλεπῶς, ἅτε καὶ ἱππεῖς ὄντες, ἀπεώσθησαν[8]· κἀνταῦθα ἀνδρείως μὲν ἀμυνόμενοι (κατάφρακτοι γὰρ οἱ πλείους αὐτῶν ἦσαν), ταραττόμενοι δὲ πρός τε τὸ ἀνέλπι-

1. Bekk. : καὶ τοῦτο αὐτόν τ' ἀνέπεισε.

2. Xylander veut mettre les mots τὴν γὰρ πεδιάδα... jusqu'à la fin du chapitre entre parenthèses. Reimarus déclare que la chose n'est pas nécessaire. Je me contente d'y mettre, avec Bekker : τῇ μὲν... ἔλεγε.

3. Reiske, tout en reconnaissant que la leçon vulgaire peut se défendre et qu'elle est parfaitement grecque, serait d'avis de lire : « ᾗ, *qua*, qua parte, per quam. »

4. Xyl., Sturz et Bekk. ; vulg. : Κυρηστικῇ ; B : Κυριστικῇ ; C : Βυριστικῇ.

5. Correction de Leuncl., confirmée par les mss. (excepté E) et adoptée

renonçant à passer l'Euphrate à l'endroit où ils le faisaient habituellement, près de la ville de Zeugma, ne prissent une autre route en aval de ce fleuve; la route de la plaine était, disait-il, propice aux ennemis, celle des collines convenait aux Romains. Par cette communication, il lui persuada d'ajouter foi à ses paroles, et, par son entremise, abusa Pacorus. Pacorus, en effet, ayant pris la route de la plaine, par laquelle Ventidius faisait semblant de ne pas vouloir qu'il vînt, route plus longue que l'autre, donna à son adversaire le temps de réunir ses forces.

20. Ventidius, grâce à ce stratagème, vainquit Pacorus dans un engagement en Syrie Cyrrhestique. Comme il ne mit point obstacle au passage du fleuve et qu'il n'attaqua pas les Barbares aussitôt passés, ceux-ci jugèrent les Romains lâches et sans courage, et, dans cette opinion, ils s'élancèrent contre leur camp, bien qu'il fût placé sur une hauteur, espérant l'emporter d'emblée. Mais une sortie eut lieu tout à coup, et, comme ils étaient à cheval, ils furent repoussés sans peine sur un terrain en pente; bien qu'ils se défendissent vaillamment (la plupart portaient des cuirasses),

par Reim., Sturz et Bekk.; H : διάβασιν; Xyland. : διαβάσιν; vulg. : κατὰ τὴν διάβασιν.

6. A, B, C, G, I, K, Reim., Sturz et Bekk.; vulg. et E : αὐτοῖς.

7. G : πρανυς (*sic*), corrigé d'une autre main.

8. Frontin, Stratagèmes, II, 2, 5 : « Ventidius adversus Parthos non ante militem eduxit, quam illi quingentis non amplius passibus abessent : atque ita procursione subita adeo se admovit, ut sagittas, quibus ex longinquo opus est, cominus applicitus, cluderet »

στον, καὶ περὶ ἀλλήλοις, ὑπό τε τῶν ὁπλιτῶν καὶ ὑπὸ τῶν σφενδονητῶν μάλιστα[1] ἠττήθησαν· πόρρωθεν γὰρ σφοδραῖς ταῖς βολαῖς ἐξικνούμενοι, χαλεπώτατοι αὐτοῖς ἐγίγνοντο. Κἀν τῷ πόνῳ τούτῳ καὶ ὁ Πάκορος πεσὼν, πλεῖστον αὐτοὺς ἔβλαψεν· ὡς γὰρ τάχιστα τὸν ἄρχοντα σφῶν ἀπολωλότα ἤσθοντο, ὀλίγοι μὲν περὶ τοῦ σώματος αὐτοῦ προθύμως ἠγωνίσαντο· φθαρέντων δὲ καὶ τούτων, πάντες οἱ λοιποὶ ἐνέδοσαν. Καὶ αὐτῶν οἱ μὲν, διὰ τῆς γεφύρας οἴκαδε διαφυγεῖν ἐθελήσαντες, οὐκ ἠδυνήθησαν, ἀλλὰ προκαταληφθέντες ἀπώλοντο· οἱ δὲ καὶ πρὸς τὸν Ἀντίοχον ἐς τὴν Κομμαγηνὴν[2] κατέφυγον. Οὐεντίδιος δὲ τὰ μὲν ἄλλα τὰ ἐν τῇ Συρίᾳ μετέωρα πρὸς τὴν τοῦ πολέμου ἔκβασιν γενόμενα[3] (τὸν γὰρ Πάκορον ὅμοια τοῖς μάλιστα τῶν πώποτε βασιλευσάντων καὶ ἐπὶ δικαιοσύνῃ καὶ ἐπὶ πραότητι ὑπερηγάπων[4]) ῥᾳδίως, τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ κατὰ τὰς πόλεις περιπέμψας, κατεστήσατο[5]· αὐτὸς δὲ ἐπὶ τὸν Ἀντίοχον, πρόφασιν μὲν, ὅτι τοὺς ἱκέτας[6] οἱ οὐκ ἐξέδωκε, τῇ δ' ἀληθείᾳ[7], διὰ χρήματα ἃ πάμπολλα εἶχε, ἐπεστράτευσεν.

21. Ἐνταῦθα δὲ ἤδη αὐτῷ ὄντι ὁ Ἀντώνιος ἐξαίφνης ἐπιστὰς, οὐ μόνον οὐχ ἥσθη, ἀλλὰ καὶ ἐφθόνησεν, ὅτι

1. B : μᾶλλον. — 2. G : Κομμαχγήνην, corrigé d'une autre main.
3. Bekk. ; vulg. : γιγνόμενα.
4. Le passage ici entre parenthèse se lit ainsi dans Peiresc. : Ὅτι ὁ τῶν Πάρθων ἡγούμενος Πάκορος ἐν τοῖς μάλιστα τῶν πώποτε βασιλευσάντων ἐπὶ δικαιοσύνῃ καὶ πραότητι διαλάμπων ἠγαπᾶτο.
5. Florus, IV, 9 : « Mox circumlato ejus per urbes, quæ desciverant,

troublés par cette attaque imprévue et s'embarrassant les uns les autres, ils n'en furent pas moins défaits par les légions et surtout par les frondeurs, qui, les atteignant de loin de coups sans nombre, les incommodaient fort. Pacorus, étant tombé dans cette déroute, leur occasionna la plus grande perte; car, aussitôt qu'ils s'aperçurent de la mort de leur chef, quelques-uns d'entre eux soutinrent la lutte pour défendre son corps; eux tués, tout le reste plia. Les uns, voulant passer le pont pour s'enfuir dans leurs foyers, n'y réussirent pas et périrent, arrêtés dans leur route par les Romains; les autres se réfugièrent près d'Antiochus dans la Commagène. Quant aux parties hautes de la Syrie qui attendaient l'issue de cette guerre (Pacorus, à cause de sa justice et de sa douceur, y était entouré d'amour autant que jamais roi le fut), il les soumit sans peine en faisant porter la tête du roi par les villes; ensuite il marcha contre Antiochus sous prétexte qu'il n'avait pas livré ses suppliants, mais, en réalité, à cause de ses grandes richesses.

21. Il en était là quand Antoine, survenant tout à coup, non-seulement, au lieu de lui témoigner de la sa-

capite, Syria sine bello recepta. » — 6. Correction de Wesseling, confirmée par K, suivie par Sturz et Bekk.; Reimarus (*Addenda*) et Reiske préfèrent également cette leçon à la vulgate οἰκέτας. Il s'agit, en effet, des Parthes qui s'étaient, comme nous venons de le voir, réfugiés auprès d'Antiochus dans la Commagène.

7. C : τῇ δὲ ἀληθείᾳ.

R. p.585. ἔδοξέ τι καθ' ἑαυτὸν ἠνδραγαθῆσθαι[1]· καὶ διὰ τοῦτο καὶ τῆς ἀρχῆς αὐτὸν ἔπαυσε, καὶ ἐς οὐδὲν ἔτι οὔτ' αὐτίκα οὔθ' ὕστερον αὐτῷ ἐχρήσατο, καίτοι καὶ ἱερομηνίας ἐπ' ἀμφοτέροις τοῖς ἔργοις καὶ ἐπινίκια δι' αὐτὸν λαβών. Οἵ γε μὴν ἐν τῷ ἄστει Ῥωμαῖοι ἐψηφίσαντο μὲν τῷ Ἀντωνίῳ ταῦτα, πρός τε τὸ προὖχον αὐτοῦ, καὶ ἐκ τοῦ νόμου, ὅτι ἡ στρατηγία ἐκείνου ἦν· ἐψηφίσαντο δὲ καὶ τῷ Οὐεντιδίῳ, ἅτε καὶ τὴν συμφορὰν τὴν ἐπὶ τοῦ Κράσσου σφίσι γενομένην ἱκανώτατα τοῖς Πάρθοις διὰ τοῦ Πακόρου, καὶ μάλιστα ὅτι[2] ἐν τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἑκατέρου τοῦ ἔτους ἀμφότερα συνηνέχθη[3], νομίζοντες ἀνταποδεδωκέναι[4]. Καὶ συνέβη γε τῷ Οὐεντιδίῳ μόνῳ τε τὰ νικητήρια[5] ἑορτάσαι, ὥσπερ καὶ μόνος ἐνίκησεν (ὁ γὰρ Ἀντώνιος προαπώλετο), καὶ δόξαν ἀπό τε τούτου καὶ ἐκ τοῦ παραλόγου ἅμα τῆς τύχης μείζω λαβεῖν· ἐν γὰρ τοῖς τοῦ Πομπηΐου τοῦ[6] Στράβωνος ἐπινικίοις πομπεύσας ποτὲ μετὰ τῶν ἄλλων αἰχμαλώτων, αὐτὸς ἐπινίκια τῶν Πάρθων πρῶτος Ῥωμαίων ἤγαγε[7]. Ταῦτα μὲν χρόνῳ ὕστερον ἐγένετο.

22. Τότε δὲ ὁ Ἀντώνιος προσέβαλε μὲν τῷ Ἀντιόχῳ, καὶ κατακλείσας αὐτὸν ἐς Σαμόσατα ἐπολιόρκει[8]· ὡς δ'

1. A, K : ἠνδραγαθεῖσθαι. — 2. A, C, G, I, K : μάλισθ' ὅτι.

3. Eutrope, VIII, 3 : « L. Ventidius Bassus Pacorum, regis Orodis filium, interfecit eo ipso die, quo olim Orodes Persarum rex per ducem Surenam Crassum occiderat. »

4. Reiske : νομίζοντες αὐτὸν ἀποδεδωκέναι (ou ἀνταποδεδωκέναι).

5. Bekk. ; vulg. : τά τε νικητήρια. — 6. Les édit. de Xiph. omettent cet article, mais il est dans Coislin.

tisfaction, laissa voir sa jalousie, parce qu'il semblait que Ventidius s'était, de son propre chef, bravement comporté, mais encore il lui retira son commandement et ne l'employa plus ni dans le moment, ni dans la suite, bien que Ventidius lui eût, par ce double succès, valu des supplications et les honneurs du triomphe. Les Romains décernèrent ces honneurs à Antoine à cause de sa supériorité et conformément à la loi, parce que c'était lui qui avait le commandement; ils les décernèrent également à Ventidius, parce qu'il avait, suivant l'opinion générale, suffisamment rendu aux Parthes, par la mort de Pacorus (surtout les deux événements ayant eu lieu au même jour de l'année), le désastre subi par la mort de Crassus. Le cours des choses voulut que Ventidius triomphât seul, de même que seul il avait vaincu (Antoine périt auparavant), et qu'il s'illustrât tant pour ce fait que pour l'étrangeté de sa fortune; car, après avoir autrefois figuré avec les autres captifs aux pompes du triomphe de Pompéius Strabon, il fut le premier des Romains qui triompha des Parthes. Mais ces événements eurent lieu plus tard.

22. Antoine, dans le moment, attaqua Antiochus et l'assiégea dans Samosate où il le tenait enfermé; mais

7. Val. Maxime, VI, 9, 9 : « Asculo capto, Cn. Pompeius, Magni pater, P. Ventidium ætate puberem in triumpho suo populi oculis subjecit. Hic est Ventidius, qui postea Romæ ex Parthis et per Parthos de Crassi manibus in hostili solo miserabiliter jacentibus triumphum duxit. »

8. Suivant Plutarque, 34, ce ne fut pas Antoine, mais Ventidius, son lieutenant, qui assiégea Antiochus dans Samosate.

οὐδὲν ἐπέραινεν, ἀλλ' ὅ τε χρόνος ἄλλως ἀναλοῦτο, καὶ τὰ τῶν στρατιωτῶν ἀλλοτρίως οἱ διὰ τὴν τοῦ Οὐεντιδίου ἀτιμίαν ἔχειν ὑπώπτευσε, διεκηρυκεύσατο αὐτῷ κρύφα, καὶ πλαστὰς πρὸς αὐτὸν συνθήκας, ὅπως εὐπρεπῶς ἀπαναστῇ[1], ἐποιήσατο. Ἀμέλει αὐτὸς μὲν οὔτε ὁμήρους, πλὴν δύο, καὶ τούτων οὐκ ἐπιφανῶν, οὔτε τὰ χρήματα ἃ ἤτησεν ἔλαβε[2]· τῷ δ' Ἀντιόχῳ θάνατον Ἀλεξάνδρου τινὸς, αὐτομολήσαντος παρ' αὐτοῦ πρότερον πρὸς τοὺς Ῥωμαίους, ἐχαρίσατο. Καὶ ὁ μὲν, ταῦτα πράξας, ἐς τὴν Ἰταλίαν ἀφωρμήθη[3]· Γάϊος δὲ δὴ Σόσσιος[4] τὴν ἀρχὴν τῆς τε Συρίας καὶ τῆς Κιλικίας παρ' αὐτοῦ λαβὼν, τούς τε Ἀραδίους πολιορκηθέντας τε μέχρι τότε, καὶ λιμῷ καὶ νόσῳ ταλαιπωρηθέντας, ἐχειρώσατο, καὶ τὸν Ἀντίγονον[5], τοὺς φρουροὺς τοὺς παρ' ἑαυτῷ τῶν Ῥωμαίων ὄντας ἀποκτείναντα[6], μάχῃ τε ἐνίκησε, καὶ καταφυγόντα ἐς τὰ[7] Ἱεροσόλυμα,
R. p. 586. πολιορκίᾳ κατεστρέψατο[8]. Πολλὰ μὲν δὴ καὶ δεινὰ καὶ οἱ Ἰουδαῖοι τοὺς Ῥωμαίους ἔδρασαν (τὸ γάρ τοι γένος αὐτῶν θυμωθὲν πικρότατόν ἐστι), πολλῷ δὲ δὴ πλείω αὐτοὶ ἔπα-

1. Robert et Henri Étienne, Sturz et Bekk., avec E. et H. Reim. les autres mss. : ἀκανάστη.

2. Au lieu de mille talents qu'Antiochus avait offerts à Ventidius pour acheter la paix, Antoine (cf. Plutarque, 34) en obtint à peine trente.

3. A, B : ἀρωρμίσθη.

4. Xiph. : Σώσιος. De même que Ventidius avait été envoyé en Asie contre les Parthes, et Canidius en Arménie, en Ibérie et en Albanie, de même Sossius fut envoyé pour conquérir la Syrie, la Phénicie et la Cilicie. Ils obtinrent tous des succès qui confirmèrent ce qu'on disait d'Antoine et de César parmi le peuple (Plutarque, 34) : ὡς εὐτυχέστεροι δι' ἑτέρων ἦσαν, ἢ δι' αὐτῶν στρατηγεῖν.

comme il n'obtenait pas de résultat, et que le temps se passait inutilement; que d'ailleurs il soupçonnait les soldats de dispositions malveillantes à son égard à cause du déshonneur infligé à Ventidius, il parlementa secrètement avec lui, et conclut un traité fictif, afin de se retirer honorablement. Ainsi il ne reçut ni otages, à l'exception de deux, et encore étaient-ils des hommes obscurs, ni l'argent qu'il demandait; mais, pour complaire à Antiochus, il fit mettre à mort un certain Alexandre qui précédemment était passé d'Antiochus aux Romains. Après cela, il partit pour l'Italie. C. Sossius, qui avait reçu de lui le gouvernement de la Syrie et de la Cilicie, réduisit les Aradiens assiégés jusqu'alors et décimés par la famine et par les maladies, vainquit dans une bataille Antigone, qui avait massacré les garnisons romaines placées dans ses États, et emporta d'assaut Jérusalem, où ce prince avait cherché un refuge. Les Juifs, nation cruelle quand elle est irritée, firent beaucoup de mal aux Romains, mais ils en souffrirent eux-mêmes beaucoup plus. Les premiers pris

5. Antigone, fils d'Aristobule, chassé de Judée par Hérode, fils d'Antipater, fut ramené sur le trône de Jérusalem par Pacorus et l'armée des Parthes. Maître de Jérusalem, il fit périr Phasaël, frère d'Hérode, et établi, comme lui, par Antoine, tétrarque de Judée. Cf. Josèphe, XIV, 23 (21 suiv. d'autres). — 6. Cf. Josèphe, XIV, 24 (22 suiv. d'autres).

7. H, K et Bekk.; vulg. om.

8. Au rapport de Josèphe, XIV, 28, Jérusalem fut prise sous le consulat de M. Agrippa et de Caninius Gallus, l'an de Rome 717, trois ans après que, sous le second consulat de Domitius Calvinus et d'Asinius Pollion, l'an 714, Hérode avait été établi roi par Antoine. Cf. Pet. Allixius, « De anno et mense natali Jesu Christi, » p. 130 et 131.

θον. Ἑάλωσαν μὲν γὰρ, πρότεροι[1] μὲν οἱ[2] ὑπὲρ τοῦ τεμένους τοῦ θεοῦ ἀμυνόμενοι, ἔπειτα δὲ καὶ οἱ ἄλλοι ἐν τῇ τοῦ Κρόνου καὶ τότε ἡμέρᾳ ὠνομασμένῃ[3]. Καὶ τοσοῦτόν γε τῆς θρησκείας αὐτοῖς[4] περιῆν, ὥστε τοὺς προτέρους τοὺς μετὰ τοῦ ἱεροῦ χειρωθέντας παραιτήσασθαί τε τὸν Σόσσιον, ἐπειδὴ ἡμέρα αὖθις ἡ τοῦ Κρόνου ἐνέστη, καὶ ἀνελθόντας ἐς αὐτὸ, πάντα μετὰ τῶν λοιπῶν τὰ νομιζόμενα ποιῆσαι[5]. Ἐκείνους μὲν οὖν Ἡρῴδῃ τινὶ ὁ Ἀντώνιος[6] ἄρχειν ἐπέτρεψε[7]· τὸν δ' Ἀντίγονον ἐμαστίγωσε, σταυρῷ προσδήσας, ὃ μηδεὶς ἄλλος βασιλεὺς[8] ὑπὸ Ῥωμαίων ἐπεπόνθει, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἀπέσφαξεν[9]. Ἐπὶ μὲν δὴ τοῦ τε Κλαυδίου τοῦ τε Νωρβανοῦ τοῦθ' οὕτως ἐγένετο[10].

23. Τῷ δ' ἐπιγιγνομένῳ[11] ἔτει, οἱ μὲν Ῥωμαῖοι οὐδὲν ἐν τῇ Συρίᾳ λόγου ἄξιον ἔπραξαν· Ἀντώνιος μὲν γὰρ ἔς τε τὴν Ἰταλίαν ἀφικνούμενος, καὶ ἐκεῖσε αὖθις ἐπανιὼν, πάντα τὸν ἐνιαυτὸν κατέτριψε[12]· Σόσσιος δὲ, ἅτε τὰ ἐκείνου, ἀλλ' οὐ τὰ ἑαυτοῦ ἐπαύξων, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὸν

1. G : πρότερον; C, H : γὰρ δὴ πρότερον. — 2. Vulg. et E, H om.

3. On croit généralement que Jérusalem fut prise par Sossius un samedi (jour de Saturne), comme elle l'avait été vingt-deux ans auparavant par Pompée (cf. XXXVII, 16). Josèphe, à la fin du livre XIV, ajoute : τῇ ἑορτῇ τῆς νηστείας; Strabon, XVI, p. 763 : τηρῆσαι [τὸν Πομπήϊον] τὴν τῆς νηστείας ἡμέραν : ces témoignages semblent autoriser Penzel à conclure que Jérusalem ne fut pas prise un samedi. — 4. Le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, vol. I, p. 166, 13 : αὐτῷ.

5. Josèphe raconte que les Juifs, assiégés par Hérode et par les Romains, obtinrent, à force de prières, la permission d'amener chaque jour des victimes.

6. Leuncl., en marge, Σόσσιος. « Sed Ἀντώνιος, dit Reimarus, etiam

furent ceux qui défendaient le temple de leur dieu, les autres le furent plus tard, le jour appelé même alors jour de Saturne. La ferveur religieuse était poussée à tel point que les premiers, c'est-à-dire ceux dont Sossius s'était emparé avec le temple, lui demandèrent la grâce, au retour du jour de Saturne, de rentrer dans le temple pour y accomplir, avec le reste de leurs concitoyens, toutes les prescriptions de leur loi. Antoine confia le gouvernement de ce pays à un certain Hérode ; quant à Antigone, il le fit battre de verges après l'avoir attaché à un poteau, traitement qui n'avait jamais été infligé à aucun autre roi par les Romains ; puis il le fit mettre à mort. Ces choses se passèrent de la sorte sous Claudius et Norbanus.

23. L'année suivante, les Romains ne firent en Syrie rien qui mérite d'être rapporté. Antoine perdit l'année tout entière à se rendre en Italie et à revenir en Syrie ; Sossius, comme c'était la gloire d'Antoine et non la sienne qu'il aurait augmentée, et que pour ce motif il

recte legitur apud Xiphilinum. Nec enim legatus Sossius, injussu Antonii, de Antiocho statuere poterat. » — 7. Cf. Josèphe. — 8. C om.

9. Reimarus (note 110) démontre que Strabon, avec lequel s'accordent Josèphe, XV, 1, et Plutarque, ne contredit pas Dion en racontant qu'Antigone, amené à Antioche par Antoine, fut frappé de la hache en présence du peuple.

10. Josèphe, à la fin du livre XIV, affirme que Jérusalem fut prise non sous le consulat de Claudius et de Norbanus, mais l'année suivante, l'an de Rome 717, sous celui de M. Agrippa et de L. Caninius. Dion parle du commencement du siége, Josèphe de sa fin, époque où il faut faire également remonter le commencement du règne d'Hérode.

11. A, C : τῷ δὲ ἐπιγιγνομένῳ. — 12. B : κατέτρεψε.

φθόνον[1] τήν τε ὀργὴν αὐτοῦ φοβούμενος[2], διετέλεσεν οὐχ ὅπως προσκατορθώσας[3] τι, ἀπεχθήσοιτό οἱ, ἀλλ' ὅπως ἡσυχίαν ἄγων χαρίσαιτο· τὰ δὲ δὴ τῶν Πάρθων ἰσχυρῶς αὐτὰ καθ' ἑαυτὰ ἐκ τοιοῦδέ τινος ἐνεωτερίσθη. Ὁ Ὀρώδης, ὁ βασιλεὺς αὐτῶν, ἐπειδὴ τῇ τε ἡλικίᾳ καὶ τῷ πένθει τῷ τοῦ Πακόρου ἔκαμνε[4], Φραάτῃ, τῷ πρεσβυτάτῳ τῶν λοιπῶν παίδων[5], τὴν ἀρχὴν ζῶν ἔτι ἐνεχείρισε[6]· καὶ ὃς, παραλαβὼν αὐτήν, ἀνοσιώτατος ἀνθρώπων ἐγένετο· τούς τε γὰρ ἀδελφοὺς τοὺς ἐκ τῆς τοῦ Ἀντιόχου θυγατρὸς[7] γεγεννημένους ἐδολοφόνησεν, ὅτι καὶ τὴν ἀρετὴν καὶ τὸ γέ-
R.p.587. νος τὸ μητρόθεν ἀμείνους ἦσαν· καὶ αὐτὸν ἐκεῖνον[8] δυσανασχετοῦντα ἐπὶ τούτῳ ἐπαπέκτεινε[9], καὶ μετὰ ταῦτα καὶ τῶν ἄλλων τοὺς γενναιοτάτους ἔφθειρε· καὶ πολλὰ ἕτερα καὶ δεινὰ ἐποίει, ὥστε συχνοὺς τῶν πρώτων[10] ἐγκαταλιπόντας αὐτὸν, τοὺς μὲν ἄλλοσε, τοὺς δὲ καὶ πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀποχωρῆσαι, ἐν οἷς καὶ ὁ Μοναίσης ἦν. Τοῦτο μὲν ἐπὶ τοῦ Ἀγρίππου καὶ ἐπὶ τοῦ Γάλλου ὑπατευόντων[11] ἐγένετο.

1. Henri Étienne, Leuncl., d'après Xyl., suivis par les éd. subséq.; cette leçon est d'ailleurs confirmée par les mss.; Robert Étienne : φόνον.

2. Reiske pense que ἐκστὰς, ou ἀποφεύγων, ou bien encore φυλαττόμενος, conviendrait mieux ici.

A partir de cet endroit, I n'offre plus, pour ce livre, de variantes importantes. M. Gros n'a pas cru devoir les relever, à l'exception de celles qui partent de la fin du ch. 39 ἦ ἵνα *jusqu'à la fin du ch.* 49, *le feuillet correspondant ayant été déchiré dans* A.

3. Reiske : προκατορθώσας.

4. Cf. Justin, XLII, 4.

5. Reimarus : « Tertius hic inter Parthorum reges Phraates post primum Mithridatis filium, et secundum filium Sinatrucis sive Sinatrici, Orodis patrem. » C, F, H : τῶν παίδων τῷ πρεσβυτάτῳ.

redoutait sa jalousie et sa colère, passa tout son temps à chercher non les moyens de déplaire à son général par des succès, mais ceux de lui être agréable en ne faisant rien. Chez les Parthes, les affaires prirent une face toute nouvelle par suite de l'événement que voici. Orode, leur roi, fatigué par l'âge et la douleur de la perte de Pacorus, abdiqua son autorité en faveur de Phraate, l'aîné des enfants qui lui restaient. Celui-ci, devenu maître du pouvoir, se montra le plus impie des hommes : il mit à mort par ruse ses frères nés de la fille d'Antiochus, parce qu'ils lui étaient supérieurs en mérite, ainsi qu'en noblesse du côté maternel; il tua aussi de sa propre main Orode, qui voyait ces meurtres avec douleur, et fit ensuite périr les plus nobles de ses sujets; il commit aussi beaucoup d'autres crimes qui décidèrent un grand nombre de gens du premier rang à l'abandonner, pour passer, les uns autre part, les autres à Antoine; parmi ces derniers était Monæsès. Ce fait eut lieu sous le consulat d'Agrippa et de Gallus.

6. B : ζῶν ἐτ' ἐνεχείρισε. — 7. La fille d'Antiochus de Commagène, dont il a été question plus haut. Justin n'est pas d'accord avec Dion : « Multæ pellices, ex quibus generata tanta juventus erat, pro suis quæque sollicitæ, animum senis obsidebant. »

8. Au lieu de αὐτὸν ἐκεῖνον, Xiph. : τὸν (Coisl. om. : πατέρα) Ὡρώδην.

9. Justin, XLII, 5, ici encore, ne s'accorde pas avec Dion : « Itaque statim, quasi nollet mori, patrem interfecit : fratres quoque xxx trucidat, sed nec in filiis cessant parricidia. Nam quum infestos sibi optimates propter assidua scelera videret, ne esset qui nominari rex posset, adultum filium interfici jubet. » Vulg., E et Zon. : ἀπέκτεινε. — 10. G om.

11. Vulg. : ὑπατεύοντος, faute corrigée par Leuncl. (cf. sa note) de trois manières, dont l'une, la leçon qui se lit ici, est confirmée par les mss. (excepté E) et suivie par Reim., Sturz et Bekker.

24. Ἐν δὲ δὴ τῷ λοιπῷ χειμῶνι, τοῦ τε Γελλίου καὶ τοῦ Νερούα ἀρχόντων, Πούπλιος Κανίδιος[1] Κράσσος ἐπὶ Ἴβηρας τοὺς ταύτῃ στρατεύσας, μάχῃ τε τὸν βασιλέα αὐτῶν Φαρνάβαζον ἐνίκησε, καὶ ἐς συμμαχίαν προσηγάγετο· καὶ μετ' αὐτοῦ ἐς τὴν Ἀλβανίδα τὴν ὅμορον ἐμβαλών, καὶ ἐκείνους τόν τε βασιλέα αὐτῶν Ζόβηρα κρατήσας, ὁμοίως αὐτοὺς ὡκειώσατο. Τούτοις τε οὖν ἐπαρθεὶς ὁ Ἀντώνιος, καὶ προσέτι καὶ ἐπὶ τῷ Μοναίσῃ πολλὰ ἐπελπίσας[2] (καὶ γὰρ ὑπέσχητο αὐτῷ τῆς τε στρατιᾶς ἡγήσεσθαι, καὶ τὰ πλείω τῆς Παρθίας ἀκονιτὶ προσποιήσειν), τόν τε πόλεμον τὸν πρὸς αὐτοὺς ἐς χεῖρας[3] ἦγε τῷ[4] Μοναίσῃ, ἄλλα τε καὶ[5] τρεῖς τῶν Ῥωμαίων πόλεις[6], μέχρις ἂν[7] διαπολεμήσῃ, νέμεσθαι ἔδωκε, καὶ προσέτι καὶ τὴν τῶν Πάρθων βασιλείαν ὑπέσχετο. Πραττόντων δὲ αὐτῶν ταῦτα, δείσας ὁ Φραάτης, ἄλλως τε καὶ τῶν Πάρθων χαλεπῶς ἐπὶ τῇ τοῦ Μοναίσου φυγῇ φερόντων, ἐπεκηρυκεύσατό τε αὐτῷ[8], οὐδὲν ὅ τι[9] οὐκ ἐπαγγελλόμενος, καὶ ἔπεισεν[10] αὐτὸν ἐπαναχωρῆσαι. Γνοὺς οὖν τοῦτο ὁ Ἀντώνιος, ὀργὴν μὲν, ὥσπερ εἰκὸς, ἐποιεῖτο, οὐ μέντοι ἀπέκτεινε τὸν Μοναίσην, καίπερ ἐν τῇ αὐτοῦ ἐπικρατείᾳ ἔτ' ὄντα[11]· οὔτε γὰρ ἄλλον τινὰ τῶν βαρβάρων, ἄν γέ τι τοιοῦτο ποιήσῃ, σφετερίσασθαι προσεδόκησε· καί τινα ἀπάτην ἐπ' αὐτοὺς παρεσκευάζετο. Ἐκεῖνόν τε οὖν ἀφῆκεν,

1. A, C : Καννίδιος; G : Καινίδιος. — 2. H, K et Bekk.; vulg. : ἐλπίσας.
3. G : πρὸς ἐς χεῖρας, omettant αὐτούς.
4. Bekk.; vulg. : ἤγετο τῷ; Reiske corrigeait déjà : ἦκε.
5. Leuncl. veut lire ici καὶ ἄλλα τε καί. — 6. Larisse, Aréthuse et Hié-

24. Pendant le reste de l'hiver, sous les consuls Gellius et Nerva, P. Canidius Crassus, ayant marché contre les Ibères de ces contrées, défit dans une bataille leur roi Pharnabaze et l'amena à une alliance; puis, étant entré avec lui dans l'Albanie, pays limitrophe, il battit les habitants et leur roi Zober, qu'il attira également à son parti. Enflé de ses succès et surtout fondant de grandes espérances sur Monæsès (Monæsès lui avait promis de se mettre à la tête d'une expédition et de soumettre sans coup férir la plus grande partie du pays des Parthes), Antoine lui donna la conduite de la guerre contre les Parthes, lui concéda, entre autres faveurs, la possession jusqu'à la fin de la guerre de trois villes appartenant aux Romains, et, de plus, lui promit le royaume des Parthes. Pendant qu'ils faisaient ces choses, Phraate, saisi de crainte, surtout parce que les Parthes étaient irrités de l'exil de Monæsès, traita avec lui en lui faisant toutes les offres possibles et le persuada de revenir. Antoine, quand il connut cette défection, s'en irrita, comme il était juste; néanmoins il ne fit pas mourir Monæsès, bien qu'il fût encore en son pouvoir, car il pensa que, s'il le faisait, aucun autre parmi les Barbares ne s'attacherait à lui; mais il tendit un piége au roi et à Monæsès. En conséquence, il le laissa

rapolis. — 7. A, C, Sturz et Bekk.; vulg. : μέχρι ἄν.

8. Le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, vol. I, p. 141, 18 : ἐπεχηρύκευσαν τότε αὐτῷ. — 9. H : ἔτι.

10. G : ἔπειτα au lieu de ἔπεισεν. — 11. C : ὅτα ἔτι.

ὡς καὶ τὰ τῶν Πάρθων οἱ προσποιήσοντα, καὶ πρέσβεις
R.p.588. μετ' αὐτοῦ πρὸς τὸν Φραάτην ἔπεμψε. Καὶ λόγῳ μὲν τὴν εἰρήνην ἔπραττεν, ἐπὶ τῷ τά τε σημεῖα καὶ τοὺς αἰχμαλώτους τοὺς ἐν τῇ τοῦ Κράσσου συμφορᾷ ἁλόντας κομίσασθαι, ἵν' ἀπαράσκευον[1] τὸν βασιλέα διὰ τὴν τῆς συμβάσεως ἐλπίδα λάβῃ· ἔργῳ δὲ, τὰ τοῦ πολέμου πάντα ἡτοιμάζετο

25. Καὶ ἦλθε μέχρι τοῦ Εὐφράτου, νομίζων ἔρημον αὐτὸν φρουρᾶς εἶναι· ἐπεὶ μέντοι πάντα τὰ ταύτῃ διὰ φυλακῆς ἀκριβοῦς ὄντα εὗρεν, ἐκεῖθεν μὲν ἀπετράπετο, ἐπὶ[2] δὲ τὸν τῶν Μήδων βασιλέα Ἀρταουάσδην[3] τῷ τῆς Ἀρμενίας τῆς μείζονος βασιλεῖ, ὁμωνύμῳ τέ οἱ καὶ ἐχθρῷ ὄντι, πεισθεὶς στρατεῦσαι, πρὸς τὴν Ἀρμενίαν εὐθὺς ὥσπερ εἶχεν ἐχώρησε[4]· καὶ μαθὼν ἐνταῦθα τὸν Μῆδον πολὺ[5] ἀπὸ τῆς οἰκείας ἐπὶ τῇ τοῦ Πάρθου συμμαχίᾳ ἀπηρκότα, τὰ μὲν σκευοφόρα καὶ τοῦ στρατοῦ μέρος μετ' Ὀππίου Στατιανοῦ[6] ὑπελίπετο[7], ἐπακολουθεῖν σφᾶς κελεύσας· αὐτὸς δὲ τούς τε[8] ἱππέας καὶ τοῦ πεζοῦ τὸ κράτιστον λαβὼν, ἠπείχθη ὡς καὶ αὐτοβοεὶ πάντα τὰ[9] τῶν ἐναντίων αἱρήσων· καὶ τοῖς Πραάσποις[10] τῷ βασιλείῳ αὐτῶν προσπεσὼν, χώματά τε ἔχου, καὶ προσβολὰς ἐποιεῖτο. Πυθόμενοι δὲ ταῦτα ὅ τε Πάρθος καὶ ὁ Μῆδος, ἐκεῖνον μὲν

1. Bekk.; vulg. : ἵνα ἀπαράσκευον. — 2. E : ἐπει. Xyl. avait déjà indiqué la correction.
3. Xylander : « Alii Ἀρτάβαζον habent. » — 4. G om. : πρὸς τὴν Ἀρμενίαν... ἐχώρησε.

partir, comme s'il devait lui soumettre les Parthes, et envoya avec lui des ambassadeurs à Phraate. En apparence, il faisait la paix à la condition que les enseignes et les captifs pris lors de la déroute de Crassus seraient rendus, afin de saisir le roi au dépourvu, en lui donnant l'espérance d'un traité, tandis qu'en réalité il faisait tous ses préparatifs pour la guerre.

25. Il s'avança ainsi jusqu'à l'Euphrate, qu'il ne croyait pas défendu; mais, ayant trouvé toutes les positions gardées avec soin, il s'en détourna pour marcher contre Artavasde, roi des Mèdes, à la persuasion du roi de la Grande Arménie, son homonyme et son ennemi. Là, ayant appris que le Mède était allé bien loin de chez lui porter secours au Parthe, il laissa en arrière ses bagages et une partie de son armée sous le commandement d'Oppius Statianus, avec ordre de le suivre. Lui-même, avec sa cavalerie et l'élite de son infanterie, il précipita sa marche, dans l'espoir d'emporter d'emblée toutes les possessions des ennemis; puis, quand il fut arrivé devant Proaspi, résidence habituelle du roi, il éleva des retranchements et commança l'attaque. Le Parthe et le Mède, informés de cette agression, le lais-

5. Henri Étienne et Leuncl., d'après Xyl., et les edit. subséq.; de même G, K; vulg. et A, B, C, E, H : πολύν. — 6. Zonaras : Στρατιανοῦ; H : Τατιανοῦ. — 7. Bekk.; vulg. : ὑπελείπετο. — 8. Vulg. et E, H om.
9. H, Sturz et Bekk.; vulg om. — 10. Xiph. : Φραάτους.

μάτην εἴων πονεῖσθαι (τά τε γὰρ τείχη ἰσχυρὰ ἦν, καὶ συχνοὶ ἀπ' αὐτῶν ἠμύνοντο)· τῷ δὲ δὴ Στατιανῷ ἀπροσδοκήτῳ τε ἐν τῇ πορείᾳ καὶ κεκμηκότι προσπεσόντες, πάντας, πλὴν τοῦ Πολέμωνος, τοῦ ἐν τῷ Πόντῳ βασιλεύοντος καὶ τότε συστρατεύοντος αὐτῷ, ἐφόνευσαν· τοῦτον γὰρ δὴ μόνον καὶ ἐζώγρησαν καὶ ἀπέλυσαν, χρήματα λαβόντες. Ἠδυνήθησαν δὲ ταῦτα πρᾶξαι, ὅτι ὁ μὲν Ἀρμένιος οὐ παρεγένετο τῇ μάχῃ, ἀλλὰ καὶ δυνηθεὶς ἂν, ὡς φασί τινες, ἐπικουρῆσαι τοῖς Ῥωμαίοις, οὔτε τοῦτο ἐποίησεν[1], οὔτε πρὸς τὸν Ἀντώνιον ἀφίκετο, ἀλλ' ἐς τὴν οἰκείαν ἀνεχώρησεν[2].

26. Ὁ δ' Ἀντώνιος ἠπείχθη μὲν πρὸς τὴν πρώτην πεμφθεῖσάν[3] οἱ ὑπὸ τοῦ Στατιανοῦ ἀγγελίαν, ὡς καὶ βοηθήσων αὐτῷ, ὑστέρησε[4] δέ· ἔξω γὰρ τῶν νεκρῶν οὐδένα εὗρε. Καὶ κατὰ μὲν τοῦτ' ἐφοβήθη, ὅτι δὲ οὐδενὶ[5] τῶν βαρβάρων ἐνέτυχεν, ὑπετόπησέ τε ἀπεληλυθέναι σφοὺς ὑπὸ δέους, καὶ ἀνεθάρσησε. Κἀκ τούτου συμβαλὼν σφίσιν οὐ πολλῷ ὕστερον, τροπὴν μὲν αὐτῶν ἐποιήσατο· οἱ γὰρ σφενδονῆται, πολλοί τε[6] ὄντες, καὶ μακροτέραν[7] τῶν τόξων ἱέντες, πάντα καὶ τὸν κατάφρακτον ἰσχυρῶς
B.p.389. ἐλυμαίνοντο, οὐ μέντοι καὶ ἀξιόλογόν τι πλῆθος ἔφθειρεν[8]·

1. A, C, G, K : τοῦτ' ἐποίησε. — 2. Vulg. et E : οἰκείαν ἐχώρησεν. La préposition du verbe a été absorbée par la finale du mot précédent.

3. Bekk. ; B : πρεμωθεῖσαν ; vulg. : προσελθοῦσαν.

4. A, B, C, H, K et Bekk. ; Xyl. voulait déjà écrire ainsi, parce que, dit-il, « orthographia requirit; quanquam libro sequenti etiam ὑστερίσωσι dixerit. » Reim., qui conserve la vulgate ὑστέρισε : « Immo utrumque ὑστερίζω æque ac ὑστερέω dicitur pro *tardius venire* [cf. l'*Index*], ut

sèrent s'épuiser en vain (les remparts de la ville étaient solides et défendus par une garnison nombreuse), et, fondant à l'improviste sur Statianus, qui était fatigué par la marche, ils massacrèrent tout, à l'exception de Polémon, roi de Pont, qui alors combattait dans les rangs de Statianus; celui-là fut pris vivant, et il obtint la liberté, moyennant rançon. Or, s'ils purent accomplir cette action, c'est que l'Arménien ne prit point part au combat; que, bien qu'il eût pu, au rapport de quelques historiens, secourir les Romains, il n'en fit rien, et qu'au lieu de rejoindre Antoine, il se retira dans ses États.

26. Antoine, au premier avis qu'il avait reçu de Statianus, s'était hâté d'aller à son secours; mais il arriva trop tard, il ne trouva plus que des cadavres. Il en fut effrayé; mais, comme il ne rencontra aucun Barbare, il pensa que la crainte les avait fait déloger, et se rassura. Par suite, dans un engagement qu'il eut avec eux peu de temps après, il les mit en fuite; car les frondeurs, qui étaient en grand nombre, et dont les coups atteignaient plus loin que les flèches, portèrent le ravage, même parmi les soldats cuirassés, sans cependant en faire périr une quantité notable, parce que les Bar-

multis exemplis constat, sicut et h. l. ὑστερίσαντος Zonaras. » Sturz suit Reim. Avec Bekker, j'ai suivi la pluralité des manuscrits.

5. Reimarus : « Ita scripsi pro οὐδεὶς, quod editi Dionis libri habent. Idem conjectura assecutus est Oddeyus. » Tous les mss. dont j'ai la collation sous les yeux portent οὐδενί. — 6. B om.

7. Bekk.; C, G, H : μακροτέρων; vulg. et les autres mss. : μακροτέρω

8 Bekk.; vulg. : ἐρθειρον.

οἱ γὰρ βάρβαροι διαταχέων ἀφίππευον[1]. Τοῖς τε οὖν Πραάσποις αὖθις προσέμιξε, καὶ ἐκεῖνα ἐπολιόρκει, τοὺς μὲν πολεμίους μηδὲν μέγα λυπῶν (οἵ τε γὰρ ἔνδον ὄντες ἰσχυρῶς αὐτὸν ἀπεκρούοντο, καὶ οἱ ἔξωθεν οὐ ῥᾳδίως αὐτῷ συνέμισγον), τῶν δὲ δὴ σφετέρων πολλοὺς μὲν ἐν[2] τῇ τῶν ἐπιτηδείων καὶ ζητήσει καὶ ἐπαγωγῇ ἀποβάλλων, συχνοὺς δὲ καὶ αὐτὸς κολάζων[3]. Τὸ μὲν γὰρ πρῶτον, ἕως ἔτι αὐτόθεν ποθὲν τὴν τροφὴν ἐλάμβανον, ἐξήρκουν ἐς[4] ἀμφότερα, ὥστε καὶ τὴν προσεδρείαν καὶ τὴν λῆψιν αὐτῆς ἀσφαλῆ ποιεῖσθαι· ἐπεὶ δὲ τά τε ἐγγὺς πάντα κατανάλωτο, καὶ πόρρω ποι οἱ στρατιῶται προχωρεῖν ἠναγκάζοντο, συνέβαινεν αὐτοῖς, εἰ μὲν ὀλίγοι ποι[5] πεμφθεῖεν, μὴ μόνον μηδὲν φέρειν, ἀλλὰ καὶ προσαπόλλυσθαι· εἰ δὲ δὴ πλείους, ἔρημον τὸ τεῖχος τῶν πολιορκούντων[6] καταλείπειν, καὶ πολλοὺς μὲν ἄνδρας ἐν τούτῳ, πολλὰς δὲ καὶ μηχανὰς, ἐπεξιόντων σφίσι τῶν βαρβάρων, ἀποβάλλειν.

27. Καὶ διὰ ταῦτα ὁ Ἀντώνιος καὶ κριθὴν πᾶσιν αὐτοῖς ἀντὶ τοῦ σίτου ἔδωκε, καὶ ἐδεκάτευσέ τινας· τό τε σύμπαν, πολιορκεῖν δοκῶν, τὰ τῶν πολιορκουμένων ἔπασχεν· οἵ τε γὰρ ἐν τῷ τείχει τοὺς καιροὺς τῶν ἐπεκδρομῶν ἀκριβῶς ἐτήρουν, καὶ οἱ ἔξω τοῖς τε κατὰ χώραν μένουσιν αὐτῶν, ὁπότε δίχα γένοιντο, δεινῶς, καὶ προσελαύνοντες ἐξαπίνης, καὶ ὑποστρέφοντες δι' ὀλίγου, ἐνέ-

1. Conjecture d'Oddey, que Reim. déclare assez probable, et que Bekk. reproduit en note. Vulg. : ἵππευον.

2. A, B et Bekk.; vulg : ἐπί.

bares, sur leurs chevaux, s'enfuirent rapidement. Antoine attaqua donc de nouveau Proaspi et en fit le siége, sans causer grand dommage aux ennemis (ceux qui étaient dans l'intérieur de la ville le repoussaient vigoureusement, et ceux qui étaient en dehors n'engageaient que rarement une action avec lui), mais en perdant beaucoup de soldats, tant pour aller chercher et pour rapporter des vivres, que par les châtiments qu'il infligeait lui-même à un grand nombre. En effet, dans le principe, tant qu'ils tirèrent les vivres du pays même, ils purent suffire à la fois et à faire le siége et à s'approvisionner en sûreté ; mais quand tout le voisinage fut épuisé et qu'ils furent forcés d'aller au loin, alors il arriva que, lorsqu'ils étaient en petites troupes, non-seulement ils n'apportaient rien, mais encore ils étaient tués ; et que, si leurs troupes étaient plus considérables, le mur restait dégarni d'assiégeants, circonstance dont les Barbares profitaient pour exécuter des sorties dans lesquelles ils faisaient perdre aux Romains beaucoup d'hommes et de machines.

27. Aussi Antoine donna à tous ses soldats de l'orge en place de blé, et décima plusieurs corps ; en un mot, en semblant assiéger la ville, il souffrait les maux de ceux qui subissent un siége. En effet, ceux qui étaient dans l'intérieur des murailles observaient avec soin les moments propices pour effectuer leurs sorties, tandis que ceux du dehors, lorsque les Romains restés devant la place étaient divisés, les harcelaient cruellement, en

3. Cf. le ch. suivant et Plutarque, 39

4. Com. — 5. G : πῇ. — 6. G et Bekk. : πολιορκησόντων ; leçon que Reim. déclare également bonne.

κειντο· καὶ τοῖς σιταγωγοῦσιν, ἐπὶ μὲν τὰς κώμας ἀπιοῦσιν, οὐκ ἠνώχλουν, σκεδαννυμένοις δὲ δὴ καὶ ἀνακομιζομένοις προσέπιπτον ἀνέλπιστοι. Προσκαθημένου δ' οὖν καὶ ὡς αὐτοῦ τῇ πόλει[1], δείσας ὁ Φραάτης[2], μὴ καὶ κακόν[3] τι αὐτὴν ἐν τῷ χρόνῳ[4], ἤτοι καὶ[5] καθ' ἑαυτὸν τρόπον τινὰ, ἢ καὶ συμμαχίαν ποθὲν προσλαβών[6], ἐργάσηται, ἔπεισεν αὐτὸν ὑποπέμψας τινὰς, ἐπικηρυκεύσασθαί οἱ[7], ὡς καὶ ῥᾷστα τῶν σπονδῶν τευξόμενον. Κἀκ τούτου[8] τοῖς τε πεμφθεῖσιν ὑπ' αὐτοῦ ἐχρημάτισεν, ἐπί τε χρυσοῦ δίφρου καθήμενος, καὶ τὴν νευρὰν τοῦ τόξου ψάλλων[9], καὶ καταδραμὼν αὐτοὺς[10] πολλὰ, τέλος[11] τὴν εἰρήνην, ἄν γε παραχρῆμα ἀποστρατοπεδεύσωνται, δώσειν ὑπέσχετο[12].

R. p. 590. Ἀκούσας οὖν τοῦτο ὁ Ἀντώνιος, καὶ φοβηθείς τε ἅμα τὴν μεγαλαυχίαν αὐτοῦ, καὶ πιστεύσας ὅτι, ἄν που[13] μεταστῇ, σπείσεται, ἀπανέστη, μηδὲν τῶν ἐς τὴν πολιορκίαν παρεσκευασμένων, ὡς καὶ ἐν φιλίᾳ, φθείρας.

28. Ποιήσαντος δὲ αὐτοῦ τοῦτο, καὶ τὰς σπονδὰς προσδεχομένου, οἵ τε Μῆδοι καὶ τὰ μηχανήματα κατέκαυσαν, καὶ τὰ χώματα διεσκέδασαν· καὶ οἱ Πάρθοι λό-

1. Ici commence dans le ms. de Bavière n° 3 (je l'appellerai L), et dans le ms. du Vatican n° 1418 (je l'appellerai M), un extrait qui s'arrête aux premières lignes du chapitre suivant. L, M : ὅτι τοῦ Ἀντωνίου τῶν Παρθένων (L : τῇ τῶν Παρθῶν) πόλει προσκαθημένου.

2. L : Φραώτης; M : Φρανάτης. — 3. H om. : μὴ καὶ κακόν.

4. C : ἐν τῷ χρόνῳ αὐτήν. — 5. B, K et Bekk. ; vulg. : ἢ καί.

6. L, M om. : αὐτὴν... προσλαβών.

7. L, M om. — 8. L, M : Καὶ αὐτός.

9. L, M : ψαύων; de même le Critique désigné par N dans Reimarus : Ita quoque in ms. Sylburgi de legationibus reperiri testatur Leunclavius,

les attaquant à l'improviste et se retirant bientôt après. Quant aux fourrageurs, ils ne les incommodaient en aucune façon tant qu'ils gagnaient les villages, mais fondaient inopinément sur eux lorsqu'ils étaient dispersés et qu'ils revenaient. Comme Antoine, malgré cela, n'en continuait pas moins le siége, Phraate, craignant qu'avec le temps il ne fît quelque mal à la ville, soit avec ses seules forces, soit avec quelque allié qu'il se procurerait, le détermina par des émissaires à proposer la paix, donnant à entendre qu'il obtiendrait aisément un traité. Aussi répondit-il aux envoyés d'Antoine, assis sur un trône d'or, la main sur la corde de son arc, et se répandant en reproches contre les Romains; il finit par promettre de leur accorder la paix, à la condition qu'ils lèveraient le siége sans retard. Antoine, en entendant cette réponse, effrayé de la hauteur de Phraate, et se flattant, s'il se retirait, d'obtenir un traité de paix, fit retraite, sans rien détruire de ce qu'il avait préparé pour le siége, et comme s'il eût été sur une terre amie.

28. Après avoir opéré ce mouvement, et tandis qu'il attendait le traité, les Mèdes brûlèrent les machines et renversèrent les retranchements de fond en comble;

rectius hoc judicans. Sed illud (ψάλλων) omnino præferendum, imo unice verum, siquidem locum hunc Dionis ita laudatum deprehendo apud Suidam in ψαλλόμενος. » Le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, vol. I, p. 180, 3, semble préférer ψάλλων, en s'exprimant ainsi : Δίων τεσσαρακοστῷ ἑνάτῳ βιβλίῳ· τὴν νευρὰν ψάλλω, αἰτιατικῇ· τοῦ τόξου ψάλλων. Τινὰ δὲ τῶν ἀντιγράφων ἔχουσι ψαύων.

10. L, M : καταδραμὼν οὖν αὐτούς, au lieu de καὶ καταδραμὼν αὐτούς. 11. L, M om. — 12. L, M abrégent ainsi le passage qui suit ὑπέσχετο jusqu'à κατέκαυσαν, au ch. suivant : Ὃ καὶ γέγονεν· καὶ τὰ μηχανήματα τῶν Ῥωμαίων κατεκαύθη. — 13. Bekk., en note, comme conjecture : ποι.

γον μὲν οὐδένα ὑπὲρ τῆς εἰρήνης αὐτῷ ἔπεμψαν, προσπεσόντες δὲ αἰφνίδιοι[1] πολλὰ καὶ δεινὰ εἰργάσαντο. Ὡς οὖν ἔμαθεν ὅτι ἠπάτηται, πρεσβεύσασθαι μὲν οὐκέτ' ἐτόλμησεν[2] (οὔτε γὰρ ἐπὶ μετρίοις τισὶ καταλύσεσθαι προσεδόκησε, καὶ τοὺς στρατιώτας ἐς ἀθυμίαν ἐκ τῆς τῶν σπονδῶν διαμαρτίας ἐμβαλεῖν οὐκ ἠθέλησεν), ἐπειδήπερ ἅπαξ ἐξανειστήκει, ἐς τὴν Ἀρμενίαν ἔγνω. Καὶ ἑτέραν τινὰ ὁδὸν[3] (ἦν γὰρ[4] ἦλθον, ἀποκεκλεῖσθαι σφίσι παντελῶς ἐνόμιζον[5]) διερχόμενοι[6], πολλὰ καὶ ἄτοπα ἔπαθον. Ἔς τε γὰρ χωρία ἄγνωστα ἐσπίπτοντες ἐσφάλλοντο, καὶ προσέτι καὶ οἱ βάρβαροι τὰ στενόπορα αὐτῶν προκαταλαμβάνοντες, τὰ μὲν ἀπέσκαπτον, τὰ δὲ ἀπεσταύρουν· τήν τε ὑδρείαν πανταχοῦ ἐδυσχέραινον[7], καὶ τὰς νομὰς ἐξέτριβον· καὶ εἴγε που κατὰ τύχην δι' ἐπιτηδειοτέρων τινῶν τόπων χωρήσειν ἔμελλον, ἐκείνων μὲν σφᾶς, ὡς καὶ προκατειλημμένων, ψευδαγγελίαις ἀπέτρεπον, ἑτέρας δ' ὁδοὺς προλελοχισμένας ἰέναι ἐποίουν, ὥστε πολλοὶ μὲν ἐν τῷ τοιούτῳ, πολλοὶ δὲ καὶ ὑπὸ λιμοῦ ἐφθείροντο[8].

29. Καὶ ἐκ τούτου καὶ αὐτομολία τις ἐγένετο. Κἂν πάντες μετέστησαν, εἰ μήπερ οἱ βάρβαροι τοὺς τολμήσαντας αὐτὸ ποιῆσαι, ἐν τοῖς τῶν ἄλλων ὀφθαλμοῖς κατε-

1. H : αἰφνίδιον. — 2. B : οὐκ ἐτόλμησεν. — 3. Un Marde guidait Antoine par une route à droite des montagnes. Cf. Plutarque 41 et suiv.

4. Leuncl. veut supprimer cette conjonction, ou lire ἤνπερ, à moins, ce qui, suivant Reim., vaut peut-être mieux, de changer, plus bas, νομίζοντες en ἐνόμιζον. Avec Bekk. j'ai adopté ce dernier parti. On pourrait, peut-être aussi, au lieu de ἦν γὰρ ἦλθον, lire ἦν ἀνῆλθον. Cette conjecture, que la paléographie justifierait aisément, rendrait inutile le changement de

les Parthes, non-seulement n'envoyèrent aucun message de paix, mais, fondant sur les Romains à l'improviste, leur firent beaucoup de mal. Antoine, quand il reconnut qu'il était trompé, n'osa plus envoyer de députés (il s'attendait à ne pas obtenir la cessation des hostilités à des conditions modérées, et ne voulait pas décourager les soldats en échouant dans une négociation); il résolut donc de se hâter, puisqu'il avait levé son camp, de se rendre en Arménie. Son armée, en parcourant une nouvelle route (celle par laquelle ils étaient venus étant, ils le pensaient bien, complétement interceptée), eut à supporter des souffrances aussi nombreuses qu'étranges. Leur marche dans ces régions inconnues était pleine de méprises, et, de plus, les Barbares, se saisissant à l'avance des défilés, creusaient ici un fossé, élevaient là des obstacles, les tourmentaient partout où ils allaient puiser l'eau, et anéantissaient les pâturages. Si parfois le hasard devait conduire les Romains à travers des lieux plus favorables, ils les en détournaient par de faux avis, leur annonçant qu'ils étaient occupés, et les faisaient marcher par des chemins couverts de leurs embuscades; de sorte qu'il en périssait un grand nombre par ces tourments et par la faim.

29. Aussi y eut-il quelques désertions à l'ennemi. Tous auraient même déserté, si les Barbares n'eussent percé de flèches sous les yeux des autres ceux qui avaient

νομίζοντες en ἐνόμιζον; mais l'usage général des auteurs et celui de Dion, en particulier, est de rattacher par une conjonction la paranthèse à ce qui précède. — 5. Cf. la note précédente. — 6. A om.

7. Reiske signale cet emploi remarquable et rare de δυσχεραίνειν pour δυσχερῆ ποιεῖν. Du reste, sur certains verbes neutres employés activement, cf. les autorités citées dans la note 80 de Sturz, au ch. 18 du livre XLIII. — 8. Cf. Plutarque, 40.

τόξευσαν. Τούτου τε οὖν ἐπέσχον[1], καί τι καὶ[2] τοιόνδε παρὰ τὴ τύχη εὕροντο. Ἐσπεσόντες ποτὲ ἐς ἐνέδραν, καὶ πυκνοῖς τοξεύμασι βαλλόμενοι, τήν τε χελώνην ἐξαπιναίως συνασπίσαντες ἐποίησαν[3], καὶ τὰ γόνατα σφῶν τὰ ἀριστερὰ πρὸς τὴν γῆν ἤρεισαν. Νομίσαντες οὖν αὐτοὺς[4] οἱ βάρβαροι (οὐ γάρ πω τοιοῦτόν τι ἑωράκεσαν) καταπεπτωκέναι τε ὑπὸ τῶν τραυμάτων, καὶ μιᾶς ἐπικοπῆς[5] εἶναι, τὰ μὲν τόξα ἀπέῤῥιψαν, καὶ ἀπὸ τῶν ἵππων ἀπεπήδησαν, τοὺς δ' ἀκινάκας σπασάμενοι, ἐγγὺς σφίσιν ὡς καὶ ἐπισφάξοντες αὐτοὺς προσῆλθον. Κἀν τούτῳ ἐξαναστάντες οἱ Ῥωμαῖοι, πᾶσάν τε ἀπὸ παραγγέλσεως τὴν φάλαγγα ἅμα ἀνέπτυξαν, καὶ τοῖς πλησίοις ἀντιπρόσωποι ὡς ἕκαστοι προσπεσόντες, παμπληθεῖς, οἷα γυμνοὺς ὡπλισμένοι,
II.p.591. ἀπροσδοκήτους παρεσκευασμένοι, τοξότας ὁπλῖται, βαρβάρους Ῥωμαῖοι, κατέκοψαν· ὥστε τοὺς λοιποὺς πάντας παραχρῆμα ἀποχωρῆσαι, καὶ μηκέτι μηδέν' αὐτοῖς[6] ἐπακολουθῆσαι.

30. Ἡ δὲ δὴ χελώνη αὕτη τοιάδε τίς[7] ἐστι, καὶ τόνδε τὸν τρόπον γίγνεται. Τὰ μὲν σκευοφόρα καὶ οἱ ψιλοὶ, οἵ τε ἱππεῖς ἐν μέσῳ τοῦ στρατεύματος τετάχαται· τῶν δ' ὁπλιτῶν οἱ μὲν ταῖς προμηκέσιν ἀσπίσι ταῖς κοίλαις[8] ταῖς σωληνοειδέσι χρώμενοι, περί τε τὰ ἔσχατα, ὥσπερ ἐν

1. Reim. pense qu'il faut lire ἀπέσχον; Odd. avait déjà proposé τούτους τε οὖν ἐπέσχον ou τούτου ἀπέσχοντο, et Reim. déclare cette dernière leçon préférable. G : ἐπέσχοντο; Sturz, s'appuyant sur un passage analogue du ch. 31 du livre L, ajoute, après οὖν, ἕνεκα entre crochets.

osé le faire. Ils s'en abstinrent donc et trouvèrent à leurs maux, par un effet du hasard, le remède que voici. Un jour qu'ils étaient tombés dans une embuscade et assaillis d'une grêle de flèches, ils formèrent tout à coup la tortue avec leurs boucliers réunis, et appuyèrent contre terre leur genou gauche. Les Barbares, s'imaginant alors (ils n'avaient encore rien vu de pareil) que les Romains étaient tombés par suite de leurs blessures, et que ce n'était plus l'affaire que d'un seul coup, jetèrent leurs arcs, sautèrent à bas de leurs chevaux et s'approchèrent, les cimeterres tirés, comme pour les égorger. A ce moment, les Romains s'étant relevés déployèrent, à un commandement donné, la phalange tout entière, et fondant, chacun séparément, droit devant soi sur l'ennemi le plus proche, gens armés contre gens découverts, gens préparés contre gens qui ne s'y attendaient pas, soldats légionnaires contre archers, Romains contre Barbares, ils en firent un si grand carnage que le reste se retira sur-le-champ et cessa désormais de les poursuivre.

30. Voici en quoi consiste la tortue et de quelle manière elle se fait. Les bagages, les soldats légèrement armés et les cavaliers se rangent au milieu; parmi les soldats pesamment armés, ceux qui portent des boucliers creux et courbés en forme de croissant se placent aux extrémités, comme dans un ouvrage en brique, et, les

2. G : καί τοι καί. — 3. Cf. Plut., 45; Florus, IV, 11, 6; Frontin, II, 3, 15.
4. Reim., d'après Xiph. et Zon.; Sturz et Bekk.; vulg. et E, H om.
5. Xiph. : ἐπισκοπῆς. — 6. Bekk.; Reiske et Sturz : μηδένα; vulg. : μηδέν.
7. C : τοιαῦτή τις (*sic*). — 8. K : Κήλαις.

πλινθίῳ τινὶ, τάσσονται, καὶ τοὺς ἄλλους, ἔξω τε[1] βλέποντες[2], καὶ τὰ ὅπλα περιβεβλημένοι, περιέχουσιν· οἱ δ' ἕτεροι οἱ τὰς πλατείας ἀσπίδας[3] ἔχοντες, ἔν τε τῷ μέσῳ συσπειρῶνται[4], καὶ ἐκείνας καὶ ὑπὲρ ἑαυτῶν καὶ ὑπὲρ τῶν ἄλλων ἁπάντων ὑπεραίρουσιν· ὥστε μήτ' ἄλλο τι πλὴν ἀσπίδων διὰ πάσης ὁμοίως τῆς φαλαγγος ὁρᾶσθαι, καὶ ἐν σκέπῃ τῶν βελῶν πάντας αὐτοὺς ὑπὸ τῆς πυκνότητος τῆς συντάξεως γίγνεσθαι. Οὕτω γάρ τοι[5] δεινῶς ἰσχυρίζεται, ὥστε καὶ βαδίζειν τινὰς ἐπάνω[6] αὐτῆς, καὶ προσέτι καὶ ἵππους, καὶ ὀχήματα, ὁσάκις ἂν ἐν κοίλῳ τινὶ καὶ στενῷ γένωνται, ἐνελαύνεσθαι[7]. Τοιοῦτο μὲν δὴ τὸ σχῆμα τῆς τάξεως ταύτης ἐστὶ, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὴν τῆς χελώνης ἐπίκλησιν, πρός τε[8] τὸ ἰσχυρὸν καὶ πρὸς τὸ εὐσκέπαστον αὐτῆς, εἴληφε. Χρῶνται δὲ αὐτῇ διχῇ· ἢ γὰρ πρὸς φρούριόν τι προσμίσγοντες[9] προσπορεύονται[10], καὶ πολλάκις καὶ ἐπ' αὐτὸ τὸ τεῖχος ἀναβιβάζουσί τινας[11], ἢ ὑπὸ τοξοτῶν ποτε περιστοιχισθέντες[12], κυπτάζουσι πάντες ἅμα (καὶ γὰρ καὶ[13] οἱ ἵπποι ὀκλάζειν καὶ κατακλίνεσθαι διδάσκονται), κἀν τούτῳ[14] δύκησιν σφίσιν ὡς καὶ κεκμηκότες παρασχόντες, ἐξεγείρονταί τε, πελασάντων

1. H om. — 2. Paulmier : ἔξω τῶν βελῶν ὄντας, bien qu'il reconnaisse que la vulgate offre un bon sens.

3. D'après Fabricius, approuvé par Sturz, Dion, au lieu d'ἀσπίδας, aurait dû employer θυρεούς.

4. Zonaras, Reiske, Wesseling, Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk., leçon qui se trouve aussi dans G. A ces autorités on peut ajouter celle de Lobeck, Eclog. de Phrynicus, p. 205. Vulg. : συσπείρονται; C, H : συσπείροντες. — 5. Reiske : τι.

regards dirigés au dehors des rangs, couverts de leurs armes, enveloppent les autres ; ceux qui ont des boucliers larges se serrent au milieu et les tiennent élevés au-dessus de leurs têtes et au-dessus de celles de leurs compagnons ; en sorte que, par toute la phalange uniformément, on ne voit rien que des boucliers, et que tous les soldats, tellement leurs rangs sont serrés, sont à l'abri des traits. Cette tortue offre une force de résistance tellement grande que des hommes marchent dessus, et que même des chevaux et des chars y circulent, toutes les fois qu'on se trouve dans un lieu creux et étroit. Telle est la figure de cette manœuvre, et c'est pour cela, c'est-à-dire à cause de sa résistance et de son ensemble compacte, qu'on lui a donné le nom de tortue. Les Romains l'emploient dans deux cas différents, soit quand ils marchent à l'attaque d'une forteresse, et souvent même, alors, par son moyen, ils font monter des soldats jusque sur le mur ; soit lorsque, investis d'un cercle d'archers, ils se baissent tous à la fois (les chevaux mêmes sont dressés à s'agenouiller et à se coucher), donnant ainsi à croire à l'ennemi qu'ils sont épuisés, puis se relèvent soudainement à son approche,

6. Xiph., Zon., Reim. et Sturz ; vulg., les mss. et Bekk. : ἐπάνωθεν.
7. Xiph. : ἐλαύνεσθαι. — 8. G om. : καὶ διὰ τοῦτο... πρός τε.
9. Reim. (*Addenda*) : « Si tamen ordinem actionum desideres, possis προσμίξοντες scribere. »
10. Reim., Sturz et Bekk., d'après Zon., Coisl. et Br. ; vulg., E et les éditions de Xiph. : προπορεύονται. — 11. G : τινες.
12. H, Coisl. et Br. : περιστοιχηθέντες. — 13. Vulg. om. — 14. Bekk., en note : κἀκ τούτου.

αὐτῶν, ἐξαίφνης, καὶ ἐς ἔκπληξιν σφᾶς καθιστᾶσιν. Ἡ μὲν οὖν χελώνη αὕτη τοιουτότροπός ἐστιν.

31. Ἀντώνιος δὲ ὑπὸ μὲν τῶν πολεμίων οὐκέτ' οὐδὲν δεινὸν ἔπαθεν, ὑπὸ δὲ δὴ τοῦ ψύχους ἰσχυρῶς[1] ἐταλαιπώρησε· χειμών τε γὰρ ἤδη ἦν, καὶ ἡ Ἀρμενία ἡ ἐν τοῖς ὄρεσι, δι' ὧνπερ καὶ μόνων ἀγαπητῶς ἐπορεύθη, κρυσταλλώδης ἀεί ποτέ ἐστι. Τά τε τραύματα, ἃ πολλὰ εἶχον, ἐνταῦθα δὴ καὶ μᾶλιστα αὐτοῖς συνεπέθετο. Ὅθεν περ συχνῶν μὲν ἀπολλυμένων[2], συχνῶν δὲ καὶ ἀπομάχων γιγνομένων, οὐκ ἤνεγκε τὴν καθ' ἕκαστον αὐτῶν πύστιν[3], ἀλλ' ἀπηγόρευσε[4] μηδὲν τοιοῦτο μηδένα οἱ ἀγγέλλειν. Καὶ τόν τε Ἀρμένιον, καίτοι ἐν ὀργῇ τε, ὅτι ἐγκατέλιπε σφᾶς[5], ἔχων, καὶ τιμωρήσασθαι ἐπιθυμῶν, καὶ ὑπῆλθε καὶ ἐθεράπευσεν, ἵνα τά τε ἐπιτήδεια καὶ χρήματα παρ' αὐτοῦ
R. p. 592. λάβῃ· καὶ τέλος, ὡς οὔτ' ἀρκέσαι πρὸς πλείω πορείαν οἱ στρατιῶται, καὶ ταῦτ' ἐν χειμῶνι[6], ἐδύναντο, καὶ ἅμα καὶ μάτην ταλαιπωρήσειν ἔμελλον (ὑποστρέψαι γὰρ ἐς τὴν Ἀρμενίαν οὐκ ἐς μακρὰν ἐνενόει), πολλὰ μὲν ἐξεθώπευσεν[7] αὐτὸν, πολλὰ δὲ καὶ καθυπέσχετο αὐτῷ, ὅπως σφίσι χειμάσαι κατὰ χώραν ἐπιτρέψῃ· λέγων ὅτι τῷ ἦρι[8] ἐπὶ τοὺς Πάρθους αὖθις ἐπιστρατεύσει[9]. Καί οἱ καὶ παρὰ τῆς Κλεοπάτρας χρήματα ἦλθεν, ὥστε τοῖς τε ὁπλίταις καθ' ἕκα-

1. A, B et Bekk.; vulg. : δεινῶς.
2. Cf. Plutarque (Ant. 50); Florus, IV, 10; Justin, XLII, 5; l'Epitomé de Tite-Live, CXXX. — 3 B : πίστιν — 4. B, C, G : ἀλλὰ ἀπηγόρευσε.
5. Cf. ch. 25.

et le frappent d'épouvante. Telle est la manière dont se fait la tortue.

31. Antoine désormais n'eut plus rien à souffrir de la part de l'ennemi; mais le froid le rendit fort malheureux. On était déjà en hiver, et les montagnes d'Arménie, qui seules lui livraient à grand'peine un chemin, sont perpétuellement couvertes de glace. Les blessures, qui étaient nombreuses, furent surtout funestes. Aussi, comme il périssait beaucoup de soldats et que beaucoup devenaient incapables de combattre, il ne supporta plus d'en être informé en détail, et défendit que personne lui annonçât rien de pareil. Quoique irrité contre le roi d'Arménie, qui l'avait abandonné, et plein du désir d'en tirer vengeance, il le ménagea cependant et le flatta, afin de tirer de lui des vivres et de l'argent. Enfin, les soldats se trouvant hors d'état de supporter un plus long trajet, surtout au milieu de l'hiver, et en même temps leurs souffrances ne devant amener aucun résultat (son intention était de retourner bientôt en Arménie), il fit au roi force caresses, force promesses, pour obtenir la permission de passer l'hiver dans ses États, prétextant qu'il marcherait de nouveau contre les Parthes au printemps. Il lui vint de l'argent de la part de Cléopâtre, ce qui lui permit de donner trente-cinq drach-

6. G : ταῦθ' ἐν χειμῶνι. — 7. H : ἐθώπευε.

8. A, G : ἦρει; C : τῇ ἦρι.

9. Après le mot ἐπιστρατεύσει, il y a, selon Reiske, une lacune que personne n'a signalée.

στον δραχμὰς πέντε καὶ τριάκοντα[1], καὶ τοῖς ἄλλοις τὸ ἱκνούμενον δοθῆναι. Ἐπειδή τε οὐκ ἐξήρκεσε σφίσι τὰ πεμφθέντα, προσεπέδωκε[2] τοῖς λοιποῖς οἴκοθεν[3], τὸ μὲν ἀνάλωμα, ἑαυτοῦ, τὴν δὲ δὴ τῆς χάριτος δόξαν, τῆς Κλεοπάτρας ποιούμενος[4]· πολλὰ μὲν γὰρ καὶ τοὺς φίλους ἠράνισε, πολλὰ δὲ καὶ παρὰ τῶν συμμάχων ἠργυρολόγησε. Καὶ ὁ μὲν, ταῦτα πράξας, ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀπῆρεν.

32. Οἱ δὲ δὴ[5] οἴκοι Ῥωμαῖοι ἠγνόουν μὲν οὐδὲν τῶν γεγονότων, οὐχ ὅτι τἀληθὲς ἐκεῖνος ἐπέστειλε σφίσι (πάντα γὰρ δὴ τὰ δυσχερῆ συνέκρυπτε[6], καὶ ἔστιν ἃ γε αὐτῶν καὶ[7] ἐς τὸ ἐναντιώτατον, ὡς καὶ εὐπραγῶν, ἔγραφεν), ἀλλ' ὅτι ἥ τε φήμη τὴν ἀλήθειαν ἐσήγγελλε, καὶ ὁ Καῖσαρ οἵ τε ἄλλοι οἱ συνόντες αὐτῷ καὶ ἐπολυπραγμόνουν ἀκριβῶς αὐτὰ καὶ διεθρύλουν· οὐ μέντοι καὶ ἐν τῷ κοινῷ διηλεγχον, ἀλλὰ καὶ ἐβουθύτουν καὶ ἐώρταζον· τοῦ γὰρ Καίσαρος πρὸς τὸν[8] Σέξτον ἔτι καὶ τότε προσπταίοντος, οὔτε εὐπρεπὴς οὔτε ἐπίκαιρος ὁ ἔλεγχος αὐτῶν γίγνεσθαι ἐδύνατο. Ὁ δ' οὖν Ἀντώνιος ταῦτά τε οὕτως ἔπραξε, καὶ δυναστείας Ἀμύντᾳ[9] μὲν Γαλατίας, καίπερ γραμματεῖ τοῦ Δηϊοτάρου γενομένῳ, ἔδωκε, καὶ Λυκαονίας Παμφυλίας τέ τινα αὐτῷ προσθεὶς, Ἀρχελάῳ δὲ Καππαδοκίας, ἐκβαλὼν τὸν Ἀριαράθην. Ὁ δ' Ἀρχέλαος οὗτος, πρὸς μὲν πατρὸς, ἐκ τῶν Ἀρχελάων ἐκείνων τῶν τοῖς Ῥωμαίοις ἀν-

1. B, G om. : πέντε καὶ τριάκοντα. — 2. C : προεπέδωκε. — 3. K : οἴκοθε
4. Vulg., E, H : προσποιούμενος.
5. B om. — 6. C : ἐπέκρυπτε. — 7. B om. — 8 B, C et Bekk.; vulg. om.

mes à chaque soldat légionnaire, et aux autres la part qui leur revenait. Les sommes envoyées n'ayant pas suffi, il ajouta le reste de ses propres deniers, attribuant à lui-même la dépense, et à Cléopâtre la gloire du bienfait; car il imposa de fortes contributions à ses amis et leva de fortes taxes sur les alliés. Cela fait, il partit pour l'Égypte.

32. A Rome, on n'ignorait rien de ce qui s'était passé, non qu'Antoine, par ses rapports, y fît connaître la vérité (il cachait tous ses revers, et même, parfois, écrivait dans un sens tout opposé, comme s'il eût obtenu des avantages); mais la renommée annonçait ce qui était vrai, et César et ses partisans mettaient tous leurs soins à être exactement instruits des événements, et les divulguaient, bien qu'en public, loin d'accuser Antoine, ils immolassent des victimes et célébrassent des fêtes; car César étant encore tenu en échec par Sextus, l'accusation ne pouvait être ni convenable ni opportune. Tels furent les actes d'Antoine, et, de plus, il donna à Amyntas, un ancien secrétaire de Déjotarus, la souveraineté de la Galatie, à laquelle il joignit une portion de la Lycaonie et de la Pamphylie; et à Archélaüs celle d'une partie de la Cappadoce, d'où il avait chassé Ariarathe. Cet Archélaüs, du côté paternel, descendait de ces Archélaüs qui avaient fait la guerre

9. Celui à qui se rendit Sextus, suivant le témoignage d'Appien. Sur ce personnage, comme sur Archélaüs et Ariarathe, je renvoie, avec Reimarus, au tome III de Reineccius, *Historia Julia*.

τιπολεμησάντων ἦν, ἐκ δὲ μητρὸς ἑταίρας Γλαφύρας[1] ἐγεγέννητο[2]. Οὐ μὴν ἀλλ' ἐπὶ μὲν τούτοις ἧττόν πως ὁ Ἀντώνιος (ἐν γὰρ τοῖς ἀλλοτρίοις ἐμεγαλοφρονεῖτο[3]) κακῶς παρὰ τοῖς πολίταις ἤκουεν· ἐπὶ δὲ δὴ τῇ Κλεοπάτρᾳ[4] μεγάλως διεβλήθη, ὅτι τε παῖδας ἐξ αὐτῆς, πρεσβυτάτους[5] μὲν, Ἀλέξανδρον καὶ Κλεοπάτραν[6] (καὶ δίδυμοι γὰρ ἐτέχθησαν) νεώτατον δὲ, Πτολεμαῖον[7], τὸν καὶ[8] Φιλάδελφον ἐπικληθέντα, ἀνείλετο· καὶ ὅτι πολλὰ μὲν τῆς Ἀραβίας[9], τῆς τε Μάλχου, καὶ τῆς τῶν Ἰτυραίων (τὸν
R. p. 595. γὰρ Λυσανίαν[10], ὃν αὐτὸς βασιλέα σφῶν ἐπεποιήκει, ἀπέκτεινεν ὡς τὰ τοῦ Πακόρου πράξαντα), πολλὰ δὲ καὶ[11] τῆς Φοινίκης, τῆς τε Παλαιστίνης, Κρήτης τέ τινα, καὶ Κυρήνην, τήν τε Κύπρον αὐτοῖς ἐχαρίσατο. Τότε μὲν ταῦτα ἔπραξε[12].

33. Τῷ δ' ἐχομένῳ[13] ἔτει, ὅτε[14] Πομπηΐος καὶ ὁ Κορνουφίκιος ὑπάτευσαν, στρατεῦσαι ἐπὶ τὸν Ἀρμένιον ἐπεχείρησεν, ἐλπίδα τοῦ Μήδου οὐκ ἐλαχίστην ἔχων, ὅτι πρός τε τὸν Φραάτην ἀγανακτήσας, ἐπὶ τῷ[15] μήτε τῶν λαφύρων πολλὰ παρ' αὐτοῦ, μήτ' ἄλλην τινὰ τιμὴν λα-

1. Celle dont il est question dans Martial, XI, 21. — 2. C : ἐγένετο.

3. J'ai suivi le sens donné par la version latine : *de alieno liberalis erat;* on pourrait peut-être donner à la phrase un sens général et traduire : « On aimait à se montrer généreux. »

4. Peir. : ὅτι ὁ Ἀντώνιος ἐπὶ τῇ Κλεοπάτρᾳ.

5. Bekk. : πρεσβυτέρους et, plus bas, νεώτερον.

6 D'après la Chronique d'Eusèbe, ces enfants, qui avaient reçu le nom de Soleil et de Lune, furent menés devant le char de triomphe du vainqueur d'Actium.

contre les Romains, et, du côté maternel, de la courtisane Glaphyra. Ce fut là cependant (sa munificence s'exerçait aux dépens des étrangers) ce qui contribua le moins à la mauvaise réputation d'Antoine près de ses concitoyens; mais Cléopâtre lui attira une haine violente, parce qu'il élevait des enfants qu'il avait d'elle, les deux aînés, Alexandre et Cléopâtre (ils étaient jumeaux), et le plus jeune, Ptolémée, qui fut surnommé Philadelphe; et aussi parce qu'il leur concéda une grande partie de l'Arabie, tant de celle qui appartenait à Malchus que de celle qui appartenait aux Ituréens (il fit périr, comme ayant favorisé Pacorus, Lysanias, qu'il avait lui-même établi roi de ce pays), une grande partie de la Phénicie et de la Palestine, et une portion de la Crète, Cyrène et Cypre. Voilà ce que fit alors Antoine.

33. L'année suivante, sous le consulat de Pompée et de Cornificius, il entreprit une expédition contre le roi d'Arménie, mettant de grandes espérances dans le roi des Mèdes, parce que ce prince, irrité contre Phraate dont il n'avait reçu ni une part considérable de dépouilles, ni aucun autre honneur, et animé du désir

7. Ce Ptolémée, de même qu'Alexandre et Cléopâtre (LI, 51), eurent la vie sauve. Au ch. 41 de ce livre, il est parlé d'un autre Ptolémée, fils de César et de Cléopâtre, surnommé Césarion. — 8. Peir. om.

9. Xylander traduit *Arabiæ Nabatex;* c'était, en effet, la partie de l'Arabie qui obéissait à Malchus.

10. Peir.: Σαλανίαν. — 11. Peir. om. — 12. A, C, G : ταῦτ' ἔπραξε.

13. A, C, G : τῷ δὲ ἐχομένῳ.

14. Bekk. propose en note : ἐν ᾧ ὅ τε. Cette conjecture ne manque pas de vraisemblance. — 15. G : τό.

δεῖν, καὶ τὸν Ἀρμένιον τιμωρήσασθαι τῆς τῶν Ῥωμαίων ἐπαγωγῆς ἐθελήσας, τὸν Πολέμωνα αὐτῷ προσέπεμψε, καὶ φιλίαν καὶ συμμαχίαν αἰτῶν. Οὕτω γάρ που ὑπερήσθη τῷ πράγματι, ὥστε καὶ ἐκείνῳ σπείσασθαι, καὶ τῷ Πολέμωνι μισθὸν τῆς κηρυκείας τὴν μικροτέραν Ἀρμενίαν μετὰ ταῦτα δοῦναι. Τὸν δ' οὖν Ἀρμένιον πρότερον μὲν ἐς τὴν Αἴγυπτον, ὡς καὶ φίλον, καὶ ὡς[1] ἐνταῦθα αὐτὸν ἀπόνως περιλαβὼν κατεργάσηται, μετεπέμψατο· ἐπεὶ δ' ὑποτοπήσας[2] τοῦτ', οὐχ ὑπήκουσεν, ἕτερόν τινα τρόπον ἐξαπατῆσαι ἐπεβούλευσε[3]. Φανερῶς μὲν γὰρ οὐκ ὠργίζετο αὐτῷ, μὴ καὶ πολεμωθείη· ὡς δ' ἐπὶ τοὺς Πάρθους καὶ τότε στρατεύσων, ἵν' ἀπαράσκευον[4] αὐτὸν εὕρῃ, ἦρε μὲν ἐκ τῆς[5] Αἰγύπτου, μαθὼν δὲ καθ' ὁδὸν τὴν Ὀκταουΐαν ἀπὸ τῆς Ῥώμης ἀφικνεῖσθαι, οὐκέτι περαιτέρω προεχώρησεν[6], ἀλλ' ἀνεκομίσθη[7] καίτοι καὶ[8] παραυτίκα οἴκαδε αὐτῇ ἐπανελθεῖν κελεύσας, καὶ μετὰ τοῦτο τὰ δῶρα τὰ πεμφθέντα παρ' αὐτῆς, τά τε ἄλλα, καὶ τοὺς στρατιώτας, οὓς παρὰ τοῦ ἀδελφοῦ ἐπ' αὐτὸ τοῦτο ᾐτήκει, λαβών. Καὶ ὁ μὲν ἔτι καὶ[9] μᾶλλον τῷ τε[10] ἔρωτι καὶ τῇ γοητείᾳ[11] τῇ[12] τῆς Κλεοπάτρας ἐδούλευε.

34. Καῖσαρ δὲ ἐν τούτῳ, ἐπειδὴ ὅ τε Σέξτος ἀπολώλει, καὶ τὰ ἐν τῇ Λιβύῃ καταστάσεως ἐδεῖτο, ἦλθε μὲν ἐς τὴν Σικελίαν, ὡς καὶ ἐκεῖσε πλευσούμενος· ἐγχρονίσας

1. Bekk., en note : ὅπως, au lieu de καὶ ὡς. — 2. C : ἐπεὶ δὲ ὑποτοπήσας.
3. Reim. (*Addenda*) : ἐβούλευσε. — 4. Bekk.; vulg. : ἵνα ἀπαράσκευον.
5. Vulg., E et H : ἦρε μὲν γὰρ ἐκ τῆς. — 6. C, H : προσεχώρησεν.

de se venger de l'Arménien qui avait amené les Romains, avait envoyé Polémon lui demander son amitié et son alliance. Antoine conçut de cette circonstance une joie tellement grande qu'il conclut un traité avec le Mède, et plus tard donna la Petite Arménie à Polémon, en récompense de cette ambassade. Il commença par inviter l'Arménien, comme un ami, à le venir trouver en Égypte, où il pensait se défaire de lui sans peine, en s'emparant de sa personne ; mais celui-ci, soupçonnant ce dessein et n'ayant pas déféré à l'invitation, il imagina une autre manière de le tromper. Il ne laissa point paraître sa colère contre lui, de peur d'allumer la guerre, et, feignant de marcher de nouveau contre les Parthes, afin de le prendre au dépourvu, il quitta l'Égypte ; mais ayant, chemin faisant, appris qu'Octavie arrivait de Rome, il n'alla pas plus loin et revint sur ses pas, bien qu'il lui eût ordonné de retourner immédiatement chez elle, et qu'il eût reçu les présents qu'elle lui envoyait, et, entre autres, les soldats qu'elle avait demandés à son frère pour cette expédition. Il était plus que jamais dominé par son amour et par les charmes de Cléopâtre.

34. Quant à César, comme, dans cet intervalle, Sextus était mort et que la Libye avait besoin d'être pacifiée, il se rendit en Sicile, dans l'intention de passer de

7. A, C, G : ἀλλὰ ἀναχομίσθη. — 8. Bekk. ; vulg. om.
9. Peir. : Ὅτι ὁ Ἀντώνιος ἔτι καί. — 10. Peir. om.
11. Peir. : γοτείᾳ. — 12. Peir. et G om.

δὲ ἐνταῦθα ὑπὸ τοῦ χειμῶνος, οὐκέτι ἐπεραιώθη. Οἵ τε γὰρ Σάλασσοι, καὶ οἱ Ταυρίσκοι, Λιβυρνοί τε, καὶ Ἰάπυδες[1], οὐδὲν μὲν οὐδὲ ἐκ τοῦ πρὶν μέτριον ἐς τοὺς Ῥωμαίους ἔπρασσον[2], ἀλλὰ τήν τε συντέλειαν τῶν φόρων ἐξέλιπον, καὶ ἐσβάλλοντες[3] ἔστιν ὅτε ἐς τὰ ὁμοροῦντα σφίσιν ἐκακούργουν· τότε δὲ φανερῶς πρὸς τὴν ἀπουσίαν
R.p.594. αὐτοῦ ἐπανέστησαν. Δι' οὗν τοῦτ' ἀναστρέψας, τά τε ἄλλα ἐπ' αὐτοὺς παρεσκευάσατο, καὶ ἐπειδή τινες τῶν ἀφεθέντων ὅτε ἐστασίασαν[4], καὶ μηδὲν λαβόντων, στρατεύσασθαι αὖθις ἠθέλησαν, ἐς ἓν σφᾶς στρατόπεδον κατεχώρισεν, ἵνα ἰδίᾳ[5] καὶ καθ' ἑαυτοὺς ὄντες, μήτε προσδιαφθείρωσί τινα, κἂν ἄρα νεωτερίσαι τι βουληθῶσιν, ἔκδηλοι παραχρῆμα γένωνται. Ὡς δ' οὐδὲν μᾶλλον ἐσωφρονίσθησαν[6], ὀλίγους ἐξ αὐτῶν τοὺς πρεσβυτάτους ἐς Γαλατίαν κληρουχήσοντας ἔπεμψε· νομίσας καὶ τοὺς ἄλλους ἐκ τούτου καὶ ἐπελπίσειν[7] καὶ καταστήσειν. Ἐπεὶ δὲ καὶ ὧς ἐθρασύνοντο, δίκῃ τινὰς αὐτῶν ἔδωκε· παροξυθέντων τε ἐπὶ τούτῳ τῶν λοιπῶν, συνεκάλεσέ τε αὐτοὺς ὡς καὶ ἐπ' ἄλλο τι, καὶ περισχὼν τῷ στρατῷ, τά τε ὅπλα ἀφείλετο[8], καὶ τῆς στρατείας ἔπαυσε. Καὶ οὕτω τήν τε ἑαυτῶν ἀσθένειαν ἅμα

1. Xyl. et les édit. subséq.; E, H: Ἰάπυγες. — 2. Xyl., Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk.; vulg. : ἐσέπρασσον. Sturz : « Mallem vero ἔπραττον. »

3. Correction de Xyl., adoptée par Reim., Sturz et Bekk., au lieu de ἐσβάλλοντα, et confirmée par les mss.

4. Bekk.; Leuncl. : ἀφεθέντων ὅτι ἐστασίασαν; vulg. : ἀφεθέντων τε ἐστίασαν. Reim., et c'est aussi l'avis de Reiske, voudrait lire λαβόντες au lieu de λαβόντων. Sturz, après Reiske, déclare cette correction insuffisante si l'on ne change pas τε en τότε; de plus, avec le même, il ajoute οὐκ devant

là dans cette contrée; mais, attardé par la tempête, il renonça à effectuer la traversée. En effet, les Salasses, les Taurisques, les Liburnes et les Iapydes, qui, déjà auparavant, loin de se bien conduire avec les Romains, refusaient de payer les tributs, et même quelquefois portaient, par des incursions, le ravage dans le voisinage, profitèrent de son absence pour se soulever ouvertement. César, rappelé en arrière par cette révolte, fit donc ses préparatifs pour marcher contre eux; et, quelques-uns des soldats congédiés sans gratification à la suite de leur soulèvement ayant consenti à reprendre du service, il en forma une légion à part, afin qu'isolés et réduits à eux seuls, ils ne corrompissent personne, et que, s'ils tentaient quelque mouvement, on s'en aperçût aussitôt. Comme ils n'étaient pas plus sages pour cela, il envoya un petit nombre des plus âgés dans les colonies de la Gaule, pensant donner ainsi des espérances aux autres et les apaiser. Cette mesure n'ayant pas arrêté leur audace, il en livra plusieurs au supplice; puis, voyant le reste exaspéré par cette exécution, il les convoqua comme s'il se fût agi d'autre chose, et, après les avoir fait cerner par ses troupes, il leur enleva leurs armes et les licencia. Comprenant alors leur faiblesse et la fer-

ἠθέλησαν, se fondant sur ce que dit un peu plus bas notre auteur. Reiske (cf. Sturz, t. VII) propose encore d'autres conjectures, mais c'est refaire le texte et non le corriger. H om. : τε. J'ai adopté la leçon de Bekk., conforme aux faits rapportés à la fin du ch 13.

5. G, K : ἐν' ἰδίᾳ. — 6. Devant ce mot, G insère τοὺς πρεσβυτάτους, ce qui ne l'empêche pas de le répéter plus bas.

7. Robert Étienne, en note, Xyl., Sturz et Bekk ; vulg., Reim. et les mss : ἐλπίσειν. — 8. A, G : ἀφείλατο.

καὶ[1] τὸ τοῦ Καίσαρος φρόνημα μαθόντες, ἀληθῶς τε μετεβάλοντο[2], καὶ πολλὰ αὐτὸν ἱκετεύσαντες, ἀνεστρατεύσαντο. Ὁ γὰρ Καῖσαρ, στρατιωτῶν τε δεόμενος, καὶ φοβηθεὶς μὴ καὶ ὁ Ἀντώνιος αὐτοὺς σφετερίσηται, συγγινώσκειν τε σφίσιν ἔφη, καὶ χρησιμωτάτους πρὸς πάντα[3] αὐτοὺς ἔσχε. Τοῦτο μὲν ὕστερον ἐγένετο.

35. Τότε δὲ τοὺς μὲν ἄλλους ἑτέροις τισὶ καταστρέψασθαι προσέταξεν, αὐτὸς δὲ ἐπὶ τοὺς Ἰάπυδας[4] ἐστράτευσε. Καὶ τοὺς μὲν ἐντὸς[5] τῶν ὀρῶν, οὐ πάνυ πόρρω τῆς θαλάσσης, οἰκοῦντας, ἀπονώτερον προσηγάγετο· τοὺς δὲ ἐπί τε τῶν ἄκρων, καὶ ἐς τὰ ἐπὶ θάτερα αὐτῶν, οὐκ ἀταλαιπώρως ἐχειρώσατο. Τὸ γὰρ Μέτουλον[6], τὴν μεγίστην σφῶν πόλιν, κρατυνάμενοι, πολλὰς μὲν προσβολὰς τῶν Ῥωμαίων ἀπεκρούσαντο, πολλὰ δὲ μηχανήματα κατέφλεξαν· αὐτόν τε ἐκεῖνον ἀπὸ πύργου τινὸς ξυλίνου ἐπιβῆναι τοῦ περιβόλου πειρώμενον κατέτρωσαν[7]. Καὶ τέλος, ὡς[8] οὐδὲν μᾶλλον ἀπανίστατο, ἀλλὰ καὶ δυνάμεις προσμετεπέμπετο, συμβῆναί τε βουλεσθαι ἐπλάσαντο, καὶ φρουροὺς ἐς τὴν ἄκραν ἐσδεξάμενοι[9], ἐκείνους τε τῆς νυκτὸς ἅπαντας ἔφθειραν, καὶ τὰς οἰκίας ἐνέπρησαν· καὶ οἱ

1. G om. — 2. B : μετεβάλλοντο. — 3. H : πάντας.
4. G, H : Ἰάπυγας. — 5. Reimarus : « An ἐκτός? »
6. A, B, C, G, K : Μέτριον ; H : Μέτρων.
7. Au témoignage de Suétone (20), César fut blessé deux fois dans cette guerre : « Dalmatico [bello] vulnera excepit, una acie dextrum genu lapide ictus [au siége de la ville appelée Sétovie par Appien, Affaires d'Illyrie], altera et crus et utrumque brachium ruina pontis consauciatus. » Florus,

meté de César, ils changèrent réellement de sentiments et obtinrent de lui, à force de prières, la permission de reprendre du service. César, en effet, qui avait besoin de soldats et craignait qu'Antoine ne se les attachât, déclara qu'il leur pardonnait, et tira bon parti d'eux en toutes circonstances. Mais cela n'eut lieu que plus tard.

35. Pour le moment, César confia à des lieutenants le soin de soumettre les autres peuples, et marcha lui-même contre les Iapydes. Il vint à bout assez facilement de ceux qui habitaient en deçà des montagnes, près de la mer; mais ce ne fut pas sans peine qu'il dompta les habitants des sommets et des versants. Retranchés dans Métule, la plus grande de leurs villes, ils repoussèrent plusieurs assauts des Romains et leur brûlèrent plusieurs machines; César lui-même fut blessé en essayant de sortir d'une tour de bois pour monter sur le mur d'enceinte. A la fin, comme, loin de se retirer, César faisait venir des renforts, ils feignirent de vouloir entrer en accommodement, reçurent dans leur citadelle une garnison qu'ils égorgèrent tout entière pendant la nuit, et mirent le feu à leurs maisons; puis, les uns se tuèrent

An de Rome 719. Ser. Pompée et L. Cornéli. cins consuls.

IV, 12, s'exprime ainsi à propos de la seconde blessure : « Cunctanti ad ascensum militi scutum de manu rapuit, et viam primus ingressus est. Tum agmine secuto quum subrutus multitudine pons succidisset, saucius manibus et cruribus..... » Dion parle de la seconde blessure au ch. 38. G : κατέστρωσαν.

8. B, G et Bekk.; de même C qui, en plus, porte οὐδὲ au lieu de οὐδέν; vulg. : ἐπειδή. — 9. B : ἐκδεξάμενοι.

μὲν ἑαυτοὺς, οἱ δὲ καὶ τὰς γυναῖκας τά τε παιδία προσαπέκτειναν, ὥστε μηδ' ὁτιοῦν ἀπ' αὐτῶν τῷ Καίσαρι περι-
R.p.595. γενέσθαι. Οὐ γὰρ ὅτι ἐκεῖνοι, ἀλλὰ καὶ οἱ ζωγρηθέντες σφῶν, ἑκούσιοι οὐ πολλῷ ὕστερον ἐφθάρησαν.

36. Ἐπεὶ δ' οὖν οὗτοί τε ἀπολώλεσαν, καὶ οἱ ἄλλοι κατεστράφατο[1], μηδὲν ἀξιόλογον πράξαντες, ἐπὶ Παννονίους ἐπεστράτευσεν[2]· ἔγκλημα μὲν οὐδὲν αὐτοῖς ἐπιφέρων[3] (οὐδὲ γὰρ οὐδ'[4] ἠδίκητό τι ὑπ' αὐτῶν), ἵνα δὲ δὴ τοὺς στρατιώτας ἀσκῇ τε ἅμα, καὶ ἐκ τῶν ἀλλοτρίων τρέφῃ, πᾶν τὸ τῷ κρείττονι τοῖς ὅπλοις ἀρέσκον[5] δίκαιον ἐς τοὺς ἀσθενεστέρους ποιούμενος. Οἱ δὲ δὴ Παννόνιοι νέμονται μὲν πρὸς τῇ Δελματίᾳ[6], παρ' αὐτὸν τὸν Ἴστρον, ἀπὸ Νωρικοῦ μέχρι τῆς Μυσίας τῆς ἐν τῇ Εὐρώπῃ· κακοβιώτατοι δὲ ἀνθρώπων ὄντες (οὔτε γὰρ γῆς, οὔτε ἀέρων εὖ[7] ἤκουσιν· οὐκ ἔλαιον, οὐκ οἶνον, πλὴν ἐλαχίστου καὶ τούτου κακίστου, γεωργοῦσιν, ἅτε ἐν χειμῶνι πικροτάτῳ τὸ πλεῖστον διαιτώμενοι, ἀλλὰ τάς τε κριθὰς καὶ τοὺς κέγχρους καὶ ἐσθίουσιν ὁμοίως καὶ πίνουσιν), ἀνδρειότατοι δ' οὖν διὰ πάντων ὧν ἴσμεν[8] νομίζονται· θυμικώτατοι γὰρ καὶ φονικώτατοι, οἷα μηδὲν ἄξιον τοῦ καλῶς[9] ζῆν

1. C : κατεστράφαντο.

2. B et Bekk. ; vulg. : ἐστράτευσεν. Suétone (20) donne à entendre que César fit plusieurs guerres en Pannonie. L'Épitomé de Tite-Live, CXXXI, joint à cette première guerre de Pannonie la soumission des Dalmates et des Iapydes dont il triompha plus tard (LI, 21).

3. « Nec ulli genti sine justis et necessariis causis bellum intulit. » Ces paroles de Suétone (21) doivent s'entendre de l'empereur et non du

eux-mêmes, les autres égorgèrent leurs femmes et leurs enfants; de telle sorte qu'il ne resta rien à César, car non-seulement eux, mais encore ceux qui avaient été pris vifs, se donnèrent volontairement la mort peu de temps après.

36. Après la destruction de ce peuple et la soumission des autres, qui ne firent rien de mémorable, il marcha contre les Pannoniens, non qu'il eût quelque grief à leur reprocher (il n'avait reçu d'eux aucune injure), mais simplement pour exercer ses soldats et les nourrir aux dépens d'autrui, regardant comme juste, à l'égard des faibles, tout ce qui plaisait à celui qui avait la supériorité des armes. Les Pannoniens habitent un pays proche la Dalmatie, le long des bords mêmes de l'Ister, depuis la Norique jusqu'à la Mysie d'Europe. Leur existence, la plus misérable qui puisse être au monde (ils ne sont favorisés ni du côté du sol, ni du côté du climat; ils ne tirent de leur territoire ni huile ni vin, sinon en petite quantité, et encore du vin détestable, attendu que la plus grande partie de la vie s'écoule pour eux au milieu d'un hiver très-âpre, mais seulement de l'orge et du millet dont ils font leur nourriture et leur boisson), leur a valu de passer pour les plus vaillants des peuples que nous connaissions. Ils sont, en effet, très-enclins à la colère et au meurtre, comme gens que rien n'encourage à vivre avec honneur. Je con-

triumvir; dès lors il n'y a pas contradiction entre Suétone et Dion.

4. C om. — 5. H om.

6. Sturz (cf. sa note) et Bekk.; vulg.: Δαλματίᾳ.

7. Gron., d'après A (de même H) et les édit. subséq.; vulg. om.

8. Reiske voudrait supprimer ὧν ἴσμεν.

9. Reiske pense qu'il faut ou supprimer καλῶς, ou lire τοῦ καὶ βούλεσθαι au lieu de τοῦ καλῶς.

ἔχοντες, εἰσί. Ταῦτα δὲ οὐκ ἀκούσας οὐδ' ἀναγνοὺς μόνον, ἀλλὰ καὶ ἔργῳ μαθὼν, ὡς γε[1] καὶ ἄρξας αὐτῶν, οἶδα· μετὰ γάρ τοι[2] τὴν ἐν τῇ Ἀφρικῇ ἡγεμονίαν, τῇ τε Δελματίᾳ, ἧς ποτὲ καὶ ὁ πατήρ μου χρόνον τινὰ ἦρξε, καὶ τῇ Παννονίᾳ τῇ ἄνω καλουμένῃ προσετάχθην· ὅθεν ἀκριβῶς πάντα τὰ κατ' αὐτοὺς εἰδὼς γράφω. Ὀνομάζονται δὲ οὕτως, ὅτι τοὺς χιτῶνας τοὺς χειριδωτοὺς ἐξ ἱματίων τινῶν ἐς πάννους ἐπιχωρίως πως καὶ κατατέμνοντες καὶ προσαγορεύοντες συῤῥάπτουσι. Καὶ οἱ μὲν εἴτ' οὖν διὰ τοῦτο, εἴτε καὶ δι' ἄλλο τι, οὕτως ὠνομάδαται[3]· τῶν δὲ δὴ Ἑλλήνων τινὲς, ταλῃθὲς ἀγνοήσαντες, Παίονας σφᾶς προσεῖπον, ἀρχαίου μέν που τοῦ προσρήματος[4] τούτου ὄντος, οὐ μέντοι καὶ ἐκεῖ, ἀλλ' ἔν τε τῇ Ῥοδόπῃ καὶ πρὸς αὐτῇ τῇ Μακεδονίᾳ τῇ νῦν μέχρι τῆς θαλάσσης[5]. Ὑφ' οὗπερ καὶ ἐγὼ ἐκείνους μὲν Παίονας, τούτους δὲ Παννονίους ὥσπερ που καὶ αὐτοὶ ἑαυτοὺς καὶ Ῥωμαῖοι σφᾶς καλοῦσι, προσαγορεύσω.

R. p 596. 37. Ἐπὶ οὖν τούτους ὁ Καῖσαρ τότε στρατεύσας, τὸ μὲν πρῶτον οὔτε τι ἐδῄου[6], οὔτε τι ἥρπαζε[7], καίπερ καὶ τὰς κώμας αὐτῶν τὰς ἐν τοῖς πεδίοις ἐκλιπόντων· ἤλπιζε γὰρ ἐθελοντὰς[8] αὐτοὺς ἐπάξεσθαι· ὡς δὲ καὶ[9] προχωροῦντα

1. Bekk.; Reim. (*Addenda*) : ἅ τε; vulg. et Sturz (cf. sa note) : ὥστε.
2. C : τι. — 3. C : ὀνομάσδαται.
4. Reiske : « Sententia flagitat ἔθνους, neque videtur hic latinismus subesse quo *nomen* pro *gente* ponitur. » Sturz ajoute : « Neque videtur hoc opus esse. Vide LXXVI, 12. » Reim. pense qu'il faudrait peut-être ajouter ici οἰκούντων; suivant Reiske, il y a un mot passé, soit οἰκεῦντος, soit ἱδρυθέντος, soit ταχθέντος, ou tout autre participe d'une signification

nais ces détails, non pour en avoir entendu parler ou seulement pour les avoir lus, mais pour les avoir appris par expérience, ayant été gouverneur de ce pays; car, à la suite de la préfecture d'Afrique, je fus chargé de la Dalmatie, dont mon père aussi avait été quelque temps le gouverneur, ainsi que de la Pannonie appelée Pannonie Supérieure; ce qui fait que c'est avec une exacte connaissance de tout ce qui concerne ces peuples que j'écris ces renseignements. Ils sont nommés Pannoniens, parce que leurs tuniques à manches sont, suivant une coupe et une dénomination particulière à leur pays, formées de pans de manteaux cousus ensemble. Enfin, quelle qu'en soit la raison, leur nom est tel ; quelques historiens grecs, ignorant la vérité, les ont appelés Pæoniens, appellation antique qui ne s'applique pas à ces peuples,mais à ceux du Rhodope et des environs de la Macédoine actuelle jusqu'à la mer. C'est pourquoi j'appellerai les uns Pæoniens, et les autres Pannoniens, conformément au nom qu'ils se donnent eux-mêmes, et que leur donnent aussi les Romains.

37. Dans son expédition contre ces peuples, César s'abstint d'abord de rien ravager et de rien piller, bien qu'ils eussent abandonné les villages situés en plaine, car il espérait les amener à se soumettre volontairement ;

analogue. Sturz ne partage pas cet avis. — 5. C, H om. : οὔτε τι ἐδήου.

6. Gron., d'après A, et les édit. subséq.; vulg. : οὐκέτι ἥρπαζε, que Xyl. corrigeait οὐδέ τι ἥρπαζε. — 7. C : ὑπάξεσθαι. — 8. Mieux, peut-être : ἐθέλοντας.

9. Reiske : « Aut delendum καὶ, aut excidit aliud participium respondens isti προχωροῦντα. Idem quoque statuo de præcedenti καὶ post καίπερ. » Je ne vois, pour ma part, aucune nécessité de rien corriger.

αὐτὸν πρὸς Σισκίαν[1] ἐλύπησαν, ὠργίσθη, καὶ τήν τε χώραν σφῶν ἔκαιε, καὶ πάνθ' ὅσα ἐδύνατο λείαν ἐποιεῖτο. Πλησιάσαντος δὲ αὐτοῦ[2] τῇ πόλει, οἱ ἐπιχώριοι παραυτίκα μὲν ὑπὸ τῶν δυνατῶν ἀναπεισθέντες, ὡμολόγησάν τε αὐτῷ, καὶ ὁμήρους ἔδοσαν· μετὰ δὲ τοῦτο τάς τε πύλας ἀπέκλεισαν, καὶ ἐς πολιορκίαν κατέστησαν. Εἶχον μὲν γὰρ καὶ τείχη ἰσχυρὰ, τὸ δ' ὅλον ποταμοῖς δύο ναυσιπόροις ἐθάρσουν. Ὁ γὰρ Κόλοψ[3] ὀνομαζόμενος παρ' αὐτὸν τὸν περίβολον παραῤῥέων, ἐς τὸν Σαοῦον ὀλίγον ἀπέχοντα αὐτοῦ ἐμβάλλει καὶ νῦν πᾶσαν τὴν πόλιν ἐγκεκύκλωται, Τιβερίου[4] τάφρῳ τινὶ μεγάλῃ ἐς τοῦτο αὐτὸν καταστήσαντος, δι' ἧς ἐς τὸ ἀρχαῖον αὖθις ῥεῖθρον ἐπανέρχεται. Τότε δὲ τῇ μὲν τοῦ Κόλοπος παρ' αὐτὰ τὰ τείχη παρεξιόντος, τῇ δὲ τοῦ Σαούου ὀλίγον ἄπωθεν παραῤῥέοντος, διάκενόν τι[5] κατελέλειπτο, ὃ καὶ σταυρώμασι καὶ ταφρεύμασιν ὠχύρωτο. Ὁ οὖν Καῖσαρ πλοῖα παρὰ τῶν ταύτῃ συμμάχων ποιηθέντα λαβὼν, καὶ διά τε τοῦ Ἴστρου ἐς τὸν Σαοῦον, καὶ δι' ἐκείνου ἐς τὸν Κόλοπα αὐτὰ ἀγαγὼν[6], προσέβαλε σφίσι τῷ πεζῷ ἅμα καὶ ταῖς ναυσί· καί τινας καὶ ναυμαχίας ἐν αὐτῇ ἐποιήσατο. Καὶ γὰρ οἱ βάρβαροι μονόξυλα πλοῖα ἀντικατασκευάσαντες, διεκινδύνευον, καὶ ἔν τε τῷ ποταμῷ ἄλλους τε πολλοὺς[7] καὶ τὸν Μηνᾶν τὸν τοῦ Σέξτου ἐξελεύ-

1. Correction de Xyl., confirmée par A, B, K, et adoptée par Reim., Sturz et Bekk.; vulg. : Συσκίαν; H : Τουσκίαν; C : τῆς τοῦ Σικίας; G : προσσεισκίαν.

2. G : Πλησιάσαντος δ' αὐτοῦ.

3. Leuncl., en marge : Κόλαψ, d'après Pline, III, 25 et Strabon, fin du

mais quand ils en vinrent à gêner sa marche contre Siscia, il s'irrita, brûla le pays et fit le plus de butin qu'il put. Quand il fut arrivé près de la ville, les habitants, à la persuasion des principaux d'entre eux, traitèrent avec lui et lui donnèrent des otages ; mais ensuite ils lui fermèrent leurs portes et furent mis en état de siége. Ils avaient de fortes murailles, et, en somme, ils mettaient leur confiance dans deux fleuves navigables. En effet, le Colops, qui baigne l'enceinte, se jette dans le Save qui est peu éloigné et entoure aujourd'hui la ville tout entière, Tibère l'y ayant conduit au moyen d'un grand fossé par lequel il retourne dans son ancien lit. Mais, à cette époque, le Colops, d'un côté, passant au pied même des remparts, et, d'un autre, le Save coulant à peu de distance, laissaient dans le milieu un espace vide qui avait été fortifié avec des palissades et des fossés. César, prenant des barques construites aux environs par ses alliés, et les faisant passer par l'Ister dans le Save, et par celui-ci dans le Colops, attaqua la ville à la fois avec ses troupes de terre et avec ses vaisseaux, et livra plusieurs batailles navales sous ses murs. Les Barbares, en effet, ayant à leur tour fabriqué des barques d'une seule pièce, soutinrent la lutte, tuèrent, entre autres, sur le fleuve, Ménas, l'affranchi de Sextus, et sur terre re-

livre IV et livre VII. — 4. Cela n'eut lieu que plus tard, en 759. Cf. LV, 30 et Velléius Paterc., II, 113.

5. B om. : ὀλίγον... διάκενόν τι.

6. Bekk.; vulg. et les mss. : ἀνάγων.

7. A, B : συχνούς; G : σύγνους (*sic*).

θερον ἀπέκτειναν, καὶ ἐν τῇ γῇ ἰσχυρῶς[1] αὐτὸν ἠμύνοντο· μέχρις οὗ τῶν συμμάχων τινὰς ἐνηδρεῦσθαί τε καὶ ἐφθάρθαι ἐπύθοντο· τότε γὰρ ἀθυμήσαντες ἐνέδοσαν. Καὶ οὕτως ἀλύντων ἐκείνων, καὶ τὸ ἄλλο Παννονικὸν ὁμολογίᾳ προσηγάγετο.

38. Καὶ[2] μετὰ ταῦτα ἐκεῖ μὲν Φούφιον[3] Γέμινον[4] σὺν δυνάμει τινὶ κατέλιπεν, αὐτὸς δὲ ἐς τὴν Ῥώμην ἀνεκομίσθη· καὶ τὰ μὲν ἐπινίκια ψηφισθέντα οἱ ἀνεβάλετο[5], τῇ δ' Ὀκταουίᾳ τῇ τε Λιουίᾳ καὶ εἰκόνας καὶ τὸ τὰ σφέτερα ἄνευ κυρίου τινὸς διοικεῖν[6], τό τε ἀδεὲς καὶ τὸ ἀνύβριστον
R.p.597. ἐκ τοῦ ὁμοίου τοῖς δημάρχοις ἔχειν ἔδωκεν. Ὡρμημένου δὲ αὐτοῦ καὶ ἐς τὴν Βρεττανίαν κατὰ τὸν τοῦ πατρὸς ζῆλον[7] στρατεῦσαι[8], καὶ ἤδη καὶ ἐς τὴν Γαλατίαν μετὰ τὸν χειμῶνα, ἐν ᾧ ὅ τε Ἀντώνιος τὸ δεύτερον καὶ Λούκιος Λίβων ὑπάτευον, προκεχωρηκότος, τῶν τε νεοαλώτων[9] τινὲς καὶ Δελμάται σὺν αὐτοῖς ἐπανέστησαν. Καὶ Παννονίους μὲν ὁ Γέμινος, καίτοι τῆς Σισκίας[10] ἐκπεσών, ὅμως μάχαις ἀνεκτήσατο· τούς τε Σαλάσσους[11] καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς μετ' αὐτῶν νεωτερίσαντας[12] ὁ[13] Μεσσαλᾶς ὁ Οὐαλέριος ἐχειρώσατο· ἐπὶ δὲ δὴ τοὺς Δελμάτας πρότερος μὲν ὁ Ἀγρίππας, ἔπειτα δὲ καὶ ὁ Καῖσαρ ἐπεστράτευσε. Καὶ

1. Vulg. et E, C : ἐχυρῶς. — 2. G om. — 3. C : Φούβιον.

4. Les éditions de Florus, IV, 12, lui donnent le nom de Vibius, quelques-unes celui de Vinnius. Il est d'ailleurs difficile de concilier son récit avec ce qui est dit dans le monument d'Ancyre.

5. C : ἀνεβάλλετο. Sur les triomphes d'Auguste, cf. LI, 21.

6. D'après les lois romaines, les femmes étaient toujours considérées

poussèrent vigoureusement César, jusqu'au moment où ils apprirent que quelques-uns de leurs alliés étaient tombés dans des embuscades et avaient péri. Alors ils cédèrent par découragement. Leur soumission amena celle du reste de la Pannonie.

38. A la suite de ces événements, César laissa dans ces lieux Fufius Géminus avec un corps de troupes, et retourna lui-même à Rome : il différa le triomphe qui lui avait été décerné, et accorda à Octavie ainsi qu'à Livie l'honneur de statues, le droit d'administrer leurs biens sans tuteurs, et le privilége d'être inviolables à l'égal des tribuns du peuple. Comme il se préparait à une expédition contre la Bretagne, à l'exemple de son père, et comme il s'était même déjà avancé jusqu'en Gaule, après l'hiver où Antoine fut consul pour la seconde fois et L. Libon pour la première, quelques-uns des peuples nouvellement soumis, et les Dalmates avec eux, se soulevèrent. Géminus, bien qu'ayant été chassé de Siscia, recouvra la Pannonie à force de combattre, et Valérius Messala dompta les Salasses et les autres peuples qui s'étaient révoltés avec eux. Quant aux Dalmates, Agrippa d'abord, puis César, marchèrent contre eux. Après des souffrances si

An de Rome 720.

M. Antonius consul II et L. Libon consul I

comme mineures et avaient besoin d'un tuteur pour administrer leurs biens. — 7. Reim., Sturz et Bekk.; E et vulg. om. — 8. Sur la double expédition de Jules César en Bretagne, cf. XXXIX, 50 et suiv.

9. Sturz : « Rariore hoc vocabulo Herodotus, IX, 120, de piscibus recens captis usus est. » — 10. C : τῆς τοῦ Σκίας.

11. A, B, C, G, H : Ἰαλάσσους. — 12. Cf. ch. 34. — 13. Bekk.; vulg. om.

τοὺς μὲν πλείους σφῶν, αὐτοὶ πολλὰ καὶ δεινὰ παθόντες, ὥστε καὶ τὸν Καίσαρα τρωθῆναι[1], καὶ τῶν στρατιωτῶν τισι κριθὴν ἀντὶ τοῦ σίτου δοθῆναι, καὶ ἑτέρους τὴν τάξιν ἐκλιπόντας δεκατευθῆναι[2], κατεστρέψαντο· τοῖς δὲ δὴ λοιποῖς[3] ὁ Ταῦρος ὁ Στατίλιος[4] ἐπολέμησεν.

39. Ἀντώνιος δὲ ἐν τούτῳ τῆς μὲν ἀρχῆς αὐθημερὸν ἐξέστη, Λούκιον Σεμπρώνιον Ἀτρατῖνον ἀντικαταστήσας· ὅθεν εἰσὶν οἳ τοῦτον, ἀλλ' οὐκ ἐκεῖνον ἐν τῇ τῶν ὑπάτων ἀπαριθμήσει ὀνομάζουσι[5]· πράττων δ' ὅπως ὅτι ἀπονώτατα[6] τὸν Ἀρμένιον τιμωρήσηται, τήν τε θυγατέρα αὐτοῦ, ὡς καὶ τῷ Ἀλεξάνδρῳ τῷ υἱεῖ συνοικίσων[7], ᾔτησε, Κύϊντόν τινα Δέλλιον[8], παιδικά ποτε ἑαυτοῦ[9] γενόμενον, πέμψας, καὶ πολλά τινα αὐτῷ δώσειν ὑπέσχετο. Καὶ τέλος ἔς τε τὴν Νικόπολιν τὴν τοῦ Πομπηΐου αἰφνίδιον ἅμα τῷ ἦρι[10] ἦλθε, κἀνταῦθα[11] αὐτὸν, ὡς καὶ συμβουλεύσοντα καὶ συμπράξοντά[12] τινα κατὰ τῶν Πάρθων, μετεπέμ-

1. Cf. ch. 35 et Appien, 27. — 2. Antoine (ch. 27) avait fait la même chose dans une occasion analogue.

3. Reimarus : « Lego Λιβούρνοις, N. Scilicet respicit vir doctus ad ea quæ dixerat Dio [c. 34]. Sed et plures ibi populi Illyriæ præter Salassos ac Liburnos, ut solos Liburnos Salassis opponere Dio non videatur. Et Appianus, Illyr. [c. 27], similiter scribit : *Statilium Taurum ad residua* (ἐς τὰ λοιπὰ τοῦ πολέμου) *ejus belli* dereliquit. Τοῖς λοιποῖς; idem est quod *ad residua ejus belli*. »

4. H : Στρατήλιος.

5. Après ὀνομάζουσι, il y a, dans C, un renvoi et ces mots écrits à la marge : λείπει τι ὡς μοι δοκεῖ. Quant au fait dont il s'agit, Reimarus s'exprime ainsi : « Ex hoc loco Dionis perspicuum est, illius etiam ætate fastos et ὑπατάρια inter se non consensisse, sed omissos in aliis consules, qui in aliis ponerentur : ita ab aliis ordinariorum tantum, qui annum

nombreuses et si dures que César fut blessé, que quelques soldats reçurent de l'orge en place de blé, enfin que d'autres furent décimés pour avoir abandonné leur poste, les Romains vinrent à bout de subjuguer la plupart de ces Barbares, et Statilius Taurus fit la guerre au reste.

39. Sur ces entrefaites, Antoine abdiqua le consulat le jour même de sa prise de possession, après s'être substitué L. Sempronius Atratinus, ce qui fait que quelques historiens, dans l'énumération des consuls, citent Atratinus, et non Antoine. Or, pour arriver à se venger de l'Arménien avec le moins de peine possible, il lui fit demander sa fille, comme pour la marier à son fils Alexandre, par un certain Q. Dellius, qui avait été autrefois son mignon, et lui fit mainte promesse. Enfin, au commencement du printemps, il arriva tout à coup à la Nicopolis de Pompée, et là il envoya quérir le roi d'Arménie, sous prétexte d'employer ses conseils et son aide contre les Parthes. Celui-ci, soupçonnant

aperiebant, ut in fastis plerisque veterum, quos habemus, ab aliis etiam suffectorum ratio habebatur, ut in tabula Colotiana fieri videmus. »

6. Reiske et Bekk.; vulg. et les mss. : ὅπως ὡς ὅτι ἀπονώτατα. Reim. (*Addenda*) blâme la correction de Reiske; il voit dans la double particule devant le superlatif une élégance attique. Il m'a semblé que cet ὡς n'était autre chose que la finale de ὅπως répétée par une erreur du copiste.

7. B : συνοικήσων.

8. C'est ce Dellius qui persuada à Cléopâtre d'aller trouver Antoine (Plutarque, 25), et qui, plus tard, passa dans le parti de César (Dion, L, 23). Il avait écrit la guerre d'Antoine contre les Parthes.

9. Penzel : αὐτοῦ, rapportant ce mot au roi d'Arménie, au lieu de ἑαυτοῦ, qui se rapporte à Antoine.

10. A, G, K : ἦρει; B : ἤρει.

11. G : ταῦθα. — 12. C : συμπράξαντα.

ψατο[1]. Ἐπειδή τε οὐκ ἀφίκετο, τὴν ἐπιβουλὴν ὑποπτεύσας, τόν τε Δέλλιον αὖθις ἐς λόγους οἱ προσέπεμψε, καὶ αὐτὸς οὐδὲν ἧττον σπουδῇ πρὸς τὰ Ἀρτάξατα ἤλασε. Καὶ οὕτως αὐτὸν ὀψέ ποτε, τὰ μὲν πείθων διὰ τῶν ἑταίρων, τὰ δὲ καὶ διὰ τῶν στρατιωτῶν καταπλήσσων, πάντα τε ἁπλῶς ὡς πρὸς φίλον καὶ γράφων καὶ πράττων, ἐπη-
B. p. 338. γάγετο ἐς τὸ στρατόπεδον ἐσελθεῖν. Κἀνταῦθα συλλαβών, τὰ μὲν πρῶτα ἄδετόν τε εἶχε, καὶ κατὰ τὰ φρούρια, ἐν οἷς οἱ θησαυροὶ ἦσαν, περιῆγεν, εἴ πως ἀμαχὶ σφᾶς λάβοι, σκηπτόμενος δι' οὐδὲν ἄλλο αὐτὸν συνειληφέναι, ἢ ἵνα τοὺς Ἀρμενίους[2] καὶ ἐπὶ τῇ σωτηρίᾳ καὶ ἐπὶ τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ δασμολογήσῃ. Ὡς δ' οὔτε οἱ χρυσοφύλακες προσεῖχον αὐτῷ, καὶ οἱ τὰ ὅπλα ἔχοντες Ἀρτάξην[3] τὸν πρεσβύτατον τῶν παίδων αὐτοῦ βασιλέα ἀνθείλοντο, ἔδησεν[4] αὐτὸν ἀργυραῖς ἁλύσεσιν[5]· αἰσχρὸν γὰρ, ὡς ἔοικεν, ἦν, βασιλέα αὐτὸν γεγονότα σιδηραῖς δεθῆναι[6].

40. Κἀκ τούτου τοὺς μὲν ἐθελοντὶ[7], τοὺς δὲ καὶ βίᾳ λαβών, πᾶσαν τὴν Ἀρμενίαν κατέσχεν· ὁ γὰρ Ἀρτάξης ἐπειδὴ συμβαλών οἱ[8] ἡλαττοῦτο[9], πρὸς τὸν Πάρθον ἀπεχώρησε. Πράξας δὲ ταῦτα, καὶ[10] τῷ υἱεῖ τὴν τοῦ Μήδου

1. G om. : συμπράξοντα... μετεπέμψατο. — 2. B om. : ἢ ἵνα τοὺς Ἀρμενίους... Jusqu'à (ch. 42) φιλοτιμούμενοι καί. De même dans A, où la feuille a été coupée. Je donne en remplacement les variantes fournies par I.

3. C, H : Ἀνταξην. Josèphe, XV, 5, et Tacite, Ann. II, 3, le nomment Artaxias. — 4. G : ἔδυσεν.

5. On pourrait citer plus d'un exemple de ces honneurs dérisoires rendus à des princes malheureux. Au chapitre suivant, Dion dit que ce roi fut mené en triomphe par Antoine, chargé de chaines d'or, et ce fait est

le piége et n'étant pas venu, il envoya de nouveau Dellius lui parler, et ne mit pas moins d'empressement à pousser lui-même jusqu'à Artaxate. De cette manière, moitié persuasion de ses amis, moitié crainte de ses soldats, en lui écrivant et en agissant en tout avec lui comme avec un ami, il le décida enfin à se rendre dans son camp. Là, s'étant saisi de sa personne, il le fit garder, sans chaînes d'abord, et le conduisit devant les places où étaient ses trésors, afin, s'il était possible, de s'en emparer sans combat, prétextant ne s'être saisi du roi qu'afin de lever un tribut sur les Arméniens pour le rachat de sa vie et de son trône. Mais ceux qui gardaient l'or ne lui ayant pas obéi, et ceux qui avaient les armes à la main ayant élu roi à sa place Artaxe, l'aîné de ses fils, il chargea Artavasde de chaînes d'argent, car, apparemment, c'était une honte de charger de chaînes de fer un homme qui avait été roi.

40. A la suite de cela, s'assurant les uns de gré, les autres de force, il se rendit maître de l'Arménie tout entière; car Artaxe, vaincu dans un engagement, se retira chez les Parthes. Après avoir accompli ces choses

confirmé par Velléius Paterc., II, 82 : « Regem Artavasden fraude deceptum catenis, sed ne quid honori deesset, aureis vinxit. » Quant au piége tendu au roi d'Arménie, cf. Tacite, *Ann.*, II, 3; l'Épitomé de Tite-Live, CXXXI; Plutarque, *Ant.*, 50. — 6. G : δεθῆναι. — 7. Leuncl., en marge, propose de remplacer la vulgate ἐθελοντῇ par ἐθελοντεὶ ou ἐθελοντί. Avec Sturz et Bekk., j'adopte le dernier. — 8. H. I et Bekk.; vulg. om.

9. Artaxes avait été vaincu (cf. ch. 44) par le roi des Mèdes Atropatiens, qui se faisait appeler, lui aussi, Artavasdes. — 10. G om.

θυγατέρα, ὅπως ἔτι καὶ μᾶλλον αὐτὸν προσεταιρίσηται, μνηστεύσας[1], τά τε στρατόπεδα ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ κατέλιπε, καὶ ἐς τὴν Αἴγυπτον ἀνεκομίσθη, τήν τε ἄλλην λείαν πολλὴν καὶ τὸν Ἀρμένιον μετά τε τῆς γυναικὸς καὶ μετὰ τῶν[2] παίδων ἄγων. Καὶ σφᾶς σὺν τοῖς ἄλλοις αἰχμαλώτοις καὶ[3] ἐν ἐπινικίοις τισὶν ἐς τὴν[4] Ἀλεξάνδρειαν προπέμψας, αὐτὸς ἐφ' ἅρματος ἐσήλασε, καὶ τά τε ἄλλα πάντα τῇ Κλεοπάτρᾳ ἐχαρίσατο, καὶ τὸν Ἀρμένιον μετὰ τῶν οἰκείων ἐν χρυσοῖς δεσμοῖς προσήγαγε[5]. Προεκάθητο δὲ ἐν μέσῳ τῷ πλήθει ἐπί τε βήματος ἐπαργύρου καὶ ἐπὶ δίφρου ἐπιχρύσου. Οἵ γε μὴν[6] βάρβαροι οὔθ' ἱκέτευσαν αὐτήν, οὔτε προσεκύνησαν, καίτοι πολλὰ μὲν καὶ[7] ἀναγκαζόμενοι, πολλὰ δὲ καὶ ἐλπίσιν ἀναπειθόμενοι· ἀλλ' ὀνομαστὶ ἑ[8] προσαγορεύσαντες, δόξαν μὲν φρονήματος ἔλαβον, κακουχίᾳ δὲ πολλῇ διὰ τοῦτο συνέσχοντο[9].

41. Μετὰ δὲ τοῦτο ὁ Ἀντώνιος τούς τε[10] Ἀλεξανδρέας εἰστίασε, καὶ τὴν Κλεοπάτραν τούς τε παῖδας αὐτῆς ἐν ἐκκλησίᾳ παρεκαθίσατο· δημηγορήσας τέ τινα, ἐκείνην τε βασιλίδα βασιλέων[11], καὶ τὸν Πτολεμαῖον[12], ὃν Καισαρίωνα

1. Jotape, fille du roi d'Arménie, est, au ch. 44, fiancée à Alexandre, fils d'Antoine, et la partie de l'Arménie récemment conquise est donnée à son frère. — 2. Bekk., en note; vulg. om. — 3. Reiske, sans motifs, veut supprimer ce καί. — 4. Reiske, Sturz et Bekk.; vulg. : ἐς τε τήν.

5. Ce triomphe fut, suivant Plutarque, ce qui irrita le plus les Romains contre Antoine; c'était en quelque sorte profaner un honneur réservé pour Rome seule. — 6. C, I et Bekk.; vulg. et les autres mss. : Οἱ δὲ δή.

7. G : πολλὰ μὲν δὲ καί. — 8. Bekk. avec C, E, I; vulg. om.; G : ὀνομαστεὶ προσαγορεύσαντες. — 9. Sturz : συνείχοντο. — 10. G : vulg. om.

et fiancé son fils à la fille du Mède, afin de se l'attacher davantage, Antoine retourna en Égypte, emmenant, outre un butin considérable, l'Arménien avec sa femme et ses enfants. Il les fit marcher devant lui avec les autres captifs, dans une sorte de triomphe à Alexandrie, où il entra lui-même sur un char; et, outre toutes les autres faveurs accordées à Cléopâtre, il lui amena l'Arménien, avec les siens, chargé de chaînes d'or. Elle était assise, au milieu du peuple, sur une tribune ornée d'argent et sur un trône d'or. Les Barbares ne lui adressèrent aucune prière et ne se prosternèrent pas devant elle, malgré la contrainte qu'on employa et les espérances qu'on leur faisait concevoir; ils s'acquirent même, pour l'avoir appelée par son nom, une réputation de grandeur d'âme; mais ils furent, pour ce même motif, durement traités.

41. A la suite de ce triomphe, Antoine donna un banquet aux Alexandrins, et, au milieu du peuple assemblé, il fit asseoir près de lui Cléopâtre et ses enfants; puis, après avoir prononcé quelques paroles, il ordonna d'appeler Cléopâtre reine des rois, et Ptolémée, sur-

11. Robert Étienne veut lire ici βασιλίδα βασιλίδων, *reginam reginarum;* mais Xylander, suivi par les édit. subséq., combat cette correction : « Videtur enim voluisse ostendere Antonius, Cleopatram, ut Cæsaris superioris, ac suam exinde conjugem, in omnes reges orbis terrarum jus habere, omnesque eos majestate superare, non ut eam reginis modo præferret omnibus. » Xylander invoque ensuite l'autorité d'une médaille qu'il a vue à Augsbourg, chez A. Occo, sur l'un des côtés de laquelle on lit : CLEOPATRÆ REGINÆ REGUM, REGUM FILIORUM....

12. Fils posthume de Jules César et de Cléopâtre. Cf. L, 1.

ἐπωνόμαζον, βασιλέα βασιλέων καλεῖσθαι ἐκέλευσε. Καὶ αὐτοῖς καὶ τὴν Αἴγυπτον, τήν τε Κύπρον, ἄλλην[1] διανομήν τινα ποιησάμενος, ἔδωκε· τοῦ τε γὰρ προτέρου Καίσαρος
B p.599. τὴν μὲν γυναῖκα, τὸν δὲ υἱὸν ὄντως γεγονέναι ἔλεγε, καὶ ἐς τὴν ἐκείνου δὴ χάριν ταῦτα ποιεῖν ἐσκήπτετο, ὅπως[2] τὸν Καίσαρα τὸν Ὀκταουϊανὸν ἐκ τούτου, ὅτι ποιητὸς, ἀλλ' οὐ γνήσιος αὐτοῦ παῖς ἦν, διαβάλλῃ[3]. Ἐκείνοις μὲν δὴ ταῦτα ἔνειμε[4]· τοῖς δὲ δὴ αὐτοῦ παισὶ τοῖς ἐκ τῆς Κλεοπάτρας οἱ γεγονόσι, Πτολεμαίῳ[5] μὲν τήν τε Συρίαν καὶ τὰ ἐντὸς τοῦ Εὐφράτου μέχρι τοῦ Ἑλλησπόντου πάντα, Κλεοπάτρᾳ δὲ τὴν Λιβύην τὴν περὶ Κυρήνην, τῷ τε ἀδελφῷ αὐτῶν Ἀλεξάνδρῳ τήν τε Ἀρμενίαν, καὶ τἄλλα τὰ πέραν τοῦ Εὐφράτου μέχρις Ἰνδῶν[6], δώσειν ὑπέσχετο· καὶ γὰρ ἐκεῖνα, ὡς ἔχων ἤδη, ἐχαρίζετο[7]. Καὶ ταῦτα οὐκ ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ μόνον εἶπεν, ἀλλὰ καὶ ἐς τὴν Ῥώμην, ἵνα καὶ παρ' ἐκείνων τὸ κῦρος λάβῃ, ἐπέστειλεν. Οὐ μέντοι καὶ ἐν τῷ κοινῷ τι αὐτῶν ἀνεγνώσθη[8]· ὅ τε γὰρ Δομίτιος καὶ ὁ Σόσσιος ὑπατεύοντες ἤδη τότε, καὶ ἐς τὰ μάλιστα αὐτῷ προσκείμενοι, οὐκ ἠθέλησαν, καίπερ τοῦ Καίσαρος ἐγκειμένου σφίσιν, ἐς πάντας[9] αὐτὰ ἐκφῆναι. Νικησάντων δὲ ἐν τούτῳ ἐκείνων, ἀντεπεκράτησεν ὁ Καῖσαρ, μηδὲν

1. Reiske veut supprimer ἄλλην; Sturz le combat : « Ἄλλην, dit-il, respicit ad superiorem divisionem de qua vide c. 32. »

2. Reiske : ἐσκήπτετο. Τὸ δ' ἀληθὲς ὅπως.

3. C, G, I, K : διαβάλλοι. — 4. G, K : ταῦτ' ἔνειμε. — 5. Ptolémée Philadelphe. Cf. ch. 35.

6. G, I, Sturz et Bekk.; vulg. et les autres mss. : μέχρι Ἰνδῶν.

7. Plutarque, 54, rapporte qu'Antoine, non content d'appeler Cléo-

nommé Césarion, roi des rois. Il leur donna, par un nouveau partage, l'Égypte et Cypre : il répétait que Cléopâtre avait été la femme du premier César et que Ptolémée était véritablement son fils, et feignait d'agir ainsi par amitié pour l'ancien dictateur, afin de rendre odieux César Octavien, qui n'était son fils que par adoption et non par la nature. Telle fut la part qu'il leur assigna ; quant aux enfants qu'il avait eus lui-même de Cléopâtre, il promit de donner, à Ptolémée, la Syrie et tout le pays en deçà de l'Euphrate jusqu'à l'Hellespont ; à Cléopâtre, la Libye qui avoisine Cyrène ; et à leur frère Alexandre l'Arménie et les régions au-delà de l'Euphrate jusqu'aux Indes ; car il disposait de ces contrées comme s'il les avait déjà en son pouvoir. Ce ne fut pas seulement à Alexandrie qu'il tint ce langage ; il écrivit à Rome pour y mentionner ces dispositions. Cependant aucune de ses lettres ne fut lue en public ; les consuls Domitius et Sossius, qui alors étaient déjà en charge, et qui lui étaient fort attachés, ne le voulurent pas, de quelques instances que César usât auprès d'eux. Les consuls l'ayant emporté sur ce point, César, à son tour, obtint qu'on ne publierait rien de ce qu'il

pâtre reine d'Égypte, de Cypre, d'Afrique et de Cœlésyrie, et de lui donner Césarion pour collègue, attribua à son fils Alexandre l'Arménie avec la Médie et le royaume des Parthes lorsqu'il serait soumis. Ptolémée, dans ce partage, avait la Phénicie, la Syrie et la Cilicie.

8. Plutarque cependant, ch. 55, prétend que César, pour exciter la haine contre Antoine, communiqua au sénat et au peuple les messages de son rival. — 9. C : σφίσι, ἐς πάντας.

τῶν περὶ τοῦ Ἀρμενίου γραφέντων δημοσιευθῆναι· τοῦτον τε[1] γὰρ ἠλέει, ἅτε καὶ λάθρα πρὸς αὐτὸν ἐπὶ τῷ Ἀντωνίῳ κεκοινολογημένος, καὶ ἐκείνῳ τῶν νικητηρίων ἐφθόνει. Τοιαῦτα δ' οὖν ὁ Ἀντώνιος πράττων, ἐτόλμα τῇ βουλῇ γράφειν, ὅτι τῆς τε ἀρχῆς παύσασθαι, καὶ ἐπ' ἐκείνῃ τῷ τε δήμῳ πάντα τὰ πράγματα ποιήσασθαι θέλει[2]· οὐχ ὅτι τι καὶ πράξειν αὐτῶν ἔμελλεν, ἀλλ' ὅπως ταῖς παρ' αὐτοῦ ἐλπίσι τὸν Καίσαρα ἤτοι ἀναγκάσωσιν, ἅτε καὶ παρόντα, τῶν ὅπλων προαποστῆναι[3], ἢ καὶ ἀπειθήσαντα μισήσωσι.

42. Τότε μὲν δὴ ταῦτά τε[4] ἐγένετο, καὶ τὴν πανήγυριν τὴν τῇ Ἀφροδίτῃ τῇ Γενετυλίῳ τελουμένην οἱ ὕπατοι ἐποίησαν[5]· ἔν τε ταῖς[6] ἀνοχαῖς, αἱρετοὶ ὑπὸ τοῦ Καίσαρος πολίαρχοι, παῖδες ἄνηβοι[7], ἐξ ἱππέων, ἀλλ' οὐκ ἐκ βουλευτῶν γεγονότες, ἦρξαν[8]. Καὶ τὴν στοὰν τὴν Παύλου καλουμένην Αἰμίλιος Λέπιδος Παῦλος ἰδίοις τέλεσιν ἐξωκοδόμησε[9], κἀν τῇ ὑπατείᾳ[10] καθιέρωσεν· ὑπάτευσε γὰρ ἐν μέρει τοῦ ἔτους τούτου[11]. Ὅ τε Ἀγρίππας τὸ ὕδωρ τὸ Μάρκιον ὠνομασμένον, ἐκλιπὸν[12] φθορᾷ τῶν
B.p.600. ὀχετῶν, καὶ ἀνεκτήσατο δαπάνῃ οἰκείᾳ, καὶ ἐπὶ πολλὰ

1. Bekk.; vulg. om. — 2. G om. — 3. C : ἀποστῆναι. — 4. H om.

5. En mémoire et en honneur de Jules César, qui révérait d'une manière toute particulière (XLIII, 22) Vénus comme auteur de sa race.

6. G om.

7. G : ἄνηκοι.

8. Comme plus haut, ch. 16, on a vu des préteurs et des tribuns du peuple nommés préfets de la ville pendant ces mêmes féries. Il semble,

avait écrit touchant l'Arménien; car il avait compassion de ce roi avec qui il traitait secrètement contre Antoine, et il était jaloux du triomphe de ce dernier. Antoine, cependant, malgré une telle conduite, osa écrire au sénat qu'il voulait renoncer à son commandement et lui remettre toutes les affaires, à lui et au peuple. Son intention n'était pas d'en rien faire; mais, en leur donnant ces espérances, il voulait seulement forcer César, attendu qu'il était sur les lieux, à quitter les armes le premier, ou, s'il s'y refusait, le perdre dans l'opinion des Romains.

42. Voilà ce qui se passait alors, et, de plus, les jeux consacrés à Vénus Génitrix furent célébrés par les consuls. Durant les Féries Latines, des enfants impubères choisis par César parmi les chevaliers, et non parmi les sénateurs, furent investis de la charge de préfets urbains. Paulus Émilius Lépidus bâtit à ses propres frais le portique appelé portique de Paulus, et le dédia pendant son consulat, car il fut consul pendant une partie de cette année. Agrippa fit, de ses deniers, les dépenses nécessaires pour le rétablissement de l'aqueduc de l'eau Marcia, qui avait cessé de couler à cause de la dégradation des conduits, et il l'amena dans plusieurs quartiers

d'après ce passage, qu'on nommait habituellement des fils de sénateurs pour remplir cette charge.

9. Ce portique, ayant été ensuite détruit par un incendie, fut rétabli (LIV, 24) par Auguste et par les amis d'Émilius.

10. G : τῇ ὑπατείαν (*sic*).

11. En 720; il était *consul suffectus*, cf. Perizonius, *Animadversiones historicæ*, c. 3, p. 123 sq. — 12. G : ἐκλίπου.

τῆς πόλεως ἐπωχέτευσεν[1]. Οὗτοι μὲν οὖν, καίπερ ἐξ[2] ἰδίων χρημάτων φιλοτιμούμενοι, καὶ[3] ὑπεστέλλοντο[4] καὶ ἐμετρίαζον· ἄλλοι δὲ καὶ ἐλαχίστην τινὰ ἀρχὴν ἔχοντες, καὶ ἐπινίκια διεπράττοντο σφίσιν, οἱ μὲν διὰ τοῦ Ἀντωνίου, οἱ δὲ διὰ τοῦ Καίσαρος, ψηφίζεσθαι· καὶ ἐπὶ τῇ προφάσει ταύτῃ χρυσίον[5] πολὺ παρὰ τῶν δήμων ἐς τοὺς στεφάνους ἐσέπραττον.

43. Τῷ δ' ὑστέρῳ ἔτει ἀγορανόμος ὁ Ἀγρίππας ἐκὼν ἐγένετο· καὶ πάντα μὲν τὰ οἰκοδομήματα τὰ κοινά, πάσας δὲ τὰς ὁδοὺς, μηδὲν ἐκ τοῦ δημοσίου λαβὼν, ἐπεσκεύασε[6]· τούς τε ὑπονόμους ἐξεκάθηρε, καὶ ἐς τὸν Τίβεριν δι' αὐτῶν ὑπέπλευσε[7]. Κἀν τῷ ἱπποδρόμῳ σφαλλομένους τοὺς ἀνθρώπους περὶ τὸν τῶν διαύλων ἀριθμὸν ὁρῶν, τούς τε δελφῖνας καὶ τὰ ὠοειδῆ δημιουργήματα κατεστήσατο, ὅπως δι' αὐτῶν αἱ περίοδοι τῶν περιδρόμων[8] ἀναδεικνύωνται[9]. Καὶ προσέτι καὶ ἔλαιον καὶ ἅλας πᾶσι διέδωκε[10]· τά τε βαλανεῖα προῖκα δι' ἔτους καὶ τοῖς ἀνδράσι καὶ ταῖς γυναιξὶ

1. Pline, XXXVI, 15 : « Mirabantur cloacas, operum omnium dictu maximum, suffo-sis montibus, atque urbe pensili subterque navigata. » Frontin : « Ductus Appiæ, Anionis, Marciæ, pæne dilapsos restituit, et singulari cura compluribus salientibus aquis instruxit Urbem. » Pour l'eau Julia, amenée dans Rome par ce même Agrippa, cf. XLVIII, 32.

2. G om. — 3. Après le mot φιλοτιμούμενοι finit dans B, et après καὶ dans A, la lacune signalée au ch. 39. — 4. H : ὑπετέλλοντο.

5. H : χρυσίων.

6. G : ἐπεσβύασε.

7. Reiske : ὑπέκλυσε, « *Sordes subtus eluit,* et per istos canales amovit, subduxit ex Urbe. » Pline, XXXVI, 15 : « A M. Agrippa, in ædilitate post consulatum, per meatus corrivati septem amnes, cursuque præcipiti torrentium modo rapere atque auferre omnia coacti..... » Cassiodore,

de Rome. Ces deux citoyens, malgré ces largesses faites sur leur fortune privée, se montrèrent simples et modestes, tandis que d'autres, bien que n'ayant exercé qu'un commandement sans importance, se firent, néanmoins, ceux-ci par Antoine, ceux-là par César, décerner le triomphe, et, sous ce prétexte, exigèrent des peuples de fortes sommes à titre d'or coronaire.

43. L'année d'ensuite, Agrippa exerça volontairement l'édilité et répara tous les édifices publics et toutes les routes, sans rien recevoir du trésor; il cura aussi les cloaques et descendit par elles jusqu'au Tibre. Voyant que dans les jeux du cirque on se trompait sur le nombre des courses, il établit les dauphins et les signaux de forme ovale, destinés à montrer le nombre des tours courus. Il fit, en outre, une distribution d'huile et de sel à tous les citoyens; rendit gratuits, toute l'année, les bains où les hommes et les femmes venaient se

An de Rome 721. César consul II et Volcatius Tullus consul I.

Lett. III, 30 : « Videas structis navibus per aquas rapidas non minima sollicitudine navigari. » — 8. G : τῶν περιδρόμῳ (*sic*).

9. Reimarus : « Septem curriculis victoria constabat, in quibus numerandis ne peccaretur, septem delphinas ab una parte circi, et totidem ova ex parte altera prope metam poni Agrippa curavit, ut singulis curriculis per ministros ova et singuli delphines eximerentur ac deponerentur. Quanquam *ova ad notas curriculis numerandis* diu ante Agrippam ad A. U. C. 578 memorantur apud Livium, XLI, 32. Varro, de Re rustica. lib. 1, c. 2 : *Nam non modo non ovum illud sublatum est, quod ludis circensibus novissimi curriculi finem facit quadrigis.* Meminit et Cassiodorus, III, Var. Epist., 51 : *Nec illud putatur irritum, quod metarum circuitus ovorum exceptionibus exprimatur.* »

10. Xiph. : ἀδῆωκε.

λούεσθαι παρέσχε[1]· καὶ τοὺς κουρέας ἐν ταῖς πανηγύρεσιν, ἃς πολλὰς καὶ παντοδαπὰς ἐποίησεν, ὥστε καὶ τοὺς τῶν βουλευτῶν παῖδας τὴν Τροίαν ἱππεῦσαι, ἐμισθώσατο, ἵνα μηδεὶς μηδὲν αὐτοῖς ἀναλώσῃ[2]. Καὶ τέλος, σύμβολά τέ τινα ἐς τὸ θέατρον κατὰ κορυφὴν ἔῤῥιψε, τῷ μὲν ἀργύριον, τῷ δὲ ἐσθῆτα, τῷ δὲ ἄλλο τι φέροντα· καὶ ἄλλα πάμπολλα ὤνια ἐς τὸ μέσον καταθεὶς[3], διαρπάσαι σφίσιν ἐπέτρεψεν. Ἀγρίππας μὲν δὴ[4] ταῦτά τε ἐποίει, καὶ τοὺς ἀστρολόγους[5] τούς τε γόητας[6] ἐκ τῆς πόλεως ἐξήλασεν[7]· ὑπὸ δὲ τὰς αὐτὰς ἡμέρας δόγμα ἐγένετο, μηδένα
II p 601. τῶν ἐς τὴν γερουσίαν τελούντων ἐπὶ λῃστείᾳ κρίνεσθαι[8]· καὶ οὕτως οἵ τε τότε ἐν τοιαύτῃ τινὶ αἰτίᾳ ὄντες ἀφείθησαν, καὶ ἐς τὸ ἔπειτα ἄδειά τισι κακουργεῖν ἐδόθη. Ὁ δ' οὖν Καῖσαρ τήν τε ὑπατείαν (ἦρξε γὰρ μετὰ Λουκίου τοῦ Τ'ούλλου[9] δεύτερον) τῇ πρώτῃ εὐθὺς ἡμέρᾳ κατὰ τὸν τοῦ Ἀντωνίου τρόπον ἀπεῖπε[10], καὶ ἐς τὸ τῶν εὐπατριδῶν γένος ἐκ τοῦ πλήθους τινὰς, ψηφισαμένης τῆς βουλῆς, ἐσή-

1. Au rapport de Pline, Agrippa établit, pendant son édilité, cent soixante-dix bains gratuits à l'usage du peuple.

2. Sturz : « Nam inde ab antiquissimis temporibus solebant non tantum primores, verum etiam tenuiores cives Romani omnes a tonsore barbam radendam curare; quod diserte infra traditur. » LXVIII, 15. Xylander veut commencer un nouveau membre de phrase après κουρέας, *balinea publice, et tonsores viris ac mulieribus præbuit*, interprétation qui ne peut se soutenir. Du reste, il croit qu'il manque quelque chose. Xiphilin : καὶ τοὺς κουρέας ἐν πανηγύρεσιν ἐμισθώσατο. Comme Reimarus, je ne vois rien à changer. — 3. G : καταφθείς. — 4. G, K et Bekk.; vulg. : οὖν.

5. G : τὰς ἀστρολόγους. — 6. G et Bekk.; vulg. et les autres mss. : καὶ τοὺς γόητας. — 7. Il peut ne pas être sans intérêt de remarquer ici en passant qu'Agrippa n'agit qu'en vertu de son autorité d'édile.

laver; dans les jeux qu'il donna, et ils furent si nombreux et si variés que les enfants des sénateurs représentèrent la cavalcade troyenne, il loua des barbiers, afin que personne n'eût rien à dépenser pour la fête. Enfin, au théâtre, il jeta par-dessus la tête des spectateurs des tessères attribuant, à celui-ci de l'argent, à celui-là une toge, à un autre un autre cadeau; il fit aussi déposer au milieu de l'enceinte quantité de marchandises qu'il leur permit de piller. Agrippa, au milieu de ces occupations, chassa de Rome les astrologues et les magiciens. Vers ces mêmes jours parut un décret interdisant de citer en justice pour brigandage aucun des membres du sénat, en sorte que ceux qui étaient sous le coup d'une pareille accusation furent absous, et quelques-uns reçurent, pour l'avenir, le privilége de faire le mal impunément. Quant à César, il abdiqua dès le premier jour, à l'exemple d'Antoine, le consulat qu'il exerçait pour la seconde fois, avec L. Tullus pour collègue, et il éleva quelques plébéiens au rang de patriciens, d'après une

8. « *Latrocinari* hoc loco est, dit Reimarus, *milites privato sumptu alere*, vel *mercede alteri militare*. Igitur præsens senatusconsultum eo spectabat, ne id fraudi senatori esset, qui hoc in Augusti [Cæsaris] vel Antonii gratiam faceret. » La réflexion de Dion καὶ οὕτως.... ἐδόθη ne m'a pas semblé permettre cette interprétation.

9. Xyl. et les édit. subséq.; vulg. et B, C, E, G, H : ἄλλου.

10. Suétone, 26 : « Die calendarum januarii, quum pro æde Capitolini Jovis paululum curuli sella præsedisset, honore abiit, suffecto alio in locum suum. » Fabricius soutient (cf. la note 215 de Reimarus) que le remplaçant de César fut P. Antonius; d'autres pensent que ce fut P. Autronius Pætus. Sturz, s'appuyant sur un passage d'Appien, se prononce, dans son addition à la note de Reimarus, en faveur d'Autronius. Pour l'abdication d'Antoine, ici rappelée, cf. ch. 39.

γαγεν. Ἐπειδή τε Λούκιός τις Ἀσέλλιος[1] στρατηγῶν τὴν ἀρχὴν διὰ μακρὰν ἀῤῥωστίαν ἀφεῖναι ἠθέλησε, τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἀνταπέδειξε· καὶ στρατηγοῦ ἑτέρου τῇ τελευταίᾳ ἡμέρᾳ ἀποθανόντος, ἄλλον ἐς τὰς περιλιπεῖς[2] ὥρας ἐφείλετο[3]. Τοῦ τε Βόκχου τελευτήσαντος, οὐδενὶ τὴν βασιλείαν αὐτοῦ ἔδωκεν, ἀλλ' ἐς τὰ τῶν Ῥωμαίων ἔθνη αὐτὴν ἐσέγραψεν[4]. Ἐπειδή τε οἱ Δελμάται παντελῶς ἐκεχείρωντο[5], τάς τε στοὰς ἀπὸ τῶν λαφύρων αὐτῶν, καὶ τὰς ἀποθήκας τῶν βιβλίων, τὰς Ὀκταουϊανὰς ἀπὸ[6] τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ κληθείσας[7], κατεσκεύασεν.

44. Ἀντώνιος δὲ ἐν τούτῳ ἤλασε μὲν μέχρι τοῦ Ἀράξου, ὡς καὶ ἐπὶ τοὺς Πάρθους στρατεύσων, ἠρκέσθη δὲ τῇ[8] πρὸς τὸν Μῆδον ὁμολογίᾳ· συμμαχήσων τε γὰρ ἀλλήλοις, ὁ μὲν ἐπὶ τοὺς Πάρθους, ὁ δὲ ἐπὶ τὸν Καίσαρα, συνέθεντο, καὶ ἐπὶ τούτῳ στρατιώτας τέ τινας ἀντέδοσαν σφίσι· καὶ ὁ μὲν τῆς Ἀρμενίας τῆς νεοκτήτου τινὰ ἔλαβεν, ὁ δὲ τὴν[9] θυγατέρα αὐτοῦ Ἰωτάπην, ὡς καὶ τῷ Ἀλεξάνδρῳ συνοικήσουσαν[10], καὶ τὰ σημεῖα τὰ στρατιωτικὰ, τὰ

1. Fabr., Reim. (*Addenda*), Sturz et Bekk. (cf. Pighius, t. III, Ann., p. 498); vulg. et les mss. : Ἀσύλλιος. Cf. la note 216 de l'édition de Sturz.

2. Sturz et Bekk.; vulg. : περιλειπεῖς. — 3. B : ἀφείλετο.

4. Il s'agit ici de Bocchus, roi de la Mauritanie Césarienne, qui embrassa le parti du jeune César. Il combattit Bogud, roi de la Mauritanie Sitifienne, et s'empara du royaume de son rival, royaume dont la possession lui fut confirmée par César (cf. XLVIII, 45). Ainsi la nouvelle province ajoutée à l'empire romain se composait des deux Mauritanies, la Césarienne et la Sitifienne, qui fut plus tard appelée Tingitane.

décision du sénat. L. Asellius, qui était préteur, ayant, à cause d'une longue maladie, voulu se démettre de sa charge, César substitua le fils d'Asellius à son père. Un second préteur étant mort le dernier jour de sa magistrature, il en élut un autre pour les heures qui restaient. Bocchus ayant cessé de vivre, César ne lui donna pas de successeur et mit son royaume au nombre des provinces romaines. En outre, comme il avait complétement dompté les Dalmates, il construisit, sur le produit de leurs dépouilles, le portique et la bibliothèque appelés Octaviens du nom de sa sœur.

44. Antoine, pendant ce temps, poussa jusqu'à l'Araxe, dans l'intention de marcher contre les Parthes; mais il se contenta de faire avec le Mède un traité par lequel ils convinrent de se prêter mutuellement secours, l'un contre les Parthes, l'autre contre César, et, dans cette vue, échangèrent entre eux quelques soldats. L'un reçut une portion de l'Arménie récemment conquise, l'autre Jotape, fille du roi, pour l'unir à son fils Alexandre, ainsi que les enseignes prises dans le combat

5. Sur la guerre de Dalmatie, cf. ch. 58. — 6. B, E, H : ἐπί.

7. C'est à tort que Plutarque, dans la Vie de Marcellus, faisant mention du jeune Marcellus, fils d'Octavie, raconte que cette bibliothèque fut consacrée par la mère à la mémoire de son fils. Dion atteste qu'elle fut fondée par César, plusieurs années avant la mort de Marcellus, en l'honneur de sa sœur. Voici du reste les paroles de Plutarque : εἰς δὲ τιμὴν αὐτοῦ καὶ μνήμην Ὀκταβία μὲν ἡ μήτηρ τὴν βιβλιοθήκην ἀνέθηκε, Καῖσαρ δὲ θέατρον ἐπιγράψας Μάρκελλον. Cette bibliothèque fut brûlée dans la suite sous Titus (LXVI, 24).

8. G : δὲ δὴ τῇ. — 9. H om. — 10. Cf. ch. 40.

ἐν τῇ τοῦ Στατιανοῦ[1] μάχῃ ἁλόντα. Κἀκ τούτου ὁ μὲν
R.p.602. Ἀντώνιος τῷ τε Πολέμωνι[2] τὴν μικροτέραν[3] Ἀρμενίαν, ὥσπερ εἶπον, χαρισάμενος, καὶ Λούκιον Κλουούϊον[4] ποιήσας τε ἅμα ὕπατον καὶ παύσας (συνῆν γὰρ αὐτῷ), ἔς τε τὴν Ἰωνίαν καὶ ἐς τὴν[5] Ἑλλάδα ἐπὶ τῷ τοῦ Καίσαρος πολέμῳ ὥρμησεν· ὅ τε Μῆδος τὰ μὲν πρῶτα συμμάχοις τοῖς Ῥωμαίοις χρώμενος, τούς τε Πάρθους καὶ τὸν Ἀρτάξην[6] ἐπελθόντας οἱ ἐνίκησε· τοῦ δ' Ἀντωνίου τούς τε ἑαυτοῦ στρατιώτας μεταπέμψαντος, καὶ προσέτι καὶ τοὺς ἐκείνου κατασχόντος, ἀνθηττήθη[7] τε καὶ ἐάλω, καὶ οὕτως ἡ Ἀρμενία μετὰ τῆς Μηδίας ἀπώλετο.

1. Oppius Statianus, qui périt (ch. 25) avec son armée dans l'expédition d'Antoine contre les Parthes.

2. Roi du Pont, dont il est parlé au ch. 25. Il sera question de son fils LIX, 12. — 3. Xyl. et les éd. subséq.; E, H : μακροτέραν.

4. Bekk.; Reim. et Sturz : Κλανούϊον; vulg. et A, B, E : Χλανούϊον. « Κλανούϊον, infra, dit Reimarus, Κλουούϊον, *Claubio*, infra *Clubio*,

livré à Statianus. Antoine donna ensuite, comme je l'ai dit, la Petite Arménie à Polémon, et partit, après avoir créé consul et destitué aussitôt L. Flavius (c'était un de ses familiers), pour aller en Ionie et en Grèce faire la guerre à César. Le Mède, avec l'aide des Romains ses alliés, vainquit les Parthes et Artaxès, qui l'avaient attaqué; mais Antoine ayant rappelé ses soldats, tout en gardant ceux du roi, ce prince fut vaincu à son tour et fait prisonnier, et l'Arménie fut perdue avec la Médie.

Leunclavius, seu *Cluvio.* » L'édition de Tauchnitz porte Φλανούιον. La septième des Lettres Familières du livre XIII de Cicéron est adressée à ce Cluvius; dans la cinquante-sixième du même livre, il est également question d'un Cluvius de Putéoli. — 5. H om. : ἐς τήν.

6. Roi d'Arménie, fils de celui qu'Antoine (ch. 39) avait fait prisonnier par trahison. — 7. B, E : ἀντηττήθη.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SIXIÈME VOLUME.

LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.

Pages.

Discours de Q. Fufius Calénus en faveur d'Antoine, dans le sénat, en réponse à Cicéron. . . . . 3—67

Impression produite par ces deux discours. La guerre est déclarée à Antoine . . . . . 67—71

Antoine offre de déposer les armes à certaines conditions; on lui déclare la guerre une seconde fois . . . . . 71—75

Sentiments divers avec lesquels ces mesures sont accueillies . . 75

Prodiges. . . . . 77—79

Le sénat, cause des calamités de cette époque 79

César, bien qu'il se réjouisse d'avoir reçu les ornements et la puissance de la préture, s'afflige des ménagements que l'on garde pour Antoine. . . . . 83—85

Décimus assiégé découvre des émissaires envoyés par Antoine pour corrompre ses soldats. 84

Hirtius est contraint de marcher au secours de Décimus, il établit des moyens de communications avec la place 87

Antoine marche à la rencontre de César et d'Hirtius; la défection des cavaliers celtes lui donne la victoire. 89

Antoine s'avance contre Vibius, qui arrive de Bononia, et le défait; mais Hirtius lui fait ensuite éprouver un échec important. 91

Hirtius, Vibius et César reçoivent le titre d'*imperator* 91

Lépidus envoie un renfort à Antoine. 93

Pages
César accusé de la mort des deux consuls 95
Le sénat cherche à renverser la puissance de César. . . . . 97— 99
Des députés sont envoyés au camp de César pour essayer de brouiller les soldats entre eux. . . . . 99—101
Les soldats font éclater leur colère; César reçoit les ornements consulaires. 101
César parlemente avec Antoine. 103
On confie à César la guerre contre Antoine et Lépidus qui se sont mis d'accord. 103
César cherche à se faire nommer consul. 103
Les soldats de César s'engagent à ne combattre contre aucune des légions ayant appartenu au premier César. 103
Députation des soldats pour réclamer l'argent décrété et faire élire César consul. 105
Mot de l'un d'eux. 105
César marche sur Rome avec son armée; le sénat le nomme consul. 107
Frayeur générale dans Rome à l'arrivée de César sous les murs de la ville; on nomme deux proconsuls pour tenir les comices consulaires. . . . . 109—111
Présages arrivés à César. . . . . 111—113
Coutume observée à l'égard des consuls précédemment décorés des ornements consulaires. 113
César distribue de l'argent aux soldats; distribution qui, mal interprétée, cause plus tard des embarras à l'empereur Sévère. . . . . 113—115
César est tout-puissant. . . . . 115—117
Adopté dans la famille de César, il change de nom. 117
César s'occupe de venger son père; loi à ce sujet. 119
César fait semblant de marcher contre Lépidus et contre Antoine. 123
Antoine, après sa défaite, va trouver Lépidus. 125
Fondation de Lugdunum 125
Conduite de Lépidus à l'égard d'Antoine; il se joint à lui et à César 127
M. Juventius, ne pouvant réussir à détourner Lépidus de sa résolution, se donne la mort; honneurs qui lui sont décernés par le sénat. . . . . 129—131
Lépidus est déclaré ennemi public; César est chargé de faire la guerre contre lui. 130
César fait proposer le rappel d'Antoine et de Lépidus par Quintus 131
Mort de Décimus, abandonné de ses soldats. 133

Pages.

Antoine et Lépidus se rendent auprès de César; leur conférence à Bononia; ils se partagent l'empire. . . . . 133—139
Les soldats font marier César avec la belle-fille d'Antoine. . . 139

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME.

Prodiges qui annoncent à chacun des triumvirs le sort qui l'attend 143
Arrivée des triumvirs à Rome; proscriptions. . . . . 143—149
Différence entre les proscriptions de cette époque et celles du temps de Sylla. . . . . 149—151
Les triumvirs s'abandonnent l'un à l'autre leurs amis et leurs ennemis. . . . . 151—153
Antoine et Lépidus, principaux auteurs de ces violences; César sauve un grand nombre de proscrits. . . . . 155—159
Fulvie fait mourir beaucoup de citoyens, dont quelques-uns inconnus de son mari 159
La tête de Cicéron est apportée à Antoine et à Fulvie, puis exposée sur les Rostres. . . . . 159—161
Dévouements d'esclaves pour leurs maîtres. . . . . 163—165
Popilius Lænas meurtrier de Cicéron son bienfaiteur. . . . . 165—167
M. Térentius Varron. 167
Exemple de l'instabilité de la vie . . . . . 167—169
Sextus recueille les proscrits . . . . . 169—171
Un édit des triumvirs ordonne aux Romains de célébrer les fêtes du commencement de l'année et de se livrer à la joie. 171—173
Ce qui se passa pour les biens des citoyens. . . . . 173—175
Licence accordée par les triumvirs à la masse des soldats, afin de les avoir à leur dévotion. Appâts par lesquels ils prennent les chefs. . . . . 175—177
César abdique le consulat en faveur de P. Ventidius. 177
Les triumvirs décrètent un temple à Sérapis et à Isis. 179
Nouvelles mesures employées par les triumvirs pour se procurer de l'argent, gêne où ces mesures réduisent les citoyens. 179—183
Honneurs rendus au premier César. . . . . 183—187
Les triumvirs accordent un licteur à chaque vestale. 189
César et Antoine se mettent en campagne et laissent Lépidus à Rome pour administrer les affaires de la ville et celles de l'Italie. 189
Conduite tenue par Brutus et par Cassius au sortir de Rome; honneurs que les Athéniens leur décernent. . . . . 189—193
Au lieu de se rendre en Crète et en Bithynie, Brutus et Cassius se rendent en Syrie et en Macédoine . . . . . 191—193

Pages.
Position de ces provinces dans le moment . . . . . 193—195
Brutus se remet, lui, ses troupes et ses conquêtes, à la disposition du sénat; il cherche d'abord à se réconcilier avec César dont il ignore les dispositions 195
Conduite de Caïus Antoine à l'égard de Brutus; il provoque, parmi les soldats de Brutus, une défection qui est découverte avant d'éclater 197
Brutus sauve le questeur et les lieutenants d'Antoine, réclamés par ses soldats irrités 199
Brutus emmène son armée d'abord dans la Macédoine supérieure, et de là il fait voile pour l'Asie où il se concilie l'alliance de Déjotarus 199
Marc-Antoine essaye de faire enlever son frère Lucius; Clodius, chargé de la garde du prisonnier, le met à mort. Diverses opinions à ce sujet . . . . . 199—201
Gellius Publicola conspire contre Brutus et contre Cassius. Son ingratitude 201
Brutus revient en Europe et prend possession du territoire légué par Sadalus aux Romains 201
Expédition de Brutus contre les Besses; il est aidé par Rhascyporis, est nommé *Imperator*, repasse en Macédoine, et de là en Asie 203
Monnaies frappées par Brutus 203
Cassius rejoint Trébonius en Asie, range à son alliance Tarcondimotus et les Tarsiens 203
Position des affaires en Syrie au moment où Cassius y arrive. Complot de Cécilius Bassus contre Sextus, gouverneur de cette contrée. Lutte de Bassus et d'Antistius après la mort de Sextus . . . . . 205—209
Présage qui survient à Cassius 211
Cassius, comme Brutus, se met à la disposition du sénat, et cherche à se réconcilier avec César 211
Dolabella tue Trébonius, dont il jette la tête au pied de la statue de César. La guerre lui est déclarée 213
Après divers succès, Dolabella, enfermé dans Laodicée, se donne la mort pour ne pas tomber vivant au pouvoir de Cassius . . . . . 215—217
Les Tarsiens essayent d'abord de barrer à Tillius Cimber le passage du Taurus; puis ils font avec lui un traité qu'ils n'exécutent pas. Ils sont ensuite forcés de se rendre à Rufus envoyé contre eux par Cassius 219
Cléopâtre obtient que le fils qu'elle prétendait avoir eu de César soit proclamé roi d'Égypte 221

Pages.

Cassius va rejoindre Brutus en Asie. Tous les deux prennent la résolution de passer en Macédoine et d'empêcher l'ennemi d'y arriver, ou de passer eux-mêmes les premiers en Italie; néanmoins ils n'exécutent pas immédiatement ce projet . . 221
Siége et prise de Rhodes. . . . . 223—225
Brutus défait l'armée des Lyciens, s'empare de Xanthe et de Patare. . . . . 225—227
Entrevue de Brutus et de Cassius. Ils se rendent en Macédoine. 227—229
Situation de leur armée et de celle des triumvirs commandée par Norbanus et par Saxa 231
Antoine et César partent de Rome pour rejoindre leur armée. César tombe malade à Dyrrachium, Antoine pousse jusqu'à Philippes 233
Antoine, dont la présence a relevé le courage des siens, est défait dans une embuscade; César, à cette nouvelle, se hâte, bien qu'encore mal rétabli, de rejoindre son collègue. . . . 233
Antoine et César cherchent à en venir aux mains au plus vite; Brutus et Cassius cherchent à traîner les affaires en longueur. . . . . 235—237
Réflexions sur les conséquences de la bataille de Philippes. . 237
Présages à Rome. 241
Présages qui arrivent aux meurtriers . . . . . 243—245
Songes relatifs à César. 245
Bataille de Philippes. . . . . 247—255
Conséquences de la bataille. Cassius se donne la mort croyant tout perdu. . . . . 255—257
Brutus envoie secrètement à Thasos le corps de Cassius et se met à la tête de ses soldats. 259
Situation des deux partis en présence . . . . . 259—261
Antoine et César cherchent à amener leurs adversaires à un engagement.. 261
Brutus, forcé de combattre, fait mettre à mort les captifs qu'il a dans son camp . . . . . 261—263
Brutus, vaincu, prend la résolution de se donner la mort; ses dernières paroles . . . . . 263—265
Antoine fait donner la sépulture au corps de Brutus et envoie sa tête à Rome. 265
Mort de Porcia 265
Les simples soldats passent du côté des triumvirs; sort des personnages marquants . . . . . 265—267

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

Pages.

Remarques de l'auteur sur la manière dont périrent les conjurés. 271
Antoine et César s'attribuent la supériorité sur Lépidus et se partagent l'empire. . . . . 271—273
Antoine se charge de pacifier les pays qui avaient pris part à la guerre et de ramasser l'argent promis aux soldats; César, de faire la guerre à Sextus et de distribuer les terres aux vétérans. . . . . 273—275
Dans la traversée, César tombe malade; bruits qui courent dans Rome à cette occasion . . . . . 275—277
Fulvie exerce le consulat sous le nom de Lucius Antoine, à qui elle permet de triompher. . . . . 277—281
Retour de César à Rome; la division éclate entre lui et Fulvie dont il répudie la fille. . . . . 281—283
La distribution des terres ayant soulevé un violent tumulte, Lucius et Fulvie tournent leurs vues du côté de ceux qui ont été dépouillés. . . . . 285—287
Résultats de leurs manœuvres, embarras où elles mettent César. . . . . 287—295
Troubles à Placentia excités par les soldats que César a envoyés en avant en Espagne. César, ne pouvant obtenir une réconciliation avec Fulvie et Lucius Antoine, va trouver les vétérans. 295
Fulvie se saisit de Préneste; caractère de cette femme; ligue qu'elle forme contre César. . . . . 295—297
Nouveaux efforts de César pour arriver à une réconciliation; il va de nouveau trouver les vétérans . . . . . 297—299
Les vétérans se rendent à Rome, se font lire les conventions intervenues entre Antoine et César, et assignent les deux partis à comparaître au jour dit, à Gabies, devant eux . . . 299
Les vétérans décident que César a raison et se disposent à le soutenir par la guerre. . . . . 299—301
On se prépare de part et d'autre 301
César met le siége devant Sentinum sans réussir à la prendre. Il marche sur Rome dont Lucius s'est emparé; il y est reçu sans coup férir et poursuit vainement Lucius . . . . . 301—303
Salvidiénus Rufus, laissé par César devant Sentinum, s'en empare . . . . . 303—305
Lucius se dirige sur Pérouse; César fait le siége de la ville et la prend par famine. . . . . 305—307
Prisonniers immolés à l'autel consacré au premier César. . . 307

Pages.

La statue de Junon, ayant échappé aux flammes, dans le sac de la ville, est transportée à Rome 307
Pérouse reçoit des colons. . . . . 307—309
Le reste de l'Italie passe du côté de César, Fulvie s'enfuit vers son mari. 309
Julie, mère des Antoine, se rend auprès de Sextus, qui lui fait un accueil amical et l'envoie porter des ouvertures de paix à son fils. 309
Claudius Tibérius Néron, avec son fils et sa femme, dont l'un fut le successeur d'Auguste et l'autre son épouse, prennent la fuite . . . . . 309—311
Honneurs rendus à César dans Rome; il envoie à Sextus sa mère Mucia et épouse la sœur de L. Scribonius Libon, beau-père de Sextus, afin d'essayer de se le concilier. 311
Retour sur Sextus; commencement de sa puissance . . . . . 313—315
Sextus amène à une capitulation Pompéius Bithynicus; Q. Cornificius lui envoie des troupes d'Afrique 315
Salvidiénus Rufus, après avoir chassé Sextus de l'Italie, essaye de se construire des bateaux de cuir pour traverser le détroit de Sicile; puis il renonce à ces bateaux et affronte sans succès le passage avec sa flotte. 317
César se rend auprès d'Antoine à Brindes . . . . . 317—319
Sextus fait mourir Bithynicus, et donne le spectacle d'un combat naval où il met aux prises des bateaux de bois contre des bateaux de cuir. 319
Accroissement de la puissance de Sextus. Il porte l'orgueil jusqu'à se regarder comme fils de Neptune 319
Le nombre des esclaves qui s'enfuient vers Sextus devient tel que les Vestales, dans les sacrifices, demandent aux dieux d'arrêter cette désertion. 321
Agrippa est chargé par César de faire la guerre à Sextus, qui, profitant du moment où Agrippa était occupé aux jeux Apollinaires, passe en Italie et laisse une garnison dans quelques places fortes 321
César se rend maître en personne de la Gaule, dont ses lieutenants n'avaient pu s'emparer jusque-là. . . . . 321—323
César cède l'Afrique à Lépidus 323
Les deux provinces d'Afrique, gouvernées, avant le triumvirat, l'une par T. Sextius, partisan de César, l'autre par Cornificius et Décimus Lélius 323
Sextius marche contre Cornificius et Lélius; il prend Adrumète et quelques autres places, mais il tombe dans une embuscade et fait retraite . . . . . 323—325

Pages.

Les adversaires de Sextius font irruption dans sa province et assiégent Cirta; mais celui-ci, ayant reçu des secours, reprend l'offensive et tue ses ennemis . . . . . 325—327
Sextius gouverne les deux provinces jusqu'au moment où César, prenant le gouvernement de l'Afrique, y prépose Phangon. 327
A l'instigation de Fulvie, Sextius qui, sous divers prétextes, a prolongé son séjour en Libye, cherche à s'emparer de l'Afrique, donnée à Antoine dans le partage fait de l'empire après la bataille de Philippes. Phangon n'ayant pas voulu lui céder la province, il amène à son parti les habitants fatigués de leur gouverneur. . . . . 327—329
Lutte entre Phangon et Sextius. Sextius, ayant tué Arabion, qui lui prêtait le secours de sa cavalerie, s'aliène les soldats de ce chef, et il ne fait plus rien pour le moment. . . 329
Phangon et Sextius concluent amitié ensemble; mais Phangon fait irruption dans la province de Sextius qui, confiant dans le traité, ne se tenait pas sur ses gardes; il succombe et se donne la mort . . . . . 329—331
Sextius gouverne de nouveau les deux provinces jusqu'à l'arrivée de Lépidus 331
Antoine passe sur le continent asiatique, où il rançonne les villes et vend les royautés 331
Épris de Cléopâtre, il devient esclave de son amour pour elle et part pour l'Égypte, laissant Plancus en Asie et Saxa en Syrie, après plusieurs actes insensés que lui inspire sa passion. . . . . 331—333
Troubles qui suivent son départ. Les habitants de l'île d'Aradus refusent d'obtempérer aux ordres de ses agents; les Parthes se révoltent sous la conduite de Pacorus et de Labiénus. 333
Comment Labiénus vint chez les Parthes et prêta son concours à Pacorus . . . . . 333—335
Pacorus subjugue la Syrie, à l'exception de Tyr, et envahit la Palestine. 339
Labiénus, de son côté, s'empare de la Cilicie, range de son parti les villes continentales de l'Asie, livre au supplice les habitants d'Alabanda, rase Mylassa, et prend les titres d'*Imperator* et de *Parthique*. . . . . 339—341
Antoine reste indifférent à tout ce qui se passe. . . . . 341—343
Entrevue d'Antoine avec sa mère et sa femme; il déclare César ennemi public et fait un traité d'amitié avec Sextus . . 343
Mort de Fulvie; Antoine et César se réconcilient 345

Pages.

Nouveau partage de l'empire; les triumvirs s'associent pour faire la guerre à Sextus. . . . . 345—347
Les soldats de César réclament à Antoine l'argent qu'il est allé chercher en Asie 349
Sextus, apprenant l'accord d'Antoine et de César, donne ordre à Ménas d'aller, avec une partie de la flotte, infester les possessions de ses ennemis. 349
Ménas prend vif M. Titius, fils d'un proscrit réfugié auprès de Sextus, lequel Titius rassemblait une flotte afin de dominer pour son propre compte. . . . . 349—351
Ménas s'empare de la Sardaigne; il renvoie sans rançon les prisonniers faits au siége de Caralis et, entre autres, Hélénus, affranchi de César 351
Les habitants de Rome, en proie à la famine, demandent aux triumvirs de faire la paix avec Sextus; dangers que courent les triumvirs à cause de leur refus. Ils sont enfin forcés de traiter. . . . . 353—355
Bien qu'à la fin de l'année, les triumvirs destituent les préteurs et les consuls, et L. Cornélius Balbus, de Gadès, obtient le consulat; legs qu'il fait, en mourant, au peuple romain. . . 355
L'eau appelée Julia est amenée dans Rome par un aqueduc. Les consuls célèbrent les jeux promis aux dieux à l'occasion de la guerre contre les meurtriers, et les pontifes remplissent, dans cette circonstance, les fonctions de septemvirs épulons 357
Mort de Salvidiénus Rufus, accusé de conspiration contre César, à qui il devait son élévation extraordinaire. . . . . 357—359
Les calendes tombant, l'année suivante, en même temps que les nundines, on intercale un jour. 359
Le gouvernement d'Attale et celui de Déjotarus, morts dans la Galatie, sont donnés à un certain Castor. 359
Loi Falcidia 359
Le sénat ratifie les actes des triumvirs; de nouveaux impôts sont établis. . . . . 359—361
César se rase pour la première fois, fêtes qu'il donne à cette occasion; il répudie Scribonie. 361
Les triumvirs font entrer au sénat des fils d'affranchis et même des esclaves 361
Commencement des petits consuls ou *consules minores*. . . 363
Les triumvirs font la paix avec Sextus. Allégresse générale . 365—373
Ventidius termine la guerre contre les Parthes . . . . . 373—379
Mouvements, en Espagne, chez les Cérétains, réprimés par Calvinus, qui rebâtit la Régia. . . . . 381—383

Pages.

Consulat d'App. Claudius et de C. Norbanus. Révolte du peuple contre les exactions des publicains; mesures diverses. Prodiges. . . . . 383—385

César épouse Livie, grosse de six mois; réponse des pontifes consultés à ce sujet . . . . . 385—387

Livie met au monde un enfant que César envoie à son père. Plaisanteries auxquelles donne lieu la naissance de cet enfant. . . . . 387—389

Bogus, roi de Mauritanie, passe dans l'Espagne qu'il ravage; mais les Tingitanes s'étant détachés de sa domination, il quitte l'Espagne, sans pouvoir recouvrer son royaume dont Bocchus s'est emparé. 389

Rupture entre César et Sextus; Antoine lui laisse le poids de la guerre. . . . . 389—395

Bataille navale de Cume entre Ménécrate, chef de la flotte de Sextus, et Calvisius Sabinus, chef de la flotte de César. Ménécrate y périt pour avoir attaqué avec trop de violence Ménas, son rival et déserteur de la cause de Sextus. . . . 395

L'armée de Sextus quitte Cume. Sabinus la poursuit, mais, en doublant le promontoire Scylléum, il est assailli par une tempête; Sextus en profite pour faire attaquer son ennemi par Apollophane qui le met en déroute . . . . . 395—397

Les deux flottes sont assaillies, le lendemain, par une nouvelle tempête plus violente que la première. César désespère de s'emparer de la Sicile. . . . . 397—401

L'orgueil de Sextus ne connaît plus de bornes. 401

Les insulaires voisins de la Sicile se rangeant au parti de Sextus, César enlève de leur île les Lipariens et les transporte en Campanie, où il les force d'habiter Naples tant que dure la guerre 401

Préparatifs de César; il charge de la construction et de l'exercice d'une flotte Agrippa, alors occupé à faire la guerre aux Gaulois révoltés. . . . . 401—403

Description de la Campanie et de Baïes; Agrippa y construit un port pour équiper sa flotte et exercer ses rameurs. . . 403—409

Prodiges qui effrayent les habitants de Rome. . . . . 409—411

Diminution dans la durée des charges, que personne n'exerce plus pendant un temps fixe, mise au nombre des prodiges qui troublent les Romains . . . . . 409—411

Antoine revient de Syrie en Italie sous prétexte que l'échec de César le décide à coopérer à la guerre contre Sextus; mais, après lui avoir donné quelques vaisseaux et avoir promis de lui en envoyer d'autres en échange des légions qu'il em-

Pages.

mène, il repart bientôt comme pour marcher contre les Parthes 413

Octavie ménage entre Antoine et César, qui semblaient prêts à rompre, une réconciliation à la suite de laquelle César fiance sa fille à Antyllus fils d'Antoine, et celui-ci fiance à Domitius la fille qui lui était née d'Octavie. 415

Antoine et César destituent Sextus du sacerdoce et du consulat auxquels il avait été nommé et se prorogent à eux-mêmes le pouvoir pour cinq nouvelles années. 415

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

César fait voile pour la Sicile; pendant la traversée il est assailli par une violente tempête . . . . . 421—423

Démocharès, d'après l'ordre de Sextus, se porte à Myles, en face d'Agrippa posté à Lipari; Agrippa ayant poussé une reconnaissance jusqu'à Myles, les deux chefs croient chacun leur adversaire inférieur en nombre. . . . . 425—427

Le combat s'engage et la victoire reste enfin à César. . . . . 427—429

Agrippa ne poursuit pas les vaincus. . . . . 429—431

César profite d'un instant où, pendant le combat, le détroit est demeuré libre pour pousser jusqu'à Tauromínium; échec qu'il éprouve. . . . . 431—433

Cornificius, qui commandait les troupes de César cernées en Sicile, parvient à les sauver après de grandes souffrances. . 433—439

Bataille entre César et Sextus; Sextus prend la fuite. . . . . 439—447

Conduite de Lépidus à Messine; César accourt pour réprimer le désordre. . . . . 447—449

César marche contre Lépidus avec quelques hommes seulement, danger qu'il court d'abord; il revient avec toute son armée, et Lépidus est forcé, par la désertion de ses soldats, de se rendre le suppliant de César qui le dépouille de toute autorité . . . . . 449—451

Sort des partisans de Sextus . . . . . 451—453

Révolte des soldats de César. . . . . 453—457

César achète, pour ses soldats, des terres aux Campaniens, à qui il donne en échange l'eau nommée Julia. 457

Honneurs décernés à César à l'occasion de sa victoire; il refuse le pontificat de Lépidus qui lui est offert . . . . . 459—463

César accorde le droit de cité aux habitants d'Utique et confie à Mécène l'administration intérieure de Rome et de l'Italie. . . . . 463—465

Sextus renvoie ceux qui l'accompagnaient et arrive à Lesbos.

Pages.

La nouvelle des revers d'Antoine en Médie lui inspire l'espoir de succéder à sa puissance. . . . . 465—467
Conduite d'Antoine et de Sextus à l'égard l'un de l'autre. Mort de Sextus . . . . . 467—469
Honneurs que César fait décerner à Antoine à l'occasion de la mort de Sextus. . . . . 469—471
Exploits de Ventidius chez les Parthes; la mort de Pacorus amène la soumission de la contrée. . . . . 471—475
Antoine se montre mécontent des succès de Ventidius. . . . 475—477
Antoine assiége Antiochus dans la ville de Samosate; paix honteuse qu'il conclut avec ce prince . . . . . 477—479
Sossius, gouverneur de Syrie et de Cilicie, soumet les Arabiens vainement assiégés jusqu'alors, et emporte d'assaut Jérusalem . . . . . 479—481
Phraate, devenu roi des Parthes, met à mort ses frères et son père Orode. 483
Antoine donne la conduite de la guerre contre les Parthes à Monæsès, qui, rappelé de son exil par Phraate et cédant à ses offres, abandonne le parti des Romains. . . . . 485—487
Opérations d'Antoine; Statianus, son lieutenant, qu'il a laissé en arrière pour marcher contre Proaspi, est battu par le roi des Mèdes réuni à celui des Parthes . . . . . 487—489
Siége de Proaspi; Antoine propose la paix; réponse de Phraate. 491—493
Retraite des Romains; maux sans nombre que les Parthes leur font éprouver; ils doivent leur salut à la manœuvre appelée tortue . . . . . 492—501
Antoine mène son armée passer l'hiver en Arménie et part pour l'Égypte. . . . . 501—503
César, à Rome, divulgue la conduite d'Antoine, bien qu'en public ses partisans et lui feignent de croire à ses faux rapports et célèbrent des fêtes. . . . . 503—505
Antoine entreprend une expédition contre le roi d'Arménie, et conclut un traité avec le roi des Mèdes. Octavie vient de Rome avec des soldats qu'elle a demandés à son frère pour son mari. . . . . 505—507
César passe en Sicile, pour de là se rendre en Libye; un soulèvement de divers peuples le force de revenir en arrière. Son armée se révolte. . . . . 507—509
César marche en personne, d'abord contre les Iapydes, et ensuite contre les Pannoniens. Description de la Pannonie . . 511—519
César revient à Rome, et se prépare à une expédition en Bretagne. Les Dalmates et plusieurs des peuples nouvellement soumis se soulèvent. . . . . 519—521

Pages.

Antoine prend par trahison le roi d'Arménie qu'il emmène en Égypte, où il le fait marcher devant lui dans une sorte de triomphe à Alexandrie. . . . . 521—525

Honneurs décernés à Cléopâtre par Antoine. Il écrit à Rome pour mentionner ces dispositions; lutte, au sujet de cette lettre, entre César et les consuls. . . . . 525—529

Portique de Paul, bâti et dédié par Lépidus; Agrippa fait de ses deniers les dépenses nécessaires pour rétablir l'aqueduc de l'eau Marcia et répare tous les édifices publics . . . . . 529—531

Agrippa établit des dauphins et des signaux de forme ovale pour compter le nombre des courses dans les jeux du cirque. Sa munificence envers les citoyens; il chasse de Rome les astrologues et les magiciens. . . . . 531—533

Décret interdisant de citer en justice pour brigandage aucun des membres du sénat; le royaume de Bocchus est mis au nombre des provinces romaines. . . . . 533—535

Antoine pousse jusqu'à l'Araxe dans l'intention de marcher contre les Parthes, mais il se contente de faire un traité avec le roi des Mèdes; il part ensuite pour aller faire la guerre à César. . . . . 535—537

Perte de l'Arménie et de la Médie. 537

FIN DE LA TABLE DU VI^e^ VOLUME.

MÊME LIBRAIRIE

COLLECTION ELZÉVIRIENNE

FORMAT PETIT IN-18

Exécutée avec des soins tout particuliers, avec notes marginales gravures, cartes, plans, etc.

HORACE

AVEC COMMENTAIRE, A L'IMITATION DE CELUI DE JEAN BOND,

PAR M. DUBNER

PRIX DES DIFFÉRENTES ÉDITIONS

Édition filets noirs, titre et frontispice, vie d'Horace . . . . . 10 fr.

Édition filets rouges, avec les vues et les deux plans . . . . . 15 fr.

Édition filets rouges, avec les dix vignettes, les deux plans et le frontispice photographiés, plus les six vues photographiées, cartonnée. . 30 fr.

La même, reliure antique. . . 50 fr.

Sur papier blanc (coquille), 20 fr.; sur papier de Chine, 20 fr.; sur papier jaune, 20 fr.; sur papier vert, 20 fr.; sur papier vert-d'eau, 20 fr.; sur papier chamois, 20 fr.

VIRGILE

COMPLET, Y COMPRIS LE MORETUM, CULEX, ETC.

Avec un Commentaire perpétuel où toutes les difficultés sont expliquées, par M. F. Dubner, et orné de 27 dessins par M. Barrias, 1 fort vol.

Édition filets rouges et vignettes gravées par M. Huyot. . . . . 12 fr.

Cartonné. . . . . 14 fr.

Édition filets rouges avec vignettes photographiées, cartonnée. . . 50 fr.

La même, reliure antique. . . 60 fr.

Sous presse :

ANACRÉON, RACINE, DANTE, PÉTRARQUE, RABELAIS, MONTAIGNE, BOILEAU LA FONTAINE
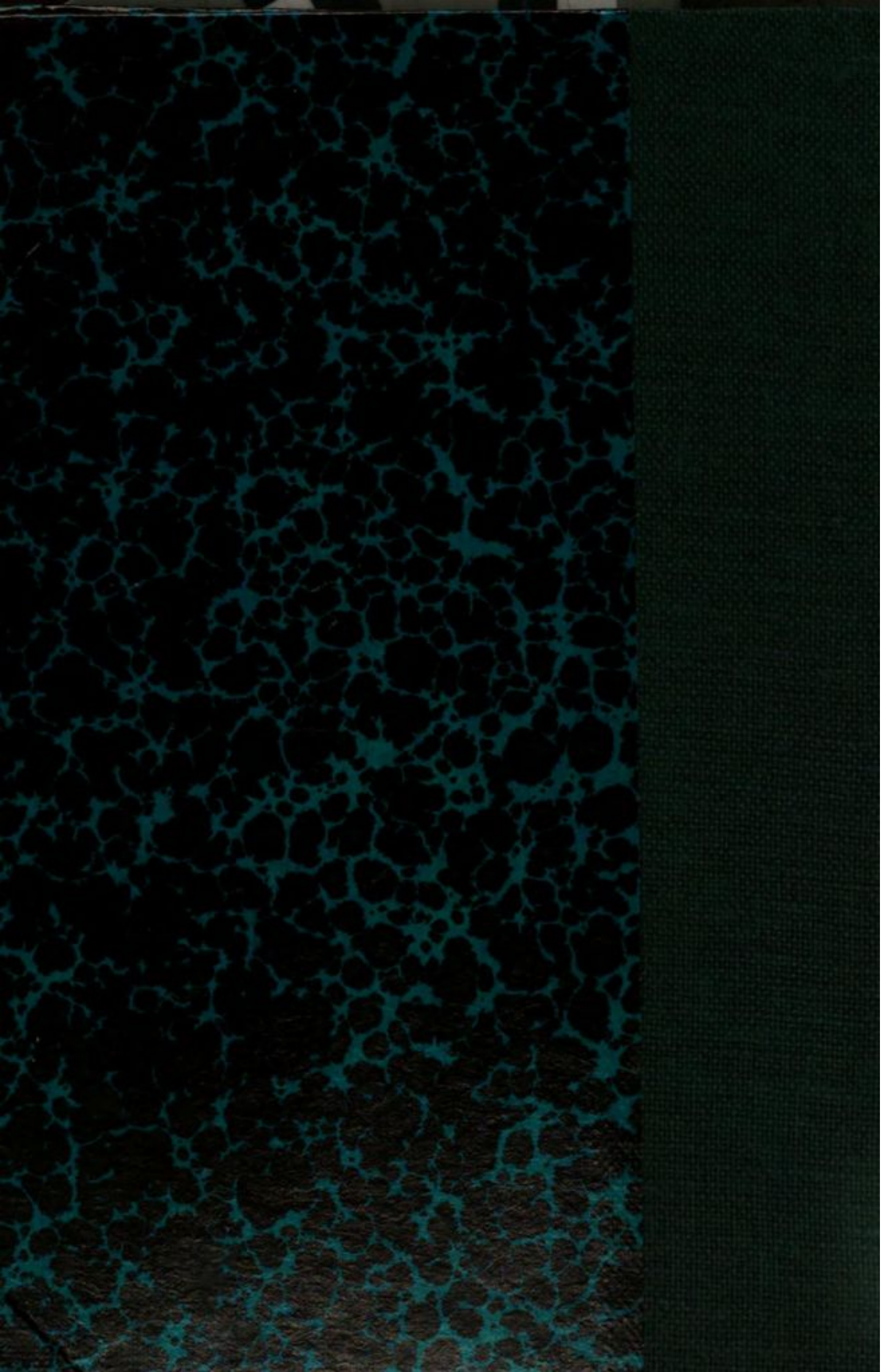
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.